Bibliotheca

Palatino
Düsseldor-
piensis

Donné à la Bibliotheque Electorale de Dusseldorff.

Par

Son Ex. M. Le Comte d'Efferen Lieutenant Général
et Gouverneur de la Ville et Forteresse de Dusseldorff.

Le 26. May 1770 ——

HISTOIRE MILITAIRE

DU

PRINCE EUGENE,

DU DUC

DE MARLBOROUGH,

ET DU PRINCE

D'ORANGE ET DE NASSAU-FRISE:

TOME TROISIEME,

CONTENANT des Faits nouveaux & remarquables, qui ne ſe trouvent point dans les deux prémiers Volumes;

Le tout comparé & mis en Paralelle avec ce que FOLLARD, QUINCY, FEUQUIERES, *& les autres Auteurs Militaires ont écrit depuis, relativement à cette Hiſtoire,*

Enrichie des Cartes & Planches néceſſaires & accompagnée de Remarques Hiſtoriques & Critiques;

PAR MR. ROUSSET,

Membre de l'Académie Impériale de S. Petersbourg & de l'ancienne Société Royale de Berlin.

A LA HAYE,

Chez JEAN NEAULME,

M. DCC. XLVII.

K204:3
2e

KONGL.
BIBLIOTHEK
ST
STOCKHOLM

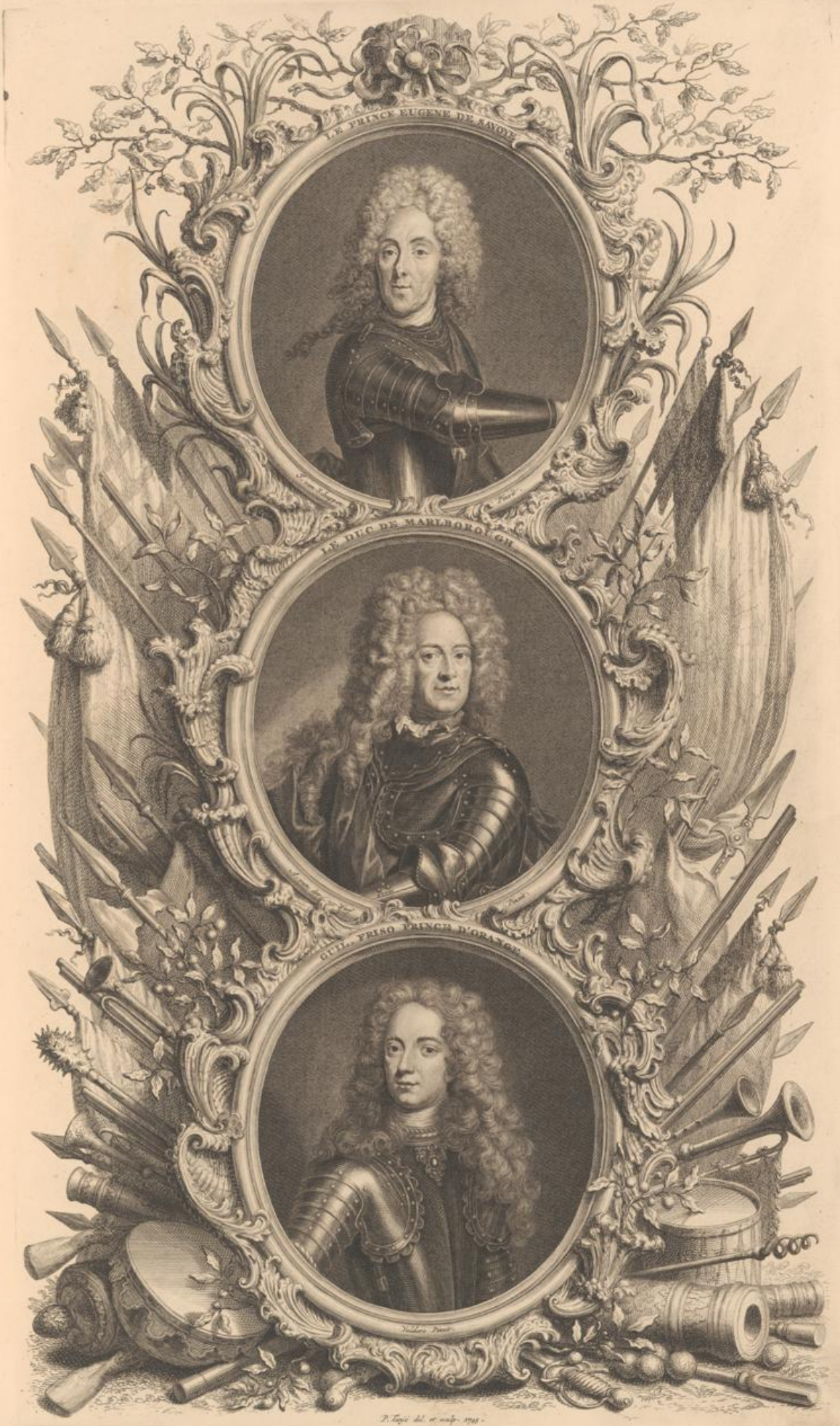
LE PRINCE EUGENE DE SAVOYE
LE DUC DE MARLBOROUGH
GUIL. FRISO PRINCE D'ORANGE

A
SON ALTESSE
ROYALE
MONSEIGNEUR
LE DUC
DE CUMBERLAND.

MONSEIGNEUR,

C'EST *dans la circonſtance du monde la plus favorable, que j'ai l'honneur de préſenter à* VOTRE ALTESSE ROYALE l'Hiſtoire Militaire du Prince EUGENE DE SAVOYE, du Duc de MARLBOROUGH, & du Prince d'ORANGE, *trois des plus grands Héros du Siécle.*

RIEN *n'eſt plus propre à retracer l'idée de leurs Faits mémorables, que ce que* VOTRE ALTESSE ROYALE *a déja fait Elle-même de glorieux, &*

ce que ſon Ardeur guerrière nous promet qu'Elle fera encore, dans la Carrière qu'Elle va courir ſur leurs traces.

LA *même Valeur, la même Prudence, qui les ont ſi fort fait admirer de toute l'Europe, brillent avec éclat en* VOTRE ALTESSE ROYALE; *& c'eſt encore par le même motif de la Défenſe de la Liberté publique, qu'Elle agit aujourd'hui.*

PUISSIEZ-VOUS, MONSEIGNEUR, *pendant cette Campagne, après avoir couru de Victoire en Victoire, nous procurer enfin une Paix ſolide, qui, en donnant la juſte Balance à l'Europe, affermiſſe notre Religion & le Repos public, & aſſure à* VOTRE ALTESSE ROYALE *le doux Titre de* Prince de Paix, *la plus glorieuſe des Récompenſes, auxquelles les Grands-Hommes puiſſent aſpirer!*

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE ROYALE,

Le très-humble & très-obéïſſant Serviteur.

JEAN NEAULME.

AVERTISSEMENT

Touchant le IIIme. Tome de l'Hiſtoire Militaire du PRINCE EUGENE, *du Duc de* MARLBOROUGH *& du Prince* D'ORANGE.

LORSQUE j'ai publié l'*Hiſtoire Militaire* de ces grands & vaillans Généraux de notre Siècle, pour ſervir de Second Tome aux *Batailles du Prince Eugène*, gravées par HUCHTENBURG, & décrites par Mr. DUMONT, ces Héros étoient encore pleins de vie. Ils n'en ont pas été offenſés; & le prémier m'a fait la grace de m'en témoigner ſa ſatisfaction. On peut bien croire, que, dans de telles circonſtances, un Ecrivain eſt obligé à une certaine retenuë, qui s'éclipſe avec le tems, & laiſſe la liberté de dévoiler la Vérité, qu'on n'avoit point trahie, mais qu'on avoit été obligé de ne pas expoſer dans tout ſon jour. Les plus grands Hommes ne ſont pas ſans Défauts; ainſi, ils ne peuvent prétendre d'être à couvert de la Critique de la Poſtérité, ſi leurs Contemporains leur ont prodigué l'Encens. Voilà la prémiére raiſon qui a fait former le Plan de ce troiſième Volume. Une autre, auſſi juſte, a été de ſatisfaire aux deſirs de ceux qui avoient les deux prémiers Volumes, auxquels manquent les Actions Militaires de ces Héros, & ſur-tout du prémier, depuis la glorieuſe Paix de *Carlowitz*. Notre deſſein eſt donc de donner ici la ſuite de leur Hiſtoire Militaire; d'y joindre les Anecdotes les plus intéreſſantes de leur Vie civile & domeſtique; &, en repaſſant les grands Evénemens de leur Hiſtoire, les Sièges, les Batailles, les Négociations, &c. auxquels ils ont eu part, de tranſmettre à la Poſtérité les Jugemens qu'on en a portés, les ſuites qu'elles ont euës, & la conduite qu'ils ont gardée. Rempli d'admiration pour leurs Actions héroïques, mais éxemt de haine ou d'affection particuliére pour l'un ou pour l'autre, nous nous flattons, que nos Lecteurs trouveront que nous avons ſuivi, autant qu'il a été poſſible, le Flambeau de la Vérité, porté par l'Impartialité la plus équitable. C'eſt pour y réuſſir d'autant mieux, que nous avons conſulté les Gens de l'Art, même chez les Ennemis, contre leſquels ils ont eu à combattre; le Chevalier *Folard*, le Marquis de *Feuquiéres*, Mr. *de la Colonie*, qui ont ſervi en même tems, en *Flandres*, en *Allemagne*, en *Italie*, & ont été témoins occulaires & capables d'en juger, nous ont fourni les Critiques que nous raportons, & ont redreſſé les fautes qui pouvoient ſe trouver dans des Relations trop partiales.

AVERTISSEMENT.

Enfin, pour mettre les Lecteurs au fait de l'*injuſtice* de l'invaſion de la Monarchie d'*Eſpagne*, & de la *juſtice* des Armes de la *Grande Alliance*, pour la défenſe de la *Liberté de l'Europe*, & la conſervation de l'*Equilibre* du Pouvoir, qui, de l'aveu de la Cour de *France* (*a*), ne peut ſubſiſter, dès qu'on entreprendra de diminuer la Puiſſance de la Maiſon d'*Autriche*, nous nous ſommes un peu étendus ſur les circonſtances des Traités de Partage & du prétendu Teſtament du Roi Catholique *Charles II.* Tout ce qui s'eſt paſſé en *Europe*, depuis la fatale Paix d'*Utrecht*, & ce qui s'y paſſe encore, dont on ne peut ſe prendre qu'à la jalouſie, la cupidité, & l'ambition de trois ou quatre Miniſtres de la Reine *Anne*, juſtifie les grands Motifs qui ont déterminé la prudence du Roi *Guillaume* & des *Etats Généraux* des *Provinces-Unies*, à armer toute l'*Europe* contre la *France*, qui, ſans la trahiſon des *Torys*, auroit été reduite à l'heureuſe néceſſité de ne plus troubler ni le repos de ſes Voiſins, ni la tranquilité de l'*Europe*.

Peut-être la Providence a-t-elle deſtiné le fidèle Miniſtère du Roi *George II.* & le Bras du vaillant Duc de *Cumberland*, pour achever ce qu'auroient eu la gloire d'éxécuter les invincibles *Eugène* & *Marlborough*. On ne doit pas être étonné ſi, quoique le Nom de S. A. S. le Prince d'*Orange* ſe trouve dans le Titre de ce Volume, on n'en a fait mention qu'en paſſant; le malheur qu'il eut de périr dès l'entrée d'une ſi belle carriére, ne nous a rien laiſſé à ajouter à ce que nous en avions dit dans le Tome II.

(*a*) Dans l'Article X. du Traité Définitif de *Vienne* de 1738.

AUX RELIEURS.

Il faut placer

Le Nouveau Plan de la Bataille d'Hochſtet.	*Page*	173
Le Plan du Siège de Lille.		271
— ——— & de l'ordre de Bataille des deux Armées.		274
— ——— de Bouchain.		294
— Plan, ou Carte particuliére.		300

HIS-

HISTOIRE MILITAIRE
DU
PRINCE EUGENE DE SAVOYE,
DU
DUC DE MARLBOROUGH,
ET DU
PRINCE DE NASSAU-FRISE &c.

LEs Héros ne doivent leur Nom, leur Reputation, leur Eclat, leur Grandeur, & enfin leur Apothéose, qu'à leur valeur, leurs vertus & leur prudente conduite, enſorte que ce n'eſt rien ajouter à leur gloire, que d'éxalter leur Naiſſance & la Nobleſſe du Sang, dont ils ſortent, & qui ſouvent a paſſé par des canaux qu'ils déſavoueroient volontiers. Il n'en eſt pas ainſi du Prince EUGENE *de Savoye*. Ce dernier nom indique ſeul un Héros digne de l'immortalité. Que l'on parcoure l'Hiſtoire de cette Maiſon Royale, on n'y trouve que les grandes Vertus qui forment les plus grands Hommes, ſoit qu'on les conſidére du côté des Armes & de la Politique ou du côté de la Religion. Les Saints ſont les Héros de celle-ci, les Grands Généraux, les Princes, Pères de leurs Peuples, dont ils ſavent aſſurer le repos, la tranquilité & l'abondance, ſont les Héros de l'autre.

La Maiſon de *Savoye* nous offre l'un & l'autre. Pour ne pas donner dans le fabuleux, nous nous contenterons de la faire deſcendre de *Witekind le Grand*, Roi des *Saxons*, que Charlemagne ne vainquit qu'après divers combats. Il reçut le baptême ſur le bord du *Wezer*, & Charlemagne lui rendit la *Saxe*, avec le titre de *Duché*. Cette deſcendance eſt conſtatée par tous les Auteurs qui ſe ſont appliqués au laborieux travail des Généalogies. (*a*) Ils comp-

(*a*) Le Savant *Hubner* fait auſſi remonter l'origine de la Maiſon de *Savoye*, à *Witekind le Grand*, en diſant qu'elle deſcend de *Berold* petit-fils de *Walpert*, petit-fils de ce Roi des Saxons, dont il va chercher l'origine juſqu'en *Harderich* Roi de Saxe, 90. ans avant Jéſus-Chriſt. L'Abbé *Ferreri*, Auteur d'un nouvel Arbre Généalogique de cette Maiſon, la fait remonter à *Sigueard*, triſayeul de WITE-

comptent 18 Comtes de *Savoye*, Ducs de *Chablais* & de *Saluces* depuis l'an 1223, 14 Ducs de *Savoye*, & deux Rois de *Sardaigne*, y compris *Charles Emanuel*, qui règne à préſent. *Charles Emanuel le Grand*, ſecond Duc de *Savoye*, mort en 1630. laiſſa de *Catherine*, Fille de *Philippe II.* Roi d'*Eſpagne*, trois fils, *Victor Amédée I.* qui lui ſucceda, *Maurice*, Cardinal, & *Thomas-François* Prince de *Carignan.* Celui-ci paſſa au ſervice de la *France*, où il acquit beaucoup de gloire dans les Armées, où il étoit Général des Suiſſes & Griſons, & Gouverneur de la *Champagne.* Il y épouſa *Marie de Bourbon* fille de *Charles de Bourbon-Condé*, Comte de *Soiſſons* & petite fille de *Louis* frère d'*Antoine* Roi de *Navarre*, père d'*Henri IV.* Cette Princeſſe lui porta en mariage la Comté de *Soiſſons* qu'elle avoit herité de ſon frère *Louis*, qui ne laiſſa qu'un fils Naturel connu ſous le nom de *Chevalier de Soiſſons.* Le Prince de Carignan laiſſa deux fils, dont le cadet *Maurice*, Comte de *Soiſſons*, reſta au ſervice de *France* & épouſa *Olimpe Mancini*, Niéce du Cardinal *Mazarin*, dont il eut 5. fils & deux filles, entre autres, *Louis-Thomas* Comte de *Soiſſons*, & *Eugene-François* Prince de *Savoye*, le cadèt des fils & le Héros de cette Hiſtoire, né le 18. Octobre 1668.

Nous avons jugé à propos d'entrer dans ce détail Généalogique, ſur lequel nous avions paſſé trop rapidement dans le Tome I. Le Prince n'avoit que dix ans quand il perdit ſon père. Cette mort fut ſuivie, quelques années après, de la diſgrace de cette Famille, dont on rejette la cauſe ſur la Mère de S. A. S.; mais ſans preuve, ſur-tout de la part de ceux qui ont publié que cette Prin-

WITEKIND *le Grand*; mais il ne s'accorde plus avec *Hubner* par rapport aux deſcendans de ce Roi juſqu'à *Berold*, parmi leſquels il mèt *Otton le Grand*, Duc de *Saxe*, proclamé Empereur après *Louis IV*, *Henri l'Oiſeleur* & les trois *Ottons*, ce qui ne fait qu'embrouiller cette Généalogie, puiſque *Berold* n'eſt que d'une branche collaterale, *Walpert* ſon ayeul n'étant que le cadet de *Brunon* troiſiéme Duc de *Saxe*.

WITEKIND le *Grand*, Roi, puis Duc de *Saxe* en 785.

WIGBERT Duc de *Saxe* dont deſcend la branche ainée & Impériale.

BRUNON Duc de Saxe. WALPERT Comte de Ringelheim.

THIERRY — Dont deſcendent les C. d'*Oldenbourg*; les Duc de *Holſtein*, les R. de *Danem.*

WITEKIND — Dont deſcendent les Marquis de *Montferrat.*

AMEDE'E — Chef de la Branche des Ducs de *Savoye*, de *Nemours* & de *Carignan.*

Il paroit qu'il y a bien d'autres fautes dans l'Arbre Généalogique de l'Abbé *Ferreri*, qui donne pour père à *Berold*, *Hugues*, qu'il auroit eu de ſon prémier mariage avec *Anne*, fille de *Lupolde* ou *Leopold* Marquis d'*Autriche*; après quoi il donne à cet Empereur, pour ſecond, fils *Otton III.* qu'il auroit eu de *Theophanie*, fille de *Nicephore*, Empereur de Conſtantinople; ce qui eſt combattu par tous les Généalogiſtes, qui prétendent que *Theophanie* a été la prémiére femme d'*Otton II.* qui n'en a eu qu'*Otton III*, & qu'*Anne d'Autriche* ne lui a donné que 4. filles. En un mot on ne trouve pas cet *Hugues* chez les plus exactes Généalogiſtes & il paroit que l'Abbé *Ferreri* ne l'a fourré dans la famille d'*Otton II.* que pour mettre trois ou quatre Empereurs parmi les ayeux de *Berold*, qui, comme le Prince *Eugene*, quoique deſcendu d'une famille très-illuſtre, n'a dû ſon grand nom, ſa réputation & ſes Etats qu'à ſes vertus & à ſa valeur.

Princeſſe avoit été aimé de *Louis XIV*, & qui vouloient trouver des traits de ce Monarque dans ce jeune Prince, qui lui reſſembloit comme à *Henri IV*. J'ai vu le Roi & le Prince, & tous ceux à qui j'ai parlé de cette prétendue reſſemblance, ſont convenus avec moi qu'elle n'avoit été inventée que par des ennemis de notre Héros, pour dénigrer ſa naiſſance. Outre cela les amours du Roi & de *Dona Mancini* ne regardent en aucune maniére la Mère du Prince qui ſe nommoit *Olimpe*, mais ſa ſœur *Dona Maria Mancini*, que le Cardinal éloigna de la Cour, où elle avoit ſelon lui trop de crédit, & c'eſt d'elle qu'on a ces paroles ſi ſpirituelles, ſi tendres & ſi paſſionnées, qu'elle adreſſa au Roi, qui l'avoit conduite juſqu'au Caroſſe, en le quittant, *vous pleurez, Sire, vous êtes Roi, vous m'aimez, & cependant je ſuis malheureux & je pars.* (*a*) La Mère de notre Prince n'a encouru la diſgrace du Roi que pour s'être mêlée dans quelques intrigues de la Cour, ſur-tout dans le Complot de *Madame*, du Comte de *Guiche* & du Marquis de *Vardes* pour informer la Reine des Amours du Roi & de Mlle. *de la Valiere*. Ce complot aiant été découvert, le Roi ne put pardonner à cette Princeſſe, juſqu'à ce qu'il lui eut ordonné de ſortir du Royaume. Cette addition à ce que nous avons dit de la Naiſſance de ce Prince, nous a paru néceſſaire pour juſtifier ſa Mère d'une accuſation injurieuſe à ſa mémoire & qui réjailliroit, en quelque façon, ſur le fils.

Le Duc de *Malborough*, qui eſt le ſecond Héros de cette Hiſtoire avoit 13. ans lorſque le Prince *Eugene de Savoye* vit le jour pour la premiére fois. Le nom de ſa Famille étoit *Churchil* de la Comté de *Devon*. Les Généalogiſtes, qui juſqu'à lui n'avoient pas penſé à rechercher l'origine de ſes Ancêtres, qui étoient conſidérés comme Gentils-hommes, ſe ſont donné des ſoins extraordinaires, pour le faire deſcendre de Parens illuſtres, & de plus loin qu'ils pouvoient, puiſqu'ils trouvent que le Chef de ſa Maiſon vivoit en 1055. ſous *Guillaume* Duc de *Normandie* qui fut depuis *Guillaume le Conquerant*, ſous le nom de *Gitton de Leon*, qui avoit deux fils, dont l'aîné *Richard*, continua la branche de *Leon*, & le cadet *Vandril* qui eut la Seigneurie de *Courcil* en *Poitou*, fut le Chef d'une ſeconde branche qui eſt celle dont eſt ſorti le Duc de *Malborough*. Ces Généalogiſtes ne nous expliquent pas comment le cadet d'un Gentil-homme de *Normandie* partageoit avec ſon aîné les Terres de ſon Père, contre les Loix & la coutume du païs qui veulent qu'elles reſtent au ſeul aîné. Quoiqu'il en ſoit, *Roland de Leon* ſecond fils de *Vandril* continua la branche de *Courcil*

(*a*) Pour *Rome*, où elle épouſa *Laurent Colonne*, Connétable du Royaume de Naples. *Berenice* en quittant *Titus*, lui tint à peu près le même langage :

- - - - Vous m'aimez toujours, ...
Vous êtes Empereur, Seigneur, & vous pleurez,
Adieu, Titus, regnez, je ne vous verrai plus.

cil en *Poitou*, & ſon frère aîné *Roger de Courcil* paſſa en Angleterre avec *Guillaume le Conquerant* en 1066. Ce Prince aïant fait la Conquête de ce Royaume, ne manqua pas de recompenſer les ſervices des Braves qui l'avoient accompagné. *Roger de Leon-Courcil* en obtint des terres dans les Comtés de *Sommers*, de *Dorſet*, de *Wilts* & *Shrop*. Ceci eſt prouvé par les Regîtres de *Doranday*, écrits par *Cambden* & qui ſe trouvent dans la Bibliothéque de *Cotton*. C'eſt ce *Roger* qui eſt le véritable Chef de la Maiſon *Churchil*, nom qu'il a pris d'une des Seigneuries que *Guillaume* lui avoit données, ou plutôt du nom de *Courcil*, qu'il donna à quelqu'unes de ces Terres, & que les Anglois prononcèrent différemment, *Curichil*, *Cheurcil* & *Cherchil*, tous noms corrompus de celui de *Courcil*, dont le Duc a été le dernier des mâles. Son père le Chevalier *Winſthon Churchil* de *Woſthon-Baſſet*, dans la Comté de *Wilts*, né en 1620, épouſa *Elizabeth Dracke*, fille du Chevalier *Jean Dracke d'Aske* dans la Comté de *Devon*, laquelle étoit deſcendue d'une Sœur du célèbre Duc de *Bukkingham*, favori des Rois *Jaques* & *Charles I.* Pendant les guerres civiles il reſta attaché au parti Roïaliſte & par conſéquent il fut expoſé aux perſécutions de *Cromwel* & obligé de ſe réfugier à *Aske*, dans la Maiſon de ſon beau père, où naquit *Jean Churchil* ſon ſecond fils, le 4. Juillet 1650. ainſi que ſon troiſiéme *George Churchil* qui a été Amiral du pavillon blanc, & le Général *Charles Churchil* ſon quatriéme, qui ſont morts ſans poſtérité, l'un en 1710, & l'autre en 1715. Lors du rétabliſſement du Roi *Charles II.* Ce Prince reconnut la fidélité de *Winſton Churchil*, qui avoit été nommé Deputé au Parlement de 1661. par la Commune de *Weymouth*, & le créa Chevalier en 1663. Il eut divers Emplois qu'il remplit avec beaucoup d'honneur & d'aprobation, juſqu'à ſa mort arrivée en 1686. il avoit eu 7. fils, l'aîné & les 3 plus jeunes moururent en bas âge, & 4. filles dont 3. moururent auſſi fort jeunes. Leur ainée *Arabelle*, Damoiſelle d'honneur de la Ducheſſe d'*York* épouſe du Duc frère du Roi, depuis *Jaques II*, plut à ce Prince qui en fit ſa Maîtreſſe & qui en eut *Jaques Fitz-Jametz Ducs de Berwick*, dont la poſterité ſubſiſte en *Eſpagne* & en *France*, & *Henri Fitz-Jametz* Duc d'*Albermale* qui eſt mort en *France* en 1702. J'ai crû devoir faire précéder ces détails Généalogiques, avant d'entrer dans ceux de leur Hiſtoire reſpective, & pour donner plus de jour à ce que nous en avons dit dans le Tome II. de cette Hiſtoire.

Le Duc de *Malborough* aïant déjà 13 ans lorſque le Prince *Eugene* de *Savoye* naquit, il n'eſt pas étonnant qu'il ait été employé avant lui dans le métier des Armes, pour lequel il fit paroître tant d'inclination, dès qu'il eut fini ſes études. Le Roi *Jaques II.* à qui il devoit le commencement de ſa fortune & par conſéquent ſa fortune entiére, car il ſçut profiter adroitement des ſentimens fa-

favorables de ce Prince, qui le nomma Lieutenant Général auſſitôt après ſon avénement au Trône en 1685, & l'envoya en Ambaſſade en *France*, pour notifier à Sa Majeſté Très-*Chrêt.* la mort de *Charles II*, & ſon Couronnement, commiſſion qui faiſoit aſſez connoître juſqu'à quel point il poſſédoit la faveur de ſon Prince.

Le Prince *Eugene* n'obtint un Régiment que ſur la fin de 1684, & ne fut nommé Lieutenant Général qu'à la fin de 1688, emploi que l'Empereur *Leopold* lui conféra en reconnoiſſance des ſervices qu'il lui avoit déja rendus, & pour récompenſer une valeur à laquelle toute ſon armée rendoit témoignage, depuis qu'il s'étoit diſtingué à la levée du Siège de *Vienne*. Nous n'ajoûterons rien à ce que nous avons dit des actions de ces deux Généraux pendant les 15 derniéres années du Siécle XVIIme. & nous reprendrons leur Hiſtoire au commencement du XVIIIme, c'eſt-à-dire, à la guerre qu'occaſionna la ſucceſſion au Trône d'*Eſpague*.

Je vais raconter en abrégé tous les mouvemens que le Roi de *France*, le Roi *Guillaume* & les *Hollandois* ſe donnérent pour prévenir & empêcher que la guerre recommençât en Europe après la mort du Roi d'*Eſpagne*, dont on étoit menacé de plus en plus. Le prémier avoit intérêt que la Monarchie d'*Eſpagne* ne paſſât pas à la Maiſon d'*Autriche* ; celui du Roi *Guillaume* & des *Hollandois* étoit d'empêcher également que ces grands Etats ne tombaſſent pas dans la Maiſon d'*Autriche* ou dans celle de *France*, afin de tenir ces deux Maiſons dans un Equilibre, qui pût aſſurer la tranquilité de l'Europe.

La conduite de *Louis* XIV, depuis la concluſion du Traité de *Ryſwick*, faiſoit ſoupçonner au Roi d'*Angleterre* & à L. H. P. que ce Prince étoit dans le deſſein de s'emparer de l'*Eſpagne*, auſſi-tôt que *Charles II.* auroit les yeux fermés. Ce ſoupçon étoit fondé non ſeulement ſur ce que S. M. Très-*Chrêt.* n'avoit fait aucune réforme dans ſes Troupes, mais encore ſur la diſtribution de ces Troupes dans le Royaume. On avoit aſſemblé à *Compiegne* un Camp de 30. mille Hommes; Camp de parade & de plaiſir, ſous prétexte de faire voir les évolutions militaires, une Bataille, un Siége &c. aux trois Princes, fils de Mr. le Dauphin. Ce Camp étoit à portée de ſe porter vers les *Païs-Bas*, pour s'en aſſûrer; on en forma un autre de 40 mille Hommes dans le voiſinage de *Perpignan*, d'où rien ne les pouvoit empêcher d'entrer en *Eſpagne*; enfin les troupes qui avoient leurs Quartiers dans le *Dauphiné*, la *Provence* & le Bas-*Languedoc*, & qui montoient à 25. mille hommes, pouvoient être raſſemblées en très-peu de tems ſur la frontiére de *Savoye* pour avancer à travers du *Piémont* dans les Etats que l'*Eſpagne* poſſedoit en *Italie*, d'autant plus que *Louis* XIV pouvoit compter ſur le Duc de *Savoye*, dont la fille venoit d'épouſer le fils aîné de Mr. le Dauphin. Si l'on ajoûte à ces circonſtances, qui

en disent déja assez, qu'on n'ignoroit pas les intrigues du Cabinèt de *Versailles* pour gagner les Ministres *Espagnols*, qui avoient le plus de pouvoir sur l'esprit du foible *Charles II*, on sera obligé d'avouer que le Roi *Guillaume* & les *Etats Généraux* s'acquitérent de leur devoir de conservateur & de défenseur de l'Equilibre & de la Liberté de l'Europe, lorsqu'ils travaillèrent à prévenir un coup, qui leur auroit été funeste au-delà de l'imagination, si *Louis* XIV n'avoit trouvé aucune opposition dans l'union des Monarchies de *France* & *d'Espagne*.

Il fallut employer beaucoup d'adresse pour cacher le véritable motif de leurs prémiéres démarches à un Prince aussi fièr que l'étoit *Louis XIV*. & quoique son deslein fut absolument celui que ces deux Puissances avoient deviné, il fut obligé, pour ne pas se trahir lui-même, de feindre & non seulement d'écouter avec une satisfaction apparente la proposition, qui lui fut faite d'un partage de la Monarchie Espagnole, mais même, il s'y prêta avec une espèce d'empressement.

Ces trois Puissances agirent de concert pour éviter tous les maux que la Succession prochaine à cette Monarchie pouvoit attirer. Elles ne trouvérent point de moïens plus sûrs que de consentir que le Roi d'*Espagne* nommât pour son Successeur le Prince Electoral de *Bavière*, qui étoit petit-fils de *Marguerite-Thérese d'Autriche*, seconde Infante d'*Espagne*, fille de *Philippe* IV, & par conséquent sœur puisnée de *Marie-Thérese d'Autriche*, Reine de *France*. Elle avoit épousé l'Empereur *Leopold* en 1651. Ce Prince n'en eut qu'une fille nommée l'*Archiducheſſe Marie-Antoinette*, qui fut mariée à *Maximilien*, Electeur de *Bavière*, & qui n'eut pour enfans qu'un Prince, qui avoit lui seul droit à la Monarchie d'*Espagne*, en supposant que la Renonciation que *Marie-Thérese d'Autriche* avoit faite, eut eu lieu. Mais afin de dédommager Mr. le *Dauphin* des prétentions qu'il formoit sur cette Monarchie, malgré les Renonciations, étant fils de la Reine *Marie-Thérese d'Autriche*, fille aînée de *Philippe IV*, & pour obliger l'Empereur à y consentir, on convint de démembrer quelques Etats de la Monarchie d'*Espagne*, pour en donner une partie à Mr. le *Dauphin*, & l'autre à l'*Archiduc*, second fils de Sa Majesté Imp., qui prétendoit à cette succession, par la même Renonciation de *Marie-Thérese*. Ce fut pour travailler à ce projèt que le Roi *Guillaume* passa en *Hollande*, accompagné du Comte de *Tallard*, Ambassadeur de *France* en *Angleterre*, (qui en avoit la permission & les ordres du Roi son Maitre,) du Comte de *Portland* & de Mr. *Williamson*, Conseiller d'Etat de Sa Maj. *Brit.* Ce Prince se rendit à *Loô* où des Députés des Etats-Généraux se rendoient souvent. L'Electeur de *Bavière*, qui demeuroit à *Bruxelles*, comme Gouverneur Général des *Païs-Bas* pour le Roi d'*Espagne*, y alla *incognitò*. Il y eut plusieurs Conférences, dont le

le réſultat fut le prémier Traité de partage de la Monarchie d'*Eſpagne*, dont je ne marque ici que les principaux Articles.

Le quatriéme portoit, qu'il appartiendroit de la dite Succeſſion à Mr. le *Dauphin*, les Royaumes de *Naples* & de *Sicile*, les Places dépendantes de la Monarchie d'*Eſpagne* ſituées ſur les côtes de *Toſcane*, ou dans les Iſles adjacentes, compriſes ſous le nom de *San-Stephano*, *Porto-Hercole*, *Orbitello*, *Telamone*, *Portolongone*, *Piombino*, la Ville & le Marquiſat de *Final*, la Province de *Guipuſcoa*, de même que les Villes de *Fontarabie*, de *S. Sebaſtien*, ſituées dans cette Province, & ſpécialement le *Port du paſſage*; avec cette reſtriction que s'il y avoit quelques lieux dépendans de la dite Province, qui ſe trouvaſſent ſitués au-delà des *Pyrénées*, ou autres montagnes de *Navarre*, *d'Alava*, ou de *Biſcaye*, du côté d'*Eſpagne*, ils reſteroient à l'*Eſpagne*, & pareillement s'il y avoit quelques lieux dépendans des Provinces ſoumiſes à l'*Eſpagne* en déçà des *Pyrenées*, ou autres montagnes de *Navare*, *d'Alava*, ou de *Biſcaye* du côté de la Province de *Guipuſcoa*, ils reſteroient à la *France*, & que leſdites Montagnes ſeroient partagées entre la *France* & l'*Eſpagne* également: moïennant quoi, le Roi Très-*Chrét.*, tant en ſon nom qu'en celui de Mr. le *Dauphin*, pour ſoi-même & ſes Enfans, ayant donné ſon plein-pouvoir pour cet effèt au Comte de *Tallard*, promettoit de renoncer à ſes droits ſur le reſte de la Succeſſion d'*Eſpagne*.

Par le cinquiéme Article, il étoit ſpécifié que les autres Royaumes, Iſles, Etats, Païs & Places, qui dépendoient de la Monarchie d'*Eſpagne*, à l'exception de ce qui eſt ſpécifié par l'Art. précédent, & qui devoit compoſer la portion de Mr. le *Dauphin*, appartiendroient en toute propriété & poſſeſſion au Prince fils aîné de l'Electeur de *Bavière*, pour en jouïr lui, ſes héritiers & ſucceſſeurs nés & à naître à perpétuïté, deſquels Etats l'Electeur de *Bavière* auroit l'adminiſtration juſqu'à ce que le Prince Electoral fut majeur.

On exceptoit toutes fois par le ſixiéme Article le Duché de *Milan*, que les deux Seigneurs Rois, & les Seigneurs Etats-Généraux, étoient convenus devoir être donné à l'Archiduc *Charles d'Autriche* pour toutes les prétentions que l'Empereur, le Roi des Romains & l'Archiduc pourroient avoir ſur la Succeſſion d'*Eſpagne*, lequel Duché de *Milan*, l'Archiduc auroit en toute propriété & poſſeſſion pour lui, & ſes héritiers nés & à naître.

Moïennant le dit Duché de *Milan*, l'Empereur, le Roi des Romains & l'Archiduc &c. renonceroient lors du décès de Sa Majeſté *Catholique* à tous droits & prétentions ſur la dite Couronne d'*Eſpagne*, & ſur les autres Royaumes, Iſles, Etats, Païs & Places qui en dépendent, & à ce qui compoſe le partage de Mr. le *Dauphin* & celui du Prince Electoral de *Bavière*.

Il étoit marqué par le huitiéme Art., que ce Traité ſeroit com-

muniqué à l'Empereur & à l'Electeur de *Bavière*, par le Roi de la *Grande-Bretagne*, & les Seigneurs *Etats Généraux*, auſſi-tôt après la ſignature, & l'échange des ratifications, & que Sa Majeſté Impériale, le Roi des Romains & ledit Electeur ſeroient invités de l'aprouver, lors du décès de Sa Majeſté *Catholique* ſans Enfans: & l'Archiduc *Charles* & le Prince Electoral dès qu'ils ſeroient majeurs.

Le neuviéme Art. marquoit, que ſi l'Empereur, le Roi des Romains ou l'Electeur de *Bavière* refuſoient d'y entrer, que les deux Seigneurs Rois, & les Seigneurs Etats Généraux empêcheroient le Prince fils ou frère de celui qui refuſeroit de ſouſcrire au Traité, d'entrer en poſſeſſion de ce qui lui étoit aſſigné; & que ſa portion demeureroit comme en ſequeſtre, entre les mains des Vicerois, Gouverneurs & autres Régens qui y commandoient de la part du Roi d'*Eſpagne;* leſquels ne pourroient s'en déſaiſir que du conſentement des deux Seigneurs Rois, & des Seigneurs Etats-Généraux juſqu'à ce qu'il ait agréé ledit Partage, & cette Convention. Et en cas que nonobſtant cela, il voulut prendre poſſeſſion de la part à lui aſſignée, ou de celle des autres, leſdits Seigneurs Rois & leſdits Seigneurs Etats-Généraux, comme auſſi ceux qui ſe contenteroient de leur Partage, en vertu de cette Convention, l'empêcheroient de toutes leurs forces.

Ce Traité fut ſigné le 11. d'Octobre. L'Electeur de *Bavière* l'accepta, au nom du Prince Electoral ſon Fils, & les Rois de *France*, d'*Angleterre*, & les Etats Généraux le ratifiérent. On le communiqua à la Cour de *Vienne*, qui bien loin de l'accepter, le déſaprouva fort, & en fit grand bruit à la Cour de *Madrid.*

Si ce Traité avoit eu ſon exécution, la tranquilité de l'Europe auroit été affermie, de maniére que la mort du Roi d'*Eſpagne* n'auroit donné aucune atteinte à la paix de *Ryſwick.* Mais il fut ſans effèt, non ſeulement parce que l'Empereur refuſa de l'accepter; & que le Roi *Guillaume* & les Etats-Généraux ne ſe mirent pas en état de l'y contraindre, comme ils l'avoient promis au Roi de *France* & à l'Electeur de *Bavière;* mais encore par la mort inopinée du Prince Electoral de *Bavière* qui arriva le 28. de Février 1699.

Ce qui eſt particulier, c'eſt que, pendant qu'on travailloit à ce Traité de Partage, le Roi d'*Eſpagne* avoit fait lui-même un Teſtament en faveur du même Prince qui lui aſſûroit la totalité de cette puiſſante Monarchie. Pendant qu'on régloit le partage de ces Etats, le Duc de *Bavière* n'avoit rien oublié de ſon côté de ce qui pouvoit contribuer à faire valoir les prétentions de ſon fils. Il ne ſe contenta pas ſeulement de mettre les Places, qu'il avoit ſur les frontiéres de la *France*, en meilleur état de défenſe, mais il fit auſſi réparer les fortifications de la Ville de *Luxembourg*, qui, ſelon les apparences, ſeroit la prémiére expoſée aux Impériaux, en

cas

cas que l'Empereur voulût tenter quelque choſe contre les *Païs-Bas*. Il tenoit toujours dans cette Ville ſes meilleures Troupes, ſans y vouloir laiſſer entrer celles de l'Electeur *Palatin*, ſuivant les ordres du Roi *Catholique*, comme nous l'avons dit ailleurs. Il avoit engagé l'Electeur de *Cologne*, ſon frère, à lui donner les ſiennes, & à le ſeconder en cas de beſoin contre ſes Ennemis, quels qu'ils fuſſent. Il entretenoit avec un grand ſoin l'amitié du Roi *Guillaume* & celle des Etats Généraux, & il mettoit tout en uſage pour rendre ſon parti le plus puiſſant & le plus heureux. Il ſavoit déja que le Cardinal *Portocarrero* s'étoit à moitié déclaré pour lui, & qu'il y avoit lieu d'eſpérer que le Comte de *Monterey* ſuivroit bientôt ſon exemple. Ainſi il ſe contenta de cacher ſes deſſeins, & de travailler ſous main & ſans éclat pour les intérêts de ſon Fils.

Il avoit raiſon d'en agir de la ſorte. Le Roi *Catholique* aïant été fort touché du diſcours du Cardinal, en faveur de ſon Neveu le Prince Electoral de *Bavière*, & beaucoup plus encore des Remontrances de ſon Confeſſeur & des autres Eccléſiaſtiques, Créatures du Cardinal; ſe ſouvenant d'ailleurs de la dureté de la Cour de *Vienne*, au ſujèt des Troupes, qu'il lui avoit demandées avec tant d'empreſſement; fit conſulter le plus ſecrétement qu'il put, quelques Membres des Conſeils & Chambre de *Caſtille*, qui étoient très-ſavans dans le Droit commun & municipal de ſes Roïaumes, & fort au fait des prétentions des deux Maiſons d'*Autriche* & de *Bavière*; car pour ce qui étoit de celles de la Maiſon de *Bourbon*, on ne doutoit pas qu'elles ne fuſſent injuſtes & chimériques. La réponſe de ces hommes éclairés donna occaſion au Cardinal d'avoir preſque continuellement des Conférences particuliéres avec Sa Maj. *Catholique*. Ce Prélat lui aïant fait voir le jugement que *Léonard Pépoli* avoit porté ſur les Droits du Prince Electoral, à qui on ne pouvoit objecter que l'impuiſſance de maintenir la juſtice de ſa cauſe; & lui aïant repréſenté que les prémiers Juriſconſultes de *Salamanque*, & d'*Alcala*, étoient auſſi de ce ſentiment-là, détermina à la fin le Roi à déclarer par un Teſtament cacheté, le Prince Electoral de *Bavière* Succeſſeur légitime & Héritier univerſel de la Monarchie. Ce Teſtament portoit en même tems, que la Reine & les Miniſtres qu'il y nommoit, ſeroient chargés de la Régence, pendant la Minorité de ce Prince, ſuivant l'intention du Roi *Philippe IV* ſon Père; & que l'Electeur de *Bavière* auroit, ſa vie durant, le Gouvernement des *Païs-Bas*, en qualité de Vicaire-Général.

Ce Teſtament, par les ſoins du Cardinal, fut fait avec un très-grand ſecrèt. Le Roi fit donc aſſembler extraordinairement ſon Conſeil d'Etat, où les Députés du Roïaume en *Cortes*, dont l'Aſſemblée ſe tient toujours à *Madrid*, furent appellés auſſi-bien que tous les autres Préſidens des Tribunaux Souverains de la Mo-

narchie, qui n'étoient pas Conſeillers d'Etat, & il s'y rendit en perſonne. Il leur fit un diſcours fort touchant : il leur dit entre autres choſes, „ Que, quoiqu'il ſe trouvât, graces à Dieu, dans „ une parfaite ſanté & dans un âge, où il pouvoit encore eſpé- „ rer une poſtérité nombreuſe, ſon amour pour ſes Peuples, qu'il „ regardoit comme ſes Enfans, & l'incertitude des choſes humai- „ nes, l'obligeoient de prévenir les malheurs, qui menaçoient „ toute la Chrêtienté, s'il arrivoit que Dieu, par une mort im- „ prévûë, le retirât de ce monde, ſans qu'il eût déclaré ſon Suc- „ ceſſeur. Voici, ajoûta-t-il, en montrant le Teſtament, ma der- „ niére volonté. Il vous aprendra, après ma mort, quel eſt le „ Prince que je vous ai deſtiné. J'ai crû devoir me ſervir de cet- „ te précaution, pour empêcher, au moins pendant ma vie, les „ déſordres que ce choix pouroit cauſer. J'eſpére de la miſéri- „ corde de Dieu, qu'il voudra bien prolonger mes jours, juſ- „ qu'à ce que j'aïe pris les meſures convenables, pour mettre mes „ Roïaumes en état de ne point aprehender le reſſentiment des „ autres Prétendans à la Succeſſion. Je prens ſa divine Majeſté à „ témoin, que je n'ai ſuivi dans ce choix que le mouvement de „ ma Conſcience, & les règles de la juſtice. J'eſpére de votre „ zèle pour le bien de mes Peuples, & de votre fidélité envers „ votre Roi, que vous voudrez bien m'aider de vos conſeils, & „ vous apliquer avec ſoin à la ſûreté de mes Provinces." Il or- donna enſuite à tous ceux qui étoient préſens, de ſigner le Teſ- tament, & le laiſſa entre les mains de ſon Sécrétaire des Dépê- ches Générales.

Le Marquis d'*Harcourt* reçut, bientôt après, cette nouvelle. Mr. *Urraca* la lui écrivit, le Comte de *Monterey* étant pour-lors ab- ſent de *Madrid*. Il dépêcha ſur le champ un de ſes Domeſtiques à *Verſailles*, pour faire part au Roi de cet événement, d'autant plus ineſpéré que le Roi *Cath.* paroiſſoit pour-lors ſe porter mieux que jamais, & que, depuis peu, il avoit recommencé à gouverner par lui-même. Il fit partir le lendemain un autre Exprès, avec un détail plus circonſtancié de tout ce qui s'étoit paſſé, & en at- tendant que le Roi, ſon Maître, lui eut envoïé de nouvelles inſ- tructions, il fit courir le bruit qu'il étoit incommodé d'une op- preſſion de poitrine ; ce qui étoit d'autant moins ſuſpect, que tout le monde ſavoit qu'il en étoit ſouvent attaqué ; & pendant tout ce tems-là il ne laiſſa entrer dans ſa chambre que ceux qui étoient dans ſa confidence.

Quoique le Roi, en dépoſant ſon Teſtament, ne ſe fût point expliqué ſur le choix qu'il avoit fait, toute la Cour ne laiſſa pour- tant pas que de ſe perſuader d'abord, qu'il étoit tombé ſur le Prince Electoral. Toute la Nobleſſe & tous les *Eſpagnols* en é- toient de même convaincus. Ce bruit ne tarda pas à ſe répandre dans toutes les Cours Etrangéres, & donna lieu à un nombre infini de réflexions ſur cet événement. La

La ſurpriſe de l'*Amirante* de *Caſtille* & de tout ſon parti fut extrême, parce que le Roi n'avoit point paru d'abord diſpoſé à cette démarche, non pas même dans un tems, où le mauvais état de ſa ſanté ſembloit le demander. Il étoit ſur-tout étonné que Sa Maj. ne lui eût point communiqué cette réſolution, & il comprit bientôt que la déciſion du Roi ne devoit pas être favorable à la Maiſon d'*Autriche*. Cependant, comme ce Prince n'en avoit point fait part non plus au Comte d'*Oropeſa*, qui avoit été regardé juſqu'alors de toute la Cour comme le Chèf du parti *Bavarois*, l'*Amirante* ne pouvoit pas juger ſi Sa Maj. s'étoit déclarée pour la Maiſon de *Bavière*. Il eſt vrai que les entretiens ſecrèts du Roi avec le Cardinal *Portocarrero*, & avec les Créatures de ce Prélat, qu'il ſavoit n'être pas porté pour la Maiſon de *Bourbon*, lui firent ſoupçonner que le Prince Electoral pouvoit bien y avoir bonne part; mais il ne comprenoit pas pourquoi on en avoit fait un ſecrèt au Comte d'*Oropeſa*.

Dans cette incertitude, ce Seigneur apréhendoit quelquefois que la *France* ne fût le parti favoriſé. Il étoit cependant perſuadé que le Roi n'avoit jamais été porté pour la Maiſon de *Bourbon*, & qu'il avoit toujours ſoutenu que les Renonciations de ſa Tante & de ſa Sœur étoient inconteſtables. Il ne croïoit pas que le bruit, qui avoit couru d'un Traité de Partage, eut engagé ce Prince à ſe déclarer en faveur de la *France*. Il ſavoit que la Conſcience de Sa Maj. étoit ſi délicate & ſi ſcrupuleuſe, qu'Elle étoit capable de hazarder la perte de ſa Couronne, & même celle de ſa vie, plutôt que de faire quelque tort aux deux autres Concurrens à la Succeſſion, de laquelle il n'y avoit que des Deſcendans des Princeſſes, dont on a parlé ci-deſſus, qui duſſent être exclus.

Quoique le changement de la plupart des Seigneurs de la Cour, de la Nobleſſe du ſecond Ordre, & de preſque tout le Peuple en faveur de la Nation *Françoiſe*, eut de quoi l'étonner, il ne le conſidéroit que comme un effet des libéralités & des civilités du Marquis d'*Harcourt*, de la politeſſe & de la modération de tous ceux de la même Nation, qui étoient à ſa ſuite; mais il ne pouvoit pas s'imaginer que leur affection allât juſqu'à vouloir être gouvernés par un Prince *François* & élevé par *Louis XIV*, qui, dès le commencement de ſon Règne, ſembloit avoir voulu anéantir la Nobleſſe, détruire l'autorité des Parlemens, le pouvoir des Princes de ſon Sang, & les libertés des Villes, & accabler ſes Sujèts par des taxes extraordinaires, & des impôts exceſſifs, pour les mettre par-là hors d'état de pouvoir s'affranchir de ſon Gouvernement deſpotique; outre qu'il ne connoiſſoit aucun Miniſtre, qui eut oſé ſoutenir les prétentions de la *France* ſur la Couronne, le Comte de *Monterey* aïant toujours ſi bien déguiſé ſes ſentimens, qu'il n'avoit été regardé, juſqu'alors, que comme le Chèf des Miniſtres neutres, qui ne prenoient aucun parti, & qui

dans les Conſeils, penchoient tantôt du côté de l'*Archiduc*, & tantôt du côté du Prince de *Bavière*.

L'*Amirante* s'ouvrit entiérement au Cardinal de *Cordouë* & au Comte d'*Aguilar*, qui étoient ceux auprès deſquels il avoit le plus de crédit. L'un & l'autre ne pouvoient croire, que le Roi eût voulu manquer à ſes engagemens & à ſes promeſſes, à l'égard de l'Empereur. Cependant, quand ils conſidérérent les précautions du Roi, l'indifférence de la Reine, les mouvemens que l'Ambaſſadeur de *France*, & la Marquiſe ſon Epouſe s'étoient donnés en public & en particulier, & enfin l'ambition démeſurée de la Comteſſe *Perlips*, ils convinrent tous qu'il y avoit quelque changement dans les Affaires. Ils réſolurent donc de s'appliquer, avec tous les ſoins & la prudence poſſibles, à le découvrir, & à en empêcher enſuite l'exécution, & ils jugérent à propos en même tems, de communiquer leurs ſoupçons au Comte d'*Oropeſa*, & de tâcher à l'engager à s'unir étroitement avec eux.

Le Comte d'*Oropeſa* entretenoit toujours une bonne intelligence avec l'*Amirante*, & même ils paroiſſoient être grands amis; mais comme l'*Amirante* ſavoit que le Comte ne s'étoit engagé dans le parti de la Maiſon d'*Autriche*, que pour s'opoſer aux mouvemens de la *France*, ſans pour cela abandonner les intérêts du Prince Electoral, qu'il ſoutiendroit toujours, à moins qu'il ne reconnut que ce Prince n'étoit pas le légitime Succeſſeur de la Couronne, il s'excuſa de lui en parler davantage. Le Comte d'*Aguilar* étoit le Sujèt qui pouvoit le mieux convenir à l'*Amirante*, par l'adreſſe admirable, qu'il avoit à conduire une affaire épineuſe; mais il n'y avoit entr'eux aucune liaiſon. Ils avoient même eu enſemble quelques différends, la derniére fois que le Comte d'*Oropeſa* avoit été Préſident de *Caſtille*. C'eſt pourquoi le Cardinal de *Cordouë*, comptant ſur l'ancienne & ſincére amitié, qu'il avoit toujours entretenuë avec ce Miniſtre, prit ſur ſoi cette commiſſion. Enfin, après bien des conférences, on décida que l'*Amirante* en parleroit au Roi, en feignant de croire que l'*Archiduc* étoit le Prince favoriſé; que le Comte d'*Aguilar* travailleroit à gagner la confidence de la Comteſſe *Perlips*, pour tâcher de ſavoir d'elle, ſi elle n'avoit pas prêté la main aux intrigues de l'Ambaſſadeur de *France*, & de découvrir s'il n'y avoit rien dans le Teſtament du Roi qui pût autoriſer leurs ſoupçons. Le Cardinal ne ſe chargea pas ſeulement de gagner le Comte d'*Oropeſa*; il promit encore d'obſerver de plus près le Marquis d'*Harcourt*, & de ſe ſervir du pouvoir, que la qualité de ſon Commiſſaire lui avoit donné ſur l'eſprit de ce Miniſtre, pour examiner ſi la Reine s'étoit déclarée en faveur de la *France*.

Le Roi alloit preſque tous les jours prendre le divertiſſement de la promenade & de la chaſſe, & ſouvent dans ces parties il étoit accompagné de la Reine. Un jour qu'il voulut aller voir le Cou-

Couvent des Capucins, qui eſt proche du *Pardo*, Maiſon Roïale de plaiſance à une lieuë de *Madrid*, la Reine ſe diſpenſa de ſuivre ce Prince, ſous prétexte qu'elle étoit indiſpoſée. L'*Amirante* qui étoit grand Ecuïer, prit ſa place dans le Caroſſe du Roi; l'occaſion ne pouvoit lui être plus favorable. Le Roi lui demanda ce que Mr. de *Quiros* lui avoit écrit des Négociations, & des Voïages du Comte de *Tallard*. L'*Amirante* lui répondit, „ qu'il „ y avoit toujours lieu de craindre qu'il n'y eut quelque nouveau „ Traité entre la *France* & les Puiſſances Maritimes, ou pour „ maintenir le démembrement de la Monarchie, ou pour em- „ pêcher unanimement, que Sa Maj. ne déclarât l'*Archiduc* ſon „ Succeſſeur, ſuivant les mouvemens de ſon Sang, de ſon incli- „ nation, de ſa conſcience, & les règles de la juſtice; quoique „ pourtant il parût, que les Etats-Généraux n'étoient pas trop „ portés à leur prêter la main dans cette entrepriſe." Soit que le Roi ne ſe ſouciât pas d'en ſavoir davantage, ſoit qu'il eut découvert le deſſein de l'*Amirante*, Sa Maj. changea d'abord de diſcours, & comme il alloit continuer, Elle lui défendit expreſſément d'en parler davantage. Ainſi l'*Amirante* fut pris pour Dupe.

Quelques Hiſtoriens Etrangers & même quelques Sujèts de la Maiſon d'*Autriche* ont donné au Public une idée fort déſavantageuſe de l'eſprit & de la capacité du Roi *Charles II.*, & comme il y a peu de gens qui s'attachent à connoitre la vérité, le bruit couroit par toute l'Europe que ce Prince n'avoit ni fermeté ni jugement. Il y en a eu même qui ont été aſſez prévenus contre lui pour douter s'il ſavoit lire, que dis-je? s'il ſavoit même écrire ſon nom. Il eſt vrai qu'il n'avoit pas eu une éducation fort relevée, parce qu'on avoit toujours eu égard à la délicateſſe de ſon tempérament, & aux fréquentes indiſpoſitions, dont il avoit été attaqué dans ſa jeuneſſe; outre que dès l'enfance, il s'étoit vu orphelin, & ſous la tutelle d'une Mère qui, craignant de le perdre, vouloit qu'on ne l'entretînt que de choſes, qui puſſent le divertir & lui inſpirer de la gaïeté. On ne lui fit donc point étudier toutes ces matiéres ſérieuſes, capables de polir l'eſprit d'un jeune Prince, & on l'éleva dans l'ignorance de la plupart des Maximes, qui peuvent ſervir à rendre un Gouvernement heureux. Ce jeune Monarque fut la victime des animoſités de ceux qui vouloient avoir toute l'autorité dans la Régence. Il ſe vit enlevé & conduit hors de ſon Palais, ſéparé & éloigné de ſa Mère, qu'il aimoit avec toute la tendreſſe poſſible, & des autres perſonnes qu'il chériſſoit. Il ſe vit enfin entre les mains d'un Frère bâtard, qu'il ne connoiſſoit preſque point, & qui, abuſant de ſon nom & de ſon pouvoir, avoit relégué ſa Mère à *Tolède*, ſans vouloir le ramener dans ſon Palais, avant que cette malheureuſe Princeſſe en fut partie, & après avoir éxilé tous ceux qui étoient les plus aimés de ce jeune Prince. Don *Juan d'Autriche*, voulant conſerver

toute ſa vie la puiſſance Roïale, & n'en laiſſer que le nom à ſon frère, qui étoit pourtant ſon Maître & ſon Roi, fit tout ſon poſſible pour l'entretenir dans l'ignorance, & pour augmenter en lui l'averſion, que tous les Enfans ont naturellement pour le travail. Il écarta ſoigneuſement de la Cour tous ceux qui pouvoient donner quelques conſeils au Roi, & les perſonnes que la Reine-Mère avoit deſtinées pour ſon Education & pour l'inſtruire dans les ſciences néceſſaires à un Monarque. Et même après qu'il eut atteint un âge, où on lui deſtinoit une Epouſe, Don *Juan d'Autriche*, par politique & par les conſeils de ceux dont la fortune dépendoit abſolument de la ſienne, lui déroboit encore la connoiſſance de toutes les affaires, ſous le ſpécieux prétexte de vouloir le délivrer de l'embarras du Gouvernement.

Il eſt vrai que cette eſpèce d'indolence du Roi continua après la mort de Don *Juan*, & après ſon Mariage avec *Marie-Louiſe de Bourbon*, fille du Duc d'*Orléans*, Frère unique du Roi *Très-Chrêtien*. Malgré tout cela, il eſt certain qu'il avoit l'eſprit aſſez vif, & que ſi on lui avoit donné une bonne & ſolide éducation, il auroit paſſé pour un génie ſupérieur. Ses lumières, qui ne partoient que de la ſimple Nature, étoient ſi grandes, que ſi ceux qui avoient l'honneur de l'approcher, n'avoient pas ſû de quelle maniére il avoit été élevé, ils ſe ſeroient imaginés, qu'on auroit pris dans ſa jeuneſſe beaucoup de ſoin de l'inſtruire. Les Ambaſſadeurs, & les Miniſtres des autres Puiſſances étoient étonnés, lorſqu'ils comparoient ſes réponſes avec ſon éducation & avec le peu de lumiéres, qu'il avoit ſur les choſes, dont la connoiſſance eſt ſi avantageuſe aux Souverains.

La ſeule choſe, qu'on pût juſtement lui reprocher, étoit ſon irréſolution pendant les dernières années de ſa vie ; mais ſes lumiéres ſeules lui avoient apris de quelle importance il étoit de diſſimuler à propos. Il le fit ſouvent, ſurtout dans l'affaire de la Succeſſion, & particuliérement lorſque, pour éluder les deſſeins de l'*Amirante*, il changea tout d'un coup de diſcours, de peur qu'un mot échapé par hazard, ne trahît un ſecrèt qu'il prétendoit cacher.

Le Cardinal de *Cordoue*, ni le Comte d'*Aguilar* ne purent non plus rien découvrir ; mais ce Prélat, aïant entretenu le Comte d'*Oropeſa* touchant leurs ſoupçons, le pria de s'attacher au Parti de l'*Archiduc*, & d'emploïer ſon crédit, pour détruire celui de la *France*. Il lui promit au nom de l'*Amirante*, du Comte d'*Aguilar*, & en ſon propre nom, de lui déférer en tout, & de faire tout ce qu'il jugeroit le plus convenable, pour le ſoûtien d'une Cauſe ſi juſte & dont le bon ſuccès ne pouvoit être que très-avantageux à leur patrie.

Le Comte lui répondit ; „ qu'il le prioit d'être tranquille là-
„ deſſus ; que la *France* n'étoit pas en état d'eſpérer que le Roi
„ eut

„ eut quelque égard à ſes prétentions, & qu'il ne lui reviendroit „ rien de la Succeſſion, à moins qu'elle ne l'acquît par ſon droit „ ordinaire, c'eſt-à-dire, par la force & la violence; qu'il avoit „ crû juſqu'alors que la réſolution du Roi étoit l'effet des conſeils „ de l'*Amirante*, & que par conſéquent l'*Archiduc* avoit été déclaré Succeſſeur; mais qu'il étoit ſurpris d'aprendre que ce Miniſtre „ n'y avoit eu aucune part, qu'il l'étoit d'autant plus que le Roi „ lui avoit auſſi caché cette réſolution, ce qui lui avoit fait perdre l'eſpérance de pouvoir avancer les affaires du Prince Electoral; qu'ainſi, comme il étoit perſuadé que le Roi ne nommeroit jamais pour ſon Succeſſeur un Prince *François*, & qu'il „ n'avoit point de raiſon de douter que Sa Maj. n'eut fait part de „ ſa déciſion à l'*Amirante* de *Caſtille*, le plus zélé des partiſans „ de la Maiſon d'*Autriche*, ſi elle avoit été favorable à l'*Archiduc*, „ il commençoit à ajoûter foi aux bruits qui couroient, que le „ Roi avoit rendu juſtice aux droits de ſon Neveu le Prince de „ *Bavière*; que ce ne pouvoit être qu'un coup du Cardinal Archevêque de *Tolède*; que les Conférences particuliéres, qu'il avoit euës ſi ſouvent avec Sa Maj., donnoient lieu à cette conjecture; que le Cardinal avoit pluſieurs fois entretenu le Marquis de *Manzera*, & les autres Miniſtres du Parti *Bavarois*, „ ſans jamais lui en avoir parlé; qu'il étoit aiſé de voir, qu'il „ n'y avoit que la trop grande liaiſon, qu'on croïoit qu'il avoit „ avec l'*Amirante* & le Parti d'*Autriche*, qui eût pû donner lieu „ à la défiance du Cardinal pour lui, & au miſtère que ceux de „ ſon Parti avoient affecté de lui faire de ces Conférences; que „ d'ailleurs, il y avoit toute apparence que le Cardinal en vouloit „ avoir tout l'honneur en ſe mettant à la tête du Parti; que ſi „ l'affaire s'étoit ainſi paſſée, il en avoit toute la ſatisfaction imaginable; que l'*Amirante* ſavoit fort bien qu'il ne s'étoit jetté „ dans le parti *Autrichien*, que pour s'oppoſer aux intrigues de „ la *France*, ſans s'obliger à être contraire aux intérêts du Prince de *Bavière*; qu'il ſoutiendroit ce qu'il avoit commencé, & „ qu'il le promettoit non ſeulement à l'*Amirante*, mais à Son „ Em., au Comte d'*Aguilar* & à tout le Parti.

Pendant que l'incertitude, où étoient les Miniſtres de Sa Maj. *Cath.*, excitoit entr'eux cette eſpèce de fermentation, les Puiſſances Maritimes travailloient à fixer cette importante affaire de la Succeſſion, & pour cet effet à ſe mettre en état de ne pas ſouffrir qu'elle fut en proïe à la force & à la violence; c'eſt pourquoi le Roi *Guillaume* hâta ſon départ pour ſe rendre en *Angleterre*, avant que la Chambre des Communes eut pris ſes meſures pour faire éxécuter la réforme qu'elle avoit projettée. Dès le lendemain de ſon arrivée, il ſe rendit en habit de Cérémonie au Parlement pour en faire l'ouverture. Il y retourna trois jours après, & dit aux deux Chambres; „ qu'il croïoit qu'elles ne s'étoient aſſemblées

„ que dans une ferme réſolution de pourvoir à tout ce qui étoit „ néceſſaire à la ſûreté, à l'honneur, & à la proſpérité du Ro- „ ïaume; Que comme il ſavoit que le Roïaume ne pouvoit ni ſe „ maintenir dans cette ſûreté, ni conſerver le crédit qu'il s'é- „ toit acquis chez les Puiſſances de l'Europe, ſans avoir des for- „ ces ſuffiſantes par Mer & par Terre, il étoit d'avis que l'on les „ conſervât." Mais ſa Harangue & les meſures particuliéres, qu'il prit avec les Membres les plus diſtingués des deux Chambres, n'eurent pas l'effet qu'il en attendoit. Jamais les *Anglois* ne s'opoſérent avec tant de rigueur à leur Prince, qu'ils le firent alors. Ils continuérent leurs débats pour & contre la réforme des Troupes, & ils ne voulurent entendre parler des ſubſides, que lorſque la réforme fut entiérement réſoluë. Ainſi les diſputes ne ceſſérent, que, lorſque la Chambre, aïant entendu le raport du grand Commité, conclut; „ Que les Troupes de terre ſeroient „ réduites à dix-neuf mille hommes, ſavoir ſept mille à la ſolde „ d'*Angleterre*, & douze mille à celle d'*Irlande*, & que toutes „ les autres au-deſſus de ce nombre, y compris les Officiers avec „ & ſans commiſſion, ſeroient inceſſamment païées & congé- „ diées, & que ce ſeroit particuliérement ceux qui ne ſeroient „ pas Sujèts naturels de la *Grande-Bretagne* qui ſeroient caſſés.

Pluſieurs Membres trouvérent cette réſolution-là très-dure, parce qu'il ſembloit par-là, qu'on voulut obliger le Roi à faire ſortir du Roïaume les Gardes Hollandoiſes tant à pié qu'à cheval. Ils firent leurs remontrances là-deſſus, avec beaucoup de chaleur, mais ce fut inutilement, & la Chambre perſiſta toujours dans un deſſein, qu'elle diſoit être conforme aux priviléges de la Nation.

Le Roi juſtement étonné de ce procédé & de ce que l'opiniâtreté des Communes alloit juſques à l'obliger de donner ſon conſentement à cet Acte, ſe rendit à la Chambre des Pairs, où il fit apeller les Communes; & aïant enfin aprouvé leur réſolution, il leur dit; „ Qu'il étoit venu paſſer le Bil qui congédioit l'Ar- „ mée, ſi-tôt qu'il avoit ſû qu'il étoit prêt; que, quoique dans „ la ſituation où étoient pour lors les affaires, il parût fort dan- „ gereux de réformer un ſi grand nombre de Troupes, & qu'il „ eut lieu de ſe plaindre qu'on n'avoit pas eu aſſez d'égard pour „ lui, en l'obligeant de ſe défaire de ces mêmes Gardes qui les a- „ voient défendus avec lui, & qui l'avoient toujours accompa- „ gné dans toutes les Actions, où il s'étoit trouvé engagé, il ai- „ moit mieux conſentir néanmoins à ce qu'ils demandoient, par- „ ce qu'il étoit perſuadé qu'il ne pouvoit rien y avoir de ſi fu- „ neſte à l'*Angleterre*, que la diviſion entre lui & ſes Sujèts, à „ laquelle cependant on ne devoit pas s'attendre, après ce qu'il „ avoit fait pour leur aſſûrer la jouiſſance de leurs Libertés & de „ leurs Priviléges; que c'étoit-là la ſeule raiſon, qui l'avoit fait ré-

„ ſou-

„ ſoudre à paſſer le Bill en queſtion ; mais que pour s'acquitter non
„ ſeulement des devoirs, que le Trône exigeoit de lui, mais
„ auſſi pour ſa propre ſatisfaction, & afin qu'on ne pût pas s'en
„ prendre à lui, s'il en arrivoit quelques ſuites fâcheuſes, il é-
„ toit obligé de leur dire, qu'il croïoit qu'on laiſſoit la Nation
„ trop expoſée; qu'ainſi c'étoit à préſent à eux à mettre le Ro-
„ yaume en état de conſerver la paix que Dieu lui avoit accordée.

Ce diſcours plein de ſageſſe & de modération, fit impreſſion ſur pluſieurs Membres du Parlement. La plupart conſentirent à laiſſer au Roi ſes Gardes, pour éviter le reproche honteux, qu'on auroit pû leur faire, d'avoir injurieuſement congédié ceux qui avoient combattu avec tant d'ardeur, pour conſerver les Libertés, les Droits & les Priviléges de la Nation, & qui étoient accourus ſi promptement au ſecours. Mais l'autre partie de la Chambre, quoiqu'inférieure de 17. voix, s'étant unie à pluſieurs Membres, qui ne s'étoient pas trouvés à cette Aſſemblée, proteſta hautement contre tout ce que les autres avoient réſolu. Ainſi le Roi ſe trouva dans la néceſſité d'ordonner à ſes Gardes de ne plus faire aucune fonction, & de ſe préparer à repaſſer en *Hollande*, où il leur promit qu'ils trouveroient des effets de la reconnoiſſance, qu'il avoit de leur bravoure & de leur zèle.

En effet, l'empreſſement qu'il fit voir en cette occaſion, pour maintenir un nombre conſidérable de troupes réglées en *Angleterre;* les ſoins, qu'en qualité de *Stadhouder*, il ſe donna pendant ſon ſéjour en *Hollande*, pour mettre ces Provinces en état de pouvoir ſoutenir une guerre, marquoient viſiblement que ſon intention, en conſentant au Traité de Partage, n'avoit été que d'empêcher une Guerre prochaine, ſi la *France* perſiſtoit dans la réſolution, où elle étoit, de faire valoir les Droits du *Dauphin*; & qu'il penſoit que les *Eſpagnols*, ſelon toutes les aparences, ne ſeroient jamais capables de réſiſter ni aux artifices des Miniſtres *François*, ni au nombre prodigieux de Troupes & de Vaiſſeaux qui étoient dans leur voiſinage & dans leurs Ports; & que par cette raiſon il lui étoit néceſſaire auſſi-bien qu'aux Etats-Généraux, de ſe tenir puiſſamment armés, pour empêcher que la *France* ne profitât de la foibleſſe du Roi *Catholique* & du déſeſpoir des *Eſpagnols*, & ne ſe rendît maîtreſſe, par la force, d'une ſucceſſion ſur laquelle, ſuivant les Renonciations des deux Reines de *France* & les autres Actes autentiques, elle ne pouvoit avoir aucun droit légitime.

Ce fut auſſi là le ſentiment de Mr. *Heinſius*, Penſionnaire de *Hollande*; & il eſt très-probable que ſi *Charles II.* avoit fait, avant le prémier Traité de Partage, ce qu'il fit après; c'eſt-à-dire, qu'il eût déclaré ſolemnellement, par ſon Teſtament, le Prince qui lui devoit ſuccéder, en éxigeant du Roi *Guillaume* & des Etats-Généraux des *Provinces-Unies*, qu'ils s'engageaſſent à le ſoutenir; ni le Roi *Guillaume*, ni les Etats-Généraux, n'auroient jamais

conſenti aux propoſitions faites par la Cour de *France* au ſujèt du Partage ; mais qu'au contraire, ils ſe ſeroient oppoſés de toutes leurs forces aux Entrepriſes, qu'elle auroit voulu faire contre l'*Eſpagne*. Ainſi ces deux Puiſſances, voïant l'irréſolution du Roi *Catholique*, la déſunion des Miniſtres *Eſpagnols*, & prévoïant les deſſeins de *Louis XIV.*, crurent qu'il étoit néceſſaire de prévenir les ſuites funeſtes de la mort du Roi d'*Eſpagne*, & de l'embraſement, dont toute l'Europe étoit menacée, en étoufant de bonne heure le feu qui le devoit produire.

Les trois Puiſſances, qui avoient travaillé à ce Traité, voïant qu'il étoit devenu inutile par la mort du Prince de *Bavière*, penſérent à prendre de nouvelles meſures pour le deſſein qu'elles s'étoient propoſé. Le Roi de *France*, pour mieux venir à ſon but & donner le change à ceux qui s'intéreſſoient dans l'affaire de la Succeſſion, feignit de donner dans leur ſentiment, que la paix ne pouroit durer longtems, ſi l'on ne régloit cette affaire avant la mort du Roi *Catholique*, & ſi l'on ne faiſoit un partage, plus facile préſentement, puiſqu'il n'y avoit que deux Prétendans, l'*Archiduc* & Mr. le *Dauphin*. Le Comte de *Tallard*, Ambaſſadeur auprès du Roi d'*Angleterre*, lui en parla dans ce ſens-là & il ne le trouva pas éloigné de s'y prêter. Ainſi ce Miniſtre dreſſa un plan de ce Partage, qu'il communiqua d'abord aux Marquis de *Torci* & de *Pompone*, Miniſtres d'Etat, qui le préſentérent au Roi. On tint à *Verſailles* diverſes Conférences ſecrètes, ſur une affaire ſi ſérieuſe & ſi importante, qui devoit mettre ce Prince en poſſeſſion de toute la Monarchie d'*Eſpagne*. On avoit tant fait la Guerre pour ſoutenir les Droits que la Couronne de *France* prétendoit avoir à cette Succeſſion, qu'on crut que le Comte de *Tallard* avoit été inſpiré divinement, pour imaginer un Traité, qui alloit faire donner dans le panneau tous les Princes de l'Europe ſans éfuſion de ſang. Ce Traité aïant été aprouvé par le Roi & ſes Miniſtres, on en fit l'ouverture au Comte de *Jerſei*, qui avoit ſuccedé à Mylord *Portland*, Ambaſſadeur d'*Angleterre* à la Cour de *France*, peu après la Paix de *Ryswick*. Le Roi témoigna au Miniſtre *Anglois* dans une Audience ſecrète, „ que comme la „ Paix venoit de le reconcilier avec le Roi, ſon Maître, il n'avoit „ rien plus à cœur que la recherche des moïens, qui pouvoient „ contribuer à rendre cette Paix durable ; qu'il ne doutoit point „ que le Roi d'*Angleterre* ne fût dans les mêmes ſentimens ; que „ cependant ſi le Roi d'*Eſpagne* venoit à mourir, les droits que „ le *Dauphin* avoit ſur la Succeſſion de ce Monarque, l'engage„ roient indiſpenſablement à reprendre les armes ; qu'il lui décla„ roit en confiance, que ſi le Roi d'*Angleterre* vouloit donner „ les mains à un nouveau Traité, dont on lui communiqueroit „ le projèt, l'on aſſureroit la Paix pour toujours.

Après cette ouverture, le Comte de *Jerſei* eut pluſieurs Conférences

férences avec les Marquis de *Pompone* & de *Torci*, & en aïant informé le Roi, ſon Maître, ce Prince donna les mains au Traité, & l'agréa enſuite des Négociations du Comte de *Tallard* auprès de ſa perſonne, & de celles du Comte de *Briord* auprès des Etats-Généraux. Ce ne fut pas ſans peine que ces deux Puiſſances conſentirent à un Traité de cette nature, ſur-tout les Etats-Généraux y firent paroître beaucoup d'éloignement. Le Traité demeura plus de ſix mois ſur le bureau, ſans qu'on pût ſe réſoudre à le ſigner; & ce ne fut qu'aux preſſantes inſtances du Roi *Guillaume* qu'on y donna enfin les mains, pour déférer à ce que ce Prince déſiroit. On lui en remontra plus d'une fois les inconvéniens, mais Sa Maj. *Britannique*, qui craignoit, que les Provinces-Unies ne devinſſent après ſa mort la proïe des *François*, crut les garantir par-là de leur ruïne. Elle voulut, comme par un preſſentiment de l'avenir, embraſſer tous les moïens de prévenir une nouvelle guerre; & n'eut en cela d'autre intention que de mettre la *France* dans ſon tort, en ſignant un Traité que cette Couronne propoſoit, comme l'unique voïe de terminer les différends que la mort du Roi *Catholique* pouroit cauſer. C'eſt du moins le témoignage qu'en a rendu une perſonne digne de foi, que ſon rang & ſa capacité avoient fait emploïer dans cette Négociation.

Le Roi *Guillaume* repaſſa en *Hollande* dans le mois de Septembre, pour conférer ſecrétement avec les Etats-Généraux, & les Ambaſſadeurs des Puiſſances qui pouvoient concourir au Projèt qu'on méditoit. Il voulut être inſtruit par lui-même de l'état & du nombre des Troupes *Hollandoiſes*. Il les fit camper près d'*Arnhem*, où il en fit la revûë le 8. de Septembre. Il ſe rendit le lendemain à *Loô*, & en partit le 30. pour *Zell*. Il arriva le 8 d'Octobre à une maiſon de chaſſe du Duc de *Zell* appellée *Goor*. Il s'y fit une partie de chaſſe, où ſe trouvérent quelques Princes d'*Allemagne*, avec leſquels il conféra.

Ce Prince aïant pris toutes les précautions néceſſaires aux deſſeins qu'on préméditoit, travailla ſérieuſement, de concert avec les Miniſtres du Roi de *France*, & les Etats-Généraux, au Projèt convenu. On examina long-tems cette affaire avec une grande application, & après l'avoir tournée de tous les côtés, pour en prévenir tous les inconvéniens, on crut qu'on devoit ſe fixer à ces obſervations générales, pour ſervir de règle dans cette importante affaire. Prémiérement, qu'il falloit laiſſer les prétentions des Parties dans leur entier, ſans décider en faveur de l'un ou de l'autre. Secondement, on crut qu'on devoit penſer à prévenir la guerre, & s'appliquer à conſerver la liberté publique. Dans cette vûë on jugea qu'il falloit faire enſorte de maintenir un Equilibre parfait entre les Maiſons de *France* & d'*Autriche*; parceque ſi l'une ou l'autre s'aproprioit la Succeſſion d'*Eſpagne* dans ſon entier, elle ſe verroit bientôt en état de s'emparer du reſte de

l'Europe, qui ne ſeroit pas capable de lui réſiſter. Après qu'on eut bien enviſagé toutes ces choſes avec beaucoup d'attention, & prévû toutes les difficultés dont cette affaire étoit environnée, pour ſauver l'Europe, & tâcher de conſerver ſon repos & ſa liberté, on crut que le ſeul expédient étoit de partager cette Monarchie entre les deux prétendans, de telle maniére que l'Archiduc *Charles*, ſecond fils de l'Empereur, auroit toute l'*Eſpagne*, les *Indes* & les *Païs-Bas;* & que Mr. le *Dauphin* auroit pour ſon partage les Royaumes de *Naples* & de *Sicile*, avec le Duché de *Milan*, aux conditions portées par le Traité.

Sitôt que ce projèt fut dreſſé ſelon les intentions & les inſtructions du Roi de *France*, on le lui envoïa. Il le fit éxaminer dans ſon Conſeil en ſa préſence, & enſuite Sa Maj. y donna les mains, & en preſſa la concluſion. Lorſqu'il fut arrivé en *Hollande*, on dreſſa une minute, & après pluſieurs négociations fort ſecrètes entre les Cours de *France* & d'*Angleterre*, & qu'un nombre infini de difficultés eurent été levées, on le mit en forme de Traité, qui fut ſigné de part & d'autre. Le voici, & il eſt important.

Second Traité de Partage.

Soit notoire à tous qui ces préſentes verront, que le Séréniſſime & Très-puiſſant Prince *Louis XIV*, par la Grace de Dieu, Roi *Très-Chrétien*, &c. & le Séréniſſime & Très-puiſſant Prince *Guillaume III*, auſſi par la Grace de Dieu, Roi de la *Grande-Bretagne*, &c. & les Seigneurs *Etats-Généraux* des Provinces-Unies des *Païs-Bas*, n'aïant rien de plus à cœur que de fortifier par de nouvelles liaiſons la bonne intelligence rétablie entre S. M. T. C., S. M. de la *Grande-Bretagne* & les dits Seigneurs *Etats-Généraux*, par le dernier Traité, conclu à *Ryſwick*, & de prévenir par des meſures priſes à tems les événemens qui pourroient exciter de nouvelles Guerres dans l'Europe, ont donné pour cet effèt leurs Pleins-pouvoirs pour convenir d'un nouveau Traité : ſavoir &c.

I. La paix rétablie par le Traité de *Ryſwick* entre S. M. T. C. & S. M. *Britannique* & les Seigneurs *Etats-Généraux* des Provinces-Unies des *Païs-Bas*, leurs Héritiers & Succeſſeurs, leurs Royaumes, Etats & Sujèts, ſera ferme & conſtante, & Leurs Majeſtés & les Seigneurs *Etats-Généraux* feront réciproquement tout ce qui pourra contribuer à l'avantage & à l'utilité de l'un & de l'autre.

II. Comme le principal objèt que Sa dite Majeſté *Très-Chrétienne* & Sa dite Majeſté de la *Grande-Bretagne* & les dits Seigneurs *Etats-Généraux* ſe propoſent, eſt celui de maintenir la tranquilité générale de l'Europe; ils n'ont pû voir ſans douleur que l'état de la ſanté du Roi d'*Eſpagne* ſoit devenu, depuis quelques tems, ſi languiſſant, qu'il y a tout à craindre pour la vie de ce Prince. Quoiqu'ils ne puiſſent tourner leurs penſées du côté de cet événement ſans affliction, par l'amitié ſincére & véritable qu'ils ont pour lui, ils ont cependant eſtimé, qu'il étoit d'autant plus néceſ-

ceſſaire de le prévoir, que S. M. *Catholique* n'ayant point d'Enfans, l'ouverture de ſa Succeſſion exciteroit infailliblement une nouvelle Guerre, ſi le Roi *Très-Chrêtien* ſoutenoit ſes prétentions, celles de Monſeigneur le *Dauphin* ou de ſes deſcendans ſur toute la Succeſſion d'*Eſpagne*, & que l'Empereur voulût auſſi faire valoir ſes prétentions, celles du Roi des Romains, de l'Archiduc ſon ſecond Fils, ou de ſes autres Enfans mâles ou femelles ſur la dite Succeſſion.

III. Et comme les deux Seigneurs Rois & les Seigneurs *Etats-Généraux* deſirent ſur toutes choſes la conſervation du repos public, & d'éviter une nouvelle Guerre dans l'Europe par un accommodement des diſputes & des différends qui pouroient réſulter au ſujèt de la dite Succeſſion, ou par l'ombrage de trop d'Etats réunis ſous un même Prince; ils ont trouvé bon de prendre par avance des meſures néceſſaires pour prévenir les malheurs que le triſte événement de la mort du Roi *Catholique* ſans Enfans pouroit produire.

IV. Auſſi a été accordé & convenu, que ſi le ſuſdit cas arrivoit, le Roi Très-*Chrétien*, tant en ſon propre nom, qu'en celui de Monſeigneur le *Dauphin*, ſes Enfans mâles ou femelles, Héritiers & Succeſſeurs, nés & à naître, comme auſſi mon dit Seigneur le *Dauphin*, pour ſoi-même, ſes Enfans mâles ou femelles, Héritiers & Succeſſeurs, nés & à naître, ſe tiendront ſatisfaits, comme ils ſe tiennent ſatisfaits par la préſente, que mon dit Seigneur le *Dauphin* ait pour ſon Partage en toute propriété, poſſeſſion pléniére, & extinction de toutes ſes prétentions ſur la Succeſſion d'*Eſpagne*, pour en jouïr, lui, ſes Héritiers, Succeſſeurs, deſcendans, mâles ou femelles, nés & à naître, à perpétuïté, ſans pouvoir être jamais troublé ſous quelque prétexte que ce ſoit de Droits ou de Prétentions, directement ou indirectement, même par Ceſſion, Apel, Révolte, ou autre voye de la part de l'Empereur, du Roi des Romains, du Séréniſſime Archiduc *Charles* ſon ſecond Fils, des Archiducheſſes, de ſes autres Enfans mâles ou femelles & Deſcendans, ſes Héritiers, Succeſſeurs, nés & à naître, les Royaumes de *Naples* & de *Sicile*, en la maniére que les *Eſpagnols* les poſſédent préſentement; les Places dépendantes de la Monarchie d'*Eſpagne*, ſituées ſur la côte de *Toſcane* ou Iſles adjacentes, compriſes ſous le nom de *Santo Stephano*, *Porto Hercole*, *Orbitello*, *Talamone*, *Porto-Longone*, *Piombino*, en la maniére auſſi que les *Eſpagnols* les tiennent préſentement; la Ville & le Marquiſat de *Final*, en la maniére pareillement que les *Eſpagnols* les tiennent; la Province de *Guipuſcoa*, nommément les Villes de *Fontarabie* & de *St. Sebaſtien*, ſituées dans cette Province, & ſpécialement le Port du Paſſage, qui y eſt compris, avec cette reſtriction ſeulement, que s'il y a quelques Lieux dépendans de la dite Province qui ſe trouvent ſitués au-

delà des *Pyrenées* ou autres Montagnes de *Navarre*, d'*Alava*, ou de *Biſcaye* du côté d'*Eſpagne*, ils reſteront à l'*Eſpagne*, & s'il y a quelques Lieux pareillement dépendans des Provinces ſoumiſes à l'*Eſpagne*, qui ſoient en deça des *Pyrenées* ou autres Montagnes de *Navarre*, d'*Alava* ou de *Biſcaye*, du côté de la Province de *Guipuſcoa*, ils reſteront à la *France*; & les Trajèts des dites Montagnes qui ſe trouveront entre la dite Province de *Guipuſcoa*, *Navarre*, *Alava*, ou de *Biſcaye*, à qui qu'elles apartiennent, ſeront partagées entre la *France* & l'*Eſpagne*, enſorte qu'il reſtera autant des dites Montagnes & Trajèts à la *France* de ſon côté, qu'il en reſtera à l'*Eſpagne* du ſien; le tout avec les Fortifications, Munitions de Guerre, Poudres, Boulets, Canons, Galères, Chiourmes, qui ſe trouveront apartenir au Roi d'*Eſpagne*, lors de ſon décès ſans Enfans, & être attachés aux Royaumes, Places, Iſles, & Provinces, qui doivent compoſer le Partage de Monſeigneur le *Dauphin*: bien entendu que les Galères, Chiourmes, & autres effèts apartenant au Roi d'*Eſpagne*, par le Royaume d'*Eſpagne*, & autres Etats qui tombent dans le Partage du Séréniſſime Archiduc, lui reſteront; celles qui appartiennent aux Royaumes de *Naples* & de *Sicile* devant revenir à Monſeigneur le *Dauphin*, ainſi qu'il a été dit ci-deſſus.

De plus, les Etats de Mr. le Duc de *Lorraine*, à ſavoir les Duchés de *Lorraine* & de *Bar*, ainſi que le Duc *Charles IV.* de ce nom, les poſſédoit, & tels qu'ils ont été rendus par le Traité de *Ryſwick*, ſeront cédés & tranſportés à Monſeigneur le *Dauphin*, ſes Enfans, Héritiers & Succeſſeurs, mâles ou femelles, nés & à naitre, en toute propriété & poſſeſſion pléniére, en la place du Duché de *Milan* qui ſera cédé & tranſporté en échange au dit Duc de *Lorraine*, ſes Enfans, mâles ou femelles, Héritiers, Deſcendans, Succeſſeurs nés & à naître, en toute propriété & poſſeſſion pléniére, lequel ne refuſera pas un parti ſi avantageux. Bien entendu que la Comté de *Bitſche* apartiendra à Mr. le Prince de *Vaudemont*, lequel rentrera dans la poſſeſſion des Terres dont il a joui ci-devant, qui lui ont été ou dû être renduës en exécution du Traité de *Ryſwick*. Moyennant leſquels Royaumes, Iſles, Provinces, & Places, le dit Roi *Très-Chrêtien*, tant en ſon propre nom, qu'en celui de Monſeigneur le *Dauphin*, ſes Enfans mâles ou femelles, Héritiers & Succeſſeurs, nés & à naître, comme auſſi mon dit Seigneur le *Dauphin* pour lui-même, ſes Enfans, mâles & femelles, Héritiers & Succeſſeurs nés & à naître (lequel a auſſi donné ſon plein-pouvoir pour cet effèt, au Sieur Comte de *Tallard*, & au Sieur Comte de *Briord*) promettent & s'engagent de renoncer lors de l'ouverture de la dite Succeſſion d'*Eſpagne*, comme en ce cas-là, ils renoncent dès-à-préſent par celle-ci, à tous les Droits & Prétentions ſur la dite Couronne d'*Eſpagne* & ſur tous les autres Royaumes,

mes, Iſles, Etats, Païs & Places qui en dépendent préſentement, à l'exception de ce qui eſt énoncé ci-deſſus pour ſon partage. Et de tout cela ils feront expédier des Actes ſolemnels dans la plus forte & la meilleure forme qu'il ſe poura, qui ſeront délivrés au tems de l'échange des Ratifications de ce préſent Traité au Roi de la *Grande-Bretagne* & aux Seigneurs *Etats-Généraux*.

V. Toutes les Villes, Places & Ports ſitués dans les Royaumes & Provinces qui doivent compoſer le Partage du dit Seigneur *Dauphin*, ſeront conſervés, ſans pouvoir être démolis.

VI. La dite Couronne d'*Eſpagne*, & les autres Royaumes, Iſles & Etats, Païs & Places, que le Roi *Catholique* poſſéde préſentement, tant dehors que dedans l'Europe, ſeront donnés & aſſignés au Séréniſſime Archiduc *Charles* ſecond fils de l'Empereur (à l'exception de ce qui a été énoncé dans l'article IV. qui doit compoſer le Partage de Monſeigneur le *Dauphin* & du Duché de *Milan* en conformité du dit Article IV.) en toute propriété & poſſeſſion pléniére, en Partage & extinction de toutes ſes prétentions ſur la dite Succeſſion d'*Eſpagne*, pour en jouïr lui & ſes Héritiers & ſes Succeſſeurs nés & à naître, à perpétuïté, ſans pouvoir être jamais troublé ſous quelque prétexte que ce ſoit de Droits ou de Prétentions directement ou indirectement, même par ceſſion, appel, révolte, ou autre voie, de la part du Roi *Très-Chrétien*, de mon dit Seigneur le *Dauphin*, ou de ſes Enfans mâles ou femelles, ſes Héritiers & Succeſſeurs nés & à naître; moyennant laquelle Couronne d'*Eſpagne* & autres Royaumes, Iſles, Etats, Païs & Places qui en dépendent, l'Empereur, tant en ſon propre nom, qu'en celui du Roi des Romains, du Séréniſſime Archiduc *Charles*, ſon ſecond Fils, des Archiducheſſes ſes Filles, ſes Enfans, leurs Enfans, mâles ou femelles, Héritiers, Deſcendans ou Succeſſeurs, nés & à naître; comme auſſi le Roi des Romains pour lui, & le Séréniſſime Archiduc *Charles*, dès qu'il ſera Majeur, pour lui-même, leurs Enfans, Héritiers & Succeſſeurs, mâles ou femelles, nés & à naître, ſe tiendront ſatisfaits que le dit Séréniſſime Archiduc *Charles* ait en extinction de toutes leurs Prétentions ſur la Succeſſion d'*Eſpagne* la dite ceſſion faite ci-deſſus. Et le dit Empereur, tant en ſon propre nom, qu'en celui du Roi des Romains, du Séréniſſime Archiduc *Charles*, ſon ſecond Fils, des Archiducheſſes, ſes Filles, ſes Enfans mâles ou femelles, & leurs Héritiers & Succeſſeurs, comme auſſi le dit Roi des Romains en ſon propre nom, renonceront, lorſqu'ils entreront en ce préſent Traité, & qu'ils le ratifieront, & le Séréniſſime Archiduc *Charles* dès qu'il ſera Majeur, à tous autres Droits & Prétentions ſur les Royaumes, Iſles, Etats, Païs & Places, qui compoſent les Partages & les Portions aſſignées ci-deſſus à Monſeigneur le *Dauphin*, & à celui qui aura le Duché de *Milan* par échange de ce qui ſera donné à mon

dit Seigneur le *Dauphin*. Et que de tout cela ils feront expédier des Actes ſolemnels dans la plus forte & la meilleure forme qu'il ſe poura, ſavoir l'Empereur & le Roi des Romains quand ils ratifieront ce préſent Traité, & le Séréniſſime Archiduc, dès qu'il ſera Majeur, leſquels ſeront délivrés à S. M. *Brit.* & aux Seigneurs *Etats-Généraux*.

VII. Immédiatement après l'échange des Ratifications de ce préſent Traité, il ſera communiqué à l'Empereur, lequel ſera invité d'y entrer; mais ſi, trois mois après, à compter du jour de la dite invitation, ou le jour que S. M. *Catholique* viendra à mourir, ſi c'étoit avant le terme de trois mois, S. M. *Impériale*, ou le Roi des Romains, refuſoient d'y entrer, & de convenir du partage aſſigné au Séréniſſime Archiduc, les deux Seigneurs Rois, ou leurs Succeſſeurs, & les Seigneurs *Etats-Généraux* conviendront d'un Prince, auquel le dit Partage ſera donné. Et en cas que nonobſtant la préſente Convention le dit Séréniſſime Archiduc voulût prendre poſſeſſion ou de la portion qui lui ſera échuë, avant qu'il eût accepté le préſent Traité, ou de celle qui ſeroit aſſignée à Monſeigneur le *Dauphin*, ou à celui qui aura le Duché de *Milan* par échange, comme il eſt dit ci-deſſus, les dits deux Seigneurs Rois, & les Seigneurs *Etats-Généraux*, en vertu de cette Convention, l'empêcheront de toutes leurs forces.

VIII. Le Séréniſſime Archiduc ne poura paſſer en *Eſpagne*, ni dans le Duché de *Milan*, du vivant de Sa Majeſté *Catholique*, que d'un commun conſentement, & point autrement.

IX. Si le Séréniſſime Archiduc vient à mourir ſans Enfans, ſoit avant ou après la mort du Roi *Catholique*, le Partage, qui eſt aſſigné ci-deſſus par l'Article VI. de ce Traité, paſſera à tel Enfant mâle ou femelle, hors le Roi des Romains, que S. M. *Impériale* trouvera bon de déſigner; & en cas que ſa dite Majeſté *Impériale* vînt à décéder ſans avoir fait la dite déſignation, Elle poura être faite par le Roi des Romains: mais le tout à condition que le dit Partage ne poura jamais être réuni, ni demeurer en la perſonne de celui qui ſera Empereur ou Roi des Romains, ou qui ſera devenu l'un ou l'autre, ſoit par Succeſſion, Teſtament, Contract de Mariage, Donation, Echange, Ceſſion, Apel, Révolte, ou autre voye: & de même le dit Partage du Séréniſſime Archiduc ne poura jamais revenir ni demeurer en la perſonne d'un Prince, qui ſera Roi de *France*, ou *Dauphin*, ou qui ſera devenu l'un ou l'autre ſoit par Ceſſion, Teſtament, Contract de Mariage, Donation, Echange, Ceſſion, Apel, Révolte ou autre voye.

X. Le Roi d'*Eſpagne* venant à mourir ſans Enfans & ainſi le ſuſdit cas arrivant, les deux Seigneurs Rois & les Seigneurs *Etats-Généraux* s'obligent de laiſſer toute la Succeſſion dans l'état comme alors ſe trouvera, ſans ſaiſir en tout ou en partie, directe-

tement ni indirectement ; mais chaque Prince poura d'abord ſe mettre en poſſeſſion de ce qui lui eſt aſſigné pour ſon Partage, dès qu'il aura ſatisfait de ſa part aux Articles IV. & VI. précédens celui-ci: &, s'il y trouve de la difficulté, les deux Seigneurs Rois, & les Seigneurs *Etats-Généraux* feront tous leurs devoirs poſſibles, afin que chacun ſoit mis en poſſeſſion de ſa Portion, ſelon cette Convention, & qu'elle puiſſe avoir ſon entier effèt, s'engageant à donner par Terre & par Mer, les ſecours & aſſiſtances d'Hommes & de Vaiſſeaux pour contraindre par la force ceux qui s'opoſeront à la dite exécution.

XI. Si les dits Seigneurs Rois, ou les Seigneurs *Etats-Généraux*, ou quelqu'un d'eux ſont attaquez de qui que ce ſoit, à cauſe de cette Convention, ou de l'exécution qu'on en fera, on s'aſſiſtera mutuellement l'un l'autre avec toutes ſes forces, & on ſe rendra Garand de la ponctuelle exécution de la dite Convention & des Renonciations faites en conſéquence.

XII. Seront admis dans le préſent Traité, tous Rois, Princes & Etats qui voudront y entrer, & il ſera permis aux deux dits Seigneurs Rois & aux Seigneurs *Etats-Généraux* & à chacun d'eux en particulier de requérir & inviter tous ceux qu'ils trouveront bon de requérir & inviter d'entrer dans ce préſent Traité, & d'être ſemblablement Garands de l'exécution de ce Traité & de la validité des Renonciations qui y ſont contenuës.

XIII Et pour aſſurer encore davantage le repos de l'Europe, les dits Rois, Princes & Etats ſeront non ſeulement invitez d'être Garands de la dite exécution du préſent Traité & de la validité des dites Renonciations comme ci-deſſus : mais ſi quelqu'un des Princes, en faveur deſquels les Partages ſont faits, vouloit dans la ſuite troubler l'ordre établi par ce Traité, faire de nouvelles entrepriſes y contraires, & ainſi s'agrandir aux dépens les uns des autres, ſous quelque prétexte que ce ſoit, la même garantie ſera cenſée devoir s'étendre auſſi en ce cas, enſorte que les Rois, Princes & Etats qui la promettent ſeront tenus d'emploïer leurs forces pour s'opoſer aux dites entrepriſes & pour maintenir toutes choſes dans l'état convenu par les dits Articles.

XIV. Que ſi quelque Prince que ce ſoit s'opoſe à la priſe de poſſeſſion des Partages convenus, les dits deux Seigneurs Rois & les Seigneurs *Etats-Généraux* ſeront obligez de s'entr'aider l'un l'autre contre cette opoſition & de l'empêcher avec toutes leurs forces ; & l'on conviendra d'abord après la ſignature du préſent Traité, de la proportion que chacun doit contribuer tant par Mer que par Terre.

XV. Le prémier Traité & tous les Actes faits en conſéquence ou qui y ont raport, & nommément les Actes ſolemnels que S. M. T. C. & Monſeigneur le *Dauphin* ſont obligés de donner, en vertu de l'Article IV. ci-deſſus, ſeront enregiſtrez au Parle-

ment de *Paris*, ſuivant leur forme & l'uſage ordinaire, pour avoir lieu aux conditions qui y ſont portées, dès que l'Empereur ſera entré dans le préſent Traité, ou au bout des trois mois qui lui ſont donnés pour cet effet, s'il n'y entre pas plutôt; & pareillement Sa Majeſté *Impériale* ſera tenue, quand Elle entrera dans le préſent Traité de le faire aprouver & enregiſtrer avec tous les Actes faits en conſéquence ou qui y ont raport, nommément les Actes ſolemnels que Sa Majeſté *Impériale*, le Roi des *Romains*, & le Séreniſſime Archiduc *Charles* ſeront obligés de donner en vertu de l'Article VI. ci-deſſus, en ſon Conſeil d'Etat, ou ailleurs, ſuivant les formes les plus autentiques du Païs.

XVI. Les Ratifications des deux Seigneurs Rois & des Seigneurs *Etats-Généraux*, ſeront toutes trois échangées en même tems à *Londres* dans l'eſpace de trois ſemaines, à compter du jour que les dits Seigneurs *Etats-Généraux* auront ſigné, & plutôt, ſi faire ſe peut. Fait & ſigné à *Londres* le 3. Mars, N. St. 1700., & le 21. de Février V. St. 1699., par Nous Plénipotentiaires de *France* & d'*Angleterre*, & à la *Haye* le 25. du dit mois de Mars 1700, par Nous Plénipotentiaires de *France*, d'*Angleterre* & des Seigneurs *Etats-Généraux*; les deux Seigneurs Rois, & les dits Seigneurs *Etats-Généraux*, étant convenus que la ſignature de ce préſent Traité ſe fera de la ſorte; en foi de quoi nous avons ſigné le préſent Traité de notre main & fait apoſer le cachèt de nos armes.

Sa Majeſté *Très-Chrétienne*, Sa Majeſté *Britannique*, & les Seigneurs *Etats-Généraux*, ſont convenus prémiérement, que ſi le Roi d'*Eſpagne* ne veut point entrer dans ce Traité, & que nonobſtant il voulût faire démolir les Villes, Places & Ports, ſitués dans les Royaumes & Provinces qui doivent compoſer le Partage de Monſeigneur le *Dauphin* ou du Duché de *Milan*, & Dépendances des dits Royaumes & Provinces, les deux Seigneurs Rois & les Seigneurs *Etats-Généraux* s'y opoſeront par toutes ſortes de moyens.

Secondement, que les dits Seigneurs Rois, & les dits Seigneurs *Etats-Généraux* employeront leurs offices auprès de Sa dite Majeſté *Catholique*, pour empêcher que les Gouvernemens des Provinces qui doivent compoſer le Partage de Monſr. le *Dauphin*, ne ſortent des mains entre leſquelles ils ſont, & s'il ſe fait quelque changement, ils employeront auſſi leurs bons offices, pour que les dits Gouvernemens ſoient donnés à des *Eſpagnols* naturels.

Et troiſiémement, Sa Majeſté *Britannique* & les Seigneurs *Etats-Généraux* s'engagent de garder comme en dépôt les Actes ſolemnels du Roi *Très-Chrétien* & de Monſeigneur le *Dauphin*, qui leur doivent être remis entre les mains, en conformité de l'Article IV. du préſent Traité, ſigné à *Londres* le 3. Mars N. St. 1700. & le 21. Février V. St. 1699. & à la *Haye* le 25. du dit mois de Mars 1700. & d'en donner une déclaration, en

en même tems que les dits Actes ſeront remis entre leurs mains: & que l'*Empereur* ni le Roi des *Romains* ne ſeront point reçus dans le ſuſdit Traité, qu'ils n'aïent pareillement remis les Actes ſolemnels, qu'ils ſont tenus de remettre en conformité de l'Article VI. du ſuſdit Traité, qui ſeront dans les mêmes termes ou équivalens, à la ſatisfaction & à la ſûreté des Parties intéreſſées, ſemblable au modèle ſuivant, ci-deſſous inſéré.

ACTE DE RENONCIATION *qui doit être faite par* l'Empereur *en cas du décès de Sa Majeſté* Catholique *ſans Enfans, pour être remis aux Parties intéreſſées, ſuivant le Traité paſſé à* Londres *le* 3. *Mars nouveau Stile* 1700. *& le* 21. *Février vieux Stile* 1699. *& à la* Haye *le* 25. *du dit mois de Mars* 1700, *dans les propres termes énoncés ci-deſſous ou équivalens, où les Parties intéreſſées, avec Sa Majeſté Impériale, trouvent, leur ſûreté, après lequel Acte délivré, l'Archiduc, ou ſes Tuteurs en ſon nom, pouront entrer en poſſeſſion de ſon Partage.*

„ LEOPOLD, par la Grace de Dieu, élu Empereur des Ro-
„ mains &c. à tous ceux qui ces préſentes verront, ſavoir faiſons,
„ qu'aïant reçu & éxaminé le Traité fait entre le Roi *Très-Chré-*
„ *tien*, le Roi de la *Grande-Bretagne*, & les Seigneurs *Etats-Gé-*
„ *néraux* des Provinces-Unies des *Païs-Bas*, à *Londres* le 3. Mars
„ N. St. 1700 & le 21. Février V. St. 1699. & à la *Haye* le 25.
„ du dit Mois de Mars 1700 pour régler la Succeſſion de la Cou-
„ ronne d'*Eſpagne*, en cas que Sa Majeſté *Catholique* vînt à mou-
„ rir ſans Enfans, & prévenir les ſuites fâcheuſes qu'un tel cas
„ pouroit faire naitre, s'il n'y étoit pourvû à tems, dont la teneur
„ s'enſuit.

Ici doit être inſeré le Traité.

„ Et le dit cas, à ſavoir le décès du Roi d'*Eſpagne*, ſans En-
„ fans, venant à arriver, nous déclarons, tant en notre nom, qu'en
„ celui du Roi des Romains notre Fils ainé, de l'Archiduc *Char-*
„ *les* notre ſecond Fils, des Archiducheſſes nos Filles, & de nos
„ autres Enfans, & Deſcendans mâles ou femelles, leurs Héritiers
„ & Succeſſeurs nés & à naitre, d'avoir agréé, aprouvé & rati-
„ fié, comme nous agréons, aprouvons & ratifions par la pré-
„ ſente, le dit Traité ſelon ſa forme & teneur, & de nous obliger
„ & engager, comme nous nous obligeons & engageons par le
„ préſent Acte, à obſerver & à faire obſerver le dit Traité aux
„ mêmes conditions, obligations, ou Garanties, qui y ſont por-
„ tées, & qui auront les mêmes forces que ſi elles étoient de
„ nouveau ici répetées, & ſpécialement les Articles IV. VI. VIII.

„ & IX. du dit Traité, par leſquels a été fait un Partage de la di-
„ te Succeſſion de la Couronne d'*Eſpagne* en faveur du *Dauphin*
„ de *France* & de l'Archiduc *Charles* notre ſecond Fils, à condi-
„ tion que par nous en ſeroit expédié des Actes ſolemnels d'Ac-
„ quit & de Renonciation dans la plus forte & la meilleure forme
„ qui ſe pouroit, & délivrez au tems que nous entrerons dans le
„ Traité ſuſdit : &, n'ayant rien de plus à cœur que de ſatisfaire
„ au dit Traité, & prévenir toutes ſortes de diſputes qui pour-
„ roient ſurvenir au ſujèt de la dite Succeſſion de la Couronne
„ d'*Eſpagne*, nous avons déclaré, comme nous déclarons par la
„ préſente, tant en notre propre nom qu'au nom du Roi des Ro-
„ mains notre Fils ainé, & de l'Archiduc *Charles* notre ſecond
„ Fils, des Archiducheſſes nos Filles, & nos autres Enfans &
„ Deſcendans mâles ou femelles, Héritiers & Succeſſeurs nés &
„ à naitre, que nous nous tenons ſatisfaits du Partage aſſigné au
„ dit Archiduc *Charles* notre ſecond Fils, par le VI. Article, en
„ extinction de tous nos Droits, Actions & Prétentions ſur le Par-
„ tage aſſigné au *Dauphin* de *France* par l'Article IV. du dit Trai-
„ té, ſans aucune exception, ni reſerve, & ſans que nous, le dit
„ Roi des *Romains*, le dit Archiduc, & nos autres Enfans, y puiſ-
„ ſions prétendre davantage; & qu'enſuite moyennant les Royau-
„ mes, Etats, Iſles, & Provinces aſſignés au dit Archiduc notre
„ ſecond Fils par l'Article VI. du dit Traité, nous déclarons de
„ céder & tranſporter, comme nous cédons & tranſportons par
„ la préſente, tant en notre propre nom, qu'en celui du Roi
„ des *Romains*, l'Archiduc *Charles*, les Archiducheſſes nos Filles
„ & nos autres Enfans, mâles ou femelles, Héritiers & Succeſ-
„ ſeurs nés & à naitre, au dit *Dauphin* de *France*, ſes Enfans &
„ Deſcendans, mâles ou femelles, ſes Héritiers & Succeſſeurs,
„ nés & à naitre, conformément au dit Traité, tous nos autres
„ Droits, Actions & Prétentions que Nous ou nos Enfans, mâ-
„ les ou femelles, Héritiers & Succeſſeurs, nés & à naitre, avons
„ ou prétendons avoir ſur la dite Succeſſion de la Couronne d'*Eſ-*
„ *pagne*, ſans aucune exception ni reſerve, & conſentons & accor-
„ dons en conſéquence, que le dit *Dauphin* jouïſſe de ſon Parta-
„ ge en toute propriété & Poſſeſſion plénière, pour lui, ſes En-
„ fans & Deſcendans, mâles ou femelles, Héritiers & Succeſſeurs,
„ nés & à naitre, à perpétuité, ſans pouvoir jamais être troublé
„ par nous ou nos Enfans & Deſcendans, mâles ou femelles, nos
„ Héritiers & Succeſſeurs, nés & à naitre, ſous quelque prétexte
„ que ce ſoit de Droits ou de Prétentions, même par Ceſſion, A-
„ pel, Révolte ou autre voïe : & en outre nous déclarons, tant
„ en notre propre nom qu'en celui du Roi des *Romains*, de l'Ar-
„ chiduc *Charles*, des Archiducheſſes nos Filles, & de nos autres
„ Enfans & Deſcendans, mâles ou femelles, Héritiers & Suc-
„ ceſſeurs nés & à naitre, de renoncer, moïennant le dit Partage

„ con-

„ contenu dans l'Article VI. du dit Traité, comme nous renon-
„ çons par la préſente, à tous les Droits, Actions & Prétentions
„ qui nous apartiennent ou que nous prétendons ſur la dite Suc-
„ ceſſion de la Couronne d'*Eſpagne* & ſur les autres Royaumes,
„ Iſles, Etats, Païs & Places, qui en dépendent, & qui, par le
„ dit Traité, ſont cédés & aſſignés au *Dauphin* de *France*.

„ Enfin nous promettons, tant en notre propre nom qu'en
„ celui du Roi des Romains, de l'Archiduc *Charles*, des Archi-
„ ducheſſes nos Filles, & de nos autres Enfans & Deſcendans,
„ mâles ou femelles, Héritiers & Succeſſeurs, nés & à naitre,
„ que nous laiſſerons avoir ſans aucun empêchement au dit *Dau-*
„ *phin*, ſes Enfans & Deſcendans, mâles ou femelles, leurs Hé-
„ ritiers & Succeſſeurs nés & à naitre, tout l'effet & la jouïſſan-
„ ce du dit Traité. En foi de quoi &c.

„ Cet Article aura la même force que s'il étoit inſeré mot à
„ mot dans le Traité auquel il a raport, & ſera enregiſtré au Par-
„ lement de *Paris* immédiatement après la mort de Sa Majeſté
„ *Catholique*, ſans Enfans.

„ Fait & ſigné à *Londres*, par nous Plénipotentiaires de *Fran-*
„ *ce* & d'*Angleterre* le 3. Mars 1700. N. St., & le 21. Février
„ 1699, V. St., & à la *Haye* par nous Plénipotentiaires de
„ *France* & des Seigneurs *Etats-Généraux*, le 25. du dit mois de
„ Mars 1700.

„ Sa Majeſté *Très-Chrétienne*, Sa Majeſté *Britannique* & les Sei-
„ gneurs *Etats-Généraux*, aïant déſiré de prévenir la Guerre que
„ pouroit produire la mort de Sa Majeſté *Catholique* ſans En-
„ fans, ſont convenus du Traité au ſujèt de ſa Succeſſion qui a
„ été ſigné à *Londres* le 3. Mars N. St. 1700. & le 21. Février
„ V. St. 1699. & à la *Haye* le 25. du dit mois de Mars 1700.
„ Et comme il eſt dit dans l'Article IV. du dit Traité, que les
„ Duchés de *Lorraine* & de *Bar* ſeront cédez à Monſeigneur le
„ *Dauphin* par échange du Duché de *Milan* qui ſeroit remis à Mr.
„ le Duc de *Lorraine*, & que les deux Seigneurs Rois, & les Sei-
„ gneurs *Etats-Généraux* eſtiment que rien n'eſt plus convena-
„ ble pour le but qu'on ſe propoſe, que d'emploïer tous leurs offi-
„ ces, ſoit conjointement, ſoit ſéparément, pour engager le dit
„ Duc de *Lorraine* à y conſentir.

„ Mais comme il eſt néceſſaire de déterminer qui ſeroit le Prin-
„ ce, à qui le Duché de *Milan* ſeroit remis, & ce qui ſeroit don-
„ né à Monſeigneur le *Dauphin* pour ſon dédommagement, à la
„ place des Duchés de *Lorraine* & de *Bar*, ſi contre toute aparen-
„ ce Mr. le Duc de *Lorraine* ne vouloit pas donner ſon conſente-
„ ment à cet échange, nonobſtant les dits offices & devoirs con-
„ tinuels & réïtérés durant la vie du Roi d'*Eſpagne*, ou juſques au
„ tems convenu ci-deſſous après ſa mort; les deux Seigneurs Rois,
„ & les Seigneurs *Etats-Généraux* ci-deſſus nommés ſont conve-

„ nus qu'en ce cas Sa Majeſté *Britannique* & les Seigneurs *Etats-*
„ *Généraux* choiſiront une des deux alternatives ſuivantes, au bout
„ du dit tems après la mort de Sa Majeſté *Catholique*.

„ Savoir, de remettre le dit Duché de *Milan* entre les mains
„ de Monſr. l'Electeur de *Bavière* pour en jouïr Lui, ſes Enfans mâ-
„ les ou femelles, Héritiers, Succeſſeurs & Deſcendans, mâles
„ ou femelles, nés & à naitre, à perpétuité, en toute propriété
„ & poſſeſſion plénière, en joignant en échange la *Navarre* au par-
„ tage de Monſeigneur le *Dauphin*, pour en jouïr Lui, ſes Enfans
„ mâles ou femelles, Héritiers, Succeſſeurs & Deſcendans mâles
„ ou femelles nés & à naitre en toute propriété & poſſeſſion plé-
„ nière; ou au lieu de la *Navarre*, la Ville & le Duché de *Lu-*
„ *xembourg*, & le Comté de *Chiny*. Ou bien remettre le dit Du-
„ ché de *Milan* à Monſr. le Duc de *Savoye*, pour en jouïr Lui, ſes
„ Enfans, mâles ou femelles, Héritiers, Succeſſeurs & Deſcen-
„ dans, mâles ou femelles, nés & à naitre, à perpétuïté & poſſeſ-
„ ſion plénière, en joignant en échange au Partage de Monſr. le
„ *Dauphin* la Ville & le Comté de *Nice*, la Vallée de *Barcelonette*
„ & le Duché de *Savoye* pour en jouïr à perpétuïté, en toute pro-
„ priété & poſſeſſion plénière, Lui, ſes Enfans, Héritiers, Suc-
„ ceſſeurs & Deſcendans mâles ou femelles, nés & à naitre.

„ De plus, les deux Seigneurs Rois, & les Seigneurs *Etats-Gé-*
„ *néraux*, ſont convenus par cet article ſecrèt, que quoiqu'il ſoit
„ dit, par l'Article VII. du dit Traité ſigné à *Londres* le 3. Mars
„ N. St. 1700. & le 21. Février V. St. 1699. & à la *Haye* le
„ 25. du dit mois de Mars 1700. que l'on conviendra d'un Prin-
„ ce auquel le dit Partage du Séréniſſime Archiduc ſera donné,
„ en cas que l'Empereur & le Roi des *Romains* ne veuillent pas
„ ſouſcrire au dit Traité, après le terme de trois mois expiré, à
„ compter du jour que la notification lui en ſera faite; néanmoins
„ l'Empereur ſera reçu à ſouſcrire au dit Traité deux mois durant,
„ à compter du jour que la mort de Sa Majeſté *Catholique* aura été
„ ſignifiée de la part de Sa Maj. *Très-Chrétienne* à Sa Majeſté *Bri-*
„ *tannique* & aux Seigneurs *Etats-Généraux*; mais en cas que Sa
„ Majeſté *Impériale* refuſe d'y entrer dans le tems ci-deſſus mar-
„ qué, les deux Seigneurs Rois ou leurs Succeſſeurs, & les Sei-
„ gneurs *Etats-Généraux*, conviendront au bout du tems ci-deſſus
„ marqué d'un Prince auquel le dit Partage ſera donné: & le ſur-
„ plus de ce qui eſt dans le dit Article VII. à quoi il n'eſt point
„ dérogé par ce qui eſt dit ci-deſſus, ſera exécuté ponctuellement.

„ On eſt convenu de plus, que ſi le Séréniſſime Archiduc paſ-
„ ſoit en *Eſpagne* ou dans le Duché de *Milan*, quoiqu'il ſoit dit
„ dans l'Article VIII. du Traité auquel ce préſent Article ſecrèt a
„ raport, qu'il n'y peut paſſer avant la mort de Sa Majeſté *Catho-*
„ *lique* que du commun conſentement des deux Seigneurs Rois,
„ & des Seigneurs *Etats-Généraux*, Sa Majeſté *Britannique* & les

„ Sei-

„ Seigneurs *Etats-Généraux* s'engagent de faire tous les devoirs & „ tous les efforts poſſibles, même d'en venir juſqu'aux voïes de „ fait, s'il eſt néceſſaire, afin de prendre toutes les meſures con- „ venables de concert avec Sa Majeſté *Très-Chrétienne*, pour obliger „ Sa Majeſté *Catholique* & les *Eſpagnols*, à le renvoïer hors de „ l'*Eſpagne* ou du Duché de *Milan*, ſans aucun retardement.

„ Cet article aura la même force que s'il étoit inſeré mot à mot „ dans le Traité auquel il a raport, & ſera enregiſtré au Parle- „ ment de *Paris* immédiatement après la mort de Sa Majeſté *Ca-* „ *tholique* ſans Enfans. Fait & ſigné à *Londres* par nous Plénipo- „ tentiaires de *France* & d'*Angleterre*, le 3. de Mars 1700. N. „ St., & le 21. de Février 1699. V. St.; & à la *Haye*, par nous „ Plénipotentiaires de *France* & des Seigneurs *Etats-Généraux* le „ 25. du dit mois de Mars 1700.

Ce Traité ne fut pas d'abord rendu public. Comme il étoit d'une néceſſité indiſpenſable de le faire accepter à l'Empereur, les Miniſtres de *France*, d'*Angleterre*, & de *Hollande* qui étoient pour lors à la Cour de *Vienne*, avoient reçu ordre de n'en parler que comme d'un Partage qu'on projettoit. On a prétendu même que ces Miniſtres ne ſavoient pas que ce fût une affaire concluë. Quoi qu'il en ſoit, il étoit de la Politique de s'y prendre de cette maniére, pour porter Sa Maj. *Imp.* à y donner les mains. On ne lui en parla d'abord que par maniére de Projèt, & en lui voulant inſinuer les avantages qui en reviendroient à la Maiſon d'*Autriche*, vû l'impuiſſance où elle ſe trouvoit de pouvoir diſputer à la *France* ſes prétentions, & de joüir tranquilement de la Succeſſion entiére des Etats d'*Eſpagne*.

Pour ce qui eſt de la conduite que l'on tint ſur ce ſujèt à la Cour de *Madrid*, les Ambaſſadeurs des trois Puiſſances qui avoient ſigné le Traité, n'eurent aucune communication ni du Partage, ni du Projèt même; parce qu'on ne doutoit point que les *Eſpagnols* ne fuſſent effrayés, s'ils entendoient parler qu'on eût deſſein de démembrer leur Monarchie. Cependant malgré ces précautions, on le ſut en *Eſpagne;* & on crut que l'Empereur, qui s'y opoſa fortement lorſqu'on lui en parla, & qui aprit que ce Traité de Partage avoit été ſigné, en avoit fait part au Roi d'*Eſpagne*; mais on ſut depuis à n'en point douter, que les prémiers avis qu'on en reçut à l'*Eſcurial*, vinrent de *Verſailles*; ce qui étoit contraire à ce dont on étoit convenu entre les trois Puiſſances, ſavoir, *qu'on laiſſeroit mourir le Roi d'*Eſpagne *en repos, pour ne point l'affliger dans les derniers jours de ſa vie, s'il aprenoit qu'on partageoit ſes Etats.* Mais *Louis XIV*, qui n'avoit fait cette démarche que pour leurer le Roi d'*Angleterre* & les *Hollandois*, fut bien aiſe que le Roi d'*Eſpagne* en eût connoiſſance, dans la penſée que cela favoriſeroit la Négociation ſecrète du Teſtament de ce Prince en faveur du Duc d'*Anjou*.

Si la Bonne-foi eût pourtant été gardée, ce Teſtament ne pouvoit nuire au Traité de Partage, qui n'étoit fait que dans la vûë d'empêcher que la Paix[1] générale de l'Europe ne fût troublée, ce qu'on n'avoit pas lieu d'eſpérer du Teſtament. Car ce dernier ne pouvant être regardé que comme nul, parce que les Rois n'ont pas droit de diſpoſer de leurs Etats, dont ils ne ſont qu'Uſufructuaires, ne pouvoit pas non plus décider des droits des Prétendans à cette Succeſſion. Mais le Roi de *France*, qui n'avoit d'autre but que de faire tomber la Monarchie d'*Eſpagne* toute entiére dans ſa Maiſon, aïant gagné le Cardinal *Portocarero*, Archevêque de *Tolede*, & les autres Miniſtres d'*Eſpagne*; ceux-ci repréſentérent à leur Roi, que c'étoit une choſe inouïe qu'on partageât les Etats d'un Prince pendant ſa vie: que c'étoit une entrepriſe qui attaquoit ſon honneur & ſa gloire, & une injuſtice criante que l'on faiſoit à toute la Nation; que l'*Angleterre* & la *Hollande* n'avoient point d'autre vûë que de ruiner la Religion, par le démembrement d'une Monarchie qui en avoit toujours été l'apui. Raiſon entiérement fauſſe, puiſque ces deux Puiſſances n'avoient fait qu'adhérer au Roi *Très-Chrét.*, dont les Miniſtres avoient imaginé le Partage. Ceux d'*Eſpagne* conſeillérent enſuite au Roi, que pour ſe venger de ce procedé, il devoit faire choix d'un Héritier qui, en conſervant la Monarchie dans ſon entier, fût d'ailleurs aſſés puiſſant pour en ſoutenir l'éclat & s'opoſer aux Princes qui vouloient le Partage.

Ce Monarque envoïa ordre au Marquis de *Canales*, ſon Ambaſſadeur à *Londres*, de faire des plaintes de cette entrepriſe, comme d'un attentat, & de ne garder dans ſes plaintes aucunes meſures; parce qu'on avoit eu ſoin de lui inſinuer, qu'on n'avoit imaginé ce Partage injurieux à Sa Maj. *Cath.* & à toute l'*Eſpagne*, que dans la vûë de détruire la Religion Romaine, & de réduire preſque à rien la Monarchie *Eſpagnole*. Ce Miniſtre éxécuta ponctuellement ſes ordres, & adreſſa un Mémoire des plus violens aux Régens d'*Angleterre*, au Roi *Guillaume*, à ſon Parlement, & à toute la Nation Angloiſe. Cet écrit, où l'Ambaſſadeur ne ménageoit en aucune maniére la Majeſté Roïale ni les Anglois, fut préſenté aux Seigneurs Régens vers la fin du mois de Septembre, & fut envoïé en même tems au Roi *Guillaume* qui étoit alors en *Hollande*. Ce Prince envoïa ordre à un Sécretaire d'Etat de ſe tranſporter chez le Marquis de *Canales*, & de lui déclarer que le Roi, ſon Maître, aïant conſidéré le Mémoire qu'il avoit eu l'audace de préſenter aux Seigneurs Régens, & que ſe trouvant bleſſé des termes choquans & peu reſpectueux dont il s'étoit ſervi, & de ſes expreſſions ſéditieuſes; il lui ordonnoit de ſortir de ſes Etats, dans l'eſpace de huit jours, & de ne point ſortir de chez lui juſqu'à ſon départ. Le Marquis de *Canales* répondit qu'il obéïroit, & il le fit. Le Roi *Guillaume* n'en demeura pas-là, il fit écrire à ſon Envoïé Extraordinaire à *Madrid*, de ſe retirer inceſſamment.

Il

Il avoit paſſé en *Hollande* le 17 de Juillet. Sitôt qu'il fut à la *Haye*, il ſe rendit à l'Aſſemblée des *Etats-Généraux*, & enſuite dans le Conſeil d'Etat. Il eut pluſieurs conférences avec les Miniſtres de divers Princes Etrangers, par raport au Traité de Partage. Il alla enſuite à *Loô*, où il y eut un grand concours de Princes & de Miniſtres Etrangers, de ceux qui avoient concouru au Traité, pour prendre des meſures ſur cette importante affaire. Après avoir travaillé avec les Miniſtres de *France* & de *Hollande*, afin qu'ils agiſſent auprès de l'Empereur, & des autres Princes d'*Allemagne*, pour leur faire agréer le Partage, & pour prévenir les guerres qui ne manqueroient pas de s'élever dans l'Europe, ſi l'on négligeoit cette affaire avant la mort du Roi d'*Eſpagne*, ce Prince quitta la *Hollande*, & s'embarqua le 26. Octobre pour retourner en *Angleterre*.

Pendant qu'on travailloit en *Hollande* & en *Angleterre* à l'exécution du Traité de Partage, le Roi de *France* mettoit tout en œuvre pour déguiſer au mieux ſes véritables intentions, qui ne tendoient qu'à ſemer la diſcorde entre les Puiſſances, qui pouvoient s'opoſer au deſſein qu'il avoit formé de s'emparer de toute la Monarchie d'*Eſpagne*. C'eſt ce qui parut aſſez par les intrigues qu'il emploïa à la Cour du Roi *Catholique* pour déterminer ce Prince à faire un Teſtament en faveur du Duc d'*Anjou*, ſon Petit-fils, qui pût l'autoriſer à entrer à main armée dans les Etats de cette Monarchie, ſous le prétexte d'exécuter les derniéres volontés de S. M. *Catholique*.

L'Empereur éluda longtems de rendre réponſe, n'étant pas content de la part que l'on faiſoit à l'*Archiduc*, toute conſidérable qu'elle étoit, eſpérant qu'il auroit la Monarchie entiére. Enfin Sa Maj. *Imp.* répondit au Marquis de *Villars*, qui la preſſoit de ſe déclarer, qu'étant uni d'intérêt & de famille avec le Roi d'*Eſpagne*, Elle ne pouvoit raiſonnablement conſentir à rien qui le déſobligeât, ni prendre aucune réſolution que conjointement avec le Conſeil de *Madrid*. Il ne cherchoit qu'à gagner du tems. Tandis qu'il travailloit à faire une nouvelle Ligue avec les Princes d'*Italie*, & qu'il mettoit tout en œuvre à la Cour de *Madrid*, où il avoit un puiſſant parti dans le Miniſtère, qui travailloit à déterminer le Roi d'*Eſpagne* à nommer l'*Archiduc* Héritier de toute ſa Monarchie, il fit travailler à recruter ſes Troupes, & à en lever de nouvelles, ce qui fit aſſez connoître qu'il n'avoit pas envie d'accepter le Traité de Partage; ou plutôt, ce qui eſt une preuve que *Léopold*, plus pénétrant que les autres Potentats, qui travailloient à cette importante affaire, jugea mieux qu'eux des vraïes intentions de Sa Maj. *Très-Chrét.*, dont il connoiſſoit parfaitement la Politique: enſorte qu'il n'en fut pas la duppe dans cette occaſion, en jugeant que *Louis XIV* ne ſe prêtoit au Partage avec tant d'empreſſement, que pour endormir ceux qui avoient intérêt que les

Couronnes de *France* & d'*Eſpagne* ne fuſſent pas enſemble dans la Maiſon de *Bourbon*, & qu'au moment de la mort de Sa Maj. *Cath.* ce Prince ne manqueroit point de prétextes pour envahir toute la Monarchie.

Il ſembloit pourtant que l'Empereur eût moins de ſujèt de ſe plaindre que le Roi de *France*, qui, par-là, reconnoiſſoit le droit que la Maiſon d'*Autriche* avoit à la Succeſſion d'*Eſpagne*, en donnant les mains à l'élevation de l'*Archiduc*, ſecond Fils de l'Empereur, ſur le Trône des *Eſpagnes*, des *Indes* & des *Païs-Bas*. Mais ce conſentement n'avoit rien que d'illuſoire, car quoique les Puiſſances, qui avoient formé avec *Louis XIV.* le Traité de Partage, fiſſent leurs efforts auprès de l'Empereur, pour le lui faire agréer, l'Ambaſſadeur de *France* faiſoit jouer toutes ſortes de reſſorts, pour détourner ce Monarque de l'accepter, afin que le Roi de *France* eût le prétexte de ſon refus, pour pouſſer la Négociation du Teſtament en faveur de ſon Petit-fils; ce qui faiſoit toute ſon attention. La choſe arriva effectivement ainſi, quoique le Roi ne fût pas pour cela plus fondé en raiſon; car comme par un Article du Traité de Partage, il étoit expliqué, qu'au cas que l'Empereur & le Roi des *Romains* ne vouluſſent pas en convenir, les trois Puiſſances donneroient le Partage à un Prince dont ils ſeroient convenus; il étoit obligé d'agir de concert avec le Roi d'*Angleterre* & les *Etats-Généraux*, en ſuivant la choſe à la lettre, bien loin de ſe ſervir d'autres voïes pour l'éluder.

Quoi qu'il en ſoit, Sa Maj. Imp. n'oublia rien pour gagner les Grands d'*Eſpagne*, & fit repréſenter par ſes Miniſtres au Roi, que s'il venoit à mourir ſans poſtérité, le Roi de *France* ne manqueroit pas de faire valoir ſon droit & ſes prétentions par la voïe des armes; que la proximité de la *France* lui donnoit lieu de s'emparer d'une grande partie de la Monarchie d'*Eſpagne*, avant qu'on fût en état de s'y opoſer; que pour prévenir ce danger, Sa Maj. *Cath.* étoit ſupliée de conſidérer ſans ſe flatter, le mauvais état de ſa ſanté, la certitude de la mort, & l'incertitude du moment qu'elle viendroit, pour terminer ſa glorieuſe carriére; que Sa Maj. Imp. en bon parent & fidéle Allié, ſe croïoit obligé d'exhorter & de prier Sa Maj. *Cath.* de faire au plûtôt un Teſtament en faveur du Séréniſſime Archiduc *Charles* ſon ſecond Fils, pour le déclarer Héritier univerſel de la Monarchie d'*Eſpagne*, de l'apeller même de ſon vivant dans ſon Roïaume, tant pour accoûtumer les *Eſpagnols* à la vûë de celui qui devoit les régir & gouverner un jour, que pour donner moïen à ce jeune Prince de s'inſtruire de bonne heure des Loix & des Coûtumes d'*Eſpagne*; que cette diſpoſition Teſtamentaire autoriſeroit Sa Maj. Imp. à faire de plus étroites Alliances avec le Roi de la *Grande-Bretagne*, & autres Puiſſances, afin de maintenir ſur le Trône d'*Eſpagne* le Succeſſeur que Sa Maj. *Cath.* ſe feroit elle-même choiſi.

Cet-

Cette propoſition ne fut pas agréable au Roi d'*Eſpagne :* il répondit au Miniſtre *Impérial*, qu'il attendoit de la bonté & de la miſéricorde de Dieu, des jours plus longs que Sa Maj *Imp.* ne lui faiſoit prédire; qu'il réfléchiroit cependant à ſa propoſition, & en feroit l'uſage convenable au devoir de ſa conſcience & à ceux d'un bon Roi, Père de ſes Peuples : mais qu'il prioit S. M. *Imp.* & exhortoit ſon Miniſtre à ne lui pas tenir à l'avenir un ſemblable langage.

Cette réponſe aſſez ſéche n'empêcha pas le Roi *Cath.* de réfléchir ſur les conſeils de S. M. *Imp.*, & perſuadée de la validité des renonciations de ſa Tante & de ſa Sœur, Epouſes de *Louis XIII*, & de *Louis XIV*, il crut qu'en conſcience il ne pouvoit laiſſer ſa Couronne qu'à l'*Archiduc.* Nous ne raporterons point ici toutes les cabales auxquelles ce Prince fut obligé de tenir tête. Il ſuffit de dire qu'après avoir conſulté les plus habiles Juriſconſultes, ſur ce que les Loix de la Monarchie exigeoient de lui, & avoir même conſulté le *Pape*, il fit ſon Teſtament en faveur de ce Prince, ſecond Fils de l'Empereur *Léopold* & Petit-fils de l'Infante *Marie-Anne*, Epouſe de *Ferdinand III.* Père de *Leopold.*

Les Créatures de la *France* furent bientôt inſtruites de ces diſpoſitions de S. M. *Cath.*, & le Marquis d'*Harcourt*, Miniſtre de cette Couronne, en informa d'abord le Roi, ſon Maître, qui lui envoïa ordre de demander au Roi *Cath.* des éclairciſſemens ſur ce bruit qui couroit. L'Ambaſſadeur préſenta pour cet effèt le Mémoire ſuivant.

SIRE,

„ Le Roi, mon Maître, m'a ordonné de repréſenter à Votre Ma-
„ jeſté, qu'après les proteſtations qu'Elle m'avoit chargé de lui
„ faire, qu'Elle ne donneroit jamais lieu à aucune innovation,
„ ni à rien qui pût être contraire aux engagemens de la Paix, il
„ n'auroit jamais pû croire que Votre Maj. eût fait un Teſtament
„ à ſon préjudice, ſi cette nouvelle n'étoit confirmée d'une ma-
„ niére à n'en pas douter.

„ L'entiére confiance, que le Roi *Très-Chrêt.* avoit à la parole
„ de Votre Maj., lui donnoit lieu de ne point s'attendre à une ré-
„ ſolution comme celle-là ; mais dans cette circonſtance, il croi-
„ roit manquer à cette amitié, dont Votre Maj., dans la concluſion
„ de la Paix, a reçu tant de marques, à l'envie qu'il a de voir l'Eu-
„ rope en repos, & enfin à l'obligation où il eſt de maintenir le
„ droit, que les Loix & les Coûtumes inviolables de la Monar-
„ chie donnent à Monſr. le *Dauphin* ſon fils unique, s'il ne dé-
„ claroit à Votre Maj., comme il le fait à préſent par ma bouche,
„ qu'il prendra les meſures néceſſaires, pour empêcher en même
„ tems que la guerre ne recommence, & pour s'opoſer à l'injuſ-
„ tice, qu'on prétend lui faire.

„ Je dois ajoûter à cela, que le Roi, mon Maître, n'a jamais dé-
„ ſiré autre choſe que de voir Votre Maj. jouïr pendant une lon-
„ gue ſuite d'années des Etats, qu'Elle a reçus de Dieu par ſa naiſ-
„ ſance. Vous ſavez, Sire, que je n'ai fait de la part du Roi, mon
„ Maître, aucunes inſtances touchant la Succeſſion; enfin je laiſſe à
„ juger ſi le déſintéreſſement du Roi *Très-Chrêt.*, & le deſir, qu'il
„ a toujours témoigné, d'entretenir avec Votre Maj. une parfaite
„ intelligence, méritoient qu'Elle prît une ſemblable réſolution.
„ Que Votre Maj. ſe repréſente auſſi ce que l'Europe entiére pour-
„ ra lui reprocher, ſi malheureuſement les ſoins du Roi, mon
„ Maître, ne peuvent empêcher, que la tranquilité générale ne
„ ſoit troublée par un accident imprévû.

Ce Mémoire aïant été porté au Conſeil d'Etat pour être éxa-
miné, & afin qu'on déliberât ſur la réponſe qu'on y devoit faire,
mit la diviſion dans l'Aſſemblée, & en faiſant éclater l'animoſité
des Miniſtres les uns contre les autres, découvrit à quel parti
chacun d'eux étoit attaché. L'*Amirante* de *Caſtille* ſe déchaina fort
contre les maniéres impérieuſes de la Cour de *France*, & il con-
clut une longue déclamation par dire que ſon avis étoit; „ qu'il
„ falloit que Sa Maj. ordonnât à ſes Miniſtres à *Londres*, à la *Haye*
„ & dans les autres Cours alliées de l'*Eſpagne*, de faire connoi-
„ tre l'injuſte procedé de la *France* à ſon égard, en leur donnant
„ copie du Mémoire de ſon Ambaſſadeur; qu'il n'y avoit point à
„ douter, que ce procedé ne fût plus que ſuffiſant, pour exci-
„ ter l'*Angleterre*, la *Hollande*, l'*Empire* & le reſte de l'Europe
„ & même les *Suiſſes*, à s'unir plus étroitement que jamais, pour
„ conſerver leur liberté, & pour mettre un frein à l'Ambition de
„ la *France*, qui ne ſe contenteroit de la Succeſſion de la Monar-
„ chie d'*Eſpagne*, qu'autant de tems qu'il lui en faudroit, pour
„ ſe mettre en état de faire de plus grandes Conquêtes.

Ce ſentiment fut aprouvé unanimement de tous les Miniſtres.
Mais le Comte d'*Aguilar*, croïant que c'étoit la véritable occaſion
de faire valoir les intérêts de l'Archiduc, ajoûta, „ que ce n'é-
„ toit que la Modération du Roi, & le miſtère qu'il faiſoit de ſa
„ déclaration ſur ſon Succeſſeur, qui portoit la Cour de *France* à
„ tenir une conduite comme celle-là; que c'étoit un coup de po-
„ litique de cette Puiſſance ambitieuſe, qui n'alléguoit dans le
„ Mémoire de ſon Ambaſſadeur, le zèle qu'Elle avoit de conſer-
„ ver la Paix dans la Chrêtienté, que pour avoir le tems de pré-
„ parer les choſes néceſſaires à l'éxécution de ſon deſſein; qu'il
„ falloit le prévenir, auſſi-bien que les maux qui menaçoient les
„ *Eſpagnols*, qui ſeroient les prémiers attaqués; qu'il falloit faire
„ tous les efforts pour engager la Cour de *Vienne* à envoïer l'*Ar-*
„ *chiduc* en *Eſpagne*, avec le plus de forces qu'il ſeroit poſſible,
„ & porter tous les Alliés à ſoûtenir les intérêts de la Maiſon
„ d'*Autriche*; que puiſque ce Mémoire étoit ſi plein de menaces,

„ &

„ & que la *France* étoit réſoluë à reprendre les Armes, pour ſoû-
„ tenir ſes injuſtes prétentions, il ſeroit plus avantageux pour l'*Eſ-*
„ *pagne*, d'entreprendre la Guerre pendant la vie de Sa Maj. qu'a-
„ près ſa mort.

Le Cardinal *Portocarero* & la plupart des Miniſtres ne tombèrent pas tout à fait dans le ſentiment du Comte d'*Aguilar*, & leur avis fut; „ qu'il falloit que le Roi communiquât le Mémoire du „ Marquis d'*Harcourt* à toutes les Puiſſances de l'*Europe*, & qu'en „ attendant leur réſolution & les meſures qu'Elles prendroient, „ pour prévenir l'orage dont Elles étoient menacées, en cas que „ la *France* ſe rendît Maîtreſſe de l'*Eſpagne*, Sa Maj. pouroit pren- „ dre les précautions néceſſaires pour la préſerver du joug, & „ donner, pendant ce tems-là, des témoignages publics de ſes bon- „ nes intentions, pour la conſervation de la Paix; mais qu'il ne „ falloit rien dire à l'Ambaſſadeur de *France*, qui pût lui faire „ connoitre quel étoit le Succeſſeur nommé". Ce conſeil fut ſui- vi, & le Sécrétaire des Dépêches générales envoïa pour réponſe au Marquis la Lettre ſuivante.

„ Monſieur: Le Roi, après avoir éxaminé le Mémoire, que „ votre Ex. lui préſenta le 19. Janvier dernier, m'a ordonné de „ vous faire ſavoir, que, n'ayant point juſqu'ici manqué à obſer- „ ver les Articles de la Paix, comme votre Ex. a pû le remarquer „ en d'autres occaſions, il vous prie d'être perſuadé, qu'il perſé- „ verera toujours dans les mêmes ſentimens, & n'aura jamais d'au- „ tre but, que de contribuer à la tranquilité de l'Europe, avec „ autant de zèle que le Roi *Très-Chrêt.*; que Sa Maj. a tout lieu „ d'être ſurpriſe des propoſitions de votre Ex., ſur-tout dans un „ tems où, grace à Dieu, ſa ſanté étant rétablie, Elle ne doit ê- „ tre obligée par aucune des raiſons qu'on allégue, de prendre des „ réſolutions prématurées, & où on doit eſpérer qu'Elle fera tous „ ſes efforts, comme Elle les a toujours faits, pour répondre à „ l'Eſtime & à l'Amitié que Sa Maj. *Très-Chrêt.* lui témoigne, „ pour concourir avec Elle à la conſervation du repos public, & „ pour laiſſer enfin, dans leur union & leur bonne intelligence, „ un éxemple à la poſtérité. C'eſt ce que Sa Maj. eſpère que Dieu „ accordera aux vœux de ſes fidèles Sujèts. Monſieur, je baiſe „ les mains à votre Ex. & ſuis ſon très-humble Serviteur. *Don* „ *Antoine d'Ubilla & Medina*, à *Madrid* le 3. Février 1699.

On rendit publics dans toute l'*Eſpagne* & dans toute l'*Europe*, le Mémoire & la Réponſe, dont le Roi de *France* feignit d'être content, mais ce ne fut que pour mieux cacher ſon jeu; car bien informé par le Cardinal *Portocarero* & ceux de ſon parti, des ſentimens du Roi *Catholique*, il mit en œuvre les moyens qui ne lui ont jamais manqué, l'*Or*, les *Femmes* & les *Prêtres*. Ainſi le Cardinal, Ennemi de la Maiſon d'*Autriche*, réuſſit dans un de ces momens de foibleſſe, où ne ſe trouvent que trop ſouvent les per-

ſonnes dont une longue maladie a épuiſé les forces du Corps, comme celles de l'Eſprit. On ne changea probablement à la minute du Teſtament que les Noms de l'*Archiduc Charles*, & du Duc d'*Anjou*, en mettant par-tout le dernier à la place du prémier.

Ce Teſtament contient 59. Articles & le Codicile 7, qui règlent divers arrangemens de Piété & de Religion, & ſur-tout ce qui concernoit la Régence des Etats de cette Couronne après la mort du Roi; nous ne rapporterons que ceux qui concernent la nomination du Succeſſeur.

„ Art. XII. Si Dieu, par ſa miſéricorde infinie, vouloit nous donner des Enfans légitimes, nous déclarons pour notre Héritier „ univerſel de tous nos Royaumes, Etats & Seigneuries, le Fils „ aîné, & tous les autres, qui, par leur ordre, doivent ſuccéder; „ &, au défaut des Mâles, les Filles en ſeront héritiéres conformément aux Loix de nos Royaumes. Mais, comme Dieu ne „ nous a pas encore accordé cette Grace dans le tems que nous faiſons ce Teſtament, & comme notre prémier & principal devoir „ eſt de procurer le bien & l'avantage de nos Sujèts, faiſant enſorte que tous nos Royaumes ſe conſervent dans cette union qui „ leur convient, en obſervant la fidélité qu'ils doivent à leur Roi „ & Seigneur naturel, étant perſuadé que l'ayant toujours pratiquée ils ſe conformeront à ce qui eſt plus juſte, s'affermiſſant „ ſur la ſouveraine autorité de notre préſente diſpoſition.

„ Art. XIII. Et reconnoiſſant conformément aux réſultats de „ pluſieurs Conſultations de nos Miniſtres d'Etat & de la Juſtice, „ que la raiſon ſur quoi on a fondé la Renonciation des Dames „ *Donna* ANNA & *Donna* MARIA THERESIA, Reine de *France*, ma Tante, & ma Sœur, à la Succeſſion de ces Royaumes, „ a été d'éviter le danger de les unir à la Couronne de *France*; „ mais reconnoiſſant auſſi que ce motif fondamental venant à ceſſer, le Droit de la Succeſſion ſubſiſte dans le parent le plus „ proche, conformément aux Loix de nos Royaumes, & qu'aujourd'hui ce cas ſe vérifie dans le ſecond Fils du *Dauphin* de „ *France*; pour cette raiſon, Nous conformant aux ſuſdites Loix, „ nous déclarons être notre Succeſſeur (en cas que Dieu nous apelle à lui ſans laiſſer des Enfans) le Duc d'*Anjou*, ſecond Fils „ du *Dauphin*, & en cette qualité, nous l'apellons à la Succeſſion de tous nos Royaumes & Seigneuries, ſans excepter aucune partie; & Nous déclarons & ordonnons à tous nos Sujèts „ & Vaſſaux de tous nos Royaumes & Seigneuries, que dans le „ cas ſuſdit, ſi Dieu nous retire ſans Succeſſion légitime, ils aïent „ à le recevoir, & le reconnoitre pour leur Roi & Seigneur naturel, & qu'on lui en donne auſſi-tôt la poſſeſſion actuelle, ſans „ aucun délai, après le ſerment qu'il doit faire d'obſerver les Loix, „ Immunités & Coûtumes de nos dits Royaumes & Seigneuries. „ Et parce que notre intention eſt, & qu'il eſt ainſi convenable

„ pour

„ pour la paix de la Chrêtienté & de toute l'Europe, & pour
„ la tranquilité de nos Royaumes, que cette Monarchie ſubſiſte
„ toujours ſéparée de la Couronne de *France*, Nous déclarons en
„ conſéquence de ce qui a été dit, qu'au cas que le Duc d'*An-*
„ *jou* vienne à mourir, ou au cas qu'il vienne à hériter la Cou-
„ ronne de *France*, & qu'il en préfére la jouïſſance à celle de
„ cette Monarchie, en tel cas, que la dite Succeſſion doit paſſer
„ au Duc de *Berry* ſon Frère, troiſiéme Fils du dit *Dauphin*, en
„ la même forme & maniére; & en cas que le dit Duc de *Berry*
„ vienne à mourir auſſi, ou qu'il vienne à ſuccéder à la Couron-
„ ne de *France*, en ce cas Nous déclarons & apellons à la dite Suc-
„ ceſſion l'*Archiduc*, ſecond Fils de l'Empereur notre Oncle; ex-
„ cluant, pour la même raiſon & inconvéniens contraires au bien
„ public de nos Sujèts & Vaſſaux, le Fils prémier-né du dit Em-
„ pereur notre Oncle; & venant à manquer le dit *Archiduc*, en
„ tel cas nous déclarons & apellons à la dite Succeſſion le Duc
„ de *Savoye* & ſes Enfans; & notre volonté eſt, que tous nos Su-
„ jèts & Vaſſaux l'exécutent & s'y ſoumettent comme nous l'or-
„ donnons & qu'il convient à leur tranquilité, ſans qu'ils permet-
„ tent le moindre démembrement, & diminution de la Monar-
„ chie fondée avec tant de gloire par nos Prédéceſſeurs. Et par-
„ ce que nous déſirons ardemment que la paix & l'union ſi im-
„ portante à la Chrêtienté ſe conſerve entre l'*Empereur* notre On-
„ cle, & le Roi *Très-Chrêtien*, nous leur demandons & les ex-
„ hortons d'affermir la dite union par le lien de Mariage d'entre
„ le Duc d'*Anjou* & l'*Archiducheſſe*, afin que par ce moyen l'Eu-
„ rope jouïſſe du repos dont elle a beſoin.

„ XIV. Et au cas que nous venions à manquer de Succeſſeurs,
„ le dit Duc d'*Anjou* doit ſuccéder en tous nos Royaumes & Sei-
„ gneuries, non ſeulement à ceux qui apartiennent à la Couron-
„ ne de *Caſtille*, mais auſſi à ceux de la Couronne d'*Arragon* & de
„ *Navarre*, & à tous ceux que nous avons dedans & dehors l'*Eſ-*
„ *pagne*, notamment à l'égard de la Couronne de *Caſtille*, *Leon*,
„ *Tolède*, *Galice*, *Seville*, *Grenade*, *Cordoue*, *Murcie*, *Jaën*, *Algarves*,
„ *Algezires*, *Gibraltar*, *Iles Canaries*, *Indes*, *Iſles & Terre-ferme de*
„ *la Mer Océane*, du *Nord* & du *Sud*, des *Philippines* & autres
„ Iſles, Terres découvertes & qu'on découvrira à l'avenir, & tout
„ le reſte, de quelque maniére qu'il apartienne à la Couronne de
„ *Caſtille*; & pour ce qui regarde la Couronne d'*Arragon*, en nos
„ Royaumes & Etats d'*Arragon*, *Valence*, *Catalogne*, *Naples*, *Si-*
„ *cile*, *Majorque*, *Minorque*, *Sardaigne* &c., & toutes les autres
„ Seigneuries & Droits, de quelque maniére qu'ils apartiennent
„ à cette Royale Couronne; & dans notre Etat de *Milan*, Du-
„ ché de *Brabant*, *Limbourg*, *Luxembourg*, *Gueldres*, *Flandres*,
„ & toutes les autres Provinces, Etats, Dominations & Seigneu-
„ ries qui nous apartiennent & peuvent nous apartenir dans le

„ *Païs-Bas*, Droits & autres Actions qui nous ſont échuës en ver-
„ tu de la Succeſſion desdits Etats. Nous voulons qu'auſſi-tôt que
„ Dieu nous aura retiré de cette vie, le dit Duc d'*Anjou* ſoit apel-
„ lé & ſoit Roi, comme, *ipſo facto*, il le ſera de tous; *nonobſtant*
„ toutes ſortes de Renonciations & Actes qu'on ait faits au con-
„ traire, parce qu'ils manquent de juſtes raiſons & fondemens.
„ Nous ordonnons aux Prélats, Grands, Ducs, Marquis, Com-
„ tes & Hommes riches, aux Prieurs & Commandeurs, Gou-
„ verneurs des Maiſons fortes & autres, aux Chevaliers, Avan-
„ cés, & à tous les Conſeils, Adminiſtrateurs de Juſtice, Prieurs,
„ Echevins, Officiers, & Gens de bien de toutes les Cités, Vil-
„ les, Paroiſſes, & Terres de nos Royaumes & Seigneuries, &
„ à tous les Vice-Rois & Gouverneurs, Châtelains, Comman-
„ dans, Gardes des Frontières deçà & delà la Mer, & tous au-
„ tres Miniſtres tant du Gouvernement de la Paix, que des Ar-
„ mées & Flottes ſur Terre & ſur Mer, & auſſi en tous nos Ro-
„ yaumes & Etats de la Couronne d'*Arragon*, *de Caſtille*, *de Na-*
„ *varre*, *Naples & Sicile*, & Etats de *Milan*, *Païs-Bas*, & en tout
„ autre lieu nous apartenant, & à tous nos autres Vaſſaux, Sujèts
„ naturels, de quelque qualité & prééminence qu'ils puiſſent
„ être, en quelque lieu qu'ils habitent & ſe trouvent, par la fi-
„ délité, loyauté, ſujettion & vaſſellage qu'ils nous doivent &
„ ſont obligés, comme à leur Roi & Seigneur naturel, en vertu
„ du ſerment de fidélité & hommage qu'ils nous ont fait & nous
„ ont dû faire, lorſqu'il plaira à Dieu de nous retirer de cette vie,
„ ceux qui ſe trouveront préſens, ſi-tôt qu'il viendra à leur con-
„ noiſſance, conformément à ce que les Loix de nos ſuſdits Ro-
„ yaumes, Etats & Seigneuries, ordonnent en tel cas & ſe trou-
„ ve établi en ce Teſtament, qu'ils aïent à recevoir le ſuſdit Duc
„ d'*Anjou* (en cas que je vienne à mourir ſans Succeſſion légiti-
„ me) pour leur Roi, & Seigneur naturel, propriétaire de nos
„ dits Royaumes, Etats & Seigneuries, en la forme déjà réglée;
„ qu'on arbore les Etendards pour ſon ſervice, en faiſant les Ac-
„ tes des ſolemnités qu'on a coutume de faire en pareilles occa-
„ ſions, conformément à la coutume de chaque Royaume & Pro-
„ vince; qu'ils prêtent, faſſent prêter, & montrent la fidélité &
„ obéïſſance à quoi, comme Sujèts & Vaſſaux, ils ſont obligés
„ envers leur Roi & Seigneur naturel; & nous ordonnons à tous
„ les Commandans des Fortereſſes, Châteaux, & Maiſons de Plai-
„ ſance, & à leurs Lieutenans, de quelques Villes, Villages, &
„ Lieux de Peuples que ce ſoit, qu'ils rendent hommage, ſelon
„ les coutumes d'*Eſpagne*, de *Caſtille*, d'*Arragon* & de *Navarre*,
„ & tous ceux qui leur apartiennent, & dans l'Etat de *Milan* &
„ autres Etats & Seigneuries, on le rendra ſelon la coutume de
„ la Province & Lieu où ils ſe trouveront, ils le garderont pour
„ le ſervice du dit Duc d'*Anjou* tout le tems qu'il leur ſera ordon-

„ né

„ né pour le remettre par ſon ordre à celui qui leur ſera envoyé, „ leur ordonnant de faire accomplir exactement tout ce qui a été „ dit, pour ne pas s'attirer les peines que méritent les Rebelles „ & Déſobéïſſans à leur Roi par leur violement de la foi & de la „ loïauté qui lui eſt dûë.

„ Article XXVII. Ce qui importe le plus pour le bien & l'a- „ vantage de ces Royaumes, c'eſt d'y avoir notre Succeſſeur: s'il „ ſe trouve en ſa Majorité (*a*), nous le prions & exhortons d'y „ venir en diligence; & en cas qu'il ſoit en ſa Minorité, Nous „ ordonnons & chargeons l'Aſſemblée de l'y ſolliciter, étant très- „ important qu'il arrive en ce Royaume, avec le plus de ſûreté „ & de diligence qu'il ſera poſſible.

Ce Teſtament étoit daté du 5. Octobre 1700. & *Charles II* mourut le 1. Novembre ſuivant, à l'âge de 39. ans moins 5. jours. On proceda d'abord à l'ouverture du Teſtament, & le même jour la Reine & les Régens écrivirent au Roi de *France* pour l'informer de la diſpoſition Teſtamentaire du feu Roi en faveur de Mr. le Duc d'*Anjou*. Le Marquis de *Caſtel-los-Rios*, Ambaſſadeur d'*Eſpagne*, preſſa fort Sa Maj. d'accepter le Teſtament & de proclamer en même tems ſon Petit-fils Roi d'*Eſpagne*. Le Monarque ne ſe rendit pas d'abord à ſes inſtances & demanda quelques jours, pour la forme, pour en délibérer. Toute l'Europe étoit attentive au parti qu'il prendroit. Le 10. il reçut la copie du Teſtament (*b*), & du Codicile, & le 11. il fit aſſembler le Conſeil en ſa préſence, & Mr. le *Dauphin* y aſſiſta avec Mr. le Duc de *Bourgogne*. Il y eut pluſieurs avis pour & contre l'acceptation du Teſtament: mais Monſr. le *Dauphin* fit un diſcours très-judicieux, dans lequel il dit, „ qu'il étoit le plus intéreſſé dans cette affaire, ayant ſeul „ le droit de ſuccéder à la Monarchie d'*Eſpagne*; que par le Trai- „ té de Partage il avoit renoncé à la meilleure partie de la Suc- „ ceſ-

(*a*) Cet Article & tous ceux, où le Teſtateur prend des précautions & donne des ordres par raport à la *Minorité* du Succeſſeur, prouvent que dans ce Teſtament, fait originairement en faveur de l'Archiduc *Charles*, on avoit ſubſtitué au nom de ce Prince, celui du Duc d'*Anjou*, qui étoit alors Majeur; c'eſt-à-dire le 2 Octobre 1700. puiſqu'il étoit né le 19 Décembre 1683, au lieu que l'Archiduc étoit réellement Mineur, n'étant né que le 1. Octobre 1685. Mais il y a quelque choſe de plus contre ce Teſtament. 1°. On peut ſoûtenir que *Charles II.* ne l'a jamais ſigné, puiſqu'on ne trouve au bas de l'original que l'Eſtampille *TO EL RET* qui ſervoit aux dépêches du Conſeil d'Etat, au lieu qu'une Piéce de cette importance devoit être ſignée de la main du Roi, de la même maniére que l'on a vû ci-deſſus que ce Prince avoit ſigné, en pleine aſſemblée des Cortes, le Teſtament qu'il avoit fait en faveur du Prince Electoral de *Bavière*. 2°. *Charles II.* ne pouvoit diſpoſer de ſa Succeſſion, parce qu'elle avoit été ſubſtituée par le Teſtament de ſon Père *Philippe IV.* dans lequel il eſt dit, qu'*au cas que ſon fils mourût ſans Enfans, ſa Succeſſion paſſeroit à l'Empereur* Leopold, *fils de* Marie d'Autriche *ſa Sœur & à ſes enfans, & à leur défaut au Duc de* Savoye. 3°. L'*Amirante* de *Caſtille*, D. *Juan Thomas-Henriquez de Cabrera*, a déclaré par écrit que le Roi *Charles II.* n'avoit jamais eu la penſée de le ſigner, quoiqu'on voulût perſuader le contraire. Le Cardinal *Portocarero* même, le Promoteur de cet Ouvrage, a fait avant ſa mort une déclaration, pour la décharge de ſa Conſcience, qui ne s'éloignoit pas de ce qu'avoit témoigné l'*Amirante*, & découvroit clairement la nullité du Teſtament.

(*b*) On le trouve en entier avec le Codicile dans le *Corps Diplomatique du Droit des Gens* &c. Tom. VII. Part. II. *pag.* 485.

„ ceſſion, uniquement dans la vûë d'aſſûrer & de perpétuer le „ repos de l'Europe; mais que puiſque la Maiſon d'*Autriche* n'a- „ voit pas voulu y acquieſcer, quoique la mieux partagée, que „ tous les Princes d'*Allemagne* & d'*Italie* ſembloient vouloir tra- „ verſer le Traité de Partage, que d'ailleurs les Grands & les Peu- „ ples d'*Eſpagne* s'opoſoient au démembrement de leur Monar- „ chie, il étoit d'avis d'accepter le Teſtament; qu'il ſacrifioit vo- „ lontiers ſes intérêts, à la ſatisfaction de la Nation *Eſpagnole*, „ au repos de l'Europe, & en faveur de ſon ſecond Fils; quoi- „ que par cette acceptation la Couronne de *France* n'acquît aucu- „ ne augmentation de puiſſance. Il finit par ces paroles; qu'il „ ſouhaitoit de pouvoir dire toute ſa vie : *Le Roi mon Père*, & „ *le Roi mon Fils* ".

Ce court, mais pathétique Diſcours de Mr. le *Dauphin* décida de cette importante affaire; le Roi ſon Père y aplaudit, & réſolut d'accepter le Teſtament; mais cette réſolution ne fut rendue publique que le 16. On peut juger de l'effet qu'elle produiſit dans toute l'Europe, dont les Cours, qui n'étoient pas eſclaves de la *France*, entrevoyoient les ſuites funeſtes à la liberté de l'Europe, ſi les Couronnes de *France* & d'*Eſpagne* étoient enſemble dans la Maiſon de *Bourbon*, dont la Maiſon d'*Autriche* poſſedant l'Empire & les *Eſpagnes* avoit bien de la peine de renverſer les ambitieux deſſeins.

Cette acceptation fut notifiée dans toutes les Cours. Mr. de *Briord*, Ambaſſadeur de *France* à la *Haye*, ayant reçu un Exprès le 18. Novembre, ſe rendit le ſoir chez Mr. le Penſionnaire *Heinſius*, auquel il déclara, „ que le Roi, ſon Maître, ayant pris en con- „ ſidération l'état préſent des affaires, voyant que l'*Empereur* n'a- „ voit pas voulu accepter le Traité de Partage, & que peu de Prin- „ ces, ſur-tout les Couronnes du *Nord*, n'y étoient pas entrées; „ que pour d'autres raiſons importantes, & attendu la diſpoſition „ univerſelle des *Eſpagnols* & leur empreſſement pour avoir le „ Duc d'*Anjou* pour Roi, Sa Maj. avoit, après une mûre dé- „ libération, acquieſcé à la demande des *Eſpagnols* de leur ac- „ corder ce Prince. Il ajoûta que Sa Maj. *Très-Chrêtienne* ſavoit „ bien que par-là Elle perdoit beaucoup, mais qu'Elle aimoit „ mieux renoncer aux avantages, que le Traité de Partage pro- „ curoit à ſa Couronne, que de donner lieu à une Guerre, qui „ troubleroit le repos de toute l'Europe; qu'il eſpéroit que la „ Réſolution du Roi ſon Maître ſeroit aprouvée, ſi l'on vouloit „ conſidérer mûrement ce qui pouvoit en réſulter pour la tran- „ quilité publique."

Délibération de L. H. P. ſur l'acceptation du Teſtament

Le Conſeiller-Penſionnaire, quoiqu'étourdi du coup, fit au Comte de *Briord* de fortes, mais inutiles repréſentations. Le lendemain de cette Notification, les *Etats-Généraux* s'étant aſſemblés plus matin qu'à l'ordinaire, en firent le ſujèt de leurs délibérations.

tions. Ce fut cependant ſans en venir à aucune réſolution, parce qu'il falloit attendre les intentions du Roi de la *Grande-Bretagne*. Sur le ſoir les prémiers de l'Etat tinrent une eſpèce de Conſeil ſecrèt. On y éxamina l'avantage ou le dommage que pouvoit cauſer à l'Etat l'élévation du Duc d'*Anjou* au Trône de la Monarchie univerſelle d'*Eſpagne*. Quelques-uns furent d'abord d'avis qu'elle n'étoit nullement préjudiciable à la République, d'autant que par ce moyen la Monarchie *Eſpagnole* aiant un Roi particulier, reſtoit toujours ſur le même pié où elle avoit été auparavant, ſans que la *France* en retirât aucun avantage. D'autres penſant plus mûrement, repréſentèrent les mauvaiſes ſuites qu'elle pouvoit avoir. Ils dirent que peut-être la prémiére choſe que le nouveau Roi feroit, ſeroit d'éxiger que les *Etats-Généraux* retiraſſent leurs Troupes des *Pais-Bas Eſpagnols*; & que la *France* alors pouroit bien y mettre les ſiennes, & détruire par conſéquent la fameuſe *Barrière*, qui avoit toujours été regardée comme ſacrée depuis *Henri IV*, pour ainſi dire, & qui faiſoit la ſûreté de leur République. Qu'il y avoit à craindre auſſi que dans la vuë d'affoiblir l'Etat, on ne rétablît le Commerce à *Anvers*, ſoit par le Canal qui avoit été recemment propoſé, ſoit par le paſſage de la *Zéelande* & par l'*Eſcaut* qui n'étoit bouché que par les Traités. Qu'on étoit informé que le Comte de *Briord* ayant rendu viſite le même jour qu'il avoit reçu la nouvelle de l'acceptation du Teſtament, à Don *Bernardo de Quiros*, ces deux Miniſtres s'étoient embraſſés à ſix repriſes pour ſe féliciter mutuellement à ce ſujèt, & que le dernier avoit dit, qu'on pouvoit rétablir le Commerce d'*Anvers* par les anciennes voïes de Mer, ſans faire de bréche aux Traités qui y paroiſſoient opoſés. Qu'il pouroit arriver, que ni l'*Angleterre*, ni la République ne pouroient plus rien tirer de l'argent, qui leur venoit ordinairement des *Indes Occidentales Eſpagnoles*, parce qu'on ne pouvoit pas douter que la *France* ne fît enſorte de s'en approprier le Commerce. Que la mauvaiſe volonté de la *France* contre l'Etat, qu'elle regardoit comme celui qui avoit le plus traverſé ſon agrandiſſement, n'étoit que trop certaine; & qu'il pouroit bien arriver que le Roi de *France* porteroit ſon Petit-fils à faire revivre ſes prétentions ſur la République, en les apuïant de toutes ſes forces. Que, ſi la *France* agiſſoit dans cette conjoncture avec beaucoup de politeſſe & de ménagement à l'égard des *Provinces-Unies*, elle ne laiſſoit pas d'entretenir dans le ſecrèt ſon indignation contr'elles, & de conſerver toujours la mémoire des offenſes qu'Elle prétendoit en avoir reçuës. Que le nouveau Roi d'*Eſpagne*, étant de la Maiſon de *Bourbon*, ſeroit toujours attaché à ſes intérêts, comme les Rois des deux branches de la Maiſon d'*Autriche* l'avoient toujours été à l'égard de leur Famille. Qu'il étoit vrai qu'il y avoit des Traités, mais qu'ils n'étoient inviolables qu'autant que la force les rendoit tels. Que dans la ſuite on pourroit même traverſer

leur Commerce des *Indes Orientales*, qui étoit un des prémiers soutiens de la Nation, & celui du *Levant* qui n'étoit pas peu considérable. Que les Manufactures de Laine tomberoient, parce que la *France* ne manqueroit pas d'aporter quelque obstacle aux achats qu'ils en faisoient en *Espagne*; que peut-être même Elle les pouroit bien enlever toutes, pour faire valoir les siennes, ce qui feroit déserter des *Provinces-Unies* un nombre considérable d'Ouvriers & autres gens, qui étant réduits à la mendicité, se transporteroient ailleurs, pour trouver de quoi vivre.

Ces raisons & plusieurs autres déduites par des gens sages & éclairés, firent tomber d'accord toute l'Assemblée, qu'il y avoit du danger à concourir à l'éxécution du Testament en faveur du Duc d'*Anjou*. On mit après sur le tapis, ce qu'on pouvoit faire pour l'empêcher; la chose n'étoit pas facile, parce que la *France* étoit apuïée d'un Testament, soûtenuë par l'inclination universelle des *Espagnols*, & autorisée par sa puissance & ses forces qui étoient très-considérables. A l'égard du Testament, on allegua que le Traité de Partage le rendoit de nulle valeur; d'autant plus qu'il avoit été fait dans la vûë, que le Roi *Cath.* venant à mourir sans Enfans, & nommant pour son Successeur un des fils de *France*, l'*Archiduc*, ou enfin quelqu'autre Prince, on pût l'empêcher de succéder seul à la Monarchie d'*Espagne*, & le forcer à partager avec les autres prétendans. Que, pour l'inclination des *Espagnols* pour le Duc d'*Anjou*, elle n'étoit pas si universelle, qu'il n'y en eût encore beaucoup parmi les Grands & même parmi le Peuple, qui étoient portés pour la Maison d'*Autriche*. Qu'il étoit à présumer, que le parti de la *France* n'étoit qu'un parti formé de longue main, qui avoit sû profiter de la délicatesse de conscience du Roi défunt, qui étoit farcie d'ignorance & de dévotion, pour le porter à faire un tel Testament. Qu'il y avoit beaucoup de Grands d'*Espagne* exilés, & que la Maison d'*Autriche* y avoit ses Partisans, comme celle de *Bourbon* avoit les siens, qui n'avoient prévalu que par une intrigue qui seroit peut-être détestée par le reste de la Nation. Qu'à l'égard de la puissance de la *France*, elle n'étoit plus si redoutable depuis la derniére guerre, qui l'avoit épuisé d'hommes & d'argent, en ruïnant aussi son commerce, & qu'enfin ses Troupes n'étoient plus si nombreuses. Que l'*Empereur* n'étoit plus en guerre avec les *Turcs*, & que si l'on envoïoit le Duc d'*Anjou* en *Espagne* & que l'on en vînt à une rupture pour s'y opposer, cette Monarchie n'aïant que très-peu de Troupes & manquant d'hommes pour en faire, & étant de plus toute environnée de Côtes Maritimes, il faudroit nécessairement que la *France* y envoïât des Troupes pour les garder; ce qui divisant ses forces, l'affoibliroit encore beaucoup, & la mettroit dans la nécessité d'entendre raison. Que le même danger, qui menaçoit les *Provinces-Unies*, regardoit aussi par d'autres raisons l'*Angleterre*, l'*Alle-*

ma-

magne & l'*Italie*, & que l'on pouvoit eſpérer dès lors que tout le reſte de l'Europe aïant preſqu'un même intérêt, concourroit au même deſſein.

On propoſa enſuite, quel étoit le moïen le plus prompt & le plus efficace, pour remédier à ce preſſant danger ? Un de la Compagnie dit hautement, que c'étoit de recommencer la guerre; Que l'élevation du Duc d'*Anjou* ſur le Trône d'*Eſpagne*, entrainoit après ſoi la perte de la République, & peut-être même du reſte de l'Europe, & qu'enfin périr pour périr, il valoit mieux le faire en braves gens, à l'exemple de leurs Ancêtres, & tenter ſi, par le ſort des Armes, l'on ne pouroit pas ſe ſauver du Naufrage. Qu'il étoit même néceſſaire de l'entreprendre, pendant que la plaïe étoit encore recente & ſaignante, plutôt que d'attendre que les Eſprits fuſſent refroidis, & de donner le tems à la *France* pour prendre des meſures capables de faire réuſſir ſes deſſeins. D'autres s'y opoſèrent, parce que, diſoient-ils, la République ſe reſſentoit encore des malheurs des deux Guerres précédentes; que ſes coffres étoient vuides, & que de plus elle étoit fort endettée. On leur répondit, que les Sujèts ne manqueroient pas d'être indignés de voir la *France* agir directement contre le Traité de Partage, & qu'ils ne ſe refuſeroient à aucun impôt pour en tirer raiſon. Mais quelques autres leur objectèrent, que les *Anglois*, pour la plupart remuans & inconſtans, ne voudroient jamais entrer dans une nouvelle Guerre; Que les dettes, qu'ils avoient été obligés de contracter dans la guerre précédente, n'étoient pas encore païées, & qu'ils regarderoient celle qu'on vouloit entreprendre, comme indiférente & de nul intérêt pour eux, d'autant qu'ils étoient entêtés qu'avec leurs Forces de Terre & de Mer, ils pouroient toujours ſe défendre ſeuls, s'ils venoient à être attaqués. Mais ceux, qui vouloient la Guerre, leur répondirent; que parmi les remuans il ne laiſſoit pas de s'y trouver de braves gens & de bonnes Têtes, qui comprendroient aſſez que le danger, qui les menaçoit, regardoit auſſi bien l'*Angleterre* que les autres Etats de l'Europe, & que, s'ils ſe tenoient les bras croiſés, regardant d'un œil tranquile les différens événemens, ils pouroient bien à la fin ſe trouver eux-mêmes ſans reſſource, & en danger d'être ſurpris par quelque invaſion, qui pouroit entraîner la perte de leurs Biens, de leur Liberté, & de leurs Privilèges, qu'ils avoient défendus avec tant de fermeté dans différentes occaſions, & qui leur étoient auſſi chers que la vie même, que l'on pouroit bien auſſi leur ravir. Qu'il étoit vrai, à n'en point douter, que le Commerce des *Provinces-Unies* donnoit beaucoup de jalouſie à l'*Anglois*, mais qu'on pouvoit trouver quelque tempérament pour la diſſiper, & que le meilleur & le plus certain étoit de faire une Ligue offenſive & défenſive avec lui, à laquelle on laiſſeroit toujours une porte pour toute autre Puiſſance qui voudroit y entrer. Qu'il n'y avoit nullement à douter que l'Empereur ne le

fit auſſi-tôt, de même que les Electeurs de *Brandebourg* & de *Hanovre* & la plupart des autres Princes d'*Allemagne*. Qu'il falloit enfin faire tous leurs efforts pour éteindre l'incendie qui avoit embraſé le *Nord*, & engager enſuite les mêmes Puiſſances, qui étoient en guerre, à ſe ſauver elles-mêmes, en ſauvant le reſte de l'Europe du naufrage. Tel fut à peu près le réſultat de cette Conférence, au raport d'un des Membres même qui s'y trouva. On ne prit cependant aucune réſolution certaine juſqu'au lendemain, parce qu'on vouloit attendre des Lettres d'*Angleterre*.

Le 24. du même mois, Don *Bernardo de Quiros*, Ambaſſadeur d'*Eſpagne*, confirma la Déclaration du C. de *Briord*, & tenta de juſtifier la conduite du feu Roi & des *Eſpagnols*, dans le Mémoire ſuivant qu'il préſenta à L. H. P.

Mémoire de Don *Bernardo de Quiros.*

LA conjoncture préſente du tems & des affaires, & les ordres précis que le ſouſſigné Ambaſſadeur d'*Eſpagne* a reçu de la Haute Régence, en date du 6. de ce mois, & desquels il a bien voulu donner lecture en original à Mr. le Préſident, & à Mr. le Conſeiller Penſionnaire, ne lui permettant pas de différer plus longtems la notification & communication des choſes importantes qu'il doit notifier & communiquer à V. S., il ſe trouve obligé de le faire par le préſent Mémoire.

Le ſouſſigné Ambaſſadeur fait donc ſavoir en prémier lieu à V. S. le triſte accident dont il a plû à Dieu d'affliger l'*Eſpagne*, en retirant à lui le Séréniſſime & très-puiſſant *Charles II.*, qui vive en gloire; & en ſecond lieu, l'inſtitution & établiſſement d'une très-ſage & haute Régence en la perſonne de Sa Maj. la Reine, conjointement avec les ſix Excellentiſſimes Gouverneurs nommés & choiſis par le feu Roi d'heureuſe mémoire entre les principaux Seigneurs de la Monarchie.

La dite Haute Régence, au nom de laquelle le ſouſſigné Ambaſſadeur ſe donne aujourd'hui l'honneur de vous parler, ſachant que l'Eſprit équitable & paiſible de votre Gouvernement vous fait toujours prendre un intérêt particulier dans les choſes qui concernent le repos public, lui a ordonné de vous faire part au plutôt poſſible des diſpoſitions Teſtamentaires du feu Roi ſon Maître, & de la ſageſſe avec laquelle il a décidé l'importante difficulté de la Succeſſion de ſes Royaumes.

V. S. ſavent mieux que perſonne, ce qu'il y avoit à conſidérer en cette affaire. D'un côté, le Mariage de la Séréniſſime Infante *Marie-Thereſe* avec le Roi *Très-Chrêt. Louis XIV.*, avoit donné lieu au Séréniſſime *Dauphin* de former des prétentions ſur la Succeſſion; & d'autre part, la Renonciation ſolemnelle de la même Séréniſſime Infante *Marie-Thereſe* s'y opoſoit. Tout cela a été ſi ſouvent débattu, expliqué & prouvé, qu'il ſeroit ſuperflu de s'y arrêter davantage; mais ce qui, dans la ſituation préſente des affaires, mérite particuliérement votre attention & vos réfléxions, c'eſt l'intérêt

térêt général de l'*Europe*, qui s'opoſe également à l'union des deux Monarchies & à la diviſion de celle d'*Eſpagne*.

Le ſouſſigné Ambaſſadeur ſait bien que V. S. ne l'ont pas toujours conçu ainſi, puiſque même Elles n'ont pas fait difficulté d'entrer en des Traités formels pour le Partage de la Succeſſion; mais V. S. n'ignorent pas non plus les juſtes Remontrances qu'il leur a faites à ce ſujèt au nom du Roi, ſon Maître, & que l'événement a juſtifiées. Tous les Princes de l'*Europe* parurent ſurpris de ces Traités, dès qu'ils en furent informés. Ceux d'*Italie* les regarderent comme les Décrèts de leur perte, & commencérent à travailler à des Ligues pour s'y opoſer. Une partie de ceux d'*Allemagne* en fit de même, quoique plus ſourdement; & les autres refuſérent de les ſigner, à l'exemple des Rois du *Nord*, & des Cantons *Suiſſes*; & enfin l'*Empereur*, qui devoit en recevoir le principal avantage, les rejetta entiérement après un long délai. Que V. S. jugent des ſuites qu'auroient pû avoir ces Traités, & ſi l'*Eſpagne* auroit manqué d'Amis & d'Alliés, dans la réſolution qu'Elle avoit priſe, *de périr plutôt en Corps & avec honneur, que de ſe laiſſer démembrer avec honte.* Mais heureuſement les choſes ont tourné d'une autre maniére; & dans la grande perte que l'*Eſpagne* vient de faire, elle a ſujèt de ſe conſoler, en conſidérant le bon ordre que le feu Roi a pris ſoin de mettre à ſa ſucceſſion.

Ce Prince, qui ne pouvoit être ſurpaſſé en débonnaireté, en piété, & en toutes ſortes de vertus Chrêtiennes & Morales, aïant reconnu, dans les fréquens Conſeils, qu'il tenoit avec ſes principaux Miniſtres d'Etat, & de Juſtice, que la Renonciation des Séréniſſimes Infantes *Anne* & *Marie-Théreſe* étoit uniquement fondée ſur l'inconvénient qui réſulteroit de l'union des deux Couronnes, & aïant reconnu auſſi, que ce motif fondamental venant à ceſſer, l'ordre ordinaire de la Succeſſion ne pouvoit être troublé, ni changé, & qu'enfin, ce cas éxiſtoit réellement & de fait en la perſonne du Séréniſſime Duc d'ANJOU, ſecond fils du *Dauphin*; Sa Maj. l'a déclaré pour ſon Succeſſeur univerſel, en tous ſes Etats, Royaumes, & Seigneuries, ſans aucune exception.

Mais comme il pouroit arriver, (ce que Dieu ne veuille permettre) que le Séréniſſime Duc d'*Anjou*, maintenant mon Roi & Maître, après être parvenu à la Couronne, viendroit à mourir ſans Enfans; ou que cet accident funeſte arrivant au Séréniſſime Duc de BOURGOGNE, il ſe verroit apellé au Trône de *France*, & le voudroit préférer à celui d'*Eſpagne*, ce qui pouroit donner lieu à de nouvelles difficultés; Sa Maj. y a pourvû, en nommant & déſignant en tel cas, le Séréniſſime Duc de BERRI pour Succeſſeur à la Couronne, aux mêmes conditions que le Duc d'ANJOU, lui ſubſtituant pour cet effet, le Séréniſſime Archiduc d'AUTRICHE, fils puîné de Sa Maj. *Imp.* & à celui-ci le Duc de SAVOYE, à l'excluſion totale de Sa Maj. le Roi des *Romains*, afin

que la Monarchie ne puiſſe jamais ſe trouver unie à l'Empire, non plus qu'à la Couronne de *France*.

Sa Maj. la Reine, & les Excellentiſſimes Seigneurs Gouverneurs ſe promettent que V. S. reconnoiſſant combien cette diſpoſition eſt juſte & convenable au bien public, en aprendront la nouvelle avec joïe, & ſe feront un plaiſir de contribuer, ſi beſoin eſt, à en procurer la paiſible éxécution.

Il eſt vrai que pour parvenir à un ſi grand bien, ce ne ſeroit pas aſſez que le feu Roi eût eu la ſage prévoïance de régler l'ordre de la Succeſſion par un Teſtament plein d'équité, ni même que pluſieurs grands Princes, & Etats, ſe déclarent pour le maintenir, ſi Sa Maj. *Très-Chrêt.* ne vouloit bien de ſon côté y donner les mains. Mais V. S. aprendront par Mr. l'Ambaſſadeur de *France* (ſi déja il n'a pris ſoin de les en informer) que le Roi, ſon Maître, content du puiſſant & floriſſant Etat que Dieu a ſoumis à ſes Loix, & ne voulant point s'opoſer aux juſtes diſpoſitions, qui ont apellé le Séréniſſime Duc d'ANJOU ſon Petit-fils, & préſentement mon Roi & mon Maître, à la Couronne, ni entrer en Guerre contre ſon propre ſang, a mieux aimé renoncer à tous les avantages qu'il pouvoit eſpérer du Traité de Partage.

Le déſintéreſſement de Sa Maj. *Très-Chrêt.* en cette rencontre eſt d'autant plus digne de louange, qu'il aſſûre la tranquilité publique, & garantit l'*Europe* d'une Guerre autant à craindre par le Traité de Partage, que par la réunion des deux Couronnes; étant certain, que la maxime fondamentale de l'*Eſpagne* doit être & ſera toujours de ſe maintenir entiére, comme elle a été ci-devant, ſans ſe départir de ſes anciennes Alliances, du moins autant qu'elle poura les conſerver.

Pour ce qui eſt du Séréniſſime *Archiduc*, & des eſpérances qu'il auroit pû concevoir, je puis aſſûrer V. S. que rien n'auroit été plus agréable au feu Roi, que d'apeller ce jeune Prince au rang des Monarques, ſi la juſtice, qui dirigeoit toutes ſes actions & toutes ſes penſées, ne lui avoit fait connoitre que l'avantage de la Succeſſion regardoit uniquement le Séréniſſime Duc d'ANJOU. C'eſt ce qui l'a obligé à le déclarer, & à le ſtatuer ainſi.

Tout ce qu'il a pû faire d'ailleurs en faveur de la Famille *Impériale*, il l'a fait avec joïe; il y en a des preuves bien ſenſibles dans ſon Teſtament, puiſqu'il y déſigne le Séréniſſime *Archiduc* pour Succeſſeur à la Couronne d'*Eſpagne*, au défaut des Ducs d'*Anjou* & de *Berri*. Mais il ne s'en eſt pas tenu là; car, pour engager de plus en plus les deux Auguſtes Maiſons à conſerver la paix entre elles, il les prie, & les exhorte par ſon Teſtament, à affermir cette Paix & cette Union par les liens d'un Mariage entre le Duc d'*Anjou* & une *Archiducheſſe*.

Le ſouſſigné Ambaſſadeur eſpère que V. S., faiſant attention au contenu du préſent Mémoire, demeureront pleinement convaincues

cues du desir ardent & sincére dans lequel Sa Maj. la Reine, & les Excellentissimes Seigneurs, se trouvent de contribuer tout ce qui leur sera possible pour entretenir avec tous les Princes & Potentats de l'Europe une véritable Paix, Amitié & Correspondance, & particuliérement avec Sa Maj. *Brit.* & V. S. qui sont les anciens Amis, Alliés & Confédérés de la Couronne d'*Espagne*.

Au reste, le soussigné Ambassadeur prie très-instamment V. S. d'être persuadées, que comme il n'a eu jusqu'ici pour but en toutes ses Négociations que la paix publique, & le bien réciproque des deux Etats, conformément aux ordres continuels qu'il en recevoit du feu Roi, de même à l'avenir, il emploïera ses soins les plus assidus, & son application la plus grande, pour parvenir à la même fin; satisfaisant ainsi à la fois à son devoir, & aux sentimens d'estime, de respect & d'affection, qui lui ont été inspirés par la sagesse de votre Gouvernement. Fait à la *Haye* le 24. Novembre 1702. & étoit signé:

Don Francisco Bernardo de Quiros.

L. H. P. aiant été instruites dans cet intervalle, des sentimens du Roi *Guillaume*, envoyérent des ordres à Mr. de *Heemskerk*, leur Ambassadeur en *France*, en conséquence desquels il présenta le Mémoire suivant à Sa Maj. *Très-Chrêtienne*.

SIRE,

Mémoire de l'Ambassadeur de Hollande au Roi de France.

„ Le soussigné Ambassadeur Extraordinaire des *Etats-Généraux* „ des *Provinces-Unies* des *Païs-Bas* vient de recevoir des ordres „ des Seigneurs ses Maîtres, de représenter très-humblement à Sa „ Maj. *Très-Chrêt.* que L. H. P. ne se sont pas attenduës à la ré„ solution qu'il a plû à Sa Maj. de leur faire notifier par son Am„ bassadeur Mr. le Comte de *Briord*, au sujèt du Testament en fa„ veur de Monseigneur le Duc d'*Anjou*, puisqu'elle est contrai„ re au Traité fait par sa dite Maj. *Très-Chrêt.* avec Sa Maj. *Brit.* „ & L. H. P. touchant la Succession de Sa Maj. *Cath.*, lequel El„ les croient devoir être observé en tout, & dont on ne devroit „ pas se départir, que de concert, & du consentement unanime „ de tous les Contractans; outre que le tems dans lequel, suivant „ l'Article secrèt, l'*Empereur* peut entrer dans le dit Traité, n'est „ point encore expiré, & que conformément à icelui, L. H. P. „ après avoir reçu la nouvelle de la mort du Roi d'*Espagne*, y ont „ encore invité Sa Maj. *Imp.* de nouveau & de la maniére la plus „ persuasive.

„ Que par ces raisons, L. H. P. espérent que Sa dite Maj., con„ sidérant cette affaire de nouveau, aura aussi la bonté d'y faire „ de nouvelles réfléxions; avec ordre à leur dit Ambassadeur de „ prier Sa Maj. de persister à se tenir au Traité susdit, & de l'ob„ server en tout ce qui la regarde. Fait à *Marli* ce 25. Nov. 1700.

La Cour de *France* fit à ce Mémoire, quelque tems après, la longue réponſe ſuivante, où l'on voit le tour qu'elle vouloit donner à ſa conduite, tant dans la conclusion du Traité de Partage, que dans l'acceptation du Teſtament qui détruiſoit ce Traité.

Réponſe de la Cour de France.

Si Meſſieurs les *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies* paroiſſent préſentement ſurpris, que le Roi ait accepté le Teſtament du feu Roi d'*Eſpagne*, ils remercieront bientôt Sa Maj. de préférer en cette occaſion le repos public aux avantages de ſa Couronne. Il ſuffira qu'ils aïent le tems d'éxaminer avec leur prudence ordinaire les troubles infinis, que l'éxécution du Traité de Partage produiroit, & cette même prudence les fera déſiſter de la demande contenuë dans le Mémoire qu'ils ont remis à l'Ambaſſadeur de Sa Maj. Ils avoueront que le malheur de l'obtenir ſeroit commun à toute l'Europe, & certainement, ils jugeront que rien n'eſt plus opoſé au Traité, que d'en abandonner l'*Eſprit* pour s'attacher aux *Termes*.

Car enfin, il a falu dans cette conjoncture diſtinguer l'un & l'autre : l'*Eſprit* & les *Termes* du Traité étoient unis pendant que le Roi d'*Eſpagne* a vêcu ; les derniéres diſpoſitions de ce Prince & ſa mort, y mettent une telle différence, que l'un eſt abſolument détruit, ſi les autres ſubſiſtent : le prémier maintient la Paix générale, les *Termes* cauſent une Guerre univerſelle. Cette ſeule obſervation vraïe décide du choix à faire pour ſe conformer à l'objèt principal du Traité, tel qu'il eſt expliqué par les prémiers Articles, *maintenir la tranquilité de l'Europe, conſerver le repos public, éviter une nouvelle guerre par un Accommodement des diſputes & des différends qui pouroient réſulter au ſujèt de la Succeſſion d'*Eſpagne, *ou pour l'ombrage de trop d'Etats réunis ſous un même Prince.* C'eſt par de tels motifs que le Roi a pris avec ſes Alliés, les meſures néceſſaires pour prévenir la Guerre, que l'ouverture de la Succeſſion d'*Eſpagne* ſembloit devoir exciter.

La vuë de Sa Maj. n'a pas été d'acquerir par un Traité les Royaumes de *Naples* & de *Sicile*, la Province de *Guipuſcoa* & le Duché de *Lorraine* : ſes Alliés n'avoient aucun droit ſur ces Etats. Peut-être auroit-elle obtenu des avantages plus conſidérables par ſes Armes, ſi elle avoit eu deſſein de les employer à l'occaſion de la mort du Roi d'*Eſpagne* ; mais ſon principal objèt étant de maintenir la paix, Elle a traité ſur cet unique fondement. Elle a permis à Monſr. le *Dauphin* de ſe contenter du Partage deſtiné à lui tenir lieu de tous ſes droits ſur la Succeſſion entiére des Royaumes d'*Eſpagne*. S'il arrive donc que les meſures priſes dans la vuë de maintenir la tranquilité publique, produiſent un effèt contraire, qu'elles engagent l'Europe dans une nouvelle Guerre ; s'il devient néceſſaire pour conſerver la paix, d'uſer de moïens différens de ceux qu'on s'étoit propoſé ; ſi cette route nouvelle ne cauſe aucun préjudice aux Puiſſances Alliées de Sa Maj. ; ſi le ſeul déſavantage retombe ſur Elle & qu'Elle veuille bien ſacrifier ſes propres

pres intérêts au bonheur général de la Chrétienté; non-seulement, il dépend de Sa Maj. de le faire, mais encore Elle a lieu de croire que ses Alliés loueront sa modération, & son amour pour la Paix, plutôt que de se plaindre d'un changement que le bien public demande, & qu'ils le remercieront d'une résolution qu'il étoit impossible de différer, sans s'exposer en même tems aux longues & sanglantes Guerres, que Sa Maj., de concert avec Eux, a voulu prévenir.

On en voïoit déja les prémiéres aparences. Les *Espagnols*, jaloux de conserver leur Monarchie dans son entier, se préparoient de tous côtés à sa défense. Le *Milanez*, les Royaumes de *Naples* & de *Sicile*, les Provinces, les Places compriſes dans le Partage, tout se mettoit en état de se maintenir uni au Corps de la Monarchie d'*Espagne*. La Nation demandoit seulement, pour s'opoſer à la diviſion, un Roi qu'Elle pût légitimement reconnoître; & quoique l'inclination de tous les Etats des Royaumes d'*Espagne* fût universellement portée pour un Prince de *France*, les Sujèts de cette Monarchie auroient été fidèles à ceux que la diſpoſition du feu Roi *Cath.* leur indiquoit au refus d'un fils de Monſr. le *Dauphin*; ils n'étoient plus incertains que sur l'acceptation: car enfin, le feu Roi aïant rendu juſtice aux véritables Héritiers, leur refus auroit autoriſé l'*Espagne* à se soumettre à l'*Archiduc*. Perſonne ne doutera aparemment que l'*Empereur* n'eût accepté le Teſtament. La Succeſſion pour son second fils avoit été le but de ses longues Négociations à *Madrid*, ses Traités dans l'*Empire* étoient pour la même fin, il n'avoit refuſé de souſcrire à celui de Partage que dans cette unique espérance. Il seroit bien difficile de perſuader que prêt de recueillir le fruit de tant de peines, il eût voulu le perdre & se contenter des mêmes offres qu'il avoit conſtamment rejettées.

Ainsi, l'*Archiduc* devenant Roi d'*Espagne* du consentement de toute la Nation, il falloit pour éxécuter le Traité, conquérir les Royaumes & les Etats réſervés pour le Partage de M. le *Dauphin*. Il n'y avoit plus lieu d'alléguer le tort fait aux légitimes Héritiers, leurs Droits avoient été reconnus, il falloit attaquer un Prince déclaré Succeſſeur de tous les Etats dépendans de la Monarchie.

Ses nouveaux Sujèts accoutumés à la fidélité envers leur Maître, inſtruits du refus des véritables Héritiers, auroient été auſſi zélés pour lui, que toujours ils l'ont été pour les Rois précédens.

Meſſieurs les *Etats-Généraux*, informés par le Roi de toutes ses démarches pour l'éxécution du Traité, savent que Sa Maj. ſollicitant ouvertement les Princes de l'*Europe* d'entrer dans les mêmes engagemens, n'a jamais tenté par des voïes ſecrètes la fidélité des Sujèts du feu Roi *Cath.* Elle n'avoit donc nulle intelligence, ni dans le Royaume de *Naples*, ni dans celui de *Sicile*, ni dans au-

cun des Etats compris dans le Partage de M. le *Dauphin*; la force ouverte étoit l'unique moïen de les attaquer. Mais, la Guerre une fois commencée, après avoir refuſé la juſtice que le feu Roi *Cath.* vouloit faire aux Princes de *France*, étoit difficile à terminer. Un Roi poſſeſſeur de toute la Monarchie d'*Eſpagne*, ſans aucune condition, auroit été réduit à de grandes extrémités, avant que de céder les Royaumes de *Naples* & de *Sicile*, la Province de *Guipuſcoa*, le Duché de *Milan*, & les autres Païs & Places, dont le Partage de M. le *Dauphin* devoit être compoſé.

Il eſt inutile d'éxaminer quelles auroient été les ſuites de cette Guerre. Elle étoit inévitable, & cette certitude ſuffit pour faire voir, que les ſages précautions, priſes pour maintenir la tranquilité de l'Europe, étoient abſolument renverſées par les mêmes moïens qu'on avoit jugé propres à l'entretenir. On dira peut-être que l'*Empereur* connoiſſant les inconvéniens de la Guerre, ſes incertitudes, les malheurs qu'elle entraîne avec elle, auroit accepté le Traité; que renonçant au Teſtament, il auroit obligé l'*Archiduc* à ſe déſiſter de ſes Droits, & à ſe contenter du Partage ſtipulé pour lui. L'*Empereur* étoit certainement maître de le faire: mais ſes refus précédens, portés juſqu'à l'extrémité, permettoient-ils de croire qu'il prît cette réſolution? Quand même il l'auroit priſe, le repos public en étoit-il plus aſſuré? Le Duc de *Savoye* eſt ſans aucun engagement, il eſt apellé par le Teſtament, au défaut des Princes de *France* & de l'*Archiduc*: quelle offre pouvoit-on lui faire aſſez conſidérable, pour l'empêcher de faire valoir ſes nouveaux Droits, & pour balancer les avantages qu'il pouvoit en eſpérer?

On ne dira pas que les Puiſſances Alliées l'auroient ſubſtitué à l'*Archiduc*; ce n'eſt pas le cas, puiſqu'on ſuppoſe que l'*Empereur* auroit accepté le Traité: & que l'échange à lui propoſer ne ſoit infiniment inferieur à ce que l'avenir lui préſente; & ſon intérêt particulier ne l'obligeoit pas à faire valoir le Teſtament en faveur du Prince qui auroit voulu s'y conformer.

Enfin, la diſpoſition faite par le feu Roi *Cath.* produiſoit encore de nouveaux embarras pour le choix du Prince à ſubſtituer à l'*Archiduc*. Puiſque Meſſieurs les *Etats-Généraux* rapellent cet Article ſecrèt du Traité, ils auront aparemment éxaminé quel Prince, en état de ſoumettre les *Eſpagnols* à ſon obëïſſance, auroit voulu, malgré la Nation, monter ſur le Trône d'*Eſpagne*, & ſoutenir les reſtes de la Monarchie démembrée, contre les entrepriſes de l'*Archiduc*, autoriſé par le Teſtament du feu Roi, & contre celles du Duc de *Savoye*, intéreſſé à maintenir ces derniéres diſpoſitions. Il ne paroit pas qu'on eût accommodé facilement tant de différends, ſans aporter le moindre trouble à la tranquilité publique: on ne pouvoit prévoir, au contraire, qu'une Guerre univerſelle: il falloit donc employer, pour conſerver la Paix, des moïens

moïens différens de ceux qu'on s'étoit propoſés en ſignant le Traité.

Le plus naturel, le plus conforme au maintien de la tranquilité générale, le ſeul juſte, conſiſtoit dans la réſolution que le Roi a priſe d'accepter le Teſtament du feu Roi *Cath.* Si quelque Prince a droit de s'opoſer à ſes derniéres diſpoſitions, il ſuffit de les lire, pour juger que ce droit apartient ſeulement à M. le *Dauphin.* Lorſqu'il veut bien s'en déſiſter en faveur de ſon fils, le Teſtament s'éxécute ſans trouble, ſans éfuſion de ſang, & les Peuples d'*Eſpagne* reçoivent avec la Paix un Prince, que la naiſſance, la diſpoſition du feu Roi, les vœux unanimes de tous les Etats de la Monarchie, apellent à la Couronne.

Si quelque Puiſſance entreprenoit d'attaquer tant de Droits réunis, elle ſe chargeroit inutilement du nom odieux de perturbateur du repos public; elle commenceroit une Guerre injuſte, ſans aparence de ſuccès; mais ſi cette Guerre paroiſſoit injuſte lorſqu'elle ſeroit entrepriſe par des Puiſſances qui ſe croiroient intéreſſées à traverſer les avantages d'un Prince de *France*, ſeroit-il de l'équité du Roi, de ſa tendreſſe pour le Roi d'*Eſpagne*, de tourner ſes Armes contre une Nation, dont le ſeul démérite ſeroit d'aporter à ſon nouveau Roi, Petit-fils de Sa Maj., la Couronne d'une des plus puiſſantes Monarchies de l'*Europe*, & de lui demander pour toute grace de vouloir bien l'accepter?

L'Elévation des Rois ne peut les diſpenſer de faire connoître l'équité des Guerres qu'ils entreprennent. Quelles raiſons Sa Maj. juſte comme elle eſt, pouroit-elle donner de reprendre les armes pour ſéparer une Monarchie déférée toute entiére au légitime Héritier?

On avoit voulu le priver de ſes Droits: l'*Empereur* ſe croïant aſſuré des intentions du feu Roi d'*Eſpagne*, ſe promettoit d'en recueillir toute la Succeſſion: la juſtice, l'honneur, l'intérêt de la Couronne, la tendreſſe paternelle, obligeoient également le Roi, à ſoutenir de toutes ſes Forces, les Droits de M. le *Dauphin.* Les ſuccès précédens inſtruiſoient de ce qu'on devoit craindre de l'effort de ſes Armes. Le Roi d'*Angleterre* & les *Etats-Généraux* déſirérent également de prévenir la Guerre: le Roi y conſentit: M. le *Dauphin* voulut bien abandonner la plus grande partie de ſes Droits, à condition que les Etats, qu'il s'étoit réſervés, lui ſeroient aſſurés. Ce deſir égal de maintenir la Paix, produiſit le Traité; & c'eſt ainſi que par des ſages précautions, priſes pendant la vie d'un Prince, dont les fréquentes & dangereuſes maladies annonçoient une mort prochaine, on crut en partie rendre juſtice aux véritables Héritiers, & établir en même tems le fondement d'une Paix ſolide dans l'*Europe.*

Les Diſputes excitées ſur la validité de la Renonciation de la feuë Reine, ſervirent de motif à cet Accommodement; en effèt il eût été inutile, ſi la nullité de cette Renonciation eût été auſſibien reconnuë pendant la vie du feu Roi *Cath.* qu'elle l'a été dé-

clarée par ſon Teſtament. Enfin, il étoit néceſſaire que le Roi voulût bien expliquer poſitivement, s'il acceptoit le Teſtament tel qu'il eſt en faveur du Roi, ſon Petit-fils; ou bien ſi Sa Maj. le refuſoit abſolument, il n'y avoit point de milieu, point de changement à propoſer. Sa Maj. acceptant le Teſtament, les Droits ſur toute la Succeſſion, en entier, paſſent inconteſtablement à ce nouveau Roi d'*Eſpagne*. Il ne lui eſt point permis de les ſéparer, d'accepter une partie de la Succeſſion & de refuſer l'autre.

Le refus du Teſtament tranſportoit tous les Droits à l'*Archiduc*; il ne reſtoit pas même aux véritables Héritiers de raiſon légitime de ſe plaindre qu'on leur eût fait aucune injuſtice; par conſéquent, en quelque cas que ce ſoit, Sa Maj. voulant maintenir les conditions du Traité, étoit obligée d'attaquer un Prince vivant, légitime poſſeſſeur de la Couronne d'*Eſpagne;* & toutes les meſures qu'elle avoit priſes avec les Alliés, regardoient ſeulement la Succeſſion d'un Prince, dont la mort paroiſſoit prochaine. Puiſque la Guerre étoit inévitable, qu'elle étoit injuſte, ſi le Roi eût pris la réſolution de s'en tenir préciſément aux *Termes* du Traité de Partage, Meſſieurs les *Etats-Généraux* n'ont aucun ſujèt de ſe plaindre que Sa Maj. l'ait prévenuë, en acceptant le Teſtament, à moins que cette réſolution ne leur cauſe quelque préjudice. Juſques à préſent on ne le découvre point. La ſeule vûë qu'ils ont euë en traitant, leur unique intérêt, a été d'aſſurer la tranquilité générale; on leur doit la juſtice de déclarer qu'ils n'ont ſtipulé pour Eux-mêmes aucun avantage particulier, nulle Province, nulle Place, nul Port de Mer, dépendant de la Monarchie d'*Eſpagne*, ſoit dans l'ancien, ſoit dans le nouveau Monde, nul Article ſecrèt pour faciliter leur Commerce. Ils ont proprement fait l'office de Médiateurs déſintéreſſés entre le Roi & l'*Empereur*; ils ont voulu pacifier par avance les troubles, que les différends réciproques ſur la Succeſſion ſembloient devoir bien-tôt produire. Si l'*Empereur* marquant le même deſir de maintenir la Paix, eût ſouſcrit au Traité, les engagemens pris alors entre les ſeules parties véritablement intéreſſées à la Succeſſion, auroient été différens; mais il n'y a de Traité qu'avec les Médiateurs; & Meſſieurs les *Etats-Généraux*, informés de toutes les démarches du Roi par raport au Traité, ſavent l'inutilité des inſtances faites à *Vienne* au nom de Sa Maj. Ils ſavent que l'*Empereur*, perſuadé que l'*Archiduc* ſeroit apellé à la Succeſſion entiére des Royaumes d'*Eſpagne*, ne vouloit s'engager à la ſéparation des Etats de la Monarchie, qu'autant qu'elle lui auroit été utile pour étendre ſon autorité en *Italie*. Qu'ils ſe plaignent donc de l'*Empereur* & de ſes refus continuels, s'ils voïent avec peine que Sa Maj. ait accepté le Teſtament. Quoique le Mémoire remis à ſon Ambaſſadeur puiſſe donner lieu de le croire, Elle veut cependant ſuſpendre encore ſon jugement, juſqu'à ce qu'ils aïent fait de plus ſérieuſes réfléxions ſur ce grand événement. Elle

le connoît la ſageſſe des Conſeils de la République. Toutes choſes bien éxaminées, Meſſieurs les *Etats-Généraux* trouveront peut-être que tant d'Etats conſidérables acquis à la *France*, ſuivant la diſpoſition du Traité, pouvoient donner une juſte jalouſie de ſa puiſſance, & s'il dépendoit d'Eux de choiſir, les aparences ſont qu'ils préféreroient encore, à l'éxécution du Traité ſuivant ſes termes, l'état préſent de la Monarchie d'*Eſpagne*, gouvernée par un Prince de *France*, ſans diviſion de ſes Etats. Les Peuples, en *Angleterre* & en *Hollande*, prévenoient déja ce que le Gouvernement décideroit en cette occaſion; & leurs plaintes ſur l'union des Royaumes de *Naples* & de *Sicile* à la Couronne de *France*, marquoient ouvertement leur inquiétude pour leur Commerce de la Méditerranée.

Si le Roi d'*Eſpagne* eſt Prince de *France*, ſa haute naiſſance, ſon éducation & l'exemple du Roi, lui font connoitre ce qu'il doit à ſa gloire, au bien de ſes Peuples, & aux intérêts de ſa Couronne. Ces conſidérations ſeront toujours les prémiéres dans ſon eſprit, elles le porteront à relever la ſplendeur de ſa Monarchie; & d'ailleurs la tendreſſe du Roi pour Sa Maj. *Cath.* ſeroit certainement la plus forte barriére, l'aſſurance la plus ſolide, que l'Europe pouroit deſirer; & ſi l'attention du Roi à maintenir la Paix permettoit encore la moindre crainte des deſſeins de Sa Maj., on prendroit bien plus d'ombrage de trop d'Etats réunis ſous un même Prince, ſi le Traité pouvoit avoir ſon éxécution.

Ces Réfléxions perſuaderont aparemment Meſſieurs les *Etats-Généraux* que la juſtice, le bien de la Paix, l'eſprit même du Traité, ne permettoient pas que le Roi prît d'autre réſolution que celle d'accepter le Teſtament du feu Roi d'*Eſpagne*; qu'elle convient aux intérêts particuliers de la République de *Hollande*; qu'elle eſt conforme à ceux de toute l'Europe. Le malheur ſeroit donc général, s'il étoit poſſible que Sa Maj. eût égard, après la déclaration qu'Elle a faite, aux inſtances contenuës dans leur dernier Mémoire; & véritablement elle eſt perſuadée que jamais ils n'ont eu intention d'en obtenir l'effet. Ils ſont trop éclairés, pour avoir formé des vœux ſi contraires à leurs lumiéres, & aux véritables intérêts de la *Hollande*. S'ils étoient capables de les oublier aſſez, pour ſouhaiter effectivement que Sa Maj. voulût éxécuter les conditions du Traité, ils auroient fait voir les moïens aſſurés d'accomplir le Partage ſans Guerre, & du Conſentement général de toute l'Europe; ils auroient au moins nommé les Princes prêts à joindre leurs Forces pour en garantir tous les Articles; ils auroient dénoncé celles que la République de *Hollande* auroit données, ſoit par Terre, ſoit par Mer. Le Mémoire, cependant, ne contient rien de ſemblable; Meſſieurs les *Etats-Généraux* propoſent ſeulement d'accorder encore à l'Empereur le terme de deux mois porté par l'Article ſecrèt du Traité. Ont-ils déja perdu le ſouvenir, qu'il y a ſept mois que ce Prince délibére; que ſes Réponſes aux diffé-

rentes inſtances qu'on lui a faites, contenoient ſeulement un refus abſolu de ſouſcrire au Partage ? Qu'ils éxaminent quel auroit été le fruit de cette nouvelle propoſition. L'Empereur refuſoit le Partage, ſur la ſimple eſpérance, que le Roi d'*Eſpagne* apelleroit l'*Archiduc* à la Succeſſion : cette eſpérance étoit vaine alors, & l'effèt l'a vérifiée. Cependant, ſi elle étoit capable de ſuſpendre les réſolutions de l'*Empereur*, que ne feroit point la certitude qu'il auroit préſentement de procurer à l'*Archiduc* toute la Succeſſion d'*Eſpagne* ? Car enfin, le délai de deux mois, propoſé en cette occaſion par les *Etats-Généraux*, auroit été regardé avec raiſon, par les *Eſpagnols*, comme un refus. Ainſi la Régence d'*Eſpagne* étoit obligée, pour ſe conformer aux intentions du feu Roi *Cath.*, de déférer la Couronne à l'*Archiduc ;* & l'*Empereur* obtenoit, par le ſimple délai que Meſſieurs les *Etats* propoſent, ce qu'il a recherché avec tant de peines : ainſi ſous le prétexte ſpécieux de l'éxécution du Traité, ils aſſurent à jamais la grandeur & la puiſſance de la Maiſon d'*Autriche*. Sa Maj. veut bien croire qu'ils n'ont pas eu ce deſſein ; ils connoiſſent trop l'intérêt qu'ils ont de mériter, par leur bonne conduite, l'honneur de ſon affection, & la continuation des marques de ſa bienveillance. Elle s'aſſure donc, que faiſant plus de réfléxion qu'ils n'ont fait aux témoignages qu'Elle donne de ſon attention au maintien du repos public, au Sacrifice qu'Elle veut bien faire dans cette vûë des Etats conſidérables qu'Elle regardoit comme devant être unis à ſa Couronne, ils changeront leurs plaintes en remercimens ; & félicitant au plûtôt le Roi d'*Eſpagne* ſur ſon avénement à la Couronne, ils tâcheront de mériter du Roi les mêmes marques de bonté & de protection, qu'Eux & leurs Ancêtres ont reçuës de Sa Maj. & des Rois ſes prédéceſſeurs.

Pendant que ceci ſe paſſoit en deçà de la Mer, le Comte de *Tallard*, Ambaſſadeur de *France* en *Angleterre*, retourna à *Londres*, où il arriva le 19. de Décembre, & aiant demandé une Audience au Roi *Guillaume*, il préſenta une Lettre du Roi ſon Maître, par laquelle il lui faiſoit part de l'acceptation du Teſtament, & lui marquoit pareillement les raiſons qu'il avoit euës de le faire. Ce Prince, qui ne vouloit pas faire connoître ce qu'il penſoit, lui répondit en termes fort vagues, mais qui témoignoient cependant qu'il n'en étoit pas content. Il fit équiper des Vaiſſeaux dans tous les Ports d'*Angleterre*, & donna des ordres pour ſe défendre de toutes parts. Il tint des Conſeils tous les jours, & prit des meſures pour recommencer la Guerre. Il arriva dans ce même tems à *Londres* un Miniſtre de l'*Empereur*, avec lequel il eut pluſieurs Conférences fort ſecrètes.

Les *Etats-Généraux* de leur côté ſe tinrent dans un grand ſilence, & prirent en ſecrèt des meſures pour ſe mettre en état de ſoutenir une Guerre, qu'ils prévoïoient ne pouvoir manquer d'arriver.

Ils

Ils firent cependant témoigner au Roi qu'ils seroient bien aises d'avoir des Conférences pour travailler en commun à la conservation de la Paix. Le Roi envoya à la *Haye* le Comte d'*Avaux*, qui leur étoit agréable, pour y négocier avec les Députés que les *Etats* devoient nommer pour cela; mais il leur fit savoir en même tems, qu'il *prétendoit* que les *Etats-Généraux* commençassent par reconnoître le Duc d'*Anjou* pour le Roi d'*Espagne*. Ils en firent d'abord quelque difficulté. Sa Maj. pour les y obliger, fit marcher dans les *Païs-Bas Espagnols* quelques Troupes, dont l'Electeur de *Bavière* favorisa l'entrée; & il retint dans une espèce de prison celles que cette République avoit prêtées au feu Roi d'*Espagne* pour la garde de ses Villes de *Flandres*. Les *Hollandois*, apréhendant que le Roi, qui étoit armé, ne fît entrer des Troupes en *Hollande*, & voulant cacher les mesures qu'ils prenoient avec l'*Empereur* & le Roi *Guillaume*, formérent la résolution de reconnoître le Duc d'*Anjou* pour Roi d'*Espagne*, se reservant d'expliquer dans la suite, les conditions auxquelles ils le reconnoissoient en cette qualité.

L'*Empereur* pareillement n'oublioit rien pour se mettre en état de faire valoir ses droits, en prenant des liaisons avec l'*Angleterre*, la *Hollande* & les Princes d'*Allemagne*, & mit tout en œuvre pour faire entrer ceux-ci dans cette querelle, comme dans une Guerre qui regardoit l'*Empire*, quoiqu'il parût qu'elle le regardoit uniquement. Il fit travailler à des levées de gens de Guerre, pour être en état d'entrer en *Italie*, où il avoit envoyé des Emissaires, & principalement aux *Venitiens*, afin qu'ils donnassent passage à ses Troupes sur les terres de leur République. Cependant le Roi de *France* de son côté faisoit agir auprès du Senat par le Comte de *Tessé*, qu'il y avoit envoyé pour traverser les Négociations de l'*Empereur* dans ce païs-là. Il passa par *Milan*, & eut plusieurs Conférences avec le Prince de *Vaudemont*, qui étoit demeuré fidèle au Roi d'*Espagne*, malgré les fortes sollicitations qui lui furent faites de la part de l'*Empereur*. Ils prirent des mesures ensemble pour la défense des Places du *Milanez*. Quant aux *Vénitiens*, il les traita avec beaucoup de politesse, & consentit au parti qu'ils avoient résolu de prendre d'une exacte Neutralité, dans laquelle ils prétendoient se maintenir avec une Armée de 12 à 15000. hommes qu'ils assemblérent en *Terre-Ferme*, mais que les Allemans respectérent fort peu, comme nous le verrons ci-après.

Sa Maj. *Imperiale* fit délivrer à la Regence d'*Espagne*, par son Envoyé le Comte de *Harrach*, une Protestation contre le Testament de *Charles II.* & en même tems, elle le déclara au Marquis de *Villars* (depuis Duc & Maréchal de *France*) alors Envoyé du Roi *Très-Chrêt.* à la Cour de *Vienne*, & lui dit qu'il regardoit comme la Cause de presque toute l'Europe, la Guerre qui alloit s'allumer, & que l'*Angleterre*, la *Hollande*, & tous les Princes de l'Empire lui fourniroient des Troupes & de l'argent pour empê-

cher que la Monarchie d'*Eſpagne* reſtât à un Prince de *France*.

La Cour de *Vienne*, délivrée de la Guerre contre les *Turcs* par le Traité de *Carlowitz*, n'avoit congedié aucune de ſes Troupes, & elle en obtint de divers Princes d'*Allemagne*, enſorte qu'elle ſe trouva en état d'employer au-delà de 86000. hommes, dont elle deſtina 29000 pour pénétrer en *Italie*, ſous les ordres du Prince *Eugène de Savoye*.

Pendant qu'on faiſoit ces Préparatifs de tous côtés, l'*Empereur Léopold*, le Prince de ſon tems le plus adroit à conduire une négociation à ſon but, parvint à la Concluſion d'un Traité à jamais mémorable (*a*) entre l'*Empereur* & les Puiſſances Maritimes, dont le principal étoit de maintenir l'*Equilibre du Pouvoir* en *Europe*, en empêchant la Maiſon de *Bourbon* de monter ſur le Trône des *Eſpagnes*, en procurant une juſte ſatisfaction à l'*Empereur* ſur ſes prétentions à cette Couronne, en établiſſant une Barrière pour les *Etats-Généraux*, qui éloignât les forces de la *France* de leurs Frontiéres, & en obligeant la *France* à abandonner le Prétendant, & reconnoitre l'établiſſement de la Succeſſion *Britannique*, tel qu'il avoit été réglé par Acte du Parlement d'*Angleterre*. Divers Princes & Etats de l'*Empire* accedérent à cet important Traité, dont toute l'Europe a reconnu les juſtes & louables précautions, en voyant les ſuites qui ont réſulté de la déſunion des Alliés, qui, s'ils étoient reſtés fermes juſqu'à-ce qu'ils euſſent obtenu le but de cette Alliance, auroient réduit la Maiſon de *Bourbon* dans de juſtes bornes, qui l'auroient empêchée de cauſer tout le mal qu'elle a fait depuis la Paix d'*Utrecht* à la faveur de ſes intrigues & de ſa Puiſſance.

Les prémiers actes d'Hoſtilité ſe commirent en *Italie*, où le Roi de *France* avoit prévenu l'*Empereur*, ſans qu'il y eût encore de Déclaration de Guerre. La *France* y avoit inſenſiblement aſſemblé un Corps d'Armée commandé par Mr. de *Catinat*, qui fermoit aux *Autrichiens* l'entrée du *Milanez*. Nous avons raporté ailleurs comment le Prince *Eugène*, à qui l'*Empereur* avoit confié la défenſe de l'*Italie*, trouva le moyen de lever ces obſtacles & de paſſer l'*Adige*; voici comme le Chevalier *Folard* parle de cet important événement :

„ Je ne vois rien de plus difficile que le paſſage des grandes Ri-
„ viéres, ſoit par la ruſe, ou de vive force, lorſqu'on a affaire à
„ un Ennemi vigilant & entendu; & cependant on les paſſe, &
„ rarement échouë-t-on dans ces ſortes d'entrepriſes. J'ai lieu d'en
„ être étonné, non pas dans celles où le ſtratagême en a la ſeule
„ gloire, ou qu'il eſt lié à la Force ouverte, mais uniquement
„ dans celles-ci. Cela me paroît ſurprenant, vû l'avantage de ce-
„ lui qui ſe défend, qui eſt ſi grand qu'il eſt à peine concevable;
„ &

(*a*) Traité de la grande Alliance conclu le 19. Septembre 1701., auquel accedérent ſucceſſivement divers Cercles & Etats de l'*Empire*, le Roi de *Portugal*, le Duc de *Savoye* &c. On peut lire ce Traité dans le *Corps Diplomatique* Tom. VIII. Part. I. pag. 89.

„ & cependant on ſe laiſſe emporter en fort peu de tems. Seroit-
„ ce que la methode de celui qui attaque, & l'ordre qu'il obſer-
„ ve dans le combat, ſeroient au-deſſus des précautions de celui
„ qui ſe défend ? Rien de tout cela. Je l'ai déja dit, l'avantage
„ eſt toujours du côté de ce dernier, & malgré cela il eſt empor-
„ té, quoiqu'il ait des forces capables de faire une forte & vigou-
„ reuſe réſiſtance, & d'empêcher le débarquement, & en même
„ tems l'établiſſement du Pont que l'on établit à la faveur du Ca-
„ non & de ceux qui paſſent.

„ Véritablement celui qui tente le paſſage d'un grand Fleuve
„ rapide & impétueux, a cet avantage ordinaire ſur celui qui ſe
„ défend, que s'il ne peut employer le ſtratagème ordinaire &
„ dont j'ai parlé, il eſt toujours en état d'obliger ſon Ennemi à
„ une grande diverſion de ſes Forces, par de fréquentes tentati-
„ ves en différens endroits éloignés du véritable, où il a deſſein
„ de paſſer & de jetter ſon Pont : mais il eſt aiſé à celui qui ſe dé-
„ fend de connoître ces ſortes d'endroits, & de diſtinguer les fauſ-
„ ſes des vraies attaques. Car, s'il n'en eſt point capable, ou s'il né-
„ glige d'examiner par lui-même le cours du Fleuve, & les lieux
„ qui peuvent être les plus favorables à l'Ennemi, il réduira ſon
„ Armée à rien, par la multitude des poſtes qu'il ſera obligé d'oc-
„ cuper.

„ Mr. de *Catinat* s'étant porté ſur l'*Adige* en 1701. pour en dé-
„ fendre le paſſage à l'Armée *Impériale*, diviſa tellement ſes for-
„ ces en divers petits campemens, & en différens Poſtes, qu'il ſe
„ trouva hors d'état de ſe défendre en aucun endroit, par l'éloi-
„ gnement des Quartiers ou des petits Camps répandus le long du
„ cours de cette Riviére, ſur un Front de plus de 12. lieuës. Cet-
„ te faute, qui n'eſt que trop ordinaire dans la défenſe des grandes
„ Riviéres, comme dans celle des petites, fut reprochée à Mr. de
„ *Catinat* avec beaucoup de raiſon.

„ Cinq ans après, Mr. de *S. Fremont* & le Duc de *Vendôme* tom-
„ bérent dans une faute ſemblable : ce qu'il y a de bien ſingulier,
„ c'eſt que le Prince *Eugène* ſe ſervit de la même ruſe contre tous
„ les deux, ſur la même Riviére, & l'Ennemi paſſa toujours à
„ l'endroit où Mr. de *S. Fremont* commandoit le plus communé-
„ ment du monde : tant cet Officier général étoit entendu, aler-
„ te & vigilant. Ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt qu'il fut
„ toujours écouté & récompenſé comme un habile Homme. Il
„ ne manqua jamais de raiſons pour excuſer ſes fautes, & les re-
„ jetter ſur d'autres, qui n'y avoient nulle part, pour bien faire
„ ſes affaires, & aſſez mal celles de ſon Maître.

Ce ſuccès ouvrit le chemin à de nouveaux, & le Prince aïant étudié le génie des Généraux *François*, ſur tout de Mrs. de *Catinat*, de *Teſſé* & de *S. Fremont*, ne douta pas un moment de réuſſir dans tout ce qu'il tenteroit contr'eux, ſans cependant mépriſer

trop ſes Ennemis. Ainſi il prit toutes les meſures que ſon expérience & la connoiſſance du païs lui fourniſſoient, pour défaire ſes Ennemis en détail. C'eſt pour exécuter ce projèt qu'il s'avança vers *Carpi*, où *S. Fremont* commandoit. Celui-ci, à l'aproche des *Impériaux*, détacha 300. hommes avec ordre de ſe jetter dans le Village de *Caſtagnaro*, ce qui donna lieu au Combat de *Carpi*, que Mr. de *Feuquiéres* raporte (*a*) différemment de ce que nous en avons dit dans le *Tom. II. pag.* 33. Cet habile Critique dit en même tems ſon ſentiment ſur le paſſage de l'*Adige*, ce qui ajoute encore un plus grand jour à ce qu'en a dit le Chev. *Folard.*

Combat de Carpi.

„ La prémiére action de la Guerre qui a commencé en 1701. „ eſt, dit-il, le Combat de *Carpi* donné en *Lombardie.* Le ha„ zard ſeul fut cauſe que ſon événement ne fut pas entiérement „ déciſif contre les deux Couronnes, pour la Guerre d'*Italie* dans „ ſon commencement. Pour prouver cette vérité, il eſt néceſ„ ſaire de dire quel étoit le projèt de cette Guerre de la part des „ *François*, & ce qui s'étoit paſſé avant cette journée.

„ Le plan général que *Louis XIV.* ſe fit pour ſoutenir la Guer„ re en faveur de la Monarchie d'*Eſpagne* dévoluë à *Philippe V.* „ contre l'*Empereur* & tous ſes Alliés, étoit d'une Guerre dé„ fenſive. Ainſi Mr. le Maréchal de *Catinat*, à qui le comman„ dement de l'Armée d'*Italie* fut donné, eut des inſtructions pour „ ſa conduite, qui le gênèrent trop dans ſes prémiers mouvemens. „ Il ne lui avoit pas été permis de s'opoſer au débouchement de „ l'Armée *Impériale* à la ſortie du *Trentin.* Cette Armée étoit com„ mandée par Mr. le Prince *Eugène*; de ſorte que ce Prince ſe trou„ voit avec toute ſon Armée dans la Plaine de *Verone*, en deçà de „ l'*Adige*, ſans qu'il eût été permis à Mr. de *Catinat* de s'y opo„ ſer, ſur les terres de la République de *Veniſe* au-delà de cette „ Riviére.

„ On voït par ce récit que Mr. le Prince *Eugène* ſe trouvoit en „ *Italie* avec une Armée puiſſante, à l'entrée de laquelle il auroit „ été facile de s'opoſer avec aparence d'un ſuccès heureux. Mr. „ de *Catinat* étoit en deçà de l'*Adige* avec toute ſon Armée. Ses „ ordres lui défendoient le prémier Acte d'hoſtilité. Ainſi il vo„ ïoit défiler devant ſes yeux l'Infanterie de l'*Empereur*, qui deſ„ cendoit les Montagnes, pour s'aprocher de l'*Adige* auprès de „ *Verone*, ſans oſer s'y opoſer.

„ L'Armée du Roi étoit ſéparée en pluſieurs Corps. Une par„ tie de l'Infanterie occupoit le poſte de *Rivole* ſur le bord de l'*A*„ *dige*, au-deſſus de *Verone*, & pouſſoit des poſtes ſur le Mont „ *Baldo*, pour empêcher ſeulement que l'Ennemi ne prît ſa mar„ che entre le Lac de *Guardia* & l'*Adige*, & ne ſe portât d'abord „ auprès de *Peſchiera* & du *Mincio.* La plus grande partie de la „ Cavalerie, & le reſte de l'Infanterie étoient vis à vis de *Verone.*

Par

(*a*) Dans ſes *Mémoires*, Tom. III. p. 243.

„ Par cette prémiére diſpoſition, Mr. de *Catinat* crut s'opoſer é-
„ galement aux prémiers efforts de Mr. le Prince *Eugène*, ſoit que
„ ſon deſſein fût de porter ſon Armée d'abord à *Peſchiera*, ſoit
„ que ce Prince voulût paſſer l'*Adige* à *Verone*, ou ſur des Ponts
„ proche de cette Place : car on ne pouvoit douter, que la Neu-
„ tralité des *Vénitiens* ne fût entiérement favorable à l'*Empereur*.

„ On ne croyoit pas d'ailleurs que, dans le commencement de
„ la révolution d'*Eſpagne*, le *Milanez* fût bien diſpoſé pour ſon
„ nouveau Roi. C'eſt ce qui fit imaginer, qu'il ſuffiſoit d'empê-
„ cher que l'Armée de l'*Empereur* n'y pût entrer ; ce que l'on
„ croyoit opérer, en retenant cette Armée de l'autre côté de
„ l'*Adige*.

„ Cette prémiére diſpoſition ne dura guères, parce que le Prin-
„ ce s'étendit le long de l'*Adige*, au deſſous de *Verone* juſques
„ vis à vis de l'*Abadia*. Mr. de *Catinat* s'étendit auſſi de ſon cô-
„ té, & porta ſa droite juſqu'à *S. Pierre* de *Laigniago* & à *Car-*
„ *pi*, ſans diminuer pourtant le Corps d'Infanterie qu'il avoit à
„ *Rivole*; parce que le Prince avoit auſſi laiſſé de l'Infanterie vis
„ à vis de *Rivole*, qui paroiſſoit toujours vouloir paſſer l'*Adige* en
„ cet endroit.

„ On ſait que l'*Adige*, qui coule au Midi depuis ſa ſource juſ-
„ qu'au *Pô*, un peu au-deſſus de *Verone*, tourne tout à coup au
„ Levant. Il eſt donc aiſé de voir que le Prince *Eugène*, ainſi éten-
„ du, pouvoit être enſemble en bien moins de tems que Mr. de
„ *Catinat*, qui avoit bien plus de chemin à faire pour ſe raſſem-
„ bler.

„ Auſſi ce Prince ſe ſervit-il de cet avantage, pour faire paſſer
„ une partie de ſon Armée au-deſſous de l'*Abadia*, pendant qu'il
„ falloit encore à Mr. de *Catinat* les attentions du côté de *Rivo-*
„ *le*. Après cela ce Prince mit ce Corps aſſez en force, pour, à l'ai-
„ de du Païs fort coupé qui eſt entre l'*Adige* & le *Pô*, ne pas
„ craindre ce Quartier trop foible de *Carpi*, ni celui de *S. Pierre*
„ de *Laigniago*, où étoit Mr. de *Teſſé* avec la plus grande partie
„ de la Cavalerie, comme dans un centre à ſe pouvoir porter é-
„ galement à *Carpi* & du côté de *Verone*, ſuivant qu'il en ſeroit
„ beſoin.

„ Cette ſeconde diſpoſition de Mr. de *Catinat* ne m'a jamais
„ paru bonne, ſon Armée étoit trop ſéparée. Je ſuis perſuadé
„ qu'on ne peut efficacement s'opoſer à un Ennemi, qui eſt ou
„ qui peut être enſemble en moins de tems qu'on ne peut en a-
„ voir pour ſe raſſembler, en ſe ſéparant ſoi-même, & que l'on
„ court toujours riſque d'avoir des Quartiers battus, quand on ſe
„ ſépare ainſi.

„ Tout ce que je viens de dire de ces prémiers mouvemens,
„ qui ne ſont pas de mon ſujèt, n'eſt que pour faire connoître que
„ ce fut cette ſéparation de l'Armée du Roi de *France*, qui fit

„ concevoir au Prince *Eugène* le deſſein de la battre en détail.
„ Pour y parvenir, ce Prince crut qu'il falloit donner à Mr. de
„ *Catinat* de nouvelles attentions, ſans pourtant lui ôter celles
„ qu'il continuoit d'avoir du côté de *Rivole* & de *Verone*. Pour
„ cela, le Prince *Eugène* avança un Corps de Troupes juſqu'au *Pô*,
„ vis à vis *Ferrare*, & fit travailler à un Pont ſur cette Rivière,
„ comme s'il eût eu deſſein de faire paſſer ſon Armée dans l'Etat
„ de la *Mirandole* & dans le *Modenois*, dont on ſavoit que le Prin-
„ ce étoit affectionné à la Maiſon d'*Autriche*. Il fit paſſer quelque
„ Cavalerie ſur un Pont volant, laquelle ſe montra aux Portes
„ de *Ferrare*. Ce mouvement engagea Mr. de *Catinat* à s'étendre
„ encore plus qu'il ne l'étoit, & à faire paſſer un Corps d'Infan-
„ terie ſur le Pont du *Pô*, qu'il avoit dans *Saraglio*. Ce Corps
„ vint occuper le Poſte de la *Stellata*, preſque vis à vis le Prince
„ *Eugène*.
„ Ce fut ce tems que ce Prince jugea favorable à l'exécution
„ de ſon projèt, de battre l'Armée *Françoiſe* en détail. Il mar-
„ cha à *Carpi* avec un Corps de Troupes, & fit marcher le Prin-
„ ce de *Commerci* avec un plus gros Corps de Cavalerie, pour pé-
„ nétrer entre *Carpi* & l'*Adige*, dans le même tems qu'il pouroit
„ avoir forcé le Quartier de *Carpi*; après quoi ces deux Corps re-
„ joints auroient pû facilement battre Mr. de *Teſſé*, qui étoit à *S.*
„ *Pierre* de *Laigniago*, ce qui achevant de ſéparer le Corps qui é-
„ toit le long de l'*Adige* & à *Rivole*, de celui qu'on avoit poſté
„ à la *Stellata*, & à portée de notre Pont du *Pô*, il étoit ſûr que
„ toute l'Armée *Françoiſe* ſe ſeroit trouvée battue en détail. Dès
„ lors le *Milanez* & l'*Italie* auroient été perdus. Voilà l'effèt qu'au-
„ roient produit les mouvemens du Prince *Eugène*, dont Mr. de
„ *Catinat* n'avoit pas pénétré la vûë, priſe ſur la diſpoſition trop
„ étenduë qu'il avoit donnée à ſon Armée.
„ Tout ſembloit concourir de la part des *François* à rendre l'e-
„ xécution de ce projèt facile & ſûre. Mr. de *Catinat* avoit con-
„ tinuellement pris pour vraies, toutes les fauſſes attentions que
„ le Prince *Eugène* lui avoit données. L'Armée *Françoiſe* étoit ſé-
„ parée en 7. ou 8. Corps, pendant que S. A., qui paroiſſoit être
„ ſéparé auſſi bien que nous, ne laiſſoit pas de s'être ménagé les
„ moyens de ſe rejoindre en deux Corps, ſuperieurs à ceux que
„ l'on auroit pû lui opoſer.
„ Les Elemens ſeuls furent favorables aux *François*, & empê-
„ chérent ce jour-là la ruïne entière de leur Armée. Un orage
„ prodigieux, qui ſurvint au moment que le Prince *Eugène* com-
„ mença ſa marche, rendit le Païs par où la Colonne du Prince
„ de *Commerci* devoit paſſer, ſi impraticable pour la Cavalerie,
„ qu'elle fut obligée de prendre un détour de plus de cinq lieuës
„ pour arriver à ſon *Rendez-vous* entre *Carpi* & l'*Adige*; de ſorte
„ que le Quartier de *Carpi* fut attaqué & battu par le Prince

Eu-

„ *Eugène*, ſans que la Colonne de Mr. de *Commerci* y parût.
„ Ainſi le Quartier de *S. Pierre* de *Laigniago* eut le tems de
„ recueillir les débris du Quartier de *Carpi*, de monter à cheval,
„ de lever ſon Camp, & de ſe reploier ſur les autres Quartiers
„ voiſins du *Mincio*, en abandonnant *Rivole* & les bords de l'*Adige*.
„ Quoique ce grand projèt n'ait pas eu tous le ſuccès que le
„ Prince *Eugène* en devoit naturellement eſpérer, puiſqu'il ne
„ produiſit que ce ſeul Combat de *Carpi*, il n'en doit cependant
„ pas être moins admiré de ceux qui ſavent la Guerre. Il y faut
„ remarquer un deſſein habilement conçu, & ſagement conduit,
„ par des mouvemens couverts de démonſtrations différentes du
„ véritable objèt, mais pourtant ſi apparentes & ſi propres à per-
„ ſuader, que le Général opoſé & attentif a continuellement
„ pris le faux aparent pour le vrai, quoique toujours à portée de
„ pouvoir diſtinguer le véritable d'avec l'aparent.
„ Ce Combat, quoique fort peu conſidérable pour la perte des
„ hommes, ne laiſſa pas de produire des effèts remarquables. Les
„ Troupes *Françoiſes* ne purent ſe raſſembler qu'auprès du *Min-*
„ *cio*, parce que toute l'Armée de l'*Empereur* paſſa l'*Adige* ſans per-
„ dre de tems. Mr. de *Catinat* ne put même ſe tenir que peu de jours
„ en delà du *Mincio*, parce que S. A. paſſa cette Rivière auprès de
„ *Montzabano*; & il fut contraint de ſe retirer derriére l'*Oglio* &
„ l'*Adda*, pour l'empêcher d'entrer dans le *Milanez* par le *Breſſan*:
„ parce que dans ce commencement on craignoit une Révolution
„ entiére dans cet Etat, où il n'y avoit que des Troupes *Eſpagnoles*
„ & *Italiennes*. Ainſi le Prince *Eugène* reſta maître de tout le Païs
„ entre l'*Adige* & l'*Adda*, à la reſerve de *Mantoue*, où on laiſſa
„ une forte Garniſon.
„ J'ai dit ci-deſſus que Mr. de *Catinat* avoit été dans ſa prémiére
„ diſpoſition trop gêné par les ordres de la Cour, & qu'il ne lui
„ avoit pas été permis de s'opoſer au Prince *Eugène*, lorſque ſon
„ Armée débouchoit du *Trentin*, pour entrer dans l'Etat de *Veniſe*.
„ Cette prémiére faute, qui conſtamment étoit fort grande par
„ raport au plan général de la Guerre, ne peut donc être attribuée
„ à ce Général. Mais auſſi peut-on lui pardonner, de n'avoir pas
„ réfléchi avec attention ſur les prémiers mouvemens du Prince,
„ après que S. A. eut fait paſſer l'*Adige* à une partie de ſon Armée,
„ laiſſant l'autre vis à vis de *Rivole* & de *Verone*? Ce raiſonnement
„ même, qui l'auroit conduit à pénétrer le véritable deſſein de
„ ſon Ennemi, me paroît fort ſimple, & ne conſiſtoit que dans
„ la poſition des deux Armées. Voici comme il devoit être fait.
„ Le véritable deſſein du Prince *Eugène* ne peut plus être de
„ paſſer l'*Adige* avec toute ſon Armée au-deſſus de *Verone*, pour
„ chercher à s'aprocher du *Milanez* par le côté du *Breſſan*, puiſ-
„ qu'il a paſſé cette Riviére avec une partie de ſes Troupes, au-
„ deſſous de l'*Abadia*, & qu'il s'eſt même étendu juſqu'au *Pô*,

„ parce qu'il ne pouvoit plus tenter ce paſſage de l'*Adige* au-deſſus
„ de *Verone*, qu'avec un Corps peu conſidérable, tel qu'eſt celui
„ qu'il a laiſſé à portée de *Verone*: par conſéquent quand le Corps,
„ que je laiſſerai à *Rivole*, ſeroit inférieur à celui qui lui ſera opoſé,
„ l'Ennemi ne ſera pas pour cela en état de forcer ce Poſte, que je
„ puis même accommoder avant que je m'y ſois poſté avec de nou-
„ velles Troupes, pour le forcer à abandonner ce deſſein. Ainſi il
„ eſt inutile de garder au poſte de *Rivole*, un Corps d'Infanterie
„ auſſi conſidérable que celui que j'y ai laiſſé; & il eſt plus à pro-
„ pos de porter une partie de cette Infanterie au Quartier de la
„ droite de l'Armée, puiſque c'eſt un Païs coupé, où l'Infanterie
„ conviendra.

„ Le Prince *Eugène* ne peut tenter de paſſer l'*Adige* entre *Ve-*
„ *rone* & l'*Abadia*, parce que tous les bords de cette Rivière ſont
„ gardés, & qu'il ne pouroit tenter d'y faire un Pont, ſans que
„ j'en euſſe aſſez tôt connoiſſance pour m'y opoſer. Ainſi, lorſque
„ je vois que ce Prince commence à s'étendre le long de l'*Adige*
„ au-deſſous de *Verone*, je ne dois pas craindre que ſon véritable
„ deſſein ſoit de faire des Ponts ſur cette Riviére, & de la paſſer de-
„ vant moi, tant qu'il laiſſe vis à vis de *Rivole* une partie de ſon
„ Infanterie.

„ Puis donc que ce Prince a paſſé l'*Adige* au-deſſous de l'*Abadia*,
„ & qu'il eſt en perſonne avec la plus grande partie de ſon Armée
„ entre l'*Adige* & le *Pô*, il ne peut plus avoir que deux vûës; cel-
„ le de donner des attentions fort éloignées les unes des autres,
„ pour parvenir à ſéparer l'Armée *Françoiſe*, & agir contre la par-
„ tie la plus foible : ou celle de paſſer le *Pô*, entrer dans le *Mode-*
„ *nois*, & dans cette ſituation, tenter une Révolution dans le Ro-
„ yaume de *Naples*.

„ De ces deux vûës du Prince *Eugène*, la plus raiſonnable à lui
„ donner, après la diſcuſſion que je viens de faire, eſt celle de croi-
„ re qu'il cherche à agir contre les Quartiers trop foibles de l'Ar-
„ mée *Françoiſe*. Ainſi donc ce ſont ces Quartiers-là, où il faut que
„ je me mette en force par un Corps d'Infanterie, parce que c'eſt
„ un Païs où elle ſervira avec ſuccès.

„ Je dois même me déterminer d'autant plutôt à ce parti, que
„ ſi effectivement le Prince *Eugène* ſongeoit à paſſer le *Pô* dans ce
„ commencement de Campagne, ce qui n'eſt pas raiſonnable à
„ penſer, tant qu'il y aura une Armée en delà de l'*Adige* au-deſ-
„ ſus de *Verone*, il faut toujours que le Quartier de *Carpi*, & ceux
„ qui ſont derriére, ſoient en force, pour s'opoſer à la réunion de
„ la partie de l'Armée *Impériale*, qui eſt en delà de l'*Adige*, avec
„ celle qui a paſſé cette Riviére.

„ Je n'ai point fait ce raiſonnement depuis le Combat de *Carpi*.
„ Des gens dignes de foi pouroient dire, que pluſieurs jours avant
„ ce Combat, j'ai improuvé cette diſpoſition de l'Armée *Fran-*

„ *çoiſe*,

„ *çoiſe*, par les conſéquences que je craignois qu'elle n'eût : & je „ ne repéte ici ce que j'ai dit dans ce tems-là, que pour aprendre que, lorſqu'on eſt chargé d'obſerver les mouvemens de ſon „ Ennemi, & qu'on eſt obligé de ſe régler ſur ce qu'il fait, il faut „ ſoigneuſement & avec application examiner à fond juſqu'aux „ moindres circonſtances de ſes mouvemens, ſe mettre à ſa place „ pour penſer, comme s'il connoiſſoit parfaitement notre diſpoſition, & les avantages qu'il peut tirer de ſes défauts. Quand on „ ſe conduit de cette maniére à la Guerre, on donne difficilement „ dans les panneaux qui ſont tendus, même par un Ennemi capable.

Après ces avantages, l'Armée de *France* fut obligée de battre en retraite, & de paſſer le *Mincio*, ce que nous avons raporté ailleurs. *Louis XIV.* très-mécontent du Maréchal de *Catinat*, quoique celui-ci n'eût fait qu'exécuter les ordres du Cabinèt, qui lui lioient les mains, réſolut d'envoyer un autre Général en *Lombardie*. Son choix tomba ſur le Maréchal de *Villeroi*, en quoi ce grand Prince, qui connoiſſoit ſi bien ſes Miniſtres & ſes Officiers, ne donna pas une preuve de ſon diſcernement; puiſqu'il envoyoit, pour faire tête à un des plus grands Généraux de la Cour de *Vienne*, un Officier qui n'avoit qu'un talent très-médiocre pour la Guerre, un genie fort borné & beaucoup de préſomption, pour prendre la place d'un autre qui paſſoit généralement pour avoir de l'expérience, & pouvoit être compté parmi les bons Généraux, dont ſon Succeſſeur ne pouvoit paſſer que pour l'Ecolier. Voilà l'homme deſtiné à reprendre ce que le Prince *Eugène* avoit déja pris, & à qui on donna carte blanche, avec ordre de chercher l'Armée Ennemie, & de la combattre. Celle-ci n'étoit pas à beaucoup près ſi forte que celle de *France*, mais S. A. ſçut la poſter très-avantageuſement à quelque milles de l'*Oglio* entre *Ponte-Oglio* & *Breſcia*, derrière une petite Ville nommée *Chiari* qui apartenoit aux *Vénitiens*. Comme le Prince jugea que cette derniére Ville, ſituée entre quatre petites Riviéres ou Ruiſſeaux qui ſe jettent dans l'*Oglio*, lui étoit néceſſaire pour aſſurer la tête de ſon Camp, il y envoya quelqu'Infanterie pour l'occuper. Les *Vénitiens* y avoient une Garniſon de 200 Hommes. Le Commandant refuſa de recevoir les *Impériaux* ſous prétexte de la neutralité (*a*). Le Prince *Eugène* informé de cette dif-

(*a*) Les *Vénitiens*, qui avoient reconnu le Duc d'*Anjou* Roi d'*Eſpagne*, avoient embraſſé le parti de la *Neutralité*, qui fut très-differemment reſpectée par les *Impériaux* & par les *François*. Voici comme en parle le judicieux Chev. *Folard*, & ce qu'il dit à cette occaſion ſur les Neutralités. „ Si la neutralité des *Vénitiens* n'a pas été trop bien ménagée, & ſi elle n'a pas eu tout le ſuccès „ qu'ils s'en étoient promis, on ne doit pas le trouver fort étrange; c'eſt un point ſi difficile, „ que c'eût été une eſpèce de miracle s'ils euſſent réuſſi. L'Hiſtoire nous fait aſſez voir qu'il n'eſt „ rien de plus rare, qu'un Prince qui ſe maintient neutre & inviolable entre deux grandes Puiſſances. *Bienheureux les Pacifiques*, cela eſt vrai, dit *Bayle*, en parlant de la neutralité, *quant à „ l'autre Monde, mais dans celui-ci ils ſont miſerables. Ils veulent être Marteau, cela fait que continuellement ils ſont Enclumes à droit & à gauche.* Mais ce que je trouve de bien ſingulier, c'eſt „ la

difficulté, ſe rend à *Chiari* & fait entendre au Commandant que cette Ville n'étant point une Place de Guerre, il ne pouvoit prétendre qu'on la reſpectât comme telle. Celui-ci voulut bien comprendre cette raiſon, & fit de bonne grace, ce qu'il craignoit d'être obligé de faire par force.

On a vû dans le *Tome II.* la maniére dont les *François* ont raconté la Bataille qui ſe donna près de ce Poſte, & dans le *Tom. I.* la Rélation que le Prince *Eugène* envoya à la Cour *Impériale*. Voici le jugement qu'en a porté le Marquis de *Feuquiéres*.

„ Le ſecond événement de cette Campagne en *Italie*, eſt celui „ du Combat de *Chiari*, qui eſt de la ſeconde eſpèce des grandes „ Actions.

„ Les „ la conduite des *François* ou la Politique qu'ils obſervérent à l'égard des *Vénitiens*; il me paroit qu'ils agirent avec eux, avec un peu trop de ménagement. Ils témoignoient de la crainte „ là où il n'y avoit rien à redouter. Ils baiſſoient tous les jours d'un ton, & les *Venitiens* l'élevoient „ à meſure; cela alla ſi loin dans les deux prémiéres Campagnes, que le Senat ſe mit ſur le pié de „ louer ou de faire païer le dommage qu'ils faiſoient dans leurs Marches & dans leurs Campemens. „ A ne rien diſſimuler, cela doit paroitre incroïable. A ce déſintéreſſement, le Senat joignoit quelquefois des Dégats & des Maraudes imaginaires, il faiſoit des menaces à des gens qui avoient les „ armes à la main, qui étoient en pouvoir de ſe faire craindre, & de l'obliger de ſe déclarer de gré „ ou de force. Les *François* uſoient de priéres où il étoit beſoin d'ordonner. Car, quand même „ les *Vénitiens* ſe ſeroient tournés contre eux, ils n'en euſſent guéres été plus mal, & c'eût été un „ avantage pour eux: car en prenant poſte, en s'établiſſant dans leur Païs de *Terre-ferme* au delà de „ l'*Adige*, ils euſſent fait la Guerre avec beaucoup plus d'avantage & de ſûreté, puiſque par-là ils „ ſe portoient ſur les paſſages par où les *Impériaux* entrérent dans l'*Italie*, qu'ils étoient en état „ d'inſulter *Verone* où de l'aſſiéger, de lâcher leurs Corſaires ſur les *Venitiens*, de manger leur Païs „ & de conſerver le leur, & que c'étoit le ſeul moien de renvoyer les *Imperiaux* d'où ils étoient „ venus.

„ Le Prince *Eugène* agit tout autrement; il ne fut pas plûtôt avancé ſur l'*Adige*, que les *Fran„ çois* s'aperçurent qu'il uſoit d'une Politique toute contraire, moins circonſpecte & moins timide: „ il fouragea les *Venitiens* & les marauda avec toute la tranquilité poſſible, ſans aucun ménagement. „ Il n'ignoroit pas qu'ils ne s'écarteroient jamais de la Neutralité, quelque botte qu'on leur portât. „ Ils craignoient trop qu'en ſe déclarant, ils ne devinſſent la proïe du Victorieux, ſi le malheur vou„ loit qu'ils couruſſent la fortune du Vaincu. Ils furent traités en gens dont on redoutoit peu la puiſ„ ſance. On n'acheta pas leurs marchandiſes, on les leur prit, & on les faiſoit contribuer ſous le „ nom de prêt, lors même qu'on pilloit leur Païs. Ces idées chimériques d'Arbitres, de ménage„ ment, de reſpect & de crainte s'évanouirent à la venuë des *Impériaux*; & ſur la fin le Grand „ Prieur de *France* fit bruler & piller un Village conſidérable aux Portes de *Verone* pour une baga„ telle, & ſans qu'ils le reſſentiſſent. La douceur, les ménagemens, les égards ne ſont pas toûjours „ de ſaiſon. Il eſt des Peuples avec leſquels on doit agir avec quelque hauteur. Ils vous mépriſent „ & vous tournent le dos, ſi vous les traitez autrement. Ils s'imaginent qu'on n'en uſeroit pas ainſi, „ ſi on ne les craignoit, ou ſi l'on n'étoit les plus foibles.

„ Bien loin d'en uſer comme ils ont fait, les *François* euſſent dû imiter les *Allemands*: car ils ne „ furent pas plûtôt les Maîtres, qu'ils firent contribuer tous les Princes d'*Italie*. Pourquoi n'en ont„ ils pas uſé de même? Au lieu de remplir le Païs de leur Or & de leur Argent, leurs Troupes ſe „ fuſſent bien mieux trouvées, ſi, à la maniére des *Imperiaux*, on leur eût fourni de bons Quartiers „ d'Hyver chez des Peuples qui étoient bien plus les Ennemis des *François*, que ceux contre leſ„ quels ils étoient en Guerre. Pour revenir aux *Venitiens*, ils ſe trouvérent au bout du compte é„ galement en proïe aux deux Partis, & également haïs ou auſſi peu aimés du Victorieux que du „ Vaincu. C'eſt le deſtin inévitable des Puiſſances Neutres. Elles croïent avoir fait un grand coup „ que de voir la Guerre à leur voiſinage, ſous la fauſſe opinion qu'Elles n'en ſauroient éprouver les „ incommodités. La Campagne eſt à peine ouverte, que ces Etats ſe voïent expoſés à l'inſulte des „ deux Partis tout à la fois. Ils ſe font des Ennemis ſans ſe faire des Amis, au lieu qu'en ſe déclarant chaudement pour l'un, ils ont des Amis & des Ennemis. Sort facheux & déplorable, qu'on „ ne puiſſe avoir de repos chez ſoi, lorſqu'on croit l'avoir attrapé. On a beau tenir la balance dans „ le parfait Equilibre, ſans la faire pencher d'un côté plus que de l'autre, on ne le croira jamais, „ & chaque parti nous regardera comme Ennemi couvert, & par conſéquent très-dangereux.

„ On a beau dire, il eſt cent fois meilleur de ſe déclarer pour un parti, que de prendre la voïe du „ milieu. Mal en prit aux *Siennois* de s'y être tenus, dans certaine Guerre; ils en furent les du„ pes & ſe trouvérent à la fin ſaccagés & pillés par les Troupes des deux Partis: ſur quoi le Roi *Al„ phonſe* dit plaiſamment, qu'il étoit arrivé aux *Siennois* ce qui arrive à ceux qui logent au ſecond E„ tage d'une Maiſon, qui ſont également incommodés de la fumée de ceux d'en bas & de l'urine „ de ceux d'en haut.

„ Les *François* étoient dans cette occaſion les Attaquans du Poſte
„ accommodé & préparé par les *Impériaux* à la tête de leur Armée,
„ & qu'ils n'avoient pas reconnu : circonſtance bien remarquable,
„ pour faire voir l'inutilité de cette entrepriſe, quand même
„ elle auroit pû être exécutée avec un ſuccès heureux : Voici le
„ fait.

„ Mr. le Duc de *Savoye* étoit Généraliſſime de l'Armée des deux
„ Couronnes, & ce n'eſt pas ſans fondement que l'on a cru que,
„ dès ce tems-là, ce Prince étoit d'intelligence avec le Prince *Eu-*
„ *gène*, auquel il faiſoit ſavoir toutes les diſpoſitions & les mou-
„ vemens de l'Armée *Françoiſe*.

„ Ce projèt étoit d'autant plus vain, & inutile à exécuter, que
„ ſa réuſſite n'auroit produit aucun avantage à l'Armée *Françoiſe*
„ dans la circonſtance préſente. Le Prince *Eugène* fut bientôt a-
„ verti du deſſein des *François* & de leur diſpoſition. Sur ces con-
„ noiſſances, il ſe prépara à leur en rendre la tentative ſanglante,
„ en quoi il réuſſit parfaitement. Ils y perdirent beaucoup de
„ monde; & après s'être opiniâtrés, autant que le Duc de *Savoye*
„ le jugea néceſſaire pour augmenter leur perte, ils furent con-
„ traints de ſe retirer, ſans avoir eu, pendant que le Combat du-
„ ra, un ſeul inſtant où ils puſſent croire que l'événement en ſe-
„ roit heureux, tant le Prince *Eugène* s'étoit bien préparé.

„ Je ne crois pas devoir oublier ici une circonſtance bien remar-
„ quable, qui m'a été dite par des perſonnes préſentes à ce Com-
„ bat. C'eſt que le Duc de *Savoye* ſe comporta pendant toute l'Ac-
„ tion avec une valeur diſtinguée, & qui ſeule auroit été capa-
„ ble de ſervir de preuve de la droiture de ſon cœur, ſi l'on n'en
„ avoit eu d'ailleurs de convainquantes du contraire.

„ De ces deux Actions de *Carpi* & de *Chiari*, qui ſe ſont ſui-
„ vies, je tirerai des Réfléxions opoſées. Dans le projèt de *Car-*
„ *pi* tout étoit grand de la part du Général de l'*Empereur*, & por-
„ toit par la ſageſſe de ſa diſpoſition, à la déciſion d'une Guerre
„ en ſa naiſſance, qui auroit dû être comme impoſſible à com-
„ mencer, & cela par la ſeule ſupériorité du Prince *Eugène* ſur
„ Mr. de *Catinat*.

„ Dans celui de *Chiari* tout étoit petit de la part du Maréchal
„ de *Villeroi*, puiſque la poſſeſſion du poſte de *Chiari* ne pouvoit
„ le conduire à rien de conſidérable, pas même à la poſſibilité de
„ le garder, après s'en être rendu Maître; parce qu'il étoit trop
„ près du front du Camp des *Impériaux*.

„ Ainſi donc le Prince *Eugène*, par l'enlèvement du ſeul Poſ-
„ te de *Carpi*, s'ouvrit un chemin vraiſemblablement ſûr, pour
„ la ruïne de toute l'Armée *Françoiſe*, & pour la Conquête de
„ toute l'*Italie*; & c'eſt ce qui s'appelle penſer avec profondeur
„ d'eſprit : & Mr. de *Villeroi*, par l'attaque du Poſte de *Chiari*, ne
„ penſoit à ſe procurer aucun avantage ſolide, pour éloigner le

„ Prince *Eugène* des frontiéres du *Milanez*, ni même pour ſe pro-
„ curer aucune aiſance néceſſaire.

Après la priſe de *Chiari*, le Prince *Eugène* reſta dans ce Camp, ſans s'ébranler, tant que l'Armée des deux Couronnes reſta au delà de l'*Oglio*, en décampa le 20. de Novembre, ſe ſaiſit de pluſieurs poſtes pour étendre ſes quartiers, dans leſquels il ne fit point encore entrer ſes Troupes. Il fit même connoitre par ſes mouvemens qu'il vouloit, pour ainſi dire, recommencer la Campagne.

Dès que le Maréchal de *Villeroi* s'en fut apperçu, il fit raſſembler ſes Troupes entre *Crémone* & l'*Oglio*. Il fit jetter deux ponts ſur cette Riviére, l'un à *Gazolo*, & l'autre à *Ponte-Oglio*, & renforça les Garniſons de *Mantouë*, de *Goïto* & d'autres Places.

Le prémier de Décembre, le Prince *Eugène* fit faire un mouvement à ſon Armée, & donna ordre au Général *Vener* de le ſuivre avec le reſte de ſon Artillerie. Le Prince s'empara de *Caneto*, de *Mucaria* & autres petits poſtes, comme on l'a raporté dans le *Tome II.*

Le Maréchal de *Villeroi* envoya le 10. cinq piéces de Canon à *Gazolo*, pour mettre le Pont en ſureté, & s'en ſervir en cas que les *Impériaux* vouluſſent faire le ſiège de *Goïto*, ainſi que du poſte qu'occupoit le Marquis de *Créqui*. Le Comte de *Teſſé* partit de *Mantouë* le même jour 10. Décembre, avec huit cens chevaux, aïant quatre cens Grenadiers en croupe, dans le deſſein de ſe ſaiſir de *Borgoforte*, en cas que le poſte lui convînt, ou de le détruire. Il apprit en chemin que les *Impériaux* marchoient dans le *Mantouan*. C'étoit le Comte de *Merci*, Général de Bataille, qui a toujours été extrêmement téméraire dans toutes ſes entrepriſes; il avoit été détaché par le Prince *Eugène*, avec un gros Corps de Cavalerie, & en aïant poſté une partie à *Foſſa-Mantuana*, pour aſſurer ſa retraite, s'étoit avancé avec le reſte, conſiſtant en ſix cens chevaux, à trois lieuës de *Mantoue*. Le Comte de *Teſſé* réſolut de les attaquer: & pour cet effet il poſta ſes Troupes dans un défilé. Il fit ſeulement marcher quatre Troupes au-delà du défilé, pour aller au devant des *Impériaux* & les attirer. Le Comte de *Merci*, croïant qu'il n'avoit à combattre que les quatre Troupes qui paroiſſoient, ne fit point de difficulté de marcher à elles. Les quatre Troupes des *François* entrérent dans le défilé avec diligence, afin que tous les ſix cens chevaux des Ennemis y entraſſent, avant que les Troupes, qui y étoient embuſquées, tiraſſent aucun coup. Les *Impériaux*, ſe voïant auſſi-tôt enfermés entre deux feux, ne firent pas grande réſiſtance. Il y en eut deux cens de tués à la prémiére décharge, après laquelle la Cavalerie des *François* acheva de les renverſer. Les Grenadiers ne firent quartier à perſonne, en repréſailles de ce que les *Allemands* ne leur en avoient point fait dans d'autres occaſions, & même à des malades. Le Baron

de

de *Merci* & 8. autres Officiers, qui ſe jettérent entre les bras de quelques Officiers *François*, furent ſauvés & faits priſonniers : mais il y en eut vingt de tués. Le même jour que cette action ſe paſſa, le Prince *Eugène* détacha le Comte de *Palfi*, avec ſon Régiment de Cavalerie, pour aller vers *Borgoforte*. Le Baron de *Vaubonne* le ſuivit avec de l'Infanterie & s'en rendit maître. Il y trouva quelques Bateaux, qui lui ſervirent à faire un Pont ſur le *Pô*. Il marcha enſuite à *Governolo*, dont il s'empara, & occupa le Pont que les *François* avoient ſur le *Mincio*.

Enfin le Prince de *Commercy*, qui avoit été au-devant d'un gros renfort qui venoit au Prince *Eugène*, mit Garniſon dans *Oſtiglia*, & dans *Ponte-Molino*. Le Général *Palfi* en fit autant dans *Crotone* : enſorte qu'il ne reſta plus à l'Armée des deux Couronnes d'autres poſtes dans le *Mantouan*, que *Mantoue* & *Goïto*, d'où le Duc de *Mantoue* ſortit pour ſe retirer à *Caſal*.

Le 13. les Régimens de *Stharemberg*, de *Daun*, de *Savoye* & de *Vaudemont*, furent commandés pour aller occuper *Guaſtalla*, où ils entrérent le lendemain ; ce qui donna moyen au Prince *Eugène* d'étendre ſes Quartiers dans le *Modenois*.

Il ne ſe paſſa rien de remarquable juſqu'au 22. que les *Impériaux* paſſérent le *Pô*, & étant d'intelligence avec la Princeſſe de la *Mirandole*, où le Maréchal de *Villeroi* avoit mis une Garniſon *Françoiſe* & *Eſpagnole*, commandée par Mr. de la *Chétardie*, ils s'avancérent vers cette Place, dans laquelle ils furent introduits, pendant que cette Princeſſe régaloit le Commandant & les principaux Officiers de la Garniſon. Ce fut le 24. que les *Impériaux* y entrérent, & que la Garniſon en ſortit, pour ſe rendre à *Caſal-Maggiore*, qui étoit pour lors le Quartier général. Cette Place étoit bien fortifiée, & eût ſoutenu un ſiége dans les formes, ſi la Princeſſe de la *Mirandole* (*a*) n'eût pas uſé de ce ſtratageme, pour la mettre entre les mains des *Impériaux* : ou plutôt ſi le Commandant ſe fût mieux tenu ſur ſes gardes. Les honnêtetés de la Princeſſe, & la grande confiance qu'elle lui marquoit, devoient le rendre encore plus éxact, & lui donner plus de ſoupçon. Les *Impériaux* y trouvérent quantité de farine, de ris, & d'autres munitions : trois cens trente trois barils de poudre, deux mille fuſils, & trente trois piéces de Canon.

Les *Impériaux*, profitant de leur ſupériorité, & des diſpoſitions des peuples du Païs qui étoient pour eux, coupérent encore la communication de *Goïto* avec *Mantoue*, enſorte que cette derniére

(*a*) C'étoit Dona *Brigitta*, Sœur d'*Alexandre Pie II.* & Tante de *François Pie*. [Comme celui-ci mourant devant ſon Père en 1689. laiſſa un fils *François-Marie Pie*, qui ſucceda en 1691. à ſon aieul, la Princeſſe *Brigitte* fut déclarée Tutrice de ce Prince qui n'avoit alors que 3. ans. Elle gouverna ſon Etat avec beaucoup de prudence, & ſi le Duc, ſon pupille, avoit ſuivi les Principes qu'elle avoit taché de lui inſpirer, il n'auroit pas eu le chagrin de perdre ſes Etats & de ſe voir obligé de ſe refugier en *Eſpagne*, & de Prince Souverain, devenir Grand Ecuyer & enſuite Grand Chambellan de Sa Maj. *Cath.* La Princeſſe *Brigitte* eſt morte en 1720.

re Place ſe trouvoit abſolument bloquée. Les *François* y avoient pour lors & à *Goito*, dix-ſept Bataillons & un Régiment de Cavalerie *Eſpagnole*, au commandement du Comte de *Teſſé*, qui s'étoit jetté dedans avec M. de *Surlauben*.

Le Maréchal de *Villeroi* avoit envoyé M. *Albergotti* dans le *Parmeſan*, où il établit des Troupes ſans aucune oppoſition: mais le Duc de *Modene* refuſa abſolument de recevoir des Troupes dans *Berſello*, & favoriſa l'entrée des *Impériaux* dans cette Place.

Ici finit cette prémiére Campagne, ſans qu'il y eût de déclaration de Guerre. Elle donna un magnifique échantillon de la Valeur & de la Prudence du Général, dont l'*Empereur* avoit fait choix pour le mettre à la tête de ſon Armée dans un païs, où il avoit un très-grand intérêt de ſe maintenir.

Louis XIV., qui n'en avoit pas un moindre de reſter en poſſeſſion des *Païs-Bas*, dont l'Electeur de *Bavière* lui avoit ouvert l'entrée, y avoit aſſemblé une Armée fort ſupérieure à celle que le Roi *Guillaume* put former, enſorte que ce dernier fut obligé de reſter ſur la défenſive, d'autant plus qu'il n'y avoit point encore de Guerre déclarée. C'eſt ce qui autoriſoit les Négociations de la *France* auprès des *Etats-Généraux*, auxquels, comme nous l'avons dit, S. M. T. C. avoit envoyé le Comte d'*Avaux*. On a vû avec quelle facilité cet habile Miniſtre les détermina à reconnoître le Duc d'*Anjou* Roi d'*Eſpagne*. Il ſembloit, qu'après cette démarche, il n'y avoit plus de rupture à craindre, ſurtout depuis que le Roi *Guillaume*, qui ſe conformoit preſqu'en tout aux *Etats-Généraux*, puiſqu'il étoit l'ame & le mobile de toutes leurs délibérations, avoit écrit vers la fin du mois d'Avril au Roi *Catholique*, en réponſe d'une Lettre que ce Prince lui avoit écrite au mois de Novembre. Il le félicitoit par cette Réponſe de ſon avénement au Trône d'*Eſpagne*, lui offrant de maintenir avec lui les Alliances faites entre la Cour *Britannique* & celle d'*Eſpagne* ſous les précédens Règnes. Mais le Roi *Guillaume* n'avoit fait cette reconnoiſſance que pour gagner du tems, & pour mieux cacher les intrigues ſecrètes, qu'on ménageoit à la *Haye*, à *Vienne* & dans d'autres Cours. Auſſi ne prit-il ce parti que dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à paſſer en *Hollande*, pour y conclure une Ligue Offenſive & Défenſive contre les Couronnes de *France* & d'*Eſpagne*.

Pour revenir aux Négociations du Comte d'*Avaux* en *Hollande*, les *Etats-Généraux* lui remirent le 9. de Mars, la réſolution qu'ils avoient priſe ce jour-là dans leur Aſſemblée, qui contenoit en ſubſtance; que Leurs Hautes Puiſſances avoient fait le pas de reconnoître le Roi d'*Eſpagne*, pour marquer au Roi *Très-Chrêt.* l'inclination qu'ils avoient pour le maintien de la Paix, ainſi qu'ils en perſuaderoient Sa Maj. de plus en plus, par la conduite qu'ils tiendroient dans la Négociation commencée. Que dans la réponſe qu'il

qu'il avoit plû au Roi de leur faire, ils avoient trouvé avec plaiſir la confirmation réïtérée des favorables ſentimens de Sa Maj. pour la conſervation de la Paix de l'*Europe*, & pour la ſureté particuliére de la République & de ſon Commerce : qu'ainſi il ne reſtoit plus qu'à entrer en Négociation pour trouver les moyens d'aſſurer la Paix générale & leur ſureté particuliére; ils offroient d'entrer en Conférence avec le Comte d'*Avaux* pour y parvenir, avec l'intervention du Roi de la *Grande-Bretagne*, & tels Princes & Potentats qu'on jugeroit à propos. Cette Négociation fut véritablement entamée, mais dès les prémiéres Conférences entre les Députés des *Etats-Généraux*, le Sieur *Stanhope* Miniſtre d'*Angleterre* pour le Roi *Guillaume*, & le Comte d'*Avaux* pour le Roi *Très-Chrêt.*, on ne voulut point y admettre l'Ambaſſadeur d'*Eſpagne*, à moins que l'Envoyé de l'*Empereur* n'y aſſiſtât. On jugea bien dès lors que ces Aſſemblées ſeroient infructueuſes. En effet, ce fut dans l'une de ces Conférences, que les *Hollandois* & le Roi *Guillaume* débutérent par déclarer dans un Mémoire, qu'ils préſentérent au Comte d'*Avaux* le 22. de Mars, ſigné *Stanhope*, & un autre des *Etats-Généraux* du même jour, ſigné *Fagel*, que pour conſerver une Paix générale dans laquelle l'*Angleterre* & les *Provinces-Unies* puſſent trouver leur ſureté, il étoit néceſſaire d'inviter l'*Empereur* à entrer dans cette Négociation, pour lui donner une ſatisfaction raiſonnable ſur ſes prétentions. Ils pouſſérent la choſe plus loin, & demandérent un équivalent pour la Monarchie d'*Eſpagne*. Ils demandérent encore que la *France* fût obligée de retirer ſes Troupes des *Pais-Bas*, dans le terme le plus court qu'on pourroit limiter, à condition qu'elles en ſortiroient toutes, & qu'elles n'y rentreroient point ſous quelque prétexte que ce pût être; & enfin que pour la ſureté de l'*Angleterre* & des *Provinces-Unies*, on mît entre les mains du Roi *Guillaume*, *Oſtende* & *Nieuport*, avec leurs Ports, Citadelles, Châteaux & Forteresſes qui en dépendoient : & entre les mains des *Etats-Généraux*, *Venlo*, *Ruremonde*, *Dendermonde* & *S. Dona*, avec tous leurs Forts, Châteaux & Citadelles, dans l'état où ces Places ſe trouvoient alors.

Il eſt aiſé de conjecturer, par ces demandes extraordinaires, que L. H. P. & le Roi *Guillaume* avoient pris le parti, depuis long-tems, de faire la guerre, & d'entretenir les Conférences pour cacher leur jeu, & pour gagner du tems afin de lier leur partie, & de ſe mettre en état de réuſſir dans leur deſſein. On trouva en *France* ces propoſitions ſi extraordinaires, que le Roi n'y fit faire aucune réponſe; il les rendit publiques, afin que toute l'*Europe* en eût connoiſſance, & jugeât de ce qu'il penſoit de la ſincérité des intentions de ces deux Puiſſances.

Ce Prince donna ordre au Comte d'*Avaux* de rompre les Conférences, & de revenir. Il avoit déja commencé à les rompre,

ſur ce que le Roi *Guillaume* & les *Etats-Généraux* lui avoient fait connoître que la prémiére choſe, par où il falloit commencer, étoit de donner ſatisfaction à l'*Empereur*, & que ſes inſtructions ne concernoient que le point de ſureté pour l'*Angleterre* & pour la *Hollande*.

Le Roi *Très-Chrêt.* envoya à ce Miniſtre une Lettre pour les *Etats-Généraux*, dans laquelle il les avertiſſoit qu'il avoit jugé à propos de retirer le Comte d'*Avaux*, lequel en la leur rendant, leur préſenta un Mémoire, qui ne tendoit qu'à leur faire connoître que la conduite qu'ils avoient tenuë juſqu'à préſent, jointe à leurs demandes éxorbitantes, faiſoit aſſez entendre qu'ils n'avoient eu deſſein que d'amuſer Sa Maj., pour gagner du tems: que l'affectation qu'ils avoient euë de vouloir que l'Envoyé de l'*Empereur* aſſiſtât aux Conférences, le marquoit aſſez: & qu'on voyoit bien qu'ils n'avoient deſſein que de les rendre infructueuſes: que cela lui donnoit lieu de les avertir qu'il ne feroit pas un long ſéjour à la *Haye*: que ſi le Roi, ſon Maître, n'avoit pas eu des intentions fort ſincères pour la Paix, il auroit pû ſe prévaloir de la foibleſſe où étoit la *Hollande*, & y faire de grandes Conquêtes.

Les *Etats-Généraux* firent une réponſe à ce Mémoire, dont le but n'étoit que de faire connoître leur ſincérité pour la Paix. Ils témoignérent être fâchés de ce qu'on rappelloit le Comte d'*Avaux*, & qu'ils auroient ſouhaité qu'on eût continué les Conférences qu'ils étoient prêts de reprendre, en appuïant cependant toujours ſur la ſatisfaction qu'on devoit donner à l'*Empereur*.

Les *Etats-Généraux* trouvérent cependant que le Comte d'*Avaux* n'avoit pas de pouvoir aſſez ample pour finir cette grande affaire. Ils avoient inſiſté à le faire expliquer ſur les propoſitions qu'il avoit à leur faire, pour prévenir la Guerre: mais ce Miniſtre ſe contenta de leur offrir une ſureté raiſonnable pour eux & pour l'*Angleterre*, en attendant que l'on travaillât à l'affermiſſement de la Paix générale: du reſte il ſe retrancha toujours ſur ce qu'il attendoit les propoſitions qu'on lui feroit, ſans vouloir s'ouvrir davantage. Ce fut après avoir fait tous leurs efforts pour découvrir les intentions du Roi de *France*, ſans pouvoir y parvenir, & après y avoir été pouſſés par le Roi *Guillaume*, qu'ils préſentérent les Mémoires dont j'ai parlé, leſquels firent ceſſer les Conférences.

Le Roi *Guillaume*, qui étoit arrivé à la *Haye* le 14. de Juillet, bien loin d'avancer les affaires, ne ſervit qu'à rompre entiérement les Conférences. Son application fut entiérement aux préparatifs de Guerre, à l'achat des Troupes, à former des Alliances & à mettre la derniére main à la Ligue qui ſe négocioit depuis pluſieurs mois entre l'*Empereur* & les Puiſſances Maritimes.

Leurs Hautes Puiſſances firent la Réponſe ſuivante au Mémoire du Comte d'*Avaux*, mais ne la lui remirent que le 6. d'Août après le retour du Roi *Guillaume*.

Ouï

Ouï le Raport des Députés de L. H. P. pour les affaires étrangéres, leſquels ont examiné le Mémoire de Mr. le Comte d'*Avaux* du 26. Juillet dernier ; ſur quoi, après mure délibération, il a été arrêté qu'on fera au dit Sr. Comte d'*Avaux* cette Réponſe, ſur ſon Mémoire ; ſavoir que L. H. P. ſe ſentent fort obligées à Sa Maj. *Très-Chrêt.* de la bonté qu'Elle a euë de leur envoyer le dit Comte d'*Avaux* en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire, & qu'Elles avoient eſpéré auſſi bien que ſouhaité, que dans les Conférences tenuës avec lui, on eût pû trouver des moyens efficaces pour parvenir au but qu'on s'étoit propoſé en les établiſſant; & ſpécialement, la conſervation de la Paix générale, avec une raiſonnable ſureté pour cet Etat en particulier. Réponſe de L. H. P. au Comte d'Avaux.

Que ce ſeroit une choſe agréable à L. H. P. que le dit Sr. Comte d'*Avaux* ne fût pas obligé de ſe retirer avant que d'avoir achevé un deſſein ſi ſalutaire, & qu'Elles n'ont pû apprendre ſans déplaiſir, que le Roi ſon Maître le rappelle, ſans que les affaires ſoient terminées, & portées au point heureux que l'on deſire.

Et particuliérement, parce qu'il ſemble qu'on veuille imputer à leur conduite le mauvais ſuccès de la Négociation, & l'inutilité de la continuation des Conférences.

Cependant L. H. P. s'aſſurent d'avoir toujours fait, tant avant que pendant la Négociation, tout ce que l'on pouvoit exiger raiſonnablement d'Elles, pour témoigner leur inclination ſincére à la Paix, & pour tâcher de porter la Négociation au point déſiré, ſachant très bien que leur Etat n'a pas de plus grand intérêt que la conſervation de la Paix, dont les fruits ſont ſi doux & ſi précieux pour leurs Sujèts, quand ils peuvent en jouïr avec une ſureté raiſonnable.

C'eſt ce qui oblige L. H. P. de rapporter aux malheurs du tems, que dans cette affaire, Elles n'ont pû perſuader Sa Maj. de la ſincérité de leurs ſentimens, dans leſquels perſiſtant toujours, comme Elles font, Elles eſpérent d'avoir encore ci-après le bonheur de l'en convaincre.

Quand après la mort du Roi d'*Eſpagne* dernier, Sa Maj. *Très-Chrêt.*, au lieu de ſuivre le Traité fait pour régler ſa ſucceſſion, trouva bon de ſe tenir à ſon Teſtament, & de faire part à L. H. P. des raiſons qui l'avoient portée à cela, L. H. P. firent connoître inceſſamment à Sa dite Maj. les raiſons pour leſquelles Elles ne pouvoient prendre ſur le champ une Réſolution déterminée, ſur une choſe de cette importance : & depuis, auſſi-tôt que la conſtitution de leur Gouvernement l'a pû permettre, Elles ont offert d'entrer en conférence avec le Sr. Comte de *Briord*, alors Ambaſſadeur Extraordinaire de Sa Maj., ou avec tel autre que Sa Maj. voudroit autoriſer, pour aviſer enſemble aux moyens de conſerver la Paix générale, & établir la ſureté particuliére de cet Etat ; & cette offre de L. H. P. fut faite ſur l'aſſurance que Sa dite Maj.

leur fit donner, qu'Elle n'avoit pas d'autre intention que de conſerver la Paix & le repos public, & qu'Elle étoit diſpoſée à faire avoir à L. H. P. une ſureté raiſonnable. Quand enſuite Sa dite Maj. trouva bon d'envoyer ici Mr. le Comte d'*Avaux*, en qualité de ſon Ambaſſadeur Extraordinaire, dès qu'il fut arrivé, & ſur la prémiére notification de ſa venuë, L. H. P. nommérent inceſſamment des Députés pour entrer en Conférence, & aviſer avec lui, ſur la maniére dont on pouroit avancer la Négociation, & en tirer le plus de fruit, avec le moins de retardement : & quand L. H. P. virent par les Mémoires du ſuſdit Sr. Comte d'*Avaux*, que Sa Maj. *Très-Chrêt.* s'intéreſſoit beaucoup à la reconnoiſſance du nouveau Roi d'*Eſpagne* en cette qualité, Elles réſolurent de le reconnoître, & de témoigner leur inclination à entretenir avec lui une amitié ſincére & bonne correſpondance, en déclarant qu'Elles étoient prêtes à continuer la Négociation avec Leurs Maj. *Très-Chrêt.* & *Cath.*, moyennant l'intervention de Sa Maj. le Roi de la *Grande-Bretagne*, pour traiter des moyens les plus propres à conſerver la Paix commune, & à aſſurer le repos particulier de cet Etat, & cela d'une telle maniére que l'on fît auſſi intervenir dans la Négociation tels Princes & Potentats, que l'on jugeroit néceſſaire, ou utile, pour parvenir au but ſalutaire qu'on s'étoit propoſé. Cette reconnoiſſance a été faite par L. H. P. après l'ouverture des Conférences, d'un côté pour donner une marque de leur inclination à la Paix, & de l'autre dans cette conſidération, que la fin heureuſe & ſalutaire de la Négociation pouvoit ſe trouver auſſi bien après qu'avant la reconnoiſſance ; & comme ç'ont été là, entr'autres, les vrais motifs qui les y ont portées, L. H. P. ne peuvent croire que par cette démarche, Elles ayent préjudicié à l'intervention de Sa Maj. *Brit.*, qui eſt entrée comme Contractante dans le Traité de Partage, non plus qu'à l'intervention des autres Puiſſances intéreſſées à la Paix générale.

Elles ne croïent pas non plus, par-là, être entrées en connoiſſance, ni avoir fait quelque déciſion de la juſtice, ou de l'injuſtice des prétentions de qui que ce ſoit, ni ſéparé leurs intérêts à l'égard de la conſervation de la Paix générale, de ceux qui y ſont intéreſſés comme Elles, comme il ſemble qu'on le veut induire de la reconnoiſſance du nouveau Roi d'*Eſpagne*, dans le Mémoire dont il s'agit ici.

L. H. P. aïant fait cette reconnoiſſance, dans la ferme eſpérance que par ce moïen, il y auroit moins de retardement à la Négociation, demandérent au Sr. Comte d'*Avaux*, dès la prémiére ouverture des Conférences, comment Sa Maj. *Très-Chrêt.*, après avoir accepté le Teſtament du feu Roi d'*Eſpagne*, & rejetté le Traité de Partage, dans lequel L. H. P. avoient cru trouver le repos, tant à l'égard de la Paix générale, que de leur ſureté particuliére, avoit pû leur faire déclarer que par la voïe du Teſtament,

ment, on pouvoit parvenir au but de la tranquilité publique, auſſi-bien que par le Traité de Partage, qui avoit été fait pour cela, en ajoutant que L. H. P. attendoient & deſiroient des éclairciſſemens là-deſſus, & prioient le dit Sr. Comte d'*Avaux* de leur faire voir par quelques propoſitions & par quelques ouvertures comment la Paix générale peut être conſervée, & comment on peut aſſurer ſuffiſamment le repos de leur Etat. Mais le dit Sr. Comte d'*Avaux* aïant décliné pluſieurs fois de s'ouvrir là-deſſus, demanda de ſon côté & inſiſta toujours que les propoſitions à faire pour l'intérêt de cet Etat, fuſſent faites par L. H. P. Sur quoi L. H. P. aïant concerté ſur cette affaire avec Sa Maj. *Brit.*, ont dreſſé leurs propoſitions, qui ont été livrées au dit Sr. Comte d'*Avaux* par leurs Députés, au même tems que le Sr. *Stanhope* Envoyé de Sa. Maj. *Brit.* lui préſenta les ſiennes.

L. H. P. ſont fort ſurpriſes que l'on avance que la Guerre, beaucoup plutôt que la Paix, naîtra de l'union étroite qui eſt entre Sa Maj. *Brit.* & Elles, & que cette union eſt trop marquée par la conformité de leurs propoſitions. Elles ne ſavent ſur quel fondement on en tire cette concluſion & ce mauvais pronoſtic, parce que L. H. P. ſont perſuadées que Sa Maj. *Brit.* en toutes ſortes d'occaſions, a donné des preuves ſuffiſantes de ſon inclination à la Paix; & qu'il eſt connu de tous, qu'Elles ſont depuis pluſieurs années, dans une étroite alliance avec Sa dite Maj. pour leur défenſe & ſureté réciproque. On ſait auſſi que l'intérêt de l'*Angleterre* eſt lié avec celui de cet Etat; & de plus, on ſait que Sa Maj. *Brit.* a été un des principaux Contractans dans le Traité de Partage, & que L. H. P. ont déclaré, avant que de donner leurs propoſitions, qu'en cette qualité d'un des principaux Contractans, auſſi bien que par les relations étroites qu'il a avec cet Etat, Elles avoient jugé néceſſaire de concerter avec Sa dite Maj. ſur toutes les choſes qui regardent cette Négociation, ſans que l'on ait jamais fait là-deſſus ni remarque ni difficulté.

De ſorte que L. H. P. ſe trouvent obligées de le redire encore, qu'Elles ne peuvent comprendre ſur quel fondement on avance que la Guerre, plutôt que la Paix, ſera le fruit de leur union avec Sa Maj. *Brit.*, & de quel principe on tire cette concluſion.

L. H. P. ſont touchées que Sa Maj. *Très-Chrêt.* aïant reçu leurs propoſitions, les ait priſes de maniére que juſqu'à préſent Elle n'ait pû trouver bon d'y faire répondre. Il leur eſt revenu pluſieurs fois que l'on taxoit leurs propoſitions d'exceſſives, ſans marquer en quoi conſiſtoit l'excès; ce qui eût pû fournir matiére pour entrer & pour avancer dans quelque Négociation.

La conſervation de la Paix générale, & la ſureté particuliére de cet Etat, ont toujours été le fondement & la matiére de la Négociation, & il eſt évident que la Paix générale ne peut être conſervée ſans donner ſatisfaction à Sa Maj. *Impériale*, dont les préten-

tions ſont connuës, juſques-là que dans le Traité de Partage, il étoit réglé, de l'aprobation de Sa Maj. *Très-Chrêt.*, de quelle maniére on y ſatisferoit.

Dès que Sa dite Maj. eut décliné le Traité de Partage, L. H. P. en termes généraux ont demandé une ſatisfaction qui fut raiſonnable pour Sa Maj. *Imp.* & que l'on en convînt avec Elle. On ne peut pas dire qu'il y ait rien là-deſſus d'exceſſif, ou qui en aproche.

Pour ce qui regarde leur propre ſureté, L. H. P. ſe ſont expliquées plus amplement & plus en détail, mais pourtant de telle maniére, que toutes les perſonnes, qui ne ſeront ni prévenuës ni intéreſſées, jugeront que ce qu'Elles ont demandé, n'eſt pas ſuffiſant pour les mettre dans une ſureté ſemblable à celle qu'Elles ont euë avant la mort du Roi d'*Eſpagne*, & à celle qui leur ſeroit revenuë de l'exécution du Traité de Partage.

Que ſi la crainte a eu quelque part en cela, L. H. P. croïent en avoir eu de juſtes ſujèts, qui non-ſeulement leur ont paru bien fondés, mais auſſi à leurs Amis, & à leurs Alliés, qui pour cela n'ont pas fait de difficulté de leur envoyer les ſecours qu'ils leur devoient en vertu de leurs Alliances Défenſives; & qu'outre cela, le fondement de leur crainte eſt ſuffiſamment marqué & reconnu à la fin du Mémoire, où la foibleſſe de cet Etat eſt amplement expoſée.

S'il eut été en leur pouvoir de ſortir de cet embarras ſans armer, ſans chercher des Alliances avec ceux qui peuvent les ſecourir en cas de beſoin, & ſans inonder leur propre païs, certainement Elles l'auroient fait. Et Elles ne feroient pas difficulté de s'en raporter à la connoiſſance, qu'a le Sr. Comte d'*Avaux* de la conſtitution de leur Gouvernement, s'il n'eſt pas d'opinion que tout ce qu'Elles ont fait, pour ſe mettre en défenſe, pouvoit venir d'ailleurs, que d'une entiére conviction de l'extrême danger, où Elles ſe ſont trouvées: & Elles déclarent ſincérement, qu'Elles ne ſouhaitent rien davantage que de pouvoir s'en délivrer, le plutôt qu'il ſera poſſible. Que dans cette vuë L. H. P. ont demandé les Conférences, afin que la Paix étant aſſurée, leur danger ceſſât auſſi, & qu'il n'a pas tenu à Elles que les Conférences n'aïent eu un heureux ſuccès.

Elles avouent volontiers que Sa Maj. *Très-Chrêt.* n'a pas formé d'incident pour faire admettre l'Ambaſſadeur du Roi d'*Eſpagne* aux Conférences, en ajoutant que de leur part, L. H. P. ne s'y ſeroient nullement oppoſées, aïant déclaré diverſes fois qu'Elles conſentoient que le dit Ambaſſadeur y fût admis: & pour ce qui eſt de l'admiſſion de l'Envoyé de Sa Maj. *Brit.*, & du retardement cauſé par-là dans la Négociation, outre que L. H. P. ont déja marqué ci-devant, que dès le commencement, Elles avoient jugé néceſſaire, tant l'intervention de Sa Maj. *Brit.*, que l'admiſſion

ſion de ſon Miniſtre aux Conférences, le dit Sr. Comte d'*Avaux* ſe ſouviendra ſans doute, qu'au commencement, on n'a eu aucune difficulté là-deſſus, ſinon à l'égard de la Séance & du Rang dans les Conférences, ce qui a été réglé ſans aucune diſpute, ſi-tôt qu'on s'eſt donné les éclairciſſemens requis, & que quand on a remis les propoſitions entre les mains du dit Sr. Comte d'*Avaux*, l'Envoyé d'*Angleterre* a aſſiſté à la Conférence, & y a livré les ſiennes ſans aucune difficulté.

L. H. P. avoient eſpéré que l'on n'en auroit jamais apporté à ce ſujèt, puiſque Sa Maj. *Brit.*, ſi intéreſſée dans le ſuccès de cette Négociation à l'égard du Traité de Partage, de la Paix générale & de la ſureté particuliére de ſes Royaumes, ne pouvoit en être excluë. Les difficultés qu'on a rencontrées depuis ſur ce ſujèt, ne ſont pas provenuës de la part de L. H. P., mais de celle du dit Comte d'*Avaux*, qui, par ordre de Sa Maj. *Très-Chrêt.* s'eſt oppoſé à l'admiſſion de l'Envoyé d'*Angleterre* dans les Conférences ſuivantes, ſur le même pié qu'il y avoit été admis auparavant: & c'eſt la raiſon pourquoi les Conférences ont été ſi longtems ſuſpenduës, au grand déplaiſir de L. H. P., qui, dans cette Négociation, ne pouvoient aucunement ſe laiſſer ſéparer de l'*Angleterre*. Ainſi la cauſe de ce retardement ne pouvant être attribuée à L. H. P., & y ayant des raiſons ſi juſtes, que l'Envoyé de Sa Maj. *Brit.* ne fut pas exclus des Conférences, Elles croyent avoir ſuffiſamment répondu à tout ce qui eſt avancé dans le Mémoire ſur ce ſujèt.

Elles doivent auſſi avouer, que Sa Maj. *Très-Chrêt.* a eu raiſon de préſumer qu'Elles pourroient inſiſter ſur la ſatisfaction de l'*Empereur*, puiſque ce point a été le prémier Article de leurs demandes; mais L. H. P. ne ſe ſouviennent pas d'avoir jamais donné le moindre ſujèt, ou la moindre occaſion de préſumer d'Elles, qu'Elles euſſent voulu s'ériger en Arbitres entre les Maiſons de *Bourbon* & d'*Autriche*, & décider du droit que les deux derniers Rois d'*Eſpagne*, *Philippe IV.* & *Charles II.* ont eu ou non, pour changer les Conſtitutions & les Loix fondamentales des Couronnes d'*Eſpagne*; & Elles prient Sa Maj. *Très-Chrêt.* de vouloir ſe ſouvenir, qu'avant le décès du dernier Roi d'*Eſpagne*, l'état de ſa ſanté ayant été quelque tems fort languiſſant, Sa Maj. *Très-Chrêt.* jugea néceſſaire, auſſi-bien que Sa Maj. *Brit.* & L. H. P., de prévoir & de prévenir les malheurs qu'on avoit lieu d'attendre, après la mort de ce Prince, ſans Enfans; puiſque l'ouverture de ſa Succeſſion exciteroit infailliblement une nouvelle Guerre, ſi Sa Maj. *Très-Chrêt.* ſoutenoit ſes prétentions & celles de Mr. le *Dauphin* ou de ſes deſcendans ſur toute la Succeſſion d'*Eſpagne*, & que Sa Maj. *Imp.* voulût auſſi faire valoir ſes prétentions & celles du Roi des *Romains*, & de l'*Archiduc* ſon ſecond Fils, ou de ſes autres Enfans, ſur la dite Succeſſion: & ces raiſons ont porté Sa Maj.

Très-Chrêt., Sa Maj. *Brit.* & L. H. P. à conclure le Traité ſi connu ſur la Succeſſion d'*Eſpagne*.

Comme L. H. P., en entrant dans ce Traité, n'ont aucunement préſumé de s'ériger en Arbitres ſur les différends entre de grands Princes, comme ſont l'*Empereur* & le Roi de *France*, mais ſeulement ont tâché de contribuer à ce que les Parties intéreſſées fuſſent miſes d'accord, que la Paix fût conſervée & une nouvelle Guerre prévenuë, par un Réglement ſur la dite Succeſſion, à quoi Sa Maj. *Très-Chrêt.* avoit déja concouru avec Elles, & à quoi Elles ſe flattoient que l'*Empereur* voudroit bien auſſi concourir de ſon côté; auſſi L. H. P. ne deſirent & ne cherchent encore autre choſe ſinon, qu'on puiſſe trouver des moyens capables de procurer à l'*Empereur* une ſatisfaction raiſonnable à l'égard de ſes prétentions, ſur leſquelles on avoit fait alors tant de réfléxions; & cela ne pouvant plus ſe faire ſur le pié du Traité de Partage, qu'on trouve d'autres moyens pour conſerver la Paix, & prévenir une nouvelle Guerre; & en ceci on ne peut accuſer L. H. P. de ſoutenir des intérêts étrangers, puiſqu'Elles ne font qu'inſiſter ſur les mêmes principes, que Sa Maj. *Très-Chrêt.* a Elle-même jugés juſtes, néceſſaires, avant que le cas préſent exiſtât.

On ne peut de plus leur imputer de faire en cela une démarche contraire à celle qu'Elles ont faite en reconnoiſſant le Roi d'*Eſpagne*, puiſque cette démarche n'empêche pas qu'on ne donne à l'*Empereur* une ſatisfaction raiſonnable, & que, ſelon leur opinion, la Paix générale ne peut ſubſiſter ſans la ſatisfaction de l'*Empereur*, ni leur ſûreté particuliére, ſans la Paix générale, comme il a été expoſé ci-devant.

Si L. H. P. ont une telle ſageſſe qu'on leur attribuë, Sa Maj. *Très-Chrêt.* doit être tout à fait convaincuë qu'Elles ne feront rien aux dépens de leurs richeſſes, mais ſeulement ce qu'Elles jugeront abſolument néceſſaire pour leur conſervation.

Elles ſont ſûres de n'avoir rien fait, d'où l'on puiſſe induire qu'Elles aïent rompu les Traités *qui ſeroient comme la confirmation & le ſeau de leur Souveraineté*; & Elles ne comprennent pas bien ce qu'on veut dire par-là, puiſque leurs Provinces ont toujours été Souveraines, que leurs Ancêtres ont employé leurs biens & leurs vies pour maintenir leur liberté contre la violence des étrangers, & qu'Elles ſont obligées & réſoluës d'en faire autant à l'avenir: mais Elles vivent dans l'eſpérance que perſonne ne voudra tirer en conteſtation leur Souveraineté, & bien moins les troubler dans leur jouïſſance.

Elles n'ont cherché ni ne cherchent encore à étendre leurs limites, mais Elles ſont uniquement occupées à maintenir leurs droits & leurs poſſeſſions, & à travailler à la conſervation de la Paix & du repos, tant pour Elles que pour leurs Voiſins: & ce ſont là les vrais principes, & les véritables maximes de leur Répu-

bli-

blique, en quoi Elles ne reconnoiſſent ni changement ni altération.

L. H. P. ſont bien fâchées de ce que le dit Sr. Comte d'*Avaux* attende ſi peu de ſuccès des Conférences, & qu'il n'oſe en écrire de nouveau au Roi ſon Maître, à cauſe de la déclaration que le Sr. *Stanhope* lui a faite au ſujèt de la ſatisfaction de l'*Empereur*, ſur laquelle néanmoins Elles ſont d'opinion, avec Sa Maj. *Brit.*, qu'il ſeroit néceſſaire qu'on travaillât, comme ſur un préliminaire des moïens qui doivent ſervir à la conſervation de la Paix générale, & de leur ſûreté particuliére, puiſque cette demande n'eſt pas nouvelle, & que dans les propoſitions miſes entre les mains du ſuſdit Comte d'*Avaux*, on a expreſſément demandé, tant de la part de Sa Maj. *Brit.*, que de L. H. P., que l'*Empereur* fût invité d'entrer dans la Négociation, pour traiter de ſa ſatisfaction, ce qui eſt la même choſe que l'on demande préſentement. L. H. P. avouënt pareillement, qu'Elles ont, non pas *une ſoumiſſion aveugle pour les ſentimens de Sa Maj. Brit.*, comme on leur impute, mais une très-grande déférence pour ſes conſeils, parce qu'Elles ſont perſuadées que Sa dite Maj. eſt tout à fait portée au maintien de la Paix & du repos public, & qu'Elles ſont convaincuës par une infinité de preuves, qu'Elle eſt très-affectionnée au bien de cet Etat. Outre qu'Elles ont une grande confiance en ſa ſageſſe & en ſon expérience, & qu'Elles ont de telles liaiſons avec ce Prince, comme Roi de la *Grande-Bretagne*, qu'Elles ne peuvent ſe ſéparer de lui.

Si les Conférences doivent être ſuſpenduës à cauſe de la déclaration du Sr. *Stanhope*, & à cauſe de la conformité des ſentimens de L. H. P. avec ceux de Sa Maj. *Brit.* dans cette affaire, Elles le regarderont comme un très-grand malheur : mais ſi Sa Maj. *Très-Chrêt.* eût trouvé bon de faire continuer les Conférences, & d'y faire traiter la ſatisfaction de l'*Empereur*, Elles auroient eſpéré qu'enfin, par une heureuſe concluſion, le dit Sr. Comte d'*Avaux* auroit pû partir avec la ſatisfaction d'avoir terminé une affaire de la plus grande importance, dans laquelle il a pris tant de peines.

Cependant L. H. P. eſpérent que le dit Sr. Comte d'*Avaux*, qui a vû, pendant ſon ſéjour ici, la ſincérité de leurs ſentimens pour la Paix, auſſi-bien que leur reſpect pour Sa Maj. *Très-Chrêt.* & leurs égards pour ſon amitié, diſſipera, à ſon retour, les mauvaiſes impreſſions qu'on pouroit lui avoir données contre Elles.

Elles peuvent déclarer qu'Elles ne ſavent point avoir donné, depuis la concluſion de la derniére Paix, aucun ſujèt d'ombrage à Sa Maj. Il eſt bien vrai qu'Elles ont été dans la néceſſité d'armer pour leur défenſe, mais Elles n'ont commencé à le faire qu'après qu'Elles ont vû leur Barriére des *Païs-Bas-Eſpagnols* (qui leur a couté tant de peine & d'argent, & qui leur eſt ſi impor-

tante de l'aveu même de Sa Maj. *Très-Chrêt.*), occupée par les Troupes de Sa dite Maj. & qu'après que leurs propres Troupes, qu'Elles avoient rappellées, pour ôter tout ſujet d'ombrage, y furent retenuës, & qu'on vit en même tems les grands préparatifs de Guerre qu'on y faiſoit.

L. H. P. ne peuvent diſſimuler, qu'outre ces grands préparatifs qui leur donnérent de l'ombrage, Elles en ont beaucoup pris de la très-étroite liaiſon entre la *France* & l'*Eſpagne*, & des effets qu'Elles en voïoient réſulter de jour en jour, quoique le Traité de Partage eût été fait, entr'autres raiſons, pour prévenir l'ombrage qu'auroit pû donner l'union de tant de grands Etats.

L. H. P. ont ci-devant déclaré l'opinion qu'Elles ont de Sa Maj. *Très-Chrêt.*, ſavoir que pour commencer une Guerre, ou pour continuer la Paix, Elle ne voudroit point régler ſes actions ſur ſa puiſſance, mais ſur la raiſon & ſur l'équité, puiſqu'autrement aucun de ſes voiſins ne pouroit être en ſureté; qu'Elles connoiſſent de quel prix leur eſt l'amitié de Sa dite Maj.; qu'Elles ſouhaitent de conſerver par tous les moyens poſſibles, auſſi-bien que la Paix générale, & une ſûreté raiſonnable pour leur Etat: mais, ſi malgré tous leurs ſoins, il leur faut eſſuyer une Guerre, contre leur volonté, Elles n'auront pas du moins à ſe reprocher de n'avoir pas fait tout ce qu'Elles ont dû faire pour l'éviter, & ainſi Elles ſe conſoleront dans ce malheur par la confiance que le Tout-puiſſant les aſſiſtera de ſon ſecours. L. H. P. ne ſauroient ſe diſpenſer de dire qu'Elles ont un déplaiſir extrême de voir qu'on les accuſe, comme ſi leurs Vaiſſeaux, avec ceux d'*Angleterre*, avoient inſulté les Pavillons de Sa Maj., enlevé ſes Sujèts, ſondé ſes Ports, & tiré ſur ſes Vaiſſeaux: parce que L. H. P. ayant pour Sa Maj. *Très-Chrêt.* un extrême reſpect, Elles ſe ſont toujours attachées avec toute la circonſpection poſſible, à ſe conſerver l'honneur de ſon amitié.

Que ſi par accident ou autrement, quelques-uns de leurs Sujèts pouvoient avoir commis quelque choſe qui portât préjudice à Sa Maj. ou à quelqu'un des ſiens, Elles ſont prêtes de le faire duëment réparer, & de donner à Sa Maj. toute ſorte de ſatisfaction raiſonnable.

Quoiqu'Elles n'aïent aucune connoiſſance de ce que les Vaiſſeaux *Anglois* pouroient avoir fait à cet égard, Elles ne doutent pas néanmoins que Sa Maj. *Brit.* ne ſoit dans les mêmes diſpoſitions avec L. H. P. pour donner à Sa Maj. *Très-Chrêt.* une ſatisfaction convenable, en cas que ſes Sujèts aient fait quelque tort à ceux de Sa Maj. *Très-Chrêt.*

Pour ce qui concerne L. H. P., Elles n'ont reçu avis de quoi que ce ſoit, qui puiſſe mériter le nom d'inſulte, ſi ce n'eſt qu'on voulût l'apliquer à une rencontre qui leur eſt revenuë indirectement & non point par voïe de plainte, touchant ce qui s'eſt paſ-

ſé

ſé entre un de leurs Vaiſſeaux de Guerre & deux Navires *François* aſſez près de *Genes*, au mois d'Avril dernier : la vérité du fait eſt, autant qu'Elles en ont pû juſqu'à préſent être informées, qu'un Vaiſſeau de Guerre de cet Etat, nommé le *Soleil*, ſervant de convoi à des Vaiſſeaux Marchands, dans la *Méditerranée*, ayant été ſéparé par le mauvais tems, des Vaiſſeaux qui étoient ſous ſon Eſcorte, & étant reſté ſeul pendant quelques jours, découvrit à la hauteur de *Monaco*, une Barque côtoyant le rivage, ſans ſavoir de quelle nation elle étoit, & que le Capitaine voulant parler à l'Equipage pour apprendre quelque nouvelle de ſes Vaiſſeaux épars, tira un coup de Canon pour ſignal, ſelon la coutume, & que la Barque ayant pris la fuite, il envoya ſa Chaloupe pour la joindre, & n'ayant laiſſé que deux hommes dans la Barque qui firent connoître qu'elle appartenoit aux *François*, & que leurs compagnons avoient pris la fuite, de crainte que le Vaiſſeau de l'Etat ne fut un *Turc*, on les déſabuſa & on relâcha la Barque, quoiqu'on eut tiré un coup de Canon chargé à bale de la Ville de *Monaco*.

Il eſt encore vrai que, deux jours après, le même Capitaine aïant rencontré une petite *Frégate*, & ſouhaitant de l'approcher pour les mêmes raiſons, il fit arborer un Pavillon blanc avec le ſignal ordinaire d'un coup de Canon, & que la *Frégate* ſe rangea ſous la dite Ville de *Monaco*, d'où l'on tira pluſieurs volées de Canon ſur le Vaiſſeau de l'Etat, ſans que le Capitaine en ait jamais pû ſavoir la raiſon.

Les choſes étant ainſi, ſelon que L. H. P. en ont été informées, il ſemble qu'une rencontre ſi peu conſidérable, & dans laquelle il n'y a eu qu'un peu de mal-entendu, ne peut être regardée, ſelon l'opinion de L. H. P., comme une inſulte au Pavillon de Sa Maj.

Après cela, Elles déclarent n'avoir aucune connoiſſance de rien qui reſſemble à une inſulte faite à ſes Pavillons, non plus qu'à enlever ſes Sujèts, à ſonder ſes Ports, & à tirer ſur ſes Vaiſſeaux.

Il ne leur eſt jamais revenu que leurs Vaiſſeaux ayent rien fait d'approchant, & Elles ne peuvent pas croire, que pour la petite & caſuelle rencontre des Barques, dont on vient de parler, Sa dite Maj. puiſſe avoir conçu & gardé quelque mécontentement contre L. H. P.

Au reſte L. H. P. ont toujours pris & prendront ſoin d'obſerver religieuſement leurs Traités, ſpécialement avec Sa Maj. *Très-Chrêt.*, & Elles prendront volontiers, & en tout tems, des Réſolutions qui pouront ſervir à conſerver l'honneur de ſon amitié, & de ſon affection, & à faciliter, autant qu'il dépendra d'Elles, la Paix générale, dans laquelle Elles puiſſent trouver leur ſureté particuliére.

Et puiſque dans le Mémoire, il eſt dit pluſieurs fois que L. H.

P. ont encore le tems de réſoudre, Elles déclarent qu'Elles verroient avec plaiſir, que le dit Sr. Comte d'*Avaux* reſtât encore ici quelque tems, pour avoir occaſion de continuer & de porter à un heureux ſuccès, les Conférences pour l'établiſſement de la Paix générale & de leur ſureté particuliére : & que pour cette raiſon L. H. P., avant que de prendre congé du dit Sr. Comte d'*Avaux*, & de lui mettre en main leurs Lettres de récréance, en réponſe à celle de Sa Maj. *Très-Chrêt.* ont bien voulu lui faire remettre la préſente Réſolution pour ſervir de Réponſe à ſon Mémoire.

Cette Réſolution, qui expoſe naturellement les ſentimens, où étoient L. H. P., a pû être conſidérée à la Cour de *France*, comme une expoſition de ceux des Alliés de la République, & comme l'avantcoureur d'une Déclaration de Guerre, d'autant plus qu'on ne pouvoit y ignorer toutes les meſures qu'on prenoit, & les diverſes Négociations dans les Cours de l'*Empire* pour avoir des Troupes prêtes à agir à tout événement; en un mot, on faiſoit la Guerre, comme le remarque enſuite *Louis XIV.*, dans ſa Déclaration de Guerre, ſans qu'il y eut de Guerre déclarée. On a vû ce qui s'eſt paſſé en *Italie*; la *France*, toujours extrêmement diligente à paroitre la prémiére en Campagne, prevint les Alliés dans les *Païs-Bas*, où le Duc de *Bourgogne* vint faire ſa prémiére Campagne ſous le Maréchal de *Bouflers*.

Dans ces circonſtances mourut *Guillaume III.* Roi de la *Grande-Bretagne*, un des plus grands Héros & des plus habiles Politiques de ſon ſiécle, dans le tems que tout ce qui regardoit les intérêts de ſon Royaume, l'ordre de la Succeſſion, & le ſoutien de la Cauſe commune, venoit d'être réglé. Il ſuffit pour faire ſon Eloge, de raporter ce que les Etats de *Hollande* dirent ſur ce triſte Evénement dans l'Aſſemblée de L. H P.

„ Les Seigneurs Etats de *Hollande* & de *Weſt-Friſe* étant com-
„ parus en Corps à l'Aſſemblée, ont repréſenté à L. H. P. qu'a-
„ yant apris avec la derniére triſteſſe & douleur, la mort funeſte
„ & inopinée du Roi de la *Gr. Bret.* de très-glorieuſe mémoire,
„ ils avoient auſſi-tôt réfléchi ſur la très-grande perte que l'Etat
„ des *Provinces-Unies*, & ſpécialement leur Province, avoit faite,
„ dans cette dangereuſe conjoncture. Que cette perte les privoit
„ de l'appui & du lien qui tenoit unis les Membres de leur Pro-
„ vince, & qui entretenoit l'Union des Confédérés reſpectifs.
„ Que l'Etat étoit privé d'un Chèf, tant par Mer que par Terre,
„ qui, ſous la bénédiction de Dieu, les avoit juſques ici ſouvent
„ défendus contre la violence de leurs Ennemis, au péril de ſa vie.
„ Qu'on avoit perdu ce Crédit & cette Autorité ſi conſidérable,
„ cette ſage & prudente Conduite, qui avoient non ſeulement
„ procuré à la République l'Alliance de tant de Princes & Poten-
„ tats, mais qui les avoient auſſi réunis comme en un même
„ Corps contre leurs Ennemis, en ſorte que juſques-ici, ils ont

„ ſi

„ ſi unanimement ſoutenu l'intérêt de la Cauſe commune. Que
„ les dits Seigneurs Etats ont ſi bien reconnu la grandeur du mal,
„ & les fâcheuſes conſéquences qui en pouroient réſulter, qu'ils
„ ont preſque déſeſpéré d'y pouvoir parfaitement remédier. Mais
„ comme ce coup vient du Tout-puiſſant, & que la Main, qui
„ nous a frappés, peut auſſi nous guérir, ils ont jugé que dans
„ l'attente de la bénédiction du Ciel, il falloit faire & mettre en
„ œuvre tout ce qui étoit en leur pouvoir, pour prévenir ces mal-
„ heurs, & ſe ſervir pour cet effet des moïens, que ce même
„ Dieu leur avoit mis en main, &c.

La Reine *Anne*, qui avoit ſuccédé à ce Monarque, ſuivit exactement les derniers conſeils qu'il lui avoit donné, en envoyant le Comte de *Marlborough* en *Hollande*, comme ſon Miniſtre Plénipotentiaire, & dans les *Païs-Bas* comme Général de ſes Troupes. C'eſt de cette Epoque qu'on doit compter les Réſolutions vigoureuſes priſes entre les Alliés pour la défenſe de la Cauſe commune, de l'Equilibre & de la Liberté de l'*Europe*; & comme nous ſommes entrés dans ce Volume dans un détail plus particulier de ce qui regarde les cauſes de cette Guerre, afin de laiſſer à la Poſtérité des preuves de ſon injuſtice de la part de la Maiſon de *Bourbon*, nous raporterons ici le ſage & prudent Manifeſte de Leurs Hautes Puiſſances, qui renferme les raiſons qu'elles ont euës, avec les autres Alliés, de déclarer la Guerre à cette Maiſon.

Déclaration de Guerre de L. H. P. contre la France.

Les *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies* des *Païs-Bas*, A tous ceux qui ces préſentes verront ou entendront lire, Salut. Savoir faiſons, que depuis un très-long tems, le Roi de *France* ayant jetté les yeux ſur ces Provinces, pour s'en emparer, s'il lui étoit poſſible, ou autrement pour les ruïner, ravager & réduire en deſert, il a entrepris & attaqué l'Etat à cette fin en deux différentes fois, ſavoir dans les années mille ſix cens ſoixante & douze, & mille ſix cens quatre-vingt-huit, & cela par une Guerre & très-forte & très-injuſte, quoique de notre côté nous euſſions employé tous les devoirs imaginables pour l'éviter & pour continuer le Repos & la Paix. Qu'il n'y a rien de plus connu, que ſi le Roi de *France* avoit pû ſe rendre maître de ces Provinces, c'étoit le moyen de ſe frayer le chemin à la Monarchie Univerſelle; ou qu'en cas qu'il eut affoibli l'Etat & gagné tellement ſur lui le deſſus qu'il eut été obligé de demeurer en repos & ſe ſéparer de ſes Alliés, il n'auroit pas laiſſé, en maitriſant d'autres Princes & Potentats, de parvenir à ce même but; & mettant dans ces entrefaites ou dans la ſuite ces Provinces en danger d'être ſubjuguées, il les auroit ainſi dépouillées de leur Liberté & de leur Religion, gages précieux, pour leſquels les Sujets & Habitans de l'Etat ont été obligés de ſoutenir ci-devant tant de terribles perſécutions, & qui n'ont pû être mis en pleine ſureté qu'après que les mêmes Sujets ont expoſé & hazardé volontairement & avec la der-

niére conſtance tout ce qu'ils avoient de plus cher, & ſoutenu une Guerre de quatre-vingts ans conſécutifs contre les puiſſans Rois d'*Eſpagne*.

Il eſt vrai que le Tout-puiſſant a dans la ſuite voulu punir ces Provinces par ces ſusdites deux derniéres Guerres, à cauſe des grands péchés de ſes habitans; mais par ſon Conſeil qui gouverne toutes choſes, il n'a pas voulu permettre que le Roi de *France* ait exécuté ſes ambitieux deſſeins; au contraire il a tellement béni les armes de l'Etat & de ſes Alliés, que la Paix générale s'en étant enſuivie ès années mille ſix-cens ſoixante & dix-huit, & mille ſix-cens quatre-vingt & dix-ſept, le Roi de *France* a été contraint par la derniére de reſtituer à l'*Empereur*, à l'*Empire* & au Roi d'*Eſpagne* des Provinces, Païs & Villes très-importantes & très-conſidérables, dont, contre la teneur du Traité de *Nimegue*, il s'étoit emparé, en partie ſous le nom de réunion & autres prétextes, en partie à force ouverte, & en partie enfin par ſes menées & artifices.

Le Traité de *Ryſwick*, tant de Paix que de Commerce, ayant été ſi ſolemnellement conclu en la ſusdite année mille ſix cens quatre vingt & dix-ſept, nous avions ſujèt de nous attendre qu'il ſeroit ſatisfait de bonne-foi au contenu d'icelui; mais nous avons expérimenté au contraire que, lorſque la *France* l'a fait, ce n'a point été dans l'intention de l'obſerver, mais ſeulement pour nous faire, à nous & à nos Alliés, mettre bas les armes, nous déſunir les uns des autres, ruïner après cela notre Commerce & affoiblir & épuiſer entiérement les Sujèts Négocians de l'Etat, afin de pouvoir pourſuivre ſes deſſeins avec plus de facilité. Car ces Traités de Paix & de Commerce étoient à peine ratifiés, qu'il parut évidemment, que l'on commençoit à former de nouveaux projèts contre le Commerce de ce Païs, qui eſt le nerf de l'Etat; en ce qu'on perſiſta à refuſer publiquement de s'en tenir au Tarif accordé par le dit Traité, & qu'on fit pluſieurs véxations aux Habitans Négocians de l'Etat ſur ce ſujèt; ce qui Nous a enfin réduits à la néceſſité (uniquement pour prévenir de plus grands maux, & après une longue & pénible négociation) de recevoir un Tarif beaucoup plus déſavantageux que celui qui avoit été accordé par lesdits Traités.

Que de plus, nous avons vû que nos Sujèts, qui s'étoient établis en *France* pour y trafiquer, ont été chargés de pluſieurs Taxes fort exorbitantes, nonobſtant le 15. Article dudit Traité de Commerce, où il eſt marqué qu'ils ne peuvent être compris dans les Taxes que l'on impoſeroit ſur les Etrangers.

Que le Roi de *France* n'a cependant rien négligé pour nous perſuader, par toutes ſortes de proteſtations imaginables de ſincérité, qu'il n'avoit point d'autre intention que de conſerver la Paix, & d'éloigner tous les obſtacles qui pouroient y aporter de l'oppoſition;

ſition ; & que, comme le Roi d'*Eſpagne* étoit d'une très-foible conſtitution, & que venant à déceder il pourroit ſurvenir de grandes meſintelligences, & guerres, au ſujèt de ſa Succeſſion, luimême a donné lieu à faire un Traité, par lequel d'un côté, on retranchoit la trop grande puiſſance qu'auroit euë la *France* par ſa jonction à la Monarchie *Eſpagnole*, & on prévenoit les inconvéniens qui en pouvoient réſulter contre toute l'*Europe*; & de l'autre côté, on donnoit ſatisfaction à ceux qui pouvoient prétendre à cette Monarchie, & de cette maniére on conſervoit la Paix générale.

Que ſur ce fondement, le Roi de *France* ayant fait un Traité ſolemnel avec le Roi d'*Angleterre* & l'*Etat*, les 3. & 25. Mars 1700, Nous avions eſperé, que la Paix générale ſeroit par-là conſervée; mais ce Traité fut encore à peine conclu & ratifié, que Nous aperçumes évidemment que l'intention de ce Roi ne tendoit nullement à l'obſerver, ni à s'y conformer, mais qu'on employa de ſa part en *Eſpagne* tous les artifices & moyens imaginables, non-ſeulement pour rendre l'*Empereur* odieux à la Cour d'*Eſpagne*, mais auſſi pour faire teſter le Roi d'*Eſpagne* en faveur de la *France*.

Que le Roi d'*Eſpagne* étant venu à déceder, il parut d'abord un Teſtament, par lequel le Duc d'*Anjou*, Petit-Fils du Roi de *France*, étoit inſtitué Héritier de tous ſes Royaumes & Etats.

Qu'auſſi-tôt que le dit Teſtament fut rendu public, le Roi de *France* donna d'abord des preuves de ſes intentions intérieures & abſoluës, d'aſſouvir par toutes ſortes de voyes & de moyens ſon ambition démeſurée : Et pour ce effèt, ſans avoir égard à des Traités ſi ſolemnels, & ſi recens, & nonobſtant ſes grandes & réïterées proteſtations de vouloir s'y tenir ſincérement, Il n'a pas laiſſé néanmoins, dans le même tems, d'accepter ce Teſtament, & de rejetter & enfreindre le dit Traité, ſans même donner la moindre communication préalable de ſes intentions à ceux avec qui il avoit contracté le dit Traité : notifiant à l'*Etat* cette acceptation ouvertement, & donnant pour principale raiſon, que l'on devoit conſidérer l'*Eſprit*, ou le Sens, & non pas *les Termes*, ou les paroles du Traité, & tournant cet *Eſprit* ou ce ſens à ſon ſeul avantage; non ſans uſer de menaces, & ſans repréſenter les divers périls & malheurs, auxquels nous nous expoſerions, ſi nous ne voulions pas nous conformer à cet *Eſprit*. Ce qui eſt la plus haute Infraction dont on ait jamais ouï parler, & établir un Principe pour éluder tous les Traités.

Que le même Roi, en conſéquence de ce Teſtament, n'a pas ſeulement fait proclamer le Duc d'*Anjou* pour Roi d'*Eſpagne*, mais auſſi a pris poſſeſſion de tous les Royaumes & Domaines du feu Roi, ſous le nom du Duc d'*Anjou*, ſans avoir aucun égard aux prétentions de l'*Empereur*, qui avoient néanmoins été tellement

reconnuës par ledit Traité, qu'elles ont été non ſeulement regardées pour en être un fondement, mais auſſi reconnuës pour ſi légitimes, que la plus grande partie de la Monarchie d'*Eſpagne* avoit été cedée à l'Archiduc d'*Autriche*.

Que le même Roi n'en étant pas demeuré là, avoit fait occuper tous les *Païs-Bas Eſpagnols*, par ſes Troupes, ſans avoir égard que les nôtres y étoient en garniſon de l'agrément du feu Roi d'*Eſpagne*, pour la conſervation du Païs : n'en ayant pas même laiſſé ſortir nos Troupes qu'avec beaucoup de difficulté & ſans leur cauſer beaucoup de déperiſſement.

Que par-là, l'Etat avoit vû enlever tout d'un coup ſon Boulevard & ſa Barriére, pour laquelle il avoit ſoutenu deux ſanglantes guerres, & qui lui avoit été ſpécialement aſſignée par le Roi de *France* lui-même, dans les conditions propoſées pour traiter la Paix en 1678. Et de plus l'Etat avoit ſpécialement ſtipulé par le Traité de Partage, que ledit *Païs-Bas Eſpagnol* apartiendroit à l'Archiduc d'*Autriche*.

Qu'outre cela, le Roi de *France* a d'abord commencé à gouverner despotiquement, tant pour le Politique que pour le Militaire, les Royaumes & Domaines de l'*Eſpagne*, ſous le nom de ſon Petit-Fils, & les a auſſi étroitement unis à ſon Royaume, que s'ils n'en compoſoient qu'un ſeul, & qu'une même Régence ; ce qui paroit ſur-tout dans le Gouvernement des *Païs-Bas Eſpagnols*, qui ſont la Barriére de l'Etat : par où il eſt évidemment confirmé, (comme auſſi les avis d'*Eſpagne* le marquent) que lesdits *Païs-Bas Eſpagnols* ſont remis, & comme entiérement cedés au pouvoir ſouverain du Roi de *France*, tant pour les affaires Politiques & Militaires, que pour les Finances.

Que le même Roi étant parvenu à ce pouvoir exorbitant que toute la Chrêtienté craignoit depuis ſi long-tems, & ayant ainſi achevé de jetter le fondement pour parvenir à ladite Monarchie Univerſelle, il n'a pas tardé long-tems à s'en ſervir ; ayant d'abord envoyé une formidable Armée en *Italie*, pour s'en rendre le Maître ; & en même tems un grand nombre de Troupes dans les *Païs-Bas Eſpagnols*, pour nous intimider, s'il avoit été poſſible, & pour nous obliger à traiter ſéparément d'avec nos Alliés.

Que cela n'ayant pas réuſſi, nonobſtant tous les moyens qu'il avoit mis en uſage, il a tenté toutes les voyes imaginables pour nous y contraindre par la force ; & pour cet effet, il s'eſt emparé de la Ville & Citadelle de *Liege*, malgré le Doyen & le Chapitre, & ſans la participation de l'*Empereur* & de l'*Empire*, faiſant emmener avec violence le Doyen dans les Terres d'*Eſpagne*, afin qu'il ne pût pas traverſer ſes deſſeins, & pour jetter la terreur dans le Chapitre.

Que non content de *Liege*, & pour nous reſſerrer & environner de plus près, il s'eſt auſſi rendu Maître de la plupart des Places

ces de l'Archevêché de *Cologne*, contre la volonté du Chapitre, & ſpécialement des Fortereſſes de *Bonn*, *Keyſerſwert* & *Rhinberg*; excepté la Ville de *Cologne*, ſur laquelle ſon deſſein n'a pas réuſſi, & a été empêché par les bonnes précautions qui ont été priſes. Que s'étant mis par-là en état d'envahir à toute heure, par ſurpriſe, cette République, comme en l'année 1672, il ne s'en étoit pourtant pas tenu là; mais pour agir à coup ſûr, & pour bloquer entiérement & aſſiéger ce Païs, il avoit fait lever à ſes propres frais, un grand nombre de Troupes dans les Païs de *Wolfenbuttel*, leſquelles en même tems nous auroient attaqué de ce côté-là, & faiſant cependant conduire vers le *Rhin* toutes ſortes de munitions de Guerre & d'Artillerie par des Païs étrangers, pour faire plus facilement une Invaſion dans ce Païs.

Que ce même Roi ne ſe contentant pas de nous reſſerrer ainſi par terre, mais paſſant plus loin, & occupant ſous le nom du Roi d'*Eſpagne*, tous les Ports de Mer d'*Eſpagne*, de *Naples*, de *Sicile*, & autres Iſles de la Meditérannée, comme auſſi les Havres des *Païs-Bas Eſpagnols*, & les *Indes*, il s'eſt rendu entiérement Maître du Commerce de l'*Europe*, & s'eſt mis par-là en état de nous en exclure, auſſi-bien que les autres. Et enfin, pour ne nous laiſſer aucun endroit ouvert au Commerce, il a auſſi tâché de perſuader le *Portugal* de nous refuſer ſes Ports; outre qu'il a envoyé une Eſcadre aux dites *Indes*, pour ſe rendre maître de la Flote d'argent, à laquelle les Sujèts de ce Païs, & d'autres Princes & Potentats de l'*Europe*, ſont ſi conſidérablement intéreſſés.

Que les affaires étant dans cette douteuſe & dangereuſe ſituation, nous, comme les prémiers expoſés au feu, avons été contraints (après avoir imploré le ſecours du Tout-puiſſant) de nous mettre en état de défenſe, & d'armer autant qu'il a été poſſible tant par Mer que par Terre, contre une Puiſſance ſi formidable, & un péril ſi éminent; & outre cela de rechercher les ſecours de nos Voiſins & Alliés, promis par les Traités en cas de ſurpriſe; qui nous ayant été accordés avec la même promptitude que nous les avions demandés, nous avons été mis en état par ces deux moyens, d'éloigner toute négociation particuliére & ſéparée avec la *France*, & d'entrer en Alliance avec S. M. *Impériale*, le Roi d'*Angleterre*, le Roi de *Pruſſe*, & autres Princes & Potentats, pour la commune défenſe des Royaumes & Etats reſpectifs, pour la conſervation de la liberté de toute l'*Europe*, & pour le rétabliſſement de la Paix générale, & du repos public.

Qu'enſuite, chacun commençant à ouvrir les yeux, & à penſer à ſa défenſe naturelle, l'*Empereur* a envoyé une Armée conſidérable en *Italie*, pour agir contre le Roi de *France*.

Que S. M. *Impériale* ayant jugé néceſſaire de faire déloger les *François* du Païs de *Cologne*, a employé tous les moyens imaginables pour cet effet, & nous a requis de donner du ſecours aux

Directeurs des *Cercles*, qui y ſont intéreſſés ; ce que Nous n'avons pû refuſer, y étant obligés ſelon notre devoir, pour notre propre défenſe, & par l'étroite Alliance dans laquelle nous étions entrés. De ſorte que nous avons dû faire agir nos Troupes, comme Auxiliaires, de ce côté-là & ailleurs, par voye de diverſion.

Qu'ainſi, par les maniéres d'agir des *François*, la guerre s'eſt commencée en pluſieurs endroits du Monde, & ſe pouſſe avec violence, à notre très-grand regrèt.

Que jamais nous n'en avons donné le moindre ſujèt, mais au contraire nous avons toujours fait tout ce qui nous a été poſſible pour conſerver la Paix générale. Pour cet effèt, nous avions vû avec beaucoup de joie & de ſatisfaction, que le Roi de *France* avoit envoyé ici ſes Miniſtres ; & nous n'avons point négligé de les requerir qu'ils vouluſſent faire quelques Propoſitions pour une Paix générale : ce qui n'ayant pas été écouté, nous avons nous-mêmes demandé, ce que nous jugions convenable pour procurer cette Paix générale, & notre ſûreté particuliére ; mais on ne nous a jamais donné aucune réponſe, ni fait ſur cela les moindres offres.

Il eſt vrai que de ce côté-là, on a fait pluſieurs proteſtations extérieures de Paix ; mais il a paru évidemment, tant par les grands Armemens qu'on faiſoit, que par l'Invaſion des Païs de notre voiſinage, & par les Alliances où l'on entroit avec pluſieurs Princes & Potentats, qu'il n'y avoit rien du tout à eſpérer, à moins que nous ne vouluſſions traiter ſéparément ſans nos Alliés. Et en effèt, lesdits Miniſtres furent ſucceſſivement rapellés.

Enfin, c'eſt ſur ce fondement que ce même Roi nous a fait déclarer par un Mémoire de ſon Réſident, que ſes Armées étoient en état d'agir contre nous, en cas que nous ne priſſions pas des réſolutions, ſelon ce qui étoit propoſé dans ce Mémoire.

Qu'au reſte il n'eſt rien de plus connu, que le procédé du préſent Roi d'*Eſpagne* contre la Liberté de notre Etat, & de notre Commerce, n'eſt qu'une ſeule & même choſe avec celui du Roi de *France*. Et même il eſt de notoriété publique, par toute la direction des affaires, que le Roi de *France* & le préſent Roi d'*Eſpagne* ne ſont qu'un en effèt ; le Roi d'*Eſpagne* ne pouvant, ou ne voulant rien faire que ſous le bon plaiſir du Roi de *France*, & qui plus eſt, que les Royaumes de *France* & d'*Eſpagne* ſont unis & comme confondus l'un avec l'autre : de ſorte qu'on ne peut inférer autre choſe, ſinon, que ce qui eſt fait par le Roi de *France* contre nous & nos Alliés, au nom du Roi d'*Eſpagne*, eſt auſſi fait par le même Roi d'*Eſpagne*, ou du moins par tous les deux. Que ſur ce pied-là, le Roi de *France*, outre les choſes ci-deſſus mentionnées, ſe ſert des Troupes d'*Eſpagne*, au nom du Roi d'*Eſpagne*, pour exécuter ſes deſſeins contre nous ; & ſous ce titre, il a fait conſtruire un Fort à la portée du Canon des Terres

de

de l'Etat, directement contre le Traité de Paix fait avec l'*Eſpagne* en 1648. & directement contre le Droit des Gens, & de la Guerre.

Le Roi d'*Eſpagne* ne ſouffre pas ſeulement toutes ces démarches du Roi ſon Grand-Père, mais les autoriſe en même tems, auſſi bien que la poſſeſſion entiére qu'il a priſe en effèt de toute la Monarchie d'*Eſpagne*, & ſpécialement des *Pais-Bas Eſpagnols*, ce Boulevart ſi important de cet Etat.

Que les Loix Divines & Naturelles nous dictent, qu'étant environnés de toutes parts, & comme aſſiégés, & attaqués en effèt, de la maniére qu'il a été dit ci-deſſus, par les Rois de *France* & d'*Eſpagne*, & menacés de tant de périls de leur part, nous ſommes tenus de nous ſervir contre eux des moyens que Dieu & la Nature nous ont mis en main pour notre défenſe, & celle de nos Sujèts, de même que pour la conſervation de notre Liberté & de notre Religion. Et en même tems de prendre les Armes contre les Rois de *France* & d'*Eſpagne*, qui ont réſolu conjointement notre perte & notre ruïne; & de leur déclarer la Guerre, comme nous faiſons par les préſentes. Nous confiant que le Tout-puiſſant favoriſera de ſes abondantes bénédictions la juſtice de notre Cauſe, & les moyens que nous devons employer pour la défendre.

Priant tous Rois, Princes, Républiques & Etats, qui ont à cœur leur propre conſervation, leur Liberté, & celle de toute l'*Europe*, de recevoir notre préſente Déclaration, comme y ayant été contraints & obligés par la derniére néceſſité, pour la défenſe & la protection de Nous & de nos Sujèts, & enſemble de toute l'*Europe*, & de ſe joindre avec nous, pour s'opoſer à tous les mauvais deſſeins des Rois de *France* & d'*Eſpagne*, & pour aſſiſter & ſecourir conjointement ceux qui s'opoſent à cette Ambition démeſurée, qui veut envahir la Domination de toute la Chrêtienté,

Enjoignant & ordonnant &c. Fait & arrêté à l'Aſſemblée des Hauts Seigneurs *Etats-Généraux* à la *Haye* le 8. Mai 1702. *Paraphé* W. DE NASSAU. *Et plus bas*, *par ordonnance des dits Seigneurs*,

Signé F. FAGEL.

Ce n'étoit pas, comme on peut voir dans ce Manifeſte, la Cauſe de la République ni ſes intérêts particuliers, qui armoient L. H. P., c'étoit celle de l'*Europe* entiére, de ſa liberté, de la conſervation de l'Equilibre du pouvoir. Le Règne de *Guillaume III.*, ſon attention à maintenir ce néceſſaire Equilibre, & le concert avec lequel la *Grande-Bretagne* & la République s'attachérent à traverſer toutes les entrepriſes qui pouvoient y donner quelqu'atteinte, déterminérent les autres Potentats à ſe repoſer ſur les *Puiſſances Maritimes*, du ſoin de veiller à la conſervation de cet É-

quilibre, dont dépendoit la liberté publique, ſoin dont Elles ſe ſont fidélement aquitées juſqu'à préſent; ſans que les autres Puiſſances les ayent toujours ſecourues, comme elles auroient dû.

Le même jour que parut ce Manifeſte, les Cours de *Vienne* & de *Londres* déclarérent auſſi la Guerre à la *France* & à l'*Eſpagne*, mais leurs Manifeſtes n'étoient que des Extraits de celui qu'on vient de lire. Le Comte de *Marlborough* contribua beaucoup à preſſer l'ouverture de la Campagne, où il devoit commander en Chef. Un Auteur (*a*), qui d'ailleurs n'eſt pas toujours fort judicieux, dit que „ la Reine ne pouvoit faire un meilleur choix, & „ dans cette occaſion Elle a rendu plus de ſervice à la Nation que „ tous ſes Prédéceſſeurs. Ce Général étoit né pour acquerir une „ gloire immortelle à la tête des Armées; & ce fut un bonheur „ pour la *France*, & un malheur pour l'*Angleterre*, que le Roi *Guillaume*, qui n'étoit rien moins qu'heureux, ne l'employât pas. Il „ avoit un port noble & grand, & il avoit une pénétration peu „ ordinaire. Toujours préſent, jamais il ne ſe trompa dans les „ meſures qu'il prit; mais auxquelles il ne s'aſſujettiſſoit pas juſ- „ qu'au point de ne vouloir pas en changer. A peine avoit-il jet- „ té la vuë ſur une Armée, ſur une Place, ſur des Retranche- „ mens, qu'il en connoiſſoit le fort & le foible. Il aimoit le „ Travail, & il y avoit toujours quelque choſe de hardi dans ſes „ projèts; mais en venoit-il à l'exécution, ſa hardieſſe redoubloit, „ quoique toujours accompagnée d'une grande prudence; outre „ cela jamais il n'a rien entrepris ſans ſentir une certitude inté- „ rieure de réuſſir, qu'il ſavoit inſpirer à ceux qui combatoient „ ſous ſes ordres; d'une humeur naturellement affable, jamais on „ ne l'a vû inſulter aux vaincus, pour qui il ſentoit une généreu- „ ſe compaſſion.

Tel étoit le Géneral qui va paroitre ſur la Scène pour faire la guerre à *Louis le Grand*, dans les *Païs-Bas* & en *Allemagne*. Quelques Auteurs *François*, entr'autres le Marquis de *Feuquiéres* (*b*), ont prétendu que le Comte de *Marlborough* ne devoit ſon élévation qu'à la faveur, où étoit ſon Epouſe auprès de la Reine *Anne*. C'eſt quelque choſe de groteſque, que de l'entendre raiſonner ſur les cauſes de cette Guerre, & ſur les maniéres dont la *Grande-Bretagne* étoit gouvernée par la Reine, ou plutôt par ſa Favorite & par le Comte *Godolphin* qu'elle avoit fait Grand-Tréſorier, en même tems qu'elle avoit fait ſon Epoux Généraliſſime. Ceux qui ont vû ce qui s'eſt paſſé alors, ne ſeront pas dupes des Réfléxions du Marquis.

Le Chevalier *Follard* examinant les motifs de cette guerre, qui extérieurement paroiſſoit ne concerner que la Maiſon d'*Autriche Allemande*, croit toucher au but, mieux que les autres; voici ſon

(*a*) Le Continuateur de l'*Hiſtoire d'Angleterre de Mr. Rapin Thoyras.*
(*b*) Dans les *Mémoires* Tom. I. pag. 51. & 52.

ſon raiſonnement. „ S'il faut s'en rapporter au jugement d'u-
„ ne infinité d'Auteurs graves, il eſt permis de prendre les ar-
„ mes contre une Puiſſance dont l'accroiſſement nous pouroit nui-
„ re, & c'eſt le conſeil qu'on donnoit à *Pirrhus*, qui vouloit, en
„ très-mauvais politique, obſerver le Traité de Paix fait avec *De-*
„ *metrius*, tant qu'il ſe trouveroit embaraſſé dans une Guerre.
„ Mais une Guerre eût mené *Pirrhus* bien loin, & eût mis *Deme-*
„ *trius* en état de ſe moquer bientôt des *Epirotes*. *Pirrhus* ſuc-
„ comba à la tentation, comme tant d'autres y ſuccombent, ſans
„ qu'on puiſſe y trouver à dire. Si l'on conſulte *Grotius*, il vous
„ dira qu'*il demeure d'accord que lorſqu'on délibère ſi l'on fera la*
„ *Guerre, on peut mettre auſſi cette trop grande Puiſſance en conſidé-*
„ *ration, non comme une raiſon de juſtice, mais comme une raiſon*
„ *d'intérêt, enſorte que ſi l'on a déja un juſte ſujèt de faire la Guer-*
„ *re, cette ſeconde raiſon fait voir qu'outre la juſtice, il y a auſſi de*
„ *la prudence de l'entreprendre.* (a) *Grotius* entend par cette *raiſon*
„ *d'intérêt*, une raiſon qui regarde notre ſalut ou notre liberté, &
„ par-là elle devient une *raiſon de juſtice.* Ceci ſe confirme puiſ-
„ ſamment par un paſſage que je vais citer; mais dont le nom de
„ l'Auteur m'eſt échapé. Il y a une maxime conforme à la doc-
„ trine des Pères & des meilleurs Scholaſtiques, dit cet Auteur,
„ qui porte que l'*accroiſſement des Rois voiſins eſt un ſujèt ſuffiſant*
„ *pour leur faire la Guerre; car la liberté eſt une choſe que les Droits*
„ *divins & humains nous permettent d'aimer ſi chérement, que l'ap-*
„ *préhenſion d'être privé d'un ſi grand bien, juſtifie tout ce que nous*
„ *faiſons pour le conſerver* (b).

„ La Guerre de 1701. n'eut d'autre fondement que la trop
„ grande puiſſance de la *France*: ſes Ennemis n'auroient-ils pas
„ mieux fait d'alléguer cette raiſon fondée ſur la maxime précé-
„ dente, que tant d'autres dont ils remplirent leurs Manifeſtes?
„ Il leur ſuffiſoit de prendre pour texte de tous leurs Ecrits, ſi
„ l'autorité des Pères n'étoit pas aſſez grave, ce paſſage de *Thuci-*
„ *dide: Celui-là qui fait le moins de grace à ſes Ennemis & qui ſouf-*
„ *fre*

(a) Ce paſſage eſt tiré du Liv. II. Ch. I. §. 17. *du Droit de la Paix & de la Guerre*; mais le Chev. *Follard* lui donne un autre ſens que notre Savant *Hollandois*. *Grotius* commence ce §. comme le Chevalier; celui-ci en avouant qu'il y a une infinité d'Auteurs qui ſoutiennent qu'il eſt permis de prendre les armes pour affoiblir un voiſin trop puiſſant, *Grotius* explique dans le paſſage cité en quel ſens ce ſentiment de ces Auteurs peut être entendu, puiſqu'il le termine ainſi, *c'eſt tout ce que veulent dire les Auteurs que l'on cite*, & enſuite il explique ſon ſentiment en ces termes; *mais que l'on ait droit d'attaquer quelqu'un par cette ſeule raiſon qu'il eſt en état de nous faire lui-même du mal, c'eſt une choſe contraire à toutes les Loix de l'Equité. Ce n'eſt pas dans les voyes de la force, mais dans la protection de la Providence & dans les précautions innocentes, qu'il faut chercher des ſecours contre une crainte incertaine.* Ceci s'accorde-t-il avec ce que Mr. *Follard* veut faire dire à *Grotius*?

(b) Ce n'eſt pas là le ſentiment de *Grotius*, qui prétend qu'on doit préférer la conſervation de la Vie à celle de la Liberté, comme on peut voir dans le §. 6. du Chap. XXIV. du Liv. II. Ainſi Mr. *Follard* n'eſt pas en droit de conclure de ſes réflexions & autorités alleguées, que les Alliés pouvoient abréger leurs Manifeſtes en alleguant pour motif de la guerre *la trop grande puiſſance de la France*, les Potentats qui formoient cette Ligue, avoient d'autres raiſons plus juſtes & plus ſolides, dont ils ont rendu compte au Public, à qui tout Souverain eſt comptable de ſes actions dans une pareille circonſtance.

„ *fre moins leur aggrandiſſement, eſt celui qui a le moins ſujèt de ſe* „ *repentir & qui vit en plus grande aſſurance.*

Le Comte de *Marlborough* trouva les choſes dans une ſituation aſſez favorable, dans les *Païs-Bas*. La *France* avoit fait la lourde faute de n'y agir que deffenſivement, comme en *Italie*. Voici comment un de ſes Généraux (*a*) s'en explique. „ La Guerre „ commencée en 1701, pour la ſucceſſion de la Monarchie d'*Eſ*- „ *pagne*, ſembloit devoir commencer par l'Offenſive de notre part: „ parce qu'il paroiſſoit raiſonnable de penſer que les deux Cou- „ ronnes de *France* & d'*Eſpagne* réunies pour leurs intérêts com- „ muns, ne devoient point ſouffrir que les Puiſſances, qui vou- „ loient s'unir en faveur de la Maiſon d'*Autriche Allemande*, euſ- „ ſent pris les meſures convenables pour agir de concert, & at- „ taquer de toutes parts les Etats ſéparés de la Monarchie d'*Eſ*- „ *pagne.*

„ Il falloit en *Allemagne* mettre en force & en mouvement, „ les Alliés que nous y avions, qui étoient les Electeurs de *Ba*- „ *vière* & de *Cologne*, & le Duc de *Wolfenbutel.*

„ Ce manque d'attention nous fit perdre le Duc de *Wolfenbu*- „ *tel* avant l'ouverture de la Campagne de 1701. & l'Electorat „ de *Cologne* dans la ſuite de cette Campagne: de maniére que la „ Guerre avantageuſe que nous aurions pû faire en *Allemagne*, „ du côté du *Bas Rhin*, ſe tourna bientôt en Défenſive de notre „ part.

„ Les fautes particuliéres faites pendant cette Campagne, peu- „ vent être attribuées à Mr. le Maréchal de *Bouflers*, qui ne fit „ point ſon capital de ſoutenir *Keiſerswert*, & dont les mouve- „ mens incertains donnérent les moyens à nos Ennemis de ſe por- „ ter à la baſſe *Meuſe*, après la priſe de cette Place.

„ Ainſi l'on peut dire que de ce côté-là, la Guerre qui y avoit „ commencé & qui devoit s'y tenir Offenſive, dégénera bien- „ tôt en Défenſive, même honteuſe.

„ A l'égard de la *Hollande*, il falloit retenir les Troupes que les „ *Etats-Généraux* avoient dans les Places *Eſpagnoles*, juſqu'à-ce „ qu'on eût pris avec eux, des ſuretés qu'ils n'armeroient pas, & „ n'entreroient dans aucune Ligue, contre les deux Couronnes.

„ Il auroit même été bien utile de donner à cette République, „ ſoigneuſe de ſa conſervation, des ſuretés contre les juſtes apré- „ henſions qu'Elle pouvoit concevoir de la nouvelle grandeur de „ la *France*; & quand il en auroit coûté un peu de terres & quel- „ ques Places à la Monarchie d'*Eſpagne*, c'eût été peu de choſe, „ pour s'aſſurer que les *Hollandois* ne prendroient aucune part dans „ la querelle de l'*Empereur*.

„ Il falloit auſſi prendre des meſures avec eux pour le Com- „ merce, ſi avantageuſes & ſi excluſives pour les *Anglois*, qu'on „ eût

(*a*) Le Marquis de *Feuquieres* dans ſes *Mémoires.*

„ eût pû être certain que ces avantages pour leurs Négocians les
„ euſſent détachés de leur union avec l'*Angleterre*: union que le Roi
„ *Guillaume* qui venoit de mourir, avoit ſû conſerver avec un ſoin
„ extrême entre ces deux Puiſſances, quoique toujours jalouſes
„ l'une de l'autre pour la ſupériorité de la Mer & du Commerce.

„ Mais toutes les meſures ſages, dont je viens de parler, ne fu-
„ rent qu'imparfaitement priſes, ou même négligées, de ſorte que
„ de notre plein gré, nous laiſſames, dans l'inaction, échapper les
„ moyens de faire d'abord une Guerre offenſive, qui n'auroit point
„ été de durée, par la grande ſupériorité où ſe trouvoient alors
„ les deux Couronnes réunies, & parce qu'il n'auroit fallu com-
„ mencer cette Guerre, qu'en offrant continuellement la Paix,
„ pourvû qu'on eut eu des ſuretés de ſa durée.

„ Les Ennemis donc, après avoir pendant près de dix-huit mois
„ levé des Troupes, & pris toutes les meſures entr'eux, pour
„ attaquer de toutes parts les Etats de la Monarchie d'*Eſpagne*,
„ déclarérent la Guerre, & la commencérent eux-mêmes par
„ une offenſive, qui fut pendant quelque tems ſoutenuë avec quel-
„ que eſpèce d'égalité en *Italie*, mais avec beaucoup d'inégalité du
„ côté du *Rhin* & de la *Meuſe*.

Le Comte de *Marlborough* profita de cette ſituation avantageuſe où il trouva les choſes, pour pouſſer les Conquêtes qu'on avoit commencées dans les *Païs-Bas* la Campagne précédente, comme nous l'avons raporté dans le Tom. II. Retournons au Prince *Eugène*, contre lequel le Roi de *France* avoit envoyé le Maréchal de *Villeroy*, très-inférieur en tout à *Catinat*, ſon prédéceſſeur, mais très-rempli de lui-même, juſques-là qu'un Hiſtorien judicieux & qui ne donne pas dans les contes faits à plaiſir, raporte qu'il ne parloit qu'avec mépris des Généraux de l'*Empereur*. *Il faut*, diſoit-il en plaiſantant, *que je faſſe danſer le Rigaudon à ces trois Princes* (*Eugène*, de *Commerci*, & de *Vaudemont*) *pendant ce Carnaval.* Ce Général fondoit tout ſon mérite & toute ſa capacité ſur le bonheur qu'il avoit de plaire à ſon Maître. Le Prince *Eugène* rabatit en peu cet orgueil. S. A. S. étoit dans un mouvement continuel, viſitoit exactement tous ſes poſtes, reconnoiſſoit le Païs; ce que ne faiſoient pas ſes Ennemis, qui ſe repoſoient ſur la prudence de Mr. le Maréchal, & ſe divertiſſoient dans leurs Quartiers avec les *Italiens*. Le Marquis de *Feuquieres* prouve qu'on ne doit attribuer toutes les pertes qu'on a faites dans ces Campagnes en *Italie* qu'à la parfaite ignorance de la poſition du Païs, où étoient les Généraux *François*. S. A. S. ouvrit la Campagne pour reſſerrer *Mantouë*, autant qu'il put, pendant qu'il formoit le deſſein de ſurprendre *Cremone*, poſte de la derniére importance pour remplir les vuës de l'*Empereur* ſur le *Milanez*. On a raporté (*a*) ailleurs une

(*a*) Tom. II. *pag.* 65. *& ſuiv.*

une Relation de cette entrepriſe qui a fait tant de bruit & en même tems tant d'honneur au Prince *Eugène*, quoiqu'il y ait échoué, par un de ces coups du hazard, qu'il étoit impoſſible de prévoir. L'importance de cet événement nous détermine à raporter ce qu'en ont dit les Officiers expérimentés qui ont écrit exprès pour donner à la poſtérité une juſte idée de cette Guerre. Voici la Relation & la Critique que le Chevalier *Follard*, grand admirateur de la prudence & de la valeur du Prince *Eugène*, nous a laiſſé de celui-ci (*a*).

Surpriſe de Crémone par le Pr. Eugène.

APRES l'événement de *Carpi* qui ne fut pas favorable aux *François*, le Maréchal de *Villeroi* ſe rendit à *Milan* le 20. Janvier 1702. Mais il n'y fut pas long-tems ſans recevoir des avis de divers endroits que les *Impériaux* faiſoient de grands mouvemens, ſi opoſés les uns aux autres, qu'on ne ſavoit qu'en penſer, ni quel pouvoit être leur véritable deſſein. Tous les Quartiers des *François* étoient aux écoutes pour ne ſe mouvoir qu'à propos. Cependant le Prince *Eugène* faiſoit courir le bruit de pluſieurs entrepriſes, pour faire diſtraction de leurs forces, s'imaginant qu'en donnant jalouſie ſur leurs Quartiers & les poſtes les plus expoſés, ils dégarniroient plutôt *Crémone*, qui étoit au Centre, & où il n'y avoit aucune aparence de tenter. Le Maréchal n'eut garde de donner dans un tel piége, il laiſſa les choſes dans l'état où elles étoient, en attendant le dénouement de la Piéce.

Le Comte de *Revel*, Lieutenant Général, qui commandoit dans *Crémone*, écrivit au Maréchal de *Villeroi*, qu'il recevoit des avis de différens endroits, que le Prince *Thomas-de-Vaudemont*, ayant replié ſes Quartiers, venoit de paſſer le *Pô* avec un Corps de huit à dix mille hommes de Cavalerie ou Dragons & quelque Infanterie: qu'il étoit entré dans le *Parmeſan*, qu'il s'étoit enſuite replié du côté des bords de ce fleuve, & qu'il ſembloit tirer vers *Crémone*: que ne comprenant rien dans ce mouvement, outre que l'attaque du Pont ne les menoit à rien de conſidérable, c'étoit à lui à voir ce qu'il jugeoit à propos de faire.

Le Maréchal, ſur cette nouvelle, lui répond, qu'il ſeroit bientôt à lui, & qu'en attendant, il tînt prêt un Détachement de 300. Chevaux & 200. Grenadiers, pour les faire paſſer de l'autre côté du *Pô*, où les *François* avoient un Ouvrage d'aſſez grande garde qui couvroit notre Pont, & qui étoit le ſujèt de la marche du Prince *Thomas*. Le Maréchal de *Villeroi* le ſoupçonnoit bien; mais il ne s'imagina jamais que les *Impériaux* euſſent un tout autre deſſein que celui de rompre ce Pont, à cauſe des avantages, qu'il pouvoit donner aux *François*. Le Maréchal fut viſiter lui-même cet Ouvrage, & fit en même tems augmenter la Garde d'un Capitaine & de 50. hommes.

Le

(*a*) Dans le Tom. V. de *Polybe* pag. 82., après avoir raporté la ſurpriſe d'*Egire*, par les *Etoliens*, qui eſt en un ſens paralelle à celle de *Crémone*.

Le Maréchal Duc de *Villeroi* s'étant rendu à *Crémone* le même jour dernier de Janvier, il trouva le Détachement prêt à marcher. Mais comme il ne voioit encore rien dans les deſſeins des *Impériaux*, & qu'ils n'étoient pas moins en mouvement au deçà qu'au delà du *Pô*, il ne ſavoit plus quel conſeil prendre : outre que les avis, qu'il recevoit de différentes perſonnes, s'accordoient ſi peu enſemble, qu'il crut qu'il y auroit de l'imprudence d'agir ſur les plus ou les moins probables ; car l'on ne ſe fixe pas à la Guerre ſur des probabilités, lorſque l'Ennemi eſt en état de choiſir ſur divers deſſeins, celui qui lui paroît le plus ou le moins praticable. Souvent le plus difficile ſe trouve le plus aiſé, parce qu'on eſt moins ſur ſes gardes, ou que l'on ſe croit le plus fort. Dans cette incertitude il ne vit pas d'autre parti à prendre que celui d'attendre l'événement, & de ne ſe dégarnir nulle part. Il porta encore plus loin ſon attention & ſa prévoyance. Il ordonna le ſoir à l'Ordre qu'on envoyât un parti de Cavalerie ſur le chemin d'*Uſtiano*. Cet ordre ne fut point éxécuté, ſoit que celui que cette éxécution regardoit l'eut oublié, ſoit qu'il crût que cela n'étoit point de conſéquence. Le Maréchal écrivit en même tems à Mr. de *Créqui*, qui commandoit un Corps de Troupes à *Caſal-Major* & les quartiers les plus proches des *Impériaux*, de détacher pluſieurs partis pour en avoir des nouvelles, & de le tenir averti de tout ce qui ſe paſſeroit de ſon côté, afin de ſe déterminer, ſi les *Impériaux* ſe déclaroient une fois.

Sur le minuit un Eccléſiaſtique, qui venoit de la part de l'Evêque de *S. Donino*, qui eſt dans le *Parmeſan*, apprit au Maréchal que le Prince *Thomas* étoit en pleine marche à la tête d'un puiſſant Corps de Troupes, & qu'il avoit fait faire un grand nombre de faſcines, dont on avoit chargé quelques Chariots ; qu'il s'étoit enſuite mis en mouvement & qu'il ſembloit tirer du côté du Pont, ſur lequel il lui paroiſſoit qu'il avoit quelque deſſein.

Cet avis ſurprit extrêmement le Maréchal, car dans le même tems il aprenoit que les *Impériaux* ne remuoient pas moins en deçà, ſans rien connoître encore de leurs deſſeins. Comment s'imaginer qu'ils en euſſent quelqu'un ſur *Crémone* ? Ce n'étoit pas une Place qu'on pût emporter d'inſulte, ni dont on pût faire le ſiège en plein Hiver, au milieu des Places des *François* & de leurs Quartiers. Tout cela lui paroiſſoit impoſſible, & l'étoit en effet. Il n'y avoit donc à craindre qu'une intelligence dans la Ville. Mais la marche du Corps de Troupes du Prince *Thomas* du côté du Pont des *François*, étoit plutôt capable de faire ſoupçonner l'entrepriſe que de la faciliter : car de fonder cette marche ſur la priſe du Pont, c'étoit une chimére ; puiſqu'en le coupant, ce qui étoit une affaire d'un inſtant, le deſſein des *Impériaux* s'en alloit en fumée. Cependant cette démarche du Prince *Eugène* ne laiſſa pas que de donner à penſer, ſans que pour cela le ſervice de la Place ſe fit avec moins de

négligence. Jamais Ville ne fut moins ſur ſes gardes, tant les Officiers Majors étoient indolens & malhabiles.

Tout autre que le Maréchal eut fait paſſer les 500. hommes au-delà du *Pô* pour ſoutenir l'Ouvrage au cas d'une inſulte, ou pour avoir des nouvelles des *Impériaux*. Il n'en fit pourtant rien, & fit très-imprudemment. Bien qu'il ignorât une intelligence, ſon expérience autant que ſon bon ſens lui firent connoître qu'on ne doit jamais dégarnir une Place, qu'on ne ſoit auparavant aſſuré des véritables deſſeins de l'Ennemi, & que l'Ouvrage du Pont étant de peu d'importance, en l'abandonnant & en ôtant quelques Bateaux on n'avoit rien à craindre pour la Ville de ce côté-là.

Si ceux qui commandoient dans la Ville euſſent été un peu plus ſur leurs gardes, & qu'ils euſſent poſé des ſentinelles aux endroits les plus foibles, & d'où l'on pouvoit voir dans le foſſé, & ſurtout à ceux où il y a des Aqueducs & des Egouts, l'entrepriſe du Pr. *Eugène* eut avorté infailliblement, & peut-être ne fût-il jamais venu à la penſée du Traitre de propoſer aux *Impériaux* une entrepriſe ſur la Ville. Il eut épargné aux Troupes *Impériales* la honte d'en être chaſſées. Diſons quelque choſe du deſſein & de l'Auteur de cette entrepriſe célébre, cela importe extrêmement.

Le Prince *Eugène* fut introduit dans *Crémone* par un certain *Gozoli*, Prévôt de *Ste. Marie* la neuve, qui ſervoit une Chapelle joignant le rempart. Sa maiſon étoit attenante à la Chapelle. Il avoit une cave, & à côté un Egout, par où les eaux & les immondices de la Ville ſe déchargeoient dans le foſſé, & qui n'en étoit éloigné que d'environ 2. toiſes. Cet Egout qui n'étoit point fermé à ſa ſortie, & la négligence avec laquelle on faiſoit le Service dans la Place, l'ignorance de ceux qui avoient placé les Sentinelles, le peu de précautions qu'on prenoit aux portes, & ſur-tout les Rondes qui ne ſe faiſoient pas exactement, & leur peu d'attention à l'égard des dehors de la Place : tout cela joint enſemble fit naître la penſée à cet indigne Prêtre d'introduire les *Impériaux* dans la Ville, aſſuré qu'une telle Trahiſon ſeroit amplement reconnuë, & qu'il ſauteroit tout au moins d'une Chapelle à une Abbaye ou autre Bénéfice conſidérable : car l'ambition eſt de tous les Etats. On prétend qu'il avoit un frère Dragon dans l'Armée *Impériale*. Quoi qu'il en ſoit, il ſe réſolut de communiquer ſon deſſein au Prince *Eugène*, qu'il exhorta à mettre toute choſe en œuvre pour le faire réuſſir, & cet Abbé partit avec ſon frère pour concerter enſemble les moyens de ſe tirer d'une difficulté qui les inquiétoit beaucoup. L'Egout étoit la principale machine de l'entrepriſe, & cet Egout ſe trouvoit encombré. Ce Prêtre s'en étoit expliqué au Général de l'Armée *Impériale*, qui lui dit qu'il ne s'en mît pas en peine, que tout dépendoit de rendre cet endroit praticable, pour qu'un homme pût entrer librement : car où un ſeul homme peut paſſer, pluſieurs y paſſent à la file, & l'un

après

après l'autre. Que fait notre Prêtre? Il s'adreſſe au Magiſtrat, & lui demande la permiſſion de décombrer cet Egout du côté de ſa cave, ſous le prétexte que les bouës & les eaux n'aïant pas la liberté de s'écouler librement, il s'en trouvoit très-incommodé dans ſa cave, qui n'en étoit éloignée que de quelques piés. On y va avec précaution dans une Place de Guerre, lorſqu'il s'agit de ces ſortes d'écuremens: on n'en prit aucune. On permit donc à ce Prêtre, ſans que le Gouverneur, qui étoit *Eſpagnol*, auquel il s'adreſſa auſſi, y trouvât le moins du monde à redire, ne s'imaginant pas qu'un homme, qui étoit d'ailleurs conſidéré dans la Ville & honoré d'une dignité dans la Cathédrale, fût capable d'une méchante action: on lui permit donc, dis-je, de faire ce qu'il jugeroit à propos, pour ſe délivrer de cette incommodité. Il y fait travailler ſur le champ avec tout le ſoin poſſible, & en donne auſſi-tôt avis au Prince *Eugène*.

Ce Prince, ravi que la plus grande difficulté eut été levée, ſongea aux moyens de délivrer le Prêtre d'une autre, où il étoit dangereux d'employer des gens de la Ville. J'ai dit plus haut que l'Egout n'étoit éloigné que d'environ deux toiſes de ſa cave, & qu'il y falloit ouvrir une communication. L'on prétend que le Prince *Eugène* y envoya 3. ou 4. Mineurs en habits de Païſans, qui s'étant rendus dans la maiſon du Prêtre, ouvrirent une galerie ſouterraine de la cave à l'Egout.

On fit ſavoir cette nouvelle au Prince *Eugène*, qui envoya quelques Soldats traveſtis tout comme les autres, & chargés de volailles comme s'ils alloient au marché, qui ſe rendirent, ainſi que les autres, dans la maiſon de *Gozoli*. On en ignore le nombre: les uns l'augmentent infiniment; mais la plupart prétendent qu'il n'y en eut jamais que huit ou dix, auxquels on portoit des vivres ſecrétement: encore n'oſerois-je guères aſſurer que cela ſoit vrai.

Les choſes en cet état, le Prince *Eugène* ne perdit pas un ſeul moment: car il ſavoit trop bien que, dans toutes ſortes de deſſeins qui roulent ſur les ſurpriſes, le tems eſt la choſe du monde la plus précieuſe; & que, lorſqu'on le perd à délibérer, il s'échape & découvre tout. Le moindre ſoupçon en améne un autre plus grand, celui-ci un troiſiéme, & ainſi ſucceſſivement. Voilà le ſujèt de tous les mouvemens du Prince *Eugène* en deçà comme en delà du *Pô*, & dont il eut pû ſe diſpenſer, ſans que ce Fleuve eut nui le moins du monde à ſon Entrepriſe. Il l'eut au contraire aſſurée: car pourquoi, je vous prie, envoyer un ſi grand Corps de Troupes au-delà du *Pô*? N'étoit-ce pas avertir les *François* de ſe tenir ſur leurs gardes, ou les jetter dans de grands ſoupçons? Car de venir par leur Pont, c'étoit la choſe du monde la plus incertaine; puiſqu'en abandonnant le Poſte, & coupant ou brulant cinq ou ſix Pontons, comme je l'ai dit, ceux qui venoient de ce côté-là étoient réduits à l'abſurde. Si, au lieu de 4000 hommes

tant Cavalerie qu'Infanterie, le Prince *Eugène* eut marché avec 8000, il eſt indubitable qu'il en auroit eu au-delà de ce qu'il lui en falloit pour ſe rendre maître de la Place, ſans faire marcher un ſi grand Corps de Troupes au-delà du *Pô*.

Le Prince *Eugène* ſe mit en marche la nuit du dernier Janvier au prémier Février, après tant de manéges inutiles, à mon avis, & prit le chemin d'*Uſtiano* à *Crémone*, à la tête d'un Corps de 3000 Grenadiers, 1000 Chevaux d'élite & quelques *Houſſards*, qui faiſoient la tête de tout. Le Baron de *Merci* commandoit la Cavalerie; le Prince de *Commerci*, le Comte de *Staremberg* & pluſieurs Officiers de diſtinction étoient avec le Prince *Eugène*. La marche étoit un peu longue; on l'acourcit par une incroyable diligence, pour ne pas faire un contre-tems : mais on obſerva un ſi bon ordre & tant de ſecrèt, que perſonne n'en eut la moindre nouvelle, quoiqu'on fût par-tout aux écoutes dans les Quartiers des *François*. On ne peut trop ſe précautionner ni ſe tenir ſur ſes gardes, on n'envoye jamais trop de Partis dans un tems de ſoupçon, & où l'on aprend que l'Ennemi eſt en mouvement en différens endroits, & ſur-tout lorſqu'on ne voit rien encore dans ſes deſſeins. Dans ces ſortes de conjonctures, rien n'eſt plus néceſſaire que d'avoir un grand nombre de gens aux nouvelles. Les meſures, que le Prince *Eugène* avoit priſes, furent ſi ſecrètes, & ſi juſtes quant à la Marche, qu'on arriva preſque à l'heure preſcrite, c'eſt-à-dire environ les 4 à 5. heures du matin, ſans qu'on s'y attendit.

Le Prince *Thomas* marchoit, comme je l'ai dit, de l'autre côté du *Pô* avec le Corps qui étoit à ſes ordres. Dès qu'on fut arrivé auprès de la Ville, le Général de l'*Empereur* détacha quatre cens hommes choiſis, commandés par *Magdonel*, Lieutenant Colonel *Irlandois*. Comme ce détachement alloit entrer dans le foſſé pour gagner l'Egout, on avertit le Prince *Eugène* qu'on entendoit battre l'aſſemblée dans la Ville. Il en parut un peu ſurpris : car comment accorder le ſilence qui régnoit autour des Remparts avec ce bruit de Guerre ? Il jugea que c'étoit quelque revuë, & l'affaire étoit trop embarquée pour qu'il crût devoir l'abandonner. *Je ne ſai*, dit-il, *ſi la méche eſt découverte: n'importe, il ne coûte rien de tenter, & puiſque le vin eſt tiré, il faut le boire juſqu'à la lie.* Le conſeil étoit prudent. Dans les entrepriſes de cette nature, à moins qu'on ne ſoit aſſuré que l'Ennemi eſt averti, on ne riſque rien de ſonder. Le Prince *Eugène* avoit d'autant plus de raiſon d'en uſer ainſi, que la Trahiſon étoit l'ouvrage d'un ſeul homme & d'un Eccléſiaſtique, qu'on doit moins ſoupçonner qu'un autre. J'admire cette réſolution du Prince *Eugène*, car tout autre que lui eut pris le parti de ſe retirer, & n'eut point douté que l'entrepriſe ne fut découverte. Il laiſſa donc battre la caiſſe dans la Ville, & n'alla pas moins ſon train. En effèt le bruit qu'on entendoit venoit

noit du Chevalier d'*Entragues*, Colonel du Régiment des *Vaiſſeaux*. Comme c'étoit un Officier fort éxact & de grande eſpérance, il avoit demandé la permiſſion de faire prendre les armes à un Bataillon de ſon Régiment, dont il vouloit faire la revuë. Comme *Crémone* eſt une grande Ville, & que les Soldats, comme leurs Officiers, étoient logés en différens endroits, il étoit néceſſaire qu'on battît l'aſſemblée de grand matin & dans preſque tous les Quartiers de la Ville. C'eſt ce qui trompa d'abord les *Impériaux*, & qui fut pourtant la cauſe du ſalut de la Place.

Magdonel avec ſon Détachement ſe rendit ſans bruit ſur le bord du foſſé qui étoit à ſec; il y deſcend; & comme il y avoit un ruiſſeau de douze pieds de largeur qui couloit au milieu, appellé la *Ganeta*, on jetta deſſus quelques madriers dont on s'étoit pourvû, on le paſſa ſans être découvert, & l'on entra delà dans l'Egout, de l'Egout dans la Cave, & de cette Cave dans la maiſon du Prêtre. Tout cela fut conduit avec tout le ſecrèt & la prudence poſſible.

Le Détachement étant preſque entiérement paſſé, *Magdonel* prit d'abord deux cens hommes, dont une moitié courut à la hâte à la Porte de *Tous-les-Saints*, & l'autre en même tems à celle de *Ste. Marguerite*: le reſte fut diviſé en pluſieurs pelotons, pour aller dans les maiſons où étoient logés les Officiers Généraux, dès que les Portes ſeroient enfoncées. Ces deux Portes étoient peu éloignées l'une de l'autre: les *Impériaux* y arrivérent par le terre-plein, & les Gardes furent ſurpriſes & égorgées, ſans qu'il fût tiré un ſeul coup de fuſil. En même tems des Serruriers & des Charpentiers qu'on avoit amenés, firent ſauter en un inſtant les ſerrures & les verrouils des Portes, & baiſſèrent les Ponts.

Le Prince *Eugène* averti que *Magdonel* eſt entré dans la Ville, & qu'une partie de ſes Troupes marchoit aux Portes, s'avance en même tems avec ſon Corps de Troupes, trouve les Ponts baiſſés & les Portes enfoncées. Il entre dans la Ville par ces deux Portes: la Cavalerie par celle de *Ste. Marguerite*, précédée par la plus grande partie de ſon Infanterie, & le reſte de cette Infanterie par celle de *Tous-les-Saints*. Tout cela s'éxécuta avec tant de bonheur & de diligence, que la tête des Troupes étoit déja ſur la grande Place de la Ville, & avoit déja rempli la petite, ſans qu'on eut rencontré perſonne dans les ruës & ſans la moindre allarme, tant on avoit pris de meſures, de peur que la méche ne fut éventée. Les *Impériaux* arrivérent à la Place *Sabatine*, où il y avoit quatre piéces de Canon & une garde de cinquante hommes, qui furent pris & égorgés ſans faire la moindre réſiſtance. Les *Impériaux* ayant occupé ces deux Places, les Portes par où ils étoient entrés, les Ruës qui y communiquoient, coupoient la Ville en deux: de maniére qu'une partie de la Garniſon étoit coupée & ſéparée de l'autre. Toute cette diſpoſition fut faite avec tant d'ordre & de

diligence que les *Impériaux* ſe trouvèrent tous établis avant que le jour parut, &, ce qui ſemble incroyable, avant que la Garniſon en eut la moindre nouvelle.

Il étoit pourtant difficile qu'on ne fut découvert en quelque endroit; ce qui n'arriva que lorſque le reſte de l'Infanterie défiloit par la grande Ruë, où il falloit effleurer une eſpèce de Cazerne, dans laquelle il y avoit une vingtaine de Soldats du Régiment d'*Auvergne*. Ces Soldats s'étant éveillés vers le jour, s'apperçurent que c'étoient les *Impériaux*. Ils commencérent à faire grand feu par les fenêtres, ce qui commença à donner l'allarme. Il étoit tems.

Le Maréchal de *Villeroi*, éveillé par le bruit de pluſieurs décharges, ſe leve en hâte, ordonne à ſon Secrétaire de prendre garde à ſes papiers, & de les brûler, s'il le jugeoit à propos : que pour lui il alloit monter à cheval : & comme le tems preſſoit, on lui jetta un manteau de Cavalier ſur les épaules : il galope tout auſſitôt à la Place, il rencontre en ſon chemin quelques Soldats, qui, au bruit des coups de fuſil, étoient ſortis avec leurs armes; il en forme une Troupe & tire du côté de la Place. Mais quelle dut être ſa ſurpriſe d'y voir les *Impériaux*, & la Troupe de *Magdonel* qui lui vint au devant ! Un Sergent lui porta d'abord un coup de hallebarde, qui ne fit qu'effleurer, & tout auſſi-tôt il eſt jetté à bas de ſon cheval, & ſans qu'il fût connu, on l'amena au Corps de Garde où *Magdonel* s'étoit poſté; cet Officier ne le connoiſſant pas mieux que ceux qui l'avoient amené, ne laiſſa pas que de lui rendre ſon chapeau & ſa perruque qu'on lui avoit pris.

Sur ces entrefaites le Marquis de *Crenan*, qui étoit monté à cheval au bruit des coups de fuſil, ayant ramaſſé quelques Soldats, ſe porta ſur la Place, comme le *Rendés-vous* en cas d'allarme. Il voulut attaquer les *Impériaux* avec ſa petite Troupe; mais la partie n'étant pas égale, ſes gens furent chargés, mis en fuite & lui bleſſé à mort. Il fut pris dans cet état, & tranſporté à l'inſtant dans une Caſſine hors de la Ville. Le Gouverneur ne fut pas plus heureux, il fut bleſſé de trois coups mortels dans la même Ruë. M. le Comte de *Mongon* eût éprouvé peut-être un ſort tout ſemblable, ſi ſon Cheval ne ſe fut abbattu ſous lui en ſortant de ſon logis, dont il faillit à être étouffé, ayant perdu, à ce qu'on dit, la connoiſſance par cette chûte. A peine fut-il de retour chez lui, qu'un bas Officier des *Impériaux* arriva avec quelques Soldats qui le gardérent à vuë. M. d'*Egrigni*, qui faiſoit la fonction d'Intendant, fut auſſi arrêté : le Prince *Eugène* ayant envoyé pluſieurs détachemens pour arrêter les principales têtes, ces détachemens firent beaucoup de priſonniers : choſe aſſez inutile lorſqu'on néglige le plus eſſentiel, comme l'on verra bientôt.

Tous les Officiers Généraux ayant été pris ou tués, comme je viens de le dire, à la reſerve du Comte de *Revel*, Lieutenant Général

néral & du Marquis de *Praſlin*, Maréchal de Camp, ceux-ci étoient deſtinés pour être chargés ſeuls du ſoin de tout ce qui devoit s'exécuter dans cette journée. Comme s'ils s'étoient donnés le mot, ils réſolurent de ſe rendre en droiture au Château, pour être à portée de donner delà les ordres néceſſaires, d'envoyer des ſecours où ils jugeroient qu'on en auroit beſoin, & de concerter enſemble les partis qu'ils auroient à prendre. Le ſuccès fit aſſez voir dans la ſuite, qu'ils ne pouvoient en prendre un meilleur. Rien n'étoit d'une plus grande conſéquence que de conſerver ce poſte, d'où l'on pouvoit continuellement harceler les *Impériaux*, & dont, tant qu'ils ne ſeroient point les Maîtres, ils avoient toujours tout à craindre.

Il ne s'étoit encore rien paſſé qui pût laiſſer aucun doute, au Général de l'Armée de l'*Empereur*, du ſuccès de ſon entrepriſe. Il étoit dans la Ville, il s'étoit cantonné dans toutes les Places, il ſe voyoit maître encore de deux Portes, où il s'étoit puiſſamment fortifié, & la communication à ces Portes étoit toute établie. Il ne s'imaginoit pas qu'il fût poſſible de l'en chaſſer, & que ce qui lui reſtoit à faire, pour être maître abſolu de la Ville, ne fût la choſe du monde la plus aiſée. Il ſe trompa, & l'on verra que ces heureux commencemens furent ſuivis d'une foule de diſgraces, qui l'obligèrent enfin d'abandonner ſon entrepriſe & de ſe retirer.

Ce ne fut qu'au grand jour que l'allarme courut dans tous les quartiers de la Ville, & que l'on commença à s'apercevoir qu'il n'y avoit encore rien de déſeſpéré, que le péril n'étoit pas extrême, & qu'on ſe tireroit aiſément d'affaire. Les Soldats en armes s'ameutoient de toutes parts, toutes les ruës s'en trouvoient remplies, & ſe diviſant par pelotons de trente, quarante & cinquante hommes, ſe répandirent dans d'autres ruës qui alloient aboutir aux deux Places & à la grande Ruë qui coupoit la Ville en deux, & rompoit la communication d'une partie de la Garniſon avec l'autre ; mais tout cela ne fut pas capable de les décourager ; il y parut aſſez par leur réſolution : car s'étant partagés, comme je viens de dire, en pluſieurs pelotons, n'ayant tous enſemble qu'une même volonté & un grand deſir de combattre, ils cherchoient les *Impériaux* & les chargeoient par-tout où ils paroiſſoient.

Cependant on ignoroit encore dans la Ville l'avanture du Maréchal de *Villeroi ;* les *Impériaux* étant maîtres du Quartier où ce Général logeoit, il étoit difficile qu'on pût en avoir des nouvelles. Le Marquis de *St. Geniez Navailles*, Officier de valeur & de mérite, & l'un de ſes Aides de Camp, des Mémoires duquel je tire une grande partie du détail de cette Action mémorable ; *St. Geniez*, dis-je, s'étant bien douté que les *Impériaux* étoient dans la Ville, monta promptement à cheval pour ſe rendre auprès du Maréchal : mais s'étant aperçu que toutes les avenuës pour l'aller joindre étoient fermées, il gagna du côté de la Place *Saba-*

tine par des ruës détournées ; lorſqu'il aperçut un Officier, qui de ſa fenêtre lui dit, qu'il ne lui conſeilloit pas de ſe trop preſſer, que les *Impériaux* étoient maîtres de la Ville, qu'il feroit ſans doute beaucoup mieux de chercher un azile, & que le moins qui pouvoit arriver, c'étoit de ſe faire prendre. *St. Geniez*, trop brave pour écouter un avis de cette nature, & qu'il ne croyoit pas vrai, puiſqu'on tiroit encore en pluſieurs endroits de la Ville, laiſſe là l'Officier. A peine eut-il tourné la ruë, qu'il rencontra le Bataillon du Régiment des *Vaiſſeaux*, & le Chevalier d'*Entragues* à la tête. Ce Bataillon ne faiſoit guères plus de deux cens hommes; mais en marchant à la Place *Sabatine*, il groſſit un peu plus par la jonction de quelques Officiers & Soldats de différens Corps. Ce petit ſecours détermina d'*Entragues* à marcher aux *Impériaux*. A peine y parut-il par la grande ruë, qu'un gros Eſcadron avec deux Etendarts ſe préſenta en face de ſa Troupe, ayant à dos la Maiſon de Ville, à droite les portiques de la Place, & à ſa gauche le Corps de Garde, & tout cela garni d'Infanterie.

L'Officier, qui commandoit cet Eſcadron, ne branla point de ſon poſte, il étoit trop bien épaulé : il ſalua même de l'épée d'*Entragues*, qui avoit ordonné qu'on ne tirât qu'à bout portant. D'*Entragues* s'en aprocha de ſi près, qu'il complimenta cet Eſcadron : *Meſſieurs les Tudeſques*, dit-il, *ſoyez les bien-venus, vous avez un peu dérangé notre toilette ; nous allons pourtant vous faire les honneurs autant qu'il nous ſera poſſible.* Ce compliment fut tout auſſi-tôt ſuivi d'une décharge, qui mit les *Impériaux* dans un tel déſordre, qu'ils oubliérent qu'ils n'avoient affaire qu'à de l'Infanterie. Ils euſſent dû s'abandonner deſſus, la charger l'épée à la main, & lui paſſer ſur le ventre. Ils n'en firent pourtant rien ; ce qu'on aura moins de peine à croire que ce qui arriva de cette décharge, puiſqu'on a ſû depuis qu'il ne fut tué que quatre Cavaliers.

Cet Eſcadron ayant lâché le pié, quoiqu'il n'y eût pas grand ſujèt, on voulut profiter de cet avantage, & pouſſer juſques dans la Place; mais il en ſortit une telle tempête de coups de fuſil, que les *François* ne pouvant y répondre, rentrèrent auſſi-tôt dans la ruë. Rien n'empêchoit les *Impériaux*, après une ſi furieuſe décharge, de profiter de cet avantage, outre que le Chevalier d'*Entragues* venoit d'être bleſſé à mort. Ils étoient ſi ſupérieurs aux *François*, qu'on eut lieu d'être ſurpris de leur peu de hardieſſe, ou de l'ignorance de leurs Officiers. Le Maréchal de *Villeroi*, qui étoit dans le Corps de Garde, & qui s'aperçut de la lâcheté de cet Eſcadron, ne douta nullement que les *François* ne revinſſent encore à la charge, & qu'ils ne ſe rendiſſent maîtres de la Place, & par conſéquent du Corps de Garde où il étoit priſonnier, ſans que qui que ce fût le connût encore. Mais il ne ſavoit pas que ceux, qui avoient attaqué, ne faiſoient pas deux cens cinquante hommes, & qu'il y en avoit près de mille dans la Place. Il attendit encore

re quelque tems ; mais comme il s'aperçut qu'il n'avoit plus rien à eſpérer de ſa délivrance du côté des *François*, il ne vit point d'autre reſſource que de tenter *Magdonel*. Il le tira à quartier, & ſans lui aprendre qui il étoit, il lui fit des offres aſſez conſidérables pour que *Magdonel* jugeât que ſon priſonnier étoit un homme de conſéquence. Il refuſa généreuſement ſes offres, & le Maréchal eut la douleur de ne pouvoir prendre part aux exploits glorieux que les *François* devoient faire dans cette journée, pour chaſſer le Prince *Eugène* d'une Ville dont il ſe croïoit déja maître.

Comme *Magdonel* vit que ſon priſonnier n'étoit pas en ſûreté dans un Corps de Garde, & que la Garniſon pouvoit encore tenter l'attaque de la Place & le délivrer, ſi l'on venoit à ſavoir qu'il y fût arrêté, il fit donner avis au Prince *Eugène*, que le Maréchal de *Villeroi* étoit du nombre de ſes Priſonniers. Sur ces nouvelles, le Prince *Eugène* envoïa Mr. *Stahremberg*, auquel Mr. de *Villeroi* ſe découvrit : on le conduiſit dans une petite maiſon tout auprès de la Porte *Ste. Marguerite*; ce qui me feroit ſoupçonner que le Général de l'*Empereur* ſe défioit du ſuccès de ſon entrepriſe. Car pourquoi l'envoyer hors de la Ville ? Ces précautions ſentent un homme qui n'eſt pas trop ſûr de ſon fait, & qui doutoit extrêmement que le Prince *Thomas*, qui étoit de l'autre côté du *Pô*, pût jamais ſe rendre maître de notre Pont. Car quand même il ſe ſeroit emparé de l'Ouvrage qui le couvroit, il n'en étoit pas plus avancé; puiſqu'il ſuffiſoit, pour rendre inutiles les forces des *Impériaux*, de couper le Pont, comme cela arriva peu après.

L'attaque de la Place *Sabatine*, & la lâcheté de cet Eſcadron, qui ne fit aucune réſiſtance, cauſérent au Prince *Eugène* d'autant plus de chagrin, que cet Eſcadron étoit dans cet avantage, qui donne la ſupériorité à la Cavalerie contre l'Infanterie. La ſienne même, quoique ſupérieure au Bataillon des *Vaiſſeaux*, n'avoit pas donné de plus grandes preuves de ſon courage. N'eût-elle pas mieux fait de pourſuivre ce Bataillon & de l'attaquer dans la ruë? Toutes ces manœuvres lui firent connoître qu'il n'étoit pas encore maître de la Ville pour être dedans, & qu'il auroit encore bien des embarras à ſurmonter. Revenons au Bataillon des *Vaiſſeaux*, qui tente de nouveaux deſſeins, après avoir échoué à la Place *Sabatine*, plutôt par foibleſſe que par défaut de courage, ce que les Soldats & leurs Officiers ſentoient bien. On n'a garde de ſe rebuter, lorſqu'on compte d'être ſecouru, & que toute une Garniſon prend les armes.

Le Chevalier d'*Entragues* étoit malheureuſement hors de combat, comme je l'ai dit plus haut. Les Officiers furent quelques momens incertains de ce qu'ils feroient. Il falloit pourtant ſe réſoudre, le tems preſſoit : remarcher à la Place *Sabatine*, c'eût été une témérité, c'eût été engager un combat fort inégal contre un Corps conſidérable d'Infanterie & de Cavalerie, contre lequel il

n'auroit pas été poſſible de réſiſter. Que faire ? On entend une voix, qui fut ſuivie de pluſieurs autres, qu'il falloit ſe retirer par la petite Place des *Jacobins*, gâgner de là le rempart du côté du Château, & attendre dans l'Eſplanade la jonction du reſte de la Garniſon, pour remarcher enſuite à la Place *Sabatine* & tâcher d'en déloger les *Impériaux* ; qu'il étoit dangereux d'attendre plus long-tems, de peur qu'ils ne s'aperçuſſent enfin qu'ils n'avoient affaire qu'à une poignée de gens. L'avis fut gouté, mais on ne put l'éxécuter. Peut-être fut-ce un bonheur qu'il ſe trouvât des obſtacles. Car les Généraux, qui arrivèrent au Château peu de tems après, ſe croyant bien fondés à croire que les *Impériaux* étoient plus forts qu'ils ne l'étoient effectivement, n'auroient apparemment pas permis que de braves gens allaſſent s'expoſer à une mort certaine, ſans eſpérance de repouſſer leur Ennemi. Il falloit pour aller au Château, gâgner une petite ruë qui étoit enfilée de tout le feu de la Chapelle & de la maiſon du Prêtre *Gozoli*. On ne s'attendoit pas d'y trouver trois cens hommes qui s'y étoient logés; on y marche : mais à peine parut-on dans cette ruë, qu'on ſe vit expoſé à tout le feu de cette Egliſe & de la maiſon. Les *François* en parurent un peu ébranlés; mais ils ne le furent qu'autant de tems qu'il en faut à des hommes pleins de courage, pour revenir de leur trouble, & pour prendre une réſolution vigoureuſe. Ils s'encouragent les uns les autres, & crient à leurs Officiers qu'ayant l'Ennemi ſi près d'eux, ils euſſent à les mener ſans délibérer, & qu'en allant droit à eux, ils trouveroient aſſez l'expédient de les faire taire. Les Officiers qui voient cette volonté, dont on avoit ſi grand beſoin, ſont d'avis de bruſquer ces gens-là, ſans les marchander. La Troupe étoit bien petite, il n'y avoit guéres plus de 200. hommes. Il falloit faire une diſpoſition, embraſſer la maiſon & l'Egliſe. On s'y détermina, lorſqu'on vit arrive *Montendre* Colonel de *Médoc*, & d'*Arennes* Major Général, qui amenoient un ſecours d'environ 300. hommes de différens Corps. Ce ſecours ineſpéré releva le courage & les eſpérances des Soldats. Après cette jonction, on marche à la Chapelle avec toute l'audace poſſible. On eſſuïa d'abord un grand feu; mais dès qu'on eut gagné le pié du Mur, qui n'avoit aucun flanc, les *Impériaux* ſe trouvèrent entiérement hors de viſée, & nos gens entiérement à couvert. La difficulté étoit de forcer l'Egliſe & la maiſon, les murailles en étoient bonnes & fortes, & quand les Portes en euſſent été ouvertes, c'eût été une imprudence que de prétendre en chaſſer les *Impériaux*. Il eût fallu y paſſer un à un, ou deux à deux, on n'avoit ni Canon ni outils pour ſaper le mur, & l'affaire ne ſouffroit nul retardement. Que faire ? Dans cette incertitude, quelqu'un s'aviſa de dire, qu'il n'y avoit nul expédient que de mettre le feu aux Portes & tout en même tems à la maiſon. Les *Impériaux* qui entendent parler de feu, & qui craignent d'être brulés

lés ou fumés, demandent s'il n'y auroit pas *bon quartier*. On leur promèt, pourvu qu'ils ſe hâtent de ſortir. Ils ſe rendent donc au nombre de 300. hommes; mais le Soldat *François* étoit ſi animé, qu'on eut bien de la peine à le retenir. On en tua quelques-uns & le reſte fut conduit au Château.

Voilà la prémiére Action qui releva le courage & les eſpérances des *François*, car après cette Action où ils ne perdirent que 6. à 7 hommes & quelques bleſſés, parmi leſquels ſe trouvoit *Montendre*, qui le fut légèrement, ils ne déſeſpérerent plus de chaſſer les *Impériaux* de la Place. Cette nouvelle s'étant répanduë dans la Ville, groſſit furieuſement les Troupes *Françoiſes* : la plupart des Soldats qui étoient dans l'autre partie de la Ville, qui ne pouvoient communiquer avec ceux qui étoient dans l'autre, trouvant une iſſuë pour s'échaper du côté de la Chapelle dont nous venions de nous rendre les maîtres, ſortirent de chez leurs Hôtes & vinrent ſe joindre au gros, bien qu'il fût encore infiniment inférieur aux *Impériaux* : car il y eut un aſſez grand nombre d'Officiers, pour le dire en paſſant, qui ne purent imiter les autres; ſoit qu'ils ne ſuſſent rien de ce qui ſe paſſoit, ſoit qu'ils ſe cruſſent en danger d'être pris. Il fut pourtant aiſé de connoitre & de diſtinguer par la ſuite ceux qui ne pouvoient ſe juſtifier ni ſe garantir du blâme qu'ils méritoient. Revenons à notre ſujèt.

Les *Impériaux* avoient tiré entre l'Egliſe & la Maiſon du Prêtre un Retranchement ; il n'y avoit pas un inſtant à perdre. On craignoit que les *Impériaux*, connoiſſant l'importance de ce Poſte, n'y marchaſſent pour le ſecourir. Qui auroit jamais cru qu'ils ne s'en aviſaſſent pas ? On ne perdit pas un moment pour cette attaque, tous les Soldats *François* étoient réſolus & prêts à tout faire. On marche à ce Retranchement, dont la priſe donnoit de très-grands avantages aux *François*, & obligeoit les *Impériaux* à s'affoiblir extraordinairement aux autres endroits de la Ville pour ſe fortifier aux deux Portes de *Ste. Marguerite* & de *Tous-les-Saints*. On attaque ce Retranchement avec tant de vigueur & de réſolution, que les *François* l'emportérent preſque ſans aucune réſiſtance ; ce qui fut un coup bien fatal au Prince *Eugène* : l'on en va voir d'autres qui lui furent encore infiniment plus ſenſibles.

Le ſuccès de *Crémone* dépendoit abſolument de la priſe de la Porte du *Pô*, c'étoit par où les *Impériaux* devoient commencer avant même que de s'établir dans les deux Places de la Ville : car par cette priſe ils étoient les maîtres du Pont des *François*, & favoriſoient la jonction du Corps de Troupes du Prince *Thomas*. Je ne puis comprendre comment le Prince *Eugène* put penſer ſi tard à cette avanture. C'étoit *prendre le Roman par la queuë*, s'il m'eſt permis de parler ainſi, que de s'amuſer aux autres endroits. Cette faute eſt inexcuſable. Le Prince *Eugène* étoit monté ſur la Tour de l'Hôtel de Ville, inquièt du Corps du Prince-*Thomas*, qui ne

paroiſſoit point, à cauſe de la difficulté de la marche, & plus encore par la malice ou l'ignorance des Guides. Ce Prince perdit beaucoup de tems à attendre les ſignaux dont il étoit convenu : mais cela n'empêchoit pas qu'il ne dût marcher à cette Porte, s'en rendre maître, & prendre le Pont par le revers. Tout cela ne lui vint pas à l'eſprit. Il s'y détermina enfin, mais trop tard : car la garde *Irlandoiſe*, qui étoit à cette Porte, avertie que les *Impériaux* étoient dans la Ville, s'étoit déja précautionnée, & l'attendit en réſolution de lui vendre bien cher ce Poſte.

J'incline fort à croire ce que j'ai apris de quelques Officiers *Allemands* de ma connoiſſance, très-dignes de foi, qui ſe trouvèrent à cette Action-là. Cette maxime ſeroit vraie à l'égard du Prince *Eugène*, comme beaucoup d'autres, que *la bonne fortune n'eſt pas toujours d'accord avec la vertu.* Ces Officiers m'ont aſſuré que le Détachement deſtiné pour l'attaque de la Porte du *Pô*, partit dès le moment qu'on fut arrivé dans la Place, & que le Guide qui les conduiſoit aïant été tué d'un coup de fuſil tiré par une fenêtre, le Détachement s'égara à cauſe des détours des ruës, & que les Soldats prirent l'une pour l'autre ; ce qui les obligea de revenir ſur leurs pas, & fit perdre un grand tems, perte irréparable dans ces ſortes d'entrepriſes. Quoi qu'il en ſoit, le Baron de *Merci* marcha à cette Porte fatale, à la tête de huit cens Chevaux & de l'Infanterie en bon nombre, avec ordre à la Cavalerie de ſe poſter entre cette Porte & les Cazernes, où la plus grande partie de celle des *François* étoit logée. Ces Cazernes étoient environnées de jardinages & de haïes qui les fermoient, & cela régnoit juſqu'à la Porte de *Mouze*. Pour plus grande précaution, on fit border ces haïes d'un bon nombre d'Infanterie, pour contenir les Cavaliers *François* & les tenir en reſpect. Cette précaution étoit un peu trop outrée. Ce n'étoit pas là qu'il falloit poſter cette Infanterie, mais dans l'entrée des ruës voiſines de la Porte par où les *Irlandois*, qui étoient logés tout auprès, pouvoient venir. Autre faute qui n'eſt pas des moindres.

L'autre côté de la porte du *Pô* eſt uni, & les Maiſons aſſez éloignées du rempart. C'eſt une plaine en pelouſe, où l'on peut remuer des Eſcadrons, juſques ſur le terre-plein, qui étoit peu élevé & en pente douce. On y peut aborder ſans ſe rompre & ſe déſunir : les *Impériaux* n'opoſèrent pourtant rien de ce côté-là, ni dans les ruës qui verſoient dans cette Plaine. Voilà quelle étoit la ſituation du terrein du côté de la Porte du *Pô*. Les Cavaliers *François*, qui ſe virent tout à coup bloqués, faiſoient grand feu des fenêtres de leurs Cazernes. C'étoit tout ce qu'ils pouvoient faire : mais comme le feu des Mouſquetons n'eſt pas fort à craindre, les *Impériaux* ne s'en mirent pas beaucoup en peine.

Le Baron de *Merci* s'étant poſté, ainſi que je viens de le dire, entre la Porte du *Pô* & les Cazernes, fit marcher le Détachement des

des Grenadiers deſtiné pour l'attaque de cette Porte, où il y avoit une garde de 35. hommes, commandée par un Capitaine, qui s'étoit couvert d'une barriére en forme de paliſſade. Les *Impériaux* abordérent cette barriére à la portée d'une hallebarde, & firent un feu terrible contre les *François*, qui ne demeurérent pas en reſte. Celui qui attaquoit cette Porte eût dû coler la barriére, & paſſer les armes à travers; mais s'étant aperçu que les *François* les avoient prévenus, & que la paliſſade ſe trouvoit toute hériſſée de baïonnettes, ce qui leur fit perdre beaucoup de monde. Les *François*, à couvert de la paliſſade & de la barriére, les choiſiſſoient & les tiroient ſans être vûs. Le Baron de *Merci* ayant trouvé à cette Porte une obſtination à laquelle il ne s'étoit point attendu, tenta de gagner le fort des baïonnettes, & d'engager ſes Soldats à paſſer leurs armes dans la barriére: mais ce fut inutilement.

Pendant qu'on étoit engagé à cette Porte, les *Impériaux* s'emparérent d'une Batterie de 7. piéces de 24. qui étoit ſur le rempart, & deſtinée pour la défenſe de l'ouvrage du Pont des *François*; & comme ils ne trouvérent perſonne pour la défendre, ils n'eurent aucune peine à s'en ſaiſir.

Cependant l'allarme étoit par toute la Ville: déja les deux Régimens *Irlandois* de *Dillon* & de *Bourk*, qui étoient logés tout auprès, avertis que la Porte du *Pô* étoit attaquée, y coururent en hâte, & leur nombre groſſit en ſi peu de tems qu'ils ſe virent en état de marcher aux *Impériaux*. Les choſes étoient en ces termes, lorſque les *Irlandois* viennent tout à coup ſe préſenter à leur flanc par les remparts & par les ruës qui aboutiſſoient à la Porte. Les *Impériaux* ſurpris d'une choſe ſi imprévuë, font avancer leur Cavalerie pour ſoutenir leur Infanterie; mais à peine s'en fut-elle approchée, que les *Irlandois* fondent ſur celle-ci avec une telle fureur, & un feu ſi vif & ſi violent, qu'ils l'enfoncent, & rejettent cette Infanterie ſur la Cavalerie, qui ſe vit elle-même menée juſqu'au gros, où l'on tâcha de ſe rallier. Toute cette affaire fut expédiée preſque en un inſtant.

Le Baron de *Merci*, enragé d'avoir ſi mal réuſſi, tâche de guérir ſes Soldats de leur épouvante, & de les ramener au Combat: mais elle étoit trop grande pour eſpérer de rattaquer ſur nouveaux frais. D'ailleurs le feu des *François* augmentant toujours par les nouveaux ſecours qui leur arrivoient à chaque moment, les *Impériaux* ſe virent obligés de s'en éloigner, & de ſe loger & ſe couvrir des maiſons voiſines de cette Porte. Par ce mouvement une partie des Cazernes de la Cavalerie *Françoiſe* fut démaſquée, & la Batterie ſe trouvant abandonnée, les *François* tournérent le Canon ſur les *Impériaux* & contre les maiſons où ils s'étoient logés; ce qui ne ſeroit peut-être pas arrivé, ſi le Baron de *Merci* n'eût été bleſſé dangereuſement dans cette Action malheureuſe, qui n'a-

boutit par la ſuite qu'à un grand feu de part & d'autre, ſans que les *Impériaux* penſaſſent à rien de vigoureux.

Il étoit d'une extrême conſéquence aux *François* de ſe maintenir dans leur terrain : ils ſongent à s'y fortifier par des tonneaux & des charettes dont ils ſe couvrirent : car ils s'attendoient, ou ils devoient raiſonnablement s'attendre à une attaque plus vigoureuſe que la prémiére. Ils s'y prirent de telle ſorte, qu'en peu de tems ils ſe virent en état de ne rien craindre.

Le Baron de *Merci*, hors de combat & chaſſé de ſon Poſte, en fait donner avis au Prince de *Commerci*, & lui apprend en même tems comment la choſe s'étoit paſſée, accuſe tout net l'Infanterie d'avoir manqué à ſon devoir en manquant de courage à cette occaſion : mais la Cavalerie en marqua-t-elle plus ? Le Baron lui-même étoit-il net de tous défauts dans les meſures qu'il prit à l'attaque de cette Porte ? Ne tient-il qu'à tirailler contre des gens à couvert d'une Batterie ? Il falloit les aborder & les joindre, & ce n'eſt que par cette façon de combattre qu'on peut eſpérer de réuſſir. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce qui ſe paſſa à cette Porte, c'eſt que les deux Bataillons *Irlandois* faiſoient à peine quatre cens hommes. Après l'Action ils s'aperçurent qu'ils manquoient d'Officiers, dont les uns étoient abſens de leurs Régimens, & les autres logés en différents endroits de la Ville, ignorant encore ce qui ſe paſſoit à la Porte du *Pô*.

Le Prince *Eugène* fut extrêmement ſurpris du mauvais ſuccès de cette attaque & du peu de réſolution de ſes Troupes. Il en connut bientôt les mauvaiſes ſuites, s'il n'y remédioit ſans retardement. Il ſentoit bien que s'il ne ſe rendoit maître de cette Porte, ſon entrepriſe échoueroit miſérablement, & avec honte, outre que ſa retraite n'étoit pas la choſe du monde la plus aſſurée. Il crut l'affaire de ſi grande importance, qu'il ordonna au Prince de *Commerci* de s'y tranſporter inceſſamment, pour voir à l'œil le parti qu'il y auroit à prendre. Le Prince *Thomas* paroiſſoit alors de l'autre côté du *Pô*. Le grand feu qu'il entendoit dans la Place, ſans qu'il parut perſonne de l'autre côté du Pont, lui fit beaucoup douter de l'événement de cette entrepriſe. De l'autre côté, le Prince *Eugène* n'étoit pas peu embaraſſé, ſes Troupes avoient déja été chaſſées de la Chapelle & de la Maiſon du Prêtre, quoique la bonté du Poſte & leur nombre les rendiſſent très-capables d'une plus forte réſiſtance : leur lâcheté ne lui paroiſſoit pas concevable. Lorſqu'il fut arrivé à la Porte du *Pô*, il y trouva les *François* ſi bien établis, qu'il vit aſſez qu'il y uſeroit inutilement ſes Troupes par une nouvelle tentative. Dans un état ſi violent de doutes & d'incertitude, il enviſage une ruſe qui lui devoit réuſſir, puiſqu'il ne pouvoit rien par la force. Il s'imagina qu'en tentant la fidélité des *Irlandois* ſous de grandes promeſſes, il pouroit acquérir par cette voïe, ce qu'il ne pouvoit emporter par la force. Il leur envoya

Mag-

Magdonel. Cet Officier s'avance hors des rangs & crie, s'il ne lui ſera pas permis de faire quelques propoſitions. On lui répond qu'il les peut faire librement. Il s'approche & leur déclare de la part du Prince *Eugène*, que s'ils vouloient changer de parti, & ſe ranger de celui de l'*Empereur*, on leur promettoit qu'ils ſeroient entretenus ſur un plus haut pié que celui de *France*, & qu'on y joindroit encore une gratification égale au ſervice qu'ils rendroient à Sa Maj. Imp.; qu'après tout, leur obſtination ne retarderoit que de fort peu de tems leur défaite, qui étoit d'autant plus certaine, que le Général de l'*Empereur* étoit maître de la Ville, & que ne s'agiſſant plus que de leur poſte, il les conjuroit par l'affection qu'il avoit pour tous ceux de ſa Nation, de ſe garantir du malheur qui pendoit ſur leurs têtes; qu'ils alloient être attaqués, qu'ils ne pouvoient éviter leur ruine, & d'être tous taillés en piéces, & ſans aucun quartier, s'ils n'acceptoient les conditions avantageuſes qu'il leur propoſoit.

Cette Harangue de l'Officier aux *Irlandois*, fit juger que les affaires des *Impériaux* ne tournoient pas mieux aux autres endroits de la Ville qu'à la Porte du *Pô*. On ſe moqua du Harangueur, & on lui répondit en fort peu de mots; qu'ils n'oublieroient rien pour ſe rendre dignes de l'eſtime du Général de l'*Empereur*, & que ce ne ſeroit pas par une perfidie, mais en défendant leur Poſte juſqu'au dernier ſoupir: Que les *Impériaux* n'avoient qu'à commencer, & qu'ils verroient à quelles gens ils auroient affaire; & comme l'emploi d'un Député, lui dit-on, ne doit pas être celui d'un Suborneur, qu'il ne devoit pas trouver étrange qu'on s'aſſurât de ſa perſonne; en effet, il fut amené priſonnier au Château.

Magdonel arrêté, le feu recommença avec plus de violence, ſans qu'il parût que les *Impériaux* ſongeaſſent à une nouvelle attaque, & ſans qu'ils penſaſſent même à regagner le terrain qu'ils venoient de perdre: toutes leurs menaces aboutirent à de grandes eſcarmouches; & comme par l'abandon du poſte qu'ils avoient d'abord occupé, ils nous laiſſoient la batterie de 7. piéces de vingt-quatre, qui étoit plantée ſur le rempart, on fit un grand feu ſur les Troupes du Prince *Thomas*, qui paroiſſoient de l'autre côté du *Pô*.

Les choſes étoient en cet état, lorſque *Ste. Colombe*, Capitaine du Régiment de *Beaujolois*, qui commandoit l'Ouvrage qui couvroit la tête du Pont des *François*, ſe trouvant trop foible pour le défendre, ſe détermina d'abandonner ſon poſte, quoiqu'un autre Capitaine du même Régiment ne fût pas de même avis. Mais de peur que les *Impériaux* ne paſſaſſent la Riviére & ne vinſſent au ſecours de ceux qui étoient déja dans la Ville, en abandonnant l'Ouvrage, il coupe le Pont & met le feu à un nombre de Bateaux: ce qui fut le ſalut de la Place, & renverſa par cette action toutes les meſures du Prince *Eugène*, & rendit inutile le Corps qui étoit au delà du *Pô*.

Cet habile Officier, qui étoit un Gentil-homme d'*Avignon*, n'abandonna pas pour cela le Pont, de crainte que les *Impériaux* ne tâchaſſent de le rétablir. Il envoïa en même tems un Sergent aux Généraux pour ſavoir d'eux ce qu'il avoit à faire dans cette occaſion, s'il reſteroit là malgré ſa foibleſſe, ou s'il ſe retireroit, au riſque de laiſſer le paſſage libre aux *Impériaux*. Le Sergent aïant rencontré Mr. le Marquis de *Praſlin* ſur le glacis du Château, lui dit que l'Officier, qui commandoit l'Ouvrage du Pont, l'avoit envoïé pour l'informer qu'il avoit abandonné ce poſte, vû l'impoſſibilité de le ſoutenir: mais qu'en ſe retirant, il avoit coupé le Pont, & brulé une partie des Bateaux, & qu'il ne doutoit point qu'il n'approuvât ce qu'il venoit de faire, quoique ſans ordre.

Il eſt des occaſions, où un Officier dans un poſte ne peut pas attendre des ordres de ſes Généraux, & où il eſt obligé de prendre ſon parti ſur le champ. Il en eſt d'autres, où il eſt loué de l'avoir fait. *Philopœmen* doit le commencement de ſa réputation à un coup de cette nature. Quoique ſimple Cavalier, il ôſa ſeul avec les *Achéens*, attaquer ſans ordre l'Infanterie d'*Euclidas*, la fit plier, la mit en fuite, & en fit un grand carnage. Quand il propoſa ce deſſein aux Officiers du Roi, qui commandoient la Cavalerie, il fut traité de fou & de viſionnaire, comme *Ste. Colombe* par ſon Camarade; mais *Antigonus* lui-même lui rendit juſtice, & déclara que cette action étoit d'un grand Capitaine. *Manlius Torquatus* fit trancher la tête à *T. Manlius* ſon fils, parce qu'il avoit combattu ſans ordre, quoiqu'il eût remporté une Victoire ſignalée. Mais cette ſévérité, pour ne point dire férocité, a-t-elle beaucoup d'approbateurs? Quoiqu'il en ſoit, *Ste. Colombe* fit un coup de Maître: & s'il ne reçut pas toutes les louanges que cette action méritoit, c'eſt qu'elle ne parvint pas juſqu'à la Cour avec toutes ſes circonſtances.

Dès que le Prince *Eugène* ſe fut apperçu que les *François* avoient coupé le Pont à la venuë du Corps du Prince *Thomas*, il ſe vit hors de meſure, & craignit extrêmement les ſuites fâcheuſes de cette diſgrace. Il ſongea à ſe débaraſſer du Maréchal de *Villeroi*, qui étoit encore dans la Ville. Il fut le voir avec le Prince de *Commerci*, & après les lieux-communs débités ſur le ſort & les infortunes de la Guerre, le Prince *Eugène* dit au Maréchal: *Vous avez*, Monſieur, *traverſé la Ville pour venir ici, & vous devez avoir remarqué que nous en ſommes les Maîtres; vous avez encore quelques tirailleurs ſur ce rempart*, lui montrant le Baſtion qui voïoit le côté du Pont de la Porte *Ste. Marguerite*: *ſi cela continuë, ils m'obligeront enfin à les faire tous paſſer au fil de l'épée.*

Le Maréchal s'aperçut aiſément du chagrin du Prince *Eugène*, & que ſes affaires prenoient une très-mauvaiſe tournure, & que ce qu'il ſembloit mépriſer, lui étoit très-redoutable. *J'ai le malheur*, lui répondit le Maréchal, *d'être votre priſonnier, je n'ai plus rien à ordonner; il faut*, Monſieur, *que ceux qui ſont ſur le rempart, ſa-*

ſachent apparemment ce qu'ils ſont, & ce qu'ils ont à faire. On fit cependant ſortir le Maréchal hors de la Ville, avec ordre de le conduire dans une Caſſine joignant celle où étoit le Marquis de *Crenan.* Il eût ſouhaité le voir, il ne put l'obtenir : on lui demanda même ſon épée avec aſſez d'impoliteſſe.

L'inquiétude du Prince *Eugène* n'étoit pas médiocre: nul eſpoir du côté du Prince *Thomas* : les *François* étoient maîtres de la Chapelle & de la Maiſon de *Gozoli*, & du Baſtion qui la voïoit à découvert : ſes Troupes repouſſées de la Porte du *Pô*, & toutes d'une volonté fort chancelante, & ce qu'il trouvoit de plus triſte, abſolument rebutées de tant de combats. Les affaires n'étoient pas en meilleur état aux autres endroits, malgré ſa bravoure & ſon habileté : car la fortune n'eſt pas toujours d'accord avec l'une & l'autre, & ſurtout avec des Troupes conſternées, abattuës & fort diminuées de tant de mauvais ſuccès; tout cela, dis-je, n'étoit capable que de prolonger ſa retraite de quelques heures. Nulle eſpérance d'être ſecouru. Il craignoit d'ailleurs que le Corps de Mr. de *Crequi*, qui étoit en campagne, ne vînt au ſecours de la Place, & qu'il ne lui tombât ſur les bras. Environné de tant d'épines & de chicanes ſans nombre, qu'il rencontroit à chaque pas qu'il faiſoit, & ne ſachant plus à quel Saint ſe vouer, s'il m'eſt permis de m'expliquer ainſi, il ne voit plus d'autres reſſources que celle de recourir aux Magiſtrats, pour les obliger de mettre les Bourgeois de ſon côté. La penſée étoit bonne; la journée étoit terminée, s'ils euſſent pris les armes contre la Garniſon, qui n'étoit déja que trop occupée.

Pluſieurs prétendent que le Prince *Eugène* envoïa le Prince de *Commerci* à l'Hôtel de Ville, où les Magiſtrats étoient aſſemblés. D'autres mieux informés aſſurent qu'il s'y tranſporta lui-même. Je m'en tiens à cette derniére opinion. Il leur tint à peu près ce diſcours, que j'ai appris de l'un d'eux & que je vais rapporter : „ Vous ne pouvez diſconvenir, Meſſieurs, leur dit-il, puiſ„ que les Troupes de l'*Empereur* ſont dans votre Ville, & leur „ Général à leur tête, que nous n'en ſoïons les maîtres. Vous „ pouvez avoir remarqué juſqu'à ce moment quelle a été ſon at„ tention à empêcher le pillage de votre Ville, & peut-être un „ plus grand mal. L'obſtination & l'opiniâtreté de la Garniſon à „ chicaner certains poſtes de peu d'importance, mais dont il faut „ nous rendre les maîtres, pour terminer au plutôt cette affaire, „ nous obligeront peut-être à recourir à des voïes dangereuſes, „ parce qu'on n'en voit point d'autres. Le ſuccès en eſt infaillible; „ mais je doute que votre perte ne le ſoit pas après la Victoire, & „ je ne réponds pas des Soldats, lorſqu'ils n'auront plus d'Enne„ mis en tête : animés comme ils ſont, ils vengeront ſur vous„ mêmes la perte de leurs camarades & les maux qu'ils ont eſſuïés: „ vous ſerez traités en Ennemis déclarés, comme il le ſemble

„ par votre indolence. Le pillage eſt rarement éxemt de l'incen-
„ die ; un enragé peut faire le coup, & il s'en trouve dans mes
„ Troupes & dans toutes les entrepriſes ſemblables à celle-ci. Juſ-
„ ques ici, on vous le répéte encore, on a cherché à conſerver
„ votre Ville au prix du ſang de nos Soldats. Nous n'en ſerons
„ bientôt plus les maîtres, quand nous le voudrions; prenez vos
„ meſures là-deſſus, la choſe eſt ſérieuſe. Vous n'avez pas à choi-
„ ſir entre les maux qui vous menacent, & qu'on cherche à em-
„ pêcher, & votre ſalut. Délibérerez-vous ſur ce dernier ? Vous
„ ſeriez inſenſés, & les Ennemis de votre Patrie & de vous-mê-
„ mes. Faut-il vous apprendre ce qu'il eſt expédient de faire pour
„ vous ſauver ? Vous en avez le pouvoir : faites prendre les ar-
„ mes aux habitans en faveur de l'*Empereur* : vous ſuivrez le par-
„ ti juſte, vous ſauverez votre Patrie & éviterez la ruine entié-
„ re de vos Citoïens. Hâtez-vous de vous déclarer, ſi vous ê-
„ tes ſages; il n'y a aucun tems à perdre. Je n'ai pas autre cho-
„ ſe à vous dire, pour vous garantir des plus grandes calamités,
„ & vous rendre dignes des graces de l'*Empereur*, auxquelles vous
„ devez vous attendre, en vous tournant de ſon côté.

Ces ſages Magiſtrats jugérent par ce compliment mêlé de menaces & de promeſſes magnifiques, que le Général de l'*Empereur* n'étoit pas fort aſſuré de ſon fait, & qu'il ſe voïoit dans un défilé très-embaraſſant, & d'où il ne ſortiroit pas ſans honte : car bien qu'il fût dans la Ville, ils voïoient aſſez qu'il n'y tenoit qu'à un filet, & qu'il étoit hors d'état d'éxécuter ſes menaces. Ils lui répondirent, „ que n'étant point entrés dans cette entrepriſe, qui
„ auroit dû être préméditée, il ne devoit point s'attendre que les
„ Bourgeois ſe révoltaſſent contre la Garniſon; qu'elle occupoit
„ preſque toutes les ruës & les quartiers de la Ville en perpétuels
„ mouvemens, par Corps & par Pelotons, & qu'il n'y avoit per-
„ ſonne d'aſſez hardi pour l'exciter à la révolte ; outre que tou-
„ te la Cavalerie étoit en bataille dans l'Eſplanade du Château ;
„ qu'ils ne voïoient pas que ce qu'il propoſoit fût poſſible, ni
„ qu'ils pûſſent jamais le favoriſer ſans s'expoſer à être brûlés par
„ des gens qui combattoient en déſeſpérés, & qui ſavoient bien
„ où ſe retirer, & qu'ils attendoient à tout moment Mr. de *Cre-*
„ *qui*, qui étoit à la tête d'un Corps de Troupes; qu'ils n'avoient
„ que des ſouhaits à faire pour le ſuccès de ſon entrepriſe.

Cette machine du Général de l'*Empereur* n'aïant pas mieux réuſſi que la harangue de *Magdonel*, le Prince *Eugène* ordonna aux Magiſtrats de lui préparer douze mille rations de Pain, & de lui fournir de la poudre & des bales. Ils le ſatisfirent quant au prémier Article, quoiqu'ils ſuſſent bien qu'il avoit à peine 4. mille hommes : ils ne l'en crurent pas pour cela plus fort. Quant à l'autre, j'ai bien du ſoupçon contre cela ; puiſque c'étoit avouer qu'il manquoit de munitions, & que la poudre comme le reſte étoit

étoit au pouvoir de la Garniſon. Comme j'ai appris ce fait de pluſieurs perſonnes, je n'ai pas crû devoir le taire, ni l'aſſurer comme vrai.

Les *Impériaux* voïoient bien qu'il n'y avoit rien à eſpérer du côté de la Porte du *Pô*, encore moins de celui du Pont: les *François* s'y étoient ſi bien établis, que c'eût été expoſer leurs Troupes à une défaite manifeſte que de tenter l'avanture. Il y eut même un Combat ſur le rempart & ſur le bas du terre-plein, entre la Porte du *Pô* & celle de *Mouze*, contre un Corps de Cuiraſſiers qui ſe trouva de ce côté-là, & que les *Irlandois* attaquèrent. Mr. *Mahoni* s'en attribua toute la gloire à la Cour, & l'orna de pluſieurs circonſtances que l'on a répanduës dans le public, mais qui ſont inconnuës aux Officiers que j'ai conſultés, & aux témoignages deſquels j'ai cru devoir ajouter plus de foi, qu'à des rélations dont on devoit ſe défier.

Les *Impériaux* ne furent pas plus heureux à la Porte de *Tous-les-Saints*, ils furent encore plus maltraités dans les ruës. La valeur de cette Garniſon fut ſi grande, & l'on y remarqua une ſi grande volonté dans les Troupes, que dans les endroits où ſe paſſoit le plus fort du Combat, il ſe paſſa pluſieurs Actions avec tout l'ordre & l'audace poſſible, quoique ces petits Corps fuſſent formés de Soldats de pluſieurs Régimens. L'amour de la Patrie, le zèle pour le ſervice du Roi, une émulation réciproque, la vuë du péril leur inſpira un courage au-deſſus de tout ce qu'on devoit eſpérer.

Les affaires des *François* commençoient à prendre un meilleur train, & les *Impériaux* avoient beaucoup rabattu de leur prémiére fierté. Ceux-là n'avoient plus rien à craindre à la Porte du *Pô*, les *Impériaux* s'en étoient retirés, tout étoit alors bien changé. Après avoir combattu pour la Victoire, il fallut combattre pour le Salut. On leur tailloit de la beſogne à la Porte de *Tous-les-Saints*, & l'affaire commençoit à devenir ſérieuſe; il s'y fit un grand feu de part & d'autre. Le Bataillon *des Vaiſſeaux* s'étoit barricadé à l'entrée de la ruë, & tout auprès de la Porte, en attendant qu'on pût l'attaquer. L'importance du Poſte demandoit que les *François* y employaſſent de plus grandes forces. Les Officiers & les Soldats qui pouvoient s'échaper de chez leurs Hôtes, filoient à tout moment du côté du Château, où étoient Mr. le Comte de *Rével* & Mr. le Marquis de *Praſlin*, qui, à meſure qu'il leur arrivoit du monde, l'envoïoient, où l'on en avoit le plus de beſoin; de ſorte qu'ils en firent filer un aſſez bon nombre, autant qu'il y en avoit aſſez pour attaquer les *Impériaux* à la Porte de *Tous-les-Saints*, par différens endroits. Le combat fut rude & fort obſtiné. Les *François* chaſſèrent les *Impériaux* de tous les Poſtes; & comme la retraite n'étoit pas aiſée, ceux qui ne purent gagner la Porte, dont les *François* étoient à deux pas, ſe précipitèrent dans

le fossé; les autres, qui purent se sauver dans le Retranchement qui restoit encore entre cette Porte & celle de *Ste. Marguerite*, le gagnérent diligemment. Les *François* perdirent fort peu de monde dans cette Action, qui fut conduite avec tout l'art possible, bien que leurs Troupes n'eussent que des Colonels & des Lieutenans-Colonels à leur tête. Sans aucune dispute de rang, tous concouroient au bien, & les bons conseils étoient préférés aux moindres, sans envie & sans jalousie. D'*Arennes*, Major Général, reçut là une blessure au milieu de l'Estomac.

Je laisse à penser si le Prince *Eugène* fut sensible à la perte de tant de postes emportés les uns après les autres, & tous de très-grande importance : car l'on peut dire que cette journée, depuis qu'il fut entré dans la Ville jusqu'à sa retraite, fut pour lui un accablement de disgraces qui naissoient les unes des autres, tant les fautes à la Guerre sont sujètes à propagation. Il ne lui restoit plus que la Porte *Ste. Marguerite*. C'étoit le seul endroit qui pouvoit assûrer sa retraite. Ce grand Capitaine ne se laissa pourtant point abattre. Il avoit encore un Corps d'Infanterie & de Cavalerie du côté de la Porte du *Pô*. Comme il vit qu'il n'y avoit plus rien à faire ni à espérer de ce côté-là, & qu'on lui tailloit de la besogne au delà de ce qu'il en pouvoit faire, il retira tout ce qu'il avoit de Troupes à cette Porte, où elles avoient échoué si honteusement, & les fit incessamment marcher du côté de la Porte de *Ste. Marguerite*. C'étoit sa derniére ressource, & le seul parti qu'il eût à prendre pour la retraite : de sorte que les deux Places furent abandonnées par cette retraite. Le reste de la Cavalerie qui étoit logée entre la Porte du *Pô* & celle de *Mouze* ne voyant plus d'*Impériaux*, monte promptement à cheval, & va se rendre dans l'Esplanade du Château, où elle trouva Mrs. de *Rével* & de *Praslin*, qui la postérent sur toutes les avenuës par où les *Impériaux* pouvoient venir. Ils envoyérent seulement quelques Cavaliers pour porter de la poudre & des bales aux endroits où l'on en avoit le plus de besoin, avec ordre de s'informer de ce qui s'y passoit pour leur en rendre compte.

Les Troupes *Françoises* se trouvant plus au large, & les *Impériaux* toujours plus resserrés & réduits à se conserver les seuls Postes qui pouvoient couvrir la seule Porte qui leur restoit, pour assurer leur retraite, ceux-là songèrent à se rendre maîtres de la Maison du Maréchal de *Villeroi* pour les resserrer davantage. Ils n'y trouvérent qu'un Sergent & quelques Soldats, qui se rendirent. De là, on entra dans la grande ruë, qu'on trouva fermée d'un Corps de Cuirassiers. Ils parurent le sabre haut, on leur cria qu'il y avoit bon quartier. L'Officier, qui étoit à la tête, s'imaginant que c'étoit à lui qu'on le demandoit, s'avança pour se saisir d'un Drapeau, en attendant qu'il plût aux *François* de mettre les armes bas. Un Officier *des Vaisseaux* (car ce Régiment fit une assez bel-

le

le figure dans cette journée,) lui allongea un coup d'eſponton qui le renverſa mort de ſon Cheval ; ce qui fut ſuivi d'une ſalve de coups de fuſil ſur la troupe, qui diſparut à l'inſtant.

Cette troupe de Cavalerie & le gros qui la ſoutenoit aïant été mis en fuite, on s'avança juſqu'à une Tour & une Egliſe qui étoit auprès. On s'apperçut bientôt que les *Impériaux* s'y étoient logés en grand nombre. Le feu qu'ils firent ſur les *François* ne parut pas ſoutenable ; ils tâchérent de ſe couvrir des maiſons voiſines, & ſongérent ſérieuſement à les en chaſſer. Sur ces entrefaites les Dragons de *Fimarcon*, leur Colonel à la tête, parurent ſur la Scène, à la vérité un peu tard : apparemment qu'ils s'étoient trouvés bloqués comme la Cavalerie. Ces Dragons arrivérent environ ſur les trois ou quatre heures, partie à pié & l'autre à cheval. On ſe réſolut tout de bon à finir une affaire qui duroit depuis trop long-tems.

Comme ces Dragons arrivoient tout frais, on commença à les mettre en œuvre, on en détacha cinquante pour fermer la ruë du côté des Places, pendant que le gros ſe mit en bataille auprès de la maiſon du Maréchal de *Villeroi*. La prudence étoit ici néceſſaire. Avant que de commencer de vaincre, dit un Ancien, il faut ſonger avant toutes choſes à s'empêcher d'être vaincu. On n'avoit reçu ni ordres ni nouvelles des deux Généraux, ils n'étoient que trop occupés au Château, d'où venoient aux *François* les ſecours néceſſaires pour les conſerver dans la Ville & en chaſſer les *Impériaux* ; c'étoit le poſte le plus important, & par conſéquent celui, où les Chefs doivent être : outre que tout réuſſiſſant aux *François* par la ſage conduite de leurs Officiers & la valeur de leurs Soldats, ils ne jugérent pas à propos de ſe tranſporter ſur les Lieux, où leur préſence étoit moins utile qu'à l'endroit où ils étoient. Les Troupes les croïoient pris ou tués : mais ceux qui étoient à leur tête, n'ignoroient pas leur éxiſtence. Dans l'affaire qu'ils alloient engager, ils jugérent à propos de leur faire ſavoir que les *Impériaux* ſe trouvant à leur dernier retranchement, & acculés à la Porte *Ste. Marguerite*, ils avoient pris la réſolution de les attaquer de toutes parts : de peur que ſi la fortune ne leur étoit pas favorable dans une entrepriſe ſi périlleuſe & ſi incertaine, ils ne puſſent les accuſer de s'y être engagés ſans ordre & ſans le ſecours de leur préſence ; bien que ce qu'ils alloient faire, étoit d'une néceſſité abſoluë. On leur envoya donc dire qu'on alloit inſulter tous les Poſtes qui couvroient la Porte *Ste. Marguerite*, & la Porte même : qu'il leur plût de leur faire ſavoir leurs intentions, ou qu'ils vinſſent eux-mêmes pour ſe mettre à leur tête ; qu'ils avoient tellement diſpoſé les choſes, qu'ils eſpéroient que tout ſe termineroit à la honte des *Impériaux*, qui ſongeoient plutôt à leur retraite qu'à les chicaner.

Le Comte de *Rével* ayant laiſſé le Marquis de *Praſlin* au Châ-

teau, s'aprocha du côté de la Porte de *Ste. Marguerite*, & fit avertir qu'il étoit dans je ne sai quelle ruë voisine. On jugea à propos de détacher le Marquis de *St. Geniez*, Officier expérimenté, sage & capable de le mettre au fait des affaires, n'ayant jamais quitté le Régiment *des Vaisseaux*. Ils s'abouchérent ensemble, & *St. Geniez* lui dit que les *Impériaux* avoient à peine deux mille hommes en état de combattre: que leur Cavalerie n'étoit d'aucun usage dans une Ville, qu'ils étoient réduits à une seule Porte, qu'ils avoient échoué misérablement à celle du *Pô*: que notre Pont étoit coupé, & le Corps du *Prince-Thomas* inutile audelà du fleuve: que le Régiment de *Fimarcon*, qui venoit de joindre, n'avoit pas encore chargé: & que bien loin que le Soldat fût rebuté de tant de combats, il ne paroissoit que plus animé, & qu'il falloit profiter du desir qu'il avoit de combattre: qu'en considerant toutes ces choses, il ne croyoit pas qu'il chancelât un moment à ordonner une attaque générale. *Eh bien*, dit-il, *on peut encore tenter cette avanture: J'y consens.*

St. Geniez étant arrivé, le Marquis de *Fimarcon* & tous les Officiers unanimement se préparent à attaquer. Il fait mettre pié à terre à ses Dragons, résolu d'insulter les Postes les plus voisins de la Porte de *Ste. Marguerite*, & d'en déloger les *Impériaux* par une attaque vigoureuse. Ils s'étoient retranchés à la gorge d'un Bastion, qui flanquoit cette Porte; ils occupoient d'ailleurs une vieille mazure, & l'Eglise dont j'ai parlé. Tout cela étoit de grande conséquence, & d'un assez grand détail: car il n'y avoit pas peu d'obstacles à surmonter. On en vint à bout. Mr. de *Fimarcon* marche droit à l'Eglise & à la mazure, pour n'en pas faire à deux fois. Ses Dragons faisoient la tête de tout, soutenus des Grenadiers de *Royal Comtois* & des Soldats de divers Régimens, qui composoient toutes les forces des *François*: car il s'en falloit bien que tous les Officiers & Soldats de la Garnison s'y trouvassent. Le Combat fut rude & vigoureux de part & d'autre. On s'apperçut même que les Dragons de *Fimarcon* molliſſoient un peu. Leur Colonel qui s'en apperçut & qui combattoit à leur tête, les ranima moins par ses raisons que par son exemple. L'on attaqua l'Eglise avec tout le courage & l'ordre possible. Comme on crioit de toutes parts qu'il falloit enfoncer la Porte ou y mettre le feu, un Prêtre vint tout aussi-tôt l'ouvrir, conjurant les Officiers de respecter un lieu si saint, & d'empêcher le désordre. On y entra en foule; mais l'on ne souffrit pas moins le feu des *Impériaux* qui étoient en possession de la petite Tour octogone qui étoit à côté du Chœur, & qui ne voïoit pas moins dans l'Eglise qu'au dehors, & d'où ils tiroient des Fenêtres & des Créneaux sans être vûs. Pour les faire taire, on fut obligé de poster des Fuseliers choisis, qui les réduisirent bientôt au silence par la supériorité de leur nombre. Il n'y avoit pas plus d'une vingtaine de Soldats dans cette

te Tour, qui ne laiſſoient pas que d'incommoder les *François*, & l'on étoit étonné qu'ils s'opiniâtraſſent ſi fort dans ce poſte, vû qu'ils n'avoient aucune retraite: on fut encore plus ſurpris de ne ſavoir ce qu'ils étoient devenus, lorſqu'ils ceſſèrent de tirer. Ce ne fut qu'à la fin qu'on reconnut par où ils s'étoient retirés. L'on s'aperçut après leur retraite qu'ils s'étoient échapés par le toît de l'Egliſe, qui étoit preſque en comble plat, & où les Soldats avoient pratiqué un blindage de fagots pour n'être pas vûs de ceux du dehors, & ce blindage deſcendoit du toît juſqu'au rempart qui y touchoit preſque. Ils deſcendirent par-là pour ſe joindre à leur gros.

Il ne reſtoit plus aux *Impériaux* que le Baſtion qu'ils avoient retranché à la gorge, qui étoit le ſeul Poſte qui leur aſſuroit la ſeule Porte qui leur reſtoit pour ſe retirer. C'eſt à quoi ils penſoient déjà : mais les *François* ignoroient leur deſſein, quoiqu'il fût aiſé de comprendre qu'ils ne pouvoient faire autrement. Car dès que les Magiſtrats leur eurent fait entendre que le Peuple n'étoit nullement diſpoſé à ſe déclarer en leur faveur, leur retraite fut réſoluë; & comme il n'y avoit que la nuit qui pût la favoriſer, ils chicanoient les Poſtes qu'ils occupoient, pour l'attendre & pour ſe l'aſſurer. Les *François* voyant qu'ils n'avoient plus que ce Baſtion à prendre, ſe diſpoſent à l'inſulter tout comme ils avoient fait l'Egliſe & la vieille mazure. Mr. de *Fimarcon* paſſa dans la grande ruë avec ſes Dragons, pour ſe mettre en front de la coupure faite à la gorge du Baſtion. Le ſignal étant donné, tout s'ébranle en même tems; on tombe de toutes parts ſur ce poſte avec une telle fureur, que les *Impériaux* n'y peuvent réſiſter. Ils ſont emportés & ſuivis avec tant de rage, car il en paru dans cette occaſion, qu'on tua tout ce qui oſa faire tête; ce qui épouvanta tellement les autres, auxquels toute retraite étoit interdite, qu'ils ſe précipitérent du haut en bas du Baſtion dans le foſſé, qui étoit à ſec, au nombre de cent cinquante, dont la plupart ſe tuérent ou s'eſtropiérent.

Cette affaire expédiée preſqu'en un moment, on s'apperçut d'une autre coupure à laquelle on ne s'étoit pas attendu, entre le Baſtion & la Porte *Ste. Marguerite*; c'étoit peu de choſe, elle n'étoit faite que pour ſervir d'amuſette & pour retirer les derniers qui devoient abandonner le poſte, & les *Impériaux* ſe retiroient alors. Malgré la faim dont les *François* étoient mattés, pour n'avoir point repû de toute la journée, malgré les fatigues dont ils étoient accablés, l'on réſolut d'attaquer vigoureuſement cette méchante coupure. Dans le tems qu'on étoit à délibérer des meſures qu'il falloit prendre, quelqu'un vint dire qu'on entendoit un grand bruit ſur le Pont de la Porte *Ste. Marguerite*, l'on crut même entrevoir de la Cavalerie qui ſortoit avec une hâte ſurprenante; car l'Infanterie avoit déja défilé. Pour en être mieux é-

clairci, on fit deſcendre un Grenadier dans le foſſé par un des Flancs du Baſtion, par le moyen d'une corde, qui s'étant gliſſé le long de la Courtine, rapporta que les *Impériaux* ſe retiroient de la maniére que l'on fait lorſqu'on a grand peur, & aſſura qu'il avoit vû défiler les derniéres Troupes. L'on ne crut pas devoir s'en tenir à un ſeul témoin: *La Claverie* Aide Major de *Médoc* s'offrit de deſcendre dans le foſſé, & de voir lui-même ce qui ſe paſſoit. Il revint peu de tems après & aſſura qu'il avoit vû défiler les derniéres Troupes. Cette nouvelle ſurprit extrêmement; l'on en donna avis auſſi-tôt à M. le Comte de *Rével*.

La nuit étoit fort obſcure, on ne ſavoit s'il y avoit du monde dans le retranchement. On détacha un Sergent pour le reconnoître. Le Sergent n'y trouva perſonne: on s'avance juſqu'à la porte, qu'on trouva abandonnée, & qu'on ferma tout auſſi-tôt.

Le Comte de *Rével*, convaincu que les *Impériaux* s'étoient retirés, abandonna le Château & ſe rendit à la Porte de *Ste. Marguerite* avec le Marquis de *Praſlin*. Ils dirent aux Officiers & aux Soldats, que les ſervices qu'ils avoient rendus dans cette journée ſi mémorable, qui les combloit d'honneur, étoient d'une ſi grande conſidération, qu'ils pouvoient s'attendre qu'ils trouveroient en eux de puiſſans ſolliciteurs à la Cour où ils alloient écrire, pour leur obtenir les graces & les honneurs dont ils s'étoient rendus ſi dignes par leur valeur & par leur conduite.

Voilà la fin qu'eut cette grande Action, qui eſt une des plus célèbres & des plus ſinguliéres dont on ait ouï parler, & qu'on regarderoit comme une merveille & au-deſſus de tout ce qu'on peut imaginer de grand & de courageux, ſi l'Hiſtoire ancienne ne nous fourniſſoit une infinité d'exemples parallèles de ſemblables événemens. Car celui d'*Egire* n'eſt pas le ſeul qu'on puiſſe citer; l'on diroit que celui de *Crémone* en eſt la copie, à quelques circonſtances près. Celui-ci comme l'autre nous apprend que s'il ne faut s'aſſurer de rien, il ne faut pas non plus en déſeſpérer.

On trouve dans cette relation des circonſtances qui ont été omiſes dans d'autres, jointes à des remarques très-judicieuſes, qui n'empêchent pas de reconnoitre que cette entrepriſe a été très-glorieuſe pour le Prince *Eugène*, quoiqu'elle ait manqué en partie. Son Alteſſe Séren. y fit paroitre toute la bonne conduite d'un grand Général, & une extraordinaire preſence d'eſprit dans ſa retraite, dès qu'il vit le coup manqué, puiſqu'il profita même alors de la fauſſe démarche du Marquis de *Créqui*, qui commandoit ſur l'*Oglio*, & qui, ſur la fauſſe nouvelle de la priſe de *Crémone* & de ſa Garniſon, avoit retiré ſes troupes des Poſtes qu'elles occupoient le long de cette Riviére, dont le Prince ſe ſaiſit d'abord, & où il trouva force munitions de bouche. Cette entrepriſe lui coûta 1200. hommes, mais beaucoup plus à ſes Ennemis.

Voi-

Voici le jugement qu'en a porté le célèbre Chevalier *Folard*, dont nous avons emprunté la Relation qu'on vient de lire.

„ La marche du Prince *Eugène*, lorſqu'il fut pour ſurprendre „ *Crémone* en 1702. étoit auſſi bien ordonnée, & auſſi bien com- „ paſſée pour arriver à l'heure preſcrite, qu'on puiſſe imaginer, „ & plus hardie qu'on ne penſe : car elle fut faite du milieu „ de leurs Quartiers au centre des nôtres, ſans que qui que ce „ fût en eût la moindre connoiſſance, bien que Mr. de *Créqui* „ ſe fût mis en Campagne à la tête d'un grand Corps de Trou- „ pes. Il falloit plus qu'un *Dorimaque* (*a*), pour réuſſir dans cet- „ te entrepriſe, du moins pour arriver & ſurprendre la Ville. Cet „ homme ſe trouva en la perſonne du Prince *Eugène*, qui pour- „ tant ne fut pas plus heureux que le Grec : car il fut chaſſé de „ la Ville tout comme lui après y être entré, & avec des circonſ- „ tances aſſez ſemblables. Mais ce malheur n'ôte rien & ne fait „ aucun tort à ce qu'il y a à priſer dans la conduite de ce célèbre „ Chef de Guerre dans cette mémorable entrepriſe ; car elle eſt „ d'une grande inſtruction pour les gens du métier, qui peuvent „ tenter un jour de ſemblables deſſeins, ou les imaginer & les „ propoſer à leurs Généraux, & ceux-ci les exécuter, s'ils veu- „ lent ſe diſtinguer par quelque action glorieuſe. Rien ne les il- „ luſtre tant que celles où il eſt beſoin de beaucoup de hardieſſe, „ de courage & de conduite dans l'exécution, & ſurtout lorſ- „ qu'elles ſont peu communes, ce qui les rend plus aſſurées, & „ l'on riſque peu pour gagner beaucoup. Si en arrivant on trou- „ ve les choſes aſſurées & autrement diſpoſées, l'Ennemi ſur ſes „ gardes & prêt à nous recevoir, l'on manque un coup à la vé- „ rité, ſoit manque de meſures ou de ſecrèt, ou ſoit par quel- „ que cas imprévu : mais c'eſt toujours ſans perte, & l'on ſe re- „ tire ſans riſque & ſans honte, ſans que cela diminuë le moins „ du monde de l'excellence d'une maxime de nouvelle création, „ qu'il ne faut jamais mépriſer ni rejetter une entrepriſe formée „ par des gens éclairés, lorſqu'il s'agit des ſurpriſes de Villes, „ d'Armées & de pluſieurs Quartiers à la fois : car bien qu'elles „ ne réuſſiſſent pas toujours, il eſt cependant plus glorieux de „ les avoir tentées, qu'il n'eſt honteux de les avoir rejettées, „ lorſque le ſuccès peut nous conduire à de grandes choſes.

„ Mr. le Prince *Eugène* & Mr. le Duc de *Vendôme* n'en ont ja- „ mais rebuté aucune : ſi l'on n'exécutoit que ce qui eſt aiſé, on „ n'entreprendroit jamais rien : car ce qui eſt aiſé ſe rencontre „ bien moins que le difficile, & celui-ci réuſſit preſque toujours, „ parce qu'on ne peut s'imaginer qu'on ſoit aſſez hardi pour l'en- „ treprendre : au lieu que l'on eſt toujours ſur ſes gardes contre „ l'au-

(*a*) Général des *Etoliens*, qui, pendant la Guerre Sociale, ſurprirent *Egire*, qu'ils furent obligés d'abandonner.

„ l'autre, aiſé à prévoir : outre que le difficile ou l'inſurmonta-
„ ble en apparence n'entre pas dans les Eſprits communs pour
„ le vaincre, & c'eſt ce qui produit ordinairement les ſurpriſes,
„ qui ne manquent jamais de réuſſir, lorſqu'on prend les meſu-
„ res de loin & les précautions néceſſaires. Quoique tout ce que
„ fit le Prince *Eugène* dans celle de *Crémone*, fût digne d'un grand
„ Capitaine, il ne laiſſa pas que de faire des fautes fort approchan-
„ tes des deux Généraux *Etoliens*, qui y perdirent la vie, pour
„ n'avoir pas prévû ce qui pouvoit arriver. En fait de ſurpriſe il
„ faut toujours ſuppoſer qu'on aura à faire à de braves gens, &
„ que, quoique négligens dans la garde de leur Ville, ils répare-
„ ront leur honte par leur courage & leur intrépidité : car de
„ croire que l'affaire eſt terminée lorſqu'on a tant fait que de ſur-
„ prendre une Ville, on ſe trompe quelquefois, & de telles fau-
„ tes ne peuvent être excuſées ni juſtifiées. Le mépris de l'En-
„ nemi, dont on croit être le maître, peut être mis au rang des
„ plus grands périls qu'on puiſſe courir à la Guerre : il faut le
„ laiſſer aux Soldats, & les Chefs doivent ſe précautionner, com-
„ me s'ils avoient peur.

Le Maréchal de *Villeroi* fut généralement blâmé, excepté du Roi ſon maître, qui prit ſoin de le juſtifier en préſence de toute ſa Cour, pendant que toute la Nation rendoit grace au Prince *Eugène*, d'avoir mis hors de ſervice un Général qui ſembloit né pour ſa ruïne. L'équité veut pourtant qu'on écoute ſa juſtification, d'autant plus que *Louis XIV.* l'employa de nouveau quelques années après ; on la trouve dans la Lettre ſuivante qu'il écrivit d'*Inſpruck* au Card. d'*Eſtrées* qui étoit alors à *Veniſe*.

„ Je ſuis perſuadé que ma lettre courra bien des riſques avant
„ qu'elle vienne entre les mains de votre *Eminence* ; mais com-
„ me je n'ai rien de particulier à vous mander que ce qui m'eſt
„ arrivé depuis peu, je l'expoſe ſans crainte à la curioſité de ceux
„ qui auront envie de la lire. Si j'avois eu l'honneur de vous é-
„ crire plutôt, j'aurois prévenu les fauſſes nouvelles qui ont été
„ diſperſées en public, touchant l'action qui ſe paſſa à *Crémone*
„ le 1. de ce mois, dont votre *Eminence* va être pleinement in-
„ formée. Le 23. Janvier je partis de *Crémone*, après avoir laiſ-
„ ſé tous nos quartiers en la meilleure poſture qu'on pouvoit de-
„ ſirer. Notre Pont ſur le *Pô* avoit été muni à la tête d'un Re-
„ tranchement, qui étoit en bon état & tout à fait fini. Le 24.
„ j'arrivai à *Milan* où je reſtai juſqu'au 29. Le 30. j'en partis & ar-
„ rivai à *Crémone* le 31. au ſoir. Là j'appris que le Prince de *Vau-*
„ *demont* avoit paſſé le *Taro* avec 12 ou 1500. Hommes d'Infante-
„ rie, & un pareil nombre de Cavalerie, & que quelques Trou-
„ pes des Ennemis s'aſſembloient à *Uſtiane* & à *Caneto* de l'autre
„ côté de l'*Oglio*. Le Marquis de *Créqui*, dont j'avois reçu l'avis,
„ avoit donné tous les ordres néceſſaires, pour la ſureté des poſ-
„ tes

„ tes qu'il occupoit. Telle étoit en général la poſture où nous „ étions le 31. au ſoir, & j'avois pris toutes les précautions né„ ceſſaires pour être informé des mouvemens de l'Ennemi dans „ le *Crémonois*, en cas qu'il paſſât l'*Oglio*.

„ Toute la nuit, avant le 1. Février, ſe paſſa ſans recevoir aucu„ ne intelligence. A la pointe du jour, j'entendis ſur la droite „ de ma maiſon tirer quelques coups, & au même tems un de „ mes Laquais entra dans ma chambre, criant que les *Allemands* „ étoient entrés dans la Ville. Je m'accommodai au plus vite, „ & envoïai querir un cheval. Comme le bruit des coups redou„ bloit & s'approchoit de plus en plus de mon quartier, je ne „ doutai plus que nous ne fuſſions trahis, & que la prémiére dé„ marche, que les Traitres feroient, ſeroit de venir chez moi. Là„ deſſus, avant que je montaſſe à cheval, je donnai ordre de bru„ ler mes caractères ſecrèts avec tous mes papiers, ce qui fut exé„ cuté fidèlement. Je commandai au Capitaine de ma garde d'al„ ler à une des Portes de la Ville qui n'étoit pas à plus de cent pas „ de ma maiſon, pour renforcer ce Poſte; car je ne pouvois m'i„ maginer que l'Ennemi eût pû entrer dans la Ville; je croïois „ ſeulement que c'étoit une Populace attroupée qui vouloit ſe „ ſaiſir d'une des Portes pour introduire les *Allemands*. Lorſque „ je me vis le plutôt prêt dans la maiſon, je me hazardai tout „ ſeul à courir bride abbatuë à la Place publique, où j'étois ſûr „ de trouver plus de Soldats ramaſſés, & où je pourois rallier plus „ promtement mon monde, afin de m'aſſurer de quelque Poſte „ conſidérable. De-là je courus à l'Eſplanade, qui étoit le rendez„ vous où pluſieurs Compagnies de Fantaſſins avoient ordre de ſe „ rendre dès la prémiére allarme. Entre ma maiſon & la Place, „ je trouvai les Ennemis qui traverſoient la ruë à ma gauche, „ d'où ils lâchérent quelques décharges de leurs Mouſquèts vers „ moi, ce qui m'obligea de faire un grand circuit pour me ren„ dre à la grande Place. L'aſſurance que j'avois que les Ennemis „ y étoient déja, me donnoit de l'inquiétude, juſques à ce que „ j'y fuſſe arrivé; car le mal me paroiſſoit plus preſſant que je „ ne me l'étois d'abord imaginé. Auſſitôt que je fus arrivé au „ Corps de Garde, qui étoit ſur la Place publique, je trouvai „ qu'on commençoit à l'attaquer, mais foiblement. Et pendant „ que je faiſois ce qui m'étoit poſſible pour encourager mes gens, „ les Ennemis entrérent en foule par deux endroits dans la Pla„ ce, enſorte que je me vis enveloppé moi-même d'une manié„ re qu'il me fut impoſſible de m'en dégager. Je fus incontinent „ jetté de deſſus mon Cheval, & abandonné à la prémière fureur „ du Soldat, lorſqu'un Officier du Régiment de *Bagni*, vêtu „ d'un juſte-au-corps rouge, ſe ſaiſit de moi, & me tira avec beau„ coup d'agitation de la preſſe, où j'étois en aſſez mauvais état. „ Il jugea à mon habit qu'il me devoit ſecourir auſſi prompte-

„ ment qu'il le fit. Quelques momens après, nous fumes attaqués; „ mais parce qu'il n'y avoit point d'Officiers pour conduire les „ Soldats, l'attaque fut foible. Les gens retirés, l'Officier qui „ m'avoit saisi, & qui connut qui j'étois, me mena au Corps de „ Garde le plus éloigné, où il marqua beaucoup d'empressement „ pour me faire revenir du désordre où il m'avoit trouvé. Et dans „ la vérité, il faut lui rendre cette justice qu'il prit un très-grand „ soin de moi. Je le tentai par des offres considérables, pour „ qu'il me rendit la liberté & qu'il souffrît que je m'échapasse: „ mais il ne voulut jamais prêter l'oreille à aucune chose de cet- „ te nature, & à sa considération je dirai que je lui offris un plus „ grand avantage que celui qu'il pouvoit espérer par la Guerre. „ Nous fumes attaqués une seconde fois, & je vis l'heure que „ l'occasion s'offroit pour ma délivrance: mais mon malheur l'em- „ porta sur tout: le nombre de nos gens ne se trouva pas assez „ grand, & nos Officiers ne croïoient pas que je fusse dans le „ Corps-de-Garde, ainsi la seconde attaque ne fut pas plus favo- „ rable que la prémiére. J'eus encore recours à l'Officier, que je „ tentai une seconde fois avec de plus grosses promesses, mais „ aussi inutilement qu'auparavant. Lorsque les Troupes com- „ mencérent à se rallier de toutes parts & que les deux partis com- „ mencérent à faire feu l'un sur l'autre, l'Officier, qui m'avoit en „ sa garde, alla dire à un Major, ou Lieutenant-Colonel, qu'il „ avoit un Prisonnier de distinction. Je le vis sur cet avis courir „ à cheval vers l'Eglise, & un quart d'heure après, *Guido de Stah-* „ *renberg*, comme l'appella mon Officier, arriva & me mena à „ une Maison vis à vis la Porte qui avoit été livrée à l'Ennemi „ par la trahison d'un Curé, de quoi je ne puis donner qu'une „ connoissance imparfaite. C'étoit après 10. heures & demie que „ le Comte *Guido de Stahrenberg* me retira du Corps-de-Garde; „ & dans le tems que je traversois la ruë, je connus que nos gens „ attaquoient l'Ennemi de tous les côtés; & ce qui me rendoit „ mon malheur plus sensible, étoit que j'étois bien assuré que „ nous rechasserions l'Ennemi de la Ville avec avantage.

„ Le Prince *Eugène* & le Prince de *Commerci* vinrent me voir „ dans la maison où j'avois été conduit. J'en reçus toutes sortes „ de civilités; mais ils ne restérent qu'un moment avec moi, à „ cause des affaires pressantes qu'ils avoient ailleurs. Cependant „ en sortant de la maison, ils donnérent ordre de me mener hors „ de la Ville dans une Chaumière qui n'est pas à demi-portée de „ mousquet. Je vis Mr. de *Crenan* y arriver blessé, avec d'autres „ de nos Officiers qui avoient été pris par la perfidie des habitans. „ Enfin, environ les deux heures après midi, je fus conduit à „ *Ustiano.*

„ C'est tout ce que je puis mander à votre Eminence de la con- „ noissance que j'ai moi-même de ce qui s'est passé à *Crémone*,

„ tant

„ tant pour ce qui regarde l'action en général, que ma perſon-
„ ne en particulier ; car après que je fus pris, je ne reçus aucu-
„ ne nouvelle de qui que ce ſoit. Je ne ſai ni comment la trahi-
„ ſon avoit commencé, ni comment l'Ennemi a été repouſſé
„ hors de la Ville. Tout ce que je puis dire, eſt que nos gens
„ firent des merveilles, & que deux Régimens *Irlandois* s'y ſont
„ beaucoup diſtingués. Votre Eminence doit avoir à préſent une
„ connoiſſance parfaite de ce qui eſt arrivé. Je ne m'arrêterai pas
„ à faire aucune réflexion ſur la triſte ſituation, où je me trou-
„ ve actuellement. J'avois joint à toutes les précautions imagi-
„ nables toute l'activité néceſſaire pour avoir de promptes intelli-
„ gences ; mais j'"ai été trompé au dedans & au dehors.

„ Le Prince *Eugène* m'a envoyé à *Inſpruck*, où j'ai toutes les
„ raiſons du monde de me louer du bon traitement que j'ai reçu
„ juſqu'ici. Je ne ſai pas quelle ſera ma deſtinée dans la ſuite. J'at-
„ tends avec grande impatience des nouvelles de *Vienne*. J'eſpère
„ que, par la protection du, Roi je ſerai bientôt dégagé des mal-
„ heureuſes circonſtances où je me trouve. Je priai fortement le
„ Prince *Eugène* de m'envoyer à *Veniſe*, en donnant ma parole
„ d'honneur que je me repréſenterois en perſonne en quelque
„ lieu que l'on ſouhaiteroit; mais il ne voulut pas m'accorder ma
„ demande : ç'auroit été pour moi un agréable empriſonnement,
„ d'avoir paſſé mon tems avec votre *Eminence* ; mais la malignité
„ de mon Etoile m'a privé de cette conſolation. La continua-
„ tion de vos faveurs ſuppléera à tous les autres défauts, puiſque
„ je n'ai rien tant à cœur que de me flater de les poſſéder. Je
„ ſuis toujours & avec ma vénération accoutûmée, le plus hum-
„ ble & le plus obéïſſant de vos Serviteurs.

Le Maréchal reſta Priſonnier, & fut transferé d'*Inſpruck* à *Gratz*, & *Louis XIV.* envoya à ſa place en *Italie* le Duc de *Vendôme*, dont le Caractère étoit très-différent de celui de *Villeroi*. Son Prince le choiſit dans l'idée qu'il étoit le ſeul capable de rétablir les affaires en *Italie*, & le ſeul qu'il pût opoſer à un Général, tel que le Prince *Eugène*, dont la réputation devenoit tous les jours plus éclatante. En effet, le Duc de *Vendôme* (*a*) avoit de grands Talens pour la Guerre. La *France* n'avoit pas alors de meilleur Général. Brave juſqu'à l'intrépidité, il étoit entreprenant ſans être téméraire. Habile à pénétrer les autres, il étoit peu ſoigneux de cacher ſes deſſeins. Il enviſageoit le péril de ſang froid, & on l'y voïoit ferme & inébranlable. Quant à ſes mœurs, elles étoient dignes des plus grands Romains. Ennemi du faſte, il étoit ſimple dans ſes maniéres comme dans ſes habits ; il ne connoiſſoit pas

Caractère du Duc de Vendôme.

(*a*) Il étoit Petit-fils de *Céſar*, Duc de *Vendôme*, fils naturel d'*Henri le Grand*, & de *Gabrielle d'Eſtrées*. Il étoit fils aîné de *Louis* Duc de Vendôme, qui ſe fit Cardinal en 1667. & de *Laure Mancini*, Nièce du Cardinal *Mazarin* ; il eſt mort ſubitement en *Eſpagne* en 1712. Son frère, le Grand Prieur, mort en 1707, a été le dernier de cette Maiſon.

pas les délicateſſes de la Table, tous les mèts lui étoient égaux; le mépris qu'il avoit pour les Richeſſes, le mettoit à couvert du reproche d'avarice, mais ne l'exemptoit pas de celui de prodigalité. Son unique défaut étoit, qu'il aimoit à dormir (*a*), ce qui lui a fait perdre pluſieurs occaſions importantes. Un Ecrivain très-judicieux remarque que la guerre qu'*Eugène* & *Vendôme* ſe firent, fut la plus *ſavante* qui ſe fût faite, depuis *Turenne* & *Montecuculi*.

Ce fut le 1. de Mars que le Duc de *Vendôme* arriva à l'Armée. Le Prince *Eugène* tenoit *Mantouë* bloquée, & la ſerroit de près, mais le Général *François* étoit beaucoup plus fort que lui, puiſqu'il avoit 60. Bataillons & 102 Eſcadrons, & que l'Armée *Impériale* n'étoit que de 28. Bataillons & 80. Eſcadrons; outre cela, le Prince étoit bien informé que le Duc avoit ordre exprès de lui livrer Bataille, c'eſt pourquoi il jugea à propos de réunir toutes ſes forces, en abandonnant même le blocus de *Mantouë*. Le Duc d'*Anjou*, qui étoit paſſé d'*Eſpagne* à *Naples*, ſe rendit en *Lombardie*, *pour apprendre*, diſoit-il, *l'art de vaincre d'un auſſi grand Général qu'étoit ſon Couſin le Duc de Vendôme*. Celui-ci mit ſon Armée dans un tout autre ordre, que celui qu'avoit établi ſon prédéceſſeur, & il fit toutes ſortes de mouvemens pour dérouter & fatiguer le Prince *Eugène*, juſqu'à ce qu'il le joignit près de *Luzzara*. Dans cet intervalle, il y eut diverſes rencontres & divers Poſtes ou petites Places alternativement priſes & abandonnées, comme on l'a rapporté dans le *Tom. II*; mais nous y avions oublié une action qui n'a pas fait honneur à notre Héros. C'eſt la tentative qu'il fit pour enlever le Duc de *Vendôme*.

Ce Général avoit ſon quartier à *Rivalta*, Village ſur le bord du Lac de *Mantouë*. Deux Déſerteurs *François* & un Païſan de ce Village lui en firent naitre l'idée; s'étant fait préſenter à S. A. comme des gens qui avoient quelqu'affaire importante à lui communiquer, ils lui propoſérent cet enlevement, qu'ils lui firent enviſager comme d'une exécution très-facile & très-infaillible.

Cet Homme de *Rivalta* lui dit qu'il étoit le Fils du Maître de la maiſon où le Duc de *Vendôme* logeoit, que cette maiſon étoit ſur le bord du Lac de *Mantouë*, qu'il en connoiſſoit tous les êtres, & qu'il s'offroit pour guide. S. A. récompenſa les Auteurs du projèt & paſſa à l'exécution. Elle chargea le Lieutenant Colonel *Davia* de prendre 50. Hommes de la Compagnie-Franche de *Guttenſtein*, & lui expliqua ce qu'il devoit faire. Cependant le Prince

(*a*) Voici une remarque aſſez curieuſe que le Chevalier *Folard* fait touchant ceci. „ On a quelquefois affaire à des Hommes pareſſeux, qui aiment à dormir & longtems, ſans aucune vigilance, ſans prévoïance, aimant ſur tout la table & à boire, ſinon juſqu'à perdre le jugement, du moins juſqu'à ne quitter partie que pour aller dormir. Un Général, qui paſſe ſon tems de la ſorte dans des repas, quand ce ne ſeroit que dans un ſouper, ſe met en très-grand danger de ſe faire battre & de ſe faire ſurprendre lorſqu'il y penſe le moins, & que l'Ennemi prend ce tems-là pour le venir attaquer. Contre ces ſortes de Généraux, les Camiſades ſont les meilleures. Je m'étonne que le Prince *Eugène*, en *Italie*, n'ait rien entrepris à ces heures-là contre Mr. de *Vendôme*. [Il parle du Gr. Prieur.] *Hiſtoire de* Polybe *T. IV. dans les remarques p.* 178.

ce fit courir le bruit qu'il avoit des intelligences dans *Mantouë*, où il ſe tramoit une conſpiration en ſa faveur, afin d'attirer l'attention du Duc de *Vendôme* de ce côté, & de l'empêcher de prendre garde à ce qu'on machinoit contre ſa perſonne.

Davia inſtruit de ſa commiſſion, fit préparer quelques Barques ſur le Lac pour tranſporter ſon Détachement. La nuit venuë, il s'embarqua avec ſa Troupe, & aborda vers la maiſon du Duc de *Vendôme*. Cette maiſon étoit ſituée au bout du Village, ſur une hauteur qui donne ſur le Lac par une pente douce en forme de glacis. Une prodigieuſe quantité de roſeaux, qui bordoient la rive du Lac du côté de cette maiſon, favoriſérent le débarquement des *Impériaux*. Les Sentinelles *Françoiſes* ne les apperçurent pas d'abord : mais à meſure qu'ils avançoient, ils furent découverts par une Garde de dix hommes qui étoit là pour empêcher qu'on ne coupât de fort beaux Arbres qu'il y avoit. La Sentinelle ne les eut pas plutôt entendu, qu'elle cria *qui va-là ? Davia* avoit défendu de tirer, & comme il parloit fort bien *François*, il répondit en cette Langue, qu'ils étoient des convaleſcens qui revenoient de l'Hôpital de *Mantouë*, où ils avoient été malades. On les laiſſe avancer, & dès qu'ils ſont près de la Sentinelle, ils s'en ſaiſiſſent, & lui mettent un baîllon dans la bouche pour l'empêcher de crier. De-là ils paſſent à la maiſon de Mr. de *Vendôme*. La Sentinelle qui étoit à la porte les entendant venir, cria *qui va-là ?* A ce cri un des Soldats *Impériaux*, oubliant l'ordre qu'il y avoit de ne pas tirer, fait feu ſur la Sentinelle & la tue. Une partie du Détachement, qui étoit reſté dans le Bateaux, entendant tirer, s'imaginent que ce ſont les *François* qui viennent à eux, & font leur décharge. A ce bruit les Troupes, qui campoient autour du Quartier du Duc de *Vendôme*, courent aux armes. *Davia* voïant ſon coup manqué, & croïant que Mr. de *Vendôme* mettoit la tête à la fenêtre, ordonna qu'on fît feu de ce côté, afin de tuer au moins celui qu'il n'avoit pû enlever ; mais cela ne ſervit qu'à faire caſſer des vitres ; *Vendôme* ne ſe mit point à la fenêtre ; & *Davia* fut obligé de ſe rembarquer précipitamment, de peur d'être coupé par le Régiment de Dragons de *Senneterre* qui étoit déja à cheval.

Le Duc de *Vendôme* irrité de l'allarme qu'on lui avoit donnée, s'en vengea deux jours après ſur le Quartier du Prince *Eugène*. Il fit pointer douze piéces de Canon ſur une hauteur qui voïoit la maiſon de S. A. S. en flanc, & fit tirer d'une ſi terrible maniére, que ce Prince fut obligé d'en ſortir pour ſe retirer plus loin. La maiſon fut preſque toute abbatuë, celle du Prince de *Commerci* fut auſſi foudroïée & réduite en un monceau, quantité de beaux meubles furent perdus. Cette canonade dura plus de douze heures, plus de cent Soldats *Impériaux* en furent tués, & il y eut beaucoup de tentes renverſées dans leur Camp.

Qu'il nous ſoit permis de dire ici que cette action n'eſt pas à la gloire du Prince. Les Généraux en Chef doivent avoir de certains égards réciproques les uns pour les autres, qui ne permettent pas ces entrepriſes inutiles; car, ſupoſé que *Davia* eût enlevé Mr. de *Vendôme*, Sa Maj. *Très-Chrêt.* n'avoit-elle pas d'autres Généraux pour le remplacer? L'uſage de politeſſe, établi entre les Généraux en Chef, ne les condamne-t-il pas, puiſque l'on a coûtume de s'avertir mutuellement de l'endroit où ils ſont logés, afin que le Canon reſpecte leur Quartier. Outre qu'on pouroit dire que S. A. ne s'étoit prêté à cette entrepriſe que pour ſe défaire d'un Ennemi qui lui paroiſſoit trop redoutable; ce qui fait en quelque maniére l'éloge du Duc de *Vendôme*.

Quant à la Bataille de *Luzzara* qui eſt rapportée dans les Tomes précédens (*a*), nous n'avons rien à ajouter à ces Relations que ce qu'en dit le Marquis de *Feuquiéres*. „ Ce Projèt du Prince *Eu-*
„ *gène*, dit-il (*b*), étoit beau, & il ne lui manquoit que le bon-
„ heur d'être exécuté auſſi heureuſement, qu'il avoit été judi-
„ cieuſement concerté. Ce n'a même été qu'un hazard, que ce
„ Prince ne pouvoit prévoir, qui ſauva l'Armée du Roi dans cette
„ occaſion, & qui mérite d'être ſû.

„ L'Armée de l'*Empereur* étoit cachée derriére la Digue du *Zé-*
„ *ro*, & le Prince *Eugène*, qui n'avoit pas été découvert par le
„ Corps de Cavalerie qui avoit précédé la marche de l'Armée,
„ parce qu'il s'étoit arrêté à la hauteur du front du Camp, ſans
„ porter ſes attentions plus loin, ſe trouvoit ainſi à portée de l'Ar-
„ mée du Roi, ſans qu'elle le ſût. Ce Prince compta donc que
„ l'Armée du Roi, en arrivant ſur ſon terrain, poſeroit les armes,
„ & ſe camperoit, après quoi la Cavalerie iroit au fourage, &
„ l'Infanterie à la paille & à l'eau: & qu'ainſi prenant ce tems
„ favorable, pour marcher de front au Camp de l'Armée du Roi,
„ dont il étoit fort près, il en prendroit toutes les armes aux faiſ-
„ ceaux & une partie des chevaux au Piquèt, ce qui auroit en
„ un moment produit la perte entiére de l'Armée.

„ Ce Projèt ſe trouvoit au point d'être exécuté, & le Prince
„ *Eugène* n'attendoit que cet heureux moment, lorſque le hazard
„ ſeul fut cauſe que Prince fut découvert aſſez à tems pour y por-
„ ter remède, & avant que l'Infanterie ſe fût écartée.

„ Voici quel fut ce hazard. La Digue du *Zéro* n'eſt pas droite,
„ parce qu'elle ſert à contenir les eaux dans ce Canal, qui va du
„ *Pô* au-deſſous du *Séraglio*, au *Pô* du côté de *Rovére*, & qu'el-
„ le ſuit le niveau de la terre pour le cours des eaux. Dans quel-
„ ques endroits du fond du Camp, cette Digue s'en trouvoit ſi
„ proche, qu'un Aide-Major ne crut pas pouvoir mieux placer
„ la Garde de ſon Camp qu'en la poſtant ſur cette Digue. Ce fut
„ donc en conduiſant cette Garde, que cet Officier monta ſur la
„ Di-

(*a*) Tom. I. pag. 17. Tom. II. pag. 82. (*b*) Tom. III. de ſes Mémoires pag. 252.

„ Digue. Il y vit toute l'Infanterie Ennemie ſur le ventre, con-
„ tre le revers de la Digue, & la Cavalerie en Bataille devant
„ l'Infanterie. Cette découverte donna tout d'un coup l'allarme
„ ſur toute la Ligne, qui eut aſſez tôt pris les armes pour s'op-
„ poſer à un Ennemi, qui avoit, comme je l'ai dit, entre lui &
„ le Camp, un Païs couvert de haïes à paſſer & qui l'obligeoit à
„ défiler. L'Ennemi découvert ne laiſſa pas de marcher en avant,
„ eſpérant de mettre du déſordre en aſſez d'endroits du front de
„ la Ligne, pour en pouvoir profiter: mais, comme je l'ai dit, ſon
„ eſpérance fut vaine, & il ne put en aucun endroit parvenir
„ juſqu'au front du Camp.

„ Ce récit me fournit pluſieurs remarques importantes à faire.
„ La prémiére eſt, qu'un Général ne doit jamais marcher, ni
„ faire aucun mouvement, ſans avoir examiné tous les moïens
„ de faire cette marche, ou ce mouvement, avec toutes les pré-
„ cautions requiſes. Mr. de *Vendôme* marchoit vers un Ennemi
„ ſage, vigilant & habile, & qui, par la ſituation du Païs, pouvoit
„ lui ôter la connoiſſance d'un mouvement. Il ne devoit donc
„ pas ſuffire à Mr. de *Vendôme*, de commencer ſa marche avec
„ attention, il la falloit finir de même; & le plus circonſpect de
„ ſes Officiers Généraux ne l'étoit pas trop, pour être chargé du
„ commandement du Corps, qui devoit non ſeulement éclairer
„ la marche de l'Ennemi, mais aſſurer ſon Camp, juſqu'à ce que
„ les Gardes fuſſent poſtées, & même les fourageurs revenus. Ce-
„ la ne ſe trouva pas ainſi; car lorſque l'Armée du Roi arriva ſur
„ le terrain où l'on avoit réſolu de la faire camper, ce Corps dé-
„ taché ne ſe trouvoit point avancé, & n'avoit pas penſé à viſi-
„ ter la Digue ni le terrain qui étoit au-delà.

„ La ſeconde remarque à faire eſt, qu'une Armée, qui arrive ſur
„ le terrain de ſon Camp, ne doit pas poſer les armes, que les
„ Gardes ne ſoient poſées & aſſurées, principalement lorſque le
„ Païs qui eſt à la tête du Camp n'a point été viſité & bien recon-
„ nu.

„ La troiſiéme remarque eſt, qu'une Armée peut être ſurpri-
„ ſe en arrivant dans ſon Camp, lorſque l'Ennemi a pû faire un
„ mouvement pour s'en approcher, qui n'ait pû être connu, &
„ que la nature du Païs lui a fourni un terrain, à la tête ou ſur
„ les flancs de l'Armée, derriére lequel il ait pû ſe cacher.

„ Ainſi il ne faut, ni marcher ſans précaution, ni camper ſans
„ avoir reconnu les environs du Camp; parce qu'il ne faut pas
„ combattre ſans y être préparé, ou ſans avoir eu le tems de ſe
„ préparer à combattre; ce qui ſeroit arrivé à *Luzzara*, ſi le ha-
„ zard dont j'ai parlé n'avoit pas fait découvrir l'Ennemi.

La perte n'a pas été à peu près égale de part & d'autre, comme les *François* ont voulu le faire croire. Celle des *Impériaux* en morts & bleſſés n'alla pas à 2800. hommes & de l'aveu des

François même la leur paſſa 6000, & on prétend qu'elle monta au moins à 8000. L'Armée *Impériale* reſta maitreſſe du Champ de Bataille, des Bleſſés, d'une partie des Tentes, des Munitions & du Bagage. Ce qui ayant été conſtaté par le ſéjour qu'elle fit ſur ce Terrain, où même elle ſe retrancha, on laiſſe à juger ce qu'on doit penſer du jugement de ceux qui ont ſoutenu que le Duc de *Vendôme* avoit été le vainqueur. Le Duc d'*Anjou*, Roi d'*Eſpagne*, qui fut préſent à l'action, n'en jugea pas de même, puiſqu'il ne jugea pas à propos de faire chanter le *Te-Deum*, quoiqu'on le chanta à *Paris* & à *Verſailles*.

L'*Allemagne* en laiſſa un témoignage public à la poſterité, dans une Médaille ſur laquelle étoit repréſentée la tête de l'*Empereur* avec cette Legende,

LEOP. I. D. G. ROM. IMP. GALLORUM DOMITOR.

Sur le revers on voit dans le lointain l'Armée *Impériale* aux priſes avec celle de *France* commandée par le Duc d'*Anjou*, le Duc de *Vendôme*, & le Duc de *Modène*. Le Prince *Eugène* paroit ſur le devant, à cheval, l'épée à la main; la Legende dit:

FUGAT, EJICIT, INSTAT.

& dans l'exergue on lit,

ILL. EUG. SABAUD. PRINC. GALL. UBIQUE ET AD LUZAR. VICTOR.

Nous ne terminerons pas mal cette Relation des Evénemens de la Campagne de 1702. en raportant ici le Parallele qu'un Auteur *François* fait des deux Généraux qui ſe diſputoient la gloire de vaincre dans ce Païs-là, où l'ambitieuſe Maiſon de *Bourbon* avoit ouvert le Theatre de la Guerre.

Parallele du Prince Eugène & du Duc de Vendôme.

Le Prince *Eugène*, dit cet Auteur (*a*), avoit bien tout autant d'envie d'entrer dans le *Milanez* pour en faire la conquête, que les *Romains* en firent paroitre au paſſage de l'*Adda*. Ce Païs ſi beau, ſi fertile & ſi opulent, a été de tout tems un ſujèt de Guerre & de diſſentions entre la *France* & la Maiſon d'*Autriche*. La derniére de 1701. a été très-longue & très-ruineuſe à la *France*. Il s'étoit donné une infinité de combats & de batailles très-rudes & très-ſanglantes, qui ne décidoient pourtant de rien: la victoire paſſoit tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Le vainqueur ſe trouvoit ſouvent avec les marques effectives du vaincu; celui-ci tout prêt à recommencer, ne perdoit jamais l'eſpérance de ſe raquitter de ſes pertes. Tout cela produiſoit une infinité d'entrepriſes extraordinaires ſur des Camps & ſur des Villes, qui ne réuſſiſſoient pas toujours, des marches hardies & très-hazardées, & des retraites honorables; on cedoit deux lieuës de Païs, & pour en gagner deux autres plus loin, il falloit une autre victoire. On cherchoit l'occaſion, elle ne tardoit pas à ſe préſenter. Qu'arrivoit-il? Le parti jadis victorieux trouvoit à qui parler, & s'en retournoit hon-

(*a*) Le Chevalier *Folard*.

honteux & battu, ſans que pour cela aucun combat, quoique toujours ſanglant & longtems ſoutenu, décidât de la moindre choſe. Chacun s'en attribuoit le ſuccès. On remercioit Dieu également des deux côtés, l'un pour s'être conſervé dans ſon poſte, & rendu maître du champ de Bataille, des Morts & des Bleſſés; & l'autre pour s'être couvert d'un ruiſſeau, qu'il trouvoit tout à propos dans ſa retraite à une demie marche du lieu où la Bataille s'étoit donnée, & où il reſtoit en repos ſans rien faire le reſte de la Campagne. En un mot tout calcul fait, on trouvoit que tout le monde y avoit perdu, & qu'aucun n'y avoit gagné, ſi l'on en excepte quelques Drapeaux que le vaincu trouvoit de moins dans ſon Armée. Les deux partis vécurent ſix ans dans cette vie équivoque, lorſque l'action de *Turin* réduiſit les *François* à céder la place par la faute de l'un de leurs Officiers Généraux.

Ces événemens de compenſation ne faiſoient que perpétuer la Guerre: il eſt difficile que cela n'arrive pas entre deux Armées également aguerries & bien commandées. On voit très-rarement qu'elles remportent de grands avantages l'une ſur l'autre; particuliérement dans un Païs comme l'*Italie*, où l'on ne ſauroit céder un pas de terrain, qu'un habile homme ne ſe trouve poſté à deux en deçà, & qu'il ne faſſe trouver une infinité de pas dangereux & des obſtacles ſans nombre, qu'un malhabile Général, qui n'aura aucune connoiſſance du Païs, ne verra jamais. Il n'y a que le plus ou le moins de capacité entre deux Généraux, qui puiſſe bien décider dans ces ſortes de Guerres toutes de conduite.

La fortune fut contraire aux *François* pendant un certain tems: l'on n'en ignore pas la cauſe; mais dès que Mr. de *Vendôme* ſe fut mis à la tête des Armées, ſans aucun partage dans le pouvoir, le Prince *Eugène*, qui vit toutes ſes machines démontées, eut beſoin de toute ſon adreſſe pour lui réſiſter.

J'ai cru que je ferois plaiſir au Lecteur, avant de quitter l'*Italie* pour entrer dans le détail des affaires aux *Païs-Bas*, de raporter ici ce que cet Auteur déclare avoir ſçu par lui-même, ou avoir appris du génie & des qualités militaires de ces deux Grands Capitaines, ſans les épargner dans leurs défauts, pour ne pas imiter les Panégyriſtes, qui ne touchent qu'aux plus beaux endroits. Ces ſortes de choſes ſont le plus ſouvent inconnuës, elles échapent toujours ou preſque toujours à ceux qui n'ont pas été les témoins des Actions qui ſe ſont paſſées, & qui, pour n'être pas du métier, ne ſauroient jamais bien juger du caractère de deux Généraux oppoſés l'un à l'autre, de leur capacité ou de leur ignorance: ce n'eſt qu'en éxaminant l'enchainement de pluſieurs faits heureux ou malheureux, & en les comparant enſemble, qu'on peut parvenir à cette connoiſſance.

S'il faut juger du caractère de ces deux grands hommes par les moïens qu'ils ont choiſis pour réuſſir dans leurs entrepriſes, plu- Parallele du Prince Eugène

& du Duc de Vendôme.

tôt que par le ſuccès, nous avouërons ingénuëment qu'il leur eſt ſouvent arrivé de s'engager dans des affaires très-difficiles & très-dangereuſes, ſans prendre des meſures concertées.

Tous deux braves, hardis & entreprenans, tous deux également aimés & adorés de leurs Troupes : ce qui améne néceſſairement leur confiance & l'eſpérance de vaincre.

M. de *Vendôme* avoit cet avantage ſur le Prince *Eugène*, qu'il tiroit de ſes Troupes tout ce que l'on peut tirer de la valeur la plus déterminée. Cette bonne volonté dans ſes Soldats, ſa hardieſſe à s'expoſer lui-même dans les plus grands dangers, ſon ſang froid dans le malheur des ſiens, ſon habileté à les en tirer, le portoient ſouvent aux deſſeins les plus extraordinaires, & lui rendoient facile & aiſé ce que les eſprits communs & les courages médiocres regardoient comme inſurmontable : qualités admirables, qu'on ne remarquoit pas moins dans le Prince *Eugène* : ce qui augmentoit la gloire de l'autre.

Il s'embarquoit ſouvent dans des entrepriſes peu méditées & formées moins qu'à demi, où il réuſſiſſoit pourtant : mais dans ces cas le ſuccès venoit bien plutôt de ſon courage, & de la confiance que ſes Troupes avoient en lui, que de la conduite, de l'ordre & de la direction. Comme il avoit un coup d'œil admirable, & qu'il conſervoit tout ſon jugement au milieu des plus grands dangers, il trouvoit ſur le champ les moïens de ſe tirer des affaires les plus imprudemment engagées, par ſa négligence à prendre les devants néceſſaires pour les faire réuſſir : dans d'autres il mettoit en œuvre tout ce que la Guerre a de plus grand & de plus achevé. Ceux qui diſent que dans tout ce qu'il a fait, ſon bonheur alla toujours plus loin que les lumières de ſon expérience & de ſon ſavoir, ſont peu équitables. Qu'ils appliquent ce reproche à tout autre qu'à ce grand homme.

Il ne paroit pas qu'il pouſſât fort loin la prévoïance dans ſes projèts de Campagne, ils avoient peu de ſuite & de liaiſon. Il penſoit en gros ce qu'il feroit, ſans ſe mettre ſouvent trop en peine de méditer ſur ce que ſon Ennemi pouvoit faire : la préſence des objèts ſembloit le mettre en ordre & en règle.

Le Prince *Eugène* lui reſſembloit aſſez de ce côté-là, je dis aſſez, mais non pas entiérement. Sa conduite & ſa maniére de faire la Guerre, m'ont toujours paru plus ſuivies & plus réguliéres, & l'ordre un peu mieux obſervé ; ſa vigilance & ſa prévoïance portoient plus loin ; ſes vûës étoient, ſinon plus longues, du moins plus aſſurées. Il vouloit ſavoir par lui-même autant que par les yeux d'autrui, & entre ceux-ci, il ſavoit mieux choiſir. Il ne donnoit pas moins à la fortune que l'autre, & l'on oſe dire que dans tous les deux la valeur de leurs Troupes réparoit ſouvent la faute du Général.

La Guerre Défenſive moins brillante, mais plus ſavante & plus pro-

profonde, n'étoit pas le fait de M. de *Vendôme ;* je l'ai trouvé trop embaraſſé lorſqu'il s'y voïoit réduit. Le commencement de la Campagne de 1706. en eſt une bonne preuve. La plupart des Officiers Généraux de ſon Armée n'y étoient pas plus habiles : de ſorte qu'il ſe vit dépourvû de tout conſeil. J'ignore encore ſi le Prince *Eugène* excelloit dans cette partie de la Guerre autant que M. de *Stahrenberg*, le ſeul peut-être de l'*Europe* qui y excelloit le plus particuliérement ; je ne crois pas qu'elle fût trop de ſon goût. Je remarque que ceux qui la propoſent ſont toujours les moins capables de la ſoutenir, & ſans difficulté les moins entreprenans. Quoi qu'il en ſoit, les voïes les plus courtes convenoient mieux à leur humeur. L'art des précautions n'étoit peut-être pas ce qu'ils connoiſſoient le mieux, ils n'en prenoient que peu. Ce n'étoit que dans les cas extraordinaires, & dans une néceſſité extrême, qu'on apercevoit qu'ils s'y entendoient parfaitement, & qu'ils les négligeoient dans d'autres occaſions avec connoiſſance de cauſe.

Tous deux intrépides, ils penſoient bien moins à ſe défendre qu'à attaquer. L'avantage d'un poſte ou d'un terrain étoit quelquefois ce qu'ils conſideroient le moins ; leur impatience naturelle les emportoit, & ne leur permettoit pas d'en profiter & d'y attendre l'Ennemi ; ils le quittoient pour l'aller chercher & le combattre dans le ſien.

M. de *Vendôme* s'abandonnoit le plus ſouvent à la valeur de ſes Troupes, ſur laquelle il comptoit entiérement, plutôt que ſur la Diſcipline Militaire qu'il négligeoit un peu trop : ce qui eſt un grand défaut à un Général d'Armée. Il étoit plus propre à l'affoiblir qu'à la maintenir en vigueur, & à former de mauvais Officiers que de bons, quoiqu'il leur fournît de grands exemples, autant par ſes belles Actions que par ſa conduite. Le Prince *Eugène* étoit plus éxact à la maintenir en vigueur, parce qu'il en ſentoit le beſoin, & formoit par-là d'excellens Officiers, & capables de le remplacer un jour.

L'autre s'apercevoit ſouvent qu'il manquoit de bons Officiers Généraux : il en avoit pourtant, mais ſes amis moins habiles, qui le gouvernérent toujours, prenoient un très-grand ſoin de lui en diminuer le mérite : ce qui faiſoit qu'il n'emploïoit pas toujours les meilleurs, plutôt par un trop grand excès de complaiſance ou de foibleſſe pour ſes amis, que par défaut de diſcernement : auſſi n'en tira-t-il jamais de grands ſecours. En un mot, on a toujours remarqué que ceux qu'il emploïoit le plus, étoient ceux qui valoient le moins : les autres, comme je l'ai dit, ſur l'intelligence & la valeur deſquels il auroit pû compter & dormir en repos, étoient le plus ſouvent négligés. Il reconnut en bien des occaſions, combien il péchoit en cela : car ces gens ſe firent toujours battre, & ne réuſſirent en rien ; & bien que ce Prince fût convaincu de ſon tort, il ne ſe corrigea pas pour cela, & le der-

nier qu'il emploïa, comme le plus ignorant, fut la cauſe de la perte de l'*Italie*.

Il ne dut ſes ſuccès qu'à lui-même, & à ſes talens naturels. Il avoit une préſence d'eſprit ſurprenante, & il l'avoit toujours égale dans les criſes les plus périlleuſes. Sa grande réſolution augmentoit celle de ſes Troupes, & lui tenoit ſouvent lieu de forces & de nombre : le moindre faux mouvement de l'Ennemi, la moindre inadvertance, le moindre avantage du terrain étoit ſaiſi & mis à profit, prenant dans l'action ces momens précieux, rapides & imprévûs qui le conduiſoient à la victoire, lorſqu'on attendoit le moment fatal de ſa perte. Et cette victoire, il la devoit autant à ſes rares talens, qu'à la paſſion que les Soldats avoient de mériter ſon eſtime en ſe précipitant dans les plus grands périls, pour rétablir une affaire un peu précipitamment embarquée.

Ces qualités & ſa hardieſſe à entreprendre, furent toujours redoutables à ſes Ennemis. J'ai remarqué que ſa conduite contre le Prince *Eugène* étoit un peu plus circonſpecte & plus meſurée, & qu'il ne hazardoit pas toujours comme il auroit pû & même dû faire en certaines occaſions; mais cela ne lui arrivoit que lorſqu'il tomboit dans un Païs, dont il n'avoit nulle connoiſſance, par raport à l'Ennemi qu'il croïoit ſouvent plus avantagé du terrain qu'il ne l'étoit effectivement : il prenoit alors des précautions extraordinaires. Il connoiſſoit ſon Ennemi, il ſavoit bien qu'il n'étoit pas homme à demeurer en repos & à négliger les occaſions que ſon courage & la nature des lieux pouvoient lui fournir. J'ai obſervé la même conduite & les mêmes circonſpections dans ſon Antagoniſte. Je jugeai de-là qu'ils ſe craignoient & s'eſtimoient réciproquement. Car bien que la défenſive fût fort éloignée de leur humeur, ils prenoient ſouvent ce parti ſans grand ſujèt. La nature du terrain n'y contribuoit-elle pas ? Bien des gens le prétendent, mais je crois que pour en bien juger, il ne faut pas moins connoitre le génie de ces deux grands hommes, que le Païs où ils ont fait la guerre, & ce ſera moins un Officier Général, qu'un Officier particulier : celui-ci peut aller par-tout, c'eſt ce que l'autre ne ſauroit faire s'il n'eſt bien accompagné, & ce n'eſt pas-là la voie qu'on prend pour cette ſorte d'étude : c'eſt cependant cette étude qui peut nous mettre en état de juger ſolidement du caractère militaire des Grands Capitaines. Il ne faut jamais trop s'arrêter dans ce qu'ils ont fait, on courroit riſque de ſe tromper dans le jugement qu'on en pouroit porter : mais dans ce qu'ils ont pû faire, & les moïens qu'ils ont eu en main pour éxécuter ce qu'ils ont voulu. Je ne vois rien qui puiſſe nous y conduire plus ſurement, qu'une intelligence parfaite de tout un front de frontiére. Sur ce pié-là, je pourois peut-être décider à l'égard de l'*Italie* que je connois parfaitement, & avouer que ces deux grands hommes n'ont pas toujours fait ce qui auroit pû terminer la Guerre, bien moins

moins faute de ſavoir & d'intelligence à la Guerre, qu'ils poſſédoient ſi bien, que faute de connoiſſance du Païs : connoiſſance qu'ils ne pouvoient avoir, parce qu'il n'y a qu'un Officier particulier qui ſoit en état de l'acquérir.

Cette circonſpection dans ces deux Généraux n'auroit été rien moins que prudente ailleurs qu'en *Italie*, du moins à l'égard de quelques-uns des nôtres. Les combats qui s'y ſont donnés ſont infinis, & le Prince *Eugène* ne les cherchoit pas moins que l'autre, perſuadé que celui-là eſt maître des événemens qui cherche le prémier à combattre. Il n'eſt rien de plus certain, mais il n'eſt rien de plus vrai auſſi qu'il ne faut s'y déterminer qu'à ſon plus grand avantage ; ce qui ſe trouvoit rarement dans un Païs tel que l'*Italie*. Voilà peut-être le ſujèt de cette circonſpection réciproque.

M. de *Vendôme* étoit plus ouvert & moins ruſé dans ſes entrepriſes ; celles du Prince *Eugène* étoient plus méditées : en un mot il joignoit l'acquis au naturel, brave, vigilant, infatigable dans ſes travaux, caché & couvert dans ſes deſſeins, voyant très-clair dans ceux des autres, toute l'adreſſe pour agir ſans ſe laiſſer appercevoir, net dans ſes marches, & très-capable de les cacher, admirable ſur-tout dans l'art des ſubſiſtances, vivant où les autres fuſſent morts de faim, fourniſſant aux dépenſes de la Guerre par la Guerre même, ce qui eſt le propre d'un grand Capitaine, ſe ſouciant peu des plaintes de ceux qu'il mangeoit. Les *François* faiſoient tout le contraire, quoiqu'ils fuſſent très-mépriſables en effèt & qu'ils euſſent pû vivre à leurs dépens. Exact obſervateur de la Diſcipline Militaire, qui s'évanouiſſoit dans les Armées de l'autre.

Habile & profond dans la connoiſſance des Officiers de ſon Armée, qu'il ſavoit employer ſelon leurs talens, & dont il tira des ſervices ſans nombre. Prudent & libéral diſtributeur des graces de la Cour, dont il étoit le maître, & Ennemi des mauvais Officiers : rarement excuſoit-il les fautes, il ſavoit en faire la différence & en connoître les ſources.

M. de *Vendôme* les excuſoit & les ſouffroit même, il ſe contentoit de blâmer la lâcheté connuë & averée, ſans la punir pour ſervir d'exemple aux autres, & bien ſouvent l'a-t-on vuë couronnée. Cela venoit bien moins de ſon incapacité à connoître les bons Sujèts, que d'un excès de bonté & de complaiſance pour ſes amis, auxquels il n'avoit pas la force de rien refuſer, & ces amis n'étoient pas toujours des Officiers Généraux, c'étoient le plus ſouvent ſes propres Domeſtiques. Il arriva de-là que les poſtes les plus importans de la frontiére, qui demandoient d'être remplis par des Officiers habiles & courageux, furent preſque toujours la proye des plus mauvais & des moins braves de ſon Armée. Cette conduite tira à de ſi grandes conſéquences, que tous ces Meſſieurs qui pouvoient faire une bonne réſiſtance, ne tinrent pas un inſ-

tant, & ſe rendirent lâchement & de la maniére la plus honteuſe & la plus infâme. Quand on ſonge à tout cela, on ne ſe ſent point porté à le louer.

Cette conduite de Mr. de *Vendôme* étoit ſans doute digne de blâme, & l'on peut dire que la Guerre de 1701. juſqu'au Miniſtére de Mr. *Voiſin*, a été le règne d'un grand nombre de mauvais Officiers & le découragement des bons, qui n'avoient pas plus de part aux Graces, que s'ils n'en avoient pas eu aux dangers : car ce qui auroit dû reculer & faire mépriſer les autres, les menoit grand train à la fortune.

On louë avec raiſon & avec juſtice l'application & l'attention de Mr. le Prince *Eugène* dans le choix des Officiers de ſon Armée, auxquels il deſtinoit les poſtes & les emplois importans : & ceux-mêmes qui lui étoient le plus attachés, n'étoient pas préférés aux autres, s'il leur connoiſſoit un moindre mérite. Il alloit même plus loin, il tâchoit d'attirer au ſervice de ſon Maître, par de grandes récompenſes, & par de plus grandes eſpérances, les Officiers habiles qui ſervoient dans les Armées ennemies, dont il tira tous les ſervices qu'on peut attendre raiſonnablement de la valeur & de l'expérience.

Puiſque j'ai tant fait que d'expoſer à mes Lecteurs les qualités Militaires de ces deux excellens Chefs de Guerre, je ne crois pas qu'aucun trouve à redire que je les faſſe connoître par celles de l'eſprit & du cœur. Quant aux mœurs, ce n'eſt pas ici mon affaire : ils ont eu leurs paſſions & leurs foibleſſes comme les autres hommes : qui eſt-ce qui en eſt exemt?

Je n'ai qu'une connoiſſance fort imparfaite du Prince *Eugène* dans ce qui regarde les qualités de l'ame. Ceux qui l'ont fréquenté plus particuliérement, m'ont dit que c'étoit un Prince de beaucoup d'eſprit, cultivé par l'étude des belles Lettres & la lecture des Hiſtoriens Anciens & Modernes : grand politique, & qui ſavoit parfaitement ſe ſervir de ces ruſes d'intrigues dont l'art eſt une des principales parties qui caractériſent le grand Capitaine ; juſte, équitable, bon ami, affable, déſintéreſſé, noble & grand dans ſes penſées, libéral avec diſcernement, patient dans la diſette & les adverſités qu'il a ſouvent éprouvées. La force d'eſprit avec laquelle il ſurmonta tous les obſtacles & toutes les difficultés qu'on lui fit trouver en ſon chemin en *Italie*, marquent une élévation d'ame, une grandeur de courage, une ſupériorité & une force d'eſprit & de raiſon, qu'on ne trouve guères que dans les vertus les plus antiques. Ses grands talens pour la Guerre, joints à beaucoup d'acquis, la grandeur de ſon courage dans l'exécution de ſes deſſeins, ſa conſtance à les ſuivre & à les tourner de différens côtés, ſe ſont fait tellement remarquer par les ſuccès, malgré les infinies difficultés & les diſgraces qu'il eut à eſſuyer en *Italie*, que ſi jamais quelqu'un s'aviſe de décrire cette Guerre avec tou-

toute l'éxactitude qu'elle mérite, il fournira des leçons admirables aux Généraux d'Armées, qui leur aprendront qu'il ne faut jamais déſeſpérer, ni ſe rebuter dans les plus grandes infortunes, & que les reſſources ſont ordinairement plus grandes dans les malheurs les plus accablans que dans les petits.

Si l'on excepte les ſciences auxquelles Mr. de *Vendôme* ne s'eſt jamais apliqué, & les affaires de politique où il ne fut, ſi je ne me trompe, jamais employé, toutes les vertus dont je viens de parler étoient renfermées dans ce Prince au plus haut dégré qu'elles peuvent aller.

On voïoit également en lui la bonté & la beauté d'un excellent naturel, l'humeur affable, douce & bienfaiſante, incapable de haïr, encore moins de ſe venger; ſimple & ſans faſte, ſans déguiſement, ſans envie, bon Citoyen, l'ame peu ambitieuſe, ne connoiſſant d'autre récompenſe d'une belle action que l'action même, ſe ſouciant peu de l'applaudiſſement de la multitude, jouïſſant de la gloire ſans vanité, ſans préſomption de lui-même; peu délicat dans le manger, il n'avoit même aucun goût. Il aimoit un peu trop à dormir, & à reſter au lit lorſqu'il n'y avoit plus que faire; mais je n'ai pas remarqué que ce défaut ait beaucoup nui à ſes affaires. C'eſt le ſeul endroit par où ſes ennemis & ſes envieux l'ayent attaqué avec quelque apparence de raiſon, eux qui étoient tout pleins de défauts, encore des plus eſſentiels, du moins la plupart. Ils ont oublié de nous apprendre qu'il aimoit à reſter longtems à table; s'ils l'avoient dit, ils auroient dit vrai; mais comme ce n'eſt pas un mal lorſque l'on n'imite pas *Alexandre le Grand*, qui s'y enivroit quelquefois, ils n'en ont pas parlé.

Le Prince *Eugène* après avoir fini cette glorieuſe Campagne, ſe rendit à *Vienne*, où l'Empereur *Leopold* le reçut d'une maniére à lui perſuader combien ce grand Prince étoit content de ſes ſervices, qu'il ne tarda pas à récompenſer; car le trouvant également verſé dans les affaires du Cabinet & dans celles de la Guerre, S. M. *Imp.* le nomma Préſident du Conſeil de Guerre, poſte important, dont le Comte de *Mansfeldt*, Pr. de *Fondi*, avoit donné ſa démiſſion. Les ſervices que le Prince *Eugène* rendit dans ce Poſte à la Maiſon d'*Autriche*, égalent au moins, s'ils ne ſurpaſſent pas, ceux qu'il lui a rendus à la tête des Armées. Inſtruit par ſa propre expérience de tous les défauts qui défiguroient celle de l'*Empereur*, il s'apliqua d'abord à y remédier, & il eut le bonheur d'y réuſſir, en prenant des arrangemens pour faire bien payer les troupes, les faire mieux habiller & pour fournir à leur ſubſiſtance en formant de bons Magaſins. Détail dans lequel nous n'entrerons pas, pour dire que c'eſt S. A. qui détacha le Duc de *Savoye* de l'Alliance de la *France* pour le faire entrer dans celle de S. M. *Imp.* & qui donna le branle à la Négociation qui entraina le Roi de *Portugal* dans le même parti. Mais ces deux importans

Le Prince Eugène retourne à Vienne.

événemens ſont de l'année 1703, c'eſt pourquoi nous raporterons auparavant ce qui ſe paſſa dans les *Païs-Bas*, où le Comte de *Marlborough*, élevé à la dignité de Duc par la Reine *Anne*, revint prendre le commandement de l'Armée des Alliés.

Avant de s'embarquer pour *Londres*, après la fin de la Campagne précédente, il avoit eu pluſieurs conférences avec les *Etats-Généraux* ſur les meſures à prendre afin d'entrer de bonne heure en Campagne & d'y prévenir les *François*, s'il étoit poſſible. Il s'étoit chargé d'en faire raport à la Reine, & d'apuyer dans le Parlement les demandes de L. H. P.

1703. Campagne des Païs-Bas. A ſon arrivée à *Londres* il reçut en quelque maniére tous les honneurs du Triomphe. La Chambre-Baſſe le fit d'abord remercier des grands ſervices qu'il avoit rendus à la Nation & à ſes Alliés; ce fut le Chevalier *Seymour* qui fut chargé de cette Commiſſion, & le Comte lui répondit, „ que la ſatisfaction qu'il a-
„ voit de ce que la Reine aprouvoit ſes efforts ſincéres pour le
„ ſervice du Public, étoit augmentée par les obligeans & favora-
„ bles ſentimens que la Chambre témoignoit en avoir; que per-
„ ſonne ne pouvoit être plus ſenſible que lui à l'honneur qu'elle
„ lui faiſoit, & que les ſuccès qu'on lui attribuoit étoient princi-
„ palement dûs à la bénédiction de Dieu ſur la conduite de Sa
„ Maj. & à la bravoure de ſes Troupes & de celles des Alliés.

La Reine même, après l'avoir créé Duc de *Marlborough*, Marquis de *Blanfort*, lui donna des éloges publics dans le Meſſage ſuivant que S. Maj. envoya aux Communes.

„ ANNE REINE. Les ſervices que le Comte de *Marlborough*
„ a rendus au Public & à moi, ont été ſi éminens, tant dans le
„ Commandement de l'Armée qu'en ce qu'*il a établi une entiére*
„ *confiance & une bonne correſpondance entre moi & les Etats-Géné-*
„ *raux*, que j'ai trouvé à propos de lui conférer le titre de Duc de
„ ce Royaume, & aux Héritiers mâles de ſon Corps, comme auſſi
„ une penſion de 5000 liv. St. par an ſur le revenu du Bureau
„ des Poſtes, pour le ſuport de cet honneur pendant ſa vie. S'il
„ eût été en mon pouvoir, j'aurois accordé le même terme dans
„ la Penſion comme dans l'honneur, & j'eſpère que vous trou-
„ verez cela ſi raiſonnable en ce cas, que vous trouverez quel-
„ que moyen convenable de le faire. A *S. James* le 21. Dec. 1702.

Sa Maj. pouvoit-Elle faire un plus grand éloge du nouveau Duc, que de mettre au rang de ſes ſervices les plus ſignalés, celui *d'avoir établi une entiére confiance entre Elle & ſes fidèles Alliés, les Etats-Généraux des Provinces-Unies?* Témoignage bien glorieux rendu à ſa capacité dans les affaires du Cabinet comme dans celles de la Guerre. Les Communes aplaudirent à ce que Sa Maj. avoit fait en faveur du Duc, dans l'Adreſſe ſuivante qu'elles préſentérent en Corps à cette Princeſſe pour répondre à ſon gracieux Meſſage.

„ MADAME, Nous demandons la permiſſion de déclarer u-
nani-

„ nanimement à V. M. la ſatisfaction que nous avons de la juſte
„ eſtime que V. M. a la bonté de marquer pour les grands ſervi-
„ ces rendus par le Duc de *Marlborough*, qui non-ſeulement en
„ commandant l'Armée, a recouvré l'ancien honneur & la gloi-
„ re de la Nation *Angloiſe*, mais auſſi par ſes négociations, éta-
„ bli une entiére confiance & bonne correſpondance entre V. M.
„ & les *Etats-Généraux* &c..... Nous ſommes infiniment
„ ſatisfaits de voir par l'agrément que V. M. fait des ſervices du
„ Duc de *Marlborough*, que le ſeul moyen de gagner la faveur
„ de V. M. eſt de bien mériter du Public; & nous vous ſuplions
„ de trouver bon que nous aſſurions V. M. que lorſque vous ju-
„ gerez à propos de récompenſer le mérite, ce ſera à l'entiére ſa-
„ tisfaction de votre peuple.

Aux ſervices que le Duc avoit rendus à la Reine & à la Nation, il joignit ceux qu'il rendit à toute l'*Europe* en déterminant le Parlement à accorder à la Reine une augmentation très-conſidérable dans les Troupes de Terre; article ſur lequel cette Aſſemblée repréſentative de la Nation a toujours été fort recalcitrante, dans la crainte que ſon Souverain ne ſe ſervît de ces forces confiées entre ſes mains, pour porter quelque coup fatal à ſa Liberté. Leurs Hautes Puiſſances avoient écrit à Sa Maj. *Brit.* des Lettres fort preſſantes, pour l'engager à augmenter de bonne heure ſes forces dans les *Païs-Bas*, où la *France* ſe diſpoſoit à paroitre en force la Campagne prochaine.

Leurs Miniſtres préſentérent divers Mémoires pour preſſer S. M. d'envoyer de plus puiſſans ſecours en deçà de la Mer, pour délivrer la République *du péril éminent où elle étoit expoſée par les puiſſantes & formidables Armées des* François *qui menaçoient d'invaſion les Provinces-Unies.* La Reine fit faire la Réponſe ſuivante à ces Mémoires.

Lettre du Sécrétaire Hedges.

„ La Reine ayant vû & conſideré le Mémoire de Vos Excel-
„ lences en date du prémier de ce mois, a ordonné qu'on y faſ-
„ ſe la Réponſe ſuivante. Que Sa Majeſté n'a rien plus à cœur
„ que de faire tout ce qui dépend d'Elle pour ſoutenir les inté-
„ rêts des *Etats-Généraux*, leſquels Elle regardera toujours com-
„ me les ſiens propres; & quoique par les formes du Parlement
„ on ne puiſſe eſpérer aucun effet en leur faiſant la propoſition
„ de lever de nouvelles Troupes pour ſervir dans les *Païs-Bas*,
„ ſans une prorogation qui détruiroit entiérement tout ce qui a
„ été fait, & cauſeroit un dommage irréparable; néanmoins Sa
„ Maj. a penſé à de tels autres expédiens qui pouront les ſoute-
„ nir efficacement, ou leur faire paroitre viſiblement que rien ne
„ manquera de ſa part pour les aſſurer de ſes véritables ſoins pour
„ leur ſûreté & pour leur bonheur. Et à cette fin Sa Majeſté é-
„ tant aſſurée de la concurrence de ſon Parlement au maintien
„ de telles nouvelles Alliances qu'Elle fera pour ſon intérêt &
„ ce-

„ celui de ſes Alliés, Elle ſouhaite ardemment que les Etats con-
„ courent inceſſamment avec Elle en envoyant des Miniſtres au
„ Roi de *Suède* pour le porter à la Paix, auquel cas Sa Majeſté
„ conjointement avec eux prendra à ſa ſolde 12000 *Suedois* &
„ 8000 *Saxons*; & vû l'état préſent du Roi de *Suède*, Sa Majeſté
„ eſpére que cette négociation poura être achevée ſi promptement
„ que les dites Troupes pourront être en *Hollande* auſſi-tôt qu'il
„ ſera néceſſaire pour la Campagne prochaine. Sa Majeſté pro-
„ poſe enſuite qu'il faut tâcher par toutes ſortes de moyens de ré-
„ duire l'Electeur de *Bavière* par un accommodement amiable,
„ & pour cet effet de perſuader l'*Empereur* de le gratifier des cho-
„ ſes qui lui pouront donner probablement ſatisfaction. Et Sa
„ Majeſté veut bien, de concert avec ſes Alliés, contribuer aux Sub-
„ ſides néceſſaires pour mettre ce Duc en état d'entretenir ſes
„ Troupes au ſervice des Alliés, afin de donner par-là une telle
„ diverſion à la *France* qui puiſſe rompre efficacement ſes deſſeins
„ contre les Etats. Et de plus comme le ſuccès de telles négo-
„ ciations eſt incertain, de même que celle de *Portugal*, quoi-
„ que Sa Majeſté ait raiſon d'eſpérer qu'elle eſt en bon train d'ê-
„ tre heureuſement concluë, Sa Majeſté requiert inſtamment les
„ *Etats-Généraux* de joindre avec toute l'expédition poſſible tel
„ nombre de leurs Vaiſſeaux à ceux de Sa Majeſté, afin d'envoïer
„ un Détachement à la Mer Méditerranée, Sa Majeſté étant diſ-
„ poſée d'embarquer à bord des Vaiſſeaux toutes les Troupes qu'El-
„ le poura épargner en *Angleterre*, qui enſemble avec quelques-
„ unes des *Etats-Généraux* pouront faire des entrepriſes dont on
„ conviendra, comme les plus convenables pour faire une plus
„ grande diverſion à la *France* & empêcher plus efficacement ſa
„ ſupériorité dans les *Païs-Bas*. Et s'il y a quelque autre expé-
„ dient dont les *Etats* puiſſent s'aviſer & qui ſoit pratiquable pour
„ que Sa Majeſté ſe joigne, Elle le recevra avec joïe, étant ré-
„ ſoluë de ne rien omettre qui puiſſe contribuer à leur ſûreté &
„ à leur ſatisfaction. HEDGES.

A Withall le $\frac{3}{14}$ *Decemb.* 1702.

Le Miniſtre de Sa Maj. *Brit.* réſident à la *Haye*, y préſenta ſur le même ſujèt le Mémoire ſuivant à L. H. P.

Mémoire de Mr. Stanhope à L. H. P.

„ HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS, Le ſouſſigné Envoyé Extraordinaire de la Reine de la *Grande-Bretagne* a ordre
„ de repréſenter à Vos Hautes Puiſſances que Sa Majeſté ayant vû
„ & conſideré le Mémoire de leurs Ambaſſadeurs & Envoyé Ex-
„ traordinaire en date du $\frac{16}{17}$ de Novembre, par lequel ils remer-
„ cient Sa Majeſté au Nom de Vos Hautes Puiſſances de l'aſſiſ-
„ tance qui leur a été donnée par les Troupes de Sa Majeſté ſous
„ le commandement de Mr. le Comte de *Marlborough*, & félicitent
„ en même tems Sa Majeſté ſur le ſuccès de ſa Flotte & de ſes
„ Troupes conjointement avec celles de ſes Alliés dans l'heureu-

„ ſe

„ ſe entrepriſe ſur *Vigo*, deſirant que les Troupes en *Flandres* „ ſoient renduës complètes & augmentées, & de bonne heure en „ campagne l'année prochaine ; Sa Majeſté a commandé au dit „ Envoyé de faire ſavoir à Vos Hautes Puiſſances que Sa Majeſté „ les remercie de bon cœur de leur obligeante reconnoiſſance en- „ vers Elle à l'occaſion de l'aſſiſtance de ſes Troupes ſous le com- „ mandement & la conduite du dit Sr. Comte de *Marlborough*, „ & qu'Elle eſt extrêmement ſatisfaite que leurs ſuccès ayent „ tourné ſi fort à l'avantage de Vos Hautes Puiſſances en éten- „ dant & fortifiant leur Frontiére. Que Sa Majeſté les félicite „ auſſi à cette occaſion, de même que pour la part que leur Flot- „ te & leurs Troupes ont eu dans l'action glorieuſe à *Vigo*. Qu'el- „ le aura ſoin que les Troupes dans les *Pais-Bas* ſoient efficace- „ ment recrutées & pourvûës de toutes les choſes néceſſaires, a- „ fin de ſe mettre de bonne heure en campagne l'année prochai- „ ne. Que les meſures touchant le nombre des Troupes de Sa „ Majeſté qui doivent être employées conjointement avec celles „ de Vos Hautes Puiſſances dans les *Pais-Bas*, ayant été arrêtées „ en Parlement avant qu'on fît aucune mention de les augmen- „ ter, cette affaire, ſuivant les règles & la methode de leurs pro- „ cedures, ne ſauroit être remiſe devant eux, mais qu'on pren- „ dra tout le ſoin poſſible que le reſte des Troupes de Sa Majeſ- „ té tant par Mer que par Terre ſoit employé de la maniére qui „ paroitra le plus convenable pour faire une plus grande diver- „ ſion aux Armes des Ennemis en d'autres endroits, & pour par- „ venir au but que Vos Hautes Puiſſances ſe propoſoient ; & pour „ cet effèt, Sa Majeſté ſouhaite que l'on concerte les moyens „ les plus propres entr'Elle & Vos Hautes Puiſſances, & qu'il „ leur plaiſe d'inſtruire inceſſamment quelques perſonnes pour „ régler les opérations de telles expéditions qui puiſſent le „ plus nuire à l'Ennemi, & être les plus utiles à la Cauſe com- „ mune. *Signé*

A la Haye le 5. *Décembre* 1702. STANHOPE.

Meſſage de la Reine Anne au Parlement.

On ne ſe paya pas de ces défaites, on perſiſta dans les inſtances pour obtenir l'augmentation, dont le Comte de *Marlborough* avoit reconnu la néceſſité, perſuadé qu'on étoit qu'il dirigeroit les choſes de maniére à la Cour & dans le Parlement à faire réuſſir une affaire auſſi importante & dont dépendoit le ſuccès de la Campagne qu'on alloit commencer & qui effrayoit tant les *Etats-Généraux*, vû les préparatifs extraordinaires de la *France*. En effèt, la Reine ſe détermina enfin à propoſer la choſe à ſon Parlement, & pour cet effèt elle envoya aux deux Chambres le Meſſage ſuivant.

„ ANNE REINE, Sa Majeſté ayant reçu diverſes Lettres des „ *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies*, avec divers Mémoires de „ leurs Ambaſſadeurs, marquant les apréhenſions qu'ils ont des „ préparatifs extraordinaires que la *France* fait pour les attaquer

„ de bonne heure au Printems, & la néceſſité, ſelon qu'ils le ju-
„ gent, d'augmenter les forces d'*Angleterre* & de *Hollande*, com-
„ me le ſeul moyen d'empêcher l'invaſion dont leurs Païs ſont
„ menacés ; S. M. avoit propoſé là-deſſus quelques expédiens
„ aux *Etats-Généraux* qu'Elle croïoit être avantageux à la cauſe
„ commune, & pouvoir les garantir en quelque façon de leurs
„ juſtes craintes, ſans avoir recours à ſon Parlement. Mais ces
„ expédiens, propoſés par Sa Majeſté n'ayant pas produit l'effet
„ qu'elle en eſpéroit, & les *Etats-Généraux* ayant encore renou-
„ vellé leurs inſtances avec plus d'empreſſement qu'auparavant,
„ de les aſſiſter en ce tems de danger, par une augmentation de
„ forces, comme le ſeul moyen pour déconcerter l'effet de ces
„ grands préparatifs que la *France* fait de ſi bonne heure con-
„ tr'eux ; S. M. a commandé que les Lettres & Mémoires qui ont
„ été envoyés entr'Elle & les *Etats-Généraux* ſur ce ſujet, Vous
„ fuſſent communiqués, afin que vous puiſſiez mieux juger du
„ péril qui les menace.

„ S. M. croit que cette affaire eſt de ſi grande conſéquence,
„ qu'elle l'oblige indiſpenſablement de vous faire part de l'état
„ où elle eſt, afin d'avoir votre avis là-deſſus ; ne doutant point
„ que vous ne preniez en cette occaſion des meſures honorables
„ & avantageuſes à S. M., à la ſûreté de ſes Royaumes & à la pro-
„ tection néceſſaire de ſes Alliés. A *S. James* le 18. Janvier 1703.

Les deux Chambres délibérérent d'abord ſur ce Meſſage, & préſentérent à la Reine chacune une Adreſſe, pour lui témoigner les diſpoſitions où elles étoient, les plus favorables qu'on pouvoit ſouhaiter ; voici celle de la Chambre Haute, qui ne différe en rien de celle des Communes.

Adreſſe du Parlement à la Reine.

„ MADAME, Nous les très-obéiſſans & fidèles Sujèts de V.
„ M. les Seigneurs Spirituels & Temporels aſſemblés en Parle-
„ ment, remercions très-humblement V. M. d'avoir communi-
„ qué à cette Chambre pluſieurs Lettres & Mémoires des *Etats-*
„ *Généraux*. Et ayant conſideré combien de tems on a employé
„ à cette Négociation, & avec quels empreſſemens réïtérés les
„ *Etats-Généraux* ont repréſenté les aprehenſions où ils ſont des
„ préparatifs extraordinaires des *François* qui ſont fort avancés,
„ nous prenons la liberté de conſeiller à V. M., que ſans perdre
„ aucun tems, elle veuille bien embraſſer les propoſitions faites
„ à Votre Majeſté par les *Etats-Généraux*, pour une augmentation
„ de Troupes qui puiſſe déconcerter les grands préparatifs de la
„ *France* & maintenir & défendre la Cauſe commune. Mais nous
„ ajoutons que la Quotepart des Troupes que Votre Majeſté four-
„ nira pour l'augmentation de celles qui ſont dans les *Païs-Bas*
„ ſera inutile, à moins que toute correſpondance avec la *France*
„ & l'*Eſpagne* par Lettres ou autrement ne ſoit entiérement dé-
„ fenduë par les *Etats-Généraux* & par tous les autres Alliés de
„ Votre Majeſté.

La

La Chambre des Communes accorda en conſéquence un Subſide de 832 mille 828. L. St. pour l'entretien de 33 mille hommes d'Infanterie & 7 mille Cavaliers & Dragons pour ſervir dans l'Armée des Alliés contre la *France*. Le Duc de *Marlborough*, content d'avoir mis la derniére main à cette importante affaire, s'embarqua pour la *Haye*, où il fut reçu de la maniére du monde la plus gracieuſe, chacun le conſiderant comme l'Ange Tutelaire de la République. Il ne reſta auprès de L. H. P. qu'autant de tems qu'il lui en falloit pour prendre avec eux quelques arrangemens néceſſaires, & alla ſe mettre à la tête de l'Armée, qui s'étoit déja avancée vers *Bonn*, dans le deſſein d'en faire le ſiége.

Mylord Duc trouva que le Roi de *France*, ne ſe fiant pas aſſez à la capacité du Maréchal de *Bouflers*, lui avoit donné pour adjoint le Maréchal de *Villeroi*, Général auſſi étourdi qu'il étoit ignorant dans l'art militaire, & malheureux dans ſes entrepriſes. Mais il n'importe, il avoit la faveur de ſon Maître, auprès duquel il étoit apuïé par celle qui gouvernoit la Cour, le Roi & le Royaume. Quoique *Bouflers* fût habile Officier & plus expérimenté, comme il l'a fait voir dans la ſuite en pluſieurs occaſions, le Roi ne pouvoit lui pardonner de n'avoir pas empêché le Général *Anglois*, pendant la derniére Campagne, de chaſſer les Garniſons *Françoiſes* de toutes les Places & de tous les Poſtes le long de la *Meuſe*, depuis *Nimegue* juſqu'au deſſus de *Liége*; comme on l'a raporté dans le *Tom. II.*, c'eſt-à-dire, parce qu'il n'avoit pas fait l'impoſſible.

Auſſi-tôt que Mylord Duc eut réglé quelques affaires avec L. H. P., il ſe rendit à *Maſtricht* & à *Liége*, & donna en paſſant ſes ordres pour aſſembler l'Armée ſans perte de tems. Il fut ponctuellement obéï. Il ſavoit que les *François* ſe diſpoſoient à entrer de bonne-heure en campagne, & que leur deſſein étoit de l'ouvrir par le Siége de *Liége*, pour lequel on raſſembloit 15000 Pioniers & 3000 Chariots. Il réſolut de les prévenir, & il y réuſſit, donnant, dans cette occaſion, un exemple qui n'a pas été aſſez ſuivi, ſur-tout dans la Guerre d'à-préſent (1746), la *France* ne devant les avantages qu'elle a remportés dans les *Païs-Bas*, qu'à la diligence avec laquelle elle y a prévenu les Alliés à l'ouverture de la Campagne. Le Duc, après avoir donné ſes ordres ſur les lieux, revint faire encore un tour à la *Haye*, pour prendre de nouvelles meſures avec le Conſeil d'Etat par raport au ſiége de *Bonn* qui étoit réſolu, & dont le Général Baron de *Coehorn*, un des plus habiles Ingénieurs que l'Europe ait eu, devoit avoir la principale direction.

Il ſe paſſa au commencement de ce Siége une choſe que je ne puis paſſer ſous ſilence. Le Marquis d'*Alegre*, qui commandoit dans *Bonn*, effraïé des préparatifs qu'on faiſoit pour ce Siége, écrivit à *Mylord* pour lui repréſenter qu'il y avoit une Convention Siége de Bonn.

entre les Electeurs de *Cologne* & *Palatin*, de ne jamais bombarder *Bonn*, ni *Duſſeldorp*, afin de n'en point ruïner les Egliſes & les Palais. Cet Officier ajoutoit à cette remontrance, une menace, dans le goût *François*, qui étoit, que ſi l'on violoit cette Convention, le Duc de *Bavière* ruïneroit la Ville de *Neubourg*, qui apartenoit à l'Electeur *Palatin*. Mylord Duc, ſans daigner relever cette fanfaronade, fit ſavoir au Gouverneur, „ que ce „ n'étoit ni ſa coutume ni ſon intention de ſaccager des Villes ou „ des Edifices publics de propos délibéré, à moins que la con„ duite de ſes Ennemis ne l'y obligeât." Diſpoſition ſage & digne d'un brave Général, bien différente de celle où nous en avons vû d'autres dans la Campagne de 1745, dans les *Païs-Bas*, où, ſans qu'on y ait donné occaſion, on a vû foudroïer *Oſtende*, *Oudenarde* & ſur tout *Ath*, & en réduire en cendre les Edifices publics & une partie des maiſons, à force de Bombes & de Boulets rouges, avant d'avoir preſque tiré ſur leurs dehors; ce qui ne peut paſſer que pour une nouvelle maniére, un peu barbare, de faire la Guerre.

Nous avons raporté aſſez exactement (*a*) les événemens de cette Campagne qui fut la prémiére que fit S. A. S. le Prince d'*Orange*, Stathouder de *Friſe*, en qualité de Général d'Infanterie. Mr. d'*Ouwerkerk*, devenu Velt-Maréchal des Troupes de la République, par la mort du Pr. de *Naſſau-Sarbruck* (*b*), commanda l'Armée que Mylord Duc avoit laiſſée aux environs de *Liége* & de *Maſtricht*, pendant le Siége de *Bonn*, & rompit tous les projèts des Maréchaux de *Villeroi* & de *Bouflers*.

Le Prince *Eugène* ne commanda point pendant cette Campagne, en *Italie*; ce fut le Comte de *Stahrenberg*, le plus habile Général que l'*Europe* ait vû pour la guerre Défenſive, qui y fit tête au Duc de *Vendôme*: mais S. A. S. n'en rendit pas pour cela moins de ſervices à l'*Empereur*, tant dans le Cabinèt qu'en *Hongrie*, où Sa Majeſté *Imp.* l'opoſa au Prince *Ragotzki* & aux autres Rebelles que *Louis XIV.* avoit excité & aidé à prendre les armes contre leur légitime Souverain. C'eſt un moyen très-blâmable, auquel la Cour de *France* a ſouvent eu recours. Qu'on ſe ligue avec d'autres Puiſſances contre un ennemi, afin de le mettre plutôt à la raiſon; qu'on engage même à force de ſubſides quelques-uns de ſes voiſins à lui chercher querelle pour faire diverſion; il n'y a rien en cela qui ſoit contre l'Equité, contre le Droit des Gens, qui doivent toujours être la règle de toute la conduite d'un Souverain: mais rien de plus inique, rien de plus contraire au Droit de la Nature & des Gens, rien de plus indigne d'un Souverain, que de débaucher les Sujèts de ſon Ennemi, auquel ils ſont liés par des ſermens ſolemnels, les engager & les aider à lui faire la guerre. L'Hiſtoire de *France* ne nous en a laiſſé que trop d'odieux exemples: quels maux n'ont pas cauſé *Louis XIV* & *Louis XV.*

(*a*) Dans le *Tome II.* (*b*) *Volrath*, aïeul du Comte régnant de *Naſſau-Sarbruck-Uſingen*, *Sarbruck* étant paſſé à la Branche de *Naſſau-Sarbruck-Otweiler* en 1723.

XV. à la *Grande-Bretagne* en excitant les *Irlandois* & les *Ecoſſois* à la Révolte en faveur d'un Prince qui s'étoit lui-même précipité du Trône, en violant les Loix de la Nation & le Serment qui l'obligeoit à leur obſervation ? Retournons au Prince *Eugène*.

Le Pr. Eugène gagne le Duc de Savoye.

Il ſavoit que le Duc de *Savoye*, *Victor-Amedée*, étoit très-mécontent de ce que le Roi de *France* ne lui avoit pas donné le commandement de l'Armée en *Italie*, qui lui avoit été promis avec 50. mille Ecus par mois ; outre qu'il ſentoit la fauſſe démarche qu'il avoit faite en s'uniſſant à la Maiſon de *Bourbon*, pour enlever à celle d'*Autriche*, les Etats qu'elle poſſedoit en *Italie* ; ce qui ne pouvoit manquer de l'expoſer à ſubir la Loi au moins de la *France*, toutes les fois qu'elle y trouveroit ſon intérêt, puiſque ſes Etats ſe trouvoient renfermés entre la *Provence*, le *Dauphiné*, & le *Milanez*. Le Prince *Eugène* lui fit inſinuer, que s'il jugeoit qu'il fût de ſon avantage d'entrer dans la grande Alliance, il ſe faiſoit fort de lui faire accorder des conditions, dont il n'auroit pas à ſe plaindre. Le Duc profita de cette ouverture, & ſans balancer il écrivit naturellement à l'*Empereur*, „ que l'Alliance, „ qu'il avoit contractée avec la *France*, n'aïant été juſqu'ici que pour „ une année, pouvant être renouvellée, s'il le jugeoit à propos; „ il ne la renouvelleroit point à la fin de l'année, ſi on vouloit „ bien le recevoir dans la Grande Alliance, à condition qu'on lui „ céderoit pour ſa part le *Novarois* & le *Montferrat*." Cette Dépêche, remiſe à l'*Empereur* par le Prince *Eugène*, ſurprit agréablement Sa Maj. *Imp.*, qui témoigna pourtant quelque répugnance à ſe fier à un Prince qui avoit joué un ſi vilain tour à ſes Alliés, en les abandonnant en 1696. ſur un faux avis qu'on lui donna de la mort du Roi *Guillaume*, contre la vie duquel la Cour de *France* avoit tramé une conſpiration dont elle croïoit le ſuccès infaillible (*a*). Mais le Prince *Eugène* repréſenta à l'*Empereur*, que comme l'intérêt avoit été la cauſe de la déſertion du Duc, ce même intérêt, qui le faiſoit agir à préſent, répondoit de ſa fidélité. Cette négociation fut d'abord communiquée aux Puiſſances Maritimes, qui ne balancérent pas à entrer dans les vuës de S. A. R. à qui elles promirent un ſubſide de 200. mille flor. par mois & tous les ſecours poſſibles. Le Comte d'*Averſperg* fut envoyé ſecretement à *Turin* pour régler les conditions de l'Alliance. Quelque ſecrète que fût cette Négociation, *Louis XIV.* en eut bientôt vent, mais il ne put découvrir en quoi elle conſiſtoit ; & comme la fidélité du Duc lui devint ſuſpecte, il lui fit propoſer de lui remettre *Verceil*, *Suze*, & *Nice*, comme cautions de ſa fidélité, tant que la guerre dureroit. Le Duc, qui ſentit bien que la mine étoit éventée, traina cette négociation dans l'eſpérance que la Campagne

(*a*) On en peut voir le récit dans BURNET, *Hiſtoire de ſon tems*, Tom. II. Liv. 5. pag. 161. *& ſuivant.*

pagne finiſſant dans cet intervalle, le Duc de *Vendôme* lui renvoyeroit ſes Troupes. Mais *Louis XIV.* connoiſſoit trop bien le caractère du Duc & étoit trop bon Politique pour ſe laiſſer doublement abuſer ; & voici ce qu'il fit pour s'aſſurer des diſpoſitions de Son Alt. Royale, dont la fidélité avoit déja été ſuſpecte au Maréchal de *Villeroi* la Campagne précédente. S. M. T. Chr. engagea l'Electeur de *Bavière* à écrire au Duc une Lettre, dans laquelle „ S. „ A. E. ſe plaignoit amérement, de l'inſolence & de la perfidie „ des *François*, auxquels il s'étoit livré. Il y ajoutoit qu'il ſen„ toit à préſent toute la faute qu'il avoit faite, qu'il étoit bien „ tard pour y remédier; que cependant ſi le Duc, qui étoit preſ„ que en auſſi mauvais état, vouloit s'entendre avec lui, ils pou„ roient encore tous deux, agiſſant de concert, non-ſeulement „ rétablir leurs affaires, mais procurer auſſi une Paix heureuſe à „ toute l'Europe." Cette Lettre, remplie des expreſſions de la plus ſincére amitié, fut renduë, en grand ſecrèt, par un *Savoyard* ſi bien déguiſé & ſi bien dirigé, que le Duc en fut la dupe. Ne ſe défiant point de la fourberie, il fit une Réponſe dans laquelle il avouoit ingénuëment ce qu'il venoit de conclure avec les Alliés, exhortant l'Electeur à perſéverer dans ſes ſentimens, avec promeſſe de le ſervir en tout ce qu'il pouroit. Les *François*, qui ſavoient par quel chemin le *Savoyard* devoit retourner, ſe ſaiſirent de ſa perſonne, ſans en rien dire à l'Electeur, & découvrirent ainſi le Secrèt. *Louis XIV.* crut, après cette découverte, ne devoir plus ménager le Duc, & il envoya ordre au Duc de *Vendôme* d'arrêter les Troupes *Piémontoiſes*, qui étoient dans ſon Armée, de les déſarmer & de leur déclarer qu'elles étoient priſonniéres, en les envoyant dans les Places du *Milanez* & du *Mantouan*. Cet ordre fut exécuté le 29. de Septembre au Camp de *San-Benedetto*, où l'on n'arrêta que 3400. hommes, les autres étant retournés en *Piémont*, par congé de leurs Officiers, ou ſous prétexte de maladie.

Négociation de Turin découverte.

Les Troupes Piémontoiſes déſarmées.

Le Duc ne s'attendoit pas à cette ſcène, dont la nouvelle le ſurprit fort. Il fit d'abord arrêter les Ambaſſadeurs de *France* & d'*Eſpagne* qui étoient à ſa Cour; il fit traiter de même tous les *François* qui ſe trouvérent dans ſes Etats, ou qui y paſſoient, ſe croyant en ſureté ſous la foi des Traités, & ignorant la rupture, enſorte qu'en peu de jours S. A. R. eut plus de *François* priſonniers que Mr. de *Vendôme* n'avoit arrêté de *Piémontois* & de *Savoyards*.

Cet événement étonna toute l'Europe, enſorte que S. M. T. C. crut devoir rendre compte au Public de la conduite un peu violente qu'Elle venoit de tenir envers un Prince dont les deux filles avoient épouſé, l'une l'Héritier de ſa Couronne, & l'autre le nouveau Roi d'*Eſpagne*: c'eſt ce que ce Monarque fit dans la Lettre ſuivante adreſſée au Pape *Clement XI.* & qui ſervit de Manifeſte & d'Apologie, ayant été renduë publique.

TRES

Lettre du Roi T. C. au Pape, servant d'Apologie & de Manifeste contre le Duc de Savoye.

TRES-SAINT PERE, Nous ſuivons les ſentimens que notre vénération filiale pour Votre Sainteté nous inſpire, en l'éclairciſſant des motifs de la conduite que Nous avons été obligés de tenir dans ces derniers tems, à l'égard du Duc de *Savoye*. Nous ne voulons point devoir à la ſeule amitié, dont Elle Nous donne tant de marques, la bonne opinion qu'Elle a de la juſtice de nos démarches; Nous lui ferons connoitre particuliérement le véritable Auteur des nouveaux troubles d'*Italie*.

Il Nous eſt important, qu'un Pape ſi digne de la place où Dieu l'a élevé, & que Nous chériſſons perſonnellement, voye la vérité ſans ombres; qu'il ſache certainement que Nous conſervons les mêmes ſentimens que Nous lui avons témoigné, lors que l'*Empereur* trop vivement frappé de la crainte de déplaire à ſes Alliés, refuſoit d'écouter les ſaintes exhortations & de recevoir les Miniſtres du Vicaire de Jeſus-Chriſt, pendant que Votre Béatitude trouvoit de notre part ſeulement, & celle du Roi *Catholique*, les facilités qu'Elle pouvoit deſirer pour la Paix.

Si le deſir d'augmenter les Etats que Nous avons reçu de Dieu par notre naiſſance, Nous eût fait agir contre le Duc de *Savoye*, il y a longtems que les raiſons de Nous aſſurer contre un ennemi ſecrèt, ne Nous manquoient pas, & il Nous étoit auſſi facile de le faire, que de l'en menacer.

Votre Sainteté, employée aux principales affaires du Gouvernement, longtems avant ſon Pontificat, eſt ſuffiſamment inſtruite des meſures que Nous prîmes après la concluſion de la Paix de *Riſwick*, pour conſerver le repos public. Les négociations de la Maiſon d'*Autriche* pour enlever injuſtement la ſucceſſion de la Monarchie d'*Eſpagne* à notre préjudice, annonçoient à l'Europe une nouvelle guerre, ſi le Roi *Catholique*, depuis longtems malade, mouroit ſans enfans. Nous crûmes la prévenir par le Traité de Partage. Pendant qu'il ſe négocioit, les intérêts du Duc de *Savoye* Nous étoient préſens: il l'ignoroit, mais les effèts lui auroient appris, que Nous voulions ſincérement contribuer à ſon agrandiſſement, ſi ceux qu'il a regardé depuis comme ſes plus fidèles amis, ne s'étoient conſtamment oppoſés à toutes les propoſitions que Nous fîmes alors en ſa faveur. Ils y conſentirent enfin, mais Dieu vouloit que ce Traité n'eût point d'exécution.

L'*Empereur* refuſa d'y ſouſcrire. La mauvaiſe intention de l'*Angleterre* & de la *Hollande* à notre égard ſe découvroit. Leurs Miniſtres réveloient à *Vienne* les circonſtances les plus ſecrètes du Traité; Nous trouvions de la part de ces deux Puiſſances, de continuelles difficultés aux meſures où la diligence étoit le plus néceſſaire. Si quelque Prince approuvoit le partage, ſa déclaration leur ſuffiſoit, pour le traiter auſſi-tôt comme ennemi. Ainſi la Providence Nous conduiſoit par ces avertiſſemens à préferer le parti le plus juſte à celui dont Nous devions en apparence retirer le plus d'utilité.

Le Roi *Charles II.* mourut. Il avoit confié quelque tems auparavant au feu Pape, la diſpoſition qu'il avoit deſſein de faire en faveur de ſes légitimes héritiers. Votre Sainteté en étoit informée. Nous apprimes les derniéres volontés de ce Prince par la Régence qu'il avoit établi. Nous acceptâmes ſon Teſtament, & Nous conſentimes à donner le Roi notre petit-fils aux vœux empreſſés de toute l'*Eſpagne*.

Les Etats de cette Monarchie ainſi réunis ſous un même Prince, il ne dépendoit plus de Nous de faire joüir le Duc de *Savoye* des avantages que le Traité devoit lui apporter ; mais s'il eût été poſſible de l'arrêter dans le ſeul parti conforme à ſes véritables intérêts, rien ne devoit être plus capable de le fixer que le mariage de la Princeſſe ſa fille avec le Roi *Catholique*. Le Duc de *Savoye* devoit ſouhaiter une nouvelle Alliance avec Nous, auſſi glorieuſe à ſa Maiſon. Nous prévinmes ſes deſirs, & la propoſition lui en avoit été faite par notre Ambaſſadeur, même avant l'arrivée du Roi *Catholique* à *Madrid*.

Le Duc de *Savoye* ne diſoit pas alors, comme il dit préſentement, que ſous prétexte de défendre l'*Italie*, notre intention étoit d'augmenter nos Etats aux dépens des ſiens : l'entrepriſe n'eût pas été difficile ; mais il ne pouvoit ni le penſer ni le faire croire. Nos prémiers ſoins furent de l'inviter lui-même à prendre part à la gloire de repouſſer les ennemis du Roi d'*Eſpagne*, & de continuer à maintenir la tranquilité de l'*Italie*, menacée par les grands préparatifs que l'*Empereur* faiſoit pour l'attaquer. Le Duc de *Savoye* parut content du Traité que Nous fîmes avec lui. Il avoit obtenu de Nous les conditions qu'il avoit demandé.

Toutefois la Campagne finie, il prétendit de nouveaux avantages, Nous les accordâmes. Nous aurions pû croire, que toute notre conduite à ſon égard, augmenteroit ſa reconnoiſſance, ſi dans le même tems Nous n'avions eu des preuves certaines de ſes liaiſons ſecrètes avec nos ennemis.

Son penchant naturel étoit pour eux. Il l'avouoit ſans peine, & même il ne choiſiſſoit pas les ſeules perſonnes admiſes à ſa confiance, pour leur parler de ſon averſion pour la *France*. Il Nous aſſûroit cependant d'un attachement ſans bornes à nos intérêts ; mais ces mêmes termes dont il ſe ſervit lors qu'il Nous permit le paſſage demandé pour nos Troupes, furent employés pour s'excuſer auprès de l'*Empereur*, *de la permiſſion qu'il avoit donné contre ſon inclination, & forcé par la malheureuſe ſituation de ſes Etats*.

Ses proteſtations à *Vienne* étoient plus ſincéres, & il éluda longtems la promeſſe qu'il avoit faite, de laiſſer le paſſage libre à nos Troupes. Enfin le Traité que Nous fîmes avec lui étant conclu, il prit quelque tems après, le Commandement de nos Armées & de celles du Roi d'*Eſpagne*. Nous n'aurions que de juſtes louanges à lui donner, s'il avoit pû comprendre, que la véritable gloi-

re

re ne ſe borne pas ſeulement à celle que l'on acquiert par les armes. Sa valeur naturelle parut en différentes occaſions ; il eût été à ſouhaiter qu'il ſe fût moins expoſé, & qu'il eût accompli plus fidèlement les principales conditions du Traité. Ses Régimens étoient foibles, l'achat des Chevaux avoit été fait lentement, & lors qu'il joignit notre Armée avec toutes ſes Troupes, le mois de Juillet étoit preſque fini.

Nos ennemis retirérent de plus grands avantages du Commandement que Nous lui avions donné. Il s'en eſt fait un mérite auprès d'eux; ainſi Nous n'avançons à Votre Sainteté que ce qu'il écrivit quelque mois après à l'*Empereur*.

On Nous donna pendant le cours de la Campagne pluſieurs avis de ſes intelligences ſecrètes avec les Généraux de ce Prince: quelques incidens confirmérent ces avis. Un Officier *Piémontois* élevé auprès du Duc de *Savoye*, & dans la confiance de ſon Maître, fut ſurpris avec des Officiers ennemis, & ramené au Camp par un Parti de notre Armée. Ils ne le traitoient point comme priſonnier.

Ce Prince avoit concerté avec les Généraux de notre Armée une entrepriſe dont l'exécution dépendoit du ſecrèt. Le Prince de *Vaudemont* inſtruit de toutes les circonſtances, & de la conduite du projèt, partit pour *Mantouë* : à peine cependant il avoit quitté l'Armée, que le Duc de *Savoye* lui écrivit tous les détails du deſſein qu'on avoit formé. Il dépêcha deux Couriers par deux voyes différentes, pour porter la même Lettre ſans être chiffrée; l'un des deux fut pris: les ennemis avertis du projèt, le prévinrent. Il étoit difficile d'accuſer ce Prince de ſimple imprudence. Il dit qu'il avoit eu tort ; qu'à l'avenir il ſe garderoit bien d'une pareille négligence. Il en étoit incapable lors qu'il s'agiſſoit de parvenir à ſes deſſeins.

Il crut qu'il lui convenoit de publier, que l'*Empereur* avoit ordonné aux Habitans des Terres *Impériales* en *Piémont* de prendre les armes, & de ſe joindre aux Rebelles du *Mondovi*, qu'il promettoit de leur fournir l'argent & les munitions néceſſaires. Les Officiers *Piémontois* l'anoncérent à ſes troupes en leur donnant l'ordre.

Le récit ſeroit long, s'il faloit rapporter tous les ſujèts qu'il y avoit de ſoupçonner ſes intentions, les prétextes qu'il cherchoit de ſe plaindre, les voyages ſecrèts de ceux de ſes Miniſtres, qu'il traitoit alors avec plus de confiance.

Les Armées étoient encore en Campagne, & celle des ennemis ſupérieure en nombre, lors qu'il ramena ſes Troupes en *Piémont*. Les inſtances qu'on lui fit, pour laiſſer encore ſes forces jointes à notre Armée, & à celle du Roi *Catholique*, furent inutiles.

Immédiatement après ſon retour à *Turin*, il Nous repréſenta, qu'il lui étoit impoſſible d'exécuter le Traité. Il ſe plaignit de la

modicité des ſubſides, & il demanda de nouveaux avantages. Il inſiſtoit pour les obtenir, dans le tems que ſes intelligences avec nos ennemis étoient les plus vives. Son Ambaſſadeur à *Vienne* (*a*), attaché à l'*Empereur* par des intérêts particuliers, ſous prétexte de ces mêmes intérêts, étoit demeuré à cette Cour longtems après l'entrée des Troupes *Allemandes*, & le commencement de la guerre en *Italie*. Le Duc de *Savoye* avoit peine à le retirer, quoiqu'il comprît parfaitement, qu'une correſpondance auſſi publique avec l'*Empereur*, ne convenoit plus depuis les engagemens qu'il avoit pris avec Nous & avec le Roi d'*Eſpagne*. On jugea par les longues audiences qu'il donna à cet Ambaſſadeur depuis ſon retour à *Turin*, que les ordres du Duc de *Savoye* avoient plus contribué, que les intérêts de l'Ambaſſadeur, à prolonger ſon ſéjour à *Vienne*. Ces conjectures n'étoient pas fauſſes, & les avis certains que Nous reçûmes, vérifiérent le jugement du public.

Le Duc de *Savoye* ſait conduire ſes deſſeins avec un profond ſecrèt; mais ſon caractère excite ſouvent la curioſité des perſonnes même indifférentes. Les faits publics rapportés avec des avis particuliers, découvrent quelquefois aſſez promptement la vérité, & dévoilent les miſtères qu'il croit les plus cachés.

Nous ſûmes que l'*Empereur* vers le commencement de l'année 1702. *lui offroit le Montferrat*, qu'il lui promettoit ſes offices auprès du feu Roi d'*Angleterre Guillaume III.* pour en obtenir des ſubſides; qu'il le preſſoit d'entrer dans ſon Alliance, & d'en ſigner le Traité. Le Marquis de *Prié* n'étoit pas ſeul chargé de cette négociation, mais le détail de la maniére dont elle étoit conduite, ſeroit préſentement inutile.

On avoit alors de grandes eſpérances à *Vienne* des progrès des *Allemands* en *Italie*, & ſoit que l'*Empereur* ſe crût aſſuré d'y terminer glorieuſement la guerre ſans ſecours, ſoit qu'il voulût ſimplement preſſer le Duc de *Savoye* de ſe déclarer, il proteſtoit que ſi ſes offres n'étoient promptement acceptées, il ne ſe tiendroit plus engagé. Il promettoit d'oublier entiérement le paſſé, & lui remontrant ſes devoirs envers ſon Souverain, il l'aſſuroit du retour de ſes bonnes graces, pourvû qu'il n'attendît pas pour ſe déclarer une conjoncture où l'on ne pouroit attribuer le parti qu'il prendroit, qu'à une néceſſité forcée.

L'inclination que le Duc de *Savoye* avoit toujours témoignée pour la Maiſon d'*Autriche*, étoit retenuë par la conſidération de ſes intérêts. Il ſouhaitoit à la vérité de lui devoir ſon agrandiſſement, mais il vouloit être aſſuré de le trouver en traitant avec Elle. La ſimple parole de l'*Empereur* ne lui ſuffiſoit pas. Il doutoit qu'on lui eût encore pardonné à *Vienne* le Traité qu'il avoit fait avec Nous en 1696. Plus cette Cour paroiſſoit aſſurée de la con-

(*a*) C'étoit le Marquis de *Prié*, que l'*Empereur* employa bientôt après pour ſon Ambaſſadeur à *Turin*.

conquête de l'*Italie*, plus il jugeoit qu'elle ſe rendoit difficile ſur les avantages qu'il croyoit mériter. Ceux qu'elles lui offroit ne répondoient pas aux eſpérances dont il s'étoit flatté.

Comme il avoit une haute idée de la politique du feu Roi *Guillaume d'Angleterre*, il crut que ce Prince n'épargneroit rien pour le faire entrer dans la Ligue. Il lui communiqua donc & les propoſitions de l'*Empereur*, & la réponſe à ces propoſitions. Mais témoignant au Roi de la *Grande-Bretagne* une confiance entiére & ſans reſerve, il eut ſoin de prendre en même tems toutes les précautions qu'une juſte défiance lui inſpiroit.

La crainte du Duc de *Savoye* étoit fondée ſur la défiance réciproque qu'il ſavoit que l'on conſervoit à *Vienne* & à *Londres* de ſes ſentimens, & de ſa facilité à rompre ſes engagemens. Il preſcrivit à ſon Envoyé en *Angleterre*, de ſe ſervir des termes les plus forts & les plus ſoumis; mais il lui défendit de rien laiſſer par écrit.

Cet Envoyé devoit aſſurer, que ſon Maître étoit *réſolu de ſe conduire uniquement par l'organe du Roi d'*Angleterre (car nous rapporterons même les termes à votre Béatitude.) *Que c'étoit de ſa protection qu'il vouloit tenir toutes choſes, que c'étoit par lui qu'il attendoit le ſuccès des prétentions qu'il lui avoit déja découvertes; & que jamais il ne s'en ouvriroit directement avec l'Empereur. Que le péril dont il ſe voïoit menacé, étoit éminent; mais que plus le ſacrifice étoit grand, plus les avantages devoient être proportionnés aux dangers où il s'expoſeroit.*

C'étoit *de la protection du Roi d'Angleterre*, (termes ſouvent répetés,) *que le Duc de* Savoye *eſpéroit déſormais la grandeur de ſa Maiſon.* Il croyoit, en s'abaiſſant lui-même, devenir beaucoup plus conſidérable, s'il obtenoit, par ſa ſoumiſſion, quelque nouvelle augmentation à la promeſſe du *Montferrat.* L'offre lui paroiſſoit trop ſimple, par rapport à l'utilité dont il croyoit être à l'*Empereur.*

Il avoit reçu des aſſurances poſitives du Roi *Guillaume III.*, de la déclaration de guerre que l'*Angleterre* & la *Hollande* jointes enſemble, Nous devoient faire inceſſamment; l'idée peu avantageuſe qu'il s'étoit formée de nos forces, lui perſuadoit qu'elles ne ſuffiroient pas à ſoutenir les efforts de nos ennemis. Le prémier ſervice qu'il promettoit de rendre à la Ligue, étoit de réduire les troupes qu'il Nous donnoit, & de Nous obliger à Nous contenter qu'à l'avenir le nombre fût moindre de la moitié. Il s'engageoit de refuſer tous les avantages que Nous lui offririons, pour laiſſer ſes troupes jointes aux nôtres pendant l'Hiver; & pour marquer ſon dévouëment, il aſſuroit que la poſſeſſion du *Montferrat* ne ſeroit pas capable de le tenter, & qu'il ne l'accepteroit pas, ſi elle lui étoit offerte de notre part. Il prétendoit, en ne recevant de Nous aucun nouvel avantage, devenir libre, & maître d'unir ſes

troupes à celles de l'*Empereur*, dans l'inſtant de la concluſion du Traité qu'ils devoient faire enſemble. Il reſervoit à convenir des tems & des moyens de l'exécution, lorſque l'article de ſes intérêts particuliers ſeroit réglé.

Son Envoyé devoit repréſenter la néceſſité indiſpenſable pour ſon Maître, *de ſe ménager pendant cet intervalle*, & d'employer *la plus grande dextérité*, puiſque *le ſecrèt étoit plus que très-néceſſaire pour éviter les conſéquences fatales que ſa découverte entraineroit.*

Sa réponſe à l'*Empereur* vérifioit encore mieux les ſoupçons que ſa conduite précédente à notre égard avoit fait naître. Et s'il n'étoit néceſſaire de faire voir qu'ils étoient bien fondés, Nous paſſerions ſous ſilence ce qu'il diſoit, *de ſa reconnoiſſance profonde pour l'acte plein de bonté, dont ce Prince avoit daigné en uſer à ſon égard; de l'eſpérance qu'il avoit toujours eû que l'*Empereur *auroit la généroſité de compatir au dur engagement qu'il avoit été forcé de prendre pour la conſervation de ſes Etats*; enfin, *de ſa confiance fondée ſur la grande utilité dont ces mêmes engagemens étoient pour le ſervice & pour les intérêts de la Maiſon d'*Autriche.

Il exprimoit *la violence que ſon cœur avoit ſouffert, en ſubiſſant la loi fatale qu'il s'étoit vû impoſer; mais ſans être intérieurement détaché des intérêts de l'*Empereur. *Car enfin il y étoit lié par la reconnoiſſance inviolable de ſa bonté, de ſa protection, & par l'attachement égal qu'il profeſſoit*, diſoit-il, *pour un Prince à qui il avoit conſervé ſon cœur ſans la moindre diminution.*

Il lui repréſentoit que *depuis la Paix de* Riſwick, *il s'étoit offert le prémier à le ſervir en Italie, qu'il avoit continuellement inſiſté ſur l'importance de prendre des meſures pour conſerver à la Maiſon d'*Autriche *les Etats appartenans à la Couronne d'*Eſpagne *; qu'après la mort du feu Roi* Catholique, *il avoit repréſenté à* Vienne *la néceſſité de prévenir l'occupation du Duché de Milan; que ſi ſes conſeils avoient été ſuivis, l'exécution du plan qu'on avoit formé, devenoit facile; qu'il auroit eu la liberté de ſe ſacrifier, ſuivant ſes deſirs, au ſervice & aux intérêts de la Maiſon d'*Autriche, *& qu'il eût été diſpenſé des violentes extrémités où il s'étoit vû contraint de ſe ſoumettre.*

Il déploroit la perte de tant de conjonctures heureuſes, & pour relever le prix de ſon Alliance, il décrivoit le bon état de nos forces en *Italie*, bien différemment de ce qu'il en penſoit, & de ce qu'il en diſoit ordinairement. Il repréſentoit les malheurs dont ſon Païs étoit menacé. Il ajoutoit que *s'il expoſoit ces riſques & ces difficultés à la haute intelligence de l'*Empereur, *il ne le faiſoit que pour le mieux aſſurer de ſa conſtante perſévérance dans le deſir ſincére qu'il avoit de le ſervir, & de ſacrifier aveuglément toutes choſes à ſa gloire & à ſes avantages.* Il citoit le Roi d'*Angleterre* comme un témoin aſſûré de ſes ſentimens, & il eſpéroit que l'Empereur *feroit briller en ſa faveur des effets de ſa juſte & généreuſe magnificence, proportionnés au ſacrifice auſſi-bien qu'à l'avantage très-eſſentiel*

que

*que la Maiſon d'*Autriche *retireroit du parti qu'il vouloit prendre.*

Enfin il faiſoit valoir comme *une marque indubitable de ſon attachement, la conduite qu'il avoit tenue l'année précedente, puiſqu'il étoit facile de remarquer ſes véritables ſentimens, dans le retardement de la marche de ſes troupes, parties même en moindre nombre qu'il n'étoit obligé de les fournir, & dans les délais qu'il avoit aporté à ſe rendre à l'Armée, où ſa préſence n'avoit pas été inutile aux intérêts de l'*Empereur; il promettoit de tenir encore la même conduite la Campagne ſuivante: & ſe vantant d'avoir déja pris des meſures pour réduire les troupes qu'il donnoit, à la moitié de celles qu'il avoit fournies, il l'aſſuroit, *qu'il laiſſeroit les meilleures dans ſes Etats, car il vouloit marquer en toutes maniéres ſa paſſion pour le ſervice de l'*Empereur, *ſe flatant qu'il agréeroit ſes ſentimens très-ſoumis & très-ſincéres.*

La conquête du Royaume de *Naples* paroiſſoit alors le principal objèt de l'*Empereur*. Quelques ſéditieux en repréſentoient l'entrepriſe & le ſuccès faciles, & preſſoient ce Prince d'y porter ſes armes. Le Duc de *Savoye* craignit d'être abandonné, ſi elles s'éloignoient du *Piémont:* il repréſenta vivement à *Londres*, que la principale utilité de ſon Alliance ſe perdroit, ſi l'Armée *Allemande* étoit employée ailleurs que dans le *Milanez*; qu'on devoit regarder l'aquiſition de cet État, comme *la baſe de l'établiſſement de la Maiſon d'*Autriche *en* Italie.

Pendant que la négociation s'avançoit en *Angleterre*, il eut le plaiſir d'attribuer à ſon habileté le conſentement que Nous donnâmes à la réduction des troupes, qu'il étoit obligé de Nous fournir: mais cette ſatisfaction fut troublée par la nouvelle de la mort du feu Roi d'*Angleterre*. Il fondoit ſes principales eſpérances ſur le crédit que ce Prince s'étoit acquis ſur ſes Alliés. Il eut peur de trouver déſormais l'*Empereur* plus difficile. Il ne déſavouëroit peut-être pas, qu'il fut quelque tems agité de la crainte que les ſecrèts qu'il avoit confiés au Roi *Guillaume* ne fuſſent découverts, comme beaucoup d'autres, par les papiers trouvés après la mort de ce Prince.

Nous fûmes donc ſes deſſeins & ſes démarches, mais ſans lui témoigner ni inquiétude ni défiance. Il accomplit librement ce qu'il avoit promis à l'*Empereur*, & au feu Roi d'*Angleterre*. Ses troupes réduites à la moitié, ne partirent que tard pour ſe rendre à notre Armée. Il ne tint qu'à lui d'en prendre le Commandement, & d'y ſervir encore nos ennemis, comme il s'étoit vanté de l'avoir fait l'année précedente; mais il avoit changé d'idée. Il s'étoit engagé de mettre tout en uſage pour s'exempter de commander l'Armée, & s'il y étoit forcé, il prieroit l'*Empereur*, *de ne l'attribuer qu'aux malheureuſes circonſpections qu'il étoit obligé de garder pour éviter de Nous donner le moindre ombrage.*

Nous laiſſâmes à ſon choix le parti qu'il prendroit; il ſe plaignit de cette indifférence, car il cherchoit inceſſamment des prétex-

tes de ſe plaindre, & il ſaiſiſſoit les plus frivoles. L'arrivée du Roi d'*Eſpagne* en *Lombardie* lui en fournit de nouveaux, il ſe plaignit du Cérémonial. Vous ſavez, très-Saint Père, qu'il abandonneroit les prétentions qu'il ſoutint avec tant d'ardeur contre le ſaint Siege, s'il pouvoit à ce prix obtenir de votre Sainteté qu'Elle voulût traiter les Ambaſſadeurs de *Savoye* auſſi favorablement que ceux de la République de *Veniſe*, & qu'Elle les admît à ſon audiance dans la Sale Royale du *Vatican*. Mais comme il vouloit ſe plaindre, oubliant les bornes du rang qu'il tient en *Italie*, il affecta de paroitre mécontent du refus que le Roi *Catholique* fit de lui donner la main, & le fauteuil : il parla du traitement qu'il en avoit reçu, comme d'une nouvelle preuve de l'ingratitude dont ſes ſervices étoient récompenſés.

Le récit ſeroit long, ſi Nous entrions dans les détails des envois ſecrèts du Prince *Eugène* à *Turin*, & de ceux du Duc de *Savoye* à l'Armée de l'*Empereur*. Sa retraite en différentes Maiſons de Campagne, ni la difficulté d'en aborder, n'empêchoient pas que la vérité ne fût pénétrée. Ses conferences les plus ſecrètes avec ſes Miniſtres employés auparavant à *Vienne* & à *Londres*, étoient ſçuës. On découvrit juſqu'à ſes chagrins, ſes agitations, lorſqu'il trouvoit l'*Empereur* plus difficile ſur les avantages dont il croyoit que ſon Alliance devoit être achetée. Le miſtère étoit même inutile à l'égard du Public, lequel inſtruit depuis longtems de l'inclination du Duc de *Savoye* pour la Maiſon d'*Autriche*, jugeoit par les démarches de ce Prince, que ſon unique vuë étoit de ſuivre ſon prémier penchant, auſſi-tôt qu'il le pourroit faire utilement & avec ſureté.

C'eſt ainſi qu'on interprétoit l'attention extraordinaire qu'il donnoit à ſes troupes, les ſoins qu'il apportoit à pourvoir & à fortifier ſes Places. Loin de louer en lui cette aplication digne de la ſageſſe des Princes, on vouloit ſeulement qu'elle découvrît ſes véritables deſſeins. Il aidoit à les faire connoître par les tentatives differentes qu'il fit pour lever des troupes en *Suiſſe*, & par la continuation des levées dans ſes Etats. Il aſſuroit que les ſubſides ne ſuffiſoient pas aux dépenſes qu'il étoit obligé de faire pour l'exécution du Traité. Il obtenoit de nous la réduction de ſes troupes, & dans le même tems qu'il augmentoit les fortifications de ſes Places, il faiſoit de nouvelles levées. Il étoit difficile que ſes projèts fuſſent cachés, la contrariété entre ſes actions & ſes diſcours étant ſi manifeſte.

Il ſe flatoit cependant encore du plaiſir de croire que ſon ſecrèt n'étoit pas pénétré, lors que les Princes ligués contre Nous commencèrent à le révéler. Ils crurent perſuader plus facilement le Roi de *Portugal* d'entrer dans leur Alliance, en lui faiſant voir que la Ligue acquerant chaque jour de nouveaux Alliés, il Nous ſeroit impoſſible de réſiſter au nombre de nos ennemis ; & pour l'en

l'en convaincre, ils lui découvrirent les diſpoſitions du Duc de *Savoye*.

La nouvelle en fut bientôt divulguée dans toute l'Europe; de tous côtés on écrivoit que le Duc de *Savoye* vouloit réparer le tort qu'il avoit fait à ſes Alliés dans la derniére guerre; qu'il regagneroit leurs bonnes graces par un coup éclatant. On nommoit comme le Négociateur employé par l'*Empereur* ce même *Salvay*, qu'il vient de faire Conſeiller Aulique, avec une gratification de quarante mille florins, pour le recompenſer de ſes peines, & des voyages qu'il a fait à *Turin*.

L'Ambaſſadeur de l'*Empereur* en *Pologne*, y parloit dès le mois de Mai dernier, du Traité de ſon Maître avec le Duc de *Savoye*, auſſi publiquement que le Comte de *Lamberg* a fait depuis à *Rome*.

Les paris étoient ouverts à *Londres* & à la *Haye* : les Marchands & les Peuples étoient informés du parti que ce Prince prendroit avant la fin de l'année. On comptoit principalement en *Angleterre* & en *Hollande*, auſſi-bien qu'à *Vienne*, ſur les progrès des Fanatiques du *Languedoc*, ſur les intelligences du Duc de *Savoye* avec ces malheureux révoltés, ſur les ſecours qu'il leur donneroit.

Plût à Dieu, Très-Saint Père, qu'un profond ſilence ſur cet article fît perdre à jamais l'idée des eſpérances qu'un Prince Catholique fondoit ſur les cruautés de ces ſéditieux, pour ne pas dire, des liaiſons qu'il prenoit avec eux. Ainſi nous ne parlerons pas même à Votre Sainteté des facilités que les Religionaires venant des Païs étrangers, trouvoient à traverſer les Etats de ce Prince, pour entrer enſuite dans notre Royaume. On ne ſait que trop le diſcours qu'il tint au Préſident du Parlement d'*Orange*, le conſeil qu'il lui donna de ne ſe pas éloigner des Etats de *France*, puis que les tems pouvoient changer, & qu'il feroit bien d'attendre dans le voiſinage les conjonctures favorables de retourner dans ſa Patrie avec l'entiére liberté d'y exercer ſa Religion. Ceux de cette même Religion ont publié les éloges qu'il donna à leur fidélité, à leur valeur, à leur zéle : enfin c'étoit ſur eux principalement qu'il comptoit, diſoit-il, pour la défenſe de ſes Etats.

Mais ces circonſtances ſont inutiles, Nous ſommes perſuadés que Votre Béatitude liſant celles que Nous lui avons rapportées, s'étonne, qu'inſtruit des deſſeins d'un ennemi caché, Nous ayons auſſi longtems différé à lui ôter le moyen de les exécuter. Nous avouons que la ſupériorité de nos armes en *Italie*, Nous donnoit lieu de croire que Nous y rétablirions enfin le repos ; que l'entrée de nos troupes dans le *Tirol*, & leur jonction avec l'Electeur de *Bavière*, obligeroit celles de l'*Empereur* à repaſſer les montagnes, pour venir défendre les Etats héréditaires de la Maiſon d'*Autriche* ; que le Duc de *Savoye*, privé de toutes eſpérances de ſecours de la part de nos ennemis, feroit de ſérieuſes réflexions ſur ſa conduite, & que, renonçant à toute idée de nouveaux en-

gagemens, il accompliroit ceux qu'il avoit pris avec Nous. Nous étions également éloignés, & d'exciter une nouvelle guerre, & de regarder encore comme ennemi un Prince, que tant de liaisons étroites doivent attacher indispensablement à nos intérêts.

Enfin, Nous apprîmes que le Comte d'*Aversberg* partoit de *Vienne* pour aller à *Turin* consommer une négociation commencée longtems auparavant; conduite en apparence avec secrèt, & pénetrée presqu'aussi-tôt que commencée. Nous fumes informés de l'arrivée de ce Ministre, de tous les pas qu'il fit, des differentes maisons où le Duc de *Savoye* le faisoit loger, tantôt à la Ville, tantôt à la Campagne, du tems que ce Prince ou ses Ministres employoient à travailler avec lui. La négociation devint si publique, que le Duc de *Savoye* seul en faisoit encore mistère. On s'entretenoit à *Turin* des conditions du Traité; on parloit des projèts de porter la guerre dans le *Dauphiné*, d'y employer les Habitans des *Vallées*, & les *François* de la Religion prétenduë Réformée, que ce Prince pourroit attirer à son service. On étoit informé de la maniére dont les *Allemands* devoient entrer dans l'*Alexandrin*, pour le laisser ensuite au Duc de *Savoye*, comme les récompenses de ses engagemens avec l'*Empereur*.

Si ces bruits répandus si généralement, étoient faux, l'honneur & l'intérêt de ce Prince l'obligeoient également à rendre la vérité publique; mais gardant le silence, il ne s'offensa pas seulement de la part que le Comte de *Lamberg* donna du Traité à tous ceux que cet Ambassadeur voulut faire considérer comme Partisans de la Maison d'*Autriche* à *Rome*.

Nous rompimes enfin ce silence, que le Duc de *Savoye* observoit avec tant d'obstination. Après avoir porté la patience jusqu'à l'extrémité, Nous crûmes faire une derniére démarche pour sauver ce Prince du précipice où il se laissoit entrainer. Nous voulûmes éprouver s'il y avoit encore lieu aux réflexions, & si dans l'incertitude où peut-être il étoit encore, on pourroit le déterminer à suivre ses véritables intérêts, & ceux de toute l'*Italie*.

Les avis généraux que Nous avions reçûs de ses engagemens, furent communiqués par notre ordre à son Ambassadeur. Il les desavoua, quoique sans ordre; il assura que son Maître seroit toujours fidèle aux Traités qu'il fait avec Nous, & avec le Roi notre petit-fils. Cette réponse fut confirmée par le Duc de *Savoye*. Il y joignit de fortes protestations, qu'il n'avoit fait, & qu'il ne feroit aucun Traité avec l'*Empereur*, ni avec ses Alliés; & suivant sa coutume pratiquée avec Nous, & avec d'autres, il demanda de nouveaux avantages, comme le fruit & la juste récompense de son alliance, & de ses services.

Il parla lui-même à peu près dans le même sens à notre Ambassadeur à *Turin*, sans l'assurer cependant aussi positivement qu'il ne concluroit point de Traité avec l'*Empereur*. Il est difficile de nier

nier ſoi-même une vérité connuë. Le Duc de *Savoye* détourna toute explication ſur un point auſſi eſſentiel. Il fit une eſpèce d'apologie de la conduite qu'il avoit tenuë depuis la mort du feu Roi d'*Eſpagne*; toutes les plaintes qu'il avoit faites en différentes occaſions, furent rappellées; il conclut enfin en diſant, *qu'il avoit les ſentimens, & toute la délicateſſe néceſſaire pour reſſentir vivement les atteintes de tels procedés. J'ai ployé*, dit-il, *je me ſuis contenu; mais enfin mon tems bouraſqueux eſt paſſé; je me trouve dans des conjonctures, ou bien il n'y en arriva jamais, à eſpérer les avantages de ma Maiſon.* Parlant enſuite de l'horreur, & de la pauvreté de la *Savoye*, quoique ſans deſſein de traiter, il fit entendre qu'il comptoit mériter par ſes ſervices l'agrandiſſement de ſes Etats. Il auroit eu peine à faire connoître en termes plus clairs le progrès de la négociation commencée entre l'*Empereur* & lui, à moins que d'avouer le véritable état où elle étoit alors; mais les meſures pour l'exécution n'étoient pas entiérement priſes, il étoit néceſſaire d'en ſuſpendre la déclaration, & de Nous laiſſer encore quelque tems dans l'incertitude.

Il fit dreſſer pour cet effet un Mémoire vague, dont les termes généraux laiſſoient pénetrer, qu'il prétendoit le *Milanez* pour récompenſe de ſes grands ſervices, & du ſalut des Etats de la Monarchie d'*Eſpagne* en *Italie*, dont il croyoit que Nous, & le Roi notre petit-fils lui étions redevables.

Comme Nous avions été ponctuellement inſtruit de toutes ſes démarches, Nous ſavions auſſi que le détail des audiences qu'il donnoit à notre Ambaſſadeur, les réponſes qu'il lui faiſoit, étoient communiquées au Miniſtre de l'*Empereur* à *Turin*; que rien ne ſe faiſoit plus que de concert avec lui, qu'il ſeroit averti de toutes les propoſitions que Nous pourrions faire au Duc de *Savoye*. La maniére de répondre au Mémoire qu'il Nous avoit donné, devenoit indifférente: Nous prévoyions l'uſage qu'il feroit de ce qu'on lui diroit de notre part. On a vû comme il s'en eſt ſervi dans le dernier Mémoire qu'il a fait préſenter aux Cantons *Suiſſes*. Enfin il n'étoit plus tems de négocier. Il faloit prendre un dernier parti, ſi Nous voulions diſſiper les deſſeins de ce Prince. Déja, depuis quelque tems, les Officiers & les Soldats de ſes troupes ſe retiroient de l'Armée ſous de feints prétextes de maladies. Nous n'avions plus à Nous reprocher que de riſquer de perdre les affaires en différant trop longtems une réſolution, extrême à la vérité, mais indiſpenſablement néceſſaire. Nous la prîmes donc, & Nous fimes arrêter & deſarmer les troupes de *Savoye*, forcé à le faire par toutes les raiſons que Nous venons d'expoſer à Votre Béatitude.

Quoique le récit n'en ſoit déja que trop long, Nous pouvons aſſurer que nous omettons pluſieurs circonſtances très-eſſentielles; mais que ſerviroit-il de les rapporter, puiſque nos ennemis

même ont rendu témoignage à la juſtice de nos réſolutions ? La Princeſſe de *Dannemarck* s'eſt fait honneur dans ſa Harangue au Parlement d'*Angleterre*, d'avoir engagé le Duc de *Savoye* dans les intérêts de la Ligue. Si Nous euſſions formé le deſſein d'envahir ſes Etats, comme il s'efforce de le perſuader, ſa conduite Nous donnoit, depuis longtems, de juſtes ſujèts de le traiter comme ennemi: il étoit inutile de les laiſſer accumuler. Mais bien loin d'avoir eu jamais cette penſée, Nous ſommes encore diſpoſés à laiſſer jouïr le *Piémont* & la *Savoye* d'une parfaite neutralité pendant le cours de cette guerre, pourvû que les Places en ſoient gardées par les *Suiſſes*, ainſi que Nous l'avons fait propoſer aux *Cantons;* que le paſſage au travers du Païs ſoit ouvert à nos troupes, & que le Duc de *Savoye* deſarme les ſiennes.

La ſûreté ainſi établie, V. S. verroit bientôt finir l'inquiétude que cette nouvelle guerre peut lui cauſer. Nos armes en *Italie* ne ſeroient plus employées qu'à procurer le rétabliſſement de ſon repos, & à le faire jouir d'une parfaite tranquillité, Nous l'attendons de la Providence Divine, auſſi-bien que la Paix générale de la Chrétienté. Nous ne doutons pas des priéres ardentes de votre Béatitude pour l'obtenir; elle doit croire auſſi que plus il plaira à Dieu de répandre ſes bénédictions ſur la juſtice de nos armes, & de confondre les deſſeins de nos ennemis, plus Nous ſommes diſpoſés à terminer par une bonne Paix, les malheurs dont l'Europe eſt depuis longtems agitée. Sur ce Nous prions Dieu, T. S. P. qu'il conſerve longues années V. S. au régime de ſon Egliſe. Ecrit à *Verſailles* le 4. Janvier 1704. Votre dévot fils le Roi de *France* & de *Navarre*, LOUIS, *& plus bas* COLBERT.

Le Duc de ſon côté fit connoitre ſes Griefs. Ses Miniſtres dans les Cours étrangéres neutres, eurent ordre de les y mettre dans tout leur jour; c'eſt ce que fit le Comte de *Mellarede* ſon Envoyé auprès des Cantons, dans ce Diſcours adreſſé au Senat de *Zurich*.

Diſcours du Miniſtre de Savoye aux Cantons.

ILLUSTRISSIMES SEIGNEURS, Vous avez apris comment le Roi *Très-Chrétien* oubliant les liens du Sang & la foi des Traités qui ſembloient être d'une durée éternelle entre lui & Son Alteſſe Royale mon Maitre, a fait ſi indignement deſarmer ſes Troupes qui étoient en *Italie* à ſon ſervice, & faire priſonniers ſes Officiers. Vous êtes auſſi informés, Illuſtriſſimes Seigneurs, de la Réponſe que Mr. de *Phelipeaux*, Ambaſſadeur de *France* à *Turin*, fit à Mr. le Comte *Tarin* lorſqu'il fut lui dire que le Roi de *France* ayant fait déſarmer les Troupes de Son Alteſſe Royale qui étoient à ſon ſervice, Sa dite Alteſſe Royale avoit intérêt de s'aſſûrer de ſa perſonne. Votre prudence, votre pénétration & vos intérêts vous ont fait faire & aux autres louables Cantons, les réfléxions que mérite cette Réponſe, dont voici les termes; „ Son „ Alteſſe Royale (dit ce Miniſtre) n'a pas tant de raiſon de s'aſ„ ſurer de ma Perſonne, que le Roi en a eu de faire déſarmer

ſes

„ ſes Troupes. Devoit-Elle douter qu'étant à la ſolde du Roi, „ ce Monarque ne fût le Maître de ſa Perſonne, de ſes Troupes „ & de ſes Etats ?" Une Réponſe ſi fière, qui ſuit un procedé ſi inoui & ſi injurieux, feroit aſſez connoître le genie de la Cour de *France*, qui eſt de traiter comme Vaſſaux, & même comme Sujèts, ſes Alliés qui ſemblent lui devoir être les plus chers, ceux-même dont Elle emprunte les forces pour ſoutenir ſes violences & pour oprimer ſes voiſins; s'il n'étoit déjà trop connu à toute l'Europe, qui ne doit par conſéquent regarder l'élevation de cette Couronne au point où elle eſt, que comme un acheminement à la Monarchie Univerſelle & à l'anéantiſſement de la tranquilité publique. Son Alteſſe Roïale ſe voyant traitée ſi indignement n'a pû faire moins, quoiqu'entourée des Armes de la *France*, que de ſe déclarer contre cette Puiſſance, qui, ſous de ſpécieux prétextes de Paix & de double Alliance, lui a demandé ſes meilleures Troupes pour, après s'en être ſervi auſſi utilement qu'Elle a fait, l'en priver dans le même tems qu'Elle donne ſes diſpoſitions pour faire entrer les ſiennes dans les Etats de Son Alteſſe Roïale. Je ne vous parle, Illuſtriſſimes Seigneurs, que des motifs particuliers qui ont engagé Son Alteſſe Royale à cette Déclaration. Meſſieurs les Miniſtres des Hauts & Puiſſans Alliés vous ont repréſenté ſi au naturel les motifs que toutes les Puiſſances de l'Europe auroient d'en faire autant, qu'il me ſiéroit mal de vous repéter ce qu'ils vous en ont dit. Je m'arrête uniquement au motif que Son Alteſſe Royale, mon Maître, a eu de m'envoyer au louable Corps Helvétique avec ordre de m'adreſſer en prémier lieu à votre louable Canton, pour vous aſſurer de ſa part, Illuſtriſſimes Seigneurs, de la confiance qu'il a en votre Amitié, Alliance & Conféderation, & en celle du louable Corps Helvétique, & pour leur repréſenter que la *France*, qui vous environne preſque de toutes parts ou par ſes Etats, ou par ceux d'*Eſpagne* qui dépendent de ſes ordres, ou par ſes Armes, vous environnera bientôt de la part qui vous reſte libre, ſi vous ne prévenez de bonne heure ſes deſſeins. Il ne vous reſte que la *Savoye*, qui vous ſert encore de rempart & à vos plus chers Alliés. Vous pouvez, Illuſtriſſimes Seigneurs, en éloigner les armes de *France*, & mettre de ce côté vos Frontiéres à couvert, en faiſant les mêmes déclarations en faveur de cette Province, que vous avez faite en faveur des Villes *Foreſtiéres*. Le même péril, qui vous a engagé pour ces Villes, vous doit engager pour la *Savoye*, & demande la même précaution; & pour marquer d'autant mieux au louable Corps Helvétique, combien Son Alteſſe Royale mon Maître eſtime ſon alliance, combien Elle a à cœur la ſureté d'une ſi floriſſante République, & combien grande eſt la confiance qu'elle a en elle, Elle conſent que ſes Etats de *Savoye* ſoient agrégés & unis à ce louable Corps, qu'ils en ſoient un Membre inſéparable & qu'ils concourent à l'avenir com-

me les autres à tout ce qui peut regarder la ſureté, le repos & la tranquilité du louable Corps Helvétique. Vous connoiſſez trop, Illuſtriſſimes Seigneurs, vos intérêts, pour ne pas embraſſer une propoſition ſi avantageuſe à votre Corps & à vos chers Alliés, qui n'eſt pas contraire à cette parfaite neutralité que vous voulez conſerver & dans laquelle la *Savoye* ſe trouvera en même tems compriſe. Je vous prie d'en faire connoître l'importance aux louables Cantons, de même que l'avantage & le luſtre que le Corps en retirera.

„ Je reſſens un ſenſible plaiſir, Illuſtriſſimes Seigneurs, d'a-
„ voir été honoré de l'ordre de vous faire une ſi avantageuſe pro-
„ poſition, dont l'effèt unira inſéparablement nos cœurs comme
„ nos patries, ſans nous détacher de notre Souverain, & aſſurera
„ mieux les Frontiéres de ce louable Corps, dont je prie le Tout-
„ Puiſſant de maintenir la tranquilité & de le combler, comme
„ tout votre louable Canton en particulier, de toutes bénédic-
„ tions.

Le Marquis de *Puiſieux*, Ambaſſadeur de *France*, ne put laiſſer ce Diſcours ſans réponſe, & il écrivit, 15. jours après, & par conſéquent après en avoir rendu compte à ſa Cour, la Lettre ſuivante aux louables Cantons contre ce que Mr. de *Mellarede* avoit avancé.

Lettre de l'Ambaſſadeur de France aux Cantons.

„ MAGNIFIQUES SEIGNEURS, C'eſt avec juſte raiſon que
„ Mr. de *Mellarede* fait tous ſes efforts pour juſtifier la conduite
„ de ſon Maître ; elle eſt ſi peu convenable au Caractère d'un
„ Prince, comme Mr. le Duc de *Savoye*, que ſon Miniſtre doit
„ s'appliquer uniquement à vous en cacher toute l'irrégularité :
„ il rendroit encore un plus grand ſervice à ce Prince, s'il pou-
„ voit pour jamais faire oublier, que dans le tems qu'il protes-
„ toit aux deux Couronnes qu'il perſeveroit conſtamment dans
„ les engagemens qu'il avoit avec Elles, on a découvert qu'il fai-
„ ſoit ſous main des Traités avec leurs Ennemis. Après cela,
„ Magnifiques Seigneurs, n'êtes-vous pas ſurpris de voir Mr. de
„ *Mellarede* oſer imputer au Roi mon Maître, ce dont Sa Ma-
„ jeſté ſe plaint ſi juſtement? Je voudrois demander à ce Minis-
„ tre, ſur quel fondement & par quelle maxime de Politique il
„ prétend que le Roi ait pû ſonger à ſe faire ſans ſujèt & dans la
„ conjoncture préſente un Ennemi de Mr. le Duc de *Savoye* ?
„ La plus grande partie des Puiſſances de l'*Europe* liguées contre
„ la *France* & l'*Eſpagne*, ne ſuffiſoient-elles pas pour exercer leurs
„ forces, & pour donner matiére à leurs victoires & à leurs triom-
„ phes ? Il me répondra peut-être ce qui eſt contenu dans le Diſ-
„ cours qu'il a prononcé devant Meſſieurs du Louable Canton de
„ *Zurich*, c'eſt-à-dire, que Sa Majeſté a deſſein de s'emparer des
„ Etats de ſon Maître : quel raiſonnement ! où eſt l'aparence de
„ ce deſſein chimérique ? Peut-il s'expliquer de la ſorte, quand
„ il voit que Mr. le Duc pouvant entrer ſans réſiſtance dans ces

„ mê-

„ mêmes Etats avec un Corps conſidérable de Troupes choiſies, „ va encore au devant de Mr. le Duc de *Savoye* par ordre du Roi, „ en offrant à ce prémier la continuation de ſes Traités avec les „ deux Couronnes, pourvû qu'*il veuille leur donner des gages aſ-* „ *ſurés de ſa fidélité.* Ce n'eſt pas tout, afin que ce Prince ait le „ tems de réflechir ſur le parti qu'il voudra prendre, on lui don- „ ne *le terme de huit jours*, malgré la ſaiſon avancée, qui rend „ tous les momens précieux. En voilà aſſez, Magnifiques Sei- „ gneurs, pour refuter ſans replique les prétendus ſujèts de plain- „ tes que Monſieur de *Mellarede* étale dans ſon Diſcours. Je veux „ vous faire connoître préſentement que les deſſeins de Mr. le „ Duc de *Savoye* ſont auſſi mal fondés que les raiſonnemens de „ ſon Miniſtre. Ne devez-vous pas convenir que ce Prince eſt „ poſſedé d'une ambition bien démeſurée, pour troubler la tran- „ quilité de ſon Païs & le repos dont jouïſſent ſes Sujèts, pour „ renoncer ſans raiſon aux avantages qu'il retiroit des Traités qu'il „ avoit avec les deux Couronnes dont l'Alliance rendoit ſes Pro- „ vinces riches & abondantes, pour expoſer ces mêmes Provin- „ ces à tous les déſordres & à toutes les fureurs de la Guerre? „ Ne faut-il pas, dis-je, qu'il ſoit bien aveuglé par ſon ambition, „ pour ſe porter à de pareilles extrémités, dans l'eſpérance d'e- „ xécuter des projèts chimériques qui lui ont fait oublier les Trai- „ tés les plus ſolemnels & les liaiſons du ſang les plus étroites? „ On faiſoit eſpérer à Mr. le Duc de *Savoye* que Mr. le Prince „ *Louis* de *Baden* lui envoyeroit un Détachement des Troupes „ qu'il commande; que ce Détachement ſe joindroit avec celles „ de ce prémier; & que les Troupes *Impériales* qui ſont en *Ita-* „ *lie* trouveroient non-ſeulement les moiens de ſe frayer un che- „ min dans le *Piémont*, mais même de s'emparer de tout le *Mi-* „ *lanez*, dont ce Prince devoit être Gouverneur perpétuel, ou plu- „ tôt dont il devoit obtenir la Souveraineté: on lui faiſoit acroi- „ re que les Rebelles des *Sevennes*, ſecourus par les *Vaudois*, por- „ teroient le fer & le feu juſques dans le cœur de la *France*, tan- „ dis que la Flotte Ennemie, profitant des conſpirations tramées „ par les Alliés, bouleverſeroit des Royaumes entiers; après quoi „ elle viendroit au ſecours de Mr. le Duc de *Savoye* & le ſoutien- „ droit dans toutes ſes vaſtes entrepriſes. Mais tous ces grands „ projèts ſe ſont évanouïs, auſſi-tôt qu'ils ont été formés. C'eſt „ un beau ſonge qui a réjouï Mr. le Duc de *Savoye*, & qui ne lui „ laiſſe à préſent que le déplaiſir de l'avoir fait. Car prémiérement „ le Prince *Louis* de *Baden*, loin d'être en état de détacher des „ Troupes de ſon Armée, ſe trouve obligé de demeurer ſur la „ défenſive depuis la Bataille de *Hochſtet*, où le Comte de *Stirum* „ a été entiérement défait.

„ Les Rebelles des *Sevennes* ſont ſi peu conſidérables & ſi peu „ en état de nuire, que ces miſérables ne méritent ſeulement pas

„ que l'on parle ſur leur ſujèt.

„ Les conſpirations, qui avoient été excitées par les Ennemis „ des deux Couronnes, ont été découvertes & déconcertées, & „ il n'en eſt revenu à leurs Auteurs, que la honte & le déplaiſir „ d'avoir en vain fomenté le déſordre & la ſédition.

„ Enfin cette Flotte *Angloiſe* & *Hollandoiſe* dont les forces de- „ voient produire de ſi terribles effèts, cette puiſſante Armée Na- „ vale, s'eſt détruite d'elle-même, ſans avoir oſé rien entrepren- „ dre, & eſt réduite à la derniére extrémité, par les vents con- „ traires & par les maladies.

„ Après tant de ſiniſtres événemens, après des contre-tems ſi „ fâcheux & ſi peu attendus, Mr. le Duc de *Savoye* ne trouve plus „ de reſſource, que dans le Louable Corps Helvétique. Tout in- „ terdit & tout conſterné qu'eſt ce Prince, il s'adreſſe à Vous, Ma- „ gnifiques Seigneurs, pour relever ſa fortune chancelante; il „ vous prie de vous intéreſſer dans ſon malheur; il vous envoïe „ un homme de ſa part pour vous ſolliciter de prendre la *Savoye* „ ſous votre protection, d'en faire même, ſi vous le jugez à pro- „ pos, un des Membres du Louable Corps Helvétique, & en mê- „ me tems de lui accorder des levées pour le *Piémont*. Mr. le „ Duc de *Savoye*, qui ne tend qu'aux choſes extraordinaires s'i- „ magine que par ſes offres, il portera le Corps Helvétique à „ ſe mettre comme lui dans un un extrême embaras, & à renon- „ cer en ſa faveur à une Déclaration, qui a fait jouïr les Loua- „ bles Cantons d'un bonheur & d'un repos ſans interruption, de- „ puis deux cens ans, pendant leſquels, pour ainſi dire, toute l'Eu- „ rope n'a pas ceſſé d'être agitée par les guerres les plus ſanglan- „ tes: mais trop de raiſons me perſuadent, que cette eſpérance „ ne ſera pas mieux fondée, que celle qui l'a porté à ſe joindre „ aux Ennemis des deux Couronnes, pour être capable de con- „ cevoir la moindre inquiétude ſur ce ſujèt.

„ Je n'entreprendrai pas, M. S. de vous inſinuer la Réponſe que „ Vous devez faire à Mr. de *Mellarede*, ni de Vous faire enviſager „ la conduite, que vous devez tenir à l'égard de Mr. le Duc de „ *Savoye*. Vous êtes des Souverains trop prudens & trop judi- „ cieux, & Vous connoiſſez trop bien les véritables intérêts de „ vos Etats, pour qu'il ſoit néceſſaire, ni de Vous faire ſouvenir „ encore de vos plus anciens & de vos plus fidéles Alliés, ni de „ Vous marquer ici, ſur quel fondement votre conduite a tou- „ jours ſi bien répondu à celle de vos glorieux Ancêtres. D'ail- „ leurs, peut-on s'imaginer que vous veuillez joindre au Loua- „ ble Corps Helvétique, qui ne cherche que le repos & la tran- „ quilité, un Prince inconſtant & inquièt, qui dès-que vous au- „ riez fait cette démarche, tâcheroit ou de vous brouiller avec „ vos Alliés, ou s'il n'y pouvoit pas réuſſir, de ſemer au moins la „ diſcorde & la diviſion parmi Vous-mêmes? Il ne me reſte donc

rien

„ rien à ajouter ici, que pour vous assurer des bonnes dispositions
„ du Roi mon Maître pour le Louable Corps Helvétique, de la
„ continuation de son Affection Confédérale pour Vous M. S.,
„ & du desir qu'il a de maintenir l'union qui est entre Vous, &
„ de contribuer en un mot à tous les avantages que vous pouvez
„ désirer. Pour moi je Vous prie de croire, que je n'aurai ja-
„ mais rien plus à cœur, que de vous rendre tous les offices, qui
„ pouront dépendre de mon Ministère. Je prie Dieu qu'il vous
„ maintienne dans la prospérité de tout ce qui vous peut être le
„ plus avantageux.

„ Mr. de *Mellarede* ne resta point en défaut & repliqua d'abord dans ces termes, dans une Lettre aux Cantons.

Replique du Ministre de Savoye.

„ Mr. le Marquis de *Puisieux* a prévû que les représentations
„ que je vous ai faites, étant établies sur des faits positifs arrivés
„ à la vûë de tout le monde, vous feroient envisager la conduite
„ de la Cour de *France*, à l'égard de S. A Royale mon Maître,
„ pour aussi irréguliere qu'elle est surprenante: il a tâché de pré-
„ venir par sa Réponse du 7. de ce mois, les justes sentimens que
„ vous en avez dû concevoir, & les réflexions que vous avez dû
„ faire sur la violence & sur la réponse de Mr. *Phelipeaux*, qu'il
„ voudroit vous faire oublier, pour que vous n'ayez pas occasion
„ d'en tirer des conséquences, qui touchent de si près le Loua-
„ ble Corps Helvétique. Mais vous êtes trop attentifs, Illustris-
„ simes & très-puissans Seigneurs, à vos intérêts, & vous avez
„ trop de pénétration & de discernement, pour n'avoir pas com-
„ pris à la prémiére vûë de cette Réponse, qu'elle n'est fondée
„ que sur des suppositions & sur des faits imaginaires, qui sont
„ le prétexte dont cette Puissance s'est toujours servie, pour co-
„ lorer ce qu'elle a fait à l'égard de ses voisins.

„ Il est vrai, & chacun doit être surpris que le Roi *Très-Chrê-*
„ *tien* ait rompu, dans la conjoncture présente, avec Son Al-
„ tesse Royale, mon Maître, dont l'Alliance & les Troupes é-
„ toient si utiles aux deux Couronnes. Mr. le Marquis de *Pui-*
„ *sieux* en paroit surpris lui-même; mais Sa Majesté *Très-Chrêtien-*
„ *ne* auroit-elle crû, que ses projets eussent pû échouer, après les
„ mesures qu'elle avoit prises? Pouvoit-elle prévoir, qu'après a-
„ voir fait désarmer les Troupes de Son Alteſſe Royale, & or-
„ donné aux siennes d'entrer dans ses Etats, que ce Prince, en-
„ touré de ses Armes, eût osé résister à ses desseins? Elle ne pou-
„ voit pas s'imaginer de s'en faire un nouvel Ennemi; Elle comp-
„ toit pour sûr de le rendre absolument dépendant d'Elle, & Elle
„ y auroit réussi, si Son Alteſſe Royale avoit eu moins de valeur
„ & moins de fermeté.

„ Monsieur le Marquis de *Puisieux* ne vous dit pas, Illustrissi-
„ mes & Très-puissans Seigneurs, que le Roi *Très-Chrêtien* n'a
„ rien oublié pour engager Son Alteſſe Royale de lui céder les E-

„ tats qu'Elle a en deçà des Monts, de ſe dépouiller de ſon ancien patrimoine, & d'accepter en échange des Etats en *Italie* incertains & conteſtés. Il n'a garde de vous découvrir de ſemblables vûës; il ſait que vous les enviſageriez comme des chaines que la *France* prépare à votre Liberté, & comme des meſures qu'elle prend pour vous rendre dépendans de ſes volontés: il ne Vous dit pas que Sa Majeſté *Très-Chrétienne* n'aïant pas pû réuſſir à ce projèt par un Traité, s'eſt flattée qu'elle forceroit Son Alteſſe Royale de l'accepter en le mettant hors d'état de lui réſiſter. Il pouvoit auſſi vous dire, s'il eût voulu vous découvrir les véritables démarches du Roi *Très-Chrétien*, que dès qu'il a vû que la fermeté de ce Prince étoit inébranlable aux violences & aux menaces, tout comme aux offres, il lui a fait réïtérer par Mr. le Duc de *Vendôme* à la tête de ſon Armée, des propoſitions qui lui avoient déjà été faites de ſa part en particulier par Mr. de *Phelipeaux*. L'un & l'autre lui ont offert de faire un nouveau Traité, à condition qu'Elle remettroit au Roi *Très-Chrétien* quelques-unes de ſes Places pour gages aſſurés de ſa fidélité. Peut-on traiter un Prince Souverain avec plus de hauteur? Parleroit-on en d'autres termes à un Vaſſal? Les Liens du ſang, & les Troupes que Son Alteſſe Roïale avoit au ſervice des deux Couronnes, n'étoit-ce pas des gages ſuffiſans de ſon attachement, ſi Sa Majeſté *Très-Chrêtienne* n'eût eu d'autres vûës que la conſervation du *Milanez* au Roi *Catholique* ſon Petit-Fils?

„ Voilà, Illuſtriſſimes & Très puiſſans Seigneurs, le motif de cette rupture, voilà l'ambition de Son Alteſſe Royale mon Maître, de conſerver ſon ancien Patrimoine, de vous avoir pour voiſins, de ne Vous laiſſer pas enfermer de toutes parts par la *France*, & de ne pas conſentir aveuglément à tout ce que cette Puiſſance ſouhaite. C'eſt une ambition dans le ſens *François*, de ne pas ſe ſoumettre aux volontés du Roi *Très-Chrêtien*; c'eſt un aveuglement de s'y opoſer; c'eſt ſe réduire à l'extrémité, & expoſer ſes Etats & ſes Peuples aux fureurs de la Guerre, que de ne les pas abandonner à la *France* dès qu'elle les demande.

„ Après que Monſieur le Marquis de *Puiſieux* a pris ſoin de vous cacher les projèts du Roi *Très-Chrêtien*, il veut vous perſuader qu'il a penetré ceux des autres Puiſſances: il s'étend beaucoup ſur des promeſſes qu'il ſupoſe qu'on avoit fait eſpérer à ſon Alteſſe Royale mon Maître pour le détacher du parti des deux Couronnes: il ſe flatte que vous entrerez dans ſes propoſitions, ſans examiner ſi les faits qui vous ſont connus, & les circonſtances qui les accompagnent, peuvent avoir du raport à tout ce qu'il ſupoſe que je pourois apeller à juſte titre des chimères. Je ne veux, Illuſtriſſimes & Très-puiſſans Seigneurs, m'arrêter qu'à ce qu'il dit ſur ce que Son Alteſſe Royale s'eſt adreſſée

„ au

„ au Louable Corps Helvétique après tant de ſiniſtres événemens,
„ après des contretems ſi fâcheux. Vous ſavez, que lorſqu'El-
„ le m'a fait l'honneur de m'envoyer à ce Louable Corps, Elle
„ n'avoit éprouvé d'autres événemens & contre-tems ſiniſtres &
„ fâcheux, que le déſarmement & l'empriſonnement de ſes Trou-
„ pes & la violence de la *France*; qu'Elle me fit partir deux jours
„ après qu'Elle en eut ſçu la nouvelle; que c'eſt à vous les pré-
„ miers qu'Elle s'eſt adreſſée après un procedé ſi inoui, qu'elle n'a
„ pû prendre que pour une rupture ouverte & déclarée. Son Al-
„ teſſe Royale ne pouvoit pas vous donner des preuves plus con-
„ vaincantes de ſa confiance & de ſon affection, que de vous fai-
„ re les propoſitions contenuës en mon Mémoire du 23 du mois
„ d'Octobre, qui n'ont d'autre vuë que de maintenir la paix & la
„ tranquilité du Louable Corps Helvétique, qui dépend de celle
„ de ſes Frontiéres, & principalement de la Neutralité de la *Sa-*
„ *voye* qui vous touche de ſi près, & qui eſt preſque le ſeul en-
„ droit par où vous vous êtes conſervé juſqu'à préſent, & que Mr.
„ le Marquis de *Puiſieux* tâche de vous inſpirer par l'intérêt que la
„ *France* y trouve, pour pouvoir plus ſûrement agiter l'Europe
„ par des Guerres des plus ſanglantes, comme elle n'a ceſſé de fai-
„ re depuis très-longtems.

„ Je ne m'arrête pas, Illuſtriſſimes & Très-puiſſans Seigneurs,
„ aux autres exagérations de Mr. le Marquis de *Puiſieux*; mais je
„ ne puis me taire ſur ce qu'il a oſé dire à l'égard de la conduite
„ qu'il ſupoſe que Son Alteſſe Royale mon Maître obſervoit à vo-
„ tre égard: celle qu'Elle a eu par le paſſé, vous doit être une
„ preuve de ce qu'il fera à l'avenir. Ce Prince a-t-il jamais ſuſ-
„ cité vos Sujèts contre vous? Eſt-il jamais entré dans aucune cho-
„ ſe qui puiſſe toucher le Louable Corps Helvétique en général,
„ ni les Louables Cantons en particulier? A-t-il eu des intrigues
„ parmi vous, ou chez vos Alliez? A-t-il tâché de ſemer de la mé-
„ fiance, de la jalouſie, ou du ſoupçon parmi vous? Vous ſavez
„ s'il en eſt de même de la *France*; ſi elle a toujours eu une ſin-
„ cére attention de maintenir l'union & la paix parmi vous; ſi el-
„ le a toujours été auſſi attentive à vos intérêts, que ſon Miniſ-
„ tre voudroit vous l'inſinuer. Vous pouvez vous informer des
„ démarches de ſes Agents ſecrèts en *Valais*, pour rendre ſuſpects
„ à cette République quelques Cantons.

„ Mr. l'Ambaſſadeur de *France* ſe flatte mal à propos; vous ê-
„ tes des Souverains trop prudens & trop judicieux pour vous
„ laiſſer éblouïr à de fauſſes aparences. Vous ſavez, illuſtriſſimes
„ & Très-Puiſſans Seigneurs, combien cette Puiſſance vous mé-
„ nageoit avant qu'Elle eût le Comté de *Bourgogne* & qu'il étoit
„ de la Monarchie d'*Eſpagne*; vous aviez pour-lors le deſtin d'u-
„ ne partie des Etats de ces deux Puiſſances entre les mains, pour
„ ne pas dire plus; & ſi la *France* a oſé bâtir *Hunninguen*, ſi elle

„ a retranché la ſolde de ceux de votre Nation qui ſont à ſon ſer-
„ vice, ce n'eſt que depuis que le Roi *Très-Chrêtien* eſt devenu
„ votre plus proche voiſin : que ne devez-vous pas craindre, s'il
„ l'étoit de toutes parts ? C'eſt à quoi vous devez ſérieuſement
„ réflechir, & aux ſuites fâcheuſes de n'avoir qu'un voiſin auſſi
„ puiſſant, qui ſeul prétendroit d'avoir vos Troupes, & vous
„ priveroit de l'avantage que vous recevez d'être utiles à toutes
„ les Puiſſances de l'Europe. Je prie le Tout-Puiſſant de main-
„ tenir la tranquilité de ce Louable Corps, & de le combler de
„ toutes bénédictions.

Le Miniſtre de Son Alteſſe Royale à *Veniſe* fit part des mêmes Griefs à cette République, que l'*Empereur* preſſoit de ſon côté de reconnoitre l'Archiduc *Charles*, Roi d'*Eſpagne*, après que Sa Maj. *Imp.* & le Roi des *Romains* l'eurent déclaré & reconnu comme tel.

Enfin le Roi de *France* fit publier une Déclaration de Guerre dans les formes contre le Duc de *Savoye*, en haine de ſon Alliance avec l'*Empereur* & ſes Alliés. La voici.

Déclaration de guerre de la France contre le Duc de Savoye.

Les Manifeſtes que le Duc de *Savoye* a répandus dans ſes Etats pour engager ſes Sujèts à prendre les Armes pour leur conſervation ; l'impreſſion qu'il a voulu donner dans toutes les Cours de l'Europe, de la violence qui avoit été faite à ſes Troupes le 29. Septembre, lorſqu'elles furent arrêtées & déſarmées par le Duc de *Vendôme* en conſéquence des ordres de Sa Majeſté, auroient pû produire quelque effèt ſur les eſprits, ſi l'infidélité de ce Prince déjà trop connuë, n'avoit forcé Sa Majeſté à prendre cette Réſolution ſi contraire à la conduite qu'elle a tenuë dans les tems que la ſupériorité de ſes Armes, & les avantages conſidérables qu'elles avoient remportés ſur les Princes & Etats ligués contr'Elle, l'avoient miſe en état de leur donner la paix à telle condition qu'Elle auroit voulu. Le Traité fait en 1696. entre Sa Majeſté & le Duc de *Savoye*, dont le Mariage de ſon Petit-Fils le Duc de *Bourgogne* avec la Fille aînée de ce Prince fut le lien, en fournit un exemple bien autentique, & des avantages qu'il trouva à manquer à celui qui étoit entre lui, l'*Empereur*, l'*Angleterre* & la *Hollande*.

Le Roi *Charles II.* étant mort en l'année 1700. la Succeſſion de la Monarchie d'*Eſpagne* ayant été déférée à *Philippe V.* par le droit du Sang, par la diſpoſition des Loix de tous les Etats dont cette puiſſante Monarchie eſt compoſée, par la volonté du dernier Roi, & par les vœux de tous les Peuples, cette diſpoſition ayant reveillé la jalouſie des Ennemis de la grandeur de la *France*, Sa Majeſté fut obligée pour conſerver cette Monarchie entiére, de faire peu de jours après, marcher des Troupes dans l'*Italie* qui ſembloit devoir être attaquée la prémiere. Elle fit propoſer en même tems un nouveau Traité au Duc de *Savoye*, par lequel il s'engagea, pendant le tems que la Guerre dureroit, de fournir 10000. Hom-

Hommes de ſes Troupes moyennant les ſubſides convenus par ce même Traité, il devoit avoir le Commandement des Armées des deux Rois en *Italie*, Sa Majeſté conſentit enſuite au mariage du Roi d'*Eſpagne* avec la ſeconde Fille de ce Duc, afin de fortifier par de ſi grands engagemens & des marques d'une confiance auſſi entiére, l'union qui devoit être aſſurée pour toujours entre Sa Majeſté le Roi d'*Eſpagne* & le dit Duc, & l'engager à contribuer de tout ſon pouvoir aux avantages des deux Couronnes. Ce Traité a été éxécuté de bonne-foi de la part des deux Rois la prémiére année : quoique le ſuccès n'ait pas été heureux, & que l'Armée de l'*Empereur* ait pénétré avant dans l'*Italie*, que le Duc de *Savoye* ait retiré ſes Troupes dans le tems qu'elles étoient le plus néceſſaires, on ne peut pas dire qu'il ne l'ait point été de la ſienne. A peine cette Campagne fut achevée, que Sa Majeſté voyant les progrès des Troupes Ennemies, ſe détermina d'envoïer 30. Bataillons & 30 Eſcadrons d'augmentation pour fortifier ſon Armée, & lui donner la ſupériorité ſi néceſſaire pour rétablir la tranquilité de l'*Italie* & ôter à l'*Empereur* toute eſpérance de s'en pouvoir rendre le Maître. Ce fut dans ce tems-là qu'il revint à Sa Majeſté des avis de toutes parts, des liaiſons qu'il conſervoit avec l'*Empereur* & l'*Angleterre*, qu'il fit propoſer par ſon Ambaſſadeur une augmentation de ſubſides, & qu'ayant rendu ſa fidélité ſuſpecte, Sa Majeſté ſe détermina à conſentir la réduction de ſes Troupes à la moitié de ce qu'il en devoit fournir, & que le Roi d'*Eſpagne* vint lui-même ſe mettre à la tête de ſes Armées.

Ces ſoupçons déja trop bien fondés n'ont fait qu'augmenter, par les aſſurances certaines des Négociations & des propoſitions de traiter avec l'*Empereur*. Les ſoins de ce Duc pour conſerver le ſecrèt, n'ont point empêché qu'il n'ait été pénétré, que les Gazettes n'aient été remplies des conditions, que l'Ambaſſadeur de l'*Empereur* à *Rome* ne les ait dites publiquement, & que S. M. n'ait été informée par des voyes ſûres, que le Comte d'*Aversberg* Miniſtre de l'*Empereur* étoit arrivé à *Turin* le 15. Juillet dernier, avec tous les pouvoirs néceſſaires pour le conclure.

Une négociation ſi honteuſe ne pouvoit paroitre aux yeux du Public ſans attirer ſon indignation, auſſi a-t-elle été faite pendant les nuits dans la Maiſon du Marquis de *Prié*, où ce Miniſtre a été longtems caché, & dans laquelle le Duc de *Savoye* & le Comte de la *Tour* ont eu de fréquentes conférences avec lui.

Ce fut dans ce même tems que ce Duc fit faire des Priéres publiques, pour obtenir les ſecours du Ciel dans les embaras où il ſe trouvoit ; c'eſt ainſi qu'il en uſa en 1696. lorſqu'il quitta le parti de l'*Empereur* & de ſes Alliés.

Le bruit s'étant trop répandu du ſéjour du Comte d'*Aversberg* à *Turin*, il en ſortit pour ſe retirer à la Caſſine du Comte de *Ierini*, où le Marquis de *S. Thomas* ſe rendoit très-ſouvent, & où

le Duc de *Savoye* a été lui-même pluſieurs fois. Sa Majeſté bien informée de toutes ces démarches, confirmées depuis par une Lettre interceptée du Comte d'*Aversberg* au Comte de *Sintzendorf*, datée du 13 Octobre de *Turin*, elle ordonna à ſon Ambaſſadeur d'en parler au Duc de *Savoye*, qui donna des ordres au Comte de *Vernon* de renouveller à Sa Majeſté par des proteſtations publiques la fidélité de ſes engagemens, qu'il ne s'en départiroit jamais, qu'il n'y avoit aucun Miniſtre de l'*Empereur* à *Turin*, & qu'il n'écouteroit aucune propoſition de ſa part; il donna de pareils ordres à ſon Ambaſſadeur à *Madrid* pour le Roi d'*Eſpagne*.

Une pareille conduite ne laiſſant plus lieu à Sa Majeſté de douter de l'infidélité de ce Prince, Elle ordonna par une précaution auſſi juſte que néceſſaire au Duc de *Vendôme* de faire déſarmer le peu de Troupes de ce Duc qui reſtoit dans l'Armée de Sa Majeſté & du Roi *Catholique*, de s'en aſſurer & de s'avancer vers ſes Etats: mais avant d'y entrer & d'exercer aucun acte d'hoſtilité, Sa Majeſté lui a fait propoſer de donner des Places de ſureté & de réduire le nombre de ſes Troupes ſur le pié du Traité de 1696. pour aſſurer la communication de ſes Etats avec ceux du Roi ſon Petit-Fils, & ſe garantir dans la ſuite de la mauvaiſe volonté du Duc de *Savoye*.

Des propoſitions ſi convenables aux intérêts du Duc de *Savoye*, ſeules capables de maintenir la tranquilité dans ſes Etats, ont été rejettées; il a fait arrêter à *Turin* l'Ambaſſadeur de Sa Majeſté & celui du Roi d'*Eſpagne*, ſans leur laiſſer aucune communication, ni même la liberté de donner de leurs nouvelles, pendant que le Comte de *Vernon*, ſon Ambaſſadeur auprès de Sa Majeſté, étoit en liberté ſur la parole qu'il avoit donnée de n'en point abuſer. Il a même fait arrêter tous les *François*, les Officiers des Troupes & les Soldats de Sa Majeſté qui paſſoient dans ſes Etats, il a fait ſaiſir tous leurs effets, & ſe tenant ſûr des ſecours qu'il attendoit de ſes nouveaux Alliés, en exécution des Traités qu'il avoit conclu avec eux, il a fait marcher des Troupes pour aller au devant de deux mille Chevaux commandés par *Viſconti*, qui ont été entiérement défaits par le Duc de *Vendôme* avant de l'avoir pû joindre. Il a fait prendre les armes à tous ſes Sujèts, donné des ordres pour de nouvelles levées, & n'a rien omis pour faire voir à toute l'Europe qu'il compte pour rien de violer la foi des Traités. Cette conduite ne laiſſant plus lieu de douter de ſes intentions, Sa Majeſté, pour en prévenir les ſuites, a réſolu de lui déclarer la Guerre tant par Terre que par Mer, comme elle fait par la préſente &c.

Le Duc de *Savoye* ne s'en tint pas à ces juſtifications verbales, il ſe mit en état de tirer vengeance de l'affront qu'on venoit de lui faire. Le Prince *Eugène*, content du ſuccès de cette Négociation, n'oublia rien pour engager l'*Empereur* à le mettre en état de donner un libre champ à ſon reſſentiment. C'eſt alors que le Comte

te de *Stahrenberg* fit cette belle marche pour mener du ſecours au Duc de *Savoye*; marche qui fit d'autant plus d'honneur à ce Général, qu'il donna deux ou trois fois le change au Duc de *Vendôme*.

Si les ſoins du Prince *Eugène* procuroient des Alliés à l'*Empereur*, la *France* remuoit Ciel & Terre pour lui ſuſciter des Ennemis. Les reſſorts qu'elle fit jouer à la Porte, n'eurent aucun ſuccès (*a*). Le *Grand-Seigneur*, épuiſé par la derniére guerre, ne voulut ſe prêter à rien. La Cour de *France* ſe tourna du côté des *Hongrois*, auxquels elle donna pour Chef le Prince *François-Ragotzki*, qui formoit des Prétentions ſur la Principauté de *Tranſilvanie* (*b*). Quoique Catholique Romain, les Proteſtans *Hongrois* mécontens ſe rangérent ſous ſes Etendarts, dans l'eſpérance d'obtenir enfin le redreſſement de leurs Griéfs, dont la Liſte augmentoit tous les jours par l'Intolérance & la Perſécution du Clergé, trop puiſſant dans ce Royaume. L'*Empereur* jugea qu'aucun de ſes Généraux ne pouroit mieux que le Prince *Eugène*, les faire rentrer dans leur devoir. Ce Prince avoit apris dans ce Royaume à faire la guerre, il en connoiſſoit le Païs auſſi bien que perſonne, & il connoiſſoit les intérêts & les liaiſons de chacun des Chefs, dont il avoit déjà triomphé dans la précédente Rebellion. L'*Empereur* le nomma donc pour commander, dans ce Royaume, une Armée qui devoit être formée des Troupes qui y étoient déjà, & auxquelles Sa Maj. *Imp.* réſolut de joindre le Corps de *Danois* & un autre de *Pruſſiens* que Leurs Maj. *Danoiſe* & *Pruſſienne* lui avoient prêtés; mais on en reſta à la réſolution, & il n'y eut qu'une très-petite partie de ces Troupes, qui paſſerent ſur le *Danube* de ce côté-là; où faute de forces ſuffiſantes le Prince *Eugène* fut obligé de n'agir que défenſivement, contre une Armée qui augmentoit tous les jours, & dont les Détachemens ſe répandoient de tous côtés, commettoient toutes ſortes de déſordres (comme c'eſt l'ordinaire des Rebelles) & levoient des Contributions exorbitantes dans les Comtés fidéles à leur

Le Prince Eugène commande en Hongrie.

(*a*) La Cour de *France* ne peut ſe laver du reproche de ſa Politique Anti-Chrêtienne, qui, pour parvenir à ſon but de *divide & impera*, l'a portée ſi ſouvent à armer l'*Ottoman* contre les Etats de la Maiſon d'*Autriche*, & contre l'*Empire*; mais ce qu'on trouve de particulier dans ſa conduite à cet égard, c'eſt que ce ſont des Cardinaux de la *Ste. Egliſe*, qui ont le plus eu recours à cet indigne expédient, témoins *Richelieu*, *Mazarin*, *Fleury*, & de nos jours *Tencin*. On peut conſulter le petit Traité de *la France Turbaniſée*, & perſonne n'ignore les démarches du Marquis de *Caſtelane* à la *Porte*, depuis la mort de l'Empereur *Charles VI*. Le Public a même entre les mains le fameux Mémoire qu'il y a préſenté contre l'Election de l'Empereur *François I*.

(*b*) C'eſt ici un autre reſſort de la Politique *Françoiſe*, que toute perſonne équitable condamnera au plus haut dégré. Elle profite de toutes les occaſions, d'exciter ces Revoltes de Sujèts contre leur Souverain. Elle n'eſt chiche à cet égard ni d'Argent ni d'Armes. C'eſt un moyen certain d'affoiblir ſon Ennemi, dont les Sujèts s'entretuent en faveur de la *France*, & l'on a toujours vû qu'elle n'a ſoutenu ceux qu'elle avoit armés contre leur Prince, qu'autant de tems qu'il falloit pour affoiblir l'Etat, & en ne leur fourniſſant des ſecours qu'autant qu'il en falloit pour les tenir en haleine, mais pas aſſez pour vaincre, & enſuite elle les a toujours abandonnés à la juſtice du Souverain, qui étoit en droit de punir leur Revolte, & alors les Echaffaux étoient teints ſouvent du plus brave & du plus noble Sang du Royaume. Combien de Familles en *Hongrie*, en *Irlande* & en *Ecoſſe*, combien d'Etats en *Allemagne* atteſteront cette triſte Vérité! L'*Ecoſſe* pillée, ſaccagée par les Rebelles, & les maiſons & terres de ceux-ci dans leurs Montagnes brulées, renverſées, détruites, ſaccagées à leur tour, fument encore de l'Incendie que les Cours de *France* & d'*Eſpagne* y ont allumé en 1744, en faveur de la prétenduë Maiſon *Stuart* de *Rome* ou d'*Albano*.

leur Souverain ; un de ces Détachemens avança même jusqu'aux Fauxbourgs de *Vienne*, & y répandit l'alarme, qui passa bientôt dans la Ville & de là à la *Favorite*. Tout fut en mouvement, le Roi des *Romains* monta à cheval, pour aller reconnoitre l'Ennemi, qui étoit disparu ; cependant on fut obligé de faire tirer un Retranchement bien palissadé, qui renfermoit les Fauxbourgs mêmes & les mettoit à couvert de pareilles insultes. Le Prince *Eugène* informé de cette course, & accoutumé à prendre promptement son parti, suivant les circonstances, crut pouvoir en profiter, & ne doutant point que ce Corps de Rebelles ne se retirât en se couvrant d'un côté par le *Danube*, & de l'autre par le *Raab*, il envoya un renfort au Général *Heister*, en lui marquant ce qu'il devoit faire pour surprendre l'Ennemi au moment qu'il y penseroit le moins. Cet habile Général exécuta ponctuellement les ordres de Son Alteſſe, & les Mécontens, qui ne savoient rien de sa marche, tombérent dans l'embuscade qu'il leur avoit dressé près de *S. Nicolas*. Il les attaqua si brusquement qu'il leur tua plus de 1500. Hommes, les mit en fuite & leur enleva une partie du butin qu'ils raportoient de leur Course. Cet avantage mit fin à cette courte Révolte ; le Prince *Eugène* détermina l'*Empereur* à employer la modération & la clémence pour ramener les Chefs dans leur devoir ; & il eut la satisfaction de les gagner tous & de leur persuader de mettre bas les armes & de profiter des favorables dispositions de Sa Maj. *Imp.* qui ne se prêta aux instances du Prince *Eugène*, que pour avoir les mains libres de ce côté-là afin de tomber avec toutes ses forces sur l'Electeur de *Bavière*, qui étoit le plus redoutable de ses Ennemis.

Le Prince fut rapellé de *Hongrie*, pour avoir son avis sur la maniére dont il falloit s'y prendre pour traverser les grands desseins de cet Electeur, trop voisin de l'*Autriche*, où il pouvoit entrer à chaque instant, si la fortune favorisoit ses entreprises. Il n'y avoit qu'un moyen de tirer l'*Empereur* de l'embaras où il se trouvoit, c'étoit de persuader aux *Anglois* & aux *Hollandois* de suspendre l'exécution de leurs desseins contre la *France*, jusqu'à-ce qu'on eût rétabli les affaires de l'*Empire* dans une situation moins dangereuse. Le Prince *Eugène* se chargea de cette négociation, & il en écrivit au Duc de *Marlborough* & à Mr. *Heinsius* Pensionnaire de *Hollande*, qui entra d'abord dans ses vuës & qui les fit goûter à L. H. P. Le Comte de *Wratislaw*, Ministre de l'*Empereur* à *Londres*, présenta à Sa Maj. *Britannique* le Mémoire suivant.

Mémoire du Ministre Impérial à la Reine Anne.

„ MADAME, le soussigné Envoyé Extraordinaire de Sa Ma-
„ jesté *Impériale* ayant représenté de vive voix, en diverses occa-
„ sions, aux Ministres de Votre Majesté la dure extremité, dans
„ laquelle se trouve l'*Empire*, par l'introduction d'une Armée
„ nombreuse des *François* dans la *Bavière*, laquelle jointe à la ré-
„ volte de *Hongrie*, met les Païs Héréditaires de Sa Majesté *Im-*
„ *pé-*

„ *périale* dans une confuſion incroyable ; deſorte que ſi l'on n'a-
„ porte pas un reméde promt & proportionné au danger pré-
„ ſent, dont on eſt menacé, on a à craindre une révolution en-
„ tiére & une deſtruction totale de l'*Allemagne*. Il eſt vrai que le
„ ſouſſigné Envoyé Extraordinaire ſe loüe extrêmement du zèle
„ que les Miniſtres de Votre Majeſté ont montré pour la Cauſe
„ commune, & de l'attention qu'ils ont faite à ſes repréſentations;
„ mais comme juſqu'à préſent rien n'a été conclu, quoique la
„ ſaiſon ſoit fort avancée, & que pluſieurs Projèts ayent été pré-
„ ſentés pour cet effèt, dont la derniére réſolution a été remiſe
„ juſques à l'arrivée du Duc de *Marlborough* à la *Haye*, le ſouſſi-
„ gné Miniſtre ſe trouve obligé avant ſon départ, de faire un der-
„ nier effort de ſon devoir en repréſentant par écrit le péril, dans
„ lequel ſe trouvent l'*Empereur* & l'*Empire*, comme il a fait au-
„ trefois de vive voix, afin que Votre Majeſté, par un effèt de ſon
„ zèle pour la conſervation de la Liberté de l'Europe qui la rend
„ ſi recommandable parmi les Puiſſances ſes Alliées, veuille or-
„ donner à ſon Capitaine Général le Duc de *Marlborough* de con-
„ certer ſérieuſement avec les *Etats-Généraux*, la maniére la plus
„ promte de ſecourir l'*Empire*, ou au moins amener la Quote des
„ Troupes que Votre Majeſté paye au delà de la Mer, pour ſauver
„ d'un boulverſement général l'*Allemagne* ; n'étant juſte en ſoi-
„ même, ni aucunement utile à la Cauſe commune, que les Ar-
„ mées de Votre Majeſté reſtent ſur les Frontiéres de *Hollande*,
„ qui ne ſont aucunement menacées par l'Ennemi, & couvertes
„ par de groſſes Rivières & Places fortifiées, pendant que l'*Empire*
„ ſera ravagé & mis à feu & à ſang par la *France*. Les inſtantes
„ priéres, que le Souſſigné vient très-humblement faire à Votre
„ Majeſté, ſont fondées dans l'Alliance faite entre l'*Empereur*,
„ l'*Angleterre* & la *Hollande*, Art. 4, 7, & plus particuliérement
„ dans le onziéme. Ainſi il ſe flatte que Votre Majeſté donne-
„ ra ſes ordres en conformité de la dite Alliance pour tout ce qui
„ peut regarder le ſecours pour l'*Allemagne* ; faute de quoi le dit
„ Souſſigné Envoyé prévoit de dangereuſes ſuites pour la Cauſe
„ commune ; ſur-tout ſi les ordres des *Etats-Généraux*, pour faire
„ revenir les Troupes qui ſont actuellement dans l'*Empire*, ſont
„ exécutés dans le tems que la *France* tâche de joinde un puiſſant
„ ſecours à ſon Armée qui eſt en *Bavière* ; & il aura au moins la
„ triſte conſolation de n'être point reſponſable ou blâmable des
„ dites conſéquences, puiſqu'il n'a pas laiſſé en tems & lieu de fai-
„ re les inſtances néceſſaires auxquelles ſon devoir, les ordres de
„ ſon Maître, & l'évidence du péril l'ont obligé.

Ces repréſentations eurent tout le ſuccès qu'on en pouvoit ſou-haiter, & la Reine y fit répondre, qu'*Elle avoit inſtruit de ſes volontés à cet égard, le Duc de* Marlborough, *Général en Chef de ſes Armées, qui en confereroit avec les* Etats-Généraux. *Mylord Duc* a-

voit diſpoſé l'eſprit de la Reine avant qu'on eût fait à Sa Majeſté raport du Mémoire du Miniſtre *Impérial*. Le Prince *Eugène* avoit écrit au Duc pour l'informer du plan qu'il avoit formé avec le Conſeil de l'*Empereur* pour réduire l'Electeur de *Bavière*, & ſuivant lequel, il étoit néceſſaire que les Alliés détachaſſent une partie de leurs forces pour aller chercher cet Electeur juſques dans le cœur de ſes Etats; le Prince ajoutoit, „ que l'*Empire* ne pou„ voit recevoir un plus grand avantage que de voir ſa Grandeur „ venir à ſon ſecours, & que rien ne pouvoit en même tems ê„ tre plus utile à la grande Alliance, puiſque, dès qu'une fois on „ auroit mis fin à la guerre de *Bavière*, l'*Empereur* ſeroit en état „ d'agir plus efficacement contre la *France*; que les Alliés devoient „ imiter cette Couronne & faire à l'égard de l'*Empereur*, ce qu'el„ le faiſoit à l'égard de l'Electeur de *Bavière*, à qui elle envoyoit „ de ſi puiſſans ſecours. Que ſi leurs forces réunies venoient fon„ dre ſur ce Prince, il ne ſeroit pas difficile de le réduire, vû que „ ſon Païs étoit preſque tout ouvert, & n'avoit que deux Forte„ reſſes capables de quelque réſiſtance. Que la *Hollande* n'avoit pas „ à apréhender que cette marche des Troupes Alliées l'expoſât à „ aucun danger, puiſque cette République étoit aſſez couverte „ du côté du *Rhin* par les Conquêtes de *Keyſerſwerth*, de *Gueldre*, „ & des autres Places, qu'on avoit enlevées aux *François* dans les „ deux précédentes Campagnes; que ſes propres Troupes lui ſuf„ fiſoient d'ailleurs pour ſa défenſe, & qu'elle pouvoit aiſément „ envoyer, au ſecours de l'*Empire*, celles qui étoient à ſa ſolde. „ Il ajoutoit que, dès que *Mylord* ſeroit en marche, pour pénétrer „ en *Bavière*, il le joindroit bientôt avec l'Armée *Impériale*, par„ ceque, connoiſſant juſqu'au moindre ſentier de ce Païs-là, il ſa„ voit auſſi le moyen d'y entrer à toute heure. Qu'au reſte, en „ pacifiant la *Bavière*, les Armes de Sa Majeſté *Brit.* acquer„ roient une gloire immortelle, dont ſa Grandeur ſeroit regardée „ comme le principe & la ſource.

Ces motifs étoient trop forts pour ne pas perſuader, ſur-tout, un Général Miniſtre d'Etat, qui n'avoit d'autre but que d'avancer le bien de la Cauſe commune. On a raporté dans les Tomes précedens (*a*) les heureuſes ſuites de ce projèt du Prince *Eugène* & de l'aprobation qu'y donna le Duc de *Marlborough*; on y trouve les Relations des deux glorieuſes Actions de *Schelemberg* & de *Hoghſtedt* telles que les deux Partis les ont publiées, ainſi nous nous contenterons d'ajouter ici, ſuivant notre plan, la Critique de cette derniére Bataille par un Général (*b*), qui ne s'eſt guères trompé dans le jugement qu'il a porté des événemens de cette Guerre.

Critique de la Bataille de Hoghſtedt.

L'Electeur de *Bavière*, dit-il, étoit dans les intérêts des deux Couronnes, & ſoutenoit la Guerre dans ſes Etats, & dans le centre

(*a*) Tome I. *pag.* 27. Tome II. *pag.* 96. *& ſuiv.*
(*b*) *Mémoires du Marquis de* Feuquieres, *Tom. III. pag.* 266.

tre de l'*Allemagne* contre l'*Empereur* & l'*Empire*, qui la lui avoient déclarée, par la ſeule raiſon de n'avoir pas voulu entrer dans la Ligue contre les Couronnes de *France* & d'*Eſpagne* (*a*).

Comme ce Prince auroit été trop aiſément accablé avec ſes ſeules forces, le Roi avoit fait paſſer à ſon ſecours un Corps de vingt-mille Hommes, ſous le commandement de Mr. de *Villars*.

Pendant que ce Général a été en *Bavière*, la Guerre s'eſt faite dans ce Païs-là avec des ſuccès tout au moins égaux, & l'on peut dire même avantageux en pluſieurs occaſions. Mais le malheur de la *France* ayant voulu que la méſintelligence ſe mît entre l'Electeur & Mr. de *Villars*, ce Prince demanda ſon rapel, avec tant de chaleur, que le Roi crut devoir avoir cette complaiſance pour lui. Mr. de *Villars* fut donc rappellé, & eut pour ſucceſſeur dans ce commandement, Mr. le Comte de *Marſin*, que le Roi fit Maréchal de *France*, quoiqu'il ne fût que des derniers Lieutenans Généraux, & qu'il n'eût jamais ſeulement été chargé à la Guerre d'un commandement de cinq cens chevaux.

Cela arriva vers la fin de la Campagne de 1703, de ſorte que ce changement ne ſe fit point ſentir d'abord. Mais l'année ſuivante, l'*Empereur* & ſes Alliés, ayant réſolu de faire un grand effort, pour accabler l'Electeur de *Bavière*, ils raſſemblerent toutes les forces de l'*Empire* ſous le commandement du Prince *Eugène*, & la plus grande partie de celles des *Anglois* & des *Hollandois* ſous les ordres du Duc de *Marlborough*, pour venir attaquer l'Electeur dans ſes Etats.

Le Roi voyant ce grand orage prêt à éclater ſur ce Prince ſon Allié, fit encore paſſer à ſon ſecours une nouvelle Armée de trente-cinq mille Hommes, ſous le commandement de Mr. de *Tallard*: de ſorte que de part & d'autre les Armées ſe trouvérent preſque d'égale force, & nombreuſes chacune d'environ quatre-vingt mille Hommes.

Comme je ne diſcute ici que la matiére des Batailles, je ne parlerai des fautes qui ont été faites avant celle de *Hoghſtedt*, & de celles qui l'ont ſuivie, qu'autant qu'il ſera néceſſaire pour rendre intelligible tout ce qui s'eſt fait dans cette journée, qui a pû contribuer à la rendre malheureuſe, par l'oppoſition que ces fautes ſe trouveront avoir aux règles reçuës ſur ce ſujèt.

Je commencerai donc, pour faire entendre quelle étoit la ſituation des affaires de la Guerre en *Allemagne*, par dire que quelques jours avant la Bataille de *Hoghſtedt*, les Alliés avoient forcé le Camp retranché de *Schelemberg* ſous *Donawert*, & avoient enſuite pris cette Place, où il y avoit un Pont ſur le *Danube*.

Les Places ſituées ſur cette Riviére tant au-deſſus qu'au-deſſous de

(*a*) Le préjugé fait parler ainſi cet Officier *François*; perſonne n'ignore que l'Electeur de *Bavière* s'eſt ligué d'abord avec la *France*, à laquelle il a livré les *Païs-Bas* autant qu'il a été en ſon pouvoir, c'eſt pourquoi les Alliés l'ont traité d'abord en Ennemi.

de *Donawert*, étoient occupées par l'Electeur, dont toutes les forces, jointes à celles du Roi commandées par les Maréchaux de *Tallard* & de *Marſin*, étoient enſemble auprès de *Dilinghen*, à la réſerve des Garniſons des Places & d'un Corps d'Infanterie retranché ſous *Augsbourg*.

Voilà quel étoit l'état des affaires. Dans cette ſituation, les Alliés, quoique maîtres d'un Pont ſur le *Danube*, ne pouvoient s'établir dans l'Electorat de *Bavière*; parce qu'ils n'auroient pû y ſubſiſter longtems, ſans pénétrer plus avant dans le Païs, & par conſéquent s'éloigner de leur Pont, & de leurs vivres, qu'ils ne pouvoient tirer que de *Nuremberg*, ou de *Nortlinghen*, où étoient leurs farines.

Les Convois qu'ils auroient pû tirer de *Nuremberg*, auroient eû de grandes difficultés à arriver juſqu'à *Donawert*; parce qu'ils pouvoient continuellement être enlevés par les Troupes qui étoient dans le *Haut Palatinat*, & dans les Places du *Danube* au-deſſous de *Donawert*.

Ceux qu'ils auroient pû tirer de *Nortlinghen*, étoient encore plus difficiles à y conſerver; parce que, dès que l'Armée *Françoiſe* auroit paſſé le *Danube*, il auroit été bien aiſé de détruire ces Magazins dans une Ville ſans fortifications.

Il falloit donc que les farines, qui étoient dans *Nortlinghen*, fuſſent protégées par l'Armée même, ſans quoi elles couroient riſque d'être enlevées. Ainſi les Convois de *Nortlinghen* étoient plus difficiles à tirer que ceux de *Nuremberg;* parce qu'il falloit conſerver les farines dans cette Ville, qui pouvoient y être enlevées facilement, & en tirer le pain par des Convois, qui ne ſe pouvoient faire que très-difficilement.

Par ces raiſons il eſt aiſé de conclure que les Généraux *François* n'ont eû aucune raiſon de chercher à combattre des Ennemis, qui bientôt auroient été forcés d'abandonner les bords du *Danube*, parce qu'ils n'y auroient pû vivre; & qu'il étoit bien plus prudent de les obliger à ſe retirer juſqu'à *Nuremberg* ou juſqu'au *Mein*, en leur rendant les Convois difficiles, & même impoſſibles, tant qu'ils ſe ſeroient opiniâtrés à demeurer près du *Danube*.

Il étoit donc imprudent de chercher une déciſion par une affaire générale, dans une conjoncture où il ne falloit que de la patience, pour être le maître de toute l'*Allemagne* entre le *Mein* & le *Danube*, après la retraite du ſecours amené par le Duc de *Marlborough*. Cependant le mauvais deſtin de la *France* imprima tant de préſomption & d'orgueil à nos deux Maréchaux, que ſans réfléchir ſur les raiſons que je viens de dire, qui devoient les porter à ne rien précipiter dans cette conjoncture, ils firent marcher les deux Armées en avant, juſqu'au Village de *Pleintheim* près du *Danube*.

L'Ennemi de ſon côté, à qui il devenoit tous les jours d'une néceſſi-

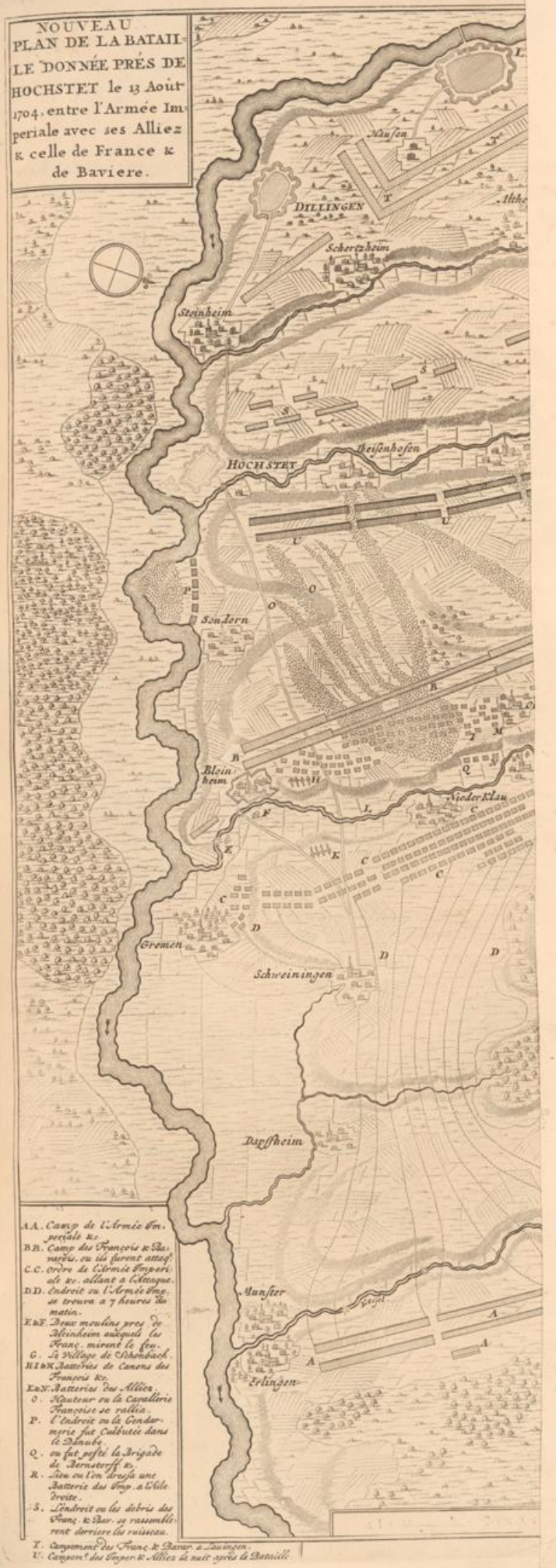
NOUVEAU
PLAN DE LA BATAIL-
LE DONNÉE PRÉS DE
HOCHSTET le 13 Aout
1704. entre l'Armée Im-
periale avec ses Alliez
& celle de France &
de Baviere.
Mausen
DILLINGEN
Scherzheim
Steinheim
Heisenhofen
HOCHSTET
Sondern
Blein-
heim
Nieder Klau
Gremen
Schweiningen
Dapfheim
Munster
Geisel
Erlingen
AA. Camp de l'Armée Im-
periale &c.
BB. Camp des François & Ba-
varois, ou ils furent attaq.
CC. Ordre de l'Armée Imperi-
ale &c. allant a l'Attaque.
DD. Endroit ou l'Armée Imp.
se trouva a 7 heures du
matin.
EtE. Deux moulins pres de
Bleinheim auxquels les
Franç. mirent le feu.
G. Le Village de Schonbach.
HIetK. Batteries de Canons des
François &c.
LetN. Batteries des Allies.
O. Hauteur ou la Cavallerie
Françoise se rallia.
P. L'endroit ou la Gendar-
merie fut culbutée dans
le Danube.
Q. ou fut posté la Brigade
de Bernetoff &c.
R. Lieu ou l'on dressa une
Batterie des Imp. a l'Ile
droite.
SS. L'endroit ou les debris des
Franç. & Bav. se rassemble-
rent derriere les ruisseau.
T. Campement des Franç. & Bavar. a Lavingen.
V. Campem.t des Emper. & Allies la nuit après la Bataille.

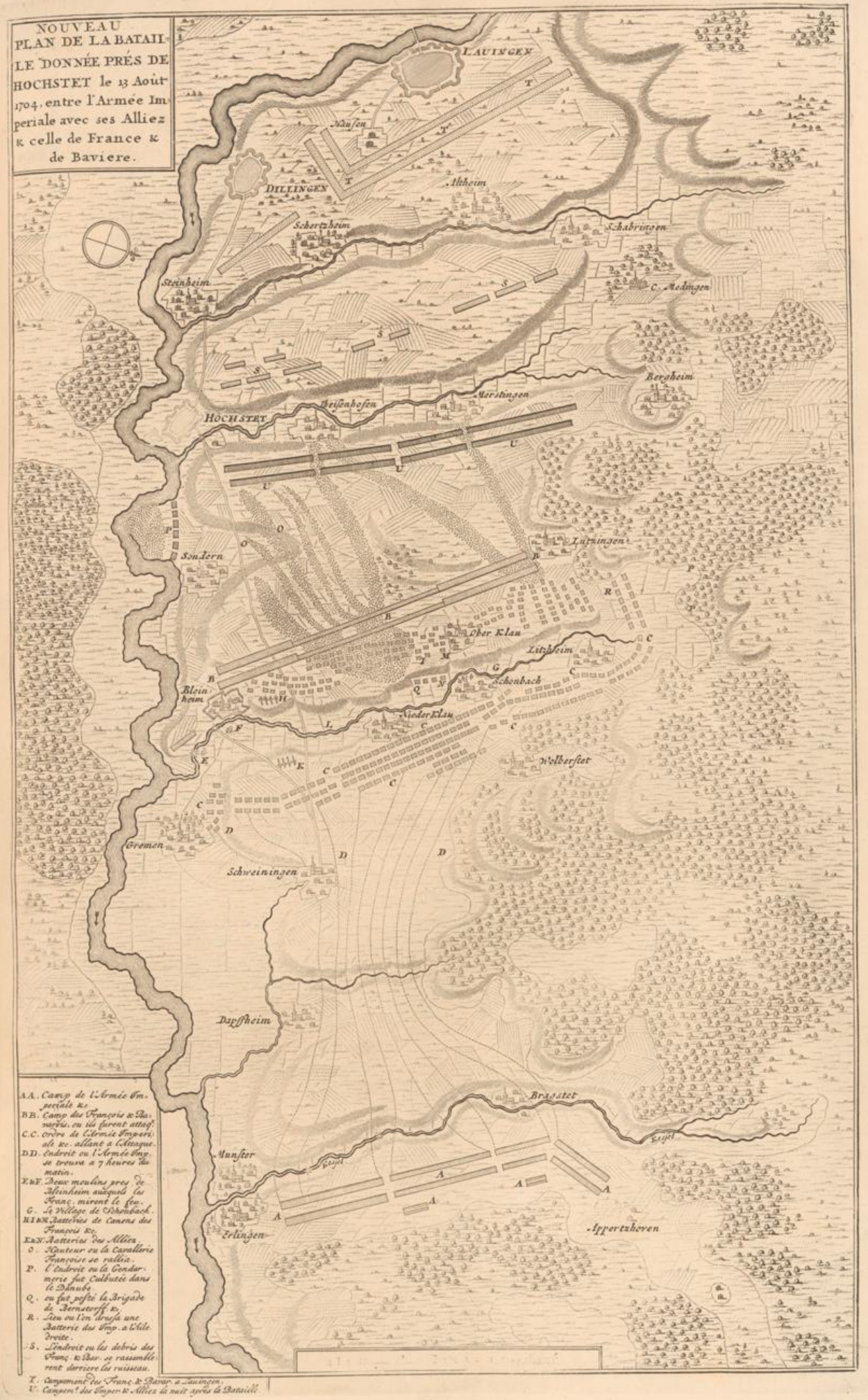
NOUVEAU PLAN DE LA BATAILLE DONNÉE PRÉS DE HOCHSTET le 13 Août 1704, entre l'Armée Imperiale avec ses Alliez & celle de France & de Baviere.
LAUINGEN
Hausen
DILLINGEN
Altheim
Schertzheim
Schabringen
Steinheim
C. Medingen
Bergheim
Merstingen
Ibeisenhofen
HOCHSTET
Sondern
Lutzingen
Ober Klau
Litzheim
Schonbach
Bleinheim
Nieder Klau
Welberstet
Gremen
Schweiningen
Dapffheim
Bragstet
Munster
Erlingen
Appertzhoven
AA. Camp de l'Armée Imperiale &c.
BB. Camp des François & Bavarois, ou ils furent attaq.
C.C. Ordre de l'Armée Imperiale &c. allant a l'Attaque.
DD. Endroit ou l'Armée Imp. se trouva a 7 heures du matin.
E.&F. Deux moulins pres de Bleinheim auxquels les Franç. mirent le feu.
G. Le Village de Schonbach.
H.I.&M. Batteries de Canons des François &c.
K.&N. Batteries des Alliez.
O. Hauteur ou la Cavallerie Françoise se rallia.
P. l'Endroit ou la Gendarmerie fut Culbutée dans le Danube.
Q. ou fut posté la Brigade de Bernstorff &c.
R. Lieu ou l'on dressa une Batterie des Imp. a l'Aile droite.
S. L'endroit ou les debris des Franç. & Bav. se rassemblerent derriere les ruisseau.
T. Campement des Franç. & Bavar. a Lauingen.
U. Campem.t des Imper. & Alliez la nuit apres la Bataille.

ceſſité abſoluë de combattre, par les raiſons de la ſubſiſtance, dont j'ai parlé ci-deſſus, & qui ſavoit qu'il ne pouvoit demeurer encore que fort peu de jours auprès du *Danube*, ſe porta auſſi en avant, dans le deſſein de venir reconnoître de près, ſi nos mouvemens, ou notre ſituation, pouroient lui fournir les occaſions de combattre nos Armées.

Voici comme notre Armée étoit campée. Elle avoit le *Danube* à ſa droite, le Village de *Pleintheim* à peu de diſtance du *Danube* ſur le front de la droite de la Ligne, un autre Village un peu par delà le centre, & la gauche dans la plaine, un ruiſſeau devant tout le front de l'Armée, fort difficile à paſſer, & même impoſſible devant une Armée, ſi notre ordre de Bataille nous eût approché à une diſtance raiſonnable.

Mais ce qu'il y eut de plus extraordinaire dans notre campement, c'eſt que, quoique nos deux Armées fuſſent campées ſur un même front, & que, ſuivant les maximes ſaines, une Armée ne doive jamais camper que comme elle veut marcher & combattre, nos deux Armées ſur un même front campoient effectivement comme deux Armées toutes ſéparées, & le centre du Camp étoit formé des deux ailes de droite & de gauche de Cavalerie des deux Armées.

L'Ennemi étoit de l'autre côté du ruiſſeau, ayant le *Danube* à ſa gauche, le front couvert par le ruiſſeau, & des haïes qui nous cachoient ſes mouvemens, & un bois devant ſa droite.

Le jour qui précéda la Bataille, l'Ennemi, dont, comme je viens de le dire, les mouvemens étoient cachés, voyant que par la maniére dont nous avions pris notre Camp, nous ne ſongions pas à l'empêcher de paſſer le ruiſſeau devant le front de notre droite, ne ſongea qu'à former ſon ordre de Bataille, pour ſe prévaloir de notre mauvaiſe diſpoſition. Il nous cachoit aiſément tout ce qu'il faiſoit à ſa gauche & devant ſon centre, parce que nous n'y avions pas la moindre attention. Il lui étoit plus difficile de nous cacher les mouvemens de ſa droite. Il le fit pourtant, en jettant un Corps d'Infanterie dans le bois qui la couvroit.

Nos deux Maréchaux, qui, comme je l'ai dit, ne s'étoient portés en avant que par un eſprit de préſomption, s'applaudiſſant de leurs mouvemens, ne regardèrent cette Infanterie, qui occupoit le bois, que comme un Corps que l'Ennemi deſtinoit à couvrir ſa marche du lendemain ſur *Nortlinghen*, pour s'approcher de ſes vivres, ou pour couvrir un Convoi de Pain. Ils étoient ſi contens de s'être avancés à *Pleintheim*, qu'ils croyoient que cette ſeule marche éloigneroit l'Ennemi du *Danube*. Ainſi ils ne penſérent jamais que ce Corps d'Infanterie avancé au Bois, fût deſtiné pour couvrir & protéger la droite de l'Ennemi le lendemain, jour qu'il vouloit nous combattre. De ſorte que le lendemain matin, nos Généraux laiſſérent aller une partie de la Cavale-

rie au fourage, avec auſſi peu d'attention ſur les mouvemens que l'Ennemi pouvoit avoir faits pendant la nuit, que s'ils en avoient été hors de portée.

Les prémiers mouvemens même, qu'on vit que l'Ennemi faiſoit faire à la Cavalerie de ſa droite, pour venir ſe former au devant du bois, ne furent pris d'abord que pour un Corps de Cavalerie deſtiné à couvrir la marche de l'Armée vers *Nortlinghen* : tant nos Maréchaux étoient prévenus que l'Ennemi ne pouvant les attaquer, parce qu'ils étoient bien placés, étoit forcé de quitter le *Danube*, pour aller vivre à portée de *Nortlinghen*. Enfin ils étoient d'une tranquilité parfaite, & d'une ſatisfaction infinie, d'avoir obligé le Prince *Eugène* & le Duc de *Marlborough* à s'éloigner de la *Bavière*, lorſqu'ils virent tout à coup la droite de l'Ennemi s'ébranler, pour marcher à nous.

Notre Armée qui avoit pris les armes, mais qui n'étoit en Bataille qu'à la tête de ſon Camp, & comme elle étoit campée, reçut à la gauche, la charge que l'Ennemi venoit lui faire, non ſeulement avec vigueur, mais même renverſa l'aîle droite de l'Ennemi, & la ramena juſqu'au Bois, où elle ſe reforma ſous la protection du feu de l'Infanterie qui étoit dans le Bois. Une ſeconde charge de l'Ennemi ne lui fut pas plus heureuſe.

Ces deux charges de la droite des Ennemis contre notre gauche s'étoient faites, ſans qu'il parût encore rien à notre droite, parce que l'Ennemi étoit occupé à paſſer le ruiſſeau : ce qu'il faiſoit ſans que nous nous en aperçuſſions à la droite, parce que, comme je l'ai dit, notre diſpoſition nous éloignoit du ruiſſeau.

J'ai dit ci-deſſus que l'Armée, en prenant les armes, s'étoit ſeulement miſe en bataille à la tête du Camp, dans le même ordre que les deux Armées étoient campées : de maniére que les Corps d'Infanterie étoient ſéparés par les deux aîles droite & gauche de la Cavalerie des deux Armées. Ainſi l'on voit que le centre de ces deux Armées ſur un même front, étoit de la Cavalerie qui occupoit la plaine, entre le Village de *Pleintheim* & celui de. . . & depuis ce Village juſqu'à l'Infanterie de l'Armée de l'Electeur; car c'étoit celle que le Maréchal de *Tallard* avoit amenée, qui occupoit la droite du front.

On ajoûta encore une ſeconde faute à celle de cette diſpoſition biſare. Ce fut celle de mettre la plus grande partie de l'Infanterie dans les deux Villages : de ſorte que l'on voit encore, qu'il n'y avoit preſque que de la Cavalerie dans la plaine, & que l'on avoit mis l'Infanterie hors d'état de faire aucun mouvement.

L'Ennemi, qui vit notre mauvaiſe diſpoſition dans notre ordre de bataille, & à qui nous avions laiſſé le paſſage du ruiſſeau libre, en profita avec diligence, & fit paſſer ce même ruiſſeau à toute ſon Infanterie, laquelle en s'avançant donna le moyen à la Cavalerie de paſſer auſſi ce ruiſſeau & de ſe former derrière l'Infanterie ſur pluſieurs lignes.

Cet

Cet ordre de Bataille étoit biſare auſſi, mais judicieuſement penſé : d'autant que l'Ennemi ne voyant preſque point d'Infanterie en Bataille devant lui, parce qu'elle étoit dans les Villages, trop diſtans les uns des autres, pour que ſon feu pût croiſer, jugea que notre Cavalerie, qui étoit entre les deux Villages, ne pouroit pas ſoutenir le feu de ſon Infanterie, protegée de ſes deux aîles de Cavalerie, & qu'ainſi mettant notre prémiére ligne de Cavalerie en déſordre, & la renverſant ſur la ſeconde, il nous feroit par cette ſeule charge abandonner l'Infanterie, qui étoit dans les Villages, vû qu'il s'avanceroit avec tout ſon front entre les Villages, & mettroit ainſi notre Infanterie, qui étoit dans les Villages, derriére les lignes d'Infanterie, qui étoient dans la plaine.

Toute cette diſpoſition fut priſe par l'Ennemi pour marcher à notre front de Cavalerie, ſans qu'on s'y oppoſât en aucune maniére ; parce que, pendant tout ce tems-là, le Maréchal de *Tallard*, qui ne voyoit aucun mouvement de l'Ennemi devant ſa droite, étoit allé voir inutilement ce qui ſe paſſoit à la gauche, & que pendant ſon abſence les Officiers Généraux de ſon Armée n'oſérent prendre ſur eux d'ébranler la Ligne, & de retirer l'Infanterie des Villages, pour charger l'Ennemi, qui ſe formoit devant eux, mais qui ne l'étant pourtant pas encore, auroit fort aiſément été renverſé dans le ruiſſeau & ſur ſa Cavalerie, qui le paſſoit en défilant.

Enfin, avant que Mr. de *Tallard* fût revenu de la gauche, l'Ennemi avoit chargé ce grand front de Cavalerie, dans la diſpoſition où j'ai dit qu'il s'étoit mis ; & le feu de ſon Infanterie avoit renverſé les deux lignes de notre Cavalerie au-delà des Villages, dans leſquels une partie de notre Infanterie étoit enfermée.

La Cavalerie de l'Armée de Mr. de *Tallard*, qui faiſoit la gauche de notre grand front de Cavalerie qui venoit d'être chargé, ſe reploya ſur ſa droite, comme celle de l'Armée de Mr. l'Electeur ſe reploya ſur ſa gauche ; de maniére que par ce mouvement les deux Armées ſe trouvoient ſéparées, & l'Ennemi maître du terrain qui les ſéparoit, qui étoit celui ſur lequel notre Cavalerie étoit en bataille, avant qu'elle eut été chargée. Mr. de *Tallard*, dont la vûe eſt fort courte, en revenant de la gauche au bruit du feu qu'il entendit à la droite, fut pris par la Cavalerie Ennemie qui avoit paſſé entre les Villages. Perſonne, depuis ce tems-là, ne donna d'ordre, & ce ne fut plus que confuſion dans ſon Armée.

Le Maréchal de *Marſin*, qui commandoit ſous l'Electeur, dont les charges contre l'aîle droite du Prince *Eugène* avoient eu des ſuccès heureux, craignit que cette Armée ne fût chargée en flanc par la gauche victorieuſe de l'Ennemi, dans le tems qu'elle ſeroit chargée en tête par la droite. Il ne ſongea qu'à faire ſa retraite à *Ulm*, & abandonna ſon champ de bataille, ſans penſer à un mouvement aiſé à faire, qui étoit de ſe ployer ſur la droite, & de char-

ger en flanc la Cavalerie Ennemie, qui avoit paſſé en deçà des Villages.

Par cette charge il retiroit ou protégeoit l'Infanterie qui étoit dans les Villages, donnoit le tems à la Cavalerie de l'Armée de Mr. de *Tallard*, qui avoit été miſe en déſordre, de ſe remettre enſemble, & de reprendre un ordre de Bataille, ou peut-être même la gagner.

Mais le Maréchal de *Marſin* n'en ſavoit pas aſſez, pour penſer à un tel mouvement. Il retira ſon Armée ſous *Ulm*, comme je viens de le dire, & abandonna l'Armée de Mr. de *Tallard* & l'Infanterie qui étoit dans les Villages, ſans y faire la moindre attention.

L'Ennemi ne ſongea pas un moment à troubler Mr. de *Marſin* & l'Electeur dans leur retraite; parce qu'il ſentoit bien que la deſtruction entiére de l'Armée de Mr. de *Tallard* lui ſuffiſoit, pour acquérir la ſupériorité des armes le reſte de la Campagne.

Il y avoit, comme je l'ai dit, vingt-ſept Bataillons de la meilleure Infanterie du Roi, & douze Eſcadrons de Dragons, renfermés dans le Village de *Pleintheim*: il ne falloit pas qu'ils y fiſſent une bien longue réſiſtance pour laiſſer revenir Mr. de *Marſin* de ſon étourdiſſement, & pour lui faire penſer à faire alte à une lieuë du Champ de bataille, & à y raſſembler les débris de l'Armée de Mr. de *Tallard*, & à revenir donner une ſeconde Bataille à un Ennemi fort en déſordre, & occupé au pillage du Camp.

Les Généraux Ennemis propoſérent donc à nos Officiers Généraux enfermés dans le Village, de faire mettre les armes bas aux Troupes, & de les recevoir priſonniers de Guerre. Ce parti fut accepté, & ils remirent ainſi à nos Ennemis une Armée entiére ſans combattre: action honteuſe, qui auroit mérité une punition ſévère, au-lieu des récompenſes & des avancemens de dignité, dont les principaux Auteurs de cette lâcheté ont été comblés.

Telle a été la Bataille de *Hoghſtedt*, dont le blâme ne doit point tomber ſur les Troupes, qui s'y ſont valeureuſement comportées, mais ſeulement ſur les deux Maréchaux, par leur ignorante diſpoſition pour combattre, & ſur les Officiers Généraux de la droite, qui n'ont point penſé à redreſſer les prémiers mauvais ſuccès, après la priſe de Mr. de *Tallard*, ni même à retirer cette Infanterie des Villages.

Après le récit aſſez ſimple de cette Bataille, qu'on peut dire avoir été le terme du bonheur du règne du Roi, il me paroit à propos d'étendre mes réflexions ſur cette malheureuſe journée & de faire voir qu'elle n'a été funeſte, que parce que les Généraux qui l'ont donnée, n'ont pas ſuivi les maximes, qui doivent ſervir de règle ſûre pour examiner ſi l'on a de bonnes raiſons de donner une Bataille, & ſi en la voulant donner, ou recevoir, on ſe

met

met par ſa diſpoſition particuliére, en état de pouvoir raiſonnablement eſpérer de battre ſon Ennemi.

Pour examiner ce ſujèt avec la méthode que je me ſuis propoſée, qui eſt celle de prouver toujours la vérité de mes règles ſur la Guerre, par des exemples ſur le ſujèt du Chapitre que je traite, je commencerai par faire mes remarques ſur les fautes faites par raport à la conſtitution générale des affaires de la Guerre en *Allemagne*, dans le tems qui précéda la Bataille de *Hoghſtedt*; & je finirai par faire remarquer les fautes dans la diſpoſition particuliére, pour prouver que preſque toujours les fautes générales entrainent après elles les particuliéres.

Il ne pouvoit aucunement convenir dans ce tems-là, de commettre la déciſion de toute la Guerre en *Allemagne* au ſort d'une ſeule Bataille. Cette vérité étoit d'autant plus conſtante, que l'on voyoit que les *Anglois* & les *Hollandois* avoient dans cette Campagne comme abandonné la Guerre en *Flandre*, pour venir faire un effort déciſif en *Allemagne*, ſans lequel l'*Empereur* ne pouvoit plus s'y ſoutenir, ni eux-mêmes tirer des Hommes d'*Allemagne*. Il falloit donc éviter de combattre, puiſqu'il ſuffiſoit de ſe maintenir, pour forcer les *Anglois* & les *Hollandois* à ſe retirer, ou à abandonner entiérement la Guerre en *Flandre*.

Pour prouver cette propoſition générale, il faut faire connoitre quelle étoit la ſituation particuliére des choſes. Mr. l'Electeur de *Bavière* dans les intérêts des deux Couronnes étoit le Maître de tout le cours du *Danube*, preſque depuis ſa ſource juſqu'aux frontières de l'*Autriche*, où il pouvoit pénétrer quand il voudroit: par conſéquent l'*Empereur*, occupé d'ailleurs par les Mécontens de *Hongrie*, étoit encore forcé de veiller continuellement à l'*Autriche* & au *Tirol*, tant pour la conſervation de ces deux Provinces, que pour ſe garder une communication libre avec l'Armée qu'il avoit en *Italie*.

Les Ponts que l'Electeur avoit ſur le *Danube*, lui laiſſoient la communication libre avec le Haut *Palatinat*; par conſéquent l'*Empereur* avoit toujours à craindre, qu'il n'entrât un Corps de Troupes dans la *Bohême*, où les Peuples ſont fort irrités de la dureté de ſon Gouvernement, & où ils ne lui ſont ſoumis que par crainte: ce qui obligeoit encore l'*Empereur* à tenir un Corps de Troupes, pour couvrir la *Bohême* & la *Moravie*.

Nuremberg, Ville Impériale preſque dans le centre de l'*Empire*, eſt la plus conſidérable du Cercle de *Franconie*. Il falloit auſſi que l'*Empereur* la conſervât dans les intérêts de la Ligue, de peur que l'Electeur de *Bavière* ne s'en ſaiſît, comme il avoit fait d'*Ulm* & d'*Augsbourg*. *Nuremberg* ne pouvoit donc ſe conſerver, que par la protection de l'Armée des Alliés: ainſi elle ne pouvoit pas s'éloigner beaucoup de cette Ville, dont la conſervation étoit d'autant plus capitale à l'*Empereur*, que par ſa perte il ne pouvoit com-

muniquer de ſes Etats au *Rhin*, que par l'autre côté du *Mein*: ce qui lui auroit été abſolument impoſſible.

Par ce que je viens de dire de la ſituation de *Nuremberg*, on voit encore que l'Armée des Alliés ne pouvoit s'éloigner d'une Ville, où étoient ſes principaux dépôts de vivres & de munitions de Guerre.

Quelques jours avant la Bataille de *Hoghſtedt*, les Alliés avoient forcé le Camp retranché de *Schelemberg*, & pris *Donawert*. Cette conquête leur avoit donné un Pont ſur le *Danube*, & ſéparoit nos Places du Haut *Danube*, d'avec celles qui étoient au-deſſous. Cependant comme les vivres étoient dans *Nuremberg* & dans *Nortlinghen*, ils n'avoient pas oſé quitter la *Franconie* & la *Suabe* pour paſſer en *Bavière*.

Cette ſeule réflexion, aiſée à faire, ſuffiſoit pour perſuader à nos Généraux qu'il n'y avoit aucune bonne raiſon pour combattre: qu'il falloit au contraire éviter une action générale, puiſqu'en prenant ce parti, on étoit ſûr de forcer l'Ennemi d'abandonner le voiſinage du *Danube*, dès qu'il auroit achevé de conſommer les fourages, qui étoient près de cette Rivière.

Le Maréchal de *Villeroi* étoit avec une Armée conſidérable dans les Lignes de *Ribel*, dont le Prince *Eugène* étoit ſorti avec la plus grande partie des Troupes réglées qui y étoient, ſans que ce Général s'en fût aperçû. La jonction de ce Général au Duc de *Marlborough* étoit trop connuë pour pouvoir être ignorée; & le Maréchal de *Villeroi* pouvoit revenir de ſon inaction, forcer ces Lignes, qui n'étoient plus gardées que par quelques milices, & s'avancer enſuite avec ſon Armée par le Duché de *Wirtemberg*, juſques ſur le *Neckre*, pour les vivres qui lui venoient du *Rhin* & du *Mein* à *Nortlinghen*.

Ainſi encore ce ſeul mouvement réduiſoit l'Ennemi à ne pouvoir plus vivre que par *Nuremberg*, & par conſéquent à ne pouvoir s'éloigner de cette Ville. Il auroit même ſuffi, pour obliger les Ennemis à revenir en partie au *Rhin*, & laiſſer agir librement l'Electeur de *Bavière* au milieu de l'*Allemagne*, que le Maréchal de *Villeroi* après avoir forcé les Lignes de *Bibel*, eût deſcendu le *Rhin* avec ſon Armée, & ſe fût approché de *Philisbourg*. Ce mouvement ſeul auroit forcé les Ennemis à ſe ſéparer, pour venir protéger *Philisbourg* & le Bas *Neckre*. Il n'y avoit aucun danger à faire cette marche, parce que ces Lignes étant forcées, le Maréchal de *Villeroi* étoit maître de faire un Pont ſur le *Rhin*, où il auroit voulu, & y auroit repaſſé le *Rhin*, en cas que l'Ennemi ſe fût approché de lui avec toutes ſes forces; auquel cas auſſi il abandonnoit à l'Electeur, l'*Autriche* & *Vienne* même.

Dans cette diſpoſition générale de la Guerre d'*Allemagne* en l'année 1704, il eſt aiſé de ſentir qu'il n'y avoit aucune bonne raiſon de vouloir combattre un Ennemi, qui ne pouvoit encore reſter long-

longtems enſemble dans le voiſinage du *Danube*, & qui après s'être éloigné de cette Rivière, ne pouvoit trouver entre le *Mein* & le *Danube* un endroit à ſe placer, pour garantir l'*Autriche* de l'autre côté du *Danube*, & le *Neckre* en même tems.

Voilà quelles ont été les fautes faites par rapport à la diſpoſition générale de la Guerre en *Allemagne*. Les autres fautes qui ont été faites, ſont celles qui regardent la diſpoſition particuliére & l'ordre de Bataille.

La prémiére a été, d'avoir campé les deux Armées, comme ſi elles avoient dû combattre ſéparément.

La ſeconde, de les avoir miſes en bataille le jour du combat dans l'ordre de leur campement, & ſeulement à la tête du Camp.

La troiſiéme, de ne s'être pas choiſi un Champ de Bataille aſſez proche du ruiſſeau, pour que l'Ennemi ne pût le paſſer, & avoir du terrain pour ſe former entre le ruiſſeau & le front de notre ligne.

La quatriéme, de n'avoir point ébranlé la droite & le centre pour marcher à l'Ennemi, dès que l'on vit qu'il paſſoit le ruiſſeau, & qu'il ſe formoit devant nous.

La cinquiéme, de n'avoir point reconnu le ruiſſeau en arrivant dans ce Camp, & de n'avoir pas eu des poſtes d'Infanterie le long de ce ruiſſeau, tant pour la ſûreté du Camp, que pour pouvoir être informé des mouvemens de l'Ennemi.

La ſixiéme, d'avoir fait des aîles droite & gauche de Cavalerie des deux Armées le centre de la Bataille, au lieu d'avoir eu un centre formidable d'Infanterie.

La ſeptiéme, d'avoir enfermé la plus grande & la meilleure partie de l'Infanterie de l'Armée de Mr. de *Tallard* dans le Village de *Pleintheim*, où elle étoit ſans aucun ordre de Bataille, & hors d'état de faire aucun mouvement, & même ſans avoir pris des précautions pour ſe procurer des communications d'une Brigade ou d'un Régiment à l'autre.

La huitiéme, de n'avoir point reconnu le terrain de la droite de l'Armée, juſqu'au ruiſſeau & au *Danube*, de maniére que l'on y plaça des Dragons au lieu d'y mettre de l'Infanterie.

La neuviéme, de n'avoir pas détaché en arrivant dans ce Camp, un Corps de Cavalerie au-delà de la gauche des deux Armées, pour être informé de la ſituation du Camp de l'Ennemi : ce qu'on ignora toujours de telle maniére, qu'on ne ſavoit pas que le Prince *Eugène* eût joint le Duc de *Marlborough* avec ſon Corps d'Armée ; & qu'on croyoit Mr. le Prince de *Bade* occupé au Siége d'*Ingolſtadt* avec un Corps conſidérable.

La dixiéme, d'avoir paiſiblement laiſſé former l'Ennemi en deçà du ruiſſeau & faire ſa diſpoſition telle qu'il lui convenoit de la faire, pour attaquer notre grand centre de Cavalerie avec ſon Infanterie ſur deux lignes, ſoutenuë de pluſieurs lignes de Cavalerie, ſans avoir pendant tout ce tems-là, ſongé à changer notre

ordre de Bataille, ſur la diſpoſition que l'on voyoit prendre à l'Ennemi.

La onziéme, en ce qu'après le prémier déſordre de notre grand centre de Cavalerie, & après qu'il eut abandonné le terrain qui le mettoit en hauteur avec l'Infanterie, embaraſſée dans le Village de *Pleintheim*, l'Armée de l'Electeur ne s'eſt pas ſerrée ſur ſa droite pour charger en flanc l'Ennemi qui avoit paſſé dans l'intervalle des Villages. Par ce mouvement elle auroit ſoutenu ou retiré notre Infanterie de *Pleintheim*, & elle auroit donné le tems à la Cavalerie, qui avoit été miſe en déſordre par le feu de l'Infanterie, de ſe remettre en bataille. Au lieu de ce mouvement aiſé à prendre, cette Armée ne ſongea qu'à ſe retirer toute entiére à *Ulm*, & elle abandonna l'Infanterie de l'Armée de Mr. de *Tallard*, dont la Cavalerie ne penſa plus à ſe reformer, ni à faire un effort pour venir dégager ſon Infanterie, dès qu'elle vit que l'Armée de Mr. l'Electeur abandonnoit volontairement ſon champ de Bataille, & qu'elle ſe retiroit.

La douziéme faute fut, en ce que pas un des Officiers Généraux de l'Armée de Mr. de *Tallard*, après la priſe de ce Général & le déſordre du centre de Cavalerie, ne ſongea à retirer l'Infanterie du Village de *Pleintheim*, pendant qu'il étoit encore tems de le faire, en la faiſant marcher du côté du *Danube*, juſqu'à ce qu'elle eût rejoint la Cavalerie : & qu'au contraire ceux, qui étoient chargés en particulier du commandement de cette Infanterie, ou l'abandonnérent même avant qu'elle fût attaquée, dès qu'ils virent la Cavalerie battuë, & allèrent ſe noyer dans le *Danube*, en le voulant paſſer à la nage ; ou reſtérent dans le Village, n'oſant en ſortir, ſans ſonger à faire aucun mouvement pour ſe débaraſſer du Village, ni même à ſe pratiquer des communications entre les Bataillons, & ne ſemblérent y être reſtés que pour ſe charger de la honte de faire mettre les armes bas aux Bataillons malgré eux, & livrer aux Ennemis vingt-ſept Bataillons & douze Eſcadrons des meilleures Troupes du Roi. Action dont l'infamie eſt ſi grande, que je ſuis perſuadé qu'elle ne ſera pas cruë de la poſtérité, quand elle apprendra en même tems qu'à la reſerve d'un ſeul Brigadier d'Infanterie, qui a été caſſé, tous les autres Auteurs, ou témoins de cette lâcheté, ont été récompenſés ou élevés en dignité.

Comme le reſte de cette Campagne a été exactement décrit (*a*), nous ſuivrons nos deux Héros dans le Cabinèt, comme nous les avons ſuivis de près à la tête de leur Armée victorieuſe : Nous donnerions volontiers auparavant le Caractère des deux Maréchaux de *France* qu'ils ont vaincus, mais ne ſeroit-ce pas diminuer en quelque maniére la gloire de leur triomphe ? Non, puiſqu'ils vainquirent en même tems *Maximilien Emanuel* Electeur de *Ba-*

(*a*) Tome II. *pag.* 113. *& ſuiv.*

Bavière, dont la valeur, la bonne conduite, la préſence d'eſprit & la fermeté n'étoient pas équivoques.

Un Auteur Anonyme (*a*) traite les deux Généraux *François*, d'*ignorans*. „ Le tems, dit-il, auquel la *France* avoit des Géné-„ raux capables & modeſtes, étoit paſſé. On ne voyoit plus que „ des Gens *incapables* & Rodomonts; ce qui n'eſt pas étonnant; „ car l'ignorance & la préſomption vont volontiers de compagnie.

„ Le Maréchal de *Tallard* (*b*) étoit propre aux intrigues de la Caractère de Tallard. „ Cour, mais à la guerre il manquoit de prévoyance, de péné-„ tration, & avoit la vuë extrêmement bornée, deſorte qu'il é-„ toit aiſé de lui faire prendre le change. Il avoit gagné l'année „ précédente une Bataille près de *Spire*, plus par hazard que par „ la ſupériorité du Genie qui ne ſe trouvoit pas de ſon côté. En-„ flé néanmoins de ce ſuccès, qu'il s'atribuoit, il s'imaginoit qu'il „ n'avoit qu'à ſe montrer, pour mettre ſes Ennemis en fuite." On lui a fait l'honneur de le faire paſſer pour le prémier inſtrument de la Paix d'*Utrecht*, qu'il avoit préliminairement conclu à *Londres*, diſoit-on, avec les Miniſtres de Sa Maj. *Brit.* Mais rien de moins prouvé : au-lieu que nous ſavons pour certain, que les prémiéres ouvertures d'une Négociation pour la Paix, ont été faites au Lord *Bulingbrook* par un jeune Abbé nommé *Vautier*, paſſé à *Londres* pour pourſuivre la ſucceſſion de ſon Père qui y étoit mort. Cet Abbé retourna à *Verſailles* avec des Propoſitions de ce Lord, & revint chargé d'une Lettre de Créance, qui donna lieu au départ de Mr. *Prior*, ſans que Mr. de *Tallard* ſçût rien de ce qui ſe paſſoit.

„ Le Maréchal de *Marſin* (*c*), non moins préſomptueux & Caractère du Maréchal de Marſin. „ beaucoup plus incapable, étoit un de ces Hommes à qui la tête „ tourne, au moindre revers; foibleſſe dont les conſéquences ſont „ terribles dans un Général. Quoiqu'un des plus jeunes Lieute-„ nans-Généraux, on n'avoit pas laiſſé de le faire Maréchal de „ *France*; & quoiqu'il n'eût jamais commandé ſeulement un Dé-„ tachement de 500 Chevaux, il ſe vit pourtant élevé à cette di-„ gnité par une Cabale de faux dévots, qui, en affectant de mieux „ ſervir Dieu que les autres, rendoient de très-mauvais ſervices „ à l'Etat.

La Campagne étant finie en *Allemagne*, le Prince *Eugène* partit pour *Vienne*, & Milord Duc prit la route de *Berlin*, pour y éxécu-

(*a*) *Hiſtoire du Prince* François Eugène *de Savoye*, en 5 Vol. 8. imprimée en 1740. Tom. II. *p.* 165.

(*b*) Camille d'*Hoſtun* Comte de *Tallard*, Marq. de la *Beaume*, Chevalier des Ordres, Maréchal de *France* en 1703.

(*c*) *Ferdinand* Comte de *Marchin*, & du S. Empire, (les *François* diſent *Marſin*, cette Comté eſt dans l'Evêché de Liège), Marquis de *Clermont-d'Entragues*, Comte de *Graville* &c. étoit d'une famille Liégeoiſe, admiſe dans la Nobleſſe en 1645. Après la mort de ſon père, Capitaine Général des Armées d'*Eſpagne*, il paſſa en *France* en 1673. & a paſſé par tous les grades depuis celui de Capitaine Lieutenant juſqu'à celui de Maréchal de *France*, dont l'Electeur de *Bavière* lui remit les Proviſions en 1703. Il a été tué en 1706. devant *Turin*, âgé de 50 ans & 7. mois, ſans avoir été marié, enſorte que ſa famille, dont il n'étoit que le ſecond, eſt éteinte avec lui.

xécuter une commiſſion concertée entre le Prince & lui. Le Duc de *Savoye* ſe trouvoit dans la ſituation la plus embaraſſante; les *François* commandés par l'heureux Duc de *Vendôme* & par ſon frère le Grand Prieur, lui enlevoient ſes Places & ſes Provinces l'une après l'autre; en vain imploroit-il les ſecours de la Cour de *Vienne*, l'*Empereur* étoit trop occupé de la conſervation de ſes Etats Héréditaires, pour penſer à autre choſe, quelque promeſſe qu'il eût faite à S. A. R. Le Prince *Eugène* prenoit d'autant plus de part à ces malheurs, que c'étoit lui qui avoit engagé ce Prince dans le Parti de la Maiſon d'*Autriche*. Il engagea le Duc de *Marlborough* à faire les inſtances les plus preſſantes auprès de la Reine *Anne*, pour en obtenir des ſecours qui tiraſſent S. A. R. d'embarras; autrement il étoit à craindre que la *France* ne trouvât moyen de le r'atirer dans ſon Parti, ce qui ruineroit abſolument les affaires en *Italie*. On comprit à *Londres* l'importance de ces remontrances, & c'eſt ſur cela que Sa Maj. *Brit.* envoya ordre à *Mylord Duc* de ſe rendre à la Cour de *Berlin* pour y négocier un corps de Troupes, que le nouveau Roi de *Pruſſe* vouloit céder à l'*Empereur*, en conſentant qu'il ſervît en *Italie*, où Sa Maj. *Imp.* n'avoit pû effectivement envoyer que de foibles ſecours, tant que l'*Autriche* fut menacée d'une invaſion par l'Electeur de *Bavière*, aidé de la *France*.

Commiſſion du Duc à Berlin.

Sa Maj. *Pruſſienne*, *Fréderic-Guillaume*, un des grands Princes qu'ait produit la Maiſon de *Brandebourg*, informé du tems que *Mylord Duc* devoit arriver à *Berlin*, envoya à ſa rencontre ſon Grand-Chambellan & un de ſes Généraux, qui furent ſuivis par le Lord *Raby*, depuis Comte de *Straffort*, Envoyé d'*Angleterre*, & par pluſieurs perſonnes de la prémiére diſtinction, qui conduiſirent *Mylord Duc* à l'Hôtel des Ambaſſadeurs, où il logea tout le tems qu'il reſta à *Berlin*. Le ſoir même de ſon arrivée, il eut Audience du Roi, qui le reçut de la maniére la plus gracieuſe, & le complimenta ſur l'importante victoire qu'il venoit de remporter, & qui avoit délivré non-ſeulement les Etats Héréditaires & *Vienne* d'une invaſion, dont on ne pouvoit deviner quelles auroient été les ſuites, mais même tout l'*Empire* des ravages & des excès, que les *François* vainqueurs n'auroient pas manqué d'y éxercer. Sa Grandeur fit ouverture à ce Prince de la Commiſſion dont il étoit chargé, il lui dit que quoique les Alliés de Sa Maj. *Imp.* tiraſſent déja divers avantages du ſuccès de la Bataille d'*Hochſtedt*, il étoit abſolument néceſſaire de ſecourir puiſſamment le Duc de *Savoye*, que l'impuiſſance de l'*Empereur* n'avoit pû mettre en état de ſe défendre ſuffiſamment contre les forces réunies des Rois de *France* & d'*Eſpagne*; que le Prince *Eugène*, qui devoit aller commander en *Lombardie*, témoin à *Hochſtedt* de la valeur des Troupes *Pruſſiennes*, ne ſouhaitoit rien plus ardemment que d'avoir quelques Régimens de ces braves Troupes dans le renfort qu'il devoit conduire ſur le *Pô;* il ajouta, que le Prince *Eugène* étoit perſuadé, que

que Sa Maj. *Prussienne* étoit, peut-être, de tous les Princes de l'Empire, le seul qui pût se passer d'un Corps de 8000 Hommes dont on tireroit de grands services en *Italie*. L'Electeur Roi consentit d'autant plus facilement à la demande du Duc, qu'il avoit déja promis à *Mylord Duc Raby*, de donner ce secours à l'*Empereur*; il ne s'agissoit que de consentir qu'elles servissent en *Italie*. Après que le Général *Anglois* eut obtenu cet article, il dit que la Reine, sa Souveraine, l'avoit chargé d'un second, qui étoit d'engager Sa Maj. *Prussienne* à remettre à un autre tems la poursuite de ses prétentions à la succession du Roi *Guillaume*, contre le Pr. d'*Orange*, afin que les *Etats Généraux* des *Provinces-Unies*, Exécuteurs du Testament de Sa Maj. *Britannique*, pussent, sans inquiétude, employer toutes leurs forces contre l'Ennemi commun. C'est ce que Sa Maj. *Prussienne* ne put refuser aux instances de la Reine *Anne*. Ensorte que le Duc rendit dans cette occasion en fort peu de tems deux grands services aux Alliés, puisque prémiérement il les mit en état de rétablir les affaires en *Italie*, & de retenir ainsi le Duc de *Savoye* dans l'Alliance, & que de l'autre côté, il tira les *Etats Généraux* de l'embaras où ils étoient par raport à cette succession, de maniére qu'ils purent se livrer tout entiers à pousser les intérêts de la Cause commune. Ces deux importantes affaires furent réglées le lendemain de son arrivée; il passa encore trois jours à *Berlin*, où le Prince Royal & tous les Ministres s'empressérent à lui procurer toutes sortes de divertissemens. Il partit le 26 Novembre pour *Hanovre* avec le Prince Royal, qui alloit faire un tour en *Hollande*. Le Roi ne voulut pas qu'il partît sans emporter des marques de sa généreuse magnificence, Sa Maj. lui fit présent d'un chapeau enrichi d'un bouton, d'un nœud & d'une ceinture de Diamans, estimés 30000 Ecus; à quoi Sa Maj. ajouta deux superbes chevaux richement harnachés. Laissons ce grand Général & habile Ministre reprendre la route d'*Angleterre*, où de nouveaux honneurs l'attendoient, pour retourner au Pr. *Eugène*.

Prise d'Ulm.

S. A. après avoir donné les ordres pour la conservation des conquêtes faites en *Alsace*, prit la route de *Vienne* avec le Roi des *Romains*; mais il fut obligé de s'arrêter en *Bavière* pour y rétablir la tranquilité & le bon ordre. L'Electeur, en se retirant au-delà du *Rhin*, avoit laissé à l'Electrice son Epouse des Pleins-pouvoirs pour régler tout, le mieux qu'il seroit possible, avec la Cour *Impériale*. S. A. E., qui s'étoit emparé, il y avoit deux ans, de la Ville *Impériale* d'*Ulm*, en avoit fait sa principale Place d'Armes, & y avoit amassé de gros Magazins de Vivres & de Munitions. Il en avoit confié le Gouvernement au Général *Bettendorf* avec une Garnison de neuf Bataillons. *Mylord Duc*, avant de se rendre devant *Landau*, chargea le Général *Thungen* de faire le Siège d'*Ulm*, qu'il ne put commencer que le 5. de Septembre, faute de l'Artillerie, qu'il fit avancer pendant qu'on travailloit aux autres préparatifs. Le Com-

te de *Bettendorf* ne voulut écouter aucune propoſition de ſe rendre, & répondit qu'il ſe défendroit juſqu'à la derniére extrémité; mais le Général *Thungen* le preſſa ſi vivement qu'au bout de 5. jours de Tranchée ouverte, il batit la chamade & obtint une Capitulation honorable, en vertu de laquelle il ſe retira avec ſa Garniſon, au travers de la *Forêt-Noire*, à *Strasbourg*. Le Général *Thungen* paſſa le *Rhin* avec ſon Détachement pour aller renforcer l'Armée qui étoit devant *Landau*. On trouva dans *Ulm* 222. piéces de Canon de Bronze, & 25 Mortiers du même métal, 1200 Barils de poudre & les autres Munitions à proportion. C'eſt ainſi que Mylord eut part au rétabliſſement de cette importante Ville dans ſa liberté, après avoir ſouffert, pendant deux ans, un joug inſuportable & des excès dont elle ne perdra jamais le ſouvenir.

Madame l'Electrice, munie du Plein-Pouvoir de S. A. E. que le Duc de *Marlborough* avoit eu ſoin de lui faire parvenir, aſſembla le Conſeil d'Etat, où elle apella les Officiers Généraux qui ſe trouvoient à portée, pour prendre les meſures les plus convenables pour la ſureté de ſes Etats & de ſa Famille.

Blocus d'Ingolſtat levé.

Voici comme Mr. de la *Colonnie*, (*a*) qui étoit ſur les lieux, raporte le réſultat de ce Conſeil. „ On avoit des avis certains que l'Armée des Alliés, après la Bataille de *Hochſtedt*, avoit continué „ ſa marche ſur la Frontiére d'*Alſace*; qu'elle avoit paſſé le *Rhin*, „ & qu'elle ſe diſpoſoit à faire le Siège de *Landau*. Il n'en reſtoit en *Bavière* qu'un Camp volant qui faiſoit le Siège d'*Ingolſtat*, ou plutôt le Blocus, avec tant de confiance, qu'il ne croyoit pas qu'il reſtât encore des Troupes à l'Electeur; c'eſt pour „ cela que les Alliés n'avoient pris aucune précaution contre les „ ſecours qui pouvoient venir à cette Place; ils ne l'avoient pas „ même inveſtie des deux côtés du *Danube*, qui paſſe le long de ſes „ murs, & ſur lequel il y a un Pont de pierre très-commode: ils „ s'étoient contentés de camper au bord de ce Fleuve, dans une „ plaine fort étenduë, où ils avoient ouvert des boyaux pour faire leurs aproches, ſans être ſoutenus par aucun autre Ouvrage.

„ Sur la certitude qu'on eut de la manœuvre des Alliés, il fut „ décidé au Conſeil de Madame l'Electrice, qu'on profiteroit de „ la nonchalance des Ennemis, pour donner du ſecours à *Ingolſtat*; que, pour cet effet, il falloit raſſembler les Troupes diſperſées, en un Corps d'Armée, & marcher droit à eux en toute diligence, pour leur faire lever le Siège de cette Place, qui „ eſt la plus conſidérable de tous les Etats de l'Electeur. On avoit conſideré que le moyen le plus aſſuré de faire un Traité „ honorable avec l'*Empereur*, étoit de ſe mettre en état de défenſe, afin de faire voir que la *Bavière* n'étoit pas encore à l'extrémité où on croyoit l'avoir réduite, qu'elle avoit aſſez de „ Troupes & de reſſources pour devoir cauſer de la crainte aux „ Alliés, & leur faire faire une diverſion favorable aux armes de „ *Fran-*

(*a*) Tom. II. de ſes Mémoires in 8. pag. 118.

„ *France*; & que pour accélerer la paix, ſi le cas ſe préſentoit, il
„ falloit mettre toutes ſes forces au jour, & faire la Guerre ſans
„ aucun ménagement. On comptoit que le Siège de *Landau* re-
„ tiendroit leur Armée le reſte de la Campagne, & nous laiſſe-
„ roit le tems d'agir & de nétoyer la *Bavière*; que quand même
„ le Camp volant du Général *Thunguen*, qui faiſoit le Siège d'*Ulm*,
„ voudroit, après la priſe de cette Place, ſe replier en *Bavière*,
„ nous étions en état de faire tête à tous, & que nos Troupes ac-
„ coutumées à vaincre les *Impériaux*, ne les redouteroient pas,
„ quand ils ſeroient deux contre un. Qu'au ſurplus, quand il nous
„ arriveroit de tout perdre, il étoit encore plus glorieux à la Na-
„ tion d'être vaincuë les armes à la main, que de ſubir par crain-
„ te un joug qui ſeroit d'autant plus dur, que le mépris en ſeroit
„ le fondement. Que ſans retardement il falloit envoyer des or-
„ dres pour le Rendez-vous des Troupes, & marcher droit à *In-*
„ *golſtat* pour livrer Bataille aux *Impériaux*.

„ Notre Armée ſe trouva formée le 6. de Septembre ſous les
„ ordres de Mr. de *Veikel*, ancien Lieutenant Général des Armées
„ de l'Electeur; & nos Troupes s'étant miſes en marche, nous
„ nous trouvâmes le 9 à nuit cloſe au bout du Pont d'*Ingolſtat*.
„ Les Ennemis campés de l'autre côté de la Riviére, étoient trop
„ éloignés de la Ville pour rien aprendre de notre marche, ce qui
„ fit que nous défilâmes ſur le Pont pendant l'obſcurité, & paſ-
„ ſâmes à côté de la Place pour entrer dans la Plaine ſans qu'ils
„ s'en aperçuſſent. Lorſque nous vîmes que le jour étoit aſſez
„ grand pour marcher à eux, nous mîmes notre Armée ſur qua-
„ tre lignes, afin de pouvoir avancer avec plus de commodité, &
„ ſi-tôt que nous fumes avancés, notre ſeconde Ligne doubla ſur
„ la prémiére, la quatriéme ſur la troiſiéme, & en un inſtant
„ nos Troupes ſe trouvoient formées ſur les deux lignes de l'or-
„ dre de Bataille. Les Vedettes des Ennemis nous aperçurent
„ néanmoins d'aſſez loin, pour que leur Armée eut le tems de
„ détendre ſon Camp, & de ſe mettre en bataille pour nous re-
„ cevoir. Les *Impériaux* firent d'abord très-belle contenance, &
„ nous nous aperçumes que dans leur ordre de Bataille précipité,
„ tous leurs Cuiraſſiers étoient à l'aîle droite de leur Infanterie,
„ ce qui nous fit faire un changement dans le notre, en faiſant
„ paſſer quelques Eſcadrons de Dragons ſur notre gauche, pour
„ oposer plus de réſiſtance à leur Cavalerie: & on fit placer no-
„ tre Régiment de Grénadiers auprès des Dragons. Le tems
„ qu'il fallut employer pour ce mouvement, donna aux Enne-
„ mis celui de mettre leurs bagages en ſûreté, & il étoit près de
„ 9 heures lorſque nous commençâmes le Combat. La haine é-
„ toit ſi grande entre les *Impériaux* & les *Bavarois*, qu'ils mar-
„ chérent les uns contre les autres comme des furieux, & le choc
„ fut terrible. Cependant les prémiers ne jugérent pas à propos

„ de ſoutenir un ſecond choc ; la néceſſité les obligea de plier, „ & de prendre la fuite à travers des bois qui n'étoient pas éloi- „ gnés de la Plaine, & qui fut d'un grand ſecours à leur Infan- „ terie. Les Dragons & les Grenadiers ſe mirent à la pourſuite „ des Fuyards pendant plus de deux lieuës ; nous fimes pluſieurs „ priſonniers, & la perte des Ennemis alla à plus de trois mille „ hommes ſans les priſonniers, & huit cent chevaux qui nous fu- „ rent très-utiles pour la remonte de nos Dragons.

Nous n'entrerons pas dans le détail d'autres petits chocs de peu d'importance qui ſuivirent celui-ci. Nos Généraux en chef n'y eurent aucune part ; mais on ne peut paſſer ſous ſilence ce qui donna lieu au Prince *Eugène* de reſter quelque tems en *Bavière*, pour, comme on l'a dit ci-deſſus, y rétablir la tranquilité & le bon ordre. Nous en emprunterons le récit d'un Officier diſtingué, qui fut employé dans ces affaires, & qui eſt le même cité ci-deſſus.

Pendant que les Troupes *Bavaroiſes* pourſuivoient les *Impériaux*, „ le Conſeil d'Etat de *Munich* (*a*) dit cet Officier, avoit ſecrete- „ ment obtenu de Madame l'Electrice, (*b*) la permiſſion d'envoïer „ une députation à *Vienne*, pour traiter à l'inſçu des Officiers Gé- „ néraux de l'Armée, d'un accommodement avec Sa Majeſté *Im-* „ *périale*. Ce Conſeil *timide* avoit repréſenté à la Princeſſe que ſes „ Sujets avoient extrêmement ſouffert, & qu'ils n'étoient plus „ en état de fournir les ſommes qu'il faudroit pour ſoutenir la „ Guerre ; que dans la ſituation où étoient les affaires, il n'y a- „ voit point de meilleur parti à prendre que celui d'implorer la „ clémence de l'*Empereur*, pendant que nos Troupes paroiſſoient „ victorieuſes. Que ſi ſon Alteſſe s'opiniâtroit à ſoutenir dans ſa „ Régence, un parti étranger contre celui de ſa Patrie même, „ cette conduite, à laquelle on n'avoit pas dû s'attendre depuis la „ Bataille de *Hochſtedt*, aliéneroit les eſprits de tout le Corps *Ger-* „ *manique*, qui ne manqueroit pas de faire un dernier effort pour „ envahir ſes Etats, & qu'alors il ne ſeroit plus tems de ſonger „ à un accommodement. Qu'avec la perte de tous ſes Etats, ils „ avoient à craindre qu'Elle-même & ſa Famille ne vinſſent à „ tomber entre les mains de leurs Ennemis ; qu'ils ne pouvoient „ tourner leurs triſtes réflexions de ce côté-là, ſans avoir le cœur „ penétré de douleur. Cette Princeſſe fut priée de ſe reſſouve- „ nir des efforts qu'Elle avoit fait Elle-même, pour porter l'E- „ lecteur à entrer en accommodement, & de ſe rapeller les rai- „ ſons dont Elle s'étoit ſervie, afin d'être touchée de compaſſion „ pour des Peuples qui lui demandoient par leur bouche de ne les „ pas expoſer aux fureurs d'une Guerre, qui ne pouvoit tourner „ qu'à la deſtruction & à la ruïne totale de tout l'Etat, quel qu'en „ pût être l'événement. On lui remontra encore que la ſolde é- „ toit

(*a*) Tome II. de ſes Mémoires in 8. *pag.* 129.

(*b*) *Thereſe Cunegonde Sobieska*, fille de *Jean III.* Roi de *Pologne*, morte à *Veniſe* en 1730. c'eſt d'Elle que ſont ſortis les Princes de *Bavière* qui vivent à préſent.

„ toit dûë aux Troupes depuis le prémier d'Août, ſans qu'on eut
„ pû trouver aſſez de fonds pour la payer ; que plus on différe-
„ roit à faire la Paix, plus les arrérages s'accumuleroient, ſans
„ eſpérance de reſſources. Qu'outre le païement des Troupes
„ qu'on ne pouvoit faire, & qui occaſionneroit la déſertion, il
„ faudroit encore des Recruës, pour tenir les Régimens en état
„ de faire la Guerre; que ne pouvant faire ni l'un ni l'autre, on
„ ſe trouveroit en peu de tems ſans aucune reſſource : & qu'il é-
„ toit plus prudent de ſe ſervir du tems préſent pour faire un Trai-
„ té de Paix, que d'attendre à la derniére extrêmité.

„ Cette Remontrance étudiée, avoit pour principe, l'intérêt
„ des Membres qui compoſoient le Conſeil d'Etat; ils rendoient
„ tous les moyens de ſoutenir la Guerre difficiles & impraticables,
„ parce qu'ils ne la vouloient pas : & les Finances paſſant par leurs
„ mains, ils trouvoient aſſez de prétextes pour faire connoître
„ l'impoſſibilité de fournir aux beſoins des Troupes & aux fraix
„ de la Guerre. D'ailleurs ils étoient bien aiſe de faire connoître
„ à l'*Empereur*, qu'ils regardoient déjà comme leur Souverain,
„ les ſoins qu'ils ſe donnoient pour ſes intérêts, afin d'en obte-
„ nir la récompenſe. Il ſe peut bien auſſi que le cœur n'y fut pas
„ entiérement porté, & que la crainte y eut plus de part que l'in-
„ térêt : mais ce qui en réſultoit, n'en étoit pas moins le même.
„ Le Conſeil d'Etat avoit auprès de Madame l'Electrice, le Père
„ *Schouemaker*, Jéſuite, ſon Confeſſeur, qui mêlant pieuſement
„ ſes repréſentations avec celles de Mrs. les Conſeillers, détermi-
„ na enfin Madame l'Electrice à demander ſécretement la Paix.

„ Cependant toutes ces menaces ne purent pas ſe faire avec tant
„ de ſecrèt que nos Officiers Généraux n'en euſſent le vent; ils
„ avoient envoyé à *Munich* pour ſolliciter le payement des Trou-
„ pes. Les Envoyés s'adreſſérent à Mrs. du Conſeil, & à tous
„ ceux qui étoient prépoſés pour faire la ſolde, ſans obtenir de
„ réponſe; plus ils marquoient d'empreſſement, & moins ils en
„ tiroient raiſon; enfin à force d'entrer en détail, ils démêlérent
„ par les reponſes inquiétes qui leur furent faites, que Madame
„ l'Electrice ſeroit obligée de faire la Paix pour ſe délivrer de tant
„ d'importunités. On leur dit qu'il n'étoit pas queſtion de Païe-
„ ment, parce que le Tréſor étoit épuiſé, & qu'on ne pouvoit
„ lever aucun Subſide ſur les Peuples, qu'ils feroient mieux de
„ retourner à leurs Troupes, & modérer leurs empreſſemens:
„ que quand on ſeroit en état de payer, on en donneroit avis, ſans
„ qu'ils vinſſent perdre leur tems inutilement. Cette réponſe
„ donna occaſion à nos Envoyés d'entrer dans de plus grands é-
„ claircifſemens, & à force de revenir à la charge, ils démêlé-
„ rent que le Conſeil ne comptoit pas attendre longtems à ſe dé-
„ livrer des inquiétudes que lui cauſoient les Troupes.

„ Nos Envoyés revinrent joindre l'Armée, très-mécontens de

„ leur voyage, & nous aprirent ce qu'ils avoient découvert; nous „ en fumes d'autant plus ſurpris, que nous avions compté que „ nos Victoires devoient faire recevoir nos demandes favorable- „ ment. Cependant, bien loin de nous tenir compte de tous les „ avantages que nous avions remportés ſur les Ennemis, on ne „ nous regardoit plus que comme des importuns. La fidélité des „ Troupes n'en fut pourtant point ébranlée: elles avoient une „ ardeur ſincére de conſerver la *Bavière*, & tous ceux, qui com- „ poſoient le Corps de notre Armée, étoient dans l'intention de ſe „ paſſer de tout, plutôt que d'abandonner les intérêts d'un Prince „ adoré de ſes Sujèts. Nous allions plus loin, car notre intention ne „ ſe bornoit pas à conſerver la *Bavière*, nous voulions encore pouſ- „ ſer nos conquêtes dans le Païs ennemi, pourvû qu'on eut ſoin „ de nous fournir ſeulement du pain & des Recruës. Nous aſ- „ ſemblâmes à ce ſujèt un Conſeil de Guerre, entre les Officiers „ Généraux & les Commandans de chaque Régiment, où, après „ avoir mûrement réfléchi ſur tout ce qui pouvoit arriver, on „ dreſſa un Mémoire raiſonné, par lequel nous faiſions voir évi- „ demment qu'il étoit encore plus utile de ſoutenir la Guerre, „ que de faire une Paix particuliére. Nous expoſions que, quel- „ que Traité que pût faire Madame l'Electrice dans l'occaſion pré- „ ſente, il lui ſeroit toujours déſavantageux; parce que la Cour „ de *Vienne*, qui étoit en poſſeſſion d'agir deſpotiquement ſur les „ Membres de l'*Empire*, ne ſe croiroit point obligée d'en obſer- „ ver religieuſement les Articles, ſi elle trouvoit qu'il convint „ à ſes intérêts de les enfraindre. Qu'en croyant faire un accom- „ modement de Souverain à Souverain, on ne feroit que prépa- „ rer le joug ſous lequel il faudroit baiſſer la tête, ſelon qu'il plai- „ roit à la Maiſon d'*Autriche*; que les égards, qu'on prétendoit „ avoir pour les Peuples de *Bavière*, n'étoient qu'un prétexte pour „ les livrer entiers à l'Ennemi, afin qu'ils fuſſent mieux en état „ de fournir aux ſubſides que l'*Empereur* impoſeroit ſur eux: que „ l'on connoitroit quand il ne ſeroit plus tems, que les *Bavarois* „ étoient en état de ſoutenir une Armée plus conſidérable que la „ notre, ſi les Revenus de l'Etat étoient fidélement diſtribués. „ Que ſi on avoit de la compaſſion pour eux, il falloit la leur „ marquer, en faiſant tous les efforts poſſibles pour les garan- „ tir de tomber entre les mains des *Autrichiens*, leurs plus grands „ Ennemis. Que s'il arrivoit que la Cour de *Vienne* les eut pour „ Sujèts, elle les traiteroit comme des Peuples qu'il faudroit tôt „ ou tard remettre à leur véritable Maître, & qu'en cette vuë les „ ſubſides & les impoſitions ne ſeroient pas épargnés; qu'alors on „ verroit la différence des taxes qui ſeroient impoſées par les En- „ nemis, à celles qu'il falloit pour le ſoutien d'une Armée, qui „ veilleroit à leur conſervation. Que ſi toutes ces raiſons n'ope- „ roient rien, & qu'abſolument on ne voulut pas contraindre les

„ Peu-

„ Peuples à fournir aux fraix de la Guerre, il y avoit encore d'autres moyens d'y pourvoir; qu'il falloit faire un Etat général du nombre infini de Vaſes d'argent ſuperflus qui étoient dans les Abbaïes, Cloîtres, Couvents & Paroiſſes, en donner des reconnoiſſances à ceux à qui ils apartiendroient, & les mettre en monoye. Qu'outre cette argenterie, il y avoit encore dans toutes les Egliſes un nombre infini de Cloches, dont on pouvoit mettre une partie en eſpèces auxquelles on donneroit telle valeur qu'on jugeroit à propos; que pour peu que les Peuples donnaſſent de leur côté, ces deux articles ſeroient plus que ſuffiſans pour ſoutenir les Troupes qui étoient ſur pié & pour faire une augmentation conſidérable. Qu'on avoit la reſſource de bled & des beſtiaux, dont le Païs eſt ſi abondant, qu'il fournit tous les ans à la ſubſiſtance de pluſieurs Provinces des environs; qu'avec tous ces avantages, les Troupes ſe contenteroient de ſix mois de païe par an, pourvû qu'on leur tînt un fidèle compte du ſurplus, qu'on ne payeroit que lorſqu'on ſeroit en état de le faire: & que non-ſeulement l'Armée défendroit l'Etat, mais encore elle pouroit faire des Conquêtes ſur le Païs Ennemi. Que les Provinces de *Lintz* & de *Saltzbourg*, ayant leurs Frontiéres ouvertes, on en tireroit des contributions qui ſeroient portées au Tréſor de l'Etat. Enfin, on aſſuroit Madame l'Electrice qu'on obligeroit l'*Empereur* à faire une ſi grande diverſion d'armes, s'il vouloit s'opoſer à nos entrepriſes, que la *France* inépuiſable en reſſources, en profiteroit pour nous envoyer du ſecours, comme elle l'avoit fait l'année précédente, & que c'étoit le ſeul moyen de rapeller l'Electeur dans ſes Etats.

„ Nos remontrances furent préſentées à Madame l'Electrice & au Conſeil d'Etat, & bien loin d'être écoutées, elles ne ſervirent que de prétexte à donner à la Princeſſe des impreſſions deſavantageuſes aux Troupes. Le Conſeil nous accuſa de vouloir ſacrifier le Païs à nos intérêts particuliers, par la crainte que nous avions de perdre nos Emplois en faiſant la Paix, au-lieu que dans la confuſion d'une Guerre, nous pouvions nous rendre les Maitres du Gouvernement, & commettre des exactions ſur les Sujèts du Prince, comme ſur les Ennemis; que la Paix étoit le meilleur parti qu'il y avoit à ſuivre, & qu'il ne falloit pas nous écouter. D'ailleurs, les choſes étoient trop avancées avec l'*Empereur*, quand nous fimes nos remontrances; les Articles préliminaires étoient déjà acceptés de part & d'autre, & enfin, il fut déterminé de ſuivre les projèts, & de ne pas nous répondre.

„ Dans le tems que toutes choſes étoient réglées entre l'*Empereur* & Madame l'Electrice, les Troupes *Impériales* firent un mouvement, & vinrent paroitre dans la plaine de *Straubing*: nous étions aſſez éloignés de cet endroit, & ſur l'avis que nous

„ en reçumes, nos Généraux firent mettre l'Armée en marche, „ dans l'intention de les aller combattre, & d'empêcher le Siège „ de cette Place, que nous crumes qu'ils avoient deſſein de faire. „ Le Conſeil de *Munich* ayant apris nos mouvemens, ſe douta de „ nos intentions, qu'il auroit trouvé très-louables dans un autre „ tems ; il dépêcha en diligence le Sieur *Neyzinguer*, Membre du „ Conſeil, qui nous aporta un ordre de la part de Madame l'E- „ lectrice, par lequel il nous étoit défendu de commettre à l'a- „ venir aucun acte d'hoſtilité contre les Troupes de l'*Empereur*, „ & de nous retirer dans un lieu marqué pour notre campement, „ juſqu'à nouvel ordre. Alors nous fumes convaincus du peu d'at- „ tention qu'on avoit fait à nos remontrances, & du Traité con- „ clu, ſelon les deſirs du Conſeil craintif, qui vouloit ſe faire des „ Protecteurs à la Cour de *Vienne*. Nous eumes entre nous plu- „ ſieurs conférences à ce ſujèt, & tout bien examiné, il n'étoit „ que trop certain que Madame l'Electrice avoit écouté favorable- „ ment les avis de ſon Conſeil, qui l'entrainoit dans un parti qui „ lui étoit préjudiciable, & lui faiſoit concevoir nos remontran- „ ces comme contraires à ſes intérêts & à la tranquilité de ſes E- „ tats. Il auroit été à ſouhaiter que leurs raiſons euſſent été meil- „ leures que les nôtres; mais les événemens ont malheureuſement „ prouvé le contraire.

„ A réfléchir ſans partialité ſur tout ce qui ſe paſſa à cet égard, „ il eſt certain que les intentions des Gens de Guerre étoient pu- „ res & ſincéres, & que celles des Miniſtres avoient pour objèt „ leurs craintes & leurs propres intérêts; ſi les prémiéres avoient „ été ſuivies, on auroit encore, avec plus d'ardeur & de confian- „ ce, fait tête aux Armes de l'*Empereur*, qu'on n'avoit fait avant „ d'avoir reçu le ſecours de *France*; chacun auroit adopté la que- „ relle de ſon Maitre comme la ſienne propre; & les Ennemis „ auroient eu à redouter des Troupes qui ne connoiſſoient point „ les dangers. D'un autre côté, les Peuples étoient portés d'in- „ clination à prendre les Armes pour leur propre défenſe, afin de „ ne pas tomber ſous une Domination étrangère : & l'on auroit „ trouvé plus de ſoixante mille hommes de bonne volonté, qui „ auroient donné de l'occupation aux *Impériaux*.

„ Enfin les Membres du Conſeil jugérent à propos d'inſpirer „ qu'il falloit implorer la clémence de l'*Empereur*, &, après avoir „ arrangé les moyens d'y parvenir, on convint ſecretement que „ Madame l'Electrice commenceroit par livrer à Sa Majeſté *Impé- „ riale* les Villes de *Landſchberg*, *Mitlitmen*, *Ingolſtat*, *Straubing*, „ *Scharting*, *Branau* & *Landshut*, qui étoient les principales For- „ tifications de la *Bavière*, &, qu'après que les Troupes *Impéria- „ les* ſeroient entrées dans ces Places, Elle congedieroit toutes les „ ſiennes, pour ſe retirer où bon leur ſembleroit, pourvû qu'el- „ les ne ſortiſſent pas de l'*Empire*, & que ſur le nombre Elle ſe

„ re-

„ reſerveroit un ſeul Bataillon à ſon choix pour lui ſervir de gar-
„ de. Que cette Princeſſe ſe contenteroit de garder la Ville & le
„ Baillage de *Munich* ſeulement, pour lui ſervir d'entretien & de
„ Souveraineté; que moyennant cette portion, tout le reſte de
„ la *Bavière* demeureroit à Sa Majeſté *Impériale*, pour en faire à
„ ſon choix & volonté comme de ſes propres Etats. Moyennant
„ ce Traité, Madame l'Electrice ne devoit point être inquiétée
„ dans la Ville & Baillage de *Munich*, ſous quelque prétexte que
„ ce fût; & à l'égard des arrérages de la ſolde qui étoit dûë aux
„ Troupes, il ne fut pris aucune meſure pour y ſatisfaire.

„ Ce dernier article, que les Miniſtres avoient caché à Mada-
„ me l'Electrice & à l'*Empereur*, leur cauſoit un peu d'embarras.
„ Leur deſſein n'étoit pas de payer des Troupes qu'on alloit ren-
„ voyer au prémier jour. Ils penſoient bien que notre Armée de-
„ meurant aſſemblée, pouroit s'en faire faire raiſon lorſqu'elle ſe
„ verroit n'avoir plus rien à eſpérer, ni à ménager; c'eſt pour-
„ quoi ils cherchérent les moyens de la diſſiper. On fit la diſtri-
„ bution des Quartiers de chaque Régiment, & on les ſépara ſi
„ bien les uns des autres, qu'il ne fut plus queſtion d'Armée *Ba-*
„ *varoiſe*.

„ Dans cette diſtribution, le Bataillon des *Grenadiers François*
„ fut deſtiné pour entrer avec les trois Bataillons du Régiment
„ de *Liſelbourg* ſous le commandement du Maréchal de Camp de ce
„ nom, dans la Ville d'*Ingolſtat*, ſans qu'on donnât à ce Comman-
„ dant aucune connoiſſance de ce qu'il avoit à faire, & ſans lui
„ rien dire du Traité fait entre l'*Empereur* & Madame l'Electrice.
„ Le Conſeil, qui ſe méfioit du mécontentement des Troupes,
„ voulut le tenir caché juſqu'au moment que les *Impériaux* ſe pré-
„ ſenteroient pour prendre poſſeſſion des Places; alors ſe préva-
„ lant de l'autorité de la Princeſſe, les ordres devoient être don-
„ nés à chaque Commandant, avec toute la rigueur néceſſaire pour
„ les contraindre à l'obéïſſance. Il étoit queſtion à cet ordre, de
„ quitter les armes, dans les Places où l'on ſe trouveroit; & a-
„ près avoir reçu la Garniſon *Impériale*, de ſe retirer comme des
„ Particuliers chacun où l'on pouroit. Meſſieurs du Conſeil vou-
„ loient par cette conduite, nous ôter le tems de réflexion, en ne
„ nous envoyant l'ordre qu'au moment qu'il faudroit évacuer;
„ mais, malgré leurs précautions, nous découvrimes leurs deſſeins,
„ & nous eumes le tems de conférer ſur le cas préſent, pour nous
„ faire rendre juſtice. Ce Traité, qui excitoit la curioſité de tout
„ le monde, devint inſenſiblement public: j'apris avec une vé-
„ ritable douleur, qu'on n'y parloit point des *Grenadiers François*,
„ & cette omiſſion ne donnoit pas lieu de penſer favorablement
„ ſur notre deſtinée. Les uns prétendoient que nous ſerions tous
„ paſſés par les armes, comme déteſtables chez la Nation; les au-
„ tres ne croyoient pas qu'on nous fit tant d'honneur, ils aſſu-

„ roient qu'on pendroit tous les Grenadiers dans les bois d'*Ingol-*
„ *ſtat*, comme Déſerteurs de l'*Empire*. Enfin de tous ceux qui
„ parloient de nous, il n'y en avoit pas un qui ne conclût à la
„ mort, le genre ſeul n'étoit point décidé. Il eſt vrai qu'il y a-
„ voit bien des choſes ſur le compte du Bataillon; il n'étoit com-
„ poſé que de *François*, prémier griéf; ces *François* étoient Dé-
„ ſerteurs de l'*Empire*, ſecond griéf; ils avoient commis des ma-
„ raudes exceſſives, troiſiéme griéf. Mais, quand ce Régiment,
„ étant traité comme *Bavarois*, auroit eu permiſſion de ſe reti-
„ rer, ſon ſort n'en auroit pas été plus gracieux; il n'auroit ja-
„ mais pû traverſer l'*Allemagne* pour gagner la *France*, ſans être
„ maſſacré par les Païſans. Nous étions regardés comme les En-
„ nemis de tout le Corps *Germanique*, & nous nous trouvions
„ au milieu de l'*Empire*, livrés à la fureur des Peuples, ſans reſ-
„ ſource & ſans apui. J'étois chargé de Soldats infortunés, à qui
„ des indiſcrèts avoient la charité de rafraichir la mémoire ſur les
„ malheurs dont ils étoient menacés; enfin on s'étoit fait une i-
„ dée ſi funeſte du ſort des *Grenadiers François*, que l'on croïoit
„ réellement qu'il n'y avoit point de grace pour eux.

„ Mr. de *Liſelbourg*, parfaitement honnête homme, étoit pé-
„ nétré juſqu'au fond de l'ame, de l'injuſtice qu'on alloit faire, à
„ l'inſçu de Madame l'Electrice, à des Troupes qui avoient ſervi
„ avec tout le zèle poſſible; il n'étoit point éloigné de travailler
„ aux moïens de leur faire rendre juſtice, avant de livrer aux *Im-*
„ *périaux* une Ville telle qu'*Ingolſtat*. C'étoit une Place, qui par
„ ſes Fortifications, ſes Magaſins & ſon Arſenal, étoit la plus con-
„ ſidérable des Etats de *Bavière*; mais ne voulant rien faire de
„ ſon chef, il en confera avec Mr. de *Florimont*, ſon Lieutenant-
„ Colonel, à préſent Maréchal de Camp, & avec moi. Nous é-
„ tions les prémiers Officiers de ſa Garniſon, & nous convinmes
„ que, ſans être rebelles aux intérêts de Madame l'Electrice, nous
„ pouvions, avant de rendre la Place, demander qu'on eût à ſa-
„ tisfaire les Troupes, & nous tenir dedans, juſqu'à ce qu'on nous
„ eût rendu juſtice. Que s'il falloit ſoutenir un Siège, ce ne ſe-
„ roit que contre l'*Empereur* & les Miniſtres de *Bavière* que nous
„ agirions, puiſque l'intention de la Princeſſe n'étoit point qu'on
„ fit aux Troupes une injuſtice dont Elle n'étoit point informée.
„ Au ſurplus, nous convinmes en cas d'événement de faire un
„ Placèt, pour le lui préſenter, afin de l'informer des raiſons
„ qui nous obligeoient à ne pas rendre *Ingolſtat*.

„ Après avoir arrêté entre nous ce qu'il falloit faire, nous com-
„ muniquames notre Réſultat aux autres Officiers de la Garni-
„ ſon, qui furent ravis de nous trouver dans des diſpoſitions qui
„ tendoient au bien général, & chacun prit la réſolution de ré-
„ pandre juſqu'à la derniére goute de ſon ſang, plutôt que de ren-
„ dre la Place ſans être ſatisfait. Quand je vis tous les Officiers

„ dans

„ dans cette réſolution, je me flattai de réuſſir dans un deſſein
„ que j'avois prémédité, & que je n'avois pas encore oſé mettre
„ au jour: il s'agiſſoit de mes *Grenadiers François*. Je remontrai à
„ nos principaux Officiers, que ſans préjudicier à leurs intérêts,
„ je pourois propoſer quelque nouveau Traité pour eux, ſupoſé
„ qu'ils euſſent été oubliés, comme l'on diſoit, dans celui de Ma-
„ dame l'Electrice; je leur mis devant les yeux le ſervice que leur
„ rendroit mon Bataillon, en cas qu'il fallût ſoutenir un Siège con-
„ tre les *Impériaux*, & les fis convenir de lui rendre ſervice à leur
„ tour. On convint donc qu'on n'entreroit en aucune compoſi-
„ tion, qu'au préalable on n'eût décidé du ſort des Grenadiers:
„ & l'Article en fut ajouté au Placèt que nous avions dreſſé pour
„ envoïer à Madame l'Electrice quand il ſeroit néceſſaire.

„ Enfin le jour, que les *Impériaux* devoient entrer dans *Ingolſtat*,
„ nous fut annoncé la veille, 11. de Novembre, par un ordre de
„ Madame l'Electrice. Il contenoit que nous euſſions à évacuer
„ la Place, & à la livrer à la Garniſon *Impériale*, après avoir re-
„ mis les clefs au Maréchal d'*Herbeville*, Général de l'*Empereur*,
„ & les Armes dans l'Arſenal; que telle étoit la volonté de Son
„ Alteſſe Madame, à laquelle on ne pouvoit contrevenir ſans en-
„ courir ſa diſgrace; & que pour le bien de l'Etat, aïant jugé né-
„ ceſſaire de congédier une partie de ſes Troupes, la Garniſon
„ d'*Ingolſtat* étoit remerciée de ſes ſervices, & pouvoit ſe retirer
„ où bon lui ſembleroit. Il ne fut point parlé dans cet ordre du
„ payement des Troupes, ni de mes Grenadiers. Tous les Officiers
„ de la Garniſon l'ayant entendu lire, furent pénétrés juſqu'au
„ fond de l'ame, de voir qu'on ſoutenoit l'injuſtice juſqu'au bout.
„ Ils en furent ſi irrités, que la réſolution, qu'ils avoient priſe de
„ ne pas livrer la Place, en devint plus ferme. Cependant pour
„ faire connoitre à Madame l'Electrice, qu'en prenant ce parti,
„ nos intentions n'étoient pas de nous rendre rebelles à ſes vo-
„ lontés, nous dépêchâmes un Exprès pour lui préſenter notre
„ Placèt. On y détailloit les raiſons qui nous obligeoient à refu-
„ ſer la porte aux *Impériaux;* & auſſi-tôt nous prîmes les précau-
„ tions néceſſaires pour n'être pas ſurpris.

„ Le Maréchal d'*Herbeville* ne manqua point de paroitre le len-
„ demain ſur les dix heures du matin avec un Gros de Troupes
„ de Cavalerie & d'Infanterie, qu'il laiſſa dans une plaine voiſine
„ de la Ville. Il s'avança avec quelques Officiers & un Député du
„ Conſeil de *Munich*, pour nous anoncer l'ordre & les intentions
„ des deux Puiſſances. Nous avions eu ſoin de tenir juſqu'à la
„ derniére Barriére bien fermée, & les remparts & chemins cou-
„ verts bordés de notre Infanterie. Auſſi-tôt qu'il parut, Mrs.
„ de *Liſelbourg*, *Florimont* & moi, avec quelques autres Officiers,
„ nous avançâmes juſqu'à la derniére Barriére, afin de conferer
„ & d'entrer en explication avec ce Général, qui parut très-ſur-

„ pris de nous trouver dans une réſolution ſi contraire aux ordres „ qu'on lui avoit donnés. Il étoit fâché d'être obligé de retourner „ ſur ſes pas, ſans exécuter ſa Commiſſion; & conjointement a- „ vec le Député du Conſeil, il voulut nous faire des repréſenta- „ tions ſur la hardieſſe de notre coup. Il nous dit que le défaut „ de païe n'étoit pas un ſujèt de ſe ſouſtraire aux Conventions & „ aux Ordres de Sa Majeſté *Impériale* & de Madame l'Electrice; „ que le refus, que nous faiſions, étoit une rebellion formelle, que „ nous voulions couvrir d'un mauvais prétexte; & il nous enga- „ gea à y faire réflexion avant qu'il ſe retirât, de crainte qu'il ne „ nous en coûtât cher. Quand nous vîmes qu'il le prenoit ſur un „ ton ſi haut, nous lui dîmes que nous avions à lui conſeiller à „ notre tour de prendre le parti de ſe retirer, & que s'il n'obéïſ- „ ſoit pas promtement, il pouroit lui en coûter plus cher qu'à „ nous, & qu'il n'avoit pas de tems à perdre pour retirer ſa Trou- „ pe hors de la portée du Canon : ce qu'il fit ſans repliquer.

„ Le refus, que nous fimes de rendre *Ingolſtat*, fit grand bruit à „ la Cour de *Vienne* & à celle de *Munich*; on ſe plaignit à Madame „ l'Electrice de l'inexécution du Traité; on lui demanda de donner „ des ordres plus abſolus, & de nous contraindre d'obéïr. Le Con- „ ſeil de ſon côté ſe trouva extrêmement irrité de notre hardieſ- „ ſe, parce qu'elle alloit contre ſes intérêts : il nous adreſſa un „ nouvel ordre, ſous le nom & l'autorité de Madame l'Electrice, „ où, ſans faire mention des repréſentations que nous avions fai- „ tes par le dernier Placèt, il étoit porté que, ſi nous n'obéïſ- „ ſions pas auſſi-tôt que nous l'aurions reçu, nous encourrions „ toute ſa diſgrace, & que notre action ſeroit regardée comme une „ rebellion manifeſte, qui ſeroit punie comme elle le méritoit.

„ Cet ordre nouveau ne nous étonna point; nous étions per- „ ſuadés que ces menaces venoient uniquement du Conſeil & fort „ peu de Madame l'Electrice, à qui il importoit peu que la Pla- „ ce tombât plûtôt ou plûtard au pouvoir des *Impériaux*. Tous les „ maux étoient déjà faits, & notre conduite ne pouvoit les ren- „ dre pires qu'ils n'étoient : nous ſavions d'ailleurs que les arrérages „ qu'on nous refuſoit, ne ſeroient point au profit de Son Alteſſe, „ que ce ſeroit les Miniſtres ou la Cour de *Vienne* qui en profite- „ roient. Ainſi tout conſidéré, nous reſtâmes dans la même ré- „ ſolution, & redoublâmes nos précautions contre les ſurpriſes. „ Cependant pour n'être pas en défaut, nous fimes un nou- „ veau Placèt, encore plus circonſtancié que le prémier, par le- „ quel il étoit évidemment prouvé que notre conduite n'avoit „ rien de contraire à l'intérêt de Madame l'Electrice, qu'elle ne „ regardoit que l'*Empereur*, ou tout au plus les Etats qui lui é- „ toient cedés; qu'il étoit de droit naturel de nous faire païer; „ que ſi nous ne l'étions pas à préſent ſur les revenus du Païs „ que l'on abandonnoit, il ſeroit fâcheux pour l'Electeur de ſe

„ trou-

„ trouver un jour chargé de nous ſatisfaire, faute par nous de n'y „ avoir pas contraint les *Impériaux*, dans le tems que nous pou- „ vions le faire, ſans que Madame l'Electrice y fût nullement in- „ téreſſée. Nous la ſupliïons très-humblement de ne pas trouver „ mauvais tout ce que nous pourions faire à cet égard, puiſque „ nos intentions n'avoient rien de contraire à ſes intérêts & au „ reſpect que nous lui devions ; mais de remettre ſeulement à „ l'*Empereur* le pouvoir de nous contraindre, puiſqu'il étoit cen- „ ſé qu'Elle n'avoit plus de Troupes ni de Places. Notre Placèt „ fut écrit en *François*, parce que la Princeſſe ne ſavoit point la „ Langue *Allemande*; il lui fut donné en main propre, & eut tout „ l'effèt que nous en pouvions attendre. Madame l'Electrice ne „ ſe mêla plus de ce que pouvoit devenir *Ingolſtat*, & laiſſa à la „ Cour de *Vienne* le ſoin d'y aporter tel remède qu'elle jugeroit „ à propos.

„ Nous demeurâmes juſqu'au 27. du mois ſans entendre parler „ de rien. Le Roi des Romains, revenant du Siège de *Landau* a- „ vec le Prince *Eugène*, paſſa chez le Maréchal d'*Herbeville* qui „ avoit ſon quartier à 4. lieuës d'*Ingolſtat*. D'*Herbeville* rendit „ compte des raiſons qui l'avoient empêché de prendre poſſeſſion „ d'*Ingolſtat*. Le Roi des Romains continua ſa route à *Vienne*, & „ laiſſa au Prince *Eugène* le ſoin de remédier à cette affaire. Le „ Prince *Eugène*, avec une louable modération, voulut ſavoir de „ nous-mêmes pourquoi nous refuſions de rendre cette Place ſe- „ lon l'intention de Madame l'Electrice. Il nous députa un Lieu- „ tenant-Colonel, pour nous dire qu'il ſouhaitoit que nous lui „ envoïaſſions une perſonne avec laquelle il pût conférer ſur les „ difficultés qui pouvoient donner lieu à notre refus. Auſſi-tôt „ Mr. de *Liſelbourg* fit aſſembler les Officiers de la Garniſon ; il „ fut déliberé que je me chargerois de la commiſſion, & je fus „ envoyé au Prince *Eugène*.

„ Ce Prince me reçut avec beaucoup de bonté, & ſans autres „ témoins que nous deux ; j'eus l'honneur de lui repréſenter dans „ ſon Cabinèt, *la juſtice qu'il y avoit de ſatisfaire des Troupes qui* „ *avoient ſervi avec zèle & réputation. Je lui dis que les ſommes*, „ *qu'on prétendoit leur retenir, ne reviendroient ni au profit de Sa* „ *Majeſté* Impériale, *ni à celui de Madame l'Electrice, & que ce qui* „ *nous étoit dû, étoit la ſeule raiſon qui nous avoit empêché de quit-* „ *ter les armes. A l'égard du Régiment des* Grenadiers François „ *qui n'avoit pas été compris dans le Traité de Madame l'Electrice,* „ *je remontrai que n'étant pas nés Sujèts de la* Bavière, *on les avoit* „ *omis par oubli ou par mauvais deſſein, & qu'il étoit de la juſtice de* „ *faire un Traité particulier, qui décidât du ſort & de la ſûreté de ce* „ *Régiment.* Le Prince me demanda ce que je prétendois obte- „ nir par ce Traité. *Je demande, Monſeigneur*, lui dis-je, *que Sa* „ *Majeſté* Impériale *ait la bonté d'accorder que le Régiment des* Gre-

„ nadiers François *ſorte de la Ville d'*Ingolſtat *avec tous les honneurs,*
„ *c'eſt-à-dire, Tambour battant, Drapeaux déployés, Armes & Ba-*
„ *gages, avec les Domeſtiques & tous les* François *qui pouroient ſe*
„ *trouver dans la Ville, pour être conduits par des Commiſſaires &*
„ *une Eſcorte convenable juſques dans la Ville de* Strasbourg, *par la*
„ *voye la plus courte; que nos marches ſoient réglées à cinq lieuës tout*
„ *au plus par jour, & que le troiſiéme jour on ſéjournera; que dans*
„ *les lieux de Logement, l'Etape nous ſoit régulierement fournie; que*
„ *pour le tranſport de nos Malades & de nos Bagages, il nous ſoit don-*
„ *né tous les chariots néceſſaires*, gratis. *Que les Commiſſaires & l'Eſ-*
„ *corte, qui nous accompagneront, ſoient chargés du ſoin de pourvoir*
„ *aux logemens & aux autres choſes néceſſaires, ſans que le Régi-*
„ *ment y ait de participation, afin d'éviter tous les prétextes qui pou-*
„ *roient réveiller l'antipatie des* Allemands *& des* François : *& que*
„ *pour la ſûreté de tous ces Articles, Sa Majeſté* Impériale *envoye*
„ *des Otages dans la Ville de* Strasbourg, *pour y demeurer juſqu'à ce*
„ *que le Régiment y ſoit arrivé.*

„ Le Prince *Eugène* m'écouta avec attention, & me demanda,
„ avec ſa modération ordinaire, ſi j'avois bien penſé aux propoſi-
„ tions que je venois de faire; & ſi un Régiment étranger, ſeul
„ au milieu de l'*Empire*, pouvoit prétendre à tous les honneurs
„ que je demandois, ou pour mieux dire, faire la Loi à l'*Empe-*
„ *reur*, en exigeant des conditions que la Garniſon d'*Ingolſtat* n'ob-
„ tiendroit pas, quand elle ſeroit forte de dix mille hommes. Il
„ me fit entendre que j'aurois dû me borner à demander des Paſ-
„ ſeports, pour que chacun de nos Grenadiers pût ſe retirer en ſû-
„ reté où il lui plairoit; & que ce ſeroit même nous accorder une
„ grace, parce que notre Régiment ne pouvoit prétendre d'autres
„ Articles que ceux accordés à la Garniſon d'*Ingolſtat*. Que quoi-
„ que nous euſſions été oubliés dans le Traité de Madame l'Élec-
„ trice, il vouloit bien, par conſidération, prendre ſur lui de nous
„ diſtribuer des Paſſeports, ſelon l'état que je lui fournirois, a-
„ vec leſquels chacun pouroit ſe retirer en particulier, ou juſqu'au
„ nombre de dix enſemble, ſi on le ſouhaitoit, & que c'étoit tout
„ ce qu'il pouvoit nous accorder avec la païe qui nous étoit dûë.
„ Il m'ajouta qu'il alloit travailler inceſſamment à ſatisfaire la Gar-
„ niſon, afin de lever tous les prétextes d'évacuer la Place; & que
„ ſi j'acceptois les propoſitions avantageuſes qu'il me faiſoit, nous
„ recevrions l'Argent & les Paſſeports au premier jour.

„ Je repréſentai de nouveau à ce Prince, que les propoſitions
„ qu'il avoit la bonté de me faire, paroiſſoient juſtes & raiſonna-
„ bles, & que, dans toute autre occaſion, ſes Paſſeports ſeroient ſuf-
„ fiſans; mais que, dans le cas où nous étions, ce n'étoit point aſ-
„ ſez; que l'on étoit en attention ſur notre Régiment; que tout
„ le monde avoit décidé de ſon ſort, le condamnant à périr; que
„ dans cette prévention, les Païſans de *Souabe*, accoûtumés au

„ car-

„ carnage & aux dépouilles depuis la Bataille de *Hochſtedt*, ne reſ-
„ pecteroient aucuns Paſſeports chez des *François*, qu'ils trouve-
„ roient ſans défenſe; que la cruauté de ces Peuples ayant aug-
„ menté avec la mauvaiſe conduite de nos Grenadiers à leur é-
„ gard, il étoit moralement impoſſible qu'ils puſſent traverſer le
„ Païs ſans être maſſacrés. Que je ſupliois Son Alteſſe d'entrer
„ dans mes raiſons, qu'Elle verroit que mes intentions n'étoient
„ pas de faire la Loi au milieu de l'*Empire*, que c'étoit plutôt la
„ ſituation, où nous étions, qui m'impoſoit la néceſſité de deman-
„ der cette grace; que notre Régiment ſeul n'étoit pas un objèt
„ qui pût tirer à conſéquence pour la gloire de l'*Empereur*; & que
„ l'honneur, que je demandois, n'avoit pour but que notre ſûreté.

„ Ce Prince, après avoir demeuré quelque tems ſans me ré-
„ pondre, entra enfin dans mes raiſons: il voulut cependant, a-
„ vant de ſe découvrir, les combattre par d'autres, pour voir ſi
„ je perſiſterois avec fermeté; & il m'en allegua de ſi fortes, que
„ je fus contraint de lui dire que le Régiment s'étoit acquis tant
„ de réputation, que pour la ſoutenir, il lui ſeroit plus glorieux
„ de périr dans un Baſtion d'*Ingolſtat*, que de s'expoſer à être maſ-
„ ſacré par de miſérables Païſans, ce qui ne pouvoit manquer
„ d'arriver, s'il n'avoit la bonté de m'accorder les Articles que je
„ lui demandois; & ſans m'éloigner du reſpect, je lui laiſſai en-
„ trevoir que c'étoit notre derniére réſolution & celle de toute la
„ Garniſon.

„ Il comprit par ce diſcours que nous nous étions preſcrit la
„ Loi de périr plutôt dans *Ingolſtat*, que de ne pas obtenir la Ca-
„ pitulation que je demandois: il voyoit d'ailleurs que l'intérêt
„ de l'*Empereur* n'étoit pas de hazarder ſes propres Troupes pour
„ nous forcer, & retarder la poſſeſſion de la Place; & pour finir,
„ il me fit l'honneur de me dire que les circonſtances, dans leſquel-
„ les j'étois entré, exigeoient de ne pas refuſer entiérement mes
„ propoſitions, mais qu'il lui falloit le tems de la réfléxion, &
„ il me dit d'attendre chez lui une réponſe poſitive.

„ Je ſortis très-ſatisfait de ce Prince, & je trouvai dans ſon An-
„ tichambre une nombreuſe compagnie de gens de conſidération,
„ entr'autres le Maréchal d'*Herbeville*, qui me fit compliment ſur
„ ma députation; il me dit que ſi ſon pouvoir avoit été aſſez é-
„ tendu, il nous auroit fait des propoſitions avantageuſes; qu'il a-
„ voit fait valoir nos raiſons au Roi des Romains, & que c'étoit
„ ſur les avis qu'il en avoit donnés, que le Prince *Eugène* s'étoit
„ arrêté dans ſon quartier pour terminer nos différends: qu'a-
„ paramment je venois de conclure notre paix, & qu'il ſouhaitoit
„ qu'elle fût à notre avantage.

„ Le Prince *Eugène* me fit apeller dans ſon Cabinèt le lende-
„ main au ſoir; il combattit encore quelque tems, les propoſi-
„ tions que je lui avois faites; me trouvant pourvû de nouvelles

„ raiſons qui apuyoient celles dont je m'étois ſervi, il ſe déter-
„ mina enfin à me les accorder, excepté celles d'envoyer des O-
„ tages à *Strasbourg*, & de paſſer des domeſtiques *Allemands* au-
„ deſſus de l'âge de quinze ans. Il me dit à l'égard des Otages,
„ que la choſe étoit inutile, en ce que les précautions qu'il pre-
„ noit d'ailleurs, ſeroient plus que ſuffiſantes ; qu'il envoyeroit
„ des ordres de l'*Empereur* dans toutes les Provinces & Principau-
„ tés où le Régiment devoit paſſer, afin de les prévenir ſur l'e-
„ xécution de tous les Articles du Traité ; que des Commiſſai-
„ res, qu'on joindroit à l'Eſcorte pour nous accompagner, ſu-
„ pléeroient à tout ; que je pouvois m'en retourner à *Ingolſtat*,
„ & revenir dans ſix jours, pour lui donner le tems de faire ſi-
„ gner le Traité par Sa Maj. *Imp.* ; qu'alors il me le remettroit,
„ & m'indiqueroit à peu près le jour de notre départ ; qu'en at-
„ tendant, il travailleroit à faire ordonner les payemens de tou-
„ te la Garniſon ; que je pouvois l'en aſſurer, & que tout le mon-
„ de ſeroit ſatisfait.

„ En arrivant à *Ingolſtat*, je fus environné de tous les Officiers
„ de la Garniſon, qui attendoient avec impatience le réſultat de
„ ma députation ; je leur en rendis compte, & tout le monde pa-
„ rût très-content. Nos *François* ſur-tout en eurent une joïe in-
„ finie ; ils virent leur bonheur paſſer leurs eſpérances, & ſe
„ trouvoient comblés d'honneur au moment qu'ils ſe croyoient
„ perdus ; car quelque réſolution que nous euſſions fait paroitre,
„ il n'y en avoit pas un qui ne ſentît le poids de ſa ſituation, &
„ il y en avoit même de ſi préoccupés des funeſtes idées de leur
„ perte, qu'ils avoient de la peine à croire que des conditions, ſi
„ commodes & ſi honorables, fuſſent obſervées avec ſincérité.

„ Je partis d'*Ingolſtat* pour me rendre chez le Prince *Eugène*,
„ le jour qu'il me l'avoit ordonné, afin de recevoir les Articles
„ de notre Capitulation ; je trouvai toutes choſes dans la même
„ forme & teneur que le Prince avoit eu la bonté de me les pro-
„ mettre ; il me remit lui-même les Articles, & m'aſſura que
„ des Commiſſaires travailloient à faire des liſtes de payement pour
„ notre Garniſon ; & que, quand l'arrangement ſeroit fait, nous
„ recevrions notre argent. Que je pouvois dire à nos Meſſieurs
„ qu'on ne leur demanderoit de vuider la Place que deux jours
„ après que tout le monde auroit été ſatisfait ; & qu'à l'égard de
„ celui de notre départ, il ne pouvoit poſitivement l'aſſurer, par-
„ ce qu'il falloit communiquer le Traité à tous les Princes ſur les
„ Terres deſquels nous devions paſſer, afin de régler ſans confu-
„ ſion les lieux des logemens. Il me dit encore qu'avant que tout
„ fût en ordre, il ſe paſſeroit quelque tems ; mais que ſi rien n'é-
„ toit prêt quand nous ſortirions d'*Ingolſtat*, il nous avoit deſtiné
„ la petite Ville de *Scheremhauſen*, dans laquelle nous attendrions
„ la Route & l'Eſcorte qui nous y joindroit, autant qu'il pou-

„ voit

„ voit juger, vers le 15 de Décembre. Tout étant fini je pris
„ congé du Prince, & m'en revins à *Ingolſtat*. Je trouvai, comme
„ la prémiére fois, tous les Officiers aſſemblés chez Mr. de *Liſel-*
„ *bourg;* je rendis compte de ma députation, & remis les Arti-
„ cles entre les mains de notre Général, parce qu'ils contenoient
„ auſſi les aſſurances du payement de la Garniſon.

Après avoir terminé cette épineuſe affaire, qui mettoit l'*Empereur* dans la paiſible poſſeſſion de la *Bavière*, S. A. ſe rendit à *Vienne*. On s'imaginera facilement l'accueil qu'il y reçut de Sa Maj. *Imp.* à qui le Roi des Romains avoit rendu un compte fidèle de tout ce qu'avoit fait ce Prince depuis la Bataille d'*Hochſtedt*. On immortaliſa la Victoire des deux Généraux & le ſervice qu'ils venoient de rendre à l'Europe entiére, par diverſes Médailles; il y en avoit une particuliére pour le Prince *Eugène*, on y voïoit ce Héros en Buſte, armé, avec cette Légende,

EUGENIUS FRANC. DUX SAB. CÆS. EXER. GENER. COMM. Médaille ſur la Bataille d'Hochſtedt.

Le revers repréſentoit l'Ange deſtructeur, qui détruiſit, en une nuit, l'Armée de *Sennacherib*, Roi des *Aſſiriens*, avec cette Légende:

GENII VIRTUTE BONI. *II. Reg.* 19.

& dans l'Exergue:

GALLIS BAVARISQ. CÆSIS, TALLARDO CUM X. MILL. AD HOCHSTAD. CAPT. 1704

Sur la Tranche, on lit:

GLORIA AD TIBISCUM HUNGARIÆ PARTA RENOVATUR AD DANUBIUM GERMANIÆ.

L'*Empereur* créa le Duc de *Marlborough* Prince de l'Empire, & lui donna la Principauté de *Mindelheim*, qui faiſoit partie des Etats conquis de l'Electeur de *Bavière;* & peu de tems après, Sa Maj. *Impériale* fit ériger un ſuperbe monument dans la Plaine de *Blenheim:* c'étoit une Colonne quarrée, terminée en Aiguille, ſur les faces de laquelle on avoit gravé en lettres d'or, Monument dans la Plaine de Bleinhem.

MONUMENTUM

Æternæ Memoriæ Sacrum.

Anno MDCCIV. *die* XIII *Auguſti*,
In hac Regione,
Ingenti clade fuſus eſt Exercitus Gallo-Bavarus,
Ductus ab EMANUELE, *Electore*,

Et Franciæ Mareſchallis de TALLARD *&* MARSIN;
Quorum alter in Prælio captus
Cum XL Præfectis Belli Primariis, IX. C minoris
Ordinis, & XII. M. Gregariis, præter deletos
In Campo XIV. M., & IV. M. in Flumen
Præcipitatos.
Exercitui Victori, cum immortali Gloriâ, imperavit
JOANNES DUX DE MARLBOROUGH
Anglus,
Qui
Sub auſpiciis ANNÆ REGINÆ,
Et FOEDERATI BELGII ORDINUM
Strenuum Agmen
A Tamiſi & Moſâ ad Danubium adduxerat, ut
Germaniæ periclitanti ſuccurreret.
Quam Expeditionem
Junctis cum LUDOVICO *Marchione* BADENSI
Copiis,
Expugnato ad Donavertham monte,
Vallo & Aggere munitiſſimo,
Summâ cum fortitudine incepit;
Et poſt
Sociatis iterùm armis cum EUGENIO, SABAUDIAE *Principe,*
Decretorio conflictu,
In campo inter Pleintheim & Hochſtadt,
Pari conſtantiâ & fœlicitate perfecit.
Erat adverſa acies
Et numero, & loci ſitu ſuperior,
Neque alius ad Victoriam patebat, quam
Per Paludes, aditus.
Sciant Fœderati Duces
Viam virtuti nullam eſſe inviam;
Diſcant Proceres
Conjurationem cum patriæ hoſtibus rarò
Eſſe impunem;
Et agnoſcat tandem LUDOVICUS XIV.
Neminem antè obitum debere aut Fœlicem
Aut Magnum *prædicari.*

L'Empereur content de voir ſes Etats héréditaires en ſûreté, avoit réſolu, de l'avis du Prince *Eugène*, de faire les plus grands efforts pour délivrer l'Empire de l'invaſion des *François*, & pour pouſſer la guerre avec vigueur dans les *Païs-Bas* & en *Italie*, pendant que les Puiſſances Maritimes aideroient ſon fils l'Archiduc *Charles*, qui étoit paſſé en *Portugal*, à diſputer le Trône d'*Eſpagne* au Duc d'*Anjou*. S. M. *Imp.* deſtina au Prince *Eugène* le Comman-

mandement de l'Armée d'*Italie*, pendant que le Duc de *Marlborough* auroit ſous ſes ordres celles des frontiéres d'*Allemagne* & des *Pais-Bas*; mais le Prince refuſa de ſe charger de ce commandement, quelque envie qu'il eût de voler au ſecours de ſon Couſin le Duc de *Savoye*. Entr'autres raiſons de ce refus, S. A. en allegua une à laquelle on ne peut faire trop d'attention à la Cour de *Vienne*, parce qu'elle étoit dans le vrai, & qu'elle ne ſubſiſte que trop ſouvent, & que ſes conſéquences ſont ordinairement funeſtes. S. A. fit comprendre à l'*Empereur* la mauvaiſe conduite du Conſeil de Guerre, qui cachoit à Sa Maj. *Imp.* la vraie ſituation des choſes, en ne lui remettant pas les Lettres des Généraux; que ce Conſeil prenoit en apparence des réſolutions, qui ne s'exécutoient pas; qu'il laiſſoit les troupes ſans recruës, & ſurtout les Généraux ſans argent, dont ſans doute les Miniſtres de ce Conſeil faiſoient leur profit & n'en rendoient pas compte. L'*Empereur* remédia à tous les Griefs du Prince, qui ne partit que quand il vit que l'on commençoit à éxécuter les promeſſes de Sa Maj. *Imp.*, pour ſe rendre en *Italie*, où il fit la glorieuſe Campagne, dont on a rapporté ailleurs (*a*) les circonſtances, entr'autres, celles de la Bataille de *Caſſano* (*b*). Le Chevalier *Folard* paroit piqué (*c*) de ce que les *Imperiaux* chantérent le *Te Deum*, (*d*) comme ſe jugeant les vainqueurs; & en effet, on le chanta auſſi en *France*, où l'on crioit victoire. Mr. *Folard* ne voulant pas convenir que les *Impériaux* ont remporté toute la gloire de cette journée, où il s'eſt trouvé, prête au Prince *Eugène* un plaiſant motif de ces actions de graces renduës au Dieu des Armées. *Le* Te Deum, *que les Allemans firent chanter*, dit-il, *n'étoit pas, ſans doute, pour remercier Dieu de leur victoire; il fut chanté à autre intention, & uniquement pour lui rendre grace de ce que la plus grande partie des forces des* François *qui étoient à* Rivalta, *n'étoit pas avancé au ſecours, & n'étoit pas tombé ſur leurs derriéres ..... N'eſt-ce pas un grand ſujèt de louer Dieu de s'être tiré d'un pas ſi dangereux?* Mr. *Folard* a épargné ici la vérité, qui lui étoit mieux connuë qu'à perſonne, car il eſt certain que toute l'Armée *Françoiſe* a donné, & que le Duc de *Vendôme* étoit même arrivé ſur le bord de l'*Adda* à *Caſſano* avant le Grand Prieur. Et quand il dit que *le champ de Bataille étoit jonché de morts & de bleſſés*, entre leſquels étoient *preſque tous les Généraux*, il devoit avertir que la meilleure partie de ces morts & bleſſés, étoient *François*. Le *preſque* tous les Généraux, les réduit au ſeul Comte de *Linange* Général de Cavalerie tué; les Princes *Joſeph* de *Lorraine*, & *Alexandre* de *Wirtemberg*, ainſi que le Comte de *Reventlau* & le Prince *Eugène* bleſ-

(*a*) Tom. II. *pag.* 118. *& ſuiv.* (*b*) Tom. I. *pag.* 39. *& ſuiv.*
(*c*) Dans une Remarque ſur l'*Hiſt. de Polybe* Tom. I. *pag.* 31. Col. 2.
(*d*) Comme le Prince *Eugène* le marque dans la Lettre qu'il écrivit le même jour au Duc de *Marlborough*.

bleſſés, dont il n'y eut que le prémier qui mourut même, fort regreté (*a*). Mais le Chevalier *Folard* eſt, en quelque maniére, excuſable, puiſqu'il n'a fait cette faute qu'après la Lettre du Roi à l'Archevêque de *Paris*, où il eſt dit qu'*une partie des Généraux avoient été tués*. Ce n'eſt pas la ſeule fauſſeté que cette Lettre contient, elle fait monter la perte des *Impériaux à plus de 7000 hommes reſtés ſur la place*, & il a été démontré, par la revuë faite le lendemain, qu'ils n'ont eu que 2023 tués & 2042. bleſſés; au lieu que les *François* avoient plus de 6000 tant tués que noïés & 5000 bleſſés. Au reſte les ſuites de cette Bataille & la Lettre que le Duc de *Vendôme* écrivit, quelques jours après, à Mr. *de la Feuillade*, pour lui ordonner de lui envoyer un puiſſant renfort, dans la crainte où il étoit d'être de nouveau attaqué, ſufiſent pour décider de quel côté a été la Victoire.

Le Duc de *Marlborough* trouva, en arrivant en *Angleterre*, matiére à éxercer l'heureux talent qu'il avoit de ſurmonter les plus grands obſtacles. Les *Wighs* & les *Torys* étoient aux priſes & faiſoient les plus grands efforts pour ſe ſupplanter les uns les autres. Pendant le Règne de *Guillaume III.* il les avoit mis au timon des affaires alternativement; conduite dont ce politique Prince avoit tiré de grands avantages. La Reine *Anne*, ſuivant les principes de la Maiſon *Stuart*, dont elle étoit la derniére, n'employa que les *Torys*, qui ſuivoient aveuglément le ſyſtème de l'*obéiſſance paſſive*, enſorte que tous les *Jacobites* ſe rangeoient ſous leurs étendarts, ce qui étoit cauſe que leur faction étoit la plus forte; les ſeuls *Wighs*, qui étoient reſtés dans les Emplois, étoient le Duc de *Marlborough* & le Grand Tréſorier, Comte *Godolfin*, qui cachoient avec ſoin leurs ſentimens; ce qui faiſoit croire qu'ils étoient dans le ſyſtème du parti dominant. La guerre, dans laquelle la Reine *Anne* trouva la Nation embarquée, en montant ſur le Trône, ne lui permit pas de faire dans le Miniſtère le changement qu'elle auroit voulu. D'un autre côté les *Torys* ne pouvant ſouffrir de concurrent, pluſieurs d'entr'eux, comme les Comtes de *Rocheſter* Viceroi d'*Irlande* & de *Notthingham* Secrétaire d'Etat, quitérent leurs Emplois, & d'autres furent remerciés, comme le Comte de *Jerſey* & le Chevalier *Edouard Seymour*. Ce qui n'empechoit pas que le parti des *Torys* ne fût le plus fort ſur-tout dans la Chambre-Baſſe, où ils firent tous leurs efforts pour mettre fin à la Guerre, comme l'unique moyen de reprendre le deſſus à la Cour. Le Duc de *Marlborough* & le Comte *Godolfin* ne prirent point de parti, & ſuivant les *Torys* c'étoit être *Wigh*, que de n'être pas de leur faction. Les *Wighs* n'étoient pas moins mécontens de ce qu'ils ne pouſſoient que foiblement leurs intérêts, & n'auroient pas été fâchés

(*a*) C'étoit le pénultiéme des fils du Duc *Charles IV*, Aïeul de l'Empereur *François I.*, ce jeune Prince n'avoit alors que 20. ans.

chés de voir au Timon quelqu'un qui agît avec plus de vigueur.

Telle étoit la ſituation des affaires en *Angleterre*, lorſqu'on y reçut la nouvelle de l'importante victoire remportée près d'*Hochſtedt*; ce fut pour les *Torys* un coup de maſſuë, qui porta au plus haut dégré le crédit du Duc & celui de ſon ami le Grand Tréſorier, qui parurent n'avoir plus rien à craindre; ce qui eut une influence inconcevable dans les Réſolutions des Cours des Alliés, qui étoient perſuadées de la droiture des ſentimens de ces deux Miniſtres pour la Cauſe commune, & même dans le Parlement, dont ces deux Miniſtres obtinrent tout ce qu'ils jugérent néceſſaire au progrès des armes de la Grande Alliance. Le Prince *Eugène* ſecondoit parfaitement leurs intentions auprès de l'*Empereur Léopold*, & tout ſe réſolvoit de concert entre ces trois grands Hommes & Mr. *Heinſius*, Conſeiller Penſionnaire de *Hollande*, qui ne leur cédoit en rien dans le zèle pour la Cauſe commune de l'Europe. C'étoit pour ſa Liberté que la Guerre avoit été entrepriſe, & nullement pour l'intérêt d'aucun des Alliés, qui n'avoient pour but que d'empêcher que la Puiſſance de l'*Eſpagne* & des *Indes* ne fût un jour réunie ſous une même tête dans la Maiſon de *Bourbon*. Le tems a fait voir combien ils avoient raiſon, & combien cette union pouvoit être fatale à la Liberté publique, puiſqu'étant reſtée diviſée entre deux Branches de cette Maiſon, avec toutes les précautions & les reſtrictions que la prudence humaine a pû inventer, elle lui a porté des coups qui auroient été mortels, ſi la Providence n'en avoit arrêté les ſuites par des Evénemens que toute la prévoyance humaine ne pouvoit éviter. On ne doit pas oublier la part qu'eut la fermeté de la République des *Provinces-Unies* dans tout ce qui fut propoſé & entrepris à l'avantage de la Cauſe commune. L'Aſſemblée de L. H. P. & le Conſeil d'Etat étoient compoſés de Membres choiſis, éclairés & fermes dans les principes de l'Etat, qui n'étoient ni ſuſceptibles de vaines craintes, ni effrayés des menaces de *Louis XIV.* & ſur qui les reſſorts ſi connus du Miniſtère *François* n'avoient aucun pouvoir. C'étoit à *La Haye* qu'étoit le centre des Délibérations, c'étoit de là que partoient toutes les Réſolutions, tous les Plans d'opérations, toutes les Inſtructions & les Ordres qui étoient donnés aux Généraux.

L'Hyver ſe paſſa en délibérations & en préparatifs afin d'entrer de bonne heure en campagne, comme le ſouhaitoient le Duc de *Marlborough*, le Prince *Eugène* & le Maréchal d'*Ouwerkerk*; mais ce n'étoit pas la coûtume de la Cour de *Vienne*. Elle aprouva, comme on avoit fait à *Londres* & à *La Haye*, le projèt de *Mylord Duc*, de porter la Guerre ſur la *Moſelle*, comme nous l'avons dit ailleurs (*a*). Que ce Plan ait été formé cet Hyver-ci, ou pendant le Siège de *Landau*, il n'importe; Mylord en preſſa encore Campagne de 1705.

(*a*) Tom. II. *pag.* 124.

core plus l'exécution quand il aprit que *Louis XIV.* avoit nommé le nouveau Duc de *Villars*, pour commander dans les trois Evêchés. Il ne pouvoit réſiſter à la tentation de ſe meſurer avec un Général qui avoit de ſoi-même une opinion infiniment au delà de tout ce que les autres en penſoient, depuis que ſon Maître lui avoit dit, *les affaires de mon Royaume iroient beaucoup mieux, ſi j'avois pluſieurs* Villars *à employer, mais n'en ayant qu'un, je ne puis l'envoyer qu'aux endroits les plus néceſſaires.* Cet éloge l'enfla au point qu'il répondit au Roi en bon Gaſcon, qu'*il ſe flattoit que les Ennemis de Sa Majeſté n'auroient jamais ſur lui aucun avantage, & qu'il l'auroit toujours ſur eux.* La Bataille de *Malplaquèt* le convainquit du contraire. Le Roi avoit nommé le Maréchal de *Villeroi* pour commander en *Flandres*, & le Maréchal de *Marſin* ſur le *Rhin.* Ces trois Généraux devoient ſe concerter enſemble, de maniére qu'ils puſſent ſe ſecourir les uns les autres mutuellement.

L'Armée qu'on envoya ſur la *Moſelle* étoit compoſée de ſoixante & quinze Bataillons, & de cent dix Eſcadrons. Elle devoit être renforcée par des détachemens de *Flandre* & d'*Allemagne*, à meſure que l'Armée des Alliés groſſiroit.

Le Maréchal de *Villars* ayant reçu ſes ordres de la Cour, en partit le prémier de Février pour ſe rendre à *Metz.* Il viſita pluſieurs Places ſur la *Meuſe* & ſur la *Moſelle*, & même dans le Païs de *Luxembourg*, & fit la revuë des Troupes qui y étoient en quartier. Les Alliés en conçurent quelque ombrage, & apréhendant qu'il n'eût formé quelque deſſein ſur *Treves*, ils firent faire pluſieurs abattis dans les bois, pour couper toutes les avenuës de cette Ville.

Pendant ce tems, l'Electeur de *Bavière* qui étoit en *Flandre* depuis la perte de la derniére Bataille d'*Hochſtedt*, & qui avoit reçu des ordres pour faire partir les Troupes de *Flandre* deſtinées à aller ſur la *Moſelle*, les mit en marche dans le courant de ce mois. La plus grande partie y étoit arrivée le 20. Le Maréchal de *Villars* fit auſſi-tôt charger un grand nombre de bateaux à *Metz* & à *Thionville*, d'une grande quantité d'Artillerie & de Munitions de guerre, & partit ce même jour pour *Luxembourg*, pour ſe rendre à *Sirik* & à *Sar-Louis*, où il fit auſſi la revuë des Troupes qui y étoient. Il y avoit pour lors trente-ſix-mille Hommes à portée de s'aſſembler en vingt-quatre heures.

Il paroiſſoit qu'il avoit envie de s'emparer de *Trêves*; ce qui obligea les Généraux des Alliés d'ordonner à toutes leurs Troupes qui étoient en ces quartiers de marcher au prémier ordre. Ils firent travailler avec toute la diligence poſſible aux Lignes & aux Ouvrages qu'ils avoient commencés aux environs de cette Ville.

Le Maréchal de *Villars* voyant par toutes les précautions qu'ils avoient priſes, qu'il ne pouvoit réuſſir dans ce deſſein, retourna à *Metz*, où il donna des ordres pour décharger l'Artillerie & les Munitions qu'on avoit préparées pour cette tentative.

Ce-

Cela n'empêcha pas que le Comte de *Noyelles*, qui commandoit pour les Alliés dans ces quartiers, ne visitât toutes les avenuës de *Trêves* à cinq lieuës à la ronde; & qu'il ne donnât les ordres nécessaires pour prévenir les desseins que pouroit avoir le Maréchal de *Villars*. Il y fit marcher toutes les Troupes qu'il avoit fait avancer à *Coblentz*, & celles de *Hesse* & de *Lunebourg*, qui étoient du côté de *Weilbourg*.

Le Maréchal de *Villars* retourna à la Cour, & après avoir rendu compte au Roi du succès de son voyage, & eu plusieurs conférences avec S. M. & Mr. de *Chamillard*, il en partit pour retourner à *Metz*. Dès qu'il fut arrivé, il donna ses ordres pour former un Corps de mille Grenadiers, & de trente Escadrons, qu'il tira des Garnisons de *Luxembourg*, de *Thionville*, & d'autres Places voisines: à ces Troupes il joignit quelques pièces de Canon.

Il se mit en marche, & passa le 20. Avril la *Sare* à quatre lieuës au-dessus de *Sar-Louis*, près du Château de *S. Jean*, dans le dessein de faire une tentative sur *Hombourg*. En arrivant près de cette Place, il fit sommer le Gouverneur de se rendre, ce qu'il refusa. Il tomba sur les quartiers des Alliés, sans qu'ils en eussent été avertis; mais il trouva les rivières si débordées, qu'on ne put passer la *Blize* que sur un seul pont, qui étoit rompu & défendu par une redoute & quelques retranchemens.

Le Maréchal de *Villars* fit passer des Grenadiers dans quelques nacelles; ils prirent par la gorge de la redoute ceux qui la défendoient, & dans le même tems il les faisoit escarmoucher pardevant. Le Commandant fut pris avec trente Soldats des Troupes de l'Electeur *Palatin*. On racommoda le pont en diligence, & M. de *Streiff* le passa, & courut à un quartier de Cavalerie des Alliés; mais comme le feu les avoit avertis, il en prit peu: le Général *Butler* se sauva avec la Garnison de *Deux-ponts*. Celle d'*Hornebach* échapa parce que le Comte de *Druys*, qui y avoit marché en même tems, ne put passer la riviére de *Horne*.

Le Maréchal de *Villars* envoya le Chevalier du *Rosel* à *Deux-ponts*. Il prit beaucoup de bagages que les Alliés n'avoient pû emmener en se retirant: il y fit cent cinquante Prisonniers. On apprit par eux & par des Déserteurs de plusieurs quartiers, que les Garnisons de *Keiserslautern*, *Landstoul* & de plusieurs autres quartiers s'étoient retirées du côté de *Mayence* & de *Landau*.

Sans les pluyes on les auroit poussées plus loin; elles rendirent les chemins si impraticables, & la disette de fourages faisoit tellement souffrir la Cavalerie, que le Maréchal de *Villars* jugea à propos de se retirer & de repasser la *Sare*. Il avoit dessein de surprendre les Troupes *Danoises*, & celles de *Hesse*, qui étoient à *S. Wendel*, & aux environs; mais ayant été obligé de s'arrêter quelque tems devant *Hombourg*, le Comte de *Noyelles* eut le tems de retirer toutes celles qui étoient exposées: outre que le déborde-

ment des Rivières qui ſurvint, l'empêcha de pouſſer plus loin.

Cette marche lui coûta quelque monde par la déſertion, & parce que pluſieurs Soldats s'écartérent pour marauder; ils brûlerent même la petite Ville de *Hornebach*. Il fit quatre-vingts Priſonniers dans cette courſe, après laquelle il renvoya les Troupes dans leurs quartiers juſqu'à l'ouverture de la Campagne. Tels furent les grands Exploits du Maréchal & les ſuccès de ſa précipitation à entrer en Campagne.

Campagne ſur la Moſelle. Projets avortés.

Les Alliés de leur côté travailloient avec diligence à ſe mettre en état d'exécuter les grands projets qu'ils avoient formés. Le Prince de *Bade* étant indiſpoſé à *Raſtat*, le Duc de *Marlborough* s'y rendit, pour y conférer avec lui. Il viſita enſuite les Lignes de *Bibel*, & parti le 23. May, pour ſe rendre ſur la *Moſelle*. Il arriva à *Trêves* le 26., tous les Officiers Généraux étant allés au-devant de lui. Le 27. il fut viſiter le Païs de l'autre côté de la *Moſelle*, & *la Sare* au-deſſus de *Waſſerbillich*. Il ordonna le 28. à toutes les Troupes de ſe tenir prêtes à marcher. Celles d'*Angleterre* arrivérent ce jour à une lieuë de *Trêves*. Le 30. il envoya viſiter exactement les gués qui étoient ſur *la Sare* entre *Contſarbruck*, & *Sarbourg*.

Le 31. toutes les Troupes ſe mirent en marche & allérent camper en ligne à *Contſarbruck*. Mr. *des-Roques*, prémier Directeur des Approches & des Fortifications des *Etats-Généraux*, arriva à *Trêves*, de même que le Général *Coehorn*.

Le Maréchal de *Villars* ſe mettoit pendant ce tems-là en état de s'oppoſer à leurs deſſeins. Il fit ruïner tout le païs qui étoit devant lui, quelques Villes & Villages aux environs de *Luxembourg*, & toute la campagne autour de *Sar-Louis*, afin de leur ôter le moyen de ſubſiſter. Il fit établir un Camp à *Feſtorff* & à *Bouzonville* près de *Sar-Louis*, aux ordres de Mr. de *Streiff*, Maréchal de Camp.

Il commença à aſſembler les Troupes qui devoient compoſer ſon Armée, dont la Maiſon du Roi faiſoit partie, du côté de *Thionville*, & de *Königsmacheren* à quatre lieuës de *Trêves*, d'où il partit pour aller reconnoître tous les endroits le long de la *Nide* juſqu'à la *Sare*, & retourna enſuite à la tête de ſon Armée.

Le Roi de *France* en avoit deſtiné une de quarante Bataillons & de ſoixante Eſcadrons ſur le *Rhin* aux ordres du Maréchal de *Marſin*, & une autre de cinquante Bataillons & de ſoixante-douze Eſcadrons en *Flandre*, que commandoit l'Electeur de *Bavière*, & le Maréchal de *Villeroi* ſous lui, dans le deſſein d'être en état de tenir tête à ſes Ennemis dans ces deux endroits, en cas que les préparatifs, qu'ils faiſoient ſur la *Moſelle*, ne fuſſent qu'une feinte.

Sa Majeſté avoit donné ordre à l'Electeur & au Maréchal de *Marſin* de détacher des Troupes de leurs Armées pour groſſir celle de la *Moſelle*, ſi-tôt qu'on ſeroit certain que le Duc de *Marlborough* voudroit agir ſérieuſement de ce côté; ce qu'ils éxécutérent l'un

l'un & l'autre, à meſure que les Alliés faiſoient partir des Troupes de *Flandre* & d'*Allemagne* pour sy rendre.

Le Maréchal de *Marſin* détacha dès le mois de May environ ſept-mille Hommes, qui arrivérent au Camp du Maréchal de *Villars* au commencement de Juin. Ce Général fut encore renforcé dans le même tems de deux Régimens d'Infanterie, d'un de Cavalerie, & d'un de Dragons, qu'il tira de *Luxembourg*. Il lui arriva encore quelque détachement de *Flandre*, parce que les Ennemis envoyerent des Troupes de ce Païs ſur la *Moſelle*.

Malgré tous les renforts que le Maréchal de *Villars* reçut, l'Armée Alliée étoit fort ſupérieure à la ſienne. Leur deſſein étoit d'aſſiéger *Sar-Louis* & *Thionville*. La priſe de l'une de ces deux Places leur auroit donné la facilité de pénétrer en *France*.

L'attention du Maréchal de *Villars*, qui avoit pris une connoiſſance exacte d'une frontiére où il falloit ſoutenir également trois Places, qui étoient de conſéquence par leur ſituation, *Luxembourg*, *Thionville* & *Sar-Louis*, ſéparées par des Païs très-fâcheux & très-difficiles, fut de ſe poſter de maniére qu'il pût mettre ces Places en ſûreté, principalement *Thionville* & *Sar-Louis*, & que le Duc de *Marlborough* ne le pût attaquer qu'à ſon déſavantage ; c'eſt à quoi il réuſſit, en s'allant poſter auprès de *Sirick*, où il marcha ſur la fin de May.

Il mit la gauche de ſon Armée à une hauteur appellée *Königsberg*, la droite s'étendant ſur les hauteurs voiſines vers le petit Village de *Kerling*, & ſe rapprochant du ruiſſeau de *Königsmacheren* ; de maniére qu'il tenoit un Païs aſſez difficile à garder. Ce poſte étoit ſi avantageux, qu'il ne pouvoit être attaqué que par le front. Il fit faire quelques retranchemens dans des lieux où il les crut néceſſaires.

Il fit faire un pont ſur la *Moſelle*, par le moyen duquel il pouvoit toujours donner du ſecours à *Luxembourg*. Il couvroit *Thionville*, & pouvoit tirer ſes ſubſiſtances de cette Ville, de *Metz*, & du Païs de *Luxembourg*. Il étoit à portée de ſecourir *Sar-Louis*, & d'y marcher promptement, ſi les Alliés y alloient. Il avoit fait ouvrir un bois qui va du haut *Sirick* à *Luxembourg*, & fait faire dans le même bois des abattis du côté de ſes Ennemis, pour aſſurer ſa marche.

Il fit pratiquer enſuite des routes très-faciles pour arriver plutôt qu'eux ſur la *Nide*. Il avoit fait occuper le poſte de *Bouzonville* ſur cette petite riviére, & même le Château de *Bourgeiche*, qui étant ſitué ſur le flanc des Alliés, pouvoit toujours lui donner de promptes nouvelles de leur marche, & le mettre en état de les prévenir, ou du moins d'arriver auſſi-tôt qu'eux ſur la *Nide* & à *Sar-Louis*.

Cependant, pour n'avoir aucune inquiétude pour cette Place, il y avoit mis onze Bataillons, trois-cens Hommes détachés de l'Armée, un Eſcadron de Dragons, & quatre Compagnies franches ;

cette groſſe Garniſon affoibliſſoit à la vérité l'Armée ; mais l'importance de cette Place demandoit ces précautions.

Pendant que l'Armée *Françoiſe* étoit dans la diſpoſition qu'on vient de voir, le Duc de *Marlborough* ſe mettoit en état d'éxécuter ſes projèts. Il fit marcher le 2. Juin les *Anglois*, qui étoient campés depuis leur arrivée au-deſſus de la montagne d'*Apollon*, pour aller joindre le reſte de ſon Armée, qui étoit campée à *Contſarbruck*, auſſi-bien que la Garniſon de *Treves*, où il ne laiſſa qu'un Régiment *Walon*, avec quinze Hommes par Bataillon de l'Infanterie de ſon Armée.

Le lendemain 3. il ſe mit en marche à une heure du matin, ſans battre, avec ſon Armée, qui paſſa la *Sare* à *Contſarbruck*, & alla camper aux Villages de *Bourg* & de *Faux*, à deux petites lieuës de *Sirick*.

Le même jour, le Duc de *Marlborough* s'avança à ſix heures du ſoir à la tête de ſa Cavalerie juſques ſur la hauteur d'*Anſpach*, s'étendant le long du ravin du même lieu, auprès du Château de *Mausberg*.

Le Maréchal de *Villars* monta à cheval ſuivi de cinq cens Cavaliers, & alla au Village d'*Anſpach*, où il fit mettre pied à terre aux Dragons, qui ſe poſtèrent dans les hayes, & monta avec ſa Cavalerie ſur la hauteur derriére le Village de *Sirick*, le ravin d'*Anſpach* entre les deux Armées. Il y demeura juſqu'à neuf heures & demie du ſoir qu'il ſe retira ; il eut le plaiſir de donner cette allerte à l'Armée Alliée, & de faire reſter leur Cavalerie en bataille devant lui le ſabre à la main juſqu'à la nuit fermée.

L'Armée du Maréchal de *Villars* fit un mouvement très-beau & digne d'un grand Général, marchant ſur deux colomnes, & changea de ſituation. La prémiére Ligne occupa le terrain de la ſeconde, de maniére qu'elle fit face où elle tournoit le dos. Cette Armée étoit campée en maniére de fer-à-cheval, dans une ſituation, qui étoit fort avantageuſe.

Sur le ſoir, le Maréchal de *Villars* donna ordre d'envoyer tous les gros bagages de l'Armée ſous le Canon de *Thionville*, où ils arrivèrent le lendemain. Il ordonna auſſi qu'au prémier coup de canon chacun eût à ſe rendre au poſte qu'on lui avoit marqué.

Les gros bagages de l'Armée Alliée partirent le jour d'après pour la joindre avec tous les Ingénieurs, & la groſſe Artillerie. Le Détachement, qu'ils attendoient d'*Allemagne*, étant arrivé, de même que ceux de *Flandre*, rendoient leur Armée forte de plus de cent-mille Hommes. Elle vint camper à la vuë du Maréchal de *Villars*, ayant mis ſa droite à *Perle* ſur la *Moſelle*, & ſa gauche au Château de *Mausberg* ; le quartier du Général *Churchil*, frère du Duc de *Marlborough*, au Village de *Marſchwainer*, & celui du Duc à *Bragh*. La ſupériorité des Alliés fit croire à l'Armée du Roi qu'elle alloit être attaquée, d'autant plus qu'elle demeura tout le jour ſuivant ſous les armes.

Le

Le Maréchal de *Villars*, qui connoiſſoit la bonté de ſon Camp, attendit fiérement ſes Ennemis. Cependant, comme il lui étoit d'une grande importance de veiller ſur la *Nide*, il fit occuper par un Corps de Dragons le terrain que tenoit la droite de ſon Infanterie, & mit la Brigade de *Picardie* à portée de ſoutenir ce Corps. Il fit travailler à quelques Retranchemens devant la Brigade de *Coëtquin*, & les fit diſcontinuer, ne voulant y faire travailler qu'à meſure que les Alliés y arriveroient avec toutes leurs forces, afin de ne pas ralentir l'ardeur de ſes Troupes.

Pendant tout le tems que les Armées demeurérent en préſence, le Maréchal de *Villars* fit travailler à ouvrir & à préparer les chemins pour marcher : les Alliés de leur côté prenant des meſures, & faiſant travailler, afin de pouvoir s'y porter promptement.

Enfin les Alliés ayant reçu tous les renforts qu'ils attendoient, leurs Généraux reconnurent avec application la ſituation de l'Armée du Maréchal de *Villars*. Le deſſein de Mylord *Marlborough* étoit de la tromper avec une partie de ſes Troupes, de paſſer la *Moſelle*, de tâcher de lui ôter la communication de *Thionville*, & d'obliger le Maréchal de *Villars* à reculer.

Mais les Généraux Allemans, qui en voyoient l'impoſſibilité, furent contraires à ce deſſein. Enfin, ne pouvant convenir par la diverſité des opinions, & trouvant également difficile d'attaquer & de prévenir le Maréchal de *Villars* ſur la *Nide*, ils réſolurent de ſe retirer.

Avant que de le faire, Mylord *Marlborough* fit la revuë de ſon Armée, qu'il trouva diminuée de quatre ou cinq-mille Hommes par la déſertion & les maladies. La crainte qu'elle ne diminuât encore, la grande diſette de fourage, les ordres réïterés des *Etats-Généraux* pour faire revenir leurs troupes en *Flandre*, & la méſintelligence qui étoit entre les Généraux, par leurs ſentimens oppoſés, furent cauſe qu'ils tinrent conſeil pendant trois jours.

Les *Impériaux* vouloient qu'on aſſiégeât *Sar-Louis*, & Mylord *Marlborough* qu'on attaquât l'Armée du Maréchal de *Villars*. Cela lui fit prendre le parti d'abandonner ſes grands projèts, qui étoient d'attaquer le Maréchal de *Villars*, de marcher droit à *Metz*, d'y faire ſubſiſter ſon Armée pendant une partie de la Campagne, & de tomber enſuite ſur *Luxembourg*. Ce projèt étoit grand; mais difficile à exécuter, & même impoſſible par les précautions qu'avoit priſes M. de *Villars*. Les Généraux *Allemans* le jugérent de même, voyant bien qu'il y auroit eu infailliblement de dangereuſes ſuites pour eux.

La veille de ſon départ, il écrivit au Maréchal de *Villars*, qu'il ſe retiroit le lendemain avec toutes les Troupes qui étoient à la ſolde de la *Hollande*, pour aller en *Flandre*, & lui marquoit, que le Prince de *Bade* lui avoit donné rendez-vous pour éxécuter le

deſſein qu'ils avoient de l'attaquer, & de ſe ſaiſir, s'ils pouvoient, des trois Evêchés ; mais que ce Prince n'étant point venu, & voyant tout ce qu'il avoit fait pour faire avorter ſes deſſeins, il partoit, ſans ruſe de guerre, plein d'eſtime pour lui, & fort fâché contre le Prince de *Bade*.

Le Duc de *Marlborough* commença le 16. à faire défiler ſon Artillerie & ſes Bagages, & fit marcher le reſte de ſon Armée à minuit avec tant de ſilence, que le Maréchal de *Villars* n'en put être informé qu'à une heure de jour; les brouillards ayant empêché juſques-là qu'on ne decouvrît le terrain de leur camp. Si-tôt qu'il en fut averti, il la ſuivit avec quatorze Eſcadrons & une partie des Grenadiers, ſans pouvoir la joindre.

Comme les jours précédens, le Duc de *Marlborough* avoit fait jetter des ponts ſur la *Moſelle* à *Jehuit*, environ à une lieuë & demie de *Trêves*, pendant qu'il faiſoit ſonder les gués de *la Sare*; on crut avec beaucoup d'apparence qu'il vouloit faire le ſiège de *Sar-Louis*, ou celui de *Luxembourg*, prétendant que cette marche obligeroit le Maréchal de *Villars* à faire un mouvement vers l'un ou l'autre côté : mais comme il perſiſta à demeurer dans ſon poſte, le Duc de *Marlborough* par cette raiſon, & par les autres qu'on vient de dire, fut obligé de prendre le parti de la retraite, & d'abandonner une entrepriſe dont les apprêts avoient tant coûté aux Alliés, par les grands Magaſins qu'ils avoient été obligés de faire pour fournir à la ſubſiſtance de cette prodigieuſe Armée; à laquelle ils furent obligés de faire prendre des fourages dans un Païs qui en produit très-peu : ce qui met cette frontiére plus en ſûreté que toutes les autres du Royaume de *France*.

On peut croire quel chagrin cette retraite forcée donna au Duc de *Marlborough*, qui ſe crut obligé de ſe juſtifier du mauvais ſuccès d'un projet ſi bien concerté & qui avoit été unanimement aprouvé & aplaudi par tous les Alliés. Voici ce qu'il en fit écrire en *Angleterre* par ſon Secrétaire le Sr. *Cusdonnel*.

Griefs de Mylord Duc.

„ Dès que *Mylord Duc* arriva à *Coblentz*, ſon prémier ſoin fut
„ de notifier aux Electeurs de *Trêves*, de *Mayence* & *Palatin*,
„ auſſi-bien qu'au Landtgrave de *Heſſe*, au Chapitre de *Cologne* &
„ aux autres petits Princes circonvoiſins, juſques où leur aſſiſtan-
„ ce étoit requiſe pour pouſſer ſes Projets. Il les pria d'envoyer
„ ſans délai leurs Commiſſaires à *Coblentz*, pour convenir avec le
„ Commiſſaire de *Hollande*, *Peſters*, de la proportion que chacun
„ d'eux devoit fournir dans les trois mille chevaux pour l'Artil-
„ lerie. Dans ce nombre on comprenoit quelques Chariots. Ils
„ devoient ſervir pour le tranſport de la groſſe Artillerie & des
„ Munitions depuis *Trarback* juſques au Siége. Le Duc leur dit,
„ que ſans cela il lui ſeroit impoſſible d'agir. Les Princes envoyé-
„ rent véritablement dans peu de jours leurs Commiſſaires. Leur
„ voyage fut ſans effet, parce qu'ils ne voulurent pas convenir

„ de

„ de ce nombre. Ils ne voulurent pas non plus agréer le Contin-
„ gent; ni même déclarer le tems, pour lequel, ce qu'ils vou-
„ loient fournir, ſeroit prêt. Il n'y eut que le bon Electeur de
„ *Trêves*, ſuivant ſa conſtante coûtume, & le Landgrave de *Heſſe-*
„ *Caſſel*, qui étoient portés à faire leur devoir. Cependant, com-
„ me le Prince *Louis de Baden* manqua au rendez-vous de *Creutz-*
„ *nach* où il devoit s'aboucher avec le Duc, ce dernier fut obli-
„ gé d'aller en poſte à *Radſtadt*. Il y trouva que l'état de la ſan-
„ té du Prince pouvoit fort bien lui avoir épargné partie de ce
„ chemin, puiſqu'il put bien ſe promener tout l'après-midi, que
„ le Duc y arriva, & auroit pû avec plus d'aiſe, ſe rendre à *Creutz-*
„ *nach* en Chaiſe ou dans une Berline. On convint cependant
„ en ce lieu-là, que le Prince feroit marcher ſes forces, quoiqu'en
„ moindre nombre qu'on n'avoit promis, ou qu'on s'attendoit,
„ dans quatre ou cinq jours après le 23 de Mai. Le Duc prit là-
„ deſſus congé du Prince, & partit le lendemain à quatre heures
„ du matin pour revenir en poſte à *Treves*. Si le Prince ne vou-
„ loit pas marcher en perſonne avec ſes Troupes, il devoit les ſui-
„ vre. Si cela avoit été exécuté, on pouvoit raiſonnablement les
„ attendre au plus tard à *Trêves* le 5 ou 6. de Juin. Cependant,
„ au lieu de hâter leur Marche, il leur ordonna de faire le tour
„ par *Creutznach*, d'où le Duc reçut une Lettre du Comte de
„ *Friſe*, par laquelle il lui faiſoit ſavoir, que le Prince continue-
„ roit ſa Marche le 10 par *Birkenfeldt*, où ſes troupes pouvoient
„ arriver le 13 ou le 14. Là-deſſus, le Duc envoya ſon Quar-
„ tier-Maitre Général *Cadogan* pour joindre le Prince, conférer
„ avec lui, & lui faire raport de l'état où il ſe trouvoit. *Cado-*
„ *gan* fut forcé de faire deux Marches plus loin, avant que de ren-
„ contrer les Troupes. Il trouva même que le Prince étoit par-
„ ti quelques heures avant ſon arrivée, pour aller aux Eaux de
„ *Slangenbath*, pour rétablir ſa ſanté. Pendant tout ce tems-là,
„ le Duc preſſa pour les trois mille Chevaux pour l'Artillerie,
„ mais en vain. Les Princes déclarérent enfin, qu'ils ne pou-
„ voient pas s'engager de les fournir en moins de cinq ſemaines.
„ Les Troupes avoient déjà commencé à ſouffrir, par manque
„ de Fourages; par la Saiſon fort tardive, on avoit déjà conſumé
„ toute l'herbe & l'avoine. De ſorte que ſi l'on avoit été mis en
„ état de marcher au Siège de *Sar-Louis* pour le tems projetté,
„ Nous aurions eu à notre dévotion toute la *Lorraine*, qui au-
„ roit fourni abondamment de tout. D'ailleurs, le Duc rece-
„ voit chaque jour des Exprès du Velt-Maréchal d'*Ouwerkerk*,
„ auſſi-bien que des Députés des Etats dans ſon Armée & des E-
„ tats mêmes, pour leur envoyer un promt ſecours, afin d'arrê-
„ ter les progrès du Maréchal de *Villeroi*, & mettre à couvert leurs
„ Frontiéres. C'eſt pourquoi il fut réſolu, de l'avis des Généraux,
„ de retourner avec le principal Corps d'Armée, vers la *Meuſe*.

„ Auſſi-bien le Duc ne pouvoit-il point reſter de ce côté-là, ſans
„ un aparent riſque de ruïner les Troupes, faute de ſubſiſtance.
„ En conſéquence de cela, il quitta le 17 de ſon Camp d'*Elſt*.
„ Il y avoit été quinze jours, ſans y avoir été joint par un ſeul
„ homme, que par ceux qui étoient à la ſolde des deux Puiſſan-
„ ces Maritimes. On avoit été obligé d'aller là, ainſi que l'on fit
„ le 3. par pluſieurs raiſons. 1°. Faute de Fourage à *Trêves*; 2°.
„ par l'apréhenſion que le Maréchal de *Villars* ne s'emparât des
„ Plaines de *Taverne*, ce qui auroit rendu notre ſortie preſque
„ impoſſible; car le Maréchal nous étoit du moins égal en nom-
„ bre, par un Détachement qu'il avoit reçu de *Marſin*. 3°. En-
„ fin, le Duc eſpéroit de ſurprendre par cette Marche le Maré-
„ chal de *Villars*, & de l'engager à une Bataille. Du moins au-
„ roit-il été obligé de demander un renfort au Maréchal de *Vil-*
„ *leroi*, ce qui auroit ſoulagé les Amis ſur la *Meuſe*.

„ Dès que l'Armée fut le 17 au point du jour en marche, le
„ Duc envoïa un Exprès au Comte de *Friſe*, à qui le Prince a-
„ voit laiſſé le Commandement des Troupes Allemandes. Il le
„ prioit de ſe rendre auprès de lui à *Trêves*, pour conférer avec
„ lui, & lui donner ſes avis pour ſa conduite. Ce Comte étoit
„ arrivé ce jour-là à *Birkenfeldt*. Suivant ſa marche, à peine auroit-
„ il joint le Bagage du Duc en ce tems-ci. Cependant, au lieu de
„ ſe rendre auprès du Duc, il lui envoïa une Lettre d'excuſe par
„ un Officier. Il fit enſuite le lendemain une Contremarche.

„ Le 19. toute l'Infanterie Alliée marcha du voiſinage de *Trê-*
„ *ves* vers la *Meuſe*. Le même jour, le Duc donna les ordres né-
„ ceſſaires pour la ſûreté de cette importante Place. Il y laiſſa les
„ ſept mille *Palatins*, qui étoient à la païe des deux Puiſſances
„ Maritimes, & les Troupes de *Weſtphalie*. Le tout faiſoit ſeize
„ Bataillons & quinze Eſcadrons. D'ailleurs, il ordonna aux qua-
„ tre mille Hommes de *Wirtemberg* à la païe *Hollandoiſe*, & aux
„ douze mille *Pruſſiens*, d'aller joindre le Prince *Louis*. Avec
„ ceux-ci, s'il eût été prêt, il auroit pû être en état d'agir offen-
„ ſivement, ou de faire du moins une grande diverſion. Le Duc
„ dépêcha auſſi en poſte le Lieutenant-Général *Hompech* à Mr.
„ d'*Ouwerkerk*, pour l'avertir, qu'il venoit en toute diligence à
„ ſon ſecours; & pour concerter ce qu'ils pouroient faire, après
„ leur jonction. Il envoya auſſi ſon Aide-de-Camp Général d'In-
„ fanterie, le Colonel *Durel*, à *Vienne*. Il étoit chargé d'infor-
„ mer l'*Empereur* de quelle maniére il avoit été traverſé dans
„ l'exécution de ſes projèts, & de lui repréſenter la néceſſité où
„ il étoit de retourner vers la *Meuſe*. Il écrivit la même choſe aux
„ Princes d'*Allemagne*. Le 20 il marcha avec toute la Cavalerie,
„ dans l'eſpérance de faire aſſez de diligence pour ſauver du moins
„ *Liège*, s'il ne pouvoit ſurprendre le Maréchal de *Villeroi*, & l'en-
„ gager à une Bataille. *Du Camp de* Truym, *le* 23 *Juin* 1705 (*a*).

Dès

(*a*) Mémoires de *Lamberti* Tom. III. *pag.* 469.

Dès que le Maréchal de *Villars* aprit les diſpoſitions que *Mylord Duc* avoit faites, il détacha 35 Bataillons, 50 Eſcadrons de Cavalerie & 13 de Dragons pour renforcer l'Armée du Duc de *Bavière* en *Brabant*, comme Mylord avoit envoyé au Prince de *Bade* 16000 Hommes des Troupes de *Pruſſe* & de *Wirtemberg*, laiſſant dans *Trêves* 7 mille Palatins, qui étoient à la ſolde de L. H. P., ſous les ordres de leur Général d'*Aubach*, pour la garde de cette Ville & des Magazins. Mais celui-ci, ſous prétexte de l'obligation où il étoit de veiller à la conſervation des Troupes de ſon Maitre, fit deux fautes, qu'on ne peut mettre que ſur le compte d'une lâcheté impardonnable. Informé que le Maréchal de *Villars* prenoit la route de *Saarbrug*, il envoïa ordre au Commandant de ruiner les Ouvrages de cette Place & de ſe retirer, auſſi-tôt qu'il ſeroit informé de l'aproche des Ennemis. Cet ordre fut ponctuellement éxécuté; & fut le prélude de ceux que donna le Général Palatin, de faire ſauter les Fortifications de *Trêves*, d'enclouer le Canon, de réduire en cendres le Magazin de foin, de jetter le Bled & les Farines dans la *Moſelle*, & de mettre le feu aux Barques, qui avoient été raſſemblées pour conſtruire un pont de Bateaux, pendant qu'il faiſoit ſes diſpoſitions pour ſe retirer ſous *Trarbach*; ordres d'autant plus lâches & condamnables qu'il n'avoit aucun indice que *Villars* en voulût à *Trêves*, qui néanmoins tomba de cette maniére entre les mains des *François*, dont le Général, étonné de cette retraite, envoya un Détachement qui en prit poſſeſſion, pendant que le Corps de leur Armée paſſa en *Alſace*. C'eſt ainſi que les *Allemans* firent échouer le plus beau projèt qui eût été formé, & dont l'exécution auroit porté un coup terrible juſqu'au cœur de la *France*.

On n'auroit autre choſe à ajouter ici à la Relation qu'on a donnée ailleurs (*a*) des opérations de cette Campagne, ſoit en *Italie*, ſoit en *Allemagne* ou dans les *Païs-Bas*, ſi l'on ne croyoit devoir raporter un ſujèt de mécontentement que reçut *Mylord Duc*, qui fut cauſe du dépit qui lui fit terminer une Campagne, où il avoit le chagrin d'avoir manqué l'exécution de deux projèts les plus brillans & les mieux concertés; le prémier, dont nous avons parlé ci-deſſus, par la faute des *Allemans* & du Prince *Louis de Bade*; le ſecond par l'opiniâtreté vindicative du Général *Slangenbourg* & par l'inatention des Députés à l'Armée qui ajoutoient trop facilement foi aux rapports de cet Officier.

Après qu'on eut forcé les Lignes, le Duc forma, avec Mr. d'*Ouwerkerk*, le projèt de ſurprendre l'Armée des deux Couronnes campée derrière la *Dyle*; mais il trouva le Maréchal de *Villeroi* ſur ſes gardes, ce qui l'obligea de s'arrêter à un autre deſſein, pour engager l'Ennemi à une Bataille. *Mylord* qui avoit déja éprou-

(*a*) Dans le Tom. II.

prouvé dans quelques Conſeils de Guerre, qu'il y avoit une Cabale de Généraux *Hollandois*, qui ſuivoient les inſpirations de *Slangenbourg*, qui avoit juré de n'être jamais de l'avis de ce Général, avoit envoyé à *la Haye* le Baron de *Hompech*, pour informer L. H. P. de ſon deſſein, & les prier de l'autoriſer à faire, pour le mieux, ce qu'il jugeroit convenable, ſans être obligé de prendre l'avis des autres Généraux. En attendant le retour de cet Officier, il détacha le Baron *Spar* pour s'emparer des Lignes entre *Gand* & *Bruges*, ce que cet Officier éxécuta ſans aucun obſtacle de la part des Ennemis commandés par le Général la *Motte*, qui abandonna les Lignes, ſon Artillerie & ſes Munitions pour ſe retirer à *Gand*, dans l'idée qu'il alloit être forcé par toute l'Armée des Alliés.

Les *Etats Généraux* aprouvérent le plan du Duc, & conſentirent qu'il fît tels mouvemens, qu'il jugeroit à propos, pendant trois jours, ſans tenir de Conſeils de Guerre. Le 14 d'Août il jetta deux Bataillons dans *Dieſt* & autant dans *Tirlemont* pour couvrir ſa retraite en cas de beſoin, & fit diſtribuer du pain aux Troupes pour 10 jours. Le 15 à trois heures du matin, on décampa de *Meldert;* l'Armée *Angloiſe* s'avança à *Korbais*, & les *Hollandois* juſqu'à *S. Martin*, où ils camperent le ſoir. Le 16 on avança vers *Genap*, où les deux Armées ſe réunirent. *Mylord Duc* détacha de là le Général *Churchill*, ſon frère, à la tête de 20 Bataillons & d'autant d'Eſcadrons pour percer par la forêt de *Soignies*, afin d'empêcher que l'Armée des Alliés ne fût attaquée ſur les côtés; mais il ne pût exécuter cet ordre, parce que les *François* avoient rompu les chemins & fait des abattis d'Arbres dans cette forêt : ainſi il fut obligé de revenir rejoindre l'Armée.

L'Electeur de *Bavière* & le Maréchal de *Villeroi*, qui commandoient l'Armée des deux Couronnes, ne pouvoient concevoir quel étoit le but du Général *Anglois*; s'il vouloit ſe nicher dans cette partie du *Brabant*, ou ſi ſon deſſein étoit de les obliger de quitter le Camp avantageux de *Louvain*. Mais quand ils virent l'Armée entre *Braine-l'Alin* & *Hulpen*, ils ne doutérent plus qu'il ne leur en voulût; ainſi ils firent faire un mouvement à leur Armée, de maniére que ſon aîle droite quitta *Neer-Tſche*, pour venir prendre la place de ſa gauche à *Over-Tſche* juſqu'au *Bois de Soignies*, le Village de *Holberge* ſe trouvant au centre. Cette poſition maſquoit également *Louvain* & *Bruxelles*. Le Duc de *Marlbourough* & d'*Ouwerkerk* ayant reconnu l'Ennemi & le Terrain entre les deux Armées, firent marcher la leur le 18 à la pointe du jour par un défilé qui conduiſoit à un bras de la petite Rivière de *Lane*, qu'on paſſa au grand étonnement de toute l'Armée qu'une poignée de monde pouvoit arrêter; mais les Ennemis ne ſe remuérent point. On ſe trouva au-delà de cette Rivière dans une grande plaine entre la *Lane* & l'*Tſche*, où toute l'Armée fut rangée en Bataille

vers

vers le midi. Les deux Généraux, après avoir reconnu l'Ennemi, convinrent qu'il falloit l'attaquer ſur le champ, pour ne lui pas donner le tems de revenir du trouble où il étoit & de ſe retrancher, perſuadé qu'en l'attaquant en même tems par quatre endroits à la fois, à *Over-Iſche*, entre le même endroit & *Holberge*, à *Holberge* même & à *Neder-Iſche*, on remporteroit une victoire complète. Mais l'Etoile de la *France* la ſauva d'un coup ſi bien conduit que le ſuccès en étoit infaillible. Une *Remore*, un rien (*a*), en un mot une baſſe envie ou jalouſie particuliére fit avorter un ſi beau projèt. Le Général Hollandois *Slangenbourg* avoit une pique particuliére contre *Mylord Duc*, de ce qu'il avoit empêché qu'il obtînt le rang avant ſon frère le Général *Churchill*, & il étoit à la tête de quelques autres Généraux qui ne pouvoient pardonner au Généraliſſime *Anglois* d'avoir attaqué & emporté les Lignes ſans les avoir conſulté; ainſi trouvant occaſion de s'en vanger, ſans conſidérer ce que la Cauſe commune en ſoufriroit, il empêcha l'Artillerie d'arriver à tems, &, dans cet intervalle, ils inſinuérent aux *Députés* à l'Armée (*b*), que le ſuccès de cette entrepriſe étoit très-douteux, & que ce ſeroit hazarder l'Armée. Les Députés, ſans plus grand examen, refuſérent de conſentir à l'attaque, & leurs Généraux firent inutilement tous leurs efforts pour leur perſuader qu'on alloit perdre une occaſion qui ne ſe retrouveroit peut-être plus. L. E. demandérent qu'on tînt un Conſeil de Guerre pour prendre l'avis des Généraux, & *Mylord Duc* fut obligé de convenir avec eux d'envoyer les Généraux *Slangenbourg*, *Noyelles*, *Tilly* & *Saliſch* reconnoitre les endroits où l'on devoit attaquer, & en faire raport. Le Comte de *Noyelles*, avec lequel *Slangenbourg* n'étoit pas plus d'accord qu'avec le Duc, s'excuſa d'être de la partie, & les trois autres ne revinrent que vers le ſoir, faire un rapport directement opoſé au ſentiment des deux Généraux Commandans. Mais quel qu'eût été ce raport, l'occaſion étoit échapée, il étoit trop tard pour en venir aux priſes avec l'Ennemi, qui profita de la nuit pour s'enterrer à ſon ordinaire, auſſi avant le retour de *Slangenbourg*, *Mylord Duc* ayant déferé au ſentiment des *Députés*, avoit renoncé à ſon deſſein.

C'eſt ainſi que dans une même Campagne ce grand Homme vit échouer deux projèts auſſi bien conduits qu'importans, l'un par l'indolence & la lenteur du Prince de *Bade*, l'autre par la jalouſie de *Slangenbourg*, qui ſe faiſoit gloire de le traverſer en tout: ce qui le mit avec raiſon de ſi mauvaiſe humeur, qu'il n'entreprit plus rien de toute la Campagne & prit la réſolution de

(*a*) Car ce fameux poiſſon imaginaire, qui arrêtoit les plus gros Vaiſſeaux, n'eſt, diſent les Naturaliſtes, pas plus gros qu'un Eperlan.

(*b*) Ce ſont 3 ou 4 Seigneurs, Membres du Conſeil d'Etat de la République, qui ſont Députés à l'Armée, pour aſſiſter aux Conſeils de Guerre de la part de L. N. P. afin qu'on ne ſoit pas obligé d'envoyer des Exprès à L. H. P. dans les circonſtances douteuſes.

de ne plus commander où *Slangenbourg* ſe trouveroit pour obéïr. Voici ce qu'il écrivit le lendemain à L. H. P. pour ſe plaindre de ce qui venoit de lui arriver.

Lettre de Mylord Duc à L. H. P.

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS, Selon ce que je me donnai l'honneur d'écrire à V. H. P. le 13 de ce mois, l'Armée ſe mit en marche Samedi dernier. Nous campâmes ce jour-là à *Corbais* & *St. Martin*, le lendemain à *Genap*, & Lundi à *Fiſchermont*. Nous fumes hier en mouvement avant la pointe du jour, & après avoir paſſé pluſieurs défilés, nous nous rendimes dans une aſſez grande campagne, ayant trouvé les Ennemis, comme nous les attendions, entre *Over-Iſche* & *Neer-Iſche*, avec le petit Ruiſſeau d'*Iſche* devant eux. Sur le midi ou un peu après toute notre Armée fut rangée en Bataille, & après avoir viſité avec Mr. d'*Ouwerkerk* les quatre poſtes que je voulois attaquer, je me flatois déjà, vû la bonté & la ſupériorité de nos Troupes, de pouvoir bientôt féliciter V. H. P. d'une glorieuſe victoire; mais enfin quand il ne s'agiſſoit plus que d'attaquer, on n'a pas jugé à propos de pouſſer l'affaire. Je ſuis ſûr que Mrs. les Députés de V. H. P. leur feront part des raiſons qu'on leur alléguoit de part & d'autre, & qu'ils rendront juſtice en même tems à Mr. d'*Ouwerkerk* en les informant qu'il croyoit avec moi, que l'occaſion étoit trop belle pour la laiſſer échaper; mais je me ſuis pourtant ſoumis, quoi qu'avec beaucoup de regrèt.

Je parlerai aujourd'hui à Mrs. les Députés & à Mr. d'*Ouwerkerk*, afin qu'ils donnent les ordres pour l'Attaque de *Leewe* & pour continuer en même tems la démolition des Lignes. Je ſuis avec toute ſorte de reſpect,

De Vos Hautes Puiſſances &c.

Au Camp de Baſſewavre *ce 19. d'Août* 1705.

Il ne ſe contenta point de ces plaintes portées aux *Etats-Généraux*, il en fit part à la Cour *Impériale* dans la Lettre ci-jointe (*a*) qu'il

(*a*) MONSIEUR, Après avoir amaſſé avec aſſez de difficulté pour dix jours de pain en avance, nous nous ſommes mis en marche Samedi dernier, & je me flattois que ſi l'occaſion ſe préſentoit, j'avois aſſez gagné l'aſcendant ſur les eſprits, qu'on m'auroit laiſſé faire.

Après quatre jours de marches conſécutives, nous ſommes venus en préſence des Ennemis, qui étoient dans la même ſituation, où nous nous attendions de les trouver, entre *Over-Iſche* & *Neer-Iſche* avec le petit Ruiſſeau d'*Iſche* devant eux. Mr. d'*Ouwerkerk* & moi avons d'abord viſité enſemble les Poſtes, & toute l'Armée étoit rangée en Bataille vers le midi. Il convint avec moi, que nous avions tout lieu, avec la bénédiction du Ciel, d'eſpérer une heureuſe journée; mais enfin, quand il ne s'agiſſoit plus que de commencer l'Attaque, Meſſieurs les Députés ayant conſulté tous leurs autres Généraux, qui ſe trouvérent d'opinion contraire à Mr. d'*Ouwerkerk* & moi, ils n'ont pas trouvé à propos de donner leur conſentement, comme vous verrez par la copie ci-jointe de la Lettre que j'écris à Meſſieurs les Etats. Il eſt vrai, que la choſe auroit été un peu ſérieuſe, & qu'il nous auroit coûté du monde; mais, ſelon toutes les aparences, vû notre ſupériorité & la bonté de nos Troupes, nous aurions eu une victoire des plus complettes, ce qui auroit été de la derniére conſéquence pour tous les Alliez. Enfin, je ſuis tout à fait convaincu, qu'il n'y aura jamais moien de faire une Guerre Offenſive avec ces Meſſieurs, puiſqu'ils ne veulent rien riſquer, encore qu'ils ayent tous les avantages de leur côté; & ſuis au deſeſpoir que nous ayons une ſi grande partie de la campagne devant nous à reſter dans l'inaction, n'y ayant rien plus à faire ici, que de démolir les Lignes & prendre *Leewe*; deſorte que je ſerois bien aiſe, ſi, de mon côté, je pouvois aucunement contribuer à faire agir offenſivement; mais comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, je n'y vois guères de jour, juſques à ce que Sa Majeſté *Imperiale* ait mis ſes affaires ſur un autre pié.

Avant

qu'il écrivit au Comte de *Wratislaw*, mais nous n'avons pas ce qu'il en marqua aux Miniſtres de la Reine en *Angleterre*. Les *Députés* à l'Armée jugérent à propos de rendre compte de leur conduite à L. H. P. & de la juſtifier dans la Lettre ſuivante, qu'ils adreſſérent au Conſeiller Penſionnaire.

Lettre des Députés au Conſeiller Penſionnaire.

MONSIEUR, Depuis le 5 de ce mois, nous avons ſur le projèt de Monſieur le Duc de *Marlborough*, conferé avec lui, & fait diverſes marches. Nous décampâmes hier de *Braine la Leus*, & marchâmes le long de la *Dyle*, dans l'intention, comme nous l'écrivîmes Lundi dernier à Leurs Hautes Puiſſances, de paſſer les Riviéres de *Lane* & d'*Yſche*, pour chaſſer les Ennemis de *Louvain*, & procurer encore de plus grands avantages aux Armes de l'Etat & des Hauts Alliés, en combattant l'Ennemi, ſi l'occaſion ſe trouvoit favorable. Mais ayant paſſé la *Lane* où nous fumes étonnés de ne point trouver d'Ennemis, pour nous diſputer un paſſage ſi difficile, nous rencontrâmes tant plus de difficulté à l'autre poſte, c'eſt à dire à *Yſche;* car nous trouvâmes, que, ſuivant le dire de trois Généraux qui avoient été reconnoitre, le terrain n'étoit non ſeulement pas propre pour la Cavalerie, mais que les Défilés étoient très-difficiles, & toute l'Armée Ennemie ſi bien poſtée pour les défendre & pour nous recevoir, que nous crûmes qu'on ne devoit rien tenter, ſans avoir auparavant demandé là-deſſus le ſentiment de Mr. d'*Ouwerkerk* & des autres Généraux; & hors Mr. d'*Ouwerkerk*, ils furent tous unanimement d'avis, que d'attaquer l'Ennemi dans le ſuſdit poſte, étoit une choſe de la derniére conſéquence, & que le hazard en ſeroit très-grand pour l'Etat & pour la Cauſe commune, alléguant pour raiſons, que cela ne ſe pouvant faire ſans beaucoup de déſavantage de notre côté, nous tomberions dans le dernier embaras, ſi nous venions à ſuccomber, tant parce que nous trouvant ſi avancés dans le païs Ennemi, nous n'aurions ni Ville ni Hopitaux, pour y mener nos Bleſſés, qu'à cauſe que l'Ennemi nous auroit pû facilement empêcher & couper les Convois de vivres; outre que les ſuſdits Généraux jugérent, qu'à mettre les choſes dans une juſte balance, les Affaires des Hauts Alliés & de la République n'étoient pas encore en tel état, qu'on dût hazarder un ouvrage ſi déſeſpéré, comme ils le nommoient.

Le ſentiment de Mr. le Duc de *Marlborough*, auſſi-bien que celui de Mr. d'*Ouwerkerk*, étoient bien que la choſe étoit faiſable, mais nous n'avons pû donner notre conſentement à une affaire d'une ſi grande importance, contre le ſentiment de tous les Géné-

Avant que vous aurez reçû celle-ci, Mylord *Sunderland* ſera, ſans doute, arrivé à *Vienne*, & je ſuis perſuadé, que vous commencerez déjà à être ſatisfait à la Cour de ſa conduite: le bon Dieu veuille qu'il réuſſiſſe dans ſes Négociations, tant pour l'intérêt de Sa Majeſté *Impériale* en particulier, que de la Cauſe commune en général.

Je ſuis très-ſincérement &c.

Le Prince & Duc de MARLBOROUGH.

néraux de cette Armée, à laquelle L. H. P. nous ont fait l'honneur de nous députer.

Et comme nous penſons d'avoir ſatisfait à l'intention de L. H. P. contenuë dans leur Réſolution du 5. de ce mois, qui étoit de pouvoir conſentir, ſur la tenuë d'un Conſeil de Guerre, que Mr. le Duc de *Marlborough* feroit deux ou trois Marches pour l'exécution de quelque deſſein que Son Excellence avoit formé, nous nous conformerons encore à l'avenir à notre Inſtruction, & à la Réſolution de L. H. P. du 26 Juin dernier, à moins que L. H. P. ne nous donnent d'autres ordres à cet égard. Et nous ne pouvons point taire à L. H. P., que tous les Généraux de notre Armée ont trouvé fort étrange, de n'avoir point eu la moindre connoiſſance des ſuſdites marches qui ſe devoient faire.

Nous ſommes venus camper ici aujourd'hui, & croïons de marcher encore au plutôt pour aſſiéger *St. Leuw*, auſſi-tôt que les choſes néceſſaires pour cela ſeront prêtes. Sur quoi nous ſommes, &c.

Etoit ſigné ROUWENOORT.
D'HEEMSKERCK.
A Wavre, *le 19. Août* 1705. N. V. SCHAGEN.

Cette affaire fit beaucoup de bruit dans la République & ſurtout en *Angleterre*, où les Ennemis même de *Mylord Duc* fulminérent non-ſeulement contre les Généraux *Hollandois* & les *Députés* à l'Armée (*a*), mais même contre toute la Nation; & le Miniſtére réſolut d'envoyer à *La Haye* le Comte de *Pembroke*, Préſident du Conſeil de Sa Maj. pour en porter des plaintes à L. H. P. En un mot la fermentation étoit générale; mais la grandeur d'a-

(*a*) Cette affaire-ci donna occaſion à un Ecrivain *Anglois* de dire ſon ſentiment ſur cet uſage, qui eſt pourtant reçu & pratiqué dans les Républiques modernes, d'envoyer des *Députés* dans leurs Armées ou ſur leurs Flotes, pour aider les Généraux de leurs conſeils & veiller *ne quid detrimenti Reſpublica capiat*. Voici comme il s'exprime. „ Qu'il me ſoit permis de réflechir ſur l'envoi de „ *Députés* pour avoir l'inſpection & tenir en Tutelle les Généraux des Armées. C'eſt une métho„ de, qui n'a jamais été pratiquée par les Etats les plus polis de l'Antiquité. Lorſque les Républi„ ques de la *Grèce* trouvoient qu'une perſonne, par l'expérience de ſa valeur & de ſa conduite, étoit „ propre pour être Général de leurs Armées, elles ne tiroient jamais ni des Philoſophes de leurs Jardins, „ Portiques ou Ecoles, ni des Trafiquans de leurs Boutiques ou de leurs Magaſins, pour commander „ au-deſſus d'eux, & pour ordonner ou défendre de hazarder des Batailles, lorſque les Généraux „ trouvoient à propos de s'y engager. Cela vient de la nature même de la choſe, parce qu'elles ju„ geoient fort bien, qu'il n'étoit pas poſſible, que des gens, qui avoient fixé leurs penſées, & em„ ployé tout leur eſprit, ſoit à la contemplation, & aux beaux amuſemens ſur les opérations ſecrètes „ & cachées de la Nature, ou à la Mécanique ou autres opérations manuelles, ou à vendre, ou à „ acheter, ou autres tours de Marchand, dûſſent connoitre quand il étoit tems de combattre ou de „ s'en abſtenir, mieux qu'un Général, qui avoit paſſé toute ſa vie dans l'art & l'exercice de la Guer„ re, qui avoit acquis une ſi grande part à la gloire pour la perdre dans une baſſe ou folle entrepri„ ſe, qui ne pouvoit que lui prédire une diſgrace, & la perte des Lauriers qu'il avoit gagnés. Ces „ Républiques ſavoient fort bien qu'il y a une crainte d'habitude ou du moins naturelle dans les „ Hommes d'une vie trafiquante, qui leur augmente de néceſſité le péril, même qui leur fait paroitre in„ ſurmontable une difficulté, qui paroit réellement un rien à un homme accoûtumé aux Victoires, & „ d'une bravoure naturelle, ſous une diſcipline & conduite ſans reproche.

„ Quels doutes, quelles craintes & quels périls n'auroient-ils pas fait naitre avant la Bataille de „ *Marathon* contre *Miltiade*, leur Général, de vouloir ſe hazarder avec d'auſſi petites forces que „ celles de onze mille Hommes qu'il commandoit contre une Armée de ſix cens mille *Perſans*, & „ cela à la diſtance ſeulement de dix milles d'*Athénes*, où s'il avoit perdu la Bataille, tout le Païs „ & même la glorieuſe Ville d'*Athénes* auroit été en proïe au Grand Monarque de *Perſe Darius* „ *Hyſtaſpes* ?" [Dans une Brochure intitulée *Examen de la Politique des Hollandois, &c.*]

d'ame de *Mylord Duc* & ſa modération apaiſérent cet orage, au moins en partie, puiſqu'après le prémier feu, il écrivit à L. H. P. que, quoiqu'on lui eût arraché une grande Victoire le 18 d'Août, „ il étoit prêt d'aſſiſter leurs Généraux de toutes ſes forces, s'ils „ formoient quelque projèt". Cette généroſité lui attira une réponſe des plus flateuſes, dans laquelle L. H. P. lui marquérent qu'Elles étoient très-ſenſibles à ſon zèle pour la Cauſe commune, & qu'Elles le prioient de ſonger à quelque opération que ce pût être, perſuadé du concours abſolu de leurs Généraux. La Province de *Hollande* lui envoya même une perſonne de confiance ſous un tout autre prétexte, mais en effèt pour concerter avec lui la ſatisfaction qu'il pouvoit ſouhaiter, ſur tout par rapport au Général *Slangenbourg*. Cette conduite parut une ſatisfaction ſuffiſante à une ame auſſi généreuſe, il en informa la Reine, ce qui rompit le voyage du Comte de *Pembroke* ; & *Slangenbourg*, informé par ſes amis de ce qui s'étoit dit ſur ſon ſujèt dans l'Aſſemblée des *Etats-Généraux*, où il avoit même été propoſé de le rappeller de l'Armée, prévint ce coup, en allant prendre les Eaux d'*Aix*, ſous prétexte d'incommodité, mais en effèt dans le deſſein de quitter le ſervice.

Caractère du Général Slangenbourg.

Ce Général étoit un Gentilhomme Catholique de la Province de *Gueldre*, qui avoit ſervi la République pendant pluſieurs années, puiſqu'il étoit déja Colonel en 1672. Il avoit été nommé Lieutenant-Général en 1689, mais quelques démêlés qu'il eut avec le Prince de *Waldeck*, lui firent quitter le ſervice, où il ne rentra qu'après la mort de ce Prince en 1694. Son orgueil ne connoiſſoit point de bornes, il ne ſavoit ce que c'étoit de dépendre de quelqu'un, d'obéïr. A la mort du Comte d'*Athlone*, il ſe mit ſur les rangs pour lui ſucceder, & la gloire que ſa bonne conduite lui mérita à la Bataille d'*Eckeren*, l'enorgueillit à un point, que quelque tems après, le Duc de *Marlborough*, ne lui commandant pas, mais le priant de faire marcher avec le reſte de l'Armée, le Corps qui étoit ſous ſes ordres, il n'en fit rien en dépit de ce Général, qui s'en plaignit à L. H. P. qui lui en firent une rude réprimande. Lorſque L. H P. nommérent Mr. d'*Ouwerkerk* Maréchal de leurs Armées en 1704. il fut nommé Général d'Infanterie, & cependant il parut à la tête des Généraux mécontens de cette promotion & ne ſervit pas cette année-là. L'Année ſuivante il prétendit ne point dépendre des ordres du Maréchal, & ne recevoir que ceux des Députés à l'Armée : prétention qui fut rejettée comme pluſieurs autres auſſi peu fondées. Enfin il porta ſon orgueil juſques-là, que L. H. P. aïant ordonné au Maréchal de faire ſavoir au Général *Slangenbourg* de ſe rendre à *Maſtricht* entre le 15 & le 20 d'Avril, & le Maréchal, qui connoiſſoit le Caractère emporté du perſonnage, aïant été lui porter cet ordre en perſonne, il repréſenta à L. H. P. qu'un Of-

ficier de ſon rang ne devoit pas recevoir un tel ordre de la bouche du Maréchal, mais par une Lettre de L. H. P. Il ſollicita le Gouvernement de *Maſtricht*, une ſomme d'argent pour faire ſes Equipages, & qu'on lui aſſignât ſes apointemens ſur un Comptoir plus prompt à payer que celui de *Zéelande* : enfin il prétendit que l'on antidatât ſa patente de Général d'Infanterie, afin d'avoir le rang ſur le Général *Churchil*, frère du Duc de *Marlborough*; ce qui étant venu aux oreilles de celui-ci, il déclara qu'il avoit la permiſſion de la Reine d'antidater celle de ſon frère, fût-ce juſqu'avant *Adam*. Ainſi il haïſſoit le Duc comme un étranger auquel on ſoumettoit les Généraux de l'Etat, il haïſſoit le Maréchal d'*Ouwerkerk* parce qu'il lui avoit été préféré, & voilà les raiſons qui le portoient à traverſer toutes leurs entrepriſes & qui firent échouer celle d'*Yſche*, qui nous a donné lieu de faire cette digreſſion pour mettre nos Lecteurs au fait de ce démêlé, dont on ne trouve que trop d'exemples dans les Armées, où l'orgueil, qu'on batiſe du nom de point-d'honneur, la mauvaiſe humeur, ou quelque paſſion particuliére d'un Officier Général, fait ſouvent manquer les plus beaux coups. Ceux, qui écriront l'Hiſtoire de la guerre qui a ſuivi la mort de l'Empereur *Charles VI*, pouront en trouver un dans la Campagne de 1744 & nous aprendre pourquoi, pouvant s'emparer de *Lille* qui n'avoit pour garniſon que 12 à 1500 Miliciens, ſans aucun Officier Général, on a manqué une ſi belle occaſion d'enlever à l'Ennemi ce ſeul œil (*a*) qui lui reſtoit ſur les *Païs-Bas*, qui nous avoit tant coûté en 1708, & qu'on avoit rendu ſi mal à propos par le Traité d'*Utrecht*, après que les Plénipotentiaires *Anglois* en eurent reçu la valeur au triple.

Quoi qu'il en ſoit du caractère du Général *Slangenbourg*, qui peut bien avoir eu la meilleure part à l'inéxécution du deſſein formé par les deux Généraux *Anglois* & *Hollandois* d'attaquer l'Ennemi dans ſon camp derrière l'*Yſche*, il faut avouer qu'à bien examiner les circonſtances de cette journée, on y trouvera bien du pour & du contre. Les *Députés* de L. H. P. déclarent, comme on vient de le voir, dans leur Lettre écrite ſur ce ſujèt au Conſeiller Penſionnaire *Heinſius*, „ qu'ils trouvérent, ſuivant le raport de trois „ Généraux, qui avoient été reconnoître, que non ſeulement „ le terrain n'étoit pas propre pour la Cavalerie, mais que les dé„ filés étoient très-difficiles, & toute l'Armée Ennemie ſi bien „ poſtée pour les défendre & nous bien recevoir, que nous crû„ mes qu'on ne devoit rien tenter ſans avoir auparavant deman„ dé là-deſſus le ſentiment de Mr. d'*Ouwerkerk* & des autres Gé„ néraux; &, hors Mr. d'*Ouwerkerk*, ils furent tous unanime„ ment d'avis que d'attaquer l'Ennemi dans ce poſte, étoit une „ choſe de la derniére importance, & que le hazard en ſeroit très„ grand pour l'Etat & pour la Cauſe commune.

Voi-

(*a*) L'Abbé enſuite Cardinal de *Polignac* diſoit, que *Tournay & Lille étoient les deux yeux de la France ſur les Païs-Bas.*

Voici comme s'exprime le Maréchal d'*Ouwerkerk* même dans une Lettre du 20 d'Août (*a*). „ L'Avant-garde de l'Armée vint en vuë de „ l'Ennemi le matin à 9 heures, & nous nous rangeâmes en batail„ le .... Nos Généraux furent viſiter juſqu'à deux fois, & d'un „ bout à l'autre, tous les Poſtes & Places, par où on auroit dû atta„ quer, & ils les trouvérent d'un accès ſi difficile qu'ils me raporté„ rent *unanimement*, que non ſeulement il n'y avoit *plus* lieu de „ conſeiller de pouſſer l'entrepriſe, mais que même elle ne pouvoit „ plus s'exécuter; ſur quoi il fut réſolu de revenir ſur nos pas.

Le Général *Saliſch*, un de ceux qui avoit été reconnoitre, écrit ceci (*b*): „ Environ le midi, nous vinmes en vuë de l'En„ nemi, qui s'étoit poſté très-avantageuſement derriére la Riviè„ re d'*Iſche*, aïant à ſa droite le Bois de *Soignies*, & la *Dyle*, du „ côté de *Neer-Iſche*, à ſa gauche. Ils avoient fortifié toutes les „ avenuës & travailloient vaillamment au Village d'*Over-Iſche* & „ autres Hauteurs, y plantant des Batteries & s'y retranchant. „ Nous les trouvames en un mot tellement poſtés, qu'il n'y a„ voit aucun moïen de les attaquer, ſans mettre toute notre Ar„ mée en danger, puiſqu'elle avoit à deſcendre & monter une „ grande Montagne pleine de hayes & de brouſſailles & à paſſer „ la ſuſdite Riviére; enſorte que les Généraux après avoir recon„ nu le Terrain par-tout, réſolurent de paſſer la *Lane* &c.

Le Général *Slangenbourg* raporte dans une Lettre à Mr. le Greffier *Fagel* (*c*) „ qu'en revenant de viſiter les Poſtes avec le Quar„ tier-Maitre Général *Starck* & le Brigadier *Bothmar*, Mr. de *Sa„ liſch* leur demanda ſi le terrain & la ſituation de ces Poſtes é„ toient auſſi difficiles pour y forcer les Ennemis qu'à *Hochſtedt*, „ à quoi ils répondirent qu'*il étoit trois fois plus difficile.* Ce qui „ fit dire au Général *Saliſch*, qu'il s'étonnoit beaucoup de ce que „ l'on mettoit de tels deſſeins ſur le tapis, après que l'attaque „ d'*Hochſtedt* avoit été regardée comme une témérité, & cenſurée „ comme telle par pluſieurs.

Ces déclarations, ces aveux ſemblent de prime abord improuver les plaintes de *Mylord Duc*; cependant elles ne font que les apuïer, car dans tout ce que diſent les *Députés*, Mrs. de *Saliſch* & de *Slangenbourg* & même le Maréchal d'*Ouwerkerk*, les tems ſont confondus. Il eſt vrai qu'à 5 ou 6 heures que revinrent les Généraux, qui avoient été reconnoitre le terrain & la ſituation des Poſtes, *il n'y avoit* PLUS *lieu de pouſſer l'entrepriſe*, dit Mr. d'*Ouwerkerk*, qui, au raport des *Députés*, l'avoit concerté avec le Duc de *Marlborough*; mais il y avoit lieu de le faire à midi lorſque les *Députés*, à l'inſtigation de *Slangenbourg* & de ſa cabale, refuſérent leur conſentement pour attaquer l'Ennemi & demanderent le tems d'enten-

(*a*) Elle eſt raportée dans les *Mémoires de Lamberti* Tom. III. pag. 480.
(*b*) *Ibid.* pag. 482. (*c*) *Ibid.* pag. 487.

tendre le ſentiment des Généraux *Hollandois*. Le tems qu'on perdit à tenir ce Conſeil de Guerre, celui qu'il fallut aux Généraux pour aller reconnoitre l'Ennemi, le ſecrèt de l'entrepriſe éventé, tout fut cauſe qu'il n'y eut *plus* lieu d'agir, parce que l'Ennemi, inſtruit du deſſein des deux Généraux, commença d'abord à ſe retrancher, à faire des Coupures, des Abatis, élever des Batteries &c. & ſe trouva le lendemain matin en état de *ſe défendre & de bien recevoir* les Alliés. Mr. d'*Ouwerkerk* fut ſi certain que l'affaire étoit échouée, dès qu'on forma des difficultés qui demandoient du tems pour être aplanies, que, ſans néanmoins quitter ſon poſte, il alla ſe repoſer, & s'endormit dans ſa Chaiſe, au milieu de l'Armée en Bataille. Enſorte qu'après le raport des Généraux, ce Maréchal fut de leur avis, que cette entrepriſe n'étoit *plus* exécutable, lui qui avoit opiné le matin pour l'attaque, parce qu'alors on auroit ſurpris l'Ennemi, à qui on avoit donné le tems de faire de bonnes diſpoſitions. C'eſt ainſi que *Slangenbourg* & ſa Cabale, jaloux qu'on eût entrepris & réuſſi à forcer les Lignes, ſans avoir pris leur avis, jaloux que *Mylord* avoit fait 2 ou 3 marches, ſans leur en rendre compte, pour éxécuter ſon deſſein, du conſentement de L. H. P., ils inſpirérent la même jalouſie aux *Députés*, qui font ſentir leur dépit dans leur Lettre, en diſant, „ & nous ne pouvons pas taire à L. H. P. que „ tous les Généraux de notre Armée *ont trouvé fort étrange* de „ n'avoir pas eu la moindre connoiſſance des ſusdites marches qui „ ſe devoient faire". C'eſt ce dont *Slangenbourg* ſe trouvoit étrangement piqué, comme il paroit par ſa Lettre; enſorte qu'on peut conclure de tout ceci, ſans faire injuſtice à perſonne, que *Slangenbourg* & ſa Cabale ont fait ainſi manquer l'occaſion de remporter une Victoire de la derniére importance. D'un autre côté, l'affaire que Mr. d'*Ouwerkerk* avoit trouvé *très-faiſable* le matin, ne ceſſoit-elle pas de l'être, lorſque le Général *Churchil* fit ſavoir qu'il ne pouvoit exécuter l'ordre dont il étoit chargé de prendre l'Ennemi en flanc en traverſant le bois de *Soignies*, où Mr. de *Villeroi* avoit fait faire des coupures & des abatis qui lui en fermoient l'entrée? Cet incident faiſoit avorter une des plus importantes meſures qui devoit contribuer au ſuccès; ainſi on pouroit dire que *Mylord Duc* auroit dû n'être pas auſſi fâché qu'il le parut, puiſque l'opoſition des Généraux *Hollandois* lui fourniſſoit un prétexte d'abandonner un deſſein, auquel il eût été obligé de renoncer de lui-même, dès que le détachement du Général ſon frère ne put pas prendre une poſition, dont devoit dépendre le gain de la Bataille.

On a raporté ailleurs (*a*) la ſuite de cette Campagne, & le but du Voyage que le Duc fit à *Vienne*, par ordre de Sa Maj. *Britannique*; ainſi nous paſſerons à la Campagne de 1706, où le Prince *Eugène*

(*a*) Tom. II. *pag.* 133.

gène ajouta de nouveaux Lauriers à ceux qu'il avoit déja cueillis en *Italie*, en délivrant les Etats de cette partie de l'Europe du joug de la Maiſon de *Bourbon*, qui travaille depuis tant d'années à s'y ancrer.

S. A. S. partit de *Vienne* le 7 d'Avril, & arriva le 19 à *Roveredo* (*a*), où il aprit l'avantage que le Duc de *Vendôme* avoit remporté ſur le Général *Reventlaw*, à *Monte-Chiari* & *Calcinato*, où le Général *François*, ſans employer tant de feintes & de ruſes de guerre, n'avoit pû avoir eu beaucoup de peine, avec 58 Bataillons & 67 Eſcadrons, c'eſt-à-dire, au delà de 55 mille (*b*) Hommes, à écraſer les quartiers du Général *Autrichien*, qui n'avoit que 9000 Fantaſſins & 3000 Chevaux. Le Prince *Eugène*, ſans s'étonner de ce contretems, penſa à le réparer & ſe rendit d'abord à la tête des Troupes qui s'étoient retirées à *Gavardo*. C'eſt là où il commença à tenir les *François* & leur Général, le Duc de *Vendôme*, dans une alerte continuelle, juſqu'à ce qu'il eût trouvé le moyen de gagner l'*Adige* en faiſant le tour du Lac *Garda*; & il vint camper dans la Vallée de *Poliſella*, d'où il fit occuper pluſieurs poſtes ſur la rive droite de ce fleuve. C'étoit en quelque maniére reculer, ce qui jettoit le Duc de *Savoye* dans le plus grand embaras; mais il falloit attendre les renforts, ſans leſquels il étoit impoſſible de marcher à ſon ſecours. Campagne de 1708. en Italie.

Le 26 de May, Mr. de la *Feuillade* donna aux Généraux à venir l'exemple nouveau de commencer le Siège d'une Ville par ſa Citadelle. Cet Officier, auſſi ignorant dans l'art de la guerre que ſon Beaupère l'étoit dans le Miniſtère, devoit ſon élevation, ainſi que ce dernier, à la bonne Madame de *Maintenon*, dont tous les Rois à venir peuvent aprendre avec quel ſoin ils doivent éviter de ſe laiſſer conduire par une Maitreſſe & ſur-tout par une Maitreſſe, qui prétend tromper Dieu & le Monde, en couvrant les irrégularités de ſa conduite du voile de la dévotion. Cette dévote & le Père *La Chaiſe* ont fait faire à *Louis XIV* des fautes capables d'effacer les grandes actions du Règne le plus glorieux. On a raporté, dans le Tome précedent, la Relation détaillée de ce Siège, voyons ce que fit le Prince *Eugène* pour le faire lever; c'eſt ce qu'on a touché trop légèrement, & en particulier le fameux paſſage de l'*Adige*.

Pendant que les *François* preſſoient ce ſiège autant qu'il leur étoit poſſible, quoiqu'aſſez lentement, à cauſe de la belle défenſe du Comte de *Thaun*, le Prince *Eugène*, échapé aux pourſuites du Duc de *Vendôme*, arriva heureuſement dans le *Veronnois* derriére

(*a*) Dans le *Tirol* ſur la gauche de l'*Adige* à 40 mille de *Calcinato*.

(*b*) Mr. de *Vryer*, Auteur d'une Hiſtoire *Hollandoiſe* du Prince *Eugène*, après avoir raporté ce nombre d'Eſcadrons & de Bataillons, dit qu'il faiſoit 23000. Hommes: or un Bataillon eſt au moins de 750 Hommes, un Eſcadron de 175 Maitres, ſur-tout au commencement de la campagne, que les Troupes ſont recrutées & complétées, ce qui montoit donc à 43500 Fantaſſins & 11700 Chevaux, en tout 55200 Combattans.

riére l'*Adige*, ayant les *François* de l'autre côté du fleuve pour l'obſerver. Il y reſta juſqu'au 17 de May, qu'il alla camper à *S. Martino* près de *Veronne* pour y attendre les Troupes Auxiliaires *Angloiſes*, *Hollandoiſes*, *Heſſoiſes*, *Palatines* & *Saxonnes*, qui n'arrivérent que vers la fin de Juin, ſans les *Heſſoiſes*, que S. A. S. vouloit attendre ; mais des Lettres preſſantes du Duc de *Savoye* le déterminérent à tenter le paſſage de l'*Adige*, en laiſſant le Baron de *Wetzel* à *S. Martino*, pour y attendre les *Heſſois*. La nuit du 4 au 5. Juillet, S. A. S. ſe mit à la tête de la moitié de ſon Armée, laiſſant l'autre au Prince d'*Anhalt-Deſſau*, avec ordre de reſter à *S. Michel*, & il vint camper à *Caſtel-Baldo* ſur la gauche de l'*Adige* au-deſſous de *Carpi*. Il fit la même manœuvre, qui trompa Mr. de *Catinat* en 1701., en feignant de vouloir attaquer en même tems divers poſtes que ſes Ennemis occupoient de ce côté-là, pendant qu'il feroit paſſer le fleuve, dans quelqu'autre endroit, à une partie de ſes Troupes. C'eſt pourquoi il fit avancer les Troupes *Palatines* & celles de *Saxe-Gotha* avec le Regiment de *Bagni* aux environs de *Maſi*, & fit dreſſer une Batterie, qui commença à faire feu ſur ce Poſte.

Paſſage de l'Adige.

Pendant que cela ſe paſſoit, il envoya le Colonel *Batté* avec 4000 Hommes à *Roſta-Nova*, pour y tenter le paſſage projetté. Le hazard voulut que Mr. de *S. Fremont*, qui avoit ſi mal défendu le paſſage du même fleuve en 1701. commandât encore de ce côté-là, qu'il ne défendit pas mieux (*a*). Il tira quelques Troupes du Poſte de *Labadia*, qu'il joignit à d'autres & avec leſquelles il marcha au ſecours de *Maſi* ; mais il fut repouſſé, & après avoir fait une perte conſidérable, il fut contraint de ſe retirer. Le Prince *Eugène* continua ſa feinte juſqu'au ſixiéme jour, auquel il aprit que le Colonel *Batté* avoit fait paſſer la nuit précédente 500 hommes, dans des Bateaux, de l'autre côté du fleuve, où ils avoient abordé ſans obſtacle, & s'étoient d'abord retranchés, & que ce Colonel travailloit à jetter un Pont pour le reſte de ſon détachement.

Le Prince *Eugène*, voulant être informé des mouvemens que l'Ennemi pouvoit faire, en apprenant le paſſage du Colonel *Batté*, ordonna au Comte de *Beaufort* (*b*) de ſe poſter entre *Maſi* & *Roſta-Nova*, où étoit *Batté*. Il envoya en même tems des ordres au Prince d'*Anhalt*, qu'il avoit laiſſé avec le reſte de l'Armée, de ſe

(*a*) Le Chevalier *Folard* parlant de cet Officier Général, & de ce paſſage de l'*Adige* dit, „ le „ bon homme qui n'entendoit rien à ſon métier, ne ſavoit pas qu'il ſeroit lui ſeul la cauſe de la perte de l'*Italie*; en effet, les Ennemis s'adreſſérent à lui, & paſſérent de ſon côté ſans aucune réſiſtance. Il lui étoit arrivé la même choſe en 1701 ſur la même Riviére. Il fit voir dans cette campagne qu'il n'étoit point changé en un autre homme & qu'il étoit toujours ce qu'il avoit été toute ſa vie. *Polybe Tom. III. pag.* 109. Il eſt vrai, dit-il ailleurs, (*Tom. IV. pag.* 43.) que ce Général avoit écrit à la Cour, que les Ennemis ne trouveroient nul obſtacle ſur cette Riviére ; & ce fut peut-être à deſſein d'élever un Trophée à ſa prévoyance, qu'il crut devoir leur laiſſer le paſſage libre, & ſans nul obſtacle.

(*b*) Le même qui en 1746 a ſi bien défendu *Charleroi*, une des plus fortes Places des *Païs-Bas*, qu'il rendit au bout de trois jours de tranchée ouverte.

ſe tenir prêt à marcher au prémier commandement. Le 7 S. A. S. eut avis que le Colonel *Batté* avoit achevé ſon Pont, & que tout ſon détachement étoit déjà de l'autre côté de l'*Adige*. Le Comte de *Beaufort* vint, en même tems, l'avertir qu'il avoit vû, ſur le bord de l'*Adige*, un Corps de Cavalerie ſur lequel il avoit fait tirer par ſes Dragons au travers de la Rivière ; c'étoient des Troupes que Mr. de *Vendôme* faiſoit marcher à *Légnago*. Il apprit outre cela, que le Colonel *Batté* avoit poſté ſon Infanterie à *Bura*, & ſa Cavalerie à *Lucra*, & que le Colonel *Meſſina* avoit battu un Parti du Duc de *Vendôme* de cent Chevaux, dont il avoit tué quinze & fait priſonniers un Capitaine, un Lieutenant & huit Cavaliers, le reſte ayant été pourſuivi juſqu'à *Labadia*. Le Prince *Eugène* fit occuper, en même tems, le Poſte de *Maſi*, que les *François* avoient abandonné ; & comme il prévit bien qu'ils en feroient autant de celui de *Labadia*, qui eſt de l'autre côté de l'*Adige*, il donna ordre au Sr. *Hoffman*, Colonel-Commandant du Régiment de *Bagni*, de paſſer cette Rivière pour aller occuper le Poſte ſuſdit. S. A. S. fit avancer le Comte de *Reiſing*, avec les Brigades d'*Herbeville* & de *Gutteſtein*, à *Caſtel-Baldo* ; & les Régimens de *Kirchbaum*, de *Réwentlau* & d'*Herbeſtein* relevérent ces deux Brigades dans les Poſtes qu'elles venoient de quiter.

Le Prince *Eugène* ſe tranſporta enſuite à *Labadia*, où il trouva le Colonel *Hoffman* avec le Régiment de *Bagni* Infanterie, & le Comte *Jerger* avec un détachement de 200 Chevaux qui n'avoient pû entrer, parce que le Commandant *Vénitien*, qui étoit dans ce Poſte, refuſoit de leur en ouvrir les Portes. Le Prince fut ſurpris de la hardieſſe de cet Officier. Il lui fit dire que ſa Place n'étant qu'une miſérable bicoque fortifiée par l'Ennemi, il ne devoit pas attendre qu'on la reſpectât comme une Ville de Guerre ; que d'ailleurs y ayant reçu les *François*, il ne comprenoit pas pourquoi il ne vouloit point accorder le même privilège aux *Impériaux*. Toutes ces remontrances ayant été inutiles, S. A. fut obligée d'en venir à la force. Elle ne le fit qu'après avoir proteſté contre le Commandant *Vénitien*, & l'avoir chargé des ſuites de cette affaire, qui pouvoit altérer la bonne intelligence qu'il y avoit eu juſqu'alors entre la République & S. M. *Imp.* Elle ordonna en même tems aux Grenadiers de *Bagni* de s'avancer, & de rompre les portes avec leurs haches, ce qui fut exécuté dans un inſtant, & les Troupes entrérent dans la Ville malgré les cris & les plaintes du Commandant *Vénitien*. Le Prince *Eugène* retourna enſuite à l'Armée.

Le 9 il eut avis que l'Ennemi avoit abandonné *Malopéra* & s'étoit retiré à *Caſtagnaro*. Le même jour, S. A. S. paſſa l'*Adige* avec une partie de ſon Armée, ſur un pont que le Baron de *Freiſing* avoit fait conſtruire au-deſſous de *Maſi*. Les *François* ne firent aucune réſiſtance, parce qu'ayant trois Poſtes à garder, ils ſe trou- vé-

Il paſſe l'Adige avec une partie de ſon Armée & retire paſſe le 14 à Brua,

sous les ordres du Prince d'Anhalt.

vérent trop foibles aux endroits où l'Armée *Impériale* passa ; & n'eurent pas le tems de se rassembler, parce que le Prince *Eugène* sut leur cacher & ses desseins & ses mouvemens. Le reste des Troupes *Impériales*, sous les ordres du Prince d'*Anhalt*, passa le 14 à *Brua*.

Le Duc de Vendôme est rappelé.

Le Duc de *Vendôme* étoit parti trois jours auparavant, & s'étoit rendu à *Milan*, où il devoit s'aboucher avec le Duc d'*Orleans*, qui venoit commander à sa place, l'Armée d'*Italie*. Ce qui donnoit lieu au rappel du Duc de *Vendôme*, c'étoit la perte de la Bataille de *Ramillies*. Le Duc de *Villeroi* s'étoit laissé battre à platte couture le 23 de Mai près du Village de *Ramillies*. Sa défaite avoit été si complette, que la perte des *Païs-Bas* en avoit été la suite naturelle.

Villeroi devenu modeste par ses adversités, avoit enfin ouvert les yeux, & reconnu qu'il n'étoit pas né pour commander des Armées. Il s'étoit rendu justice à lui-même ; & craignant que son Maître ne s'obstinât par vanité à lui continuer le commandement de ses Troupes, il avoit demandé la liberté de se retirer ; aimant mieux, par cette démarche, faire connoître à toute la terre qu'il étoit incapable de commander, que d'achever de ruïner sa patrie, en commandant.

Il auroit été à souhaiter pour la *France* que *Tessé* l'eût prévenu dans cet acte de modestie, *Philippe V.* n'auroit pas perdu cent pièces de Canon devant *Barcelonne*, ni les *François* leurs Bagages, & qui plus est, leur honneur. Jamais année ne fut plus malheureuse pour la *France* que celle-ci. La levée du siège de *Barcelonne* fit perdre toute la *Catalogne* au Roi *Philippe*. La Bataille de *Ramillies* lui enleva les *Païs-Bas*, & celle de *Turin* le dépouilla de toute l'*Italie*. Reprenons le fil de notre Histoire.

Le Roi *Très-Chrétien* ayant accordé au Maréchal de *Villeroi* la permission de se retirer, crut ne pouvoir mieux le remplacer que par le Duc de *Vendôme*, il ne trouva que ce Général capable de réparer les fautes de *Villeroi*. Mais ce Monarque en envoyant *Vendôme* aux *Païs-Bas*, auroit dû lui donner en *Italie* un successeur d'un mérite égal au sien, au lieu d'y envoyer le Maréchal de *Marsin*, qui lui étoit inférieur en toute manière ; & qui, pour comble de disgraces, avoit tout le pouvoir du Général en main, tandis que le Duc d'*Orleans* n'en avoit que le titre.

Le Prince Eugène vient camper près du Canal Bianco.

Cependant le Prince *Eugène* ayant passé l'*Adige*, s'avança vers le Canal *Bianco* dans le dessein de le passer aussi. Mais avant que d'en venir-là, il détacha le Colonel *Batté* avec 2500 Hommes, pour aller chasser les *François* des Retranchemens qu'ils occupoient de l'autre côté du Canal.

Batté les attaqua & les força sans difficulté. Les *François* y firent si mal, qu'après la prémiére décharge, ils tournérent le dos, abandonnant leurs tentes & tous leurs bagages. Ils avoient mis

deux

deux Régimens d'Infanterie dans une Caſſine, qui étoit derriére le Retranchement. Ces deux Régimens n'attendirent pas qu'on vînt les attaquer; ils s'enfuirent de bonne grace avant qu'on fût à portée de les joindre. Un Corps de Cavalerie, deſtiné à ſoutenir l'Infanterie, ne témoigna pas moins de panchant à la fuite. La terreur avoit tellement ſaiſi ces Cavaliers, qu'ils ne ſe donnérent pas le tems de ſeller leurs Chevaux, & les montérent à cru pour s'éloigner plus promptement. Après ce combat, le Prince paſſa le Canal (*a*).

Il ſembloit que le Duc de *Vendôme* eût emporté en partant ces ſentimens d'honneur ſi naturels à la Nation *Françoiſe*; ce n'étoit plus que des Fuyards. Les *Impériaux* n'avoient qu'à paroître, tout prenoit la fuite. Le Prince *Eugène* s'avança enſuite pour paſſer le *Tartaro*. Il eut avis que l'Ennemi faiſoit remonter cette Riviére. Eugène paſſe le Tartaro.

(*a*) Voici comme Mr. *Folard* parle de ce Paſſage, de celui de l'*Adige* & de celui du *Pô*. „ Je „ ne penſe pas que depuis les Anciens il ſe ſoit vû un plus grand traverſeur de Fleuves & de Riviéres que le Prince *Eugène*, ni aucun même plus habile, plus ruſé & plus expérimenté que lui „ dans cette grande partie de la Guerre. J'ai déja dit que ce Grand Capitaine paſſa l'*Adige* en 1706, „ peu de jours après il traverſa le *Canal-Blanc*, autre Riviére très-large & très-difficile. *St. Frémont* s'y tranſporta, & *St. Frémont* la lui laiſſa paſſer; & lorſque Mr. de *Vendôme* arriva, il „ n'étoit plus tems, car les Ennemis étoient preſque tous en deçà. Cette conduite fut le ſujèt d'une „ infinité de ſpéculations, & chacun dans l'Armée en fit à ſa maniére. Les *Impériaux* n'avoient „ plus que le *Pô* à traverſer. Mr. de *Vendôme* ſe hâte d'y envoyer un Corps conſidérable de Troupes, & deux Officiers Généraux. Les Ennemis s'imaginérent qu'il n'en ſeroit pas de même du „ *Pô* que des autres Riviéres, mais ils ſe trompérent, car ils rencontrérent infiniment moins d'obſtacles & de chicaneries au paſſage de celle-ci, beaucoup plus large & plus difficile que le *Rhône*, „ qu'aux autres qu'ils venoient de paſſer. Les Ennemis manquoient de Bateaux pour faire leur Pont, „ & il en falloit un grand nombre, car le tems preſſoit. Ils en trouvérent quelques-uns dans l'*Adigette* du prémier rang, qu'on apelle *Bucentaures*, ſur leſquels on peut embarquer quatre à cinq „ cens hommes, & quelques autres un peu moindres. L'*Adigette* eſt un Canal qui ſe jette dans le „ *Pô*, & où il y a une magnifique Egliſe. Il nous étoit facile de retirer tous ces Bateaux, de les „ faire paſſer de l'autre côté du fleuve, ou d'y mettre le feu. Cette précaution étoit dans les règles, „ on ne la prit pourtant pas. L'Officier, qu'on avoit poſté en cet endroit-là, ne la jugea pas à propos. Le Prince *Eugène*, ravi de trouver tout ce qui pouvoit favoriſer ſon deſſein, ſe campe à *Polifella*, aſſemble tous les Bateaux qu'il trouve dans le Canal, y laiſſe un Corps conſidérable de Troupes, qui ne parut rien à nos gens, décampe en plein jour, & fait mine de tenter le paſſage au-deſſous, où il manquoit de tout pour cette entrepriſe. On le crut pourtant, & on en fut d'autant „ plus perſuadé, que le *Pô* forme deux ou trois petites Iſles en cet endroit-là. Nous côtoïons les „ Ennemis, & nous nous réglons ſur leur marche, au lieu que nous euſſions dû les laiſſer aller, très-„ aſſurés qu'ils reviendroient ſur leurs pas. Si l'on vouloit les ſuivre, on eût dû tout au moins laiſſer „ un Corps de Troupes vis-à-vis l'Ecluſe de l'*Adigette*, & s'y précautionner d'une bonne Batterie. „ Pour le coup cette penſée ne nous vint pas; mais après l'événement, on jugea que c'eût été un „ bon coup à faire. Parlons ſincérement, la tête nous avoit tourné: car pour la valeur, il y en avoit dans notre Armée au-delà de ce qu'on en pouvoit deſirer pour réduire à l'abſurde tous les deſſeins de nos Ennemis. Nous manquâmes du côté de la tête. Quoiqu'il en ſoit, le Prince *Eugène* profita habilement de la bonté & de la fermeté de la ſienne; voïant que nous donnions dans le „ piége, il fait une marche ſecrète & nocturne, & retourne ſur ſes pas.

„ Pendant qu'il eſt en marche & que nous l'ignorons, les Troupes Ennemies s'embarquent: on „ ouvre tout à coup l'Ecluſe de l'*Adigette*, & l'on voit ſortir gravement & à la file un nombre de „ gros Bateaux, dans le plein jour, qui traverſent le Fleuve, & débarquent ſans preſque aucune o-„ poſition, occupent les endroits des bords qui leur paroiſſent plus avantageux, & attendent un ſe-„ cond voïage pour ſe mettre un peu plus au large. Les Troupes qu'on avoit laiſſées là en fort petit „ nombre, effraïées d'une avanture ſi inopinée, portent l'alarme par-tout: ceux des Poſtes plus é-„ loignés auroient eu le tems de venir au ſecours, outre que le gros n'étoit pas loin; & tout cela, joint „ enſemble, eût pû faire avorter un ſi grand deſſein. Deux mauvais Généraux délibérent là-deſſus, & „ après une conſultation aſſez courte, on juge à propos de marcher du côté du *Panaro* & de s'en „ couvrir, ce qu'on fit; cette Riviére étoit très-ſoutenable; malgré cela, on l'abandonna dix ou dou-„ ze jours après: car il ne fallut pas moins de tems aux Ennemis pour faire leur Pont ſur le *Pô*. „ Cette action du Prince *Eugène* eſt tout ce qu'on peut imaginer de plus hardi & de mieux conduit. „ Je l'eſtime d'autant plus, qu'elle fut l'objèt d'un grand deſſein, qui étoit le ſecours de *Turin*, & „ d'une marche qui a peu d'exemples dans l'Hiſtoire.

viére à un Convoi de 20 Batteaux, chargés de malades & de blessés, & escortés par 200 hommes. Il détacha le Sr. de *St. Amour*, qui les fit tous prisonniers.

L'Armée *Impériale* passa le *Tartaro*. Le Prince *Eugène* fit un détachement aux ordres du Colonel *Batté* avec quelques pièces de Canon, pour s'approcher d'une branche du *Pô* appellée le *Pô-Grande*. Ce Colonel arriva le 16 à *Polisella*, où il se saisit du passage; & fit jetter un pont sur lequel toute l'Armée passa le 18 avec l'Artillerie & les Bagages, & vint camper à *Santa Bianca*.

Cependant le Duc d'*Orleans*, accompagné du Maréchal de *Marsin*, étoit venu prendre le Commandement de l'Armée *Françoise*, qui s'étoit retirée derriére le *Mincio*, & qu'il trouva dans la plus grande consternation du monde. Il y apprit que le Prince *Eugène* avoit passé le *Pô*, & que ses détachemens avoient fait des courses jusqu'à la *Mézola*, dont ils s'étoient rendus maitres sans tirer un seul coup.

Environ ce tems, le Prince *Eugène* eut avis que le Prince Héréditaire de *Hesse* étoit arrivé dans le *Véronnois*, où il avoit joint le Baron de *Wetzel*, que le Prince *Eugène* avoit laissé à *St. Martino* pour y attendre les *Hessois*.

Dispositions du Duc d'Orléans pour fermer l'entré du Piémont au Prince Eugène.

Le Duc d'*Orleans* vit bien que le dessein du Prince *Eugène* étoit de pénétrer en *Piémont* par le *Parmesan*, le *Plaisantin*, & le *Tortonois*. Son Armée n'étoit pas assez forte pour faire tête en même tems aux *Hessois*, & aller s'opposer au Prince *Eugène*. Il demanda un renfort de 20 Bataillons & de 30 Escadrons au Duc de la *Feuillade*. Celui-ci les lui envoya, non sans se plaindre de ce qu'on l'affoiblissoit.

Le Duc d'*Orleans* ayant reçu ce secours laissa 17 Bataillons & 12 Escadrons sous les ordres du Comte de *Médavi*, pour s'opposer au Prince de *Hesse* & au Général *Wetzel*, & avec le reste des Troupes, il marcha à *Corregiolo* vis-à-vis *San Bénédetto*, pour observer le Prince *Eugène*, qui campoit encore à *Santa Bianca*. Ce fut de cet endroit-là que S. A. S. écrivit une Lettre au Duc de *Savoye*, où elle lui marquoit „ que les plus grands obstacles étoient sur-„ montés, & qu'Elle espéroit de le joindre dans peu". Il n'en faloit pas moins pour rassurer S. A. R., qui n'ignoroit pas que *Turin* ne pouvoit tenir encore longtems.

Le Prince Eugène passe la Secchia.

Le 28 le Prince *Eugène* fit reconnoitre la *Secchia*, & vint camper à *Campo Santo*. On trouva un gué pour la Cavalerie, & l'on fit jetter un Pont près de *S. Martin* pour l'Infanterie, après quoi on passa la *Secchia*.

Le 31. l'Armée *Impériale* s'approcha du Canal de *Lédo*, près de *Carpi*, & le 1. d'Août elle passa le Canal sur huit colonnes.

Il marche à l'Ennemi pour le combattre.

Le Prince *Eugène* la rangea en Bataille dans la Plaine, & lui fit faire un mouvement sur la droite, pour marcher à l'Ennemi, dans le dessein de le combattre. Le Prince vint lui-même reconnoitre la

la *Parmégiana*. Le fond lui en parut bourbeux, & les bords trop élevés pour tenter de la paſſer à la vuë & ſous le feu de l'Armée ennemie, qui étoit bien poſtée de l'autre côté, & ſoutenuë d'une bonne artillerie. Pour peu que l'Ennemi ſe fût prêté au deſſein, que le Prince *Eugène* avoit d'en venir aux mains, il y auroit certainement eu une Bataille; mais il ne branla pas de ſon poſte, ſans qu'on en puiſſe deviner les raiſons, car il eſt évident que, s'il eût bien entendu ſes intérêts, il eût riſqué le combat. Que pouvoit-il lui en arriver? S'il le gagnoit, il empêchoit le ſecours de *Turin*, & réduiſoit le Duc de *Savoye* à ne ſavoir où donner de la tête. S'il le perdoit, il ne riſquoit pas plus qu'en ne le hazardant pas. La défenſive ne valoit rien dans cette occaſion, & le ſecours de *Turin* n'en avançoit pas moins. D'ailleurs l'Armée *Impériale*, affoiblie par tant de différens poſtes qu'il avoit fallu garnir, n'étoit pas auſſi forte que celle de *France*; & pour peu qu'elle eût ſouffert dans le combat, elle ne ſe trouvoit plus en état d'attaquer celle qui faiſoit le ſiège de *Turin*, quand même elle auroit battu le Duc d'*Orléans*. Il y a apparence que *Marſin* empêcha qu'on n'en vînt à un engagement.

Priſe de pluſieurs poſtes par les Impériaux.

Le Prince *Eugène*, après avoir fait quelques mouvemens pour attirer l'Ennemi au combat, voyant que cela étoit inutile, retourna près du Canal de *Lédo*, où il campa. Le même jour le Baron de *Charée* arriva au camp. Le Duc de *Savoye* l'envoyoit au Prince *Eugène*, pour le conjurer de hâter ſa marche, & pour lui faire une nouvelle peinture du danger où étoit *Turin*.

Le Prince *Eugène* le renvoya, & le chargea de deux Lettres, une pour S. A. R. de *Savoye*, & l'autre pour le Comte de *Thaun*. Dans la prémiére, S. A. S. répondoit aux inſtances du Duc de *Savoye*: & dans l'autre, elle encourageoit de nouveau le Comte de *Thaun* à ſoutenir la réputation qu'il s'étoit déjà acquiſe depuis le commencement du ſiège. „ Que toute l'Europe ne parloit que „ de ſa longue défenſe, & qu'il alloit ſe couvrir d'une gloire im„ mortelle. Qu'au reſte il ne ſeroit plus longtems ſans être ſe„ couru, puiſqu'Elle comptoit d'arriver avec toute l'Armée à *Ni„ ce de la Paille* le 29 ou le 30 pour le plus tard". Ce Prince ajoute au Comte de *Thaun*, que l'Empereur l'a fait Général d'Artillerie, & qu'il lui en porte les patentes; qu'il eſpère de les lui remettre dans peu à *Turin*.

Le 17 l'Armée fit une marche la plus incommode de toutes. Outre la chaleur, qui étoit exceſſive, il s'étoit levé un vent du midi qui étoit brûlant, & qui pouſſoit des tourbillons de pouſſiére contre les hommes & les chevaux, & incommodoit également les uns & les autres. Pluſieurs ſoldats en perdirent entiérement la vuë, ſans qu'on pût apporter aucun remède à ce mal. Les Officiers & les Généraux mêmes n'en ſouffroient pas moins que les Soldats. Mais ce qui augmentoit la miſére d'un chacun,

c'étoit la ſoif. Ce vent brûlant deſſéchoit les poûmons des hommes & des chevaux, ſans qu'il fût poſſible de ſe rafraichir faute d'eau. Les Riviéres ne manquoient pas, mais on n'y trouvoit que des eaux bourbeuſes. Ces incommodités durérent juſqu'au 18, que l'Armée vint camper dans une fort belle plaine près de *Chiaravalle*, où l'on trouva quantité d'eaux vives. Le Prince *Eugène* prit le parti de ne plus marcher que la nuit au clair de la Lune, pour éviter l'ardeur du Soleil que ſes Troupes ne pouvoient ſupporter.

On eut avis que le Duc d'*Orléans* faiſoit tout ſon poſſible pour regagner les marches que le Prince *Eugène* avoit ſur lui; que pour cet effèt, il marchoit nuit & jour avec ſa Cavalerie; & qu'afin que ſon Infanterie pût faire la même diligence, il la faiſoit traîner ſur des chariots, que le Prince de *Vaudemont* lui avoit envoyés du *Milanez*.

Le Duc avoit paſſé le *Pô* pour aller au ſecours de *Goito*, que le Prince de *Heſſe* aſſiégeoit & qu'il prit, & cela lui avoit fait perdre des marches, & l'avoit porté de l'autre côté du fleuve. Cependant il étoit queſtion de repaſſer le *Pô*, pour venir à la rencontre du Prince *Eugène* qui marchoit de l'autre côté; &, pour y réuſſir, il falloit s'emparer de quelque poſte qui favoriſât ce paſſage. Celui de la *Stradella* parut à S. A. d'*Orléans* le plus propre pour exécuter ſon deſſein. C'eſt un petit bourg au pied de pluſieurs montagnes qui vont aboutir au *Pô*, & qui forment pluſieurs défilés fort étroits. Il eſt ſitué ſur le bord d'un ruiſſeau nommé la *Verſa*, d'où les montagnes s'étendent juſqu'à un autre ruiſſeau qui eſt à gauche nommé le *Chirpazo*.

Le *Pô* coule à la demi-portée d'un mouſquet de l'autre côté des montagnes; de maniére que qui eſt maitre de celles-ci, l'eſt auſſi du fleuve, n'y ayant rien de ſi aiſé que de chaſſer par un feu établi ſur les hauteurs, tout ce qui voudroit ſe préſenter d'un côté & de l'autre.

Le Prince *Eugène* n'ignoroit pas la ſituation de ce poſte, & il en connoiſſoit toute l'importance, pour empêcher l'Ennemi de ſe porter en-deçà du *Pô*, & retarder la marche de l'Armée *Impériale*. C'eſt pourquoi il penſa à s'en emparer avant l'Ennemi. Il fut d'autant plus perſuadé qu'il falloit uſer de diligence, que s'étant avancé pour reconnoitre le *Pô*, il apperçut de l'autre côté un camp volant, qui lui fit juger que le Duc d'*Orleans* avoit en effèt deſſein de s'emparer du poſte de la *Stradella*, & qu'il avoit fait prendre les devans à ce détachement, pour l'occuper, & pour favoriſer le paſſage de toute ſon Armée, qui ne devoit pas être encore bien loin.

Le Prince Eugène fait occuper le poſte de la Stradella.

Là-deſſus le Prince *Eugène* ordonne au Général *Kirchbaum* de prendre avec lui 8 Bataillons, 31 Régimens de Cavalerie, & 6 pièces de Canon, & de marcher en diligence pour s'emparer des gorges de la

la *Stradella:* en même tems il fait un autre moindre détachement ſous le Colonel de *St. Amour*, pour ſoutenir celui-là, en cas de néceſſité. Le 21 l'Armée marcha à *Caſtel San Giovani*, où la Cavalerie arriva à la pointe du jour ; mais l'Infanterie ne put faire la même diligence, étant beaucoup trop fatiguée, & reſta ſix milles en arriére. Le même jour, le Prince eut avis que le Général *Kirchbaum* étoit arrivé à la *Stradella*, & qu'il y avoit pris poſte ſans la moindre difficulté, l'Ennemi n'ayant point paru de ce côté-là. Ce même avis portoit que le Colonel de *St. Amour* avoit pouſſé juſqu'à *Voghéra*. Le Prince *Eugène* fut fort aiſe d'aprendre que ſes Troupes étoient maitreſſes de la *Stradella*: cela le mettoit en droit de ne plus rien craindre de la part de l'Ennemi, qui étoit obligé de reſter de l'autre côté du *Pô*, ſans qu'il lui fût poſſible de paſſer ce fleuve autre part qu'en *Piémont*, c'eſt-à-dire, lorſque le Prince *Eugène* ſeroit arrivé où il ſouhaitoit d'aller.

Il eſt certain que ce fut un coup de partie pour ce Prince, de s'être emparé de la *Stradella* ; & que les *François* ne pouvoient faire une plus grande faute, que de s'y laiſſer prévenir : car s'ils s'en fuſſent une fois emparé, rien ne les empêchoit de paſſer le *Pô*, & de venir au devant des *Impériaux* pour leur diſputer le paſſage de la *Trébia* ; ou bien ils pouvoient les attendre dans les défilés du *Val de Tidone* ou dans quelque autre, car ce Païs-là en eſt rempli ; & depuis le *Pô* juſqu'à la Mer de *Genes*, on ne voit que montagnes, dont il ſort une infinité de Riviéres, qui forment des défilés impraticables lorſqu'ils ſont occupés par des Troupes ; parce que 2000 hommes ſuffiſent pour y en arrêter 30000.

Je ne ſai s'il auroit été aiſé aux *Impériaux* de déloger l'Ennemi de ces endroits-là, & ſi l'entrée du *Piémont* & le ſecours de *Turin* n'auroit pas été réduit à l'abſurde. Leur Général le penſoit bien ainſi, lorſqu'il ſe hâta d'occuper le poſte de la *Stradella.* Il ſavoit bien qu'il lui étoit de la derniére importance d'empêcher les *François* de paſſer le *Pô* au-deſſus de lui. Qu'ils le paſſaſſent au-deſſous, à la bonne heure, ils ne pouvoient faire de mal qu'aux Traineurs : mais s'ils l'euſſent paſſé au-deſſus, & qu'ils ſe fuſſent venu poſter dans les défilés dont je viens de parler, les *Impériaux* avoient la mine d'être obligés de retourner ſur leurs pas, & d'aller chercher une autre route. Quoi qu'il en ſoit, les *François* n'ayant point paru, les *Impériaux* continuérent tranquillement leur chemin. Le 23 l'Infanterie joignit la Cavalerie, & après avoir paſſé pluſieurs petites Riviéres, l'Armée arriva le 24 à *Voghéra*, Ville conſidérable ſituée ſur la *Straſara.* On s'y arrêta tout le reſte du jour pour y prendre du pain, dont l'Armée avoit grand beſoin. Le 25 le Camp fut à *Caſtelnuovo di Scrivia*, l'Avant-Garde alla plus loin & paſſa l'*Orba* à *Boſco*, petit bourg ſitué au milieu d'un bois.

Le 26 l'Avant-Garde, conduite par le Baron de *Riedt*, paſſa

la *Bormia* sur un Pont au clair de la Lune; & aïant marché toute la nuit, elle se trouva le matin du 27 tout près du *Ténaro*, Riviére qui sépare le *Piémont* d'avec le Duché de *Montferrat*. Elle y séjourna tout le reste du 27, & le Corps de bataille, où étoit le Prince *Eugène*, en fit de même à *Nice de la Paille*, où il étoit arrivé le matin du même jour. C'est ainsi que S. A. S. effectua la promesse qu'il avoit faite au Comte de *Thaun* quinze jours auparavant, qu'il *seroit à Nice de la Paille le* 29 *ou le* 30 *pour le plus tard.*

Le Prince Eugène arrive à Nice de la Paille.

Il entre en Piémont.

Cependant on se remit en marche le 28, & le même jour toute l'Armée passa le *Ténaro* à *Isola*, au-dessus d'*Asti*, sur un Pont que S. A. R. de *Savoye* y avoit fait construire. Le Corps du Général *Kirchbaum*, qui avoit joint le jour précédent, s'avança jusqu'à *Villa-Franca*; & un autre sous le Prince d'*Anhalt* poussa jusqu'à *Baldi Chiéri.*

Le Duc de *Savoye* ayant apris, par un Exprès dépêché par le Prince *Eugène*, l'approche de l'Armée *Impériale*, s'étoit avancé jusqu'à *Carmagnole*, où campoit sa petite Armée, composée de quelques mille Chevaux & d'environ 6000 Hommes d'Infanterie, dont la plûpart étoient des milices.

Le Prince *Eugène* se détacha de l'Armée *Impériale*, pour aller trouver S. A. R. de *Savoye*, qui de son côté venoit à sa rencontre. Ces deux Princes se rencontrérent au-dessous de *Carmagnole*, dans une agréable prairie. Ils s'embrassèrent avec de grandes marques de joie. Le Duc de *Savoye* mena le Prince *Eugène* à la *Motta*, où il avoit établi son Quartier-général. Ils y eurent un long entretien, au sortir duquel le Prince *Eugène* dépêcha un Courier à l'*Empereur*, pour lui apprendre son arrivée en *Piémont*, & qu'il espéroit, avec l'aide de Dieu, lui annoncer bientôt la délivrance de *Turin*. Il écrivit aussi au Comte de *Thaun*, pour lui apprendre la même nouvelle, le priant de faire ses complimens aux Officiers de la Garnison „ qui avoient donné de si glorieuses marques de „ valeur durant tout le siège, & en particulier dans l'action, qui „ s'étoit passée le 26 à l'attaque de la Demi-lune & des Contre-„ gardes du *Béat Amedée* & de *St. Maurice*, où l'Ennemi avoit „ été repoussé trois fois avec une perte effroyable".

Il dépêche un Courier à l'Empereur.

Le Prince *Eugène* jugea à propos de faire changer de marche à l'Armée *Impériale*; & envoya ses ordres pour la faire avancer à *Villastellon*, à cause de la commodité des eaux. La joïe étoit grande parmi les *Impériaux* de se voir au bout de tant de travaux, causés par une marche longue & pénible. Ils desiroient ardemment d'en venir aux mains avec l'Ennemi. Il ne se tiroit pas un coup de canon à *Turin* qu'ils n'entendissent, & qui ne redoublât leur impatience. Le 30, on eut avis que le Prince d'*Anhalt* étoit arrivé à *Villastellon* avec une partie de l'Armée, & que le reste n'en étoit pas loin. Le 31 tout arriva. Le Prince *Eugène* proposa au Duc de *Savoye* d'aller, le même jour, voir cette Armée. Ils y furent

rent en effet. Il n'y avoit ni malades, ni gros bagages; le Prince *Eugène* les avoit envoyés à *Alba*, pour ne garder que ce qui étoit en état de combattre. Dès-que les Soldats *Impériaux* apperçurent le Duc de *Savoye* & le Prince *Eugène*, ils jettèrent leurs chapeaux en l'air, en criant *Vive l'Empereur & S. A. R. de* Savoye.

On a raporté ailleurs (*a*) toutes les circonstances du grand événement de la levée de ce fameux Siège. Comme nous écrivons l'Histoire du Prince *Eugene*, & non son Panégirique, les Personnes judicieuses ne peuvent trouver mauvais que nous ne passions pas l'éponge sur la critique qu'on a faite de quelques-unes de ses actions, où les gens de l'Art ont trouvé des fautes, quoiqu'elles aïent réussi; ces succès n'étant dûs, selon eux, qu'à cette présence d'esprit avec laquelle ce grand Général savoit tirer parti de toutes les circonstances de l'action même.

Critique du Siège de Turin & de sa levée.

Le Chevalier *Folard* prétend que les *François* firent une faute d'assiéger *Turin*, ce qui coûta des sommes immenses, car jamais siège n'a été entrepris avec d'aussi grands préparatifs qu'on en fit alors. Il prétend qu'en s'y prenant tout autrement, *Turin* seroit tombé de lui-même. Voici son raisonnement (*b*). „ Lorsqu'il s'a-
„ git d'une Capitale puissamment fortifiée, grande & peuplée,
„ munie de tout ce qui est nécessaire pour une résistance vigou-
„ reuse, où les ressources sont infinies, & où le peuple s'aguerrit
„ peu à peu par les dangers où il voit les autres, & auxquels il
„ s'accoutume, on ne peut prendre trop de précautions: sans
„ cela une telle entreprise est très-imprudente, & ne la seroit
„ pas moins quand on réussiroit. Le siège de *Turin* est une preu-
„ ve convaincante de ce que je dis. Quand nous nous en serions
„ rendus maitres, les Auteurs d'un si beau dessein n'en prête-
„ roient pas moins le flanc à la glose des Experts. *Nous pouvions*
„ *fort bien nous dispenser d'en faire le siège.* Que falloit-il pour nous
„ en assurer la Conquête sans coup férir, & sans épuiser le Ro-
„ yaume par un appareil de guerre, qui, je pense, n'a jamais eu
„ son semblable depuis les Anciens? Combien y avoit-il encore
„ de Places dans le *Piémont*, dont nous ne fussions pas les mai-
„ tres? Fort peu: *Coni* étoit la seule capable de résistance. Il
„ falloit donc la prendre, les autres ne nous eussent pas arrêté
„ longtems, & ce tems ne nous manquoit pas. Que restoit-il
„ après cette expédition? *Turin* seul: il n'étoit plus question que
„ de nous fortifier dans quelques postes aux environs de cette
„ Place, ruïner tout entre la Ville & nos Quartiers. Que seroit-
„ il arrivé de cette conduite? Pas autre chose, sinon que *Turin*
„ tomboit de lui-même. Car d'où auroit-il tiré du secours, si
„ nous eussions été les maitres de tout le Païs? Mr. de *Savoye*,
„ tout grand homme & tout grand Capitaine qu'il étoit, se trou-
„ vant

(*a*) Tom. I. *pag.* 57. (*b*) Commentaire sur Polybe, Tom. I. *pag.* 164. *Note.*

„ vant ſans aucun azile pour lui, & pour ce qui lui reſtoit de „ Troupes, abandonnoit néceſſairement le Païs; au lieu qu'en „ lui laiſſant un reſte de Frontiére, comme on fit ſans beaucoup „ de réflexions, il ſe vit en état de nous inquiéter dans notre „ ſiége par une maniére de guerre des plus fines, des plus ruſées, „ maniére qu'il n'apartient qu'aux grands hommes de penſer, & „ à laquelle il n'y a que les Généraux médiocres qui ſe laiſſent at- „ traper. Le nôtre (la *Feuillade*) donna à tors & à travers dans „ ces ruſes & dans ces feintes, ſans y rien comprendre, quoique „ mille fois répétées & qu'elles ne fuſſent qu'à deſſein de retar- „ der le ſiége. Bien que toutes ces ſubtilités Militaires ſemblaſ- „ ſent de peu de conſéquence d'abord, on s'aperçut, mais trop „ tard, qu'elles avoient donné le branle & produit même un des „ plus grands événemens dont on ait jamais ouï parler". C'eſt à dire la levée de ce fameux ſiége, que le Marquis de *Feuquiéres* prétend (*a*) avoir été mal commencé & mal conduit. Quant au Chevalier *Folard*, il dit nettement (*b*) que „ la manœuvre du „ Prince *Eugène* en paſſant la *Doire* pour attaquer la partie de la „ Circonvallation qui étoit de l'autre côté de cette Riviére, é- „ toit *peu ſenſée*, puiſqu'elle mettoit les aſſiégeans en état de por- „ ter toutes leurs forces de ce côté-là, ſans rien craindre pour tout „ le reſte de la Circonvallation, qui ſe trouvoit entre cette Ri- „ viére & le *Pô*. Par-là, dit-il, le Prince mettoit les *François* en „ état de le faire repentir de ſon entrepriſe, puiſqu'il la tentoit „ par l'endroit le plus dificile; car, quoiqu'on s'y fût moins pré- „ cautionné, à l'égard des Retranchemens, il ne devenoit pas „ moins impraticable par les forces qu'on pouvoit lui opoſer". Cette réflexion blâme en plein la conduite du Prince *Eugène*, & l'Auteur ne peut en juſtifier le ſuccès qu'en apellant à ſon ſecours les décrèts de la Providence, où il étoit réſolu que la Maiſon de *Bourbon* perdroit l'*Italie*. Mr. *Folard* ne s'eſt pas ſervi de toute ſa ſcience & de toute ſon expérience, quand il a écrit ceci: il auroit penſé avec le Marquis de *Feuquières*, „ qu'un Ennemi, qui eſt mai- „ tre de la Campagne, & de faire ſes mouvemens avec liberté, „ préferera l'attaque d'un quartier fort petit, ſeparé du gros de „ l'Armée par une Riviére, & découvert, à celle de tout ſon front „ conſidérable & bien couvert du gros de l'Armée". Le Prince *Eugène* & le Duc de *Savoye* profitérent de cet avantage, car après avoir reconnu, de deſſus une hauteur, la force & la foibleſſe des Lignes de Circonvallation, ils auroient fait une *manœuvre peu ſenſée*, étant maitres de faire celle qu'ils voudroient, s'ils les avoient attaquées par un autre endroit. A dire le vrai, les Généraux *François* contribuérent beaucoup au ſuccès de cette journée. Leur Armée étoit de 97. Bataillons & 120 Eſcadrons; celle du Prince *Eugène* ne mon-

(*a*) Dans ſes *Mémoires* Tom. IV. pag. 112.
(*b*) *Polybe* Tom. I. pag. 60.

montoit pas à 35 mille Hommes; mais elle ne trouva point 8000 Hommes dans le Poſte qu'elle attaqua, quoiqu'on eût pû y faire paſſer toute l'Armée, le reſte de la Circonvallation n'ayant rien à craindre dès-que l'Armée *Autrichienne* eut paſſé la *Doire*. Mais ces Généraux, après s'être opoſé au ſentiment du Duc d'*Orleans*, qui vouloit ſortir des Lignes pour aller à la rencontre des *Alliés*, perdirent en quelque maniére la *tramontane*; ils s'agitoient, ſe remuoient, & le tout à pure perte, ils ne faiſoient rien. Enſorte que le Prince *Eugène*, qui alla le matin du 7. avec le Duc de *Savoye* ſur une hauteur pour reconnoitre leurs diſpoſitions, ne put s'empêcher de dire à S. A. R. *Il me ſemble, Monſieur, que ces gens-là ſont à demi battus.* En effet „ rien ne les empêchoit, dit *Folard*, „ de faire marcher 20 Bataillons & autant d'Eſcadrons de l'autre „ côté de la *Doire*, & de tirer 15. autres Bataillons de la hauteur „ des Capucins, où *Albergotti* étoit avec 40. qui n'y étoient pas „ néceſſaires; le Maréchal de *Marcin* en avoit reçu l'ordre du „ Duc d'*Orleans*, mais il l'oublia, ou fit ſemblant de l'avoir oublié. Toute la nuit s'étoit paſſée en conteſtations, & l'occaſion „ s'échapa, enſorte que pendant que les *Autrichiens* ſe forment „ ſur la gauche de la *Doire*, on n'y envoye aucunes Troupes pour „ renforcer le peu qui y étoit, ſans penſer que tout ce qui étoit „ en deçà, étoit inutile, ſur-tout ces 40. Bataillons, plantés comme des Termes ſur la hauteur des Capucins ſous les ordres d'*Albergotti*, comme s'ils étoient à cent lieuës au-delà de la *Doire*, „ dont ils ne ſont pourtant qu'à deux pas. Tout cela ne fût pas „ arrivé, ſi l'on étoit ſorti des Lignes pour aller combattre l'Ennemi, ſoit au paſſage du *Tanaro*, ſoit au paſſage du *Pô*; parce qu'on „ ne doit pas attendre l'Ennemi dans des Lignes de Circonvallation, quelque bonnes qu'elles ſoient; d'autant qu'elles ſont toujours attaquées du côté où il convient le mieux; que l'Ennemi, qui les attaque, fait ſon principal effort où il lui plait, & où „ il ſent que la réſiſtance eſt moindre; & qu'il eſt impoſſible à „ une Armée, dans les Lignes de laquelle on eſt entrée, de ſe former en dedans de la Ligne, & d'opoſer un front à l'Ennemi, „ qui l'a ſéparée en y entrant.

„ Concluſion. Il n'y eut donc de défait, de toute l'Armée „ *Françoiſe*, qui étoit de 80 mille hommes, que le Corps de 8000 „ Hommes ou environ qui étoit au-delà de la *Doire*, & qui ne „ laiſſa pas au-delà de 2000 morts ſur le champ de Bataille; cependant toute l'Armée prend la fuite à vau-de-route vers *Pignerol*, où le Marquis d'*Albergotti* conduit auſſi ſes 40 Bataillons. „ Auſſi-tôt que le Prince *Eugène* en fut informé, il s'écria: *Oh „ pour le coup l'*Italie *eſt à nous.* En effet, ſi cette Armée, qui, a„ près avoir été battue, étoit toujours plus forte que celle du Prince, qui n'étoit que de 30 mille hommes haraſſés d'une longue „ & pénible marche, s'étoit retirée du côté du *Milanez*, où le

„ vieux Prince de *Vaudemont* & le Comte de *Médavi* étoient reſ-
„ tés, chacun avec un Corps de Troupes, elle auroit pû facile-
„ ment empêcher les *Autrichiens* de rentrer dans la *Lombardie*,
„ où ils n'avoient aucunes Places fortes. Mais dans cette défaite,
„ les *François* laiſſerent voir tant de marques de terreur, que leurs
„ Officiers mêmes, revenus de leur trouble, ne pouvoient com-
„ prendre comment, avec des forces ſi ſupérieures, ils avoient
„ pû fuir auſſi honteuſement, juſques-là même que leurs Trou-
„ pes ſe croyoient à peine en ſûreté, quoiqu'elles fuſſent ſéparées
„ de leurs Ennemis par les *Alpes*.

Combat de *Caſtiglione della Stivera.*

Deux jours après la levée du ſiége de *Turin*, il ſe donna une Bataille ſur le haut *Mincio*, où les *François* remportérent la victoire; ce qui auroit encore été funeſte à l'Armée *Autrichienne*, ſi celle que commandoit le Duc d'*Orleans* étoit rentrée dans le *Milanez*. Lorſque ce Prince quitta le Bas *Pô*, pour ſuivre le Prince *Eugène*, qui marchoit au ſecours de *Turin*, il laiſſa Mr. de *Médavi* ſur le *Mincio* pour obſerver les mouvemens du Corps de Troupes du Prince Héréditaire de *Heſſe-Caſſel*, que le Prince *Eugène* avoit laiſſé en arriére, pour ne pas manquer le ſecours de *Turin*, en l'attendant. Comme il étoit ſuperieur de quelques mille hommes à Mr. de *Médavi*, il crut pouvoir entreprendre quelque choſe avant lui. Pour cet effèt, il paſſa le Haut *Mincio* & vint aſſiéger le Château de *Caſtiglione della Stivera*. Mr. de *Médavi*, à qui il importoit de ne pas laiſſer prendre ce Poſte, qui auroit facilité une marche au Prince de *Heſſe* ſur *Bergame* ou ſur *Breſcia*, ſe détermina à le ſecourir. Depuis *Goito* juſqu'à *Médoli* & au pié de la Tour de *Solférino*, c'eſt une plaine fort raſe. *Caſtiglione* eſt dans des monticules qui ſont au pié des *Alpes* & qui s'allonge de ce côté-là, juſqu'au *Mincio* vers *Mozambano*; ainſi le Prince de *Heſſe* en ſe tenant à ſon Siége, pouvoit, dans cette ſituation, obliger Mr. de *Médavi* de venir à lui par des têtes, & comme en défilant dans ces monticules. Si ce Prince avoit pris ce parti, l'affaire eût été beaucoup plus difficile; mais dès qu'il aprit que Mr. de *Médavi* marchoit à lui, il deſcendit dans la plaine ou il ſe mit en Bataille; le Général *François* en fit autant. L'Infanterie de la gauche du Prince entra d'abord ſans peine dans la droite des *François*, où Mr. de *Médavi* avoit été obligé de mettre de l'Infanterie *Eſpagnole*. Ce vuide fut même avantageux à la Cavalerie de notre gauche, qui fit perdre du terrain à la Cavalerie de la droite des *François*. Mais leur ſeconde Ligne ayant marché en avant toute entiére & Mr. de *Médavi* en ayant fait ſortir des Bataillons pour remplir le vuide, que le déſordre de l'Infanterie *Eſpagnole* avoit fait, ce prémier déſordre fut réparé d'autant plus facilement, que toute la gauche de la Cavalerie & de l'Infanterie des Ennemis ayant emporté la droite du Prince, & ſes brigades d'Infanterie de la gauche s'étant reployées ſur notre centre pendant que leur Cavalerie pouſſoit la nô-

tre,

tre, & ayant chargé cette Infanterie en flanc, le désordre fut général sur tout le front de la prémiére Ligne des *Hessois*, & le Champ de Bataille fut abandonné avec le Canon ; ce qui voulut se sauver ne le put faire qu'en désordre & à la faveur des monticules, qui dérobant les fuïars à la vuë, leur donnérent le moyen de gagner le *Mincio* qu'ils repasserent à *Ponte-Castelli*. C'est ainsi que le Prince de *Hesse* perdit la Bataille pour avoir quitté son siège afin d'aller au-devant de l'Ennemi, & que le Duc d'*Orleans* la perdit aussi pour avoir fait tout le contraire ; mais les circonstances étoient très différentes, & quoique *Louis XIV* récompensât généreusement le service, que venoit de lui rendre le Comte de *Médavi*, ce Prince n'en tira aucun avantage, car, quelques jours après, il fallut songer sérieusement à la retraite.

Médaille sur la levée du Siège de Turin.

La Victoire remportée sous *Turin* par S. A. R. le Duc *Victor-Amedée* & par son Cousin le Prince *Eugène*, a été conservée à la Postérité comme un monument de la grande prudence, & de la valeur de ces Princes, dans une Médaille, où est représentée la chute de *Phaëton*, foudroyé sur le bord du *Pô*, par un *Aigle*, emblème de l'Auguste Maison d'*Autriche* ; on y lit dans l'Exergue :

MERGITUR ERIDANO MDCCVII.

Le Revers représente le Duc de *Savoye* qui met pied à terre devant la Citadelle de *Turin*, & embrasse le Général Comte de *Thaun* ; on voit voler la Renommée qui porte dans ses mains une Banderolle, où on lit :

SABAUDIA LIBERATA IO TRIUMPHE!

Et dans l'Exergue :

VICTORI AMADEO ET EUGENIO PRINCIPIBUS SABAUDIÆ
GALLICANA OBSIDIONE PROFLIGATA
AUGUST. TAURI. LIBERANTIBUS
VII SEPTEMBRIS.

Le Comte de *Thaun* récompensé.

Le Général Comte *Thaun* fut un des prémiers qui se ressentit des heureuses suites de la Victoire que Leurs Altesses Royale & Séréniſſime venoient de remporter. Le Duc de *Savoye* lui fit présent d'un riche Diamant qu'il portoit au doigt, & d'un Service d'argent du poids de 2500 onces, & lui donna la Terre de *Rivoli*, qu'il érigea en Marquisat, pour lui & sa Postérité. Le Magistrat de *Turin* donna à son Défenseur une magnifique Epée d'Or, enrichie de Diamans, & la Bourgeoisie perpétuelle de leur Ville pour lui & ses descendans.

Nous ne nous arrêterons pas au détail de toutes les conquêtes que l'Armée des Alliés fit tout de suite avec une rapidité qui n'a rien de fort étonnant, puisqu'il est facile de vaincre où l'on ne trou-

trouve que point ou peu de réſiſtance. Il fallut pourtant faire des Sièges, mais ils furent la plûpart de peu de durée. C'eſt ainſi que les deux Princes prirent *Chivas* & *Novare*, & paſſerent le *Teſſin*, ſur le bord duquel les Députés de *Milan* vinrent préſenter au Pr. *Eugène* les Clefs de leur Ville, en vertu d'un ancien Privilége qu'a cette Capitale, de ne pas s'expoſer aux malheurs d'un ſiège, le priant de recevoir leur Ville ſous la Domination de l'*Empereur*. S. A. S. leur dit qu'ils devoient s'adreſſer au Duc de *Savoye*, qui étoit Généraliſſime des Armées des Alliés en *Italie*. Ce Prince les reçut très-gracieuſement, les aſſura de la protection de l'*Empereur* & les renvoya très-contens de leur Négociation, les faiſant ſuivre de deux Régimens pour prendre poſſeſſion de la Ville, en même tems qu'il détacha le Comte de *Thaun* pour s'emparer de *Pavie*.

Le Prince *Eugène* ſe rendit devant *Milan* le 26 de Septembre & fit ſommer le Commandant de la Citadelle de ſe rendre dans 24 heures, le menaçant de ne lui pas faire de quartier, s'il n'obéïſſoit. Le Prince de *Vaudemont*, Gouverneur du *Milanez*, s'étoit retiré avec ſa Famille dans la Forteresſe de *Pizzighitone*; ce Commandant de la Citadelle étoit le vieux Marquis *de la Floride*, un des plus braves Officiers de l'Armée *Eſpagnole*, qui répondit „ qu'il avoit „ défendu 24 Places au ſervice des Rois d'*Eſpagne* ſes Maitres, & „ qu'il étoit réſolu de ſe faire tuer ſur la brêche de la 25me. pour „ ne pas ſouiller ſur la fin de ſes jours, la gloire qu'il avoit pû „ acquérir juſqu'alors; mais de terminer le peu de vie qui lui reſ- „ toit, par une fin glorieuſe & digne d'un honnête homme, tel „ qu'il avoit toujours profeſſé d'être". Cette réponſe fière fit aſſez comprendre que le Marquis avoit réſolu de tenir parole, ainſi S. A. S. diſpoſa ſes Troupes de maniére à tenir cette Citadelle bloquée, pendant qu'on aſſiégea *Lodi*, *Alexandrie*, *Tortonne*, *Pizzighitone*, *Serravalle*, *Caſal*, &c. qui furent toutes obligées de ſe ſoumettre au vainqueur.

Pendant que cela ſe paſſoit, la Cour de *France* faiſoit de nouveaux efforts pour rétablir ſon Armée ſur la frontiére du *Piémont*, afin d'y rentrer, pour réparer la faute qu'on avoit faite d'en ſortir ſi honteuſement & ſans raiſon. Mais les grandes dépenſes qu'elle fit pour cette entrepriſe, furent à pure perte; le Duc de *Savoye* la fit échouer en occupant & garniſſant de Troupes les Poſtes, où les Ennemis dévoient paſſer à leur débouché des *Alpes*.

Après la reddition du Château de *Caſal*, le 7. de Décembre, le Prince *Eugène* régla les quartiers pour ſes Troupes, qui avoient grand beſoin de repos; après quoi il fit un Etat des Contributions que les Troupes *Impériales* pouvoient exiger des Princes d'*Italie*, qui étoient abandonnés par les *François* & les *Eſpagnols*, qui n'oſoient plus ſe montrer devant les *Impériaux*. Le Grand-Duc de *Toſcane* fut taxé à 30000 Piſtoles par mois. Le Duc de *Parme* à 18000 en tout, moyennant quoi on le diſpenſoit des Quartiers qu'on

qu'on avoit assignés aux *Impériaux* dans ses Etats ; le *Ferrarois* & le *Bolonois* à 120000 par mois. Ces Princes, sur tout le Pape, se recriérent beaucoup sur l'énormité de ces sommes, mais ce fut en vain, il fallut se soumettre; cependant ce réglement de contributions donna lieu à un démêlé entre le Pape *Clement XI*, & l'Empereur *Joseph*, qui manqua d'embraser de nouveau l'*Italie*. Il ne manqua point au S. Père que la chose n'arrivât, puisqu'il fut le prémier à courir aux armes, qu'il tâcha de faire prendre à tous les Princes ses voisins. L'importance de cette affaire nous fait espérer que le Lecteur nous pardonnera cette Episode.

Sa Sainteté s'adressa d'abord au Prince *Eugène*, pour lui représenter que c'étoit mettre le pied dans *la vigne du Seigneur* ; mais S. A. S. savoit fort bien tout ce qu'il devoit à la Religion & à l'Eglise, & tout ce que demandoient de lui les Droits de l'Empire, ceux de l'*Empereur* & ceux de la Guerre; c'est pourquoi il renvoya S. S. à l'Empereur même, sans l'aveu duquel on pouvoit croire qu'il n'entreprenoit rien. Voici le Brèf tout à fait singulier que le S. Père écrivit sur ce sujèt à Sa Maj. *Impériale*.

Brèf du Pape à l'Empereur Joseph.

„ Notre très-cher Fils en *Jesus-Christ*, Salut. Les choses, qui
„ nous ont été écrites de *Ferrare* touchant l'entrée non attenduë
„ des Soldats *Allemands* dans nos Etats Eccléſiastiques, nous ont
„ tellement surpris, que nous avons aussi-tôt apellé notre cher
„ Fils *Vincent Grimani* Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, pour
„ lui faire nos plaintes du tort qui nous est fait en cela, à nous
„ & au Siège Apostolique, & pour lui ordonner de procurer par ses
„ diligens offices auprès de notre cher Fils, le magnifique Prin-
„ ce *Eugène* de *Savoye*, Général en Chèf de votre Armée en *Ita-*
„ *lie*, que nous soïons délivrés des maux présens, & mis à cou-
„ vert des autres plus grands maux, desquels, selon le bruit com-
„ mun, nous sommes menacés par les Quartiers d'Hyver. Nous
„ avons de plus envoyé nos Lettres Apostoliques sur ce sujèt au
„ même Prince *Eugène*, dans lesquelles nous lui avons sérieuse-
„ ment représenté la sensible douleur que nous causent des atten-
„ tats de cette nature commis par un Général Catholique Ro
„ main, au mépris & au préjudice de l'Eglise. Mais au lieu du
„ redressement que nous demandions, nous n'avons reçu de lui
„ que de vains complimens & de vaines excuses, fondées sur la
„ prétenduë nécessité de chasser les Ennemis de Votre Majesté,
„ mais qui en effèt n'est qu'un pur prétexte : car, enfin, outre
„ que présentement il n'y a point de Soldats *François* en notre
„ païs, & que peut-être, il n'y en reviendra point, quelle néces-
„ sité peut-on supoſer qu'il y ait à piller le bien d'autrui, à faire
„ tort aux innocens, à tourmenter les amis, & à renverser la li-
„ bre & souveraine juriſdiction Pontificale, en un mot, à pécher
„ contre Dieu & l'Eglise ? Cependant nous recevons journelle-
„ ment Couriers sur Couriers, avec avis que le dommage, que

„ l'on fait à nos Sujèts, augmente, & ce qui eſt tout à fait inſu-
„ portable, & juſqu'à préſent inouï, que la hardieſſe de quelques
„ Généraux eſt allée juſques à n'avoir point honte de demander
„ à nos Légats de *Ferrare* & de *Bologne* des Quartiers d'Hyver
„ pour les Soldats, & des Contributions par Mois pour leur en-
„ tretien; même qu'en conſéquence de ces conſeils-là, ils ont en-
„ voyé des Régimens entiers ſur nos Terres, non ſans grand dom-
„ mage & ruine des pauvres habitans, leſquels ils opreſſent &
„ maltraitent comme s'ils avoient à faire à des peuples vaincus,
„ ou à un ennemi déclaré, & non pas à un Prince ami & très af-
„ fectionné Père, comme nous ſommes envers Votre Majeſté,
„ de quoi Dieu nous eſt témoin, lui qui pénetre les plus ſecrétes
„ penſées des cœurs. C'eſt pourquoi, ne pouvant nous taire plus
„ longtems, ni différer davantage le ſecours néceſſaire que nous
„ devons à nos Sujèts dans le Temporel, & afin auſſi que nous
„ ne ſoyons point tenus pour coupables devant Dieu & les Hom-
„ mes d'avoir honteuſement trahi la liberté Eccléſiaſtique, nous
„ avons réſolu de nous ſervir au plutôt des moyens qui apartien-
„ nent à la Puiſſance que nous tenons de Dieu, & leſquels nous
„ ne pouvons négliger dans une ſi importante affaire, ſans tom-
„ ber dans le plus grand manquement du devoir de notre char-
„ ge, & ſans ſouiller notre Gloire par un Crime, qui pourtant
„ n'eſt point en nous, car notre Gloire n'eſt rien, & c'eſt en Dieu
„ ſeul que nous voulons & devons nous glorifier. Notre aide ſe-
„ ra donc véritablement au nom du Seigneur, qui ne ſouffre
„ point que ceux, qui eſpérent en lui, ſoient rejettés, & nous
„ crierons en confiance avec le Prophète, *Le Seigneur eſt ma lu-*
„ *miére & mon ſalut, qui craindrois-je ? Ceux-ci ſe confient en leurs*
„ *Chariots, & en leurs Chevaux, mais nous mettons notre con-*
„ *fiance au nom du Seigneur.* Néanmoins nous avons voulu por-
„ ter nos plaintes à Votre Majeſté dont nous connoiſſons l'excel-
„ lente piété, héritée de ſes illuſtres Ancêtres & ſucée avec le lait,
„ ce que nous faiſons avec un eſprit paternel, & en même tems
„ avec la liberté qui convient à un fidèle Prêtre de Dieu, encou-
„ ragé à cela par la haute eſtime que vous avez pour le *St. Siège,*
„ laquelle produit en nous une entiére confiance, vous exhortant
„ affectueuſement au nom du Fils unique de Dieu notre Sau-
„ veur *Jeſus-Chriſt* dont nous occupons la place ſur la Terre, que
„ vous laiſſiez en paix l'Etat Eccléſiaſtique, qui eſt le Patrimoine
„ du Bienheureux *S. Pierre* le prémier & le principal des Apô-
„ tres, & que vous ne permettiez pas que la Ste. Egliſe Romaine
„ laquelle n'eſt point eſclave, mais libre, ſouffre aucune ſorte de
„ violation en ſes Droits & Libertés par vos gens de guerre. Car
„ nous eſtimons que leurs perverſes profanations & leurs conſeils
„ encore plus pervers ſont entiérement contraires aux pieuſes pen-
„ ſées de Votre Majeſté; que même Elle ne poura les aprendre

„ ſans

„ ſans en être émuë d'un juſte couroux, & qu'Elle les arrêtera & „ réparera d'abord en toute juſtice. Hé! qui eſt-ce qui pouroit „ croire que jamais votre Majeſté ſouffriroit que les Armes du prin- „ cipal Défenſeur de l'Egliſe Romaine, Titre dont vous ne faites „ pas moins d'eſtime que du Gouvernement de l'Empire, fuſſent „ employées contre l'Egliſe Romaine elle-même par un trouble „ violent en ſes païs, & à piller d'une maniére ennemie les Su- „ jèts du S. Siège, leſquels, il n'y a que peu d'années, avoient ſouf- „ fert de bon gré d'être dépouillés de leurs propres biens, pour „ fournir de gros ſubſides à votre Séréniſſime Maiſon dans la „ Guerre qu'elle avoit contre le Turc ? ce qui ne pourroit arri- „ ver, ainſi que votre Majeſté le voit clairement, ſans faire tort „ à votre nom illuſtre, & ſans préjudicier à toute l'Egliſe, com- „ me auſſi ſans dommage pour votre Empire, & péril pour votre „ conſcience. C'eſt pourquoi nous eſpérons, & nous promet- „ tons pour certain que votre Majeſté, ayant reconnu la juſtice de „ la cauſe que nous défendons, nous délivrera d'abord de cette „ grande inquiétude, & qu'elle employera toutes ſes penſées & „ tous ſes ſoins, non pour bleſſer, charger & oprimer ſa Sainte „ Egliſe, mais plutôt pour la défendre, la nourir & l'augmen- „ ter par toutes ſortes de ſervices. C'eſt ici le plus aſſuré moyen „ de conſerver votre Empire, l'affermir & l'étendre heureuſe- „ ment, à ſavoir comme les Saints Evêques ont autrefois remon- „ tré à l'un de vos Ancêtres, que vous ſongiez toujours que vous „ êtes un Fils de la Sainte Mère Egliſe; & que cette penſée vous „ porte auſſi toujours à faire tous vos efforts pour lui procurer la „ paix & le repos. Car le Royaume de Chriſt eſt bien mieux ré- „ gi & amplifié, lorſque l'Etat Eccléſiaſtique eſt conſervé en paix, „ que lorſqu'il faut débattre dans toutes les parties du monde „ pour la ſûreté temporelle. Et ainſi, très cher Fils, nous vous „ donnons notre Bénédiction Apoſtolique. Donné à *Rome* le 4. „ Janvier 1707.

Le Duc de *Parme* & de *Plaiſance* ſe récria fort ſur la ſomme, à laquelle il étoit taxé, & porta ſes plaintes au Pape, dans l'eſpérance que Sa Sainteté, qui regardoit ſes Etats comme Fiefs du S. Siège, le protégeroit, d'autant plus que ces contributions s'éxigeoient à titre de Fief Impérial. D'abord le Pape ne mordit pas beaucoup à l'hameçon, c'eſt pourquoi le Duc eut recours à une Négociation avec le Général de l'Empereur, dans l'eſpérance d'obtenir quelque diminution. Le Prince *Eugène* lui envoya le Marquis de *Prié*, qui, en qualité de Commiſſaire Impérial, conſentit à une Convention qui conſiſtoit en 10. Articles, dont le I. fixoit les quartiers à 90000 Piſtoles, les autres en faiſoient pluſieurs déductions, & le IX. (qui a principalement donné lieu au bruit que fit le Pape) portoit que pour ſoulager l'Etat, tous les Particuliers, quoique très-privilégiés, contribueroient à la ſuſdite

ſomme, puiſque le Duc y concourroit pour ſes biens. Et puiſque les *Eccléſiaſtiques* poſſedoient une bonne partie des biens & qu'ils avoient déja contribué aux Quartiers, & contribuoient actuellement pour le quart au payement des Garniſons de *Parme* & *Plaiſance*, le Commiſſaire Impérial réſervoit la faculté de tirer des Eccléſiaſtiques leur quote-part, qui montoit à 21250. Piſtoles. Ces Eccléſiaſtiques eurent recours au Pape pour en avoir l'aprobation, mais le S. Père, bien loin de-là, lâcha une Bulle en date du 26. Juillet 1707. qui fut affichée dans tous les quartiers de *Rome*. Sa Sainteté y diſoit, „ qu'il étoit venu à ſa connoiſſance, „ depuis quelque mois, que des Troupes *Allemandes* étoient entrées dans le Duché de *Parme* & *Plaiſance*, & avoient déclaré „ d'y vouloir prendre les Quartiers d'Hyver, nonobſtant les raiſons alleguées par le Duc & les Habitans, que ce Duché dépendant pour le Temporel médiatement du Siège Apoſtolique, „ ils devoient être exemtés de ces charges. Qu'enſuite par la force on avoit été contraint de faire une Convention, qui y étoit „ inſerée, non pas pour l'aprouver, mais pour la déteſter, comme faiſant brêche aux Droits & à la Dépendance directe, & Seigneurie Souveraine de l'Egliſe Romaine ſur ce Duché-là, & étant par conſéquent de nulle valeur. Que quoiqu'il ſuffiſoit „ la reſerve qu'*Urbain VIII.* avoit fait le 5. de Juin 1641. des „ Droits de l'Egliſe Romaine ſur ce Duché-là, il avoit néanmoins „ aſſez déclaré comment il déſaprouvoit la dite Convention. Que „ d'ailleurs il avoit écrit de ſa propre main le 5. de Janvier précédent au Duc de *Parme* pour lui faire ſavoir que ceux, qui avoient attenté ſur les droits de l'Egliſe, avoient encouru les terribles cenſures & les peines portées par les Canons. Mais que „ le tout aïant été envain, la force même aïant été emploïée „ pour contraindre les Eccléſiaſtiques au païement preſcrit par „ le IX. Article, c'eſt pourquoi, en vertu de ſon autorité, „ quoiqu'il vueille ſe perſuader que tous ces horribles attentats avoient été commis ſans la participation de Sa Majeſté *Impériale*, il ne pouvoit plus croupir dans le ſilence, pendant que les „ Miniſtres du Seigneur pleuroient entre le Veſtibule & l'Autel, „ criant d'une gémiſſante voix au Seigneur, d'épargner ſon héritage; fondé ſur diverſes Bulles qui y ſont citées, il annulle, „ invalide &c. la ſuſdite Convention, qui étoit nulle dès ſon „ commencement, l'étoit alors & devoit l'être pour jamais, „ quand même elle auroit été ſtipulée par ſerment: d'ailleurs, „ il lance la foudre des cenſures & peines Eccléſiaſtiques, contre „ ceux, qui ont non-ſeulement envahi les Terres de ce Duché-là, mais auſſi qui ont oſé cauſer quelque dommage ou charge „ dans les perſonnes & biens Eccléſiaſtiques de ce Duché-là, par „ ſoi ou par d'autres, directement ou indirectement, par aide, „ conſeil ou faveur, de quelque dégré ou dignité, qu'ils puiſ-

„ ſent

Bulle d'excommunication, du Pape.

„ ſent être. Il ajoute qu'ils ne pouvoient être abſous, même a-
„ près un dédommagement & une ſatisfaction à l'Egliſe, que par
„ lui ou par le Pape qui le ſeroit pour le tems, excepté à l'arti-
„ cle de la mort : encore ne ſeroit-ce qu'après une aſſurance de
„ ſe ſoumettre aux ordres de l'Egliſe & de réparer le dommage.
„ Il déroge enſuite à tout ce qui pouvoit y être contraire, par une
„ longue & hautaine énumération de tous les traits de ſon illi-
„ mitée & ſur-humaine chimérique Puiſſance.

L'Empereur *Joſeph* n'étoit pas ſuſceptible de ces ſaintes fraïeurs, que fait naître chez quelques-uns l'éclat des Foudres du Vatican. Ce Prince avoit eu une belle Education, dont ſa pénétration & ſes lumiéres naturelles avoient corrigé ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux. D'un autre côté, le Roi *Auguſte* de *Pologne*, dont S. M. *Imp.* étoit intime ami, l'avoit guéri de la Puſillanimité, qui eſt une ſuite d'une aveugle ſoumiſſion à tout ce que dit l'autorité Paſtorale. Ainſi Sa Majeſté *Impériale* publia une Contre-Bulle ou Contre-Déclaration, qui portoit : „ qu'il étoit notoire avec quel
„ ſoin, travail & dépenſe on avoit chaſſé les *François* d'*Italie*.
„ Qu'il s'étoit attendu par-là à des marques de gratitude de la part
„ des principaux d'*Italie*. Mais qu'il étoit contraint avec un juſte
„ ſentiment de douleur de faire mention que les Miniſtres de la
„ Cour de *Rome* s'étoient laiſſés emporter juſqu'à ôſer, à l'éton-
„ nement de l'Univers, & au ſcandale de la République Chré-
„ tienne, faire publier un Ecrit de la teneur qui y eſt inſeré. Qu'il
„ ne ſauroit aſſez être touché de voir que la Cour de *Rome* vou-
„ lût arracher les très-anciens Droits de l'Empire Romain en *I-*
„ *talie*, auſſi-bien que ceux de la dépendance du Duché de *Par-*
„ *me* & de *Plaiſance* envers celui de *Milan*. Que les Inveſtitures
„ données par ſes prédéceſſeurs, auſſi-bien que d'autres Actes,
„ prouvoient aſſez que la Souveraine & directe Seigneurie de *Par-*
„ *me* & *Plaiſance* apartenoit à l'Empire, dont on avoit inveſti les
„ Poſſeſſeurs du Duché de *Milan*, & dont on n'avoit pû ſe dé-
„ faire que par le conſentement de tout l'Empire ; & que par
„ conſéquent ces Droits ne pouvoient être arrachés ni ſéparés
„ par les Bulles Papales, quelque remplies qu'elles fuſſent de me-
„ naces & de foudres. Que les Terres où les Troupes avoient
„ été miſes en Quartier, étoient féodales de l'Empire, & que le
„ Clergé y poſſédant preſque le quart des fonds, c'étoit une af-
„ faire étonnante que pendant & dans ſon heureuſe graiſſe, il eût
„ endurci ſon cœur à ne vouloir pas ſoulager le preſſant beſoin
„ des Laïques. Que Sa Majeſté *Impériale* avoit fait ce que ſes Droits
„ & ceux de l'Empire exigeoient. Qu'on remarquoit des exem-
„ ples de ces ſortes de Collectes & Contributions Eccléſiaſtiques,
„ mais d'une maniére fort inégale à l'avantage des Ennemis ;
„ quoique ceux-ci, attentant à la commune Liberté de l'Euro-
„ pe, ſoient par conſéquent indignes d'aucune faveur. Cepen-

„ dant la Cour de *Rome* leur a ſouvent donné, même ſans délai
„ & contre la bienſéance, le conſentement, ou du moins y a
„ connivé. Deſorte que l'animoſité que cette Cour-là témoigne
„ à préſent contre les Droits de Sa Majeſté & de l'Empire, par
„ paroles, par faits, & par des Imprimés publics, auroit dû ir-
„ riter Sa Majeſté *Impériale*, ſi la naturelle bonté de la Maiſon
„ d'*Autriche* ne ſe fût laiſſée fléchir par un pur égard pour la
„ Sainte Egliſe. Qu'à préſent Sa Majeſté *Impériale* en feroit de
„ même, ſi Elle pouvoit être excuſée devant Dieu & auprès de
„ la Poſtérité, d'avoir négligé la défenſe de ſes Droits & de ceux
„ de l'Empire.

„ C'eſt pourquoi, fondé ſur la foi Divine & Humaine, ſur la
„ Raiſon, le Droit des Gens, & ſur les autres principes & fon-
„ demens de la juſtice & de la piété; ſe ſouvenant d'ailleurs du
„ Serment prêté pour l'obſervation de la Capitulation & des Con-
„ ſtitutions Impériales; après l'examen fait par les Conſeillers, &
„ par les Théologiens & autres experts & verſés dans les Canons
„ & dans le Droit Civil, pour la défenſe des Droits de l'Empire;

„ Sa Majeſté *Impériale* tenoit la déclaration du Pape ci-deſſus
„ raportée, auſſi-bien que l'Excommunication qui y étoit conte-
„ nuë, de nulle valeur, d'autant que l'Ecrit de la Cour de *Ro-*
„ *me* tendoit, non pas à défendre l'héritage du Seigneur, mais
„ à uſurper les Droits de l'Empire ſur les Duchés de *Parme* &
„ de *Plaiſance.*

„ Et comme, par le ſentiment des Pères & des Conciles, les
„ Cenſures doivent être craintes, non pas par ceux, contre leſ-
„ quels elles ſont fulminées, mais par ceux par leſquels elles
„ ſont injuſtement lancées, Sa Majeſté *Impériale* laiſſoit à Dieu
„ qui eſt le ſcrutateur des cœurs, & à tout homme déſintéreſſé, à
„ juger des pleurs de ce Clergé, qui avoit les oreilles fermées
„ lorſque les Ennemis de l'Empire étoient en *Italie*, & y opri-
„ moient avec cruauté, même dans les Terres de l'Egliſe, ſes Mi-
„ niſtres, pendant qu'il ſe gendarme contre nous & le Séréniſſi-
„ me Roi *Charles*, le Roïaume de *Naples* & le Duc de *Savoye*,
„ dès que le bonheur a voulu qu'on ait arraché des mains enne-
„ mies, avec les autres parties de l'*Italie*, le Royaume de *Naples*
„ & les *Pais-Bas.*

Enſuite l'Empereur dit,

„ C'eſt pourquoi à l'éternelle mémoire, par les préſentes, nous
„ déclarons & proteſtons autant que beſoin eſt, que nous ne cé-
„ dons, ni ne pouvons céder le Domaine & Seigneurie Souve-
„ raine & directe ſur *Parme* & *Plaiſance* au Siège Romain; qu'au-
„ contraire nous nous réſervons à Nous & à l'Empire toutes &
„ chacune des Domaines & Seigneuries Souveraines, qui puiſſent
„ en aucun tems avoir été uſurpées au préjudice de nous & de
„ nos prédéceſſeurs, & qui ſont encore à préſent uſurpées ſous

„ quel

„ quel titre que ce puiſſe être, y compris en la meilleure forme
„ les autres poſſeſſions & prétentions illégitimes & illégales, les
„ annullant, aboliſſant, caſſant & déclarant pour nulles, injuſ-
„ tes & invalides, auſſi-bien que tout ce qui a été ſouſtrait clan-
„ deſtinement ou ouvertement par une propre autorité, de mê-
„ me ce qui ne pouvoit pas être aliéné par l'Empereur.

„ Pareillement nous contrediſons d'une maniére particuliére &
„ ſolemnellement à la Cour de *Rome* cette ſienne prétention de
„ Puiſſance ſur les biens d'un tiers, ainſi que les Bulles Papales
„ préſument d'éxcercer, puiſqu'en cela elles ſont nulles, & inac-
„ ceptables ſous quel titre que ce ſoit; & elles ne peuvent, & ne
„ doivent obliger ni Nous ni l'Empire Romain. D'ailleurs nous
„ n'admettons ni ne pouvons tolerer aucune faculté dans la Cour
„ de *Rome*, pour invalider & annuller ce que nous ordonnons en
„ vertu de notre autorité *Impériale*, ne doutant pas que tous les
„ Etats de l'Empire, & tous ſes Electeurs, Princes, Etats, Vaſ-
„ ſeaux & Sujèts ne nous aſſiſtent au beſoin.

„ Ainſi de nouveau, de notre pleine puiſſance *Impériale*, nous dé-
„ clarons, contrediſons, aboliſſons, caſſons, & proteſtons, com-
„ me deſſus, tout ce qui peut avoir été fait contre les Droits de
„ Nous & de l'Empire & contre nos Miniſtres, Commiſſaires,
„ Soldats &c. D'ailleurs nous défendons à tous & un chacun des
„ Eccléſiaſtiques & Séculiers, Vaſſaux de Nous & de l'Empire
„ &c. d'avoir aucun égard au contenu de l'Ecrit de la Cour de
„ *Rome* ci-deſſus allegué &c. On avertit auſſi le Duc de *Parme*
„ de ne reconnoître aucun Seigneur que Nous & le Roi d'*Eſpa-*
„ *gne* notre Frère, comme légitime poſſeſſeur du Duché de *Mi-*
„ *lan* par raport à *Parme* & *Plaiſance* &c.

Cette fermeté de l'*Empereur* fit ſentir au Pape qu'il avoit été mal conſeillé en lâchant cette Bulle, & qu'il falloit le prendre ſur un ton plus bas avec ce Prince : c'eſt pourquoi il exhorta les Electeurs de *Mayence* & de *Trêves* à diſpoſer l'*Empereur* à un accommodement, & lui même écrivit à Sa Maj. une Lettre pateline & d'un ſtile très-différent de celui de la Bulle. Mais il n'étoit plus tems, l'*Empereur* avoit pris ſon parti, & étoit incapable de pareilles variations, ſur-tout quand il s'agiſſoit de ſes Droits & de ceux de l'Empire. Le Pape ſe roidit alors juſqu'au point de lever des Troupes pour faire la Guerre à ſon Souverain, car perſonne ne peut nier que l'*Empereur* ne le ſoit ; voici le Manifeſte dont il fit précéder la marche des Troupes qu'il leva en effèt ; c'eſt un Brèf adreſſé à l'*Empereur* même.

Brèf du Pape à l'Empereur.

„ Juſqu'à cette heure nous avons donné de grandes marques de
„ clémence & de patience, lorſque étant irrité par vous, *Em-*
„ *pereur*, & attaqué par vos armes, nous avons non-ſeulement
„ éloigné tout deſir de vengeance, mais même diſſimulé cette
„ faute, afin de n'en point venir à une rude punition. Nous

„ nous ſommes toujours comportés envers vous & envers les autres Princes, comme un bon Père envers ſes Enfans, qui, aïant „ pour eux une égale tendreſſe, ne permet pas qu'aucun d'eux „ eſpère de recevoir des marques diſtinguées de notre amitié. „ Vous n'avez pas eu auſſi ſujèt de douter de notre bienveillance „ envers vous. Vous ne pouvez avoir oublié les marques viſibles „ que nous vous en avons données, de même qu'aux autres Princes de l'Empire, lorſque vous commençâtes à régner. Nous „ étions fâchés de voir, que dans les commencemens de votre Règne, il s'élevoit une très-rude Guerre entre vous & le Roi de „ *France*. Nous nous ſommes apliqués très-ſouvent & avec „ beaucoup de ſoin à procurer votre tranquilité, & tâché d'accommoder ce différend par notre autorité, & par le ſecours des „ autres Princes. Mais la plaïe étoit ſi profonde, qu'elle empiroit de jour en jour & devint incurable. Cependant, quoique nous n'aïons pû obtenir la paix, nous n'avons pas laiſſé „ de nous entremettre pour la procurer, & afin de nous y rendre plus néceſſaires, nous avons rejetté la jonction d'armes, „ qui nous étoit offerte, pour délivrer l'*Italie* des Troupes étrangeres. Pour ôter entiérement tout ſoupçon, nous avons reçu „ vos Troupes & ſouffert le dommage qu'elles ont fait à une „ bonne partie de nos Etats, ſans y faire attention, & ſans vous „ en faire des plaintes. L'expédition de *Naples* a pris chez nous „ ſon commencement & ſes progrès. Outre cela nous avons conſenti à tout ce qui ne pouvoit être acquis, ni par la force ni „ par les armes, afin de vous faire voir que nous étions plus portés pour votre bien que pour nos intérêts. Mais comme la douceur & une ſi grande patience ne vous ont non-ſeulement pû „ confirmer dans votre devoir envers l'Egliſe, & qu'il ſemble, au „ contraire, que cela vous ait donné occaſion de lui cauſer du dommage, nous, de notre côté, éloignant la douceur & la clémence, ferons dans toute la rigueur les devoirs de notre charge. „ Nous ſommes perſuadés que votre conſcience vous expoſera „ ſuffiſamment devant les yeux votre endurciſſement, qui vous „ fait encourir les cenſures, puiſque vous enlevez à ſon Seigneur „ une partie conſidérable de l'Etat Eccléſiaſtique, & que vous „ vous apropriez, par une violente uſurpation, les penſions & les „ bénéfices deſtinés pour les Serviteurs de l'Egliſe. Outre cela, „ il paroit par vos Lettres, que vous voulez vous-même juger la „ cauſe de *Chriſt* notre Seigneur & de ſon Vicaire ſur Terre. Ceſſez, notre Fils, & rapellez votre cœur fidèle à la vénération de „ l'Egliſe. Nous oublierons les injures, & nous vous aimerons „ comme notre Fils ainé. Mais ſi vous perſiſtez dans de ſi mauvais conſeils, nous renoncerons à l'affection d'un Père, & a„ girons à votre égard comme contre un Fils rebelle, par les ex„ communications & même par les armes, s'il eſt néceſſaire. Nous

„ ne

„ ne craignons rien, quand même il viendroit des Armées contre nous. Nous défendons la cauſe du Seigneur *Jéſus-Chriſt* „ & de ſon Egliſe. *Chriſt* nous donnera des forces pour vaincre; „ & ſi vous n'avez point de honte de combattre l'Égliſe & Dieu „ même, ſi vous vous départez de la piété de vos Prédéceſſeurs, „ ſur-tout de celles de votre Père *Leopold*, qui étoit ſi affection- „ né au *St. Siége*, ſachez que le même Dieu, qui donne les Ro- „ ïaumes, eſt en pouvoir de les reprendre. Donné à *Rome* le „ 6. Juillet 1706.

Ce Brêf fut ſuivi d'actes d'hoſtilités commiſes par les Troupes du *S. Père* d'une maniére aſſez traitre contre quelques poſtes des *Impériaux*; mais Sa Maj. *Impériale* y mit bientôt ordre, & les Troupes, qu'elle fit entrer ſur les Terres de S. S., la mirent ſi bien à la raiſon, que le Marquis de *Prié*, aïant été envoyé à *Rome*, obligea *Clement XI*, l'Ennemi de la Maiſon d'*Autriche* & le Protecteur de celle de *Bourbon*, à reconnoitre *Charles III.* Roi d'*Eſpagne*, de *Naples* & de *Sicile*, Duc de *Milan* &c, par un Traité formel, qui ne fait à notre ſujèt qu'autant que la ferme conduite du Prince *Eugène* y a donné lieu, & que cet événement a été une ſuite de la bataille de *Turin*, auſſi-bien que la reduction du Roïaume de *Naples*, qui arriva au commencement de l'année ſuivante 1707. ſur laquelle nous anticiperons ici, pour raporter ce que fit le Prince *Eugène* pour nétoyer l'*Italie* de Troupes étrangéres & rendre la liberté à cette belle partie de l'Europe.

S. A. S. s'apliquoit à *Turin* à dreſſer avec le Duc de *Savoye*, le plan des opérations de la Campagne ſuivante, pendant laquelle ces deux Princes réſolurent, ſous le bon plaiſir de l'*Empereur* & des Alliés, de porter le Théatre de la guerre dans les Provinces Méridionales de *France*. S. A. S. y reçut un Exprès du Comte de *Konigsegg*, qui étoit chargé du Blocus de la Citadelle de *Milan*; c'étoit le Comte *Boromée* qui vint informer S. A. que le Marquis de la *Floride* avoit demandé au Magiſtrat des vivres & des habits pour ſa garniſon, ſous peine de réduire la Ville en cendre par ſes Boulets rouges. Le Général Autrichien avoit demandé du tems pour envoyer à *Turin* & avoir les ordres du Prince, qui jugea que le Commandant *Eſpagnol* étant capable d'éxécuter ſes menaces, il ne convenoit pas d'expoſer cette Capitale: ainſi il renvoya le Comte *Boromée* avec ordre d'accorder au Marquis les proviſions qu'il demandoit, mais qu'il falloit convenir avec lui de la quantité au moyen d'une Trêve de quelques jours, ajoutant, *qu'on ne ſe preſſe pas trop de conclure: je compte d'être bien-tôt à* Milan *& d'y régler moi-même toutes choſes.* En effèt, il y arriva le 29. Janvier, dans le deſſein de pouſſer le ſiège de la Citadelle, & pour cet effèt, il envoya des ordres à divers Régimens de le venir joindre.

La Citadelle de *Milan* eſt un Héxagone regulier, bien revêtu & bien pourvû d'Artillerie. Elle eſt bâtie ſur une hauteur qui com- La Citadelle de Milan aſſiégée.

mande la Ville. Elle a deux enceintes, l'une antique & l'autre moderne. La prémiére a été conſtruite par les anciens Ducs. Elle eſt formée d'une haute muraille, ſi épaiſſe que le canon ne ſauroit l'ébrêcher qu'après une infinité de coups. Cette muraille eſt défenduë par de bonnes Tours, non moins épaiſſes, & diſpoſées de diſtance en diſtance. Elle eſt flanquée de petits baſtions à l'épreuve du canon, & de longues galleries ſur leſquelles on voit nombre de petites piéces d'artillerie. L'autre enceinte eſt l'ouvrage des *Eſpagnols* : elle eſt compoſée de ſix baſtions Roïaux, de Ravelins, d'un chemin-couvert, & de foſſés pleins d'une eau courante qui vient des canaux de l'*Adda* & du *Teſin*. Tout cela fait un circuit d'un mille. On voit dans l'intérieur de cette Citadelle, quantité de belles maiſons, qui reſſemblent à des Palais, & qui ſont faites pour loger les Officiers. Il y a de magnifiques Corps de Caſerne, de grandes Places, des ruës habitées par des Artiſans de toute eſpèce. Il y a un fort bon Arſenal, des puits qui ne tariſſent point, des moulins & des fours ; en un mot, c'eſt une eſpèce de Ville à part, & de Ville très-forte.

Le Marquis de la *Floride*, qui y commandoit, commença le 8 de Février à éxécuter les menaces qu'il avoit faites aux habitans. Il fit jetter pluſieurs bombes, & tirer à boulèts rouges. Le Prince *Eugène* avoit ordonné qu'il y eût inceſſamment un certain nombre de gens qui ſe tinſſent prêts pour éteindre le feu, & les avoit fait diſtribuer dans tous les quartiers de la Ville. Les précautions, que ce Prince avoit déjà priſes pour empêcher l'effèt des bombes, rendirent inutiles celles que le Marquis de la *Floride* fit jetter, elles cauſérent fort peu de dommage : mais comme ce Prince vouloit empêcher le Marquis de continuer, il lui fit dire que s'il ne ceſſoit de jetter ſes bombes & ſes boulèts rouges ſur la Ville, il le feroit pendre à la porte de la Citadelle, dès qu'il en ſeroit maître. Le Marquis répondit fiérement qu'il n'en étoit pas encore où il penſoit, & qu'il y auroit bien des coups donnés avant qu'il fût maitre de la Place qui lui avoit été confiée ; qu'il eſpéroit mourir de faim ou ſur la brêche, & non par la main du Boureau. Là-deſſus, le Prince *Eugène* fit ouvrir la Tranchée du côté des Jardins le 12, les Lignes de Circonvallation aïant été commencées le jour de devant. S. A. fit pointer une Batterie de Canon pour démonter celle dont le Gouverneur faiſoit tirer à boulèts rouges, & la choſe réuſſit. Le Prince *Eugène* fit encore élever deux Batteries, l'une près d'un Couvent, & l'autre à ſix pas du chemin couvert, deſquelles on commença à tirer avec ſuccès. Le Prince fit outre cela élever des épaulemens, & des Chevaux-de-Friſe ſur tout le front de l'attaque, & ordonna qu'on travaillât à achever les Lignes de Circonvallation. Les Princes de *Wirtemberg* & de *Saxe-Gotha*, les Généraux de *Zumjungen*, *Konigſegg*, *Harach* & *Boneſana* montoient la tranchée tour à tour. Le Prince

ce *Eugène* avoit la direction du Siège, & ſous lui le Comte de *Thaun.*

Le Duc de *Savoye* envoya un renfort de 8000. hommes au Prince *Eugène*, & S. A. S. attendoit encore 36 piéces de Batterie qui devoient lui venir de *Caſal.* Quoique le froid fût très-aigu, on ne laiſſa pas de pouſſer les travaux avec toute la vigueur poſſible, de ſorte que le 21. on ſe trouva fort près du foſſé. Le 22. on dreſſa deux Batteries, dont une étoit de 24. piéces de canon, & l'autre de 16, & l'on commença à battre les Baſtions en brêche. La Garniſon fit la nuit de ce jour-là une ſortie, mais elle fut repouſſée avec perte par la Garde de la tranchée. Le 1. de Mars, les Alliés reçurent quantité de Munitions de Guerre, & l'Artillerie qu'ils attendoient. On eut bien-tôt fait brêche au rempart. La Garniſon fit encore une ſortie, qui lui réuſſit auſſi peu que la précédente; elle perdit même la moitié des Troupes qu'elle avoit fait ſortir. Les Aſſiégeans donnérent un aſſaut au Chemin-couvert, qui coûta bien du monde de part & d'autre. Le combat dura une heure, & pendant ce tems-là, les Aſſiégés repouſſérent les Aſſiégeans, & ceux-ci repouſſérent à leur tour les Aſſiégés. La fin de tout fut que les Aſſiégeans reſtérent maitres du Chemin-couvert, & qu'ils s'y logérent.

Mais pendant qu'on étoit occupé à réduire cette Fortereſſe, la Cour de *France* ſentant la difficulté qu'il y avoit de ſe maintenir en *Italie*, & même d'y rentrer, tenta la voye de la Négociation, pour en retirer ſûrement les Troupes que le Duc d'*Orleans* avoit laiſſé dans le *Mantouan* & le *Modenois.* Le Lieutenant Général de *S. Pater* eut ordre du Roi *Très-Chrêtien* de demander un paſſeport du Prince *Eugène*, pour pouvoir venir à *Milan*, & de ſonder S. A. S. ſur les conditions qu'on pouroit obtenir, au cas que l'on voulût évacuer l'*Italie.* Mr. de *St. Pater* eut quelques conférences avec le Prince *Eugène*, qui avoit reçu pouvoir de S. M. *Impériale* de traiter avec les *François* de quelque maniére que ce fût, ou par lui-même, ou par des Commiſſaires. Mr. de *St. Pater* partit de *Milan*, & y revint quelque tems après, avec un ordre du Roi au Marquis de la *Floride*, d'évacuer le Château. Après cela il fut queſtion de régler les Articles concernant l'évacuation entiére de l'*Italie.* Le Prince *Eugène* nomma deux Commiſſaires, qui furent les Comtes de *Schlick* & de *Thaun*; & le Maréchal de *Médavi* envoïa Mr. de la *Javeliere* à *Milan*, & le chargea d'un Ecrit où étoient ſpécifiées les conditions auxquelles les *François* offroient d'évacuer l'*Italie.* Les Commiſſaires du Prince *Eugène* eurent ordre de les éxaminer, & S. A. S. leur donna des inſtructions pour y faire les changemens néceſſaires. Elle eut trop de part dans cette affaire, pour ne pas donner ici une Copie des Articles concernant cette évacuation, qui fut le fruit de ſa victoire de *Turin.*

Conditions ſous leſquelles on offre d'évacuer les Places de Lombardie, & de retirer les Troupes des deux Couronnes en France.

„ I. On abandonnera toutes les Places occupées par les Trou-
„ pes des deux Couronnes, qui s'évacuëront dans la forme &
„ jour dont on conviendra, & aux conditions ſuivantes. *Accordé.*

„ II. Toutes les Troupes des deux Couronnes, de quelque Na-
„ tion qu'elles puiſſent être, tant Cavalerie, Dragons, qu'In-
„ fanterie & Huſſars, & généralement tous les Officiers qui com-
„ poſent les Etats-Majors des Places, ſortiront avec armes, baga-
„ ges & équipages, enſeignes déployées, avec tous les honneurs
„ de la guerre, dans l'état où elles ſont préſentement; marche-
„ ront en gros, ou en détail, à notre choix, comme il s'enſuit,
„ pour la commodité des Troupes; & ſeront renduës en toute
„ ſûreté par le plus court chemin à *Suze*, ſans qu'il leur ſoit fait
„ aucun retard ni empêchement à eux ni à leurs équipages, ni
„ que, ſous aucun prétexte, on puiſſe y contrevenir de la manié-
„ re qui ſuit. *Accordé.*

„ III. La Garniſon de *Seſtola* ſe rendra à la *Mirandole*, &, pour
„ cet effet, l'Ennemi donnera un paſſeport pour l'y conduire en
„ ſûreté. *La Garniſon eſt déjà priſonnière de guerre.*

„ IV. La Garniſon de *Final* partira le 26. du mois préſent avec
„ dix piéces de canon, pour ſe rendre à *Suze* par la route qui ſe-
„ ra réglée, & avec les meſures néceſſaires pour ſa ſûreté & ſub-
„ ſiſtance juſqu'au dit *Suze. On n'en permet que quatre, ſavoir deux*
„ *de douze, & deux de ſix livres, leſquelles, en cas de difficulté de*
„ *pouvoir être conduites par terre, pouront être emportées par mer.*
„ *De plus ſera donné à cette Garniſon un Officier Général & un Com-*
„ *miſſaire de Guerre, pour la ſûreté de ſa marche & de ſa ſubſiſtance.*

„ V. La Garniſon du Château de *Milan* part le 5 de ce préſent
„ mois pour ſe rendre à *Valence*, où elle joindra la Garniſon de
„ cette Place pour marcher enſemble droit à *Suze* avec les mêmes
„ circonſtances. *Elle marchera ſans ſe détourner droit à* Novare,
„ *& joindra le gros à* Suze. *Celle de* Valence *ſera priſe en paſſant*
„ *par celle de* Crémone. *On fera publier au plus vîte une ſuſpenſion*
„ *générale, enſuite de laquelle le Château donnera des ôtages.*

„ VI. La Garniſon de la *Mirandole* partira le 29. du préſent
„ mois, & ſe rendra à *Gualti* pour ſe joindre à celle de *Mantouë*,
„ le jour qu'elle y paſſera. *Accordé.*

„ VII. La Garniſon de *Mantouë* partira le 1. d'Avril pour paſſer
„ le lendemain le *Pô* à *Borgoforte*, ſur le Pont que nous ferons
„ faire, & ſe rendre à la hauteur du Pont de *Crémone*, par le che-
„ min dont on ſera convenu. *Accordé.*

„ VIII. La Garniſon de *Sabionetta* partira le 1. d'Avril, & ira
„ joindre celle de *Crémone* par les chemins & gîtes qui lui ſeront
„ réglés. *Accordé.* IX.

„ IX. La Garniſon de *Crémone* paſſera le *Pô* ſur le Pont de „ *Crémone*. *Accordé.*

„ X. Toutes les dites Garniſons de la *Mirandole*, *Mantouë*, *Sa-* „ *bionetta* & *Crémone*, s'aſſembleront au bout du Pont de *Crémo-* „ *ne*, pour marcher toutes enſemble par le *Plaiſantin*, le *Mila-* „ *nez* & les Etats de S. A. R. de *Savoye*, droit à *Suze*, ſelon la „ route & les gîtes dont on ſera convenu. *Accordé.*

„ XI. Chaque Garniſon poura amener avec ſoi dix piéces de „ canon, avec les mêmes équipages que l'Artillerie, & cent coups „ à tirer par pièce. Chaque Soldat & Cavalier poura porter a- „ vec lui vingt coups de poudre & de plomb. *On permet dix pié-* „ *ces pour toutes les Places, ſans y comprendre celles qui ont été ac-* „ *cordées pour* Final, *& on conviendra de l'endroit précis d'où elles* „ *devront être tirées, ſavoir quatre de douze, deux de ſix, & qua-* „ *tre de trois livres, avec cinquante coups à tirer.*

„ XII. En cas que les Gouverneurs des Places ayent quelque „ choſe à ajouter aux préſens Articles, pour leurs propres inté- „ rêts, ou de ceux qui compoſent leur Garniſon, on leur accor- „ dera ce qu'on ne peut ſavoir que lorſqu'on leur envoïera les or- „ dres pour l'éxécution de l'évacuation. *Si les Gouverneurs des* „ *Places ont quelque choſe à ajouter aux-dits Articles, on s'enten-* „ *dra avec eux ſelon la juſtice.*

„ XIII. Aucun Déſerteur, de quelque nation qu'il ſoit, ne „ ſera pris ni rendu. *Il ſera permis aux Déſerteurs de retourner à* „ *leurs Corps*; *mais en cas qu'ils ne le veuillent pas, on ne les pren-* „ *dra pas par force.*

„ XIV. Aucun Officier, Soldat & autre de quelque caractère „ qu'il puiſſe être, de la part des Ennemis, ne pourra ſe mêler „ dans les Troupes des deux Couronnes pour débaucher les Sol- „ dats, Cavaliers, ou Dragons. *Accordé.*

„ XV. Les Chariots néceſſaires ſeront fournis *gratis*, tant des „ endroits d'où les Garniſons ſortiront, que par-tout ailleurs dans „ leur marche juſqu'à *Suze*, autant qu'il en faudra pour le tranſ- „ port des effets des deux Rois, des malades, & des équipages „ des Troupes, & de ceux des Officiers-Généraux. *On paſſera* „ *pour chaque Bataillon trois Chariots* gratis, *& même trois pour* „ *chaque Régiment de Cavalerie : le reſte des Chariots les Ennemis* „ *ſeront obligés de les payer, à la reſerve des Officiers-Généraux, à* „ *qui on les donnera auſſi* gratis.

„ XVI. Il ſera permis de laiſſer de notre part deux Commiſ- „ ſaires de Guerre dans les Places du *Milanez*, ou *Piémont*, à no- „ tre choix; tant pour prendre ſoin des Malades qui ſeront reſ- „ tés dans les Places, à qui il ſera donné des routes pour s'en re- „ tourner en *France* quand ils ſeront guéris, ſur le même pied „ qu'elles auront été données aux Troupes; que pour liquider „ toutes les dettes & affaires qui n'auront pas été conſommées

„ tant en *Lombardie* qu'en *Piémont* : moyenant quoi les Commiſ-
„ ſaires, Tréſoriers, Commis, & autres retenus dans *Pavie*, *A-*
„ *lexandrie*, *Caſal*, & *Turin*, pour régler les dettes & aſſiſter les
„ priſonniers, auront permiſſion de repaſſer en *France*, après qu'ils
„ auront remis aux-dits deux Commiſſaires, qui ſeront nommés par
„ Mr. le Prince de *Vaudemont*, le Mémoire des Affaires dont ils
„ étoient chargés. *Accordé : Entendu que l'on ne comprenne pas les*
„ *munitions & attirails militaires dans les effets des deux Couronnes,*
„ *ſachant bien qu'on ne parle point de munitions de guerre dans cet*
„ *article* ; *mais on l'a mis par précaution.*

„ XVII. Les Ennemis & les Païs, où nous avons fait la guerre,
„ ne pouront rien répéter ſur des chariots fournis dans les mar-
„ ches extraordinaires, & perte de bœufs dans leurs convois; &
„ pour autres fournitures de foin, paille & bois, faites dans les
„ paſſages des Troupes, pendant que nous en avons été en poſſeſ-
„ ſion. *Accordé.*

„ XVIII. Qu'il ſera permis d'évacuer les Hôpitaux des Places
„ par barques ſur le *Pô*, ſans attendre le départ des Troupes,
„ moyennant quoi il ſera accordé des Paſſeports tant pour les bar-
„ ques, malades, bleſſés & uſtenciles, que pour les Commiſſai-
„ res & les Commis qui doivent avoir ſoin de leur conduite juſ-
„ qu'à *Chivas*, où il ſera fourni des chariots pour mener le tout
„ à *Suze*; & que ſi la néceſſité obligeoit de laiſſer quelques ma-
„ lades ou effets dans le *Milanez* ou dans le *Piémont*, on les y re-
„ cevra, bien entendu que ce ſera aux dépens du Roi pour leur
„ ſubſiſtance. *Accordé.*

„ XIX. Outre les piéces d'artillerie que chaque Garniſon peut
„ emmener avec ſoi, on poura auſſi emmener l'artillerie de cam-
„ pagne, qui conſiſte en 30 piéces de canon de tout calibre, &
„ 5 mortiers, avec les munitions qu'on voudra porter à leur ſuite.
„ *Quant au canon des Places, il y a été répondu par l'onziéme Ar-*
„ *ticle. A l'égard de l'artillerie de campagne, on accorde* 24 *piéces,*
„ *&* 50. *coups par piéce, mais point de mortiers,*

„ XX. Les Chariots néceſſaires pour le ſervice de la-dite artil-
„ lerie ſeront fournis *gratis* de la part des Ennemis, en cas de be-
„ ſoin. *Outre les bœufs néceſſaires pour les piéces de canon, on don-*
„ *nera pour toute l'artillerie* 30 *chariots* gratis : *s'il en faut davan-*
„ *tage, les Ennemis les payeront.*

„ XXI. Tous les Officiers d'Artillerie & tous les gens qui la ſer-
„ vent, paſſeront à *Suze* avec la-dite artillerie, & aux mêmes con-
„ ditions que les Troupes. *Accordé.*

EFFETS.

„ XXII. Pendant le terme de trois mois, à commencer du jour
„ de la ſignature du préſent Traité, il nous ſera permis de tirer
„ tous les vivres & toutes les munitions de guerre qui ſont dans

„ les

„ les Places, & les autres effets appartenans aux deux Couronnes, „ pour les conduire à *Gènes*, *Veniſe*, ou *Suze*, tant par eau que „ par terre, avec les Paſſeports néceſſaires pour leur ſûreté, en „ payant les voitures qui ſeront fournies, avec la liberté ſur les „ lieux, ſoit avec les Commiſſaires de S. M. *Imp.*, ſoit avec les „ Particuliers ou Juifs qui voudront les acheter. *Quant aux proviſions de bouche qui appartiennent aux Ennemis, il ſera permis de „ les vendre, n'étant pas poſſible de fournir les voitures pour le tranſport. On permettra auſſi de laiſſer des Commiſſaires pendant trois „ mois pour la vente & la liquidation des-dits effets. Les munitions „ de guerre reſteront dans les Places, hors celle qui ſera donnée pour „ l'artillerie, auſſi-bien de campagne que de garniſon, & diſtribuée „ ſelon ce qui a été accordé aux Troupes.*

„ XXIII. L'Intendant, les Commiſſaires de Guerre, les Gé- „ néraux des vivres, Directeurs des Hôpitaux & des Poſtes, In- „ génieurs, Tréſoriers, & généralement tous les Employés, dont „ il ſera donné un état par l'Intendant, pouront marcher avec „ les Troupes, ou ſéparément, en leur fourniſſant des Paſſeports „ pour ſe rendre en ſûreté juſqu'à *Suze*. *Accordé.*

„ XXIV. Les Galiottes pouront être conduites à *Veniſe*, pour „ en faire l'uſage que l'on voudra; & les Officiers & les Matelots „ des-dites Galiottes ſuivront les Troupes aux mêmes conditions „ qui ſont ſpécifiées ci-deſſus pour les Soldats & Officiers. *Accordé.*

„ XXV. Tous les priſonniers de guerre faits en *Italie*, de quelque „ caractère & de quelque nation qu'ils puiſſent être, nous ſeront „ rendus de bonne-foi & ſuivront les Troupes; nous obligeans „ à rendre dans le terme d'un mois tous ceux qui ſont en *France*, & qui ne ſont pas à portée d'être rendus ſur le champ. *Les „ Priſonniers* François *qui ſe trouvent marqués dans une ſpécification ſignée à part, & entre les mains des* Impériaux *actuellement, „ ſeront rendus, auſſi-bien que quelques autres qui ſe trouvent à* Rovérédo, *l'*Abadia *& au Corps du Général* Wetzel. *A l'égard des* „ Suiſſes, Griſons, Italiens & Eſpagnols, *on en uſera de même, „ depuis le Colonel en bas, excepté ceux qui voudront prendre parti „ dans les Troupes de l'*Empereur, *ou de S. A. R. ou s'exempter tout-à-fait du ſervice. En échange, on ſe contente pour les Priſonniers* „ Impériaux, *de ce qui a été offert dans l'Article, ſavoir auſſi du Colonel en bas.*

„ XXVI. Tous les *Suiſſes* qui ont été faits priſonniers, & qui „ ſe trouvent dans l'Etat de *Milan*, ou dans leurs païs, ſeront dé- „ clarés libres. *Ceux qui n'ont pas pris parti ſeront cenſés être compris dans l'Article des Priſonniers.*

„ XXVII. Le Pain, le Fourage, & les Logemens ſeront four- „ nis *gratis* par les Ennemis à toutes les ſuſdites Troupes, tant „ Cavalerie qu'Infanterie, & aux Equipages des Officiers Géné- „ raux des Troupes, des Villes, & de l'Artillerie, dans tous les

„ lieux du paſſage dont il ſera donné un état par l'Intendant, &
„ de quatre jours l'un les Troupes ſéjourneront, ne faiſant au plus
„ que dix milles d'*Italie* par jour. *Le Pain & l'Avoine, ou au-*
„ *tres Grains pour les chevaux, ne peuvent pas être donnés* gratis,
„ *quand les Ennemis prétendent profiter des Magazins qui ſont dans*
„ *les Places: Ainſi ils doivent payer ces eſpèces, ou donner une cer-*
„ *taine quantité de farines & de grains, dont on leur fournira chaque*
„ *jour, juſques aux frontières du Piémont. Le Foin s'accorde* gratis;
„ *& où il ne s'en poura trouver, les Ennemis ſe contenteront de pail-*
„ *le, ou de la ſorte de fourage que l'on poura y avoir. On accorde de*
„ *même la marche de dix milles par jour, & le ſéjour au quatrième.*

„ XXVIII. Monſieur, & Madame la Princeſſe de *Vaudemont*,
„ & tous les Officiers-Généraux de quelque nation qu'ils puiſſent
„ être, marcheront avec les Troupes, ou ſéparément à leur choix,
„ droit à *Suze*, par le plus court chemin, avec tous leurs caroſ-
„ roſſes, chaiſes, équipages, ſuites & domeſtiques; & il leur ſe-
„ ra fourni ſur le parti qu'ils prendront, les paſſeports & eſcortes
„ convenables pour leur ſûreté, le logement & le fourage. *Ac-*
„ *cordé pour Mr. le Prince de* Vaudemont, *& Madame la Princeſ-*
„ *ſe ſon Epouſe, pour les Officiers Généraux, leurs ſuites & équi-*
„ *pages, & l'on ſe fie à leur parole qu'ils ne demanderont que ce qui*
„ *ſera de pure néceſſité.*

„ XXIX. Il ne ſera permis de retenir aucun Officier, Soldat,
„ Valet ou autres perſonnes pour dettes, puiſqu'on offre de laiſ-
„ ſer des Commiſſaires pour liquider les-dites dettes en toute é-
„ quité. *Accordé.*

„ XXX. Quant aux dettes que Mr. le Prince de *Vaudemont* peut
„ avoir dans *Milan* & le *Milanez*, il y ſatisfera en donnant les cau-
„ tions convenables dès à préſent pour la ſûreté du payement dans
„ le terme de ſix mois, moyennant quoi main-levée lui ſera don-
„ née de ſes meubles & effets, & la liberté à ſes domeſtiques de
„ faire emballer les ſuſdits meubles & effets, & de les envoyer par
„ paſſeport à *Gènes* ou à *Suze*, moyennant les voitures qu'on lui
„ fera fournir en payant. Il ſera permis à Mr. *Carlos Semple* & à
„ *La Gorge*, deux de ſes domeſtiques, comme à tout autre qu'il
„ envoïera pour faire la recherche des meubles & hardes lui appar-
„ tenans qui auront pû être pris par les particuliers dans le déſor-
„ dre de l'évacuation de ſa maiſon, de faire toutes les diligences
„ néceſſaires à cet effet; & en ce cas on demande l'autorité de Mr.
„ le Prince *Eugène*, & ſes ordres pour l'éxécution de ce que deſ-
„ ſus. *On ne fait aucune difficulté de faire rendre les meubles de Mr.*
„ *le Prince de* Vaudemont, *pourvû que les Créanciers ayent ſûreté &*
„ *ſatisfaction; & Mr. le Prince* Eugène *conſent de faire intervenir*
„ *ſon autorité, pour que le tout s'ajuſte avec équité & juſtice.*

XXXI. La même choſe ſera accordée pour tous les meubles &
„ hardes des domeſtiques de Mr. le Prince de *Vaudemont*, qui pour-
„ ront

„ ront ſe trouver dans *Milan* ou le *Milanez*, auxquels il ſera per-
„ mis pendant trois mois de les retirer à *Gènes* ou à *Suze*. Pour
„ cet effèt, les-dits domeſtiques pouront envoyer de leurs valets,
„ ou y aller eux-mêmes, pour faire la recherche de leurs meu-
„ bles ou hardes, auxquels il ſera fourni des Paſſeports valables
„ pour trois mois, tant pour aller à *Milan*, que pour les retirer à
„ *Gènes* ou à *Suze*. *Accordé, hors ce qui n'aura pas été pris ou diſ-*
„ *ſipé dans le commencement.*

„ XXXII. Tous les Officiers-Généraux & Particuliers de quel-
„ que nation qu'ils puiſſent être, qui pouront avoir laiſſé de leurs
„ bagages dans les Villes du *Piémont*, ou du *Milanez*, pouront é-
„ galement les retirer à *Gènes* ou à *Suze* avec des paſſeports, qui
„ leur ſeront donnés quand ils en demanderont. *Accordé, hors ce*
„ *qui aura été confiſqué ou diſſipé dans le commencement.*

„ XXXIII. On pourvoira à la ſûreté & à la ſubſiſtance des
„ Troupes & de tous les équipages juſqu'à *Suze*. *On pourvoira a*
„ *la ſûreté de la marche, & ſur la ſubſiſtance on y a répondu aux Ar-*
„ *ticles précédens.*

„ XXXIV. Mr. le Prince de *Vaudemont* demande à *Milan* le
„ payement de 50000 Ecus qui lui ſont dûs de ſes appointemens
„ comme Gouverneur-Général du *Milanez*, échus dès le mois de
„ Septembre 1706, avant que les Ennemis y ſoient entrés. *On a*
„ *accordé à Mr. le Prince de* Vaudemont *la liquidation des comptes*
„ *pour ce qui regarde ſes gages ordinaires & extraordinaires de Gou-*
„ *verneur de Milan juſqu'au terme exprimé dans l'Article; & au cas*
„ *qu'il lui en réſulte quelque arrérage, Mr. le Prince* Eugène *lui fè-*
„ *ra faire raiſon par l'Etat de* Milan.

„ XXXV. Le même Etat de *Milan* payera aux Entrepreneurs
„ de l'Artillerie, du Pain de Munition, Fourages, Grains & au-
„ tres ce qui leur eſt dû, & de la maniére qu'il eſt ſtipulé dans les
„ Aſſignations, qui leur ont été données à cet effèt par le Magiſ-
„ trat & par l'Etat de *Milan*. *C'eſt une diſcuſſion qui regarde l'E-*
„ *tat de* Milan *& le Magiſtrat, & qui ſera décidée en juſtice, à la-*
„ *quelle les Ennemis n'ont plus de part.*

„ XXXVI. Il ſera donné un paſſeport à Mr. Dom *Jean de*
„ *Herréra*, Grand-Chancelier qui eſt à *Bologne*, pour joindre les
„ Troupes avec ſon équipage, & marcher avec elles, ou ſéparé-
„ ment, comme il lui plaira, droit à *Suze* ou à *Gènes*, par le
„ plus court chemin. Il lui ſera permis auſſi de retirer les effèts
„ qu'il peut avoir laiſſés dans *Milan*, ou dans le *Milanez*. *Accor-*
„ *dé quant aux effèts ſur le même pied de ce qui eſt dit aux points pré-*
„ *cédens.*

„ XXXVII. En rendant le *Modenois*, il ſera permis de faire
„ compte à Mrs. de la *Conſulte* de *Modène*, de ce qui eſt dû au Roi,
„ juſqu'au jour de l'évacuation de la Citadelle de *Modène*, des
„ Fermes de *Modène*, & des Billets faits payables à la fin de Sep-

„ tembre dernier par la-dite *Conſulte* pour la ſomme de 22000 li-
„ vres, ſavoir 12000 livres à Mr. de *Chemerault*, 6000 à Mr. le
„ Chevalier de *Luxembourg*, & 4000 à Mr. d'*Eſclainvilliers*. *La*
„ *Citadelle de* Modène *ayant capitulé, cet article ſera renvoyé à la*
„ *capitulation de la Citadelle de* Modène.

„ XXXVIII. On laiſſera en pleine liberté ſans les pouvoir con-
„ traindre, tous Officiers, Soldats & autres Perſonnes, de quel-
„ que nation, caractère, ou profeſſion que ce puiſſe être, ou de
„ les rendre dans le terme de trois mois, ſans inquiéter en au-
„ cune façon ni ſous aucun prétexte, ceux qui auront ſervi en
„ quelque qualité que ce ſoit les deux Couronnes, ou qui leur
„ auront été attachés. *Accordé, à la reſerve que ceux, qui voudront*
„ *reſter après trois mois, auront beſoin d'une nouvelle permiſſion.*

„ XXXIX. Les Officiers-Généraux, particuliers, ou autres, é-
„ tant au ſervice des deux Couronnes, pouront joüir du bien qu'ils
„ ont dans le *Milanez*, le *Montferrat*, le *Modenois* & le *Mantouan*,
„ ou auront la liberté pendant un an d'en pouvoir diſpoſer par
„ vente ou autrement. *Accordé pour ſix mois à prendre le parti*
„ *qu'ils jugeront à propos.*

„ XL. On rendra à Mr. le Duc de *Mantouë* la partie du *Mont-*
„ *ferrat* qui lui appartient, ou pour équivalent *Crémone* & le *Cré-*
„ *monois*, avec la même neutralité que lui reſteront *Mantouë* &
„ ſes Etats, dans leſquels ſont compris le *Guaſtallois* & le *Bozo-*
„ *lois;* & il lui ſera libre de mettre telle garniſon qu'il lui plaira
„ dans *Mantouë* & dans *Crémone*, quand les Troupes des deux
„ Couronnes en ſortiront. *Refuſé en tous points. On promet ce-*
„ *pendant la conſervation des Priviléges aux Habitans de* Mantouë,
„ *& aux Juifs y demeurant.*

„ XLI. On rendra auſſi à Mr. le Duc de la *Mirandole* la *Miran-*
„ *dole* & ſes Etats. *Répondu par l'Article précédent.*

„ XLII. Tous les Bateaux & Attirails néceſſaires pour les ponts
„ ſur les paſſages des Riviéres, qui ſe trouveront dans la marche des
„ Troupes juſqu'à *Suze*, ſeront faits & fournis aux dépens des
„ Ennemis, & les ordres de la part des Ennemis ſeront donnés
„ à cet effet, comme auſſi de faire deſcendre inceſſamment les Ba-
„ teaux pour achever de conſtruire le Pont de *Crémone*. *Accordé.*

„ XLIII. Il ſera donné des Otages de part & d'autre, juſqu'à
„ l'entiére éxécution du préſent Traité, dont S. A. R. de *Savoye*
„ & Mr. le Prince *Eugène* demeureront garants dans tout ſon con-
„ tenu. *Convenu pour deux Officiers, ſavoir un Maréchal-de-Camp*
„ *avec un Colonel, ou un Brigadier; & pour ladite garantie. Fait*
„ *à* Milan, le 13 Mars 1707.

„ (L.S.) Le Comte de SCHLICK. (L.S.) S. PATER (L.S.) Le
„ Comte de THAUN. (L.S.) La JAVELIERE".

Après que ces Articles eurent été ainſi réglés & ſignés par les Commiſſaires des Partis reſpectifs, on les communiqua au Prince

ce *Eugène*, pour qu'il lui plût les ratifier, ce qu'il fit ainſi.

En vertu du pouvoir que nous avons reçu de S. M. Impériale *& en qualité de Général de ſes Armées en* Italie, *nous avons aprouvé & ratifié*, aprouvons & ratifions les Articles ci-deſſus.

Donné à *Milan* le 13 de Mars 1707.

Signé EUGENE DE SAVOYE.

Le Prince de *Vaudemont* les ratifia de la part de la *France* à *Mantouë*, & le Duc de *Savoye* en fit de même à *Turin*.

Les *François* commencérent à laiſſer le champ libre aux *Impériaux*. Ils n'emportoient de toutes les richeſſes qu'ils avoient aportées en *Italie*, que des équipages délabrés; & il ne leur reſtoit de leurs vaſtes projèts, que le dépit d'une défaite la plus honteuſe qui fut jamais. Les *Impériaux* avoient tout lieu de ſe glorifier; peu de Troupes avant eux avoient éxécuté de ſi grandes choſes dans un ſi petit eſpace de tems. Les François évacuent l'Italie.

Mais ne diſſimulons rien. Les *Allemands* avoient un grand avantage ſur les *François* : c'eſt qu'ils étoient conduits par un des plus grands Capitaines du Monde; &, les *François*, étoient menés par des gens ſans talent, ſans lumiéres, & ſi je l'oſe dire, ſans courage & ſans jugement. En faut-il davantage pour ſe faire battre, ſur-tout quand on a affaire à un Ennemi qui n'eſt point inférieur en valeur, & qui l'emporte même du côté de la diſcipline? Car c'eſt préciſément le cas où ſont les *Allemands* à l'égard des *François*: ils les égalent pour le moins en courage, mais ils ſont beaucoup mieux diſciplinés qu'eux. Avantages des Allemans ſur les François.

Les *François* ayant évacué la *Lombardie*, que manquoit-il à la gloire du Prince *Eugène?* Depuis l'expédition de *Ceſar* contre *Pharnaces* Roi de *Pont*, avoit-on ouï parler d'une autre plus rapide que la ſienne? Il arrive en *Italie* le jour que ſes Troupes perdent une bataille. Il ramaſſe les débris de cette Armée battuë, ſa préſence relève le cœur abattu des ſoldats. Il traverſe avec eux une vaſte étenduë de pays, malgré des obſtacles inſurmontables pour tout médiocre Général. Ce ſont des Bois, des Montagnes, des Fleuves, des Torrens & des Foſſés en quantité à traverſer; un monde d'Ennemis à éviter; & des Généraux actifs à tromper par une plus grande vigilance. Le Prince *Eugène* éxécute tout cela. Il arrive devant *Turin*, y livre une bataille à des Troupes deux fois plus nombreuſes que les ſiennes; il la gagne, rétablit un Allié, un parent dans ſes Etats, & contraint l'Ennemi à ſortir en hâte d'un pays où, un peu auparavant, il prétendoit faire la loi. Mais ſa victoire eut encore des ſuites bien plus conſidérables: elle influa ſur l'entrepriſe de *Naples* dont je parlerai tantôt, & dont le ſuccès fut ſi avantageux à la Maiſon d'*Autriche*. La gloire du Prince Eugène bien relevée ici.

Tandis que les *François* ſe diſpoſoient à évacuer la *Lombardie*, le Prin- Le Prince Eugène eſt nommé Gouver-

neur & Capitaine Général du Milanez.

Prince *Eugène* envoya à *Vienne* le Prince *Pio* ſon Aide-de-Camp général, pour informer l'*Empereur* de l'état des choſes. S. M. *Imp.* ne put diſſimuler ſa joïe au récit de tant d'heureux ſuccès, & il voulut en témoigner ſa reconnoiſſance à celui qui en étoit l'auteur. Ce fut dans cette vûë qu'il nomma le Prince *Eugène* Gouverneur & Capitaine-Général de la Ville & du Duché de *Milan*. Il écrivit au Roi d'*Eſpagne Charles III.* de lui en envoyer les Patentes, ce qu'il fit, & le Prince *Eugène* les reçut le 6. d'Avril. Le ſoir même de cette nouvelle, le Palais Ducal fut tout illuminé, les Fontaines de vin coulérent en divers endroits de la Ville. Les Domeſtiques du Prince ſe diſtinguérent par des Feux de joïe, & une quantité prodigieuſe de Serpenteaux & de Fuſées qu'ils jettèrent. On tira auſſi des Feux d'Artifice.

Réjoüiſſance faites à cette occaſion.

La promotion du Prince *Eugène* au Gouvernement Général du *Milanez*, digne récompenſe de ſa valeur, donna lieu à une Médaille. On y voit ce Héros en buſte armé, avec ces titres:

Médaille au ſujèt de la promotion du Prince Eugène.

EUGENIUS FRANCISCUS DUX SABAUDIÆ Sacræ Cæſareæ Majeſtatis GENERalis GUBERnator MEDIOLANI.

Eugène-François Duc de Savoye, Général de Sa Majeſté Impériale, Gouverneur de Milan.

Il paroit au revers ſous l'emblème de la Victoire, tenant un foudre à la main droite dont il frape un Soldat *François* terraſſé à ſes pieds, & facile à reconnoitre par ſon bouclier où l'on voit les trois Fleurs de *Lis*. De l'autre main le Prince tient une Palme; & à côté de lui eſt la *Savoye*, ſous la figure d'une Femme apuyée ſur l'Ecu de ſes Armes. Derriére cette Femme eſt le Duché de *Milan*, qui s'avance un genou en terre, pour préſenter une Clef au Prince *Eugène* en témoignage de ſa ſoumiſſion. Ces paroles ſont ſur le tour:

GENIO TUTELARI ITALIÆ.

Au Genie Tutélaire de l'Italie.

Elles font alluſion aux Lettres finales du nom du Prince GENIUS.

Le Prince *Eugène* voulant diſpoſer les divers Ordres de l'Etat de *Milan* à prêter Serment de fidélité au Roi *Charles III*, fit publier le Décrèt ſuivant.

Décrèt du Prince Eugène.

„ Comme il a plû à la ſouveraine Providence du TRES-HAUT
„ de bénir les Armes de Sa Majeſté *Impériale* par la défaite & la
„ déroute de ſes Ennemis, & par le rétabliſſement de cet Etat
„ ſous la domination de la Séréniſſime Maiſon d'*Autriche*. Et
„ comme Sa Majeſté *Impériale*, Seigneur Souverain de cet Etat,
„ s'eſt ſervie de Son Alteſſe le Prince *Eugène* de *Savoye* & de *Pié-*
„ *mont*,

„ *mont*, Marquis de *Saluces*, Conſeiller d'Etat, Préſident du „ Conſeil de Guerre, Feld-Maréchal, Colonel d'un Régiment „ de Dragons, Chevalier de l'Ordre très-illuſtre de la Toiſon d'Or, „ & Commandant-Général des Armées de Sa Majeſté *Charles III*, „ Roi d'*Eſpagne* ſon très-aimé Frère, ordonnant que ſadite Alteſſe „ reçoive au nom du-dit Roi le Serment de fidélité de ſes fidèles „ Sujèts: & S. A. voulant éxécuter inceſſamment les très-dignes „ commandemens de Sa Majeſté *Impériale*, elle ordonne & com- „ mande en vertu du préſent Edit à toutes les Villes, Cours de „ Juſtice, & Communautés de cet Etat, qu'ils ayent à procla- „ mer & à reconnoitre pour leur légitime Souverain ſa-dite Ma- „ jeſté *Charles III*, Roi d'*Eſpagne*, & Duc de *Milan*, obéir à ſes „ commandemens Royaux comme à ceux de leur légitime Sei- „ gneur, dépêchant à l'avenir tout ce qui ſurviendra en ſon Nom „ Royal, & que conſéquemment ils ſe tiennent prêts à lui prê- „ ter entre les mains de S. A. le Serment dû au jour qui leur ſe- „ ra ci-après notifié. Et afin que perſonne n'en prétende cauſe „ d'ignorance, S. A. ordonne que le préſent Edit ſoit publié en „ toutes les Villes & autres Lieux de cet Etat, & que leurs Ma- „ giſtrats reſpectifs le faſſent afficher dans les endroits accoûtumés, „ afin que tous & un chacun s'en tiennent pour ſuffiſamment a- „ vertis, avec ordre à tous les-dits Magiſtrats d'envoyer à S. A. „ les Procès Verbaux des-dites Publications & Affixions, les re- „ mettant entre les mains du ſouſſigné.

T. Pertusatus.

Eugene de Savoye.

Donné à *Milan* le 12 Janvier 1707.

Il eſt reconnu ſolemnellement Gouverneur-Général du Milanez.

Après que le Prince *Eugène* eut reçu le Serment de fidélité des Magiſtrats & des Députés de la Nobleſſe du *Milanez* pour le Roi *Charles III*, à qui l'Empereur *Joſeph* avoit cédé le domaine de cet Etat, il penſa auſſi à s'en faire reconnoitre ſolemnellement pour Gouverneur Général. La cérémonie en fut fixée au 16 d'Avril, & ſe fit de cette maniére. S. A. S. précédée de Hérauts vétus à l'antique, & annonçant ſa marche au bruit des trompettes, des timbales & des hauts-bois, ſortit du Palais Ducal, pour venir à la Douane de la Porte-Romaine. Elle étoit montée ſur ſon cheval de bataille ſuperbement enharnaché, & ſuivie de tous les Généraux qui ſe trouvoient à *Milan*, auſſi montés ſur de beaux chevaux couverts de riches harnois. Une foule de jeune Nobleſſe *Milanoiſe* très-leſte, & ſur de beaux chevaux, venoit enſuite. La marche étoit fermée par un nombre infini de jeunes gens d'entre la Bourgeoiſie qui venoient à pied, couronnés de Lauriers, & portant dans leurs mains & ſur leurs têtes des Feſtons & des Guirlandes de fleurs. Le Prince *Eugène* étant arrivé dans cet ordre à la Douane de la Porte-Romaine, le Marquis de *Caſtiglione*, Vicaire des Proviſions, vint lui préſenter les Cléfs de la Ville. Le Marquis *Pirro-Viſcomti* le haran-

gua, après quoi on lui préſenta deux Vaſes pleins d'Eau & de Terre qu'il répandit, pour marquer qu'il prenoit poſſeſſion du Duché & de la Ville de *Milan* au nom du Roi *Charles III.* Toutes les ruës, par où ce Prince paſſa, étoient tenduës de belles tapiſſeries, & parſemées de fleurs qui rendoient une odeur agréable. Le Peuple accouroit en foule pour le voir. Les uns l'apelloient leur Libérateur, d'autres leur Père, & tous le regardoient avec admiration, ſe ſouvenant des victoires qu'il avoit remportées. Ils ne ſe laſſoient point d'avoir les yeux ſur lui. A peine l'avoient-ils perdu de vûë dans une ruë, qu'ils couroient dans une autre pour le voir encore. On entendoit de tems en tems de grands cris de *Vive le Roi Charles notre légitime Souverain, & le Prince* Eugène *notre Libérateur & Gouverneur-Général.*

La Cérémonie de la priſe de poſſeſſion étant finie, le Prince *Eugène* deſcendit de Cheval, & monta dans un caroſſe à ſix chevaux, qu'on lui avoit préparé pour le conduire à l'Egliſe Métropolitaine du Dôme, où il avoit deſſein d'aller rendre à Dieu des actions de graces pour tous les heureux ſuccès dont il l'avoit favoriſé. Ce fut le Cardinal *Archinto* qui y officia & y célébra ſolemnellement la Meſſe, pendant laquelle le Prince *Eugène* fut d'une dévotion & d'une modeſtie qui acheva de lui gagner le cœur des *Italiens*, qui ſont, après les *Eſpagnols*, celui de tous les Peuples qui, en matiére de Religion, ſe paye le plus d'extérieur : le *Te Deum* fut chanté au bruit de l'Artillerie.

Le Service Divin achevé, le Prince *Eugène* retourna en caroſſe au Palais Ducal, où l'on avoit préparé magnifiquement à dîner aux dépens de la Ville. S. A. S. traverſa la Cour du Palais au milieu d'une double haïe des Hallebardiers de ſa Garde, en qualité de Gouverneur du *Milanez*; la coûtume n'étant point que les Généraux de l'*Empereur* ayent de garde particuliére. La table étoit de deux-cens couverts. Le Prince de *Heſſe* fut placé à la droite du Prince *Eugène*, & le Général Marquis de *Viſconti* à la gauche. Tous les autres Généraux étoient aſſis chacun ſelon ſon rang. Les Magiſtrats & les Principaux de la Régence du Duché étoient à cette table, & aſſis auſſi ſelon leur rang. Il y avoit enſuite diverſes autres tables pour les principaux Officiers de la Garniſon. Pendant tout le tems que le repas dura, le Canon de la Citadelle & de la Ville ne ceſſa de tirer, & les Acclamations du Peuple continuérent comme auparavant. Ce ne furent pendant pluſieurs jours que Bals, que Feſtins, que Maſcarades dans la Ville & aux environs. Le Prince *Eugène* fut longtems occupé à recevoir des viſites & à entendre des harangues, ſoit de la part du Clergé, ſoit de la part de la Nobleſſe. On admira beaucoup celle du Grand-Chancelier, qui paſſa dans l'eſprit des Connoiſſeurs pour un chef-d'œuvre d'éloquence.

A la Garde ordinaire

Le Prince *Eugène* ajouta aux Hallebardiers, qui ſont la Garde ordinai-

dinaire des Gouverneurs de *Milan*, une autre Garde à cheval, pour occuper divers jeunes Gentils-hommes du païs qui vivoient ſans emploi, & qui, n'ayant pas de bien de reſte, furent bien aiſe de trouver un moyen de n'être point à charge à leurs parens. Cette Garde étoit de cinquante Cavaliers bien montés, bien équipés, & bien entretenus. Leur paye ſe prenoit ſur les apointemens que S. A. recevoit pour ſa qualité de Gouverneur & Capitaine-Général du Duché; apointemens qui ſont très-conſidérables. Le Prince *Eugène* donna le commandement de cette nouvelle Garde à ſon Grand-Ecuïer Mr. d'*Andlau*, & l'en fit Capitaine. des Gouverneurs de Milan, il en ajoute une autre.

Le Duc de *Marlbourough* n'acquit pas moins de gloire dans les *Païs-Bas* en 1706., que le Prince *Eugène* en *Italie*; cette Campagne peut être comparée à celles du Roi *Louis XV* dans les mêmes Provinces en 1745 & 46. vû la rapidité des conquêtes, avec cette différence néanmoins que *Louis XIV* y opoſa au Duc des forces au moins égales, au lieu que *Louis XV* n'eut affaire qu'à une Armée trop foible pour arrêter les progrès de la ſienne qui étoit infiniment ſupérieure. Nous pouvons ajouter au récit des événemens glorieux de cette Campagne des *Païs-Bas*, que le Duc eut une part conſidérable aux ſuccès de celle d'*Italie*. On ſait que la Politique de la Cour de *France* conſiſte particuliérement à faire mouvoir toutes ſortes de reſſorts pour porter des coups mortels à ſes Ennemis, contre qui elle ſe croit tout permis, comme s'il n'y avoit plus de *Droit de la Nature & des Gens*, comme ſi la Guerre n'avoit pas ſes Loix qui mettent des bornes aux excès que les Armes ſe croïent permis. L'Or, répandu dans diverſes Cours de l'Empire, imprimoit une lenteur déſolante dans toutes les délibérations de la Diète, qui rendoit inutiles les Réſolutions les plus vigoureuſes. D'un autre côté, le Roi *Très-Chrétien* avoit ſoulevé la meilleure partie de la *Hongrie*, où *Ragotzki*, ſon Penſionnaire, étoit à la tête des Mécontens, qui ne vouloient ſe prêter à aucun accommodement. Ces deux circonſtances affoibliſſoient extraordinairement l'Empereur *Joſeph*, qui étoit obligé d'avoir une Armée particuliére en *Hongrie* pour s'opoſer aux progrès de ces Mécontens, ce qui le jettoit dans des dépenſes conſidérables. Le Projèt de faire ſoulever les *Napolitains*, demandoit auſſi des ſommes qu'on ne pouvoit trouver à *Vienne*. En un mot, le nerf de la guerre y manquoit abſolument, l'Empereur *Léopold* aïant laiſſé ſes Finances en très-mauvais état. Mylord *Marlborough* y pourvut en formant le projèt d'une Négociation ſur le crédit de la *Sileſie*, & il conduiſit cette affaire en habile Financier, enſorte que l'*Empereur* trouva d'abord près de trois millions de florins; Mylord Duc & le Grand Tréſorier Comte *Godolfin* aïant ſouſcrit des prémiers pour 10. mille Livres Sterl. pour encourager les plus riches Négocians à ſuivre leur exemple. C'eſt à cette reſſource qu'on a été redevable du ſuccès des armes *Impériales* en *Lombardie* & dans le Roïaume Campagne des Païs-Bas en 1706.

me de *Naples*, & de l'entrepriſe ſur *Toulon*, qui, quoiqu'elle n'ait pas eu le ſuccès qu'on en pouvoit eſpérer, vû les ſages arrangemens qu'on avoit pris, cauſa pourtant des pertes très-conſidérables à l'Ennemi commun, par la ruïne d'une Province auſſi conſidérable que la *Provence*, & par la diverſion qu'il fut obligé de faire de ce côté-là, ce qui renverſa tous les Projèts qu'il avoit formés dans les *Païs-Bas*, où il s'étoit préparé à faire les plus grands efforts en 1707. pour réparer les pertes de l'année précédente. Mylord Duc & le Maréchal d'*Ouwerkerk* y eurent affaire au Duc de *Vendôme*, qui remporta la gloire d'avoir dirigé ſes mouvemens avec tant de prudence & d'adreſſe, que les Alliés ne purent ni l'engager à une Bataille, ni l'entamer, ni faire aucun ſiège.

1707. Avant de commencer cette Campagne, le Duc de *Marlborough* avoit rendu un ſervice important à la Cauſe commune. Le Roi de *Suède* pouſſoit la guerre dans le *Nord* avec une rapidité étonnante; il avoit détrôné *Auguſte II*, Roi de *Pologne* & Electeur de *Saxe*, & avoit fait élire en ſa place le Palatin *Stanislas-Lezinsky*; il étoit en *Saxe*, la plus riche & la plus fertile Province de l'Empire; ſon Armée y vivoit à diſcrétion. Ces grands ſuccès firent craindre aux Alliés que ce Prince, qui ne couroit, comme un autre *Alexandre*, qu'à la Gloire qu'on acquiert par les armes, & qui peu ſoumis aux régles d'une prudente Politique, ſacrifioit ſes vrais intérêts à ſa paſſion & à une eſpèce d'entêtement, quand il avoit une fois pris une réſolution, ne prît tout d'un coup ombrage de quelque démarche équivoque, & ne formât le projèt de devenir le pacificateur de l'Europe en menaçant de prendre parti contre ceux qui ne voudroient pas aquieſcer. On ſe rapelloit l'étroite alliance qui avoit ſubſiſté entre la *France* & la *Suède* depuis le Traité de *Weſtphalie*, & les ſubſides que la prémiére avoit payés à celle-ci. Ainſi on craignoit que *Louis XIV* ne mît ce Prince dans ſes intérêts. Ce qui y donna lieu (*a*), fut l'interception de quelques Lettres, d'où l'on pouvoit conclure que Sa Maj. *Suèdoiſe* méditoit quelqu'entrepriſe contre la Maiſon d'*Autriche*, qui n'avoit pû ſe reconcilier avec la *Suède*, depuis la Paix de *Weſtphalie*; on ſoupçonna même le Comte *Piper*, prémier Miniſtre de *Charles XII.* d'être dans les intérêts de la *France*: ce qui y donna lieu fut le ſéjour que fit à *Paris* un Baron *Duben*, dont on ſavoit que ce Miniſtre ſe ſervoit dans la Correſpondance ſecrète. D'un autre côté, on connoiſſoit juſqu'où *Charles XII* portoit l'Equité & la Bonne-foi dans l'éxécution de ſes engagemens, ce qui ne pouvoit le faire pancher du côté de la Cour de *France* qui avoit ſi honteuſement violé les *Traitez de Partage*, ce qui étoit la cauſe de la Guerre. Outre cela, quelles obligations ce Prince n'avoit-il pas aux Puiſſances Maritimes qui l'avoient ſi efficacement ſecouru en 1700. & à qui, au raport de ſon Hiſtorien *Voltaire*, à qui il eſt bon de ne pas toujours ajouter foi, ce Prince

Le Duc va en Ambaſſade auprès du Roi de Suède.

(*a*) *Mémoires de Lamberti* Tom. IV. pag. 291.

ce avoit promis de ne prendre aucune part à la Guerre que les Alliez alloient déclarer à la *France*. Une partie des Alliez, inquiets du long séjour que Sa Maj. *Suèdoise* faisoit en *Saxe*, après la conclusion de la Paix d'*Alt-Ranstadt*, vouloit qu'on prît des mesures de vigueur pour l'obliger à s'éloigner des Frontiéres de l'Empire. Les autres, à la tête desquels étoient l'*Angleterre*, les *Etats-Généraux*, auxquels se joignirent le Roi de *Prusse* & l'Electeur de *Hanovre*, connoissant mieux le caractère de *Charles XII*, qui ne pouvoit souffrir de contradiction, & que l'ombre d'une menace révoltoit, jugérent qu'il falloit employer les voyes de la douceur, pour gagner cet esprit farouche: c'est pourquoi il fut résolu d'avoir recours à des remontrances, dans lesquelles on représenteroit à Sa Maj. *Suédoise* la justice des armes des Alliés, le danger dont *Louis XIV.* menaçoit toute l'Europe, & le préjudice que la Cause commune recevoit de son long séjour en *Saxe*, qui enfloit le courage des *François*, qui en tiroient diverses conjectures à leur avantage, qu'ils répandoient de tous côtés.

Cette résolution prise, il s'agissoit de trouver qui seroit capable de l'éxécuter; l'Electeur de *Hanovre*, qui connoissoit tous les talens du Duc de *Marlborough* pour la Négociation, le proposa aux autres Cours, qui d'abord aprouvérent ce choix, ne doutant pas que ce ne fût un moyen de flater l'ambition de ce Monarque, que de lui envoyer le plus heureux Général de son tems. Tout ceci fut traité avec le plus grand secrèt, & pour s'assûrer que *Son Alteſſe*, car il avoit été déclaré, par l'Empereur, Prince de *Mindelheim*, seroit bien reçu à la Cour de Sa Maj. *Suèdoise*, on envoya ordre aux Ministres d'*Angleterre* & de *Hollande* de sonder sur cela le Comte *Piper*, prémier Ministre de ce Prince, qui leur fit une réponse très-satisfaisante.

Le Duc se rendit à la *Haye* le 17 Avril, après avoir été retenu en Mer pendant 15 jours par les Vens contraires; après avoir conféré avec L. H. P. sur les projèts Militaires, il partit le 19 avec son Sécretaire & quelques Domestiques, il passa par *Hanovre*, & arriva à *Hall* en *Saxe* le 26. du même mois; il se rendit au Quartier du Roi, accompagné du Comte de *Zintzendorff*, & de Mrs. *Robinson* & *Cranenbourg*, Envoyés de l'Empereur, du Roi d'*Angleterre* & des *Etats-Généraux*. On a raporté ailleurs (*a*) ce qui se passa dans l'Audience que le Roi lui accorda le lendemain, mais on n'est pas entré dans le détail de diverses circonstances, qui se sont dévélopées dans la suite. On a agité la question, si le Roi étoit entré en quelqu'engagement avec les Puissances dont le Duc étoit le Plénipotentiaire? On peut y répondre affirmativement, & cet engagement se trouve renfermé dans sa réponse au Duc. „ Vous pouvez assûrer la Reine, ma Sœur, que mon dessein est de „ par-

(a) Tom. II. pag. 242.

„ partir d'ici auſſi-tôt qu'on m'aura donné la ſatisfaction que je „ demande, & qu'au reſte je n'entreprendrai rien qui puiſſe tour- „ ner au préjudice de la Cauſe commune en général". C'eſt tout ce que les Alliés demandoient. Le Comte *Piper* expliqua ces deux conditions au Duc, dans les entretiens qu'il eut avec lui, en lui faiſant connoître quelles étoient les diſpoſitions du Roi ſon Maitre, & lui laiſſant entrevoir les grands deſſeins qu'il avoit conçus contre la *Ruſſie* ; ce qui devoit tranquiliſer l'Empereur & l'Empire ſur les bruits que les Miniſtres de la Cour de *France* faiſoient courir d'une puiſſante diverſion que Sa Maj. *Suèdoiſe* alloit faire en faveur de Sa Maj. *Très-Chrêtienne*, ſon Allié : mais Mylord Duc ne partit pas du Quartier de Sa Maj. *Suédoiſe*, ſans être bien aſſuré des diſpoſitions de ce Prince par raport au Roi de *France*, contre qui la mauvaiſe-foi, qui avoit éclaté dans l'inéxécution des *Traités de Partage*, l'avoit fort indiſpoſé. En un mot, cet habile Négociateur déclara en repaſſant à *Hanovre*, & dans le raport qu'il fit à la *Haye* du ſuccès de ſon Ambaſſade, qu'*il avoit lieu d'être content du Roi de Suède*. En effet, le Roi lui auroit-il accordé une Audience de deux heures & demie, car elle dura une heure avant le diner, & une heure & demie après le dîner, qu'elle fut particuliere (*a*), ſans s'expliquer ſur les propoſitions que le Duc étoit chargé de lui faire, & qu'il lui a ſans doute faites, puiſque Sa Maj. lui en donna l'occaſion en reſtant ſeul avec lui dans ſon Cabinèt, n'aïant pour témoins que le Chancelier Comte *Piper* & le Secrétaire d'Etat *Hermelin*, les deux Miniſtres de confiance ? On peut juger des inſtructions qui avoient été données au Duc, par le contenu d'une Lettre, ou Mémoire des Miniſtres d'*Angleterre* & de L. H. P. au Roi de *Suède*, antérieures de quelques mois à la réſolution d'envoyer Mylord Duc à ce Prince. Ils y diſoient que „ Sa Majeſté *Britannique* & L. H. P. avoient ſouvent témoigné à „ Sa Maj. leur ſentiment & leurs vœux touchant la continuation „ de la Tranquilité dans l'*Empire*, & ſur tout dans les Etats limitrophes de la *Pologne*. Que les réponſes de Sa Maj. avoient été „ telles qu'Elles avoient pû en conclure que Sa Maj. étoit dans les „ mêmes diſpoſitions à l'avantage de la Cauſe commune, à laquelle rien ne pouroit faire plus de bien, que ſi Sa Maj. vouloit joindre ſes forces aux leurs, qui n'étoient employées que „ pour la liberté de l'Europe ; & au moins que Sa Maj. n'entreprendroit rien qui pût mettre aucun obſtacle aux occaſions qui „ pouroient s'offrir d'agir avec avantage contre l'Ennemi commun, juſqu'à la concluſion d'une paix honorable & ſolide, à „ des conditions qui miſſent la *France* hors d'état de la rompre à „ l'avenir impunément ; ce qu'on avoit tout lieu d'eſpérer de „ tant d'heureux ſuccès, dont avoient été benites les armes des „ Alliés contre le Perturbateur du repos public, d'autant plus „ qu'il

(*a*) Suivant une Lettre de Mr. *Robinſon* au Duc de *Mancheſter*.

„ qu'ils n'avoient d'autre but que le maintien d'un chacun dans „ la paiſible poſſeſſion de ſes Droits ; ce qu'ils croïoient abſo- „ lument néceſſaire pour eux & ne pouvoit être préjudiciable à la „ *Suède*, puiſqu'il étoit aſſez notoire que la *France* ne cherchoit „ qu'à troubler le repos de tous les Princes & de tous les Etats, „ enſorte que ſi l'on ne veille point à leur ſureté, il faudra que „ tous ſubiſſent le joug & deviennent ſes Eſclaves. Ils ajoutoient, „ que des bruits répandus de tous côtés, & qui, quoiqu'on n'y „ ajoutât foi ni en *Angleterre*, ni en *Hollande*, cauſoient quelque „ inquiétude, les avoient déterminé à faire ces Repréſentations „ à Sa Maj. & à la prier de ne pas ſe ſervir de ſes armes pour atta- „ quer l'Empire, & de ne prendre part à rien qui pût être pré- „ judiciable à ſes bons amis & Alliés, & à toute l'Europe.

Le Roi répondit, „ qu'en entrant en *Saxe*, il n'avoit eu aucu- „ ne intention de faire quelque choſe qui fût préjudiciable aux „ intérêts de ſes Amis & Alliés; qu'il ne vouloit y faire, com- „ me aïant été attaqué, que ce qui lui étoit permis par le Droit „ de la Nature & des Gens; qu'il auroit pû tranſporter le Théa- „ tre de la Guerre depuis longtems, dans cet Electorat, où elle „ avoit pris naiſſance & d'où elle étoit ſoutenuë, s'il n'avoit défé- „ ré aux inſtances de ſes Alliés, auſſi longtems qu'il avoit eſpé- „ ré de rendre traitable ſon opiniâtre Ennemi. Mais que déſeſ- „ pérant enfin d'en venir à bout autrement, il avoit pris le parti „ d'aller juſqu'à la ſource de cette guerre; ſans donner aux Alliés „ aucun ſujet de s'en plaindre, quand bien même les progrès de „ leurs armes en auroient un peu ſouffert, puiſqu'il étoit évident „ que la Cour de *Saxe* avoit fait beaucoup de mal, & qu'elle pou- „ voit en faire encore beaucoup, ſi on ne la prévenoit &c (*a*)". N'eſt-il pas naturel de penſer que les repréſentations du Duc, roulant ſur les mêmes ſujets que le Mémoire de Mrs. *Robinſon* & *Harſolte*, Sa Maj. lui aura fait la même réponſe dans cette longue Audience particuliére, & par conſéquent que ce Général Ambaſſadeur n'a pû qu'être content de ſa Négociation? Quelqu'un a remarqué que le Duc aïant, dans la converſation, *témoigné au Monarque en termes fort expreſſifs la haute opinion qu'il avoit de ſon habileté dans l'Art Militaire, celui-ci ne toucha pas un mot, dans ſa réponſe, de celle du Duc.* Ce ne pouvoit être là un ſujet de mécontentement pour celui-ci, qui étoit trop ſage pour courir après la fumée d'un pareil encens; on auroit pû dire que tout au plus c'étoit une diſtraction ou une impoliteſſe du côté du Monarque.

Il eſt ſi vrai que Mylord *Marlborough* réuſſit à ſouhait dans ſa Négociation, que la conduite de *Charles XII.*, depuis ce jour-là, en eſt une preuve, puiſqu'il n'a pas fait la moindre démarche à l'avantage de la *France*, ou qui ait mis quelqu'obſtacle aux progrès des armes des Alliés. Bien loin de-là, ſa Paix avec le Roi *Au-*

(*a*) Hiſtoire du Duc de *Marlborough*, par *Abraham de Vryer*, Tom. II. *pag.* 183.

Auguſte laiſſa celui-ci, ainſi que l'*Empereur*, maitres d'employer toutes leurs forces contre la *France*. Une autre preuve du ſuccès de cette négociation, c'eſt la généroſité avec laquelle il récompenſa les bons offices du Comte *Piper*, à qui il fit compter 25 mille Guinées de la part de la Reine *Anne*, pour l'engager à entretenir ſon Maitre dans les diſpoſitions où il l'avoit trouvé. L'Hiſtorien *François* de *Charles XII* s'inſcrit en faux contre cette circonſtance, mais tout le récit qu'il fait de cette Ambaſſade du Duc de *Marlborough* eſt ſi louche, qu'on peut bien croire qu'il n'a pas été mieux informé de cette circonſtance, que du lieu où le Duc eut Audience, & auquel des Miniſtres du Roi il fit la prémiére viſite (*a*). S'il eût conſulté un Banquier de *Leypſick*, nommé *Hahman*, peut-être n'auroit-il pas touché cette corde; ce qu'il ne fit à la vérité que pour juſtifier le Comte *Piper* d'avoir reçu un préſent conſidérable d'une Puiſſance Etrangere, comme ſi c'étoit la même choſe que d'être traitre. Mais l'expérience a ſouvent prouvé le contraire, & l'on ne peut pas dire que le Comte *Piper* ait été déterminé, par cette libéralité d'une grande Reine, à donner au Roi de *Suède* quelque conſeil contraire à ſa gloire & à ſon intérêt.

Le Duc de *Marlborough* ne reſta que trois jours auprès du Roi *Charles XII*, pendant leſquels il ſe rendit à *Leypſick* pour voir le Roi *Auguſte*, qui lui fit l'accueil le plus gracieux. En revenant en *Hollande*, il paſſa par *Berlin* & par *Hanovre*. L'Electeur, qui étoit alors héritier préſomptif du Trône de la *Grande-Bretagne*, le gracieuſa beaucoup & le combla de préſens. Il ne fit qu'une apparition à la *Haye*, où il rendit compte de ſa Commiſſion, & ſe rendit d'abord à *Bruxelles* pour joindre le Maréchal d'*Ouwerkerk*, qui avoit aſſemblé l'Armée dans le voiſinage d'*Anderlech*. Nous avons raporté ailleurs les opérations de cette Campagne en *Flandres*, comme de celle du Prince *Eugène* en *Provence*. Le Chevalier *Folard* a fait des remarques ſur celle-ci, qui ſont fort curieuſes, mais elles ne roulent que ſur les fautes que firent les Généraux *François*, à qui les ordres de la Cour ôtoient la liberté d'agir comme ils auroient dû & pû le faire. Il raporte entr'autres un trait aſſez curieux du Maréchal de *Teſſé*, à qui *Louis XIV* avoit confié la défenſe de cette Province. Le Chevalier raiſonnant avec lui quelques années après ſur les événemens de cette Cam-

(*a*) Il dit dans le Livre III. *pag.* 200. que le Duc *eut ſon Audience publique à Leypſick*, quoiqu'il ſoit certain qu'il l'eut dans le quartier de Sa Maj. *Suédoiſe* à *Alt-Ranſtadt*, à 2. Milles de *Leypſick*. Dans la page précédente, il prétend que le Duc de *Marlborough*, *en arrivant*, *s'adreſſa ſecretement non pas au Comte* Piper *prémier Miniſtre*, *mais au Baron de* Gortz, *qui commençoit à partager avec* Piper *la confiance du Roi*. Il faut que Mr. *Fabricius*, qui l'a inſtruit de cette circonſtance, ait été trompé par ſa mémoire auſſi bien que ſur l'endroit où le Roi lui avoit donné Audience. Le Duc auroit fait une faute capable de faire échouer ſa Négociation, ſi le Comte *Piper* en étoit informé: or comment pouvoit-il manquer de l'être, puiſque, dans ces occaſions, le Miniſtre a des Eſpions, qui ne dorment jamais, & qui l'informent de tout? Or perſonne n'ignore qu'il n'y a rien dont un prémier Miniſtre ſoit plus jaloux que de la prémiére viſite.

Campagne, le Maréchal lui dit, que „ les ordres de la Cour ne ſont „ pas toujours conformes aux intentions des Généraux. Que di- „ riez-vous, ajouta-t-il, du Miniſtre qui me mandoit de tenir la „ Défenſive ſans rien hazarder, & de laiſſer aux mouches à détrui- „ re cette Armée, comme ſi nous euſſions fait un Traité de Ligue „ offenſive & défenſive avec ces filles de l'air ? D'ailleurs, conti- „ nua-t-il, mon deſſein étoit de chaſſer l'Ennemi & de l'expulſer „ de la *Provence*. Il s'en retire ; la prudence, dans ce cas-là, deman- „ doit que je me contentaſſe d'avoir rempli mon deſſein & les or- „ dres de la Cour qui m'avoit donné des menotes ; & il ajouta, que „ la maxime de *Scipion* aïant été auſſi-tôt alleguée, qu'*il faut faire* „ *un Pont d'or à l'Ennemi qui ſe retire*, il s'en étoit tenu-là, n'oſant „ enfreindre les ordres qu'il avoit (*a*)". C'eſt ainſi que le Cabinèt eſt ſouvent la cauſe de bien des fautes, qu'on mèt ſur le compte des Généraux, parce que le Public ignore les ordres qu'ils en ont reçus.

Le Prince *Eugène* & le Duc de *Marlborough* n'étoient pas expoſés à cet inconvénient. Leurs Miniſtres & tous les Alliés avoient une telle confiance en leur prudence & en leurs lumiéres, qu'ils leur donnoient carte blanche. Comme ſi les Evénemens de la vie du Prince *Eugène* devoient aller de pair avec ceux de celle du Duc de *Marlborough*, le prémier fut emploïé par l'*Empereur* dans des Négociations importantes au commencement de 1708, comme le Duc l'avoit été par les Alliés au commencement de l'année précédente. Les grands avantages de la Campagne de 1706. remportés par les Alliés, & le peu que la *France* avoit fait en 1707., malgré ſes grands efforts qui l'épuiſoient, fit prendre aux Alliés en commun la réſolution d'agir cette Campagne-ci avec la plus grande vigueur, & d'attaquer l'Ennemi, en force, de tous côtés, toujours ſous la conduite & la direction de nos deux Héros.

Le Prince *Eugène* s'étant rendu à *Milan*, après la priſe de *Suze*, y régla les affaires de toute l'*Italie* en peu de tems. Il demanda de nouvelles contributions pour l'*Empereur* aux Princes, d'*Italie* & à quelques Provinces de l'Etat de l'Egliſe, & engagea les Receveurs de la *Diara* à avancer à Sa Maj. *Impériale* un million en valeur, païant un bon intérêt, & avant de partir de *Milan* pour *Vienne*, ils lui comptérent 160 mille Piſtoles, qui furent employées au payement des Troupes.

Il arriva à *Vienne* le 8. de Décembre, aux acclamations de tout le Peuple, qui le regardoit comme le Libérateur de l'*Italie*, & le bras droit des Puiſſances qui combatoient pour la liberté de toute l'Eu-

(*a*) Remarques ſur *Polybe* Tom. I. *pag.* 237. où il prédit une autre expédition en *Provence*, de la même nature que celle qu'il venoit de décrire, & il la regardoit comme d'une néceſſité abſolue ; nous en ſommes les témoins.

l'Europe. L'*Empereur* lui fit l'accueil le plus gracieux. *Je ſuis très-content de vous*, lui dit ce Prince, *excepté ſur un article ſeulement, c'eſt que vous vous êtes trop expoſé. Gardez-vous bien de tomber dans la même faute, & ſouvenez-vous que nous avons encore beſoin de vous.* Le Prince reſta quelque tems avec S. M. *Imp.* dans ſon Cabinèt, où elle lui communiqua qu'il étoit convenu avec la Reine d'*Angleterre* & les *Etats-Généraux*, de l'envoyer dans les *Païs-Bas*, pour y commander les Armées conjointement avec Mylord *Marlborough*. *On ſe flatte avec raiſon*, ajouta l'Empereur, *qu'après avoir chaſſé les* François *de la* Bavière *& de l'*Italie, *vous les chaſſerez des* Païs-Bas, *& les obligerez de ſe contenter de leurs anciennes limites.* Avant de ſe ſéparer, S. M. *Imp.* lui dit, qu'Elle avoit deſſein de le faire paſſer dans diverſes Cours, pour y négocier des affaires de la derniére importance, dont elle l'inſtruiroit elle-même.

Le Prince *Eugène* employa le tems qu'il reſta à *Vienne*, à régler, comme Préſident du Conſeil de Guerre, tout ce qui concernoit les Troupes de Sa Maj. *Imp.*, entrant dans des détails dont lui ſeul étoit capable. Pendant ce tems-là, tout ſe mettoit en mouvement ſur le *Rhin*, ſur la *Moſelle* & dans les *Païs-Bas*, où on aſſembloit des forces extraordinaires. Le Prince, ayant reçu ſes Inſtructions de l'*Empereur*, partit de *Vienne* le 26 de Mars, accompagné de quelques Généraux & de ſes Ajudans. Il paſſa à *Dreſde*, où il engagea l'Electeur de *Saxe* à envoyer un Corps de ſes Troupes dans les *Païs-Bas*. De *Dreſde*, il ſe rendit à *Hanovre*, où il régla diverſes affaires avec l'Electeur, qui lui fit un accueil des plus diſtingués. De-là il ſe rendit à la *Haye*, où il arriva le 8 d'Avril. Deux jours après, le Duc de *Marlborough* y arriva pour concerter avec Son Alteſſe, & les Députés des *Etats-Généraux*, les expéditions de la Campagne qu'on alloit commencer.

Campagne de 1708.

Le jour de la Conférence, le Prince, comme Miniſtre repréſentant l'*Empereur*, parla le prémier, & dit que „ Sa Maj. *Imp.*, „ n'aïant plus d'Ennemis ſur les bras en *Italie*, étoit réſolu d'en„ voyer 25000 hommes de ſes meilleures Troupes en *Flandre*, „ qu'elle en auroit 12000 en *Catalogne* & 30000 ſur le *Rhin*, ſans „ compter celles qu'elle laiſſeroit en *Piémont*, dans le *Milanez* & „ le Royaume de *Naples* : Que les efforts que ce Monarque faiſoit contre l'Ennemi commun, étoient des preuves ſenſibles de „ ſes bonnes intentions pour la grande Alliance. Mais que néanmoins, quelque grands que fuſſent ſes efforts, ils n'aboutiroient „ à rien, s'ils n'étoient puiſſamment ſecondés par ſes Hauts-Alliés & ſur-tout par Sa Majeſté *Britannique* & *Leurs Hautes Puiſſances*. Il ajouta que pour ce qui étoit de la maniére dont on „ devoit faire la guerre en *Flandres*, il croyoit qu'on ne devoit „ point ſouffrir que les *François* y aſſiégeaſſent aucune Place ; mais „ les engager à une bataille, pour les obliger à abandonner le

„ peu

„ peu de terrein qu'ils occupoient encore ".

Ce fut-là en ſubſtance ce que le Prince *Eugène* dit. Le Duc de *Marlborough* parla enſuite. Il aſſura que S. M. *Brit.* étoit entiérement diſpoſée à ſeconder les efforts de l'*Empereur*. Il approuva beaucoup l'avis de S. A. S. touchant la maniére de faire la guerre en *Flandres*; & finit en aſſurant que S. M. *Brit.* & la Nation *Angloiſe* n'avoient rien tant à cœur que l'avantage de la Grande Alliance, & l'abaiſſement de la *France*.

La Conférence finie, les deux Généraux eurent un entretien particulier avec le Penſionnaire *Heinſius*, le Sécrétaire du Conſeil d'Etat & le Greffier *Fagel*. Ces Meſſieurs ſe plaignirent au Prince de ce que S. M. *Imp.* ayant pû faire une paix avantageuſe avec les Mécontens de *Hongrie*, Elle avoit mieux aimé continuer la guerre, & donner lieu par-là à une diverſion qui nuiſoit beaucoup à la Grande Alliance. Ils ſe plaignirent auſſi de ce qu'il ſembloit que l'*Empereur* vouloit s'approprier pour toujours les revenus du Royaume de *Naples*, du *Milanez* & de la *Bavière*; comme ſi ces paſſages n'avoient été conquis que par ſes armes, quoique celles des Hauts Alliés y euſſent eu autant de part, & que les Puiſſances Maritimes euſſent fait preſque tous les frais de ces expéditions. Le Prince *Eugène* n'oublia rien pour juſtifier la conduite de l'*Empereur*, & pour perſuader ces Meſſieurs de la droiture de ſes intentions: mais toute ſon éloquence & ſon adreſſe ne ſervirent qu'à le faire admirer, ſans pouvoir détruire des idées fondées ſur des faits conſtans & connus de tout le monde.

S. A. S. n'ayant plus rien qui la retînt à la *Haye*, en partit pour aller à *Duſſeldorp*, afin de s'y aboucher avec l'Electeur *Palatin*, qui faiſoit difficulté de faire marcher ſes Troupes, que l'*Empereur* ne l'eût préalablement ſatisfait au ſujèt du *Haut Palatinat*. Ce n'étoit-la qu'un jeu, dont *Joſeph* ſe ſervoit pour abuſer les Alliés, qui ſe plaignoient que ce Monarque diſpoſoit à ſon gré des conquêtes, & l'affaire du *Haut Palatinat* étoit réglée depuis longtems entre l'Electeur & l'*Empereur*: mais il falloit que S. M. *Imp.* fît accroire qu'elle avoit été obligée de céder cette Province à l'Electeur, afin qu'on ne l'accuſât pas d'en avoir diſpoſé en maître abſolu. De-là S. A. ſe rendit à *Hanovre*. Le Duc de *Marlborough* s'y rendit auſſi prèſque dans le même tems. Ces deux Généraux avoient ordre de ſolliciter l'Electeur de *Brunſwick*, qui devoit commander l'Armée Impériale ſur le *Rhin*, de l'aſſembler le plutôt qu'il lui ſeroit poſſible. Le Prince *Eugène* continua ſa route à *Vienne* par la *Saxe*, paſſa à *Leipſig* où il trouva le Roi *Auguſte*, qui le retint quelques jours. Après quoi S. A. traverſa la *Bohême*, le Marquiſat de *Moravie*, & arriva heureuſement à *Vienne*, où il rendit compte à l'*Empereur* de ſes Négociations.

Son Alt. ne fit pas un long ſéjour à *Vienne*, S. M. *Imp.* jugea à propos de l'envoyer à *Francfort*, où l'Electeur de *Mayence* & ce-

lui d'*Hanovre* devoient ſe trouver, pour y conférer ſur des affaires concernant les circonſtances préſentes.

Après que le Prince *Eugène* eut reſté quelque tems à *Francfort*, il fit courir le bruit qu'il vouloit aller prendre les Bains de *Schlangenbad*, que les Médecins, diſoit-il, lui avoient fort recommandés; mais ce n'étoit rien moins que cela. Le véritable motif de ce voyage étoit de s'aboucher avec le Comte de *Rechteren*, Miniſtre de *Leurs Hautes Puiſſances*.

Le Maréchal de *Villars* entendant que le Prince *Eugène* alloit prendre les Bains, ſoupçonna d'abord du miſtère. Il en dit ſa penſée au Général *Janus*, qui avoit été fait priſonnier l'année précédente dans l'irruption que firent les *François* en *Suabe* & en *Franconie*. Il lui écrivit qu'*il lui ſembloit que S. A. n'étoit pas autrefois ſi attentif à ſa ſanté; car j'apprens qu'il va prendre les Bains le 20 de Juin. Nous verrons bientôt quelle ſorte de Bains il aura voulu prendre. Je n'en dirai pas davantage*, &c.

Campagne de 1708. Les *François* ayant aſſemblé une puiſſante Armée ſur la *Moſelle*, commandée par l'Electeur de *Bavière* & le Maréchal de *Berwick*, les Alliés firent auſſi marcher 35000 hommes de ce côté-là, & le Prince *Eugène* fut choiſi par l'Empereur pour les commander juſqu'à nouvel ordre. Ces Troupes étoient compoſées de celles de *Heſſe-Caſſel*, de celles de *Saxe-Gotha* à la ſolde *Hollandoiſe*, & de 4 à 5000 *Palatins*, avec un Corps d'*Impériaux*. Elles s'aſſemblèrent du côté de *Coblentz*, où le Prince *Eugène* ſe rendit le 22 de Juin. Il y trouva l'Electeur de *Treves*, avec qui il eut une longue conférence. *Eugène* s'étant enſuite mis à la tête de ſon Armée, fut camper à *Alcken*. Ce mouvement en avant obligea le Lieutenant-Général de *St. Fremont* à reculer. L'Electeur de *Bavière* étoit venu camper à *Biſcaſtel* avec ſon Armée, pour obſerver le Prince *Eugène*. On s'attendoit que le fort de la guerre ſeroit de ce côté-là; mais comme on n'y avoit fait tête aux *François*, que pour donner le tems à l'Electeur d'*Hanovre* d'aſſembler l'Armée qu'il devoit commander ſur le *Rhin*, dès que cela fut fait, on jugea à propos d'abandonner les bords de la *Moſelle*, où l'on n'avoit point de magaſins, pour courir en *Flandre*, où les Ducs de *Bourgogne* & de *Vendôme* menaçoient de tout ſubjuguer, ayant ſous leurs ordres une Armée de près de 100000 hommes. Celle du Duc de *Marlborough* n'étoit tout au plus que de 60 à 65000, c'eſt pourquoi l'on penſa à le renforcer de l'Armée de la *Moſelle*; d'autant plus qu'on eſpéroit donner aſſez d'affaires ſur le *Rhin* à l'Electeur de *Bavière* & au Duc de *Berwick*, pour les empêcher de rien entreprendre autre part.

Nous avons décrit exactement cette Campagne, célèbre par les méſintelligences des Ducs de *Bourgogne* & de *Vendôme*, par la Bataille d'*Oudenarde*, & par la priſe de *Lille* & de ſa Citadelle, par le hardi paſſage de l'*Eſcaut*, & la levée du ſiège de

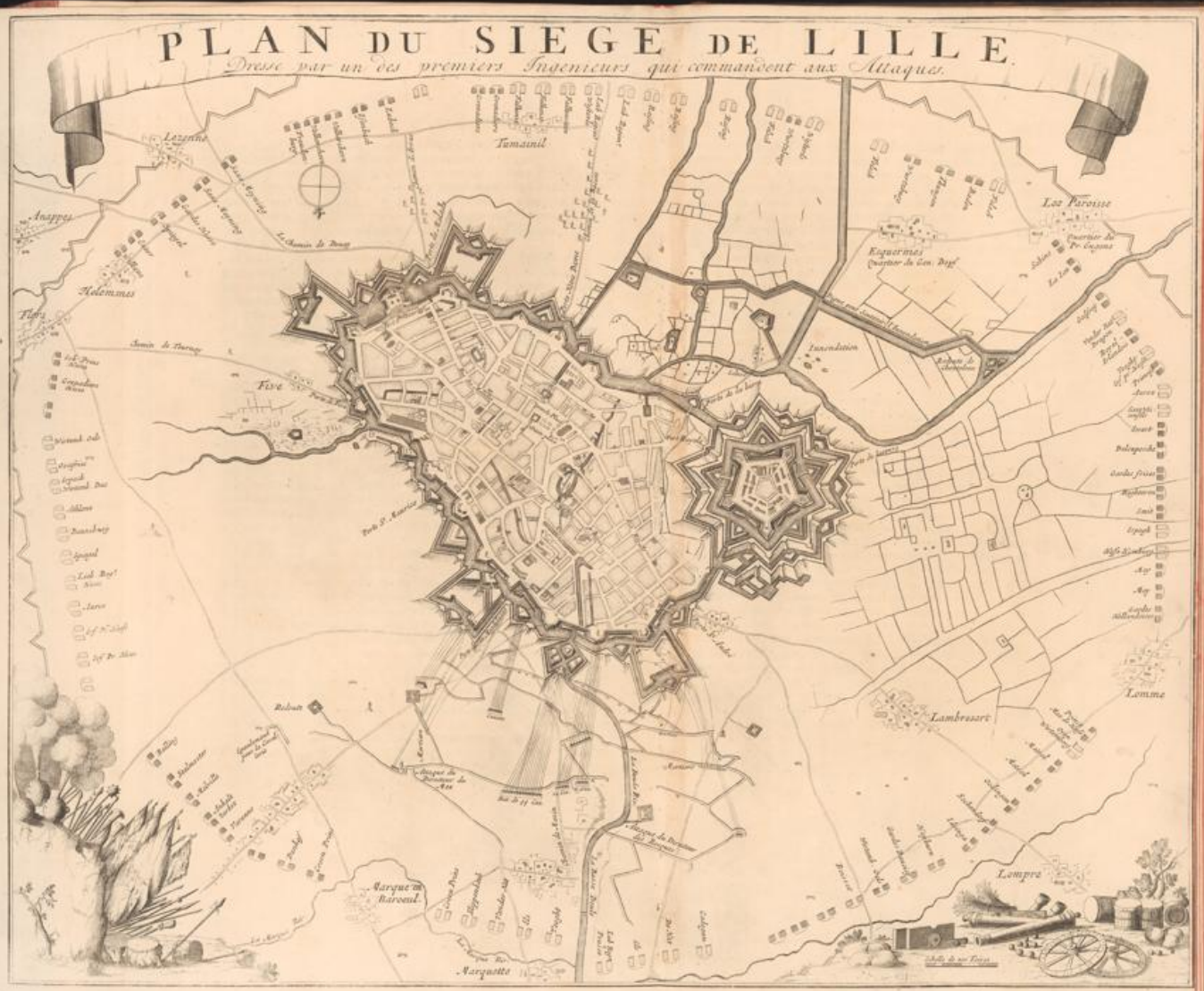
PLAN DU SIEGE DE LILLE
Dresse par un des premiers Ingenieurs qui commandent aux Attaques.
Lezenne
Tumainil
Anappes
Helemmes
Flers
Fives
Esquermes
Quartier du Gen. Dopf
Loz Paroisse
Quartier du Pr. Eugene
Inondation
Lambresart
Lomme
Lompre
Marque en Baroeul
Marquette
Redoute

de *Bruxelles*, enfin par la prise de *Gand* & de *Bruges* qui couronna les travaux de cette longue Campagne. Cependant il faut ajouter, à ce que nous en avons raporté, un service des plus importans que le Duc de *Marlborough* rendit aux Alliés. Le Duc de *Vendôme* n'osant hazarder une Bataille pour faire lever le siège de *Lille*, n'oublioit rien pour en augmenter les difficultés. Le moyen qui lui réussit le mieux, fut les arrangemens qu'il prit pour couper les Convois à une Armée aussi nombreuse que celle des Alliés. Ils manquérent bientôt de Vivres, de Poudre & de Boulèts, & l'on se voyoit à la veille d'être obligé de lever le siège; les Ducs de *Bourgogne* & de *Vendôme* s'étant postés de maniére qu'ils coupoient toute communication d'un côté avec *Bruxelles* en s'étendant depuis *Tournay* jusqu'à *Gand* (*a*), pendant que le Comte de la *Mothe* formoit une autre chaine depuis *Nieuport* jusqu'à *Gand*, ensorte que les Alliés se trouvoient entre ces deux Centres, excepté du côté d'*Ostende*, la seule ressource qui leur restoit pour faire venir les munitions dont on avoit un besoin extrême.

Myl. Duc pourvoit l'Armée de vivres.

Le Duc de *Marlborough*, ne voulant pas qu'il fût dit qu'on auroit levé un siège faute de n'avoir pû procurer des Convois aux assiégeans (*b*), résolut d'en faire venir d'*Angleterre* par *Ostende*. Il en écrivit à la Reine *Anne*, la priant de vouloir bien employer pour l'Armée des *Païs-Bas*, les Munitions & les Renforts qu'elle avoit destinés pour l'*Espagne*. La Reine d'*Angleterre* aimoit trop Mylord, pour lui refuser ce qu'il lui demandoit. Elle envoya ordre sur le champ au Vice-Amiral *Bings*, de conduire la Flotte qu'il commandoit à *Ostende*, & de disposer des Troupes & des Munitions de guerre & de bouche qui y étoient, selon les intentions du Duc de *Marlborough*. *Bings* fit voile de *Portsmouth* avec quarante Navires, dont une partie étoient Vaisseaux de guerre. Cette Flotte portoit, outre quantité de provisions, quatorze Bataillons sous les ordres du Général *Carle*. Elle arriva le 21 de Septembre devant *Ostende*. Le Vice-Amiral mit à terre une partie des munitions qu'il apportoit, pour les envoyer au Camp du Prince *Eugène*. Un Courier apporta avis au Duc de *Marlborough* des ordres que la Reine avoit donné à son Vice-Amiral. Sur quoi Mylord Duc fit partir un détachement de douze à quinze mille hommes pour se saisir du passage du Canal de *Nieuport*. Ce fut une terrible négligence, ou plutôt ignorance de la part du Comte de la *Mothe*, de ne pas le prévenir. Il le pouvoit aisément, il en étoit même plus à portée, mais il n'y songea pas. Le détachement des Alliés arrive & s'empare des Villages de *Leffingen* & d'*Oudembourgh*

(*a*) Cette Ville étoit alors au pouvoir des *François*, ainsi on s'étoit trompé, Tom. II. *pag.* 261., où l'on disoit que les Alliés recevoient leurs Convois de cette Ville comme de *Bruxelles*.

(*b*) Histoire Anonyme du Prince *Eugène*, Tom. IV. *pag.* 27. & Mémoires de *Feuquiéres*, Tom. II. *pag.* 381.

bourg : il avoit ordre auſſi de ſe ſaiſir du Fort de *Plaſſendal*; mais la choſe ne fut point praticable, parce que la garniſon étoit trop forte, & que le Commandant avoit percé les Digues, & inondé la campagne aux environs. Le Duc de *Marlborough* envoya des ordres pour qu'on fît des ponts ſur le Canal de *Nieuport*, afin d'y faire paſſer 600 chariots vuides, détachés de l'Armée du ſiège pour charger les munitions débarquées. Ces chariots étoient eſcortés par 4000 hommes. Mylord détacha encore ſix Bataillons aux ordres de Mr. d'*Elſs*, pour s'avancer vers *Dixmude*, afin de couvrir le convoi de ce côté-là. Il détacha encore d'autres Troupes ſous les ordres du Général *Webb* & du Comte de *Naſſau-Woudembourg*, & ſeize Eſcadrons commandés par le Lord *Cadogan*. On fut obligé de répandre ces Troupes dans divers poſtes pour la ſûreté du convoi, de maniére que l'eſcorte ne put être que de 22 Bataillons & de 150 Chevaux.

Le Comte de la *Mothe*, qui étoit alors à *Bruges*, aïant appris que les Alliés conduiſoient un grand convoi d'*Oſtende* à *Lille* par *Winendall*, partit à la tête de 36 Bataillons & de 62 Eſcadrons pour l'enlever. La choſe n'étoit pas difficile, ſi la *Mothe* eût pû raiſonner; mais cette faculté lui manquant, il tomba dans des fautes énormes, & à peine concevables dans un Général de ſon âge, qui avoit été employé pendant plus de quinze ans à *Ypres* & à *Bruges*, & qui, par conſéquent, devoit connoitre ce païs-là.

La prémiére faute qu'il fit, ce fut de prendre ſon chemin par *Oudembourg*, & le long du Canal juſqu'auprès de *Chiſtel*, qui eſt un païs fort ſerré & coupé, au lieu de prendre le grand chemin de *Bruges* à *Winendall* : car puiſque ſa ſupériorité conſiſtoit principalement en Cavalerie, ne devoit-il pas plutôt rechercher la raſe campagne ? La ſeconde fut de ne pas abandonner le deſſein de combattre l'eſcorte pour s'emparer du Convoi en tournant le bois de *Winendall* qui n'eſt pas fort grand, & au bout duquel le Convoi étoit, ſéparé de l'eſcorte qui s'étoit jettée dans le bois-même. Dès-que le Major-Général *Webb* eut appris qu'il étoit pourſuivi par les *François* au nombre de 25000. hommes, dont la moitié étoit de Cavalerie, il tâcha de gagner le bois de *Winendall*, de peur d'être enveloppé par tant d'Ennemis. Ce bois forme une eſpèce de gorge ou de trouée au milieu de ſoi, fort étroite, où trois Eſcadrons ont peine à aller de front. Cette trouée eſt garnie à droite & à gauche d'arbres fort ſerrés & de brouſſailles épaiſſes. *Webb* les garnit de tous ſes Grenadiers, & y jetta une partie de ſon Infanterie; le reſte fut rangé en bataille ſur le front de l'Ennemi. Comme il n'avoit pas de tems de reſte pour faire cette diſpoſition, il poſta à l'entrée de la trouée ſes 150 chevaux ſous les ordres du Comte de *Lottum*, pour amuſer l'Ennemi pendant qu'il diſpoſeroit ſon Infanterie. Le Comte de la *Mothe* arrive, & au lieu de charger ces 150 chevaux, il fait avancer dix piéces de canon pour

les

les canonner. Ne falloit-il pas que ce Général eût perdu l'uſage de la raiſon ? Le tems qu'il emploïe à amener & à pointer ſon artillerie, donne au Général *Webb* celui de ſe ranger de la maniére qu'il lui plaît. Heureuſement pour lui les 150. chevaux, qui occupoient l'entrée de la trouée, tinrent ferme contre le canon de la *Mothe*, & donnèrent à *Webb* le loiſir d'achever ſa diſpoſition. Il n'y eut que quelques Cavaliers de tués dans cette inutile canonnade, les autres ſe retirérent en bon ordre derriére l'Infanterie du front de la trouée. Il ne tenoit qu'à Mr. de la *Mothe* de s'emparer du convoi ſans combattre; il le devoit même, puiſque c'étoit ſon but principal : mais il crut qu'avec des forces ſi ſupérieures, il écraſeroit infailliblement ſon Ennemi; & aſſez tôt pour pouvoir encore joindre le Convoi & l'enlever. De trop vaſtes projèts nuiſent à la guerre; & un Général doit ſe contenter d'un avantage certain, ſans prétendre à un autre qui eſt chimérique. Heureux le Chef qui ne confond jamais la vraiſemblance avec la chimère, & qui diſtingue l'eſpérance bien fondée, d'avec celle que ſa ſeule imagination lui fait concevoir ! La *Mothe* continuant à prendre la fumée pour la réalité, s'engagea étourdiment dans la trouée du bois de *Winendall*, ſon Infanterie rangée ſur quatre lignes, & ſa Cavallerie derriére ſon Infanterie ſur pluſieurs lignes. Il eſt aiſé de juger que l'avantage du nombre ne lui ſervoit de rien, il lui devenoit même nuiſible dans un terrain ſi étroit, où un Corps embarraſſe l'autre. Le Général *Webb* avoit donné des ordres aux Troupes poſtées dans le bois & derriére les brouſſailles ſur les flancs de la trouée, de ne faire leur décharge qu'à bout touchant : cela fut exécuté de la meilleure grace du monde.

La prémiére ligne de l'Infanterie *Françoiſe* avança dans ce coupe-gorge, & dès-qu'elle fut à portée elle eſſuya une ſi terrible volée de coups de mouſquets à droite, à gauche & en front, qu'elle fut renverſée ſur la ſeconde, qui fut auſſi-tôt miſe en déſordre. Elles ſe ralliérent néanmoins toutes deux, & marchérent avec beaucoup de valeur à l'Infanterie ennemie qu'elles avoient en front : mais le feu des Grenadiers cachés derriére les brouſſailles augmenta à tel point, qu'elles furent de nouveau miſes en déſordre. Le Comte de la *Mothe* voulut faire avancer ſa Cavallerie pour ſoutenir ſon Infanterie, cela ne ſervit qu'à faire aſſommer plus de gens; & ce qu'il y avoit de plus fâcheux en cela, c'eſt que les *François* ne voyoient point ceux qui les tiroient, & qu'ils ne pouvoient leur cauſer le moindre mal. La plûpart des Cavaliers furent jettés par terre à la prémiére décharge qu'on fit ſur eux. Les autres ſe renverſérent ſur l'Infanterie, qui étoit déjà aſſez dérangée; ils achevérent de la mettre en déſordre. Ce ne fut plus qu'une tuerie. Le Régiment de *Grumkow*, celui d'*Albermarle*, de *Bernsdorf* & de *Lindenbaum* ſortirent des brouſſailles la bayonnette au bout du fuſil, & tombérent ſur les *François*, qu'ils

achevérent de rompre & de diſſiper, après en avoir fait un grand carnage. Il y en eut pour le moins 3000 de tués, outre quantité de bleſſés & de Priſonniers. Ceux qui échapérent, ſe ſauverent vers *Bruges*, où le Comte *de la Mothe* les raſſembla. Le fruit de cette victoire fut l'arrivée des Convois au Camp des aſſiégeans, la continuation du Siège de *Lille* (*a*), qu'on eut été obligé de lever ſi les choſes euſſent tourné autrement.

Une Médaille conſerve le ſouvenir de cette glorieuſe campagne, au moins par raport au ſiége de *Lille*, auſſi fameux que celui d'*Oſtende* par le Marquis *Spinola* en 1601. Elle préſente un Trophée compoſé de 4 Drapeaux aux Armes de *France*, de trois Guirlandes au milieu deſquels eſt une victoire; le tout ſurmonté d'une Couronne murale, que les *Romains* donnoient au Général qui avoit pris une Ville. Dans la Guirlande d'enhaut étoit le buſte du Prince *Eugène*, avec ces mots EUGENIUS PRINCEPS. Les Buſtes du Duc de *Marlborough* & du Maréchal d'*Ouwerkerk* ſont ſous celui du Prince avec ces mots PR. ET DUX MARLBOROUGH. GENERAL OUWERKERK. Ces paroles du *Liv. II. de Samuel* ſont la Légende HÆC FECERVNT HI TRES ARMIPOTENTES DEI. Sur le Revers, le Prince *Eugène* eſt repréſenté à cheval, & près de lui *Lille* aſſiégé avec ces mots de *Virgile*.

VI FACTA VIA EST.

Dans l'Exergue MDCCVIII.

Le Maréchal d'*Ouwerkerk*, dont le Buſte paroit dans cette Médaille, commandoit les Troupes des *Etats-Généraux*, & il eſt le ſeul qui ait été revêtu de cette dignité de Maréchal, dont il fit les fonctions, pendant 5 années, avec autant de valeur & de zèle que de prudence. Il étoit fils de *Louis de la Leck*, *Ouwerkerk & Odyck* (*b*), & Petit-fils du Prince *Maurice*, Stathoudre de la République, & le plus grand Capitaine de ſon ſiècle. Quoique fort âgé & très-foible, le Maréchal ſe trouva un des prémiers à la tête des Troupes, & eut part à tous les mouvemens & à toutes les actions de cette glorieuſe Campagne; mais enfin les fatigues, qu'il eſſuïa, l'obligerent le 14 d'Octobre de garder le lit. Il conſerva juſqu'au dernier moment une préſence d'eſprit ſurprenante, puiſque deux heures avant ſa mort, il donna encore les ordres à l'Armée qui couvroit le ſiège de *Lille*, le Duc de *Marlborough* étant alors allé faire un tour à *Menin*, enfin une demi-heure avant de finir ſa carriére, il ſigna l'ordre de retrancher les Piques des Ar-

(*a*) On raporte ici un nouveau Plan de ce Siège plus exacte encore que les précédens.

(*b*) Le Prince *Maurice* n'avoit pas été marié, mais il laiſſa 2 fils de la Dame de *Méchelen*, *Guillaume*, Seigneur de la *Leck* & *Louis*. De ce dernier ſont ſorties les Maiſons de la *Leck*, d'*Odyk* & d'*Ouwerkerk*, qui ſe ſont toutes ſacrifiées pour la Patrie. Celle du Maréchal d'*Ouwerkerk* ſubſiſte encore en *Angleterre* ſous le nom de *Naſſau* Comte de *Grantham*. Le Comte *Corneille* de *Naſſau*, ſon ſecond fils, eſt Général de Cavalerie au ſervice de L. H. P., ſon frère le Comte *Maurice* a été tué ou noïé à l'action de *Denain*.

Armes de l'Infanterie, jugées inutiles, depuis l'invention de la Bayonnette au bout du fuſil. Il mourut le 18. du même mois regrêté de ſes Maîtres, des Généraux & du Soldat ; le Comte de *Tilly* lui ſucceda, dans le Commandement, quoique Catholique, comme le plus ancien Général.

Je ne puis finir l'Hiſtoire de cette Campagne, ſans raporter un trait ſingulier que je n'ai trouvé que dans l'Auteur (*a*), qui me l'a fourni. Lorſque le Duc de *Marlborough* & le Prince *Eugène* aprirent que l'Electeur de *Bavière* aſſiégeoit *Bruxelles*, il ne balancerent point à marcher à ſon ſecours, comme nous l'avons raporté ailleurs (*b*), dans la Relation du fameux paſſage de l'*Eſcaut*, où ces deux grands Capitaines aquirent une gloire, égale à celle que mérita *Alexandre*, en paſſant l'*Hydaſpe*, & *Annibal* en paſſant le *Rhône*. L'Armée de *France*, qui, comme nous l'avons dit ci-deſſus, avoit coupé toute communication à celle des Alliés avec *Bruxelles*, en ſe poſtant derriére l'*Eſcaut* & le long du Canal de *Bruges*, couvroit ce ſiège & pouvoit facilement empêcher la Ville d'être ſecourue, en s'opoſant au paſſage du fleuve; ce qu'elle ne fit point, puiſqu'elle ſe retira à l'aproche de celle des Alliés, dès qu'elle vit paroitre le Prince *Eugène* qui avoit pris les devans avec 20 Bataillons & 50 Eſcadrons. C'eſt, dit l'Hiſtorien *Hollandois*, le Duc de *Bourgogne*, dont la méſintelligence avec le Duc de *Vendôme* fut en partie cauſe de tous les déſaſtres de cette Campagne, qui voulut & ordonna cette retraite, dont voici ſelon lui la raiſon ſecrète. „ Le projèt de reſſerer l'Armée Alliée, en „ bordant la rive orientale de l'*Eſcaut*, avoit été, dit-on, pro„ poſé par M^e. de *Maintenon*; *Louis XIV* en fut ſi charmé que, „ dans l'inſtant, il lui promit avec un tranſport qui témoignoit „ aſſez ce qu'il en penſoit, que ſi ce projèt avec le ſuccès, qu'on „ devoit en attendre, il déclareroit le mariage de conſcience, qu'il „ avoit contracté avec elle en 1695, & auquel le nouvel Arche„ vêque de Paris *L. A. de Noailles* avoit donné la bénédic„ tion. Le Duc de *Bourgogne*, qui fut bientôt informé de cet„ te Réſolution, dit, *j'aime mieux que les Alliés paſſent l'*Eſcaut, „ *que de me voir obligé d'apeller Madame de* Maintenon, *ma grand* „ *Mère & Reine*". Je ne donne cet Anecdote, ajoute mon Auteur, que ſur la foi de la Tradition, ſans vouloir en certifier la vérité, j'en fais de même ; mais à en juger par la paſſion que ce Prince, grand en tout, mais extrêmement petit près de cette vieille hipocrite, avoit pour cette femme, qui avoit pris ſur lui une autorité ſi entiére que le ſort de l'Etat dépendoit de ſes conſeils, on pouroit bien ne pas trouver la choſe impoſſible.

La *France* avoit reparé dans l'inaction où l'on paſſa la Campagne (Campagne de 1709 dans les Pais-Bas)

(*a*) Hiſtoire du Duc de *Marlborough*, par *Abraham de Vreyr*, Tom. III. *pag.* 313.
(*b*) Dans le Tom. II. *pag.* 269.

gne de 1707. la foibleſſe où l'avoient jettée les pertes de 1706. Mais les victoires accumulées de l'année 1708, obligérent enfin *Louis XIV* à finir aux dépens de ſon ambition les maux dont elle accabloit ſon Peuple, depuis huit années, qui avoient épuiſé ſes finances & fait périr ſes vieilles Troupes. Dans ces diſpoſitions il réſolut de faire des propoſitions de Paix. Si elles réuſſiſſoient, à la bonne heure; ſi on ne s'y prêtoit pas, il en tireroit l'avantage de prouver à ſon Peuple qu'il n'étoit plus la cauſe de la continuation de la Guerre, & que par conſéquent il étoit obligé de faire les derniers efforts pour ſauver l'honneur de la Couronne & du nom *François*. Ainſi cette année commença par des Négociations de Paix, qui furent entamées à *la Haye*, où S. M. T. C. envoïa les Secrétaires d'Etat *Voiſin*, & *Torci*, avec le Préſident *Rouillé*, revêtus du Caractère de Miniſtres Plénipotentiaires. Ce Prince avoit fait les plus preſſantes tentatives en 1705 1706 & 1707. pour parvenir à une paix particuliére, tantôt avec les *Etats-Généraux*, tantôt avec le Duc de *Savoye*, même avec l'Empereur *Joſeph*, ou avec la Reine *Anne*; mais il n'avoit pû réuſſir, tant toutes ces Cours étoient en garde contre ſes intrigues, perſuadées qu'elles étoient qu'il ne cherchoit qu'à les mettre dans le Cas du Faiſſeau de Flêches de la Fable (*a*), qui priſes chacune à part furent facilement briſées par un foible vieillard, mais qui tinrent contre les efforts les plus vigoureux tant qu'elles reſtérent unies enſemble. Cette union, ſi avantageuſe, avoit été renouvellée au commencement de la Campagne de 1708, par le concert établi entre les Princes *Eugène* & *Marlborough*, & le Penſionnaire *Heinſius*, dépoſitaires des ſentimens & des réſolutions de leurs Souverains. Pendant toute cette année le Sr. *Ménager*, que *Louis XIV* avoit envoyé à *la Haye*, où il paſſoit pour un *Hongrois* envoyé par les Mécontens pour ménager leurs intérêts auprès des Alliés, fit faire pluſieurs Propoſitions d'accommodement par le Sr. *Pettekum*, Miniſtre de *Holſtein*. Tout le ſuccès qu'eut celui-ci, fut de rétablir un peu ſes affaires domeſtiques & de fraïer le chemin à l'ouverture d'une Négociation publique, qui commença effectivement vers le milieu de Mars 1709 dans une maiſon de Campagne près de *Woerden*, où Mrs. *Buys* & *Vanderduyſſen*, Penſionnaires des Villes d'*Amſterdam* & de *Gouda*, s'étoient rendus, pour recevoir Mrs. *Rouillé* & *Voiſin*, & les ſonder ſur les Propoſitions dont ils étoient chargés. On ne trouva dans ce qu'ils dirent que des Propoſitions à la *Françoiſe*, c'eſt-à-dire, obſcures ou équivoques, comme les oracles, & ſur leſquelles on ne pouvoit faire aucun fond; c'eſt pourquoi on leur déclara rondement qu'il n'y auroit rien à faire, ſans ces Articles Préliminaires. „ 1°. De reſtituer la „ Monarchie d'*Eſpagne* en entier au Roi *Charles III.* 2°. Etablir „ une bonne *Barrière* pour les *Etats-Généraux* & pour l'Empire. „ 3°.

Négociation des Préliminaires de la Haye 1709.

(*a*) Fable LXXVIII. de la Fontaine, *du Vieillard & de ſes Enfans.*

„ 3. Démolir *Dunkerque* & combler ſon Port. 4. Reconnoitre „ le Droit héréditaire à la Couronne *Britannique* dans la Maiſon „ de *Hanovre*, & 5. faire ſortir de *France* le Chev. de *S. Geor-* „ *ge*". Les deux Plénipotentiaires *François* n'écoutérent ces Propoſitions qu'en frémiſſant; mais la ſituation des affaires de leur Maitre ne leur permettoit pas de rompre les Conférences, & de partir ſur le champ.

Pendant que ceci ſe paſſoit, le Prince *Eugène* & le Duc de *Marlborough* étoient allés faire un tour, l'un à *Vienne* & l'autre à *Londres*. A leur retour à *la Haye* le 8 & le 9. d'Avril, chargés des Pleinpouvoirs de l'*Empereur* & de la Reine de la *Grande-Bretagne*, ils trouverent les Miniſtres des Alliés dans les diſpoſitions les plus favorables & bien réſolus de n'être point la dupe des Intrigues de l'Ennemi commun, qui, informé des intentions des Alliés, envoya ſon prémier Miniſtre, le Marquis de *Torci*, pour ſeconder ſes deux autres Plénipotentiaires. Celui-ci étoit un politique adroit & expérimenté, qui poſſedoit à fond la ſcience du Cabinèt & l'art des Négociations. Il arriva à *la Haye* dans le tems que le Duc de *Marlborough* étoit allé faire un tour à *Londres* pour informer la Reine des Propoſitions des *François*, & le Prince *Eugène* à *Bruxelles* pour donner quelques ordres par raport aux mouvemens que les Troupes *Françoiſes* commençoient à faire. Il profita de leur abſence, pour faire une nouvelle tentative aupres de L. H. P. dans la vûë de les détacher de l'Alliance, en leur offrant telle *Barrière* qu'Elles ſouhaiteroient, dans les *Pais-Bas*; & tous les avantages de Commerce qu'Elles demanderoient. Mais la Religion des Traités l'emporta ſur le clinquant des offres de *Louis XIV.* & Elles réſolurent de reſter conſtamment attachées à la grande Alliance, perſuadées qu'Elles étoient, qu'*Elles devoient plus compter ſur l'amitié de la* Grande-Bretagne, *que ſur la plus forte Barrière ſans l'alliance avec cette Couronne.* Maxime de leurs Ancêtres, qu'on ne peut trop recommander à leur poſterité, comme étant la baſe de leur liberté & de leur véritable intérêt.

Les deux Généraux Plénipotentiaires revinrent à *la Haye*, vers le milieu de May, & le 20 du même mois on tint la prémiére Conférence, dans les formes. Le Prince *Eugène* y aſſiſta pour l'*Empereur*, l'*Empire* & le Roi *Charles III.* Mylord Duc, Prince de *Mindelheim* & le Vicomte de *Touwnshend*, pour la Reine de la *Grande-Bretagne*; le Conſeiller Penſionnaire *Heinſius* pour les *Etats-Généraux*, & tous trois pour le Roi de *Portugal* & le Duc de *Savoye*; le Marquis de *Torci* & le Préſident *Rouillé*, pour le Roi de *France*. Cette prémiére Conférence fut ſans effèt, le Marquis de *Torci* s'étant opoſé opiniâtrement à la reſtitution de l'*Alſace*, de *Strasbourg*, du *Fort-Louis* &c. & il menaça l'Aſſemblée de s'en retourner à *Paris*. Voïant que perſonne ne s'y opoſoit, il demanda une ſeconde Conférence qui fut ſuivie de deux autres, Préliminaires de la Haye.

où l'on convint de 40 Articles, comme ſous le nom de *Préliminaires de la Haye*, & que l'on peut lire dans les Mémoires de *Lamberti* (*a*). Ils furent ſignés par le Prince *Eugène* & le Comte de *Zinzendorff*, par le Duc de *Marlborough* & le Lord *Townshend*, & par dix Députés de L. H. P. Mais le Marquis de *Torci* refuſa de les ſigner, parce qu'il y avoit paſſé quelques Articles ſur leſquels il n'étoit pas autoriſé, & il partit en promettant d'envoyer le 4. de Juin l'aprobation du Roi ſon Maitre, qui déſaprouva tout, en rejettant le principal, ce qui donna lieu à la Lettre ſuivante de ce prémier Miniſtre au Prince *Eugène*.

„ Je me donne l'honneur de vous dire, Monſeigneur, ſelon les „ promeſſes que je vous avois faites, que vous ſeriez, au plus tard „ le 4. de ce mois, informé des Réſolutions du Roi, à l'égard „ du Projèt de Paix de *la Haye*, que Sa Majeſté, après l'avoir éxa„ miné, trouve qu'il lui eſt impoſſible de l'accepter. C'eſt pour„ quoi Elle ordonne au Préſident *Rouillé* de faire ſavoir au plu„ tôt aux Puiſſances intéreſſées dans cette Guerre, la Réſolution „ qu'Elle a été obligée de prendre. Il faut eſpérer qu'on trouve„ ra des momens plus heureux, pour convenir d'une Paix ſi néceſ„ ſaire à toute l'Europe, & par conſéquent ſi deſirée d'un cha„ cun. Je ne ſuis cependant pas fâché de mon voïage, puiſqu'il „ m'a procuré l'honneur de votre connoiſſance, & que je ſai moi„ même que la réputation & la gloire, dont le monde eſt rem„ pli, vous eſt auſſi juſtement dûë, étant fondée ſur un mérite „ ſi ſolide que le vôtre &c.

Le lendemain que S. A. S. eut reçu cette Lettre, l'Exprès remit à *la Haye* au Préſident *Rouillé* la Réponſe négative de *Louis XIV*, que ce Plénipotentiaire communiqua d'abord aux Miniſtres des Alliés, & prit congé d'eux, en fixant ſon départ au 9. de Juin. On s'imagina que ce n'étoit que la même feinte dont le Marquis de *Torci* s'étoit ſouvent ſervi, & que voïant qu'on ſeroit indifférent à cette déclaration, il propoſeroit quelqu'expédient pour raprocher les ſentimens. Mylord Duc bien loin de ſouhaiter la prolongation de la Guerre, comme quelques-uns l'en ont accuſé, tâcha d'engager les Miniſtres des Alliés à s'aſſembler avant le départ du Préſident pour chercher quelque moïen de renouer les Conférences, mais perſonne ne voulut s'y prêter; & quand il ſçut qu'effectivement il étoit parti le 9 au ſoir, il prit la poſte le lendemain pour le joindre à *Bruxelles*, & le ſonder s'il n'y auroit pas moïen de renouer la Conférence: mais celui-ci avoit traverſé *Bruxelles* ſans voir le Prince *Eugène*, enſorte qu'il ne put le joindre.

On a crû, comme nous l'avons inſinué ci-deſſus, que le but de *Louis XIV*, dans la démarche qu'il fit d'envoyer ſes Plénipotentiaires à *la Haye*, n'avoit été que d'avoir un prétexte qui pût faire

(*a*) Tom. V. *pag.* 288.

faire assez d'impression sur ses Sujèts pour les engager à faire les plus grands efforts pour le soutenir à continuer une guerre, à laquelle on l'obligeoit en voulant lui imposer des conditions si honteuses au nom *François*, & si préjudiciables à sa Gloire. Aussi, à peine eut-il rejetté les Préliminaires, qu'il répandit dans toutes les Provinces de son Royaume une espèce de Manifeste dans la Lettre circulaire suivante.

„ L'Espérance d'une Paix prochaine étoit si généralement ré-
„ panduë dans mon Roïaume, que je crois devoir à la fidélité que
„ mes Peuples m'ont témoignée pendant le cours de mon Règne,
„ la consolation de les informer des raisons qui empêchent encore
„ qu'ils ne jouïssent du repos que j'avois dessein de leur procurer.

„ J'aurois accepté, pour le rétablir, des Conditions bien o-
„ posées à la sûreté de mes Provinces frontières ; mais plus j'ai
„ témoigné de facilité & d'envie de dissiper les ombrages que mes
„ Ennemis afectent de conserver de ma puissance & de mes des-
„ seins, plus ils ont multiplié leurs prétentions : Ensorte qu'a-
„ joutant par dégrés de nouvelles demandes aux prémiéres, &
„ se servant ou du nom du Duc de *Savoye*, ou du prétexte de
„ l'intérêt des Princes de l'Empire, ils m'ont également fait voir
„ que leur intention étoit seulement d'accroître aux dépens de
„ ma Couronne, les Etats voisins de la *France*, & de s'ouvrir
„ des voïes faciles pour pénétrer dans l'intérieur de mon Royau-
„ me, toutes les fois qu'il conviendroit à leurs intérêts de com-
„ mencer une nouvelle Guerre.

„ Celle que je soutiens & que je voulois finir, ne seroit pas
„ même cessée quand j'aurois consenti aux Propositions qu'ils
„ m'ont faites ; car ils fixoient à deux mois le tems où je devois
„ de ma part éxécuter le Traité ; & pendant cet intervalle ils pré-
„ tendoient m'obliger à leur délivrer les Places qu'ils me deman-
„ doient dans les *Païs-Bas* & dans l'*Alsace*, & à raser celles dont
„ ils demandoient la démolition : Ils refusoient de prendre de
„ leur côté d'autres engagemens, que celui de suspendre tous Ac-
„ tes d'hostilité, jusqu'au prémier du mois d'Août ; se réservant
„ la liberté d'agir alors par la voïe des Armes, si le Roi d'*Espa-*
„ *gne* mon Petit-Fils persistoit dans la résolution de défendre la
„ Couronne que Dieu lui a donnée, & de périr plutôt que d'a-
„ bandonner des Peuples fidéles, qui depuis neuf ans le recon-
„ noissent pour leur Roi légitime.

„ Une telle suspension, plus dangereuse que la Guerre mê-
„ me, éloignoit la Paix plutôt que d'en avancer la conclusion ;
„ car il étoit non-seulement nécessaire de continuer la même dé-
„ pense pour l'entretien de mes Armées, mais le terme de la sus-
„ pension d'Armes expiré, mes Ennemis m'auroient attaqué a-
„ vec les nouveaux avantages qu'ils auroient tirés des Places, où
„ je les aurois moi-même introduits, en même tems que j'aurois

„ démoli celles qui ſervent de rempart à quelques-unes de mes „ Provinces Frontiéres.

„ Je paſſe ſous ſilence les inſinuations qu'ils m'ont faites de „ joindre mes forces à celles de la Ligue, & de contraindre le „ Roi mon Petit-Fils à décendre du Trône, s'il ne conſentoit „ pas volontairement à vivre déſormais ſans Etats, & à ſe réduire „ à la condition d'un ſimple Particulier. Il eſt contre l'humani- „ té de croire qu'ils aïent ſeulement eu la penſée de m'engager à „ former avec eux une pareille Alliance; mais quoique ma ten- „ dreſſe pour mes Peuples ne ſoit pas moins vive que celle que „ j'ai pour mes propres Enfans, quoique je partage tous les maux „ que la Guerre fait ſoufrir à des Sujets auſſi fidèles, & que j'aïe „ fait voir à toute l'Europe que je deſirois ſincérement de les fai- „ re jouïr de la Paix, je ſuis perſuadé qu'ils s'opoſeroient eux- „ mêmes à la recevoir à des conditions également contraires à la „ juſtice & à l'honneur du Nom *François*.

„ Mon intention eſt donc que tous ceux, qui, depuis tant d'an- „ nées, me donnent des marques de leur zèle, en contribuant de „ leurs peines, de leurs biens & de leur ſang à ſoutenir une Guer- „ re auſſi peſante, connoiſſent que le ſeul prix que mes Enne- „ mis prétendoient mettre aux offres que j'ai bien voulu leur fai- „ re, étoit celui d'une ſuſpenſion d'Armes, dont le tems borné „ à l'eſpace de deux mois, leur procuroit des avantages beaucoup „ plus conſidérables qu'ils ne peuvent en eſpérer de la confiance „ qu'ils ont en leurs Troupes.

„ Comme je mèts la mienne en la protection de Dieu, & que „ j'eſpére que la pureté de mes intentions attirera la Bénédiction „ Divine ſur mes Armes, j'écris aux Archevêques & Evêques de „ mon Royaume, d'exciter encore la ferveur des Priéres dans „ leurs Diocéſes; & je veux en même-tems que mes Peuples „ dans l'étenduë de votre Gouvernement, ſachent de vous qu'ils „ jouïroient de la Paix, s'il eût dépendu ſeulement de ma volon- „ té de leur procurer un bien qu'ils déſirent avec raiſon, mais „ qu'il faut aquérir par de nouveaux efforts, puiſque les Condi- „ tions immenſes, que j'aurois accordées, ſont inutiles pour le ré- „ tabliſſement de la tranquillité publique. Je laiſſe donc à votre „ prudence de faire ſavoir mes intentions, de la maniére que „ vous le jugerez à propos. Sur ce je prie Dieu, mon Couſin, „ qu'il vous ait en ſa ſainte garde, *&c.*

Les Négociations pacifiques n'avoient pourtant diminué en rien l'empreſſement avec lequel les Alliés travailloient à ſe mettre en état de pouſſer la Guerre avec la derniére vigueur: le froid exceſſif qu'il avoit fait juſques bien avant dans le Printems, avoit retardé extrêmement la ſaiſon; de ſorte qu'il eſt conſtamment vrai, que tout ce que la *France* a pû mettre en œuvre pour amuſer les Alliés, n'a été d'aucun fruit, d'autant qu'il a été abſolument

ment impoſſible d'entrer en Campagne, & d'y faire ſubſiſter l'Armée plutôt.

Le Roi de *France* donna le Commandement de ſon Armée au plus heureux de ſes Généraux, le Maréchal Duc de *Villars*, auſſi brave que ſon Epée, mais le plus décidé Gaſcon qu'on ait connu. Le Prince *Eugène*, *Mylord Duc* & le Prince d'*Orange*, commandérent celle des Alliés, qui étoit de 271 Eſcadrons, & de 170 Bataillons. Jamais on ne vit une plus nombreuſe & plus belle Armée. Nous avons donné ailleurs la Relation de cette Campagne, ſi glorieuſe pour nos Héros, & pendant laquelle le Maréchal de *Villars* remua plus de terre pour ſe couvrir, qu'on n'en avoit remué depuis le commencement de la guerre. Nos Généraux l'amuſérent de maniére qu'il ne put les empêcher de faire le ſiège de *Tournai*; ce ne fut pas lui qui les attaqua à *Malplaquet*, où ils lui donnerent le tems de ſe couvrir de trois Retranchemens, derriére leſquels ils allerent le chercher; & quoiqu'ils aïent eu dans cette Bataille plus de 20 mille hommes hors de Combat, il ne put encore les empêcher de faire le ſiège de *Mons* & de prendre cette importante Capitale du *Hainaut*. Ce ſont des faits que perſonne ne peut nier, cependant la Cour de *France* mit cette Campagne au nombre de celles qu'elle regardoit comme heureuſes. Je ne puis m'empêcher de raporter à ce ſujèt une Lettre du Duc de *Bouflers* à *Louis XIV*, ſur la Bataille de *Malplaquet*, avec la réfutation qu'en fit un Général *Allemand :* je le fais d'autant plus volontiers, qu'elles établiſſent la ſolidité de la gloire qu'y ont acquis les trois Généraux dont j'écris l'Hiſtoire Militaire.

VOTRE MAJESTE', SIRE,

Lettre du Maréchal de Bouflers ſur la Bataille de Malplaquet.

„ Aura vû par ma Lettre du 11 de ce mois le malheureux ſuc-
„ cès de l'action du dit jour 11; mais combien ce malheur a été
„ accompagné de gloire pour les Troupes, & les Armes de Vo-
„ tre Majeſté ! Je puis vous aſſurer, Sire, avec vérité, que cet-
„ te gloire eſt infiniment au-deſſus de ce que j'en ai marqué à Vo-
„ tre Majeſté, même au-deſſus de ce que je pourrois lui en dire;
„ Elle le ſaura même par les Relations des Ennemis, qui ne peu-
„ vent aſſez exalter, & vanter l'audace, la fermeté, la valeur,
„ & l'opiniâtreté des Troupes de Votre Majeſté, dont ils ont
„ reſſenti bien vivement les effèts; & hors d'avouër, qu'ils ont
„ été bien batus, ils conviennent, qu'ils ont acheté trop cher le
„ Champ de Bataille; que le nombre infiniment ſupérieur de
„ leurs Troupes nous a forcés de leur ceder. Enfin ſi la ſuite des
„ malheurs, arrivés depuis quelques années aux Armes de Votre
„ Majeſté, avoit tellement humilié la Nation *Françoiſe;* j'oſe vous
„ aſſurer, Sire, que le nom *François* n'a jamais été plus eſtimé,
„ ni peut-être plus craint qu'il l'eſt préſentement dans toute l'Armée des Alliés.

„ LePrince *Eugène* & le Duc de *Marlborough* conviennent qu'il „ y a eu de part & d'autre plus de 25 à 26. mille hommes de „ tués, il y en a au moins 18 à 20. mille (*a*), de leur part, & „ cela m'eſt confirmé unanimement, non ſeulement par tous „ ceux des Officiers qu'ils ont renvoyés avec beaucoup d'honnê- „ teté, mais auſſi par pluſieurs exprès que j'ai envoyés dans leur „ Armée, & même par Mr. de *Sheldon* Brigadier qui avoit été „ fait Priſonnier près de *Boſſu*, faiſant ſon devoir avec valeur à „ la tête d'un détachement de 400. Chevaux, lequel étoit dans „ leur Armée pendant l'action.

„ Mr. le Prince *Eugène* & le Duc de *Marlborough* le menè- „ rent par tout le Champ de Bataille. Il dit que c'eſt une cho- „ ſe afreuſe que la quantité des Corps morts, quoique l'on en „ eût déjà enterré pluſieurs; il en fait monter le nombre à plus „ de 15 à 16. mille. Ils parlent avec admiration de la beauté „ de notre retraite, de la bonne diſpoſition & de la fierté avec „ laquelle ils diſent qu'ils ont reconnu, en cette action, les an- „ ciens *François*; & qu'ils voyent bien qu'il n'y avoit qu'à les „ bien mener, & leur donner une bonne diſpoſition. Ils avoient „ à cette action 162. Bataillons & 300. Eſcadrons (*b*) avec 120. „ piéces de Canon, deſorte qu'ils étoient ſupérieurs de 40. piè- „ ces de Canon & 42. Bataillons.

„ Mylord *Marlborough* & les autres principaux ont dit à Mr. „ *Sheldon*, qu'ils eſpéroient que cette action procureroit au plu- „ tôt la Paix; & il dit d'avoir entendu de pluſieurs *Anglois* par- „ lant enſemble en leur langue, & louant tout-à-fait la valeur qui „ avoit paru de notre part dans cette action, qu'ils diſoient, voi- „ là les *François* redevenus braves, nous voilà redevenus bons a- „ mis. Comme mon dit Sr. *de Sheldon* doit ſe rendre inceſſam- „ ment à *Verſailles*, il pourra avoir l'honneur de dire à Votre „ Majeſté pluſieurs autres particularités, tant de ce qu'il a ouï „ dire, que de ce que Mylord *Marlborough*, dont il eſt fort ami, „ lui a dit. Le dit Mylord a offert audit Sr. *Sheldon* tout l'ar- „ gent qu'il déſireroit pour aſſiſter nos Priſonniers bleſſés, & il „ n'a accepté que 60. Louis, qu'il a diſtribués ſuivant le beſoin.

„ Le Prince *Eugène* dit que de toutes les actions qu'il a vuës, „ il n'y en eut jamais aucune, qui ait été ſi rude, ſi ſanglante, „ ni ſi diſputée que cette dernière. Il donne ſur toutes choſes „ des louanges infinies aux charges que la Maiſon de Votre Ma- „ jeſté a faites; dans la vérité elles ſont au-deſſus de l'humanité „ & de toutes expreſſions.

„ L'Armée Ennemie marcha hier après midi pour ſe raprocher „ de *Mons*, dont ils vont faire le Siège; ils comptent que cela les „ me-

(*a*) Il devoit dire *tués* & *bleſſés*, car les Alliés n'eurent en tout que 6222. *tués* & 14228 *bleſſés*, en tout 20450. hors de combat.

(*b*) Il faut en retrancher au moins 30, car il n'y en eut en tout, en campagne, que 271.

„ menera juſques à la fin du Mois, & qu'ils ne penſeront plus à
„ rien entreprendre après cette Conquête, tant par raport à la
„ ſaiſon avancée, que par la ruïne de leur Infanterie défaite à cet-
„ te Bataille.

„ Je joins ici l'Etat que Mr. *Sheldon* m'a donné de la perte des
„ principaux Officiers des Ennemis, & des Troupes qui ont été
„ les plus maltraitées; je n'ai pû avoir l'état des morts & bleſſés
„ de notre part. Je ſai ſeulement qu'il eſt très-conſidérable, &
„ qu'il eſt très-difficile d'éviter la perte dans des actions ſi terri-
„ bles, ſi longues, & ſi diſputées; il nous en coûte beaucoup,
„ & on ne peut s'empêcher de regréter infiniment la perte de
„ tant d'honnêtes gens, & de mérite; mais c'eſt un ſang bien
„ utilement répandu, & il faut compter pour une grande Victoire
„ d'avoir regagné & rétabli l'honneur de toute la Nation.

„ Toute l'Armée de Votre Majeſté ſe raſſembla hier entre le
„ *Queſnoy* & *Valenciennes* campée en très-bon ordre en front de
„ Bandiére, & dans toute la diſpoſition du monde de recommen-
„ cer une action, s'il falloit, pour le ſervice de Votre Majeſté; &
„ bien loin d'avoir l'air abatu, je puis aſſurer Votre Majeſté qu'el-
„ le l'a beaucoup plus audacieux; le front du Camp tient près de
„ trois lieuës, & il eſt certainement très-reſpectable. Comme il
„ revient à chaque moment des gens, qu'on croïoit tués, &
„ qu'ainſi je n'ai pû encore avoir l'Etat juſte des tués, bleſſés ou
„ priſonniers, ni par conſéquent des Emplois vacans, je n'aurai
„ pas l'honneur de rien propoſer à Votre Majeſté pour perſonne,
„ ni même de lui rendre compte des actions diſtinguées, que je
„ ne ſois plus inſtruit du tout. Ce ſera le plutôt qu'il me ſera
„ poſſible, & je n'y perdrai pas de tems.

„ Mr. le Maréchal de *Villars* a jetté les yeux ſur Mr. le Mar-
„ quis de *Nangis* pour aller porter à Votre Majeſté les Drapeaux
„ & Etendars des Ennemis, que l'on a raſſemblés, & qui ſe trou-
„ vent déja en aſſez grand nombre. Mon dit Sieur de *Nangis* m'a
„ témoigné de la répugnance à accepter cette commiſſion, par rap-
„ port au malheur que nous avons eu de perdre le Champ de Ba-
„ taille: mais cette Bataille & notre retraite ont tant l'air d'une
„ Victoire, & la prodigieuſe perte des Ennemis tant l'air d'une
„ défaite, que je l'ai déterminé à faire ce plaiſir à Mr. de *Villars*;
„ & perſonne n'eſt plus capable de rendre un compte plus exact
„ à Votre Majeſté que mon dit Sieur de *Nangis* (quoiqu'il n'ait
„ combattu qu'à la gauche,) par la connoiſſance parfaite qu'il a-
„ voit de la diſpoſition générale avant l'action, par ſes talens, &
„ par ſon eſprit de guerre, qui le met parfaitement au fait, tant
„ de ce qu'il a vû, que par ce qui lui eſt raporté par gens ſûrs
„ & véridiques.

„ Je joins ici l'Etat des quartiers, qu'on m'a dit que les Enne-
„ mis devoient prendre devant *Mons*. Dès que je ſerai aſſuré de

„ leur nouvelle ſituation & diſpoſition, je pourrai bien me ra-
„ procher un peu plus près d'eux pour les reſerrer dans leur ſub-
„ ſiſtance.

„ Je joins auſſi ici une Lettre de Monſieur de *Grimaldi* Gouver-
„ neur de *Mons*, écrite à Mr. le Maréchal de *Villars*, par laquel-
„ le Votre Majeſté verra qu'il lui mande, que l'aîle gauche des
„ Ennemis, qui avoit eu à faire avec notre droite, a été entié-
„ rement défaite. Il eſt certain que les Ennemis ont été tout-
„ à-fait maltraités dans cette malheureuſe, mais glorieuſe action.
Voici la réfutation ſolide de toutes ces fanfaronades.

Réfutation de la lettre précédente.

„ MONSIEUR, Nous ſommes tous deux d'une Nation dif-
„ férente, & plus ſeparée par les intérêts, que par le climat de
„ nos Patries; mais comme le mérite fut toujours chez moi de
„ tout Païs, je cherche avec empreſſement à rendre juſtice au vô-
„ tre. Mes louanges ne ſauroient Vous être ſuſpectes; je vous
„ les offre dans une langue, laquelle étant étrangere pour moi,
„ me réduit à des expreſſions très-ſimples en effet, mais d'ail-
„ leurs très-naturelles, & tout-à-fait conformes à cette belle fran-
„ chiſe, qui fut toujours le luſtre dominant de ma Nation.

„ Je m'adreſſe à Vous, Monſieur, pour aprendre par un *Fran-*
„ *çois*, dont l'eſprit & le cœur fait tant d'honneur à ſa Patrie, ce
„ que nous devons croire d'une Lettre datée du 13. Septembre,
„ écrite au Roi & attribuée par la voix publique à Monſieur de
„ *Bouflers*.

„ Réglez, je vous ſuplie, nos ſentimens ſur une Relation, qui
„ bien loin de nous rendre le *front de votre Armée très-reſpectable*,
„ nous en découvre davantage les défauts par tout le fard qu'on
„ prodigue pour les cacher au public. Je vous avoue naturelle-
„ ment que nous eſtimons les parties nobles de votre Armée, &
„ nous ſommes aſſez charitables pour cacher aux yeux du public
„ celles qui paſſent chez vous-mêmes pour honteuſes.

„ L'on parle chez nous avec éloge de votre droite, ſans met-
„ tre pour compte de ſa défenſe la ſupériorité du nombre de vos
„ Troupes, ni même un triple retranchement, qui ſoutenoit un
„ terrain d'ailleurs inacceſſible par lui-même.

„ Nous n'inſultons pas à votre gauche, qui n'oſa jamais ſou-
„ tenir une ſeule demi-heure en bon ordre l'abord audacieux de
„ nos Soldats, quoiqu'elle fût poſtée dans un Bois défendu par
„ l'Art & la Nature, & dont l'épaiſſeur impraticable nous rendit
„ la Victoire auſſi pénible, qu'elle nous parut d'abord certaine
„ par la foible réſiſtance de vos Troupes.

„ Je vous avouerai encore, que nos deux illuſtres Chèfs, le
„ Prince *Eugène* & le Duc de *Marlborough*, ont une bonne part
„ dans les louanges que nous donnons, avec tant de plaiſir, à
„ tous ceux qui, parmi vos gens, ſe ſont rendus dignes de nos
„ éloges; mais ils ſont l'un & l'autre trop modeſtes pour vous

„ prê-

„ prêter une défenſe *au-deſſus de l'humanité & de toute expreſſion.* „ Ils ſavent *che quanto il viento è di più preggio, tanto più glorioſo* „ *è di chi vince il tanto.*

„ Mr. de *Bouflers* me paroit véritablement fort à plaindre, ſi „ une politique trop outrée l'a porté à proſtituer au public cet- „ te belle idée, que nous avions conçuë de la ſolidité de ſon mé- „ rite & de ſa franchiſe; il peut cependant être perſuadé que nous „ ſavons toujours conſerver toute notre eſtime pour le valeureux „ défenſeur de *Lille*, en critiquant l'infidèle raporteur de la Ba- „ taille de *Taiſnieres*. Nous tâcherons de ſéparer la gloire du Ma- „ réchal de *France*, de la foibleſſe du Courtiſan de *Verſailles*.

" Convenez-vous, Monſieur, avec l'Auteur de cette Lettre, „ *qu'il faut compter pour une grande Victoire d'avoir regagné & réta-* „ *bli l'honneur de toute la Nation ?* Si cela eſt, votre ſort me fait „ pitié. La triſte conſéquence d'un ſuccès, que votre Chèf dé- „ clare lui-même pour malheureux, vous fait plus perdre que „ nous ne ſouhaitons pour prix de notre Victoire. Quelle ſenten- „ ce pouvez-vous eſpérer d'une poſtérité équitable & déſintéreſ- „ ſée, qui doit un jour examiner ſi *vous avez regagné & rétabli* „ *l'honneur de toute la Nation* par des exploits qui vous chaſſent du „ Champ de Bataille, & vous confinent derrière des Lignes in- „ acceſſibles, pour être les ſpectateurs malheureux de la priſe d'u- „ ne Place très-importante, qui fut jadis la Conquête favorite du „ plus grand de tous vos Rois ? Mr. de *Bouflers* veut-il diminuer „ notre gloire en augmentant le nombre de nos morts ? Qu'il ſa- „ che que nous étions tous réſolus de mourir pour vaincre, ſi nos „ Ennemis ne nous avoient pas cedé la Victoire pour ne point „ mourir. Nous avions moins d'Eſcadrons, & nous n'avions pas „ plus de Bataillons, ni plus de Canons qu'eux; mais l'heureux „ ſuccès de cette grande journée nous déclare invincibles en tout „ état & en tout lieu.

„ Je ne puis m'imaginer que Mr. de *Sheldon* ait jamais oſé ra- „ porter tout ce qu'on lui fait dire; je ſupoſe plus de prudence „ dans un cœur qui ſe flatte de l'amitié de *Mylord Duc.*

„ Nous n'avons que le Comte d'*Oxenſtern* Lieutenant-Géné- „ ral, & Mr. de *Tetteau* Maréchal de Camp de tués dans l'action. „ Le Major Général *Goor* mourut de ſa bleſſure le 30. de Sep- „ tembre : tous les autres, que l'imagination de Mr. de *Sheldon* „ fait mourir, ſont tous en vie, ou ne l'ont jamais été. On im- „ mole à ce ſang, qu'on croit *bien utilement répandu*, un Prince *de* „ *Gaſt*, qui ne fut jamais dans le nombre de nos Généraux, ni „ même dans celui des vivans; mais telle fut toujours l'illuſion „ de l'Amour propre, tel fut l'embarras d'une complaiſance af- „ fectée.

„ Je ne ſaurois vous exprimer, Monſieur, les louanges qu'on „ donne parmi nous à la ſage répugnance de Mr. le Marquis de

„ *Nangis*; nous l'acceptons avec joïe, pour caution de cette capaci-
„ té & juſteſſe d'eſprit, dont l'illuſtre Auteur de la Lettre en
„ queſtion nous donne un portrait très-avantageux. Il a ſans dou-
„ te bien démêlé *l'air véritable d'une défaite malheureuſe*, & *d'une*
„ *glorieuſe victoire*; ce ne peut être à coup ſûr que pour faire plai-
„ ſir à Mr. de *Villars*, que ſa prudence le détermina à accepter une
„ commiſſion, qui naturellement devoit donner des aîles à ſon
„ ambition, ſi cet *eſprit de Guerre*, *qui le met* parfaitement au
„ fait, ne lui avoit pas découvert les égaremens de Mr. de *Bou-*
„ *flers*. Je ſuis très-parfaitement, &c.

Entrepriſe contre Luxembourg manquée.

Nous ne pouvons oublier ici le projèt qui fut formé de ſurprendre *Luxembourg* pendant cette Campagne, qui, quoique bien conçu & bien dirigé, manqua pourtant, ce qui peut ſervir de leçon dans d'autres occaſions ſemblables.

Un nommé *Cochet*, Lieutenant de Dragons dans le Régiment de Dragons du Baron d'*Audignies*, en forma le projèt & fit ouverture à ſon Colonel qui étoit Brigadier, & un Officier qui a rendu de grands ſervices, entr'autres pendant le ſiège de *Bruxelles* par l'Electeur de *Bavière*, ce qui lui avoit attiré l'eſtime du Prince *Eugène* & des Députés de L. H. P. à l'Armée, des Papiers de l'un deſquels nous avons tiré les circonſtances de cette entrepriſe. *Cochet* avoit un parent à *Luxembourg* qui demeuroit dans la Ville haute, avec lequel il ſe faiſoit fort de faire entrer, ſans peine, dans la Villle, plus de Troupes qu'il n'y en avoit en garniſon. Le Baron d'*Audignies* inſtruiſit de tout le Prince *Eugène*, qui aprouva toutes les meſures priſes avec *Cochet*. Celui-ci vint un jour chez ſon Colonel, dans le tems qu'il y avoit pluſieurs Officiers, & en leur préſence lui demanda ſa démiſſion; le Colonel affecta de lui demander s'il avoit quelque ſujèt de plaintes. Il lui dit que non, mais que ſa Mère, qui étoit âgée, vouloit qu'il lui tînt compagnie le reſte de ſa vie; & afin que la choſe parût ſérieuſe, d'*Audignies* nomma un Enſeigne pour le remplacer. Comme le Prince & les Députés connoiſſoient ce Brigadier pour un homme hardi & capable d'éxécuter un pareil Coup de main, ils le chargérent des préparatifs néceſſaires & de l'éxécution. Il fit venir de *Hollande* 8000 livres de Biſcuit pour donner à ſes quatre Eſcadrons pendant cette longue & pénible marche. *Cochet* fit quatre voyages à *Luxembourg* & y coucha pendant quinze nuits, pour bien éxaminer toute la conduite du Commandant & de la Garniſon. Il vit même paſſer celle-ci en revuë ſous ſes fenêtres, & en prit une liſte exacte, ſuivant laquelle elle ne paſſoit pas 720 hommes. Il revint immédiatement rendre compte de toutes les précautions qu'il avoit priſes, & qui promettoient un heureux ſuccès. Le Brigadier d'*Audignies* fut ſolliciter ſon ordre pour partir avec 1200 Grenadiers *Hollandois* & ſes quatre Eſcadrons. Le Baron de *Randtwyck*, prémier Député à l'Armée, avoit fait te-

nir

nir prêts les Grenadiers, & on avoit eu ſoin de faire courir le bruit qu'on avoit découvert une horrible conſpiration à *Maſtricht* & à la Citadelle de *Liège*. Mais quelle fut la ſurpriſe du Brigadier, lorſqu'il aprit qu'on lui avoit ſubſtitué Maitre *Colin-Lambert* avec ſes ſix Compagnies Franches ! Il fut auſſi-tôt chez le Baron de *Randtwyck*, à qui il avoit l'honneur d'apartenir, pour l'en informer. Celui-ci, outré de cette manœuvre, s'en plaignit hautement & dit nettement qu'on ne confieroit pas 1200 Grenadiers à ce faiſeur de cloux (c'étoit le métier de ce Partiſan) & qu'il alloit faire commander un Brigadier *Hollandois* qui commanderoit le tout, ce qui fut fait ſur le champ, quoique Mr. de *Randtwyck* repréſentât aux Généraux en chef que le Brigadier d'*Audignies* étoit l'Auteur du Projèt & qu'il auroit ainſi fait venir infructueuſement 8000 livres de biſcuits pour ſes Dragons. Mais ce n'étoit pas la prémiére fois qu'un Officier *Anglois*, qui avoit l'oreille de Mylord Duc, s'étoit trouvé en ſon chemin. Quoiqu'il en ſoit, le Brigadier *Hollandois* partit avec ſa troupe & tira droit à *Liège*. Pendant le jour qu'il y reſta, il donna ordre que les Dragons de *Colin-Lambert* ſe pourvuſſent de Pains de munition pour 6 jours, ainſi que les Grénadiers l'étoient. Avant de partir de *Liège*, ce Partiſan aſſura qu'ils en étoient pourvûs. On marcha vers *Luxembourg*, & le deuxième jour au ſoir, ces Dragons ſe trouverent ſans Pain. Il fallut fureter dans les Villages pour leur en trouver avec peine. Le Brigadier fut dès-lors informé que *Colin-Lambert* avoit apris le ſecrèt de l'entrepriſe de Mr. C....n, qui étoit alors Ajudant de Mylord Duc, & qu'il en avoit fait confidence à ſon Lieutenant, celui-ci à ſon Enſeigne & aux Sergens & ceux-là aux Dragons, & qu'ainſi c'étoit véritablement le ſecrèt de la Comedie. Pour ſurcroit de malheur, quatre Dragons déſertérent & s'en furent droit à *Luxembourg*. Le Commandant, informé de toutes ces circonſtances, tint Conſeil de guerre, où il fut réſolu de rebrouſſer chemin, en maudiſſant celui qui avoit eu l'indiſcrétion de faire cette confidence à un tel homme. Les déſerteurs en firent leur cour au Comte d'*Autel*, qui commandoit dans *Luxembourg*; mais quelque mouvement qu'il ſe donnât, il ne put découvrir le moindre veſtige de cette intelligence. Le Brigadier, de retour avec ſon détachement, fit raport de tout ce qu'on vient de lire. Le Baron de *Randtwyck* eut à ce ſujèt une priſe très-vive avec celui qui avoit ſi bien inſtruit *Colin-Lambert*, lui reprochant qu'il n'avoit pû ſe réſoudre à voir d'*Audignies* mériter le Commandement de *Luxembourg*, par le ſuccès d'une entrepriſe ſi bien concertée. Quant à *Cochet*, à qui la Majorité de *Luxembourg* avoit été promiſe, il s'adreſſa au Prince *Eugène*, à qui il repréſenta qu'il perdoit ſa petite fortune, mais qu'il avoit par devers lui la triſte conſolation qu'il n'y avoit pas de ſa faute. Il eut une Compagnie dans le Régiment d'*Audignies*, mais il la quitta lors de la diſgra-

ce si peu méritée de son Colonel, qui étoit devenu avec le tems Lieutenant-Général & Gouverneur de *Gand*, & *Cochet* est mort Commandant du Fort de *Dammebrughe* près d'*Anvers*. Si le Brigadier avoit eu la même indiscrétion que C....n, & eût découvert ceux qui étoient les Directeurs de l'Entreprise, ils eussent été pendus ou écartelés, car ils étoient dans *Luxembourg*, où ils attendoient le Détachement. Cet exemple doit aprendre aux Généraux de quelle importance est le secrèt, & le choix de ceux à qui on le révèle.

Les Négociations pacifiques, qui avoient précédé l'ouverture de la Campagne, ne cessérent point malgré le bruit des Armes. *Louis XIV*, convaincu que la force lui manquoit, eut recours à l'artifice; c'est la ressource ordinaire de la Politique. Ne pouvant tenir contre l'union des Alliés, il travailla à les désunir, persuadé qu'il viendroit bientôt à bout de chacun en particulier. Il crut persuader plus facilement aux *Hollandois* qu'aux *Anglois* & au Duc de *Savoye* d'abandonner le parti de la Maison d'*Autriche*. En effèt, la République ne pouvoit espérer de tirer de cette guerre des avantages, qui pussent compenser les dépenses immenses qu'elle leur coûtoit, ensorte qu'il étoit facile de prouver aux *Hollandois* qu'ils travailloient d'un côté pour la Maison d'*Autriche* à pure perte pour eux-mêmes, & de l'autre uniquement pour assouvir la vengeance de l'*Angleterre*, qui ne les avoient attirés & ne les entretenoient dans cette Guerre, que pour les empêcher de profiter de la déroute que la guerre devoit causer dans le Commerce des Isles *Britanniques*. La Cour de *France* se servit, pour réussir dans ce dessein, du Ministère du Président *Pettekum*, qui alla même à *Paris* prendre ses instructions du Roi même. Peu après son retour à *la Haye*, il fut suivi par le Maréchal d'*Uxelles* & par l'Abbé de *Polignac*, qui a depuis été revêtu de la pourpre. Mrs. *Buys* & *Vanderduſſen* d'*Amsterdam* & de *Tergauw*, furent envoyés à leur rencontre, & ils s'arrêtérent à *Gertruydenberg*, petite Ville peu éloignée de *Breda*, où l'on tint des Conférences qui n'eurent pas plus de succès, que celles qui enfantérent les Préliminaires de *la Haye*, & qui ne sont pas de notre sujèt, puisque nos deux Généraux n'y eurent aucune part.

Campagne de 1710.

Le Prince *Eugène* & le Duc de *Marlborough* en finissant la Campagne par la prise de *Mons*, se rendirent à *Vienne* & à *Londres*, où ils reçurent des honneurs, préférables à ceux du Triomphe des Anciens. Leurs Altesses revinrent presqu'en même tems à *la Haye*, d'où, après avoir conféré avec les Chèfs de la République, ils se rendirent en *Flandres*. L'Armée avoit été assemblée dans le Camp d'*Andrelech*, par le Comte de *Tilly*, & l'on ouvrit la Campagne par le siège de *Douai*, avant que le Maréchal de *Villars* fût parti de *Paris*. Quoiqu'on publiât que son Armée étoit presqu'aussi forte que celle des Alliés, il ne put les empêcher de prendre les fortéresses de *Douai*, *Bethune*, *Aire* & *S. Venant*, ce que

que nous avons assez exactement raporté dans le Tom. II (*a*). Il ne put que se tenir sur la Défensive, c'est-à-dire, poster son Armée de maniére à n'être pas attaquée impunément.

Mais si *Villars* ne faisoit rien en *Flandres*, *Louis XIV* faisoit beaucoup dans son Cabinèt, d'où il porta un coup mortel à la grande Alliance, en profitant adroitement des troubles qui agitoient la Cour d'*Angleterre*. Ils avoient commencé dès 1709. Un Ministre *Anglican* fanatique (*b*) y avoit donné lieu par quelques Prédications & quelques Ecrits, dans lesquels il soutenoit, avec une insolente impudence, la Doctrine de l'*Obéissance passive*, qui couvroit de honte & d'oprobre tout ce qui avoit donné lieu à l'heureuse Revolution. On prétend qu'il étoit employé & soutenu dans cette entrepriſe par les *Torys*, que les grands services & le crédit du Duc de *Marlborough*, du Comte de *Godolphin*, du Comte de *Sunderland* & autres Chèfs du Parti *Wigh*, éloignoient des Emplois. Sa prédication la plus séditieuse fut prononcée le 16 de Novembre 1709 dans l'Egliſe de *S. Paul*, en préſence du Lord Maire & de tout le Conseil de la Ville de *Londres*, & souleva contre son Auteur & contre ses sentimens tous ses Auditeurs & toute la Nation, à un point, que les Communes en prirent connoissance, instruisirent son procès & le citérent devant la Chambre Haute, où il fut suspendu pour trois ans des fonctions de son Ministère, & son Sermon condamné à être brulé par la main du Boureau en préſence du Lord Maire & des Sherifs de *Londres*, ce qui fut éxécuté selon l'ordre. Les Communes de leur côté condamnérent au feu le Recueil impie de Propositions blaſphématoires que *Sacheverell* avoit produit pour sa justification. 1711. Révolution en Angleterre.

Ces désordres, qui manquérent d'éxciter une sédition sur-tout dans *Londres*, étoit l'Ouvrage des *Torys* pour renverſer le Duc de *Marlborough* & le Comte de *Godolphin*, & ils durérent pendant les années 1709 & 1710. étant soigneusement entretenus par deux

„ Per-

(*a*) *pag.* 288 à 301.

(*b*) Le Dr. *Sacheverell*. Il faut entendre sur son sujèt un Evêque de la même Egliſe, Juge competent sur cette matiére, c'eſt le Dr. *Burnet*, Evêque de *Salisbury*. „ Ce Théologien hardi, in„ solent, dit-il, n'aïant que très-peu de religion, de vertu, de savoir & de jugement, forma le „ dessein, à quelque prix que ce fût, de se rendre populaire & de s'avancer dans l'Egliſe. Pour cet „ effèt, il se déchaina en invectives des plus violentes, contre les Non-Conformiſtes, & contre les „ Membres de la Basse Egliſe, tant par divers Sermons, que par des Libelles qu'il écrivit. Il n'y „ avoit pourtant ni pureté dans son ſtile, ni beauté dans ses expreſtions : & tout son fait n'étoit „ qu'enfilade bouffonne de termes offensans. Après avoir continué, sur ce ton, pendant quelques „ années sans rien faire, il eut enfin le bonheur d'obtenir, dans le Bourg de *Southwark*, une Egliſe „ qui est à la nomination des Chefs de Famille. Là, il se mit sur le pié de déclamer fortement „ contre le Ministère ; disant que l'Egliſe étoit en danger, parce que ceux, qui gouvernoient, n'en „ prenoient aucun soin, & favoriſoient au contraire ses plus cruels ennemis. Prêchant à *Derby* de„ vant les Juges assemblés aux Assises, & ensuite le 5. de Novembre dans la Cathedrale de S. *Paul* „ à *Londres*, il donna l'essor à toute sa fureur & se jetta dans les Déclamations les plus envenimées, „ dont il se pût aviser. Il le fit singuliérement dans le dernier Sermon, où il prit pour Texte „ ces paroles de S. *Paul*, *en péril de la part des faux Frères*. Après y avoir dit quelque choſe con„ tre le Papiſme, il s'abandonna si fort à sa passion, & le fit avec tant d'indécence, que le Prédicateur „ & le Discours furent universellement condamnés. Il y établit la Doctrine de l'Obéissance passive, „ dans la plus grande étenduë qu'il soit possible de lui donner. *Hiſt. de son tems* 4. T. II. *pag.* 144.

Perſonnes que ces mêmes Chèfs du Parti des *Wighs* avoient eu l'imprudente foibleſſe de mettre en place, de leur cauſer à eux-mêmes aſſez de mal pour les renverſer, & expoſer la Nation & ſes Alliés aux plus grands dangers. Ces deux perſonnes étoient Mr. *Harley* & Mlle. *Hil.* Le Généraliſſime & le Grand Tréſorier avoient donné entrée dans le Miniſtère au prémier, en conſeillant à la Reine de le revêtir de l'emploi de Secrétaire d'Etat, dont il étoit très-capable de faire les fonctions avec honneur. L'autre étoit une parente de la Ducheſſe de *Marlborough*, qui l'avoit amenée à la Cour & introduite chez la Reine en qualité de Demoiſelle de la Chambre. Elle gagna bientôt toute la confiance de la Reine, que la Ducheſſe de *Marlborough*, devenuë trop impérieuſe, depuis les grands ſuccès de ſon Epoux, commençoit à négliger, ne pouvant plus ſouffrir les ridiculités que la Boiſſon faiſoit commettre à cette Princeſſe, qui ſouvent ne ſe ſouvenoit plus le lendemain de ce qu'elle avoit fait la veille. La Demoiſelle *Hil*, à qui *Harley* fit épouſer un Gentilhomme nommé *Masham*, qui avoit été Page de la Reine, inſpiroit à Sa Majeſté tout ce qu'elle vouloit, & ſur-tout une grande averſion contre les *Wighs*, Ennemis de l'Autorité abſoluë des Rois, à la tête deſquels étoit le Duc & la Ducheſſe de *Marlborough*, le Comte de *Godolphin* Grand Tréſorier & confident de la derniére, & le Comte de *Sunderland*, ſon Gendre, qu'elle avoit fait Sécretaire d'Etat. *Harley* (*a*) avoit, par le moyen de M^e^. *Masham*, un accès ſecrèt auprès de la Reine, à laquelle il ne manqua point d'étaler les avantages qu'elle retireroit des *Torys*, ſi elle les protegeoit & les mettoit à la tête des affaires, puiſque leurs ſentimens ſur l'étenduë de l'Autorité Royale la rendroient bientôt maitreſſe de faire dans le Royaume tout ce qu'elle voudroit, ſans que perſonne oſât s'y opoſer. Il lui peignoit les *Wighs* comme des gens qui ne travailloient qu'à lui enlever les prérogatives de ſa Dignité Royale, accoutumés qu'ils ſont à tenir les Rois comme en tutelle. Inſenſiblement même cet adroit & ruſé Courtiſan lui inſinuoit que c'étoit ces gens-là qui avoient renverſé ſon Père du Trône, & qui en éloignoient ſon Frère de plus en plus. Il l'engagea à ſe rendre *incognitò* au Parlement, pour y être témoin elle-même de ce qu'il lui diſoit dans une affaire qui devoit y être diſcutée, & dans laquelle les *Wighs* ne pouvoient manquer de fulminer contre le Dogme que *Sacheverell* avoit défendu avec tant de feu. La choſe arriva comme il l'avoit prévû, & la Reine revint à ſon Palais, l'eſprit extrèmement aigri contre le Parti. Un démêlé, que cette Princeſſe eut avec le Duc & la Ducheſſe de *Marlborough* au ſujèt d'un Régiment de Dragons, qui vint à vaquer par la mort du Duc de *Kent*, fit éclater la choſe.

(*a*) Il avoit été obligé de demander ſa démiſſion de l'emploi de Secrétaire d'Etat, en 1708, & s'étoit rangé du côté des *Torys*, & même des *Jacobites*.

ſe. Mylord l'avoit deſtiné pour le Général *Meredith*, lorſqu'il aprit que la Reine, ſans l'avoir conſulté, comme à ſon ordinaire, en avoit diſpoſé en faveur du Colonel *Hil*, frère de Mᵉ. *Masham*. Il en parla à cette Princeſſe & lui fit quelques repréſentations en faveur du Général *Meredith*, mais il s'aperçut d'abord, à la maniére dont la Reine les reçut, que cette Princeſſe avoit pris ſon parti, & que Mᵉ. *Masham* avoit ſuccedé à l'empire que la Ducheſſe avoit ci-devant ſur ſon eſprit. Elle voulut être obéie, & le Duc n'auroit plus contredit, mais le genie impérieux de la Ducheſſe ne ſavoit plus plier; elle s'emporta également & contre la Reine & contre ſa Favorite, & elle obligea ſon Epoux à quitter la Cour avec elle. L'allarme fut auſſi-tôt générale dans tout le parti des *Wighs*, où l'on prit des meſures pour arrêter les intrigues de Mᵉ. *Masham*, ſouflée par *Harley*. On alla même juſqu'à tenter d'engager la Chambre Baſſe à préſenter à la Reine une Adreſſe pour la prier d'éloigner Mᵉ. *Masham* de la Cour. Celle-ci, qui fut informée de ce qui ſe paſſoit, engagea ſon frère à ſe jetter aux piés de la Reine, & la prier de donner le Régiment à un autre, ne voulant pas ſe reprocher d'être la cauſe des démêlés qu'on prévoyoit entre les Miniſtres. La Reine y conſentit, & rapella le Duc & la Ducheſſe, mais elle ne pardonna jamais à celle-ci.

Voilà les troubles intérieurs de la Cour *Britannique*, dont *Louis XIV* profita, par l'avis du Maréchal de *Tallard*, qui depuis la Bataille d'*Hochſtedt*, étoit reſté priſonnier en *Angleterre*, & qui informa ſon Maitre de ce qui s'y paſſoit. Mais il eſt faux que le Maréchal ait eu aucune part à la Négociation ſécrete qui donna lieu à la Paix particuliére de la Reine *Anne* avec la *France*, & au renverſement du Miniſtère.

Lorſque *Harley* fut nommé Secrétaire d'Etat, en 1705, il avoit introduit dans le Miniſtère un Jeune-homme plein d'eſprit & de grande eſpérance, nommé *St. John*, connu depuis ſous le nom de Lord Vicomte de *Bullingbrook*, qui avoit alors été nommé Secrétaire de la Guerre; la diſgrace de *Harley* en 1708 l'avoit entrainé, & il s'étoit depuis diſtingué en écrivant avec *Swift* & *Prior* contre le Miniſtère; enſorte que dans la Révolution qui arriva dans le Miniſtère, & à laquelle il eut beaucoup de part, il fut nommé Secrétaire d'Etat à la place de *Boyle*, & c'eſt à lui que les prémiéres ouvertures de Paix furent faites par un Abbé *Vautier* (*a*), qui ſe trouvoit alors à *Londres*, pour prendre poſſeſſion des

(*a*) Mr. *Lamberti* parle de cet Abbé dans ſes *Mémoires*, Tom. VI. *pag.* 670. ſous le nom de *Gautier*; & voici ce que j'en ai apris d'une perſonne, qui étoit au fait de cette affaire. „ *Vautier*, „ Abbé paſſablement grivois, ſe trouvant à *Londres*, lors de la Révolution dans le Miniſtère *Wigh*, „ pour recueillir un héritage qu'un Oncle mort en *Angleterre* lui avoit laiſſé, ſe fit recommander „ au Secrétaire d'Etat *S. Jean*, depuis Lord *Bullingbrook*, chez qui il eut bientôt les entrées. Un „ jour ſe trouvant dans l'Antichambre de ce Secrétaire d'Etat, & entendant parler de la paix, qui „ de-

des Biens d'un Oncle, dont il étoit l'Heritier; mais ce ſeroit anticiper ſur l'ordre des tems, ainſi nous reviendrons à ces circonſtances en tems & lieu. Il ſuffit de remarquer à préſent, que quand le Duc de *Marlborough* arriva à *Londres* le 7. Janvier, il trouva le Miniſtère changé, le Parlement *Wigh* congédié & un nouveau Parlement *Torys* aſſemblé. Le Comte *Godolphin* aïant été congedié, la Reine avoit mis la Tréſorerie en commiſſion, & *Rob. Harley* à la tête des Commiſſaires ſucceda au Grand Tréſorier dans les fonctions de prémier Miniſtre; le Duc de *Shrewsbury* avoit obtenu la place de *Grand-Chambellan*, que la Reine avoit ôtée au Comte de *Kent*, en le créant Duc; & Sa Maj. avoit nommé le Vicomte *Darmouth*, Secrétaire d'Etat à la place du Comte de *Sunderland.* Le Comte de *Rocheſter* étoit à la tête du Conſeil, à la place du Lord *Somers ; Harcourt* créé Vicomte, ſuccéda au Comte *Cowper* Grand Chancelier; & le Duc d'*Ormond* fut nommé Viceroi d'*Irlande*, d'où le Comte de *Wharton* avoit été rappellé. En un mot de tout le Parti des *Wighs*, il n'étoit reſté en place que le Duc de *Marlborough*, à qui le Parlement ne donna point les mêmes aplaudiſſemens qu'à la fin de la Campagne précédente, quoique celle, qu'il venoit de terminer, ne fût pas moins glorieuſe, puiſqu'elle avoit réduit l'Ennemi commun à la dure extremité de demander la Paix, en s'impoſant lui-même les conditions les plus honteuſes.

Les Alliés craignoient que, ſuivant un uſage reçu parmi les *Anglois*, le Duc ne quittât ſon Emploi, parce qu'on avoit ôté les leurs à ſes Amis; ils employérent mêmes leurs bons offices auprès de la Reine pour l'engager à ne pas accepter ſa Démiſſion, s'il vouloit la donner. Sa Maj. répondit au Miniſtre de l'Empereur *Joſeph*, que „ quelque changement qu'elle pût faire, elle en ex- „ cepteroit toujours le Duc de *Marlborough*, & qu'elle prioit S. „ M. *Imp.* de faire connoitre au Prince *Eugène*, & à ſes autres „ Généraux, qu'ils pouvoient en agir comme ci-devant avec le „ Duc ". Celui-ci arrivé en *Angleterre*, & voïant le train que les choſes prenoient, réſolut de ſacrifier ſon reſſentiment au bien de la Cauſe commune, & ſe contenta, pour témoigner qu'il n'étoit pas

„ devenoit néceſſaire aux *Torys*, pour leur ſoutien, il ſe récria que leur embaras lui paroiſſoit d'autant „ plus ſurprenant, qu'il étoit en leur pouvoir de la faire telle qu'ils ſouhaiteroient. Ceci fut rapor- „ té à ce Miniſtre, qui lui demanda s'il parloit par ordre ſupérieur. Non, Mylord, répondit *Vau- „ tier*, mais ſi V. G. le ſouhaite, j'irai à *Verſailles* & je ne tarderai pas à revenir. Il revint effec- „ tivement avec Lettre de Créance de Mr. le Marquis de *Torci*, & immédiatement après, on fit par- „ tir Mr. *Prior* pour la Cour de *France*, avec les ſix Points capitaux & publics, ſans préjudice „ néanmoins aux Articles ſecrèts.

„ Un Maréchal de Camp nommé *Dumeſnil*, homme intriguant, s'il en fut jamais, qui accom- „ pagnoit Mr. *Menager*, & que j'avois connu particuliérement en *Eſpagne*, m'a juré ſur ſon hon- „ neur que Mr. le Maréchal d'*Uxelles*, & l'Abbé de *Polignac*, du depuis Cardinal, étoient ou- „ trés de ce qu'après les mouvemens, que s'étoit donné le Marquis de *Torci* à la *Haie* en 1709 & „ eux en 1710. à *Gertruydenbergh*, on étoit redevable de l'ouverture de cette Négociation à un *Fre- „ luquet*, (je me ſers de ſon terme) comme cet Abbé *Vautier*. Il paſſoit lors pour conſtant & ave- „ ré que Mr. de *Tallard* ignoroit abſolument les ouvertures faites par *Vautier*, qui en a été graſſe- „ ment payé.

pas insensible à ce qui s'étoit passé en son absence, de remettre entre les mains de la Reine les Emplois que la Duchesse son Epouse avoit auprès de Sa Maj. Cette Princesse en eut tant de plaisir, que le jour suivant, Elle renouvella sa Patente de Général en Chef de ses Troupes dans les *Païs-Bas*. Il se conduisit avec beaucoup de politique & de circonspection avec les nouveaux Ministres, qui païerent la feinte par la feinte en lui témoignant beaucoup de confiance, quoiqu'ils fissent tout à son insçu. Enfin il repassa la Mer, & arriva le 4. de Mars à *la Haye*, où L. H. P. avoient reçu la Lettre suivante de la Reine (*a*).

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS NOS BONS AMIS, ALLIE'S ET CONFE'DERE'S.

Lettre de la Reine Anne à L. H. P.

„ Nous avons vû par votre Lettre du 27. de ce mois, les rai-
„ sons qui vous ont porté à nous prier de renvoyer au plutôt
„ le Duc de *Marlborough*. Nous convenons avec vous de la né-
„ cessité qu'il y a de prendre toutes les précautions possibles con-
„ tre les desseins de nos Ennemis. Et comme nous sommes
„ très-satisfaite nous-même de la capacité & des services signa-
„ lés du Duc de *Marlborough*, nous sommes bien aises de voir
„ que vos sentimens sur son sujèt, se rencontrent parfaitement
„ avec les nôtres ; & conformément à vos souhaits, nous lui a-
„ vons d'abord ordonné de se préparer à retourner en *Hollande*
„ aussi-tôt qu'il sera nécessaire, & il ne manquera pas de se ren-
„ dre auprès de vous dans le tems que vous avez marqué, pour
„ y concerter les mesures nécessaires, & pour les mettre en é-
„ xécution avec sa prudence & sa vigueur accoutumée. Au res-
„ te, nous prions Dieu, qu'il vous ait, Hauts & Puissans Sei-
„ gneurs, nos bons Amis, Alliés & Confédérés, en sa sainte &
„ digne garde. Ecrit à notre Cour de *St. James* le 31 jour de
„ Janvier V. St. $17\frac{10}{11}$ & de notre Règne le neuvième.

Campagne de 1711.

Les Alliés prévirent bien, au train que prenoient les négociations de Paix, que la Cour de *France* ne cherchoit qu'à gagner du tems pour profiter de la prémiére occasion, qui se présenteroit, de reparoitre en force. Le Prince *Eugène* sur-tout & le Duc de *Marlborough* firent sentir à l'Empereur, à l'Empire & à Leurs Hautes Puissances, la nécessité de faire un dernier effort, puisque les choses étoient dans une situation si critique en *France* & en *Espagne*, que *Louis XIV* ne pouvoit absolument point soutenir plus long-tems leurs efforts. Le prémier engagea même l'Empereur *Joseph* à donner la Paix aux *Hongrois*, afin d'avoir les mains libres de ce côté-là; & ces deux Généraux firent toutes les dispositions, qu'on pouvoit en attendre, pour pénétrer, pendant cette Campagne-ci, des frontiéres de la *France*, où l'on étoit déja, jusqu'au cœur de ce Royaume. *Louis XIV*, qui n'avoit d'autre attenten-

(*a*) *Lamberti* Tom. VI. *pag.* 542.

tention qu'à profiter de la révolution arrivée en *Angleterre*, leur opoſa l'heureux *de Villars*, qui ne put empêcher le Duc de *Marlborough* de faire la Campagne la plus glorieuſe en paſſant ces Lignes que le Maréchal avoit batiſées le *Non plus Ultrà* des Alliés, & en prenant *Bouchain*; ce que nous avons raporté (*a*) avec toutes les circonſtances qui accompagnérent ces grands événemens, auxquelles nous n'avons rien à ajouter; non plus qu'à ce que fit le Prince *Eugène* en *Allemagne*, pour y aſſurer la liberté de la Diète Electorale qui mit la Couronne Impériale ſur la tête de *Charles VI.*

Pendant que le Duc de *Marlborough* ſe couvroit de nouveaux Lauriers, ſes Ennemis, qui étoient ceux de la Liberté de l'*Europe*, en un mot les *Torys* & les *Jacobites*, les Apôtres du Deſpotiſme, travailloient avec ſuccès à le renverſer : ils tâcherent même de le deshonorer, en l'accuſant de diverſes malverſations & autres crimes. La Reine, qu'ils conduiſoient comme ils vouloient, lui ôta ſes Emplois, dans leſquels il avoit ſi avantageuſement ſervi ſa Patrie & ſes Alliés; & le Duc d'*Ormond*, qui s'eſt trouvé dans la ſuite le plus emporté des *Jacobites*, fut mis à la tête de l'Armée *Angloiſe* qui avoit combatu ſous le Grand *Marlborough* dans les *Païs-Bas*.

1712. Le nouvel Empereur envoya le Prince *Eugène* en *Angleterre*, pour tâcher d'ouvrir les yeux à la Reine ſur les funeſtes deſſeins de ſon nouveau Miniſtère, vendu à la *France*, & qui vouloit faire une Paix particuliére avec cette Couronne, puiſqu'autrement il ne pouvoit ſe ſoutenir. Le Comte de *Gallas*, Ambaſſadeur de l'Empereur auprès de cette Princeſſe, s'étoit mis au fait de toute l'Intrigue des Comtes d'*Oxfort*, *Straffort* & *Darmouth*, & du Secrétaire d'Etat *St. Jean*. Les découvertes qu'il avoit faites, l'avoient juſtement indigné contr'eux, & il ne put ſe taire ſur la foibleſſe avec laquelle la Reine ſe livroit à toutes les inſinuations qu'ils lui faiſoient faire par ſa confidente M^e. *Masham*; ce qui déplut à cette Princeſſe, à qui on ne manqua pas de raporter tout ce que cet Ambaſſadeur avoit dit, & elle ne voulut plus le voir ni l'entendre. Elle n'accorda qu'une très-courte Audience au Prince *Eugène*. Ses Miniſtres avoient tout lieu de craindre qu'il ne lui ouvrit les yeux ſur leur conduite, entiérement contraire à l'intérêt de ſes Royaumes; ainſi ce Prince fut obligé de traiter par écrit, & préſenta pour cet effet le Mémoire ſuivant à cette Princeſſe.

Mémoire du Prince Eugène à la Reine Anne.

„ Comme le Comte de *Gallas* a eu le malheur de déplaire à „ la *Reine*, l'*Empereur* m'a ordonné d'en témoigner ſon extrême „ déplaiſir à *Sa Majeſté*, & de l'aſſurer de ſa part qu'il ne man„ quera pas d'éxaminer à fond la conduite du dit Comte. Cette „ affaire ayant cependant fait un grand éclat dans le monde, & „ pouvant faire ſoupçonner qu'il y a de la mesintelligence entre „ les deux Cours, S. M. *Imp.*, pour faire voir qu'il n'y a rien au „ monde qui puiſſe en aucune façon altérer la grande amitié & „ l'atta-

(*a*) Tom. II. *pag.* 301 & ſuiv.

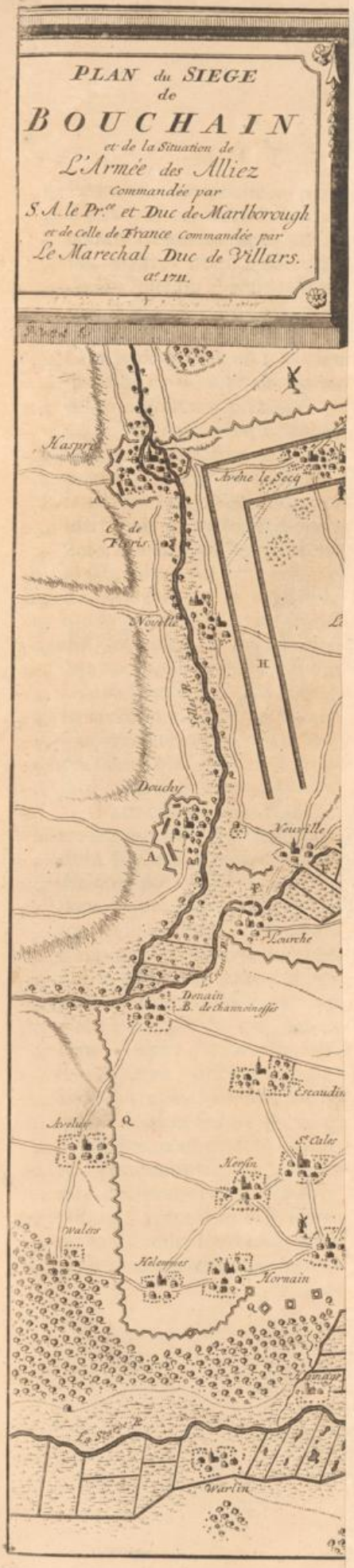
PLAN du SIEGE
de
BOUCHAIN
et de la Situation de
L'Armée des Alliez
Commandée par
S. A. le Pr.ce et Duc de Marlborough
et de Celle de France Commandée par
Le Marechal Duc de Villars.
a.e 1711.
Haspre
Avêne le Secq
Cte de Fleris
Noyelle
Douchy
Neuville
Lourche
Denain
B. de Chanoinesses
Escaudin
Avelues
St Cales
Hersin
Walers
Helennes
Hornain
Warlin

PLAN du SIEGE
de
BOUCHAIN
et de la Situation de
L'Armée des Alliez
commandée par
S. A. le Pr.ce et Duc de Marlborough
et de celle de France commandée par
Le Marechal Duc de Villars.
a.o 1711.
CAMBRAY
Avêne le Gobert
Cagniode
Railecourt
Neuville
Sailly
Escaudevre
Nave
Thun St Martin
Saucour
Hainecourt
Blecourt
Cuviller
Bantigny
Espignoy
Thun l'Evêque
Quartier du Duc de Marlborough
Avêne le Secq
Haspres
Abancourt
Bac au Bencheul
Pallieucourt
Quartier du Marechal Villars
Lieu St Amand
Entanglet
Fressi
Aubigny
Wasneaubac
Forchain
BOUCHAIN
Wavrechin
Douchy
Neuville
Marque
Fressin
Marquette
Mongecourt
Roeux
Mastaigne
Villers au Tertre
Lourche
Raucourt
Denain
B. de Chanoinesses
Chap.e de Vicognette
Erchin
Annische
Escaudin
Le Wardle
Auberchicour
St Cales
Kersin
Manuy
Guenain
Escaillon
Decy
Bruille
Sin
Helennes
Mornain
Sommain
Frequencour
Montigny
Lalain
DOUAY
Waziers
Fort de la Scarpe
Pont à Rache
Flines
Fossé de Flines
Coustiches
Warlin
Marchienne
Bouvignies
Rache

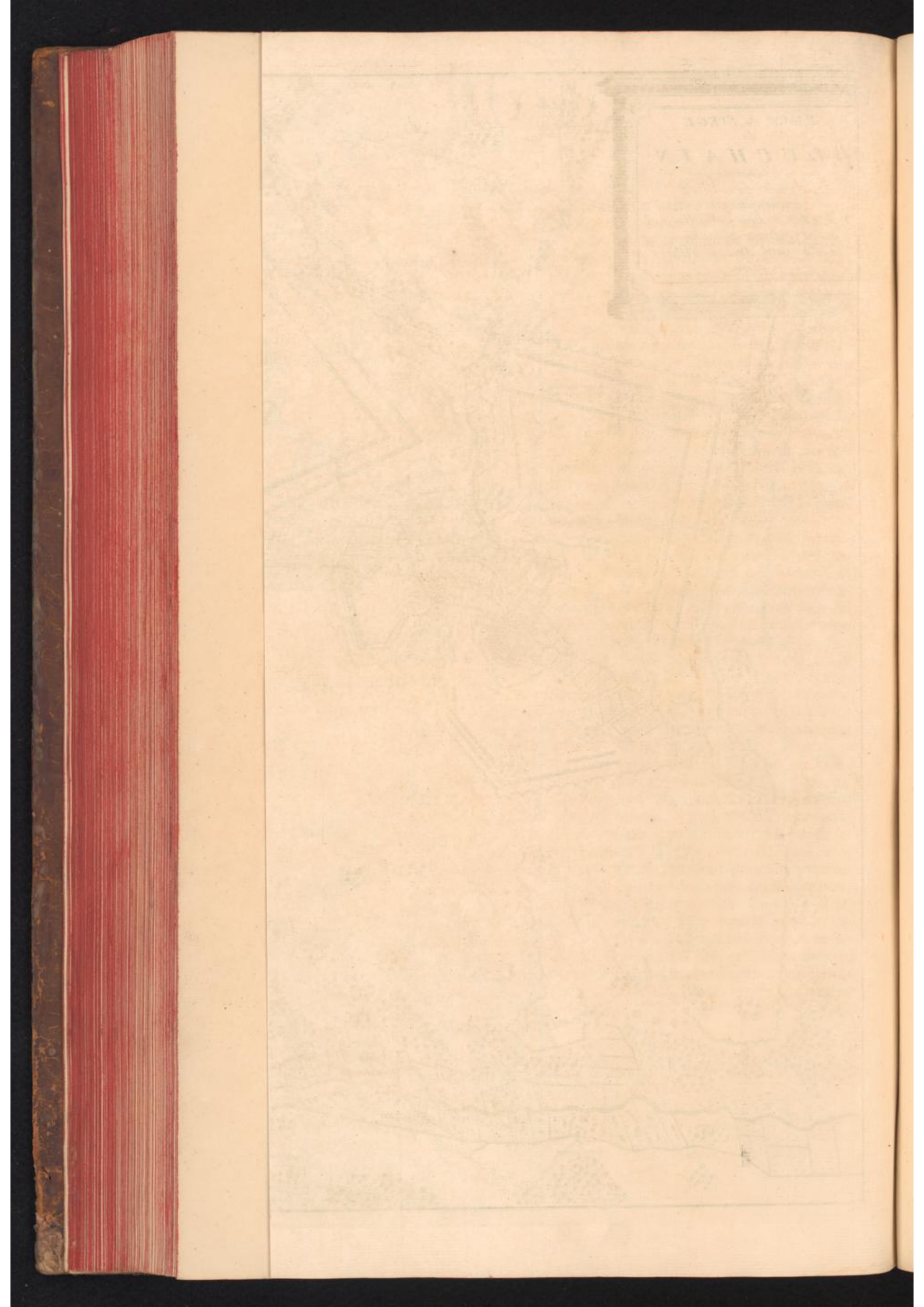

„ l'attachement qu'elle a pour Sa Majeſté *Britannique*, a réſolu „ d'envoyer un autre Miniſtre qui lui ſoit plus agréable. Mais „ comme, ſelon les règles, un Miniſtre Public doit être rappellé par „ ſon Maître, & qu'il doit enſuite prendre congé dans les formes „ de la Cour où il réſide, avant qu'un autre puiſſe remplir ſa pla- „ ce, je ſuis chargé de m'informer des ſentimens de la *Reine*, pour „ ſavoir ſi *Sa Majeſté* (au cas qu'elle ne veuille plus admettre le „ Comte de *Gallas* en ſa préſence) veut bien permettre qu'il s'a- „ quite de ce dernier devoir envers elle par une Lettre, comme „ cela s'eſt ſouvent pratiqué.

„ S. M. *Imp.* s'étant déclarée ſur ce qu'elle ne pouvoit pas en- „ voyer ſes Miniſtres au Congrés ſur de tels Préliminaires, qui „ pouroient ſervir de fondement à la Paix, & voulant néanmoins „ faire tout ce qui eſt en ſon pouvoir pour obliger la *Reine*, & „ maintenir en même tems cette union & correſpondance qui eſt „ ſi néceſſaire pour leurs intérêts réciproques, auſſi-bien que pour „ le ſalut de toute l'Europe, elle m'a ordonné de convenir avec „ les Miniſtres de Sa Majeſté *Britannique* de quelque expédient „ qui la puiſſe mettre en état de faire intervenir ſes Miniſtres au- „ dit Congrès, ſur laquelle matiére on a déjà eu une Conféren- „ ce avec moi à *la Haye*, où l'expédient, que j'ai propoſé pour ce- „ la, a été approuvé, & dont Mylord *Strafford* s'eſt chargé de fai- „ re le rapport à la *Reine*, pour ſavoir là-deſſus ſes intentions. Le „ Congrès étant cependant déjà commencé, il ſera d'autant plus „ néceſſaire que ce point ſoit applani, afin que l'*Empereur* & l'*Em- „ pire* y puiſſent envoyer leurs Miniſtres.

„ Pour ce qui regarde les forces que S. M. *Imp.* offre de met- „ tre en campagne cette année, j'en ai donné l'Etat à *la Haye*, „ dont Mylord *Strafford* n'aura pas manqué d'informer Sa Maj. „ *Britannique* : mais pour plus de ſûreté, j'en joins ici une copie, „ dans lequel Etat les *Eſpagnols*, ni les *Suiſſes*, ni les *Griſons* ne „ ſont point compris, & que S. M. *Imp.* offre de completter & „ d'augmenter juſqu'au nombre de douze à quinze mille hom- „ mes : d'où l'on peut connoître aiſément qu'elle fera de plus „ grands efforts qu'elle n'en a fait de toute cette guerre. On con- „ vient bien que ce qui regarde la guerre en *Italie*, en *Flandres*, „ dans l'*Empire*, poura être débattu à *la Haye* ; mais pour cel- „ le d'*Eſpagne*, je crois qu'elle demande une diſcuſſion particu- „ liére entre les Miniſtres de cette Cour & moi, pour que nous „ convenions enſemble de ce qu'il y aura à faire. Car quoique „ S. M. *Imp.* n'ait pas été chargée juſqu'ici des fraix de cette guer- „ re, pour montrer néanmoins ſon zèle pour la Cauſe commu- „ ne, elle prendra ſur elle tout ce qu'il lui ſera poſſible d'y con- „ tribuer, ayant d'ailleurs envoyé avec moi le Comte de *Corza- „ na* ſon Conſeiller d'Etat, & Commiſſaire-Général en *Eſpagne*, „ pour pouvoir entrer dans tous les détails de cette guerre, com-

„ me en étant parfaitement bien informé. *Fait à Londres ce* 23 „ *Janvier* nouveau ſtile, & 14 vieux ſtile 1712.

EUGENE DE SAVOYE.

S. A. S. ajouta à ce Mémoire une liſte de 55240. Hommes & 13200 Chevaux, en quoi conſiſtoient les forces de Sa Maj. *Imp.* dans la *Lombardie*, dans le Royaume de *Naples*, en *Eſpagne* & dans l'*Empire*.

„ Outre ces Troupes, *ajoutoit le Prince Eugène*; l'Empereur „ a encore dans les Places frontiéres un bon nombre de Régimens, „ qui ſont ceux d'*Haſſlingen* 880 hommes, de *Thaun* 1600, d'*Holſtein* 1600, de *Neubourg* 800, de *Teckenbach* 800, de *Baden* 1600, „ de *Dalberg* 800, d'*Eyba* 800, de *Tarſon* 800, d'*Iſelbach Sachſen-Meinungen* 800, de *Freidenberg* 800, de *Sultzbach* 800, en tout „ 12880 hommes d'Infanterie. Les Régimens de Cavallerie ſont „ ceux de *Palfi* de 1000 hommes, de *Falckenſtein* 1000, de *Croix* „ 1000, *Jeune-Savoye* 1000, *Vieux-Savoye* 1000, *Fels* 1000, *Wolfrat* Dragons 800, *St. Amour* Dragons 800, *Vehlen* 450, *Haſsfeld* 450, *Spléni* 600, *Coloni* 600. Total 9600 hommes, qui „ avec 12880 d'Infanterie fait 22480.

On répondit au Mémoire de S. A. d'une maniére vague, & on affecta de n'y rien dire de poſitif, beaucoup de promeſſes générales, mais rien de précis ſur les points particuliers. Néanmoins le Prince *Eugène* préſenta un ſecond Mémoire pour ſervir de Réplique à la Réponſe qu'on lui avoit donnée.

Second Mémoire du Prince Eugéne.

„ Dans la Réponſe, *diſoit-il*, que Mr. le Secrétaire *St. Jean* „ m'a donnée de la part de la Reine, touchant le troiſiéme point „ de mon Mémoire, qui regarde la Guerre d'*Eſpagne*, & qui eſt „ un des principaux points de ma Commiſſion, j'ai trouvé deux „ Lettres; une de Mr. le Comte de *Darmouth*, Secrétaire d'Etat, „ écrite au Comte de *Gallas* du 20 Fevrier 1711; & la ſeconde, „ de Mr. le Secrétaire *St. Jean* au même Comte du 22. d'Août „ 1711.

„ Par la prémiére S. M. donne à connoître les grands efforts „ qu'elle a faits pour l'*Eſpagne*, & aſſure en même tems qu'elle „ veut continuer à ſoutenir cette guerre, comme elle a fait juſ- „ qu'à préſent avec tant d'avantage pour la Cauſe commune, & „ pour les intérêts de S. M. en particulier: Déclaration que S. „ M. *Imp.* a priſe pour une nouvelle marque de ſa grande géné- „ roſité envers elle, & pour laquelle elle lui aura une éternelle „ obligation.

„ Dans la ſeconde Lettre de Mr. *St. Jean*, S. M. ſouhaite „ d'avoir un plan de la maniére dont S. M. pouroit ſoutenir cet- „ te guerre en continuant de faire tous les efforts poſſibles.

„ Il eſt certain que l'*Empereur* eſt parti de *Barcelonne* avant qu'il „ pût avoir cet avis du Comte de *Gallas*; & qu'il étoit obligé de „ conſulter ſes Miniſtres & ſes Généraux pour former un plan

„ juſte

„ juſte, ainſi que S. M. *Brit.* le ſouhaitoit. Cependant il n'a pas „ perdu un moment de tems, & il m'a fait venir à *Inſpruck* pour „ recevoir ſes ordres, en conſéquence deſquels je ſuis venu ici „ pour porter à S. M. *Brit.* ledit projèt, croyant n'en pouvoir „ charger perſonne qui fût mieux informé que moi de ſes affai- „ res Militaires, particuliérement de toutes ſes forces en-deçà de „ la Mer; ayant auſſi envoyé avec moi, comme je l'ai déjà dit, „ Mr. le Comte de *Corzana*, qui eſt très informé de ce qui re- „ garde les affaires d'*Eſpagne*.

„ C'eſt auſſi par ordre de l'*Empereur* que j'ai dreſſé mon pré- „ mier Mémoire, pour ſupplier la Reine d'ordonner à ſes Mi- „ niſtres d'entrer dans quelque détail avec moi, au moins ſur les „ affaires d'*Eſpagne*, en cas que les conjonctures portaſſent qu'on „ dût continuer la guerre.

„ Dans la Conférence, où j'ai eu enſuite l'honneur de me trou- „ ver avec ſes Miniſtres, j'ai expliqué plus en détail les efforts „ que S. M. *Imp.* pouvoit faire cette année 1712, tant en Hom- „ mes qu'en Argent.

„ Je crois inutile de récapituler ce qui s'eſt paſſé pendant le cours „ de cette guerre. Tout le monde ſait que c'eſt la Maiſon d'*Au-* „ *triche* qui l'a commencée, & ſoutenu ſeule pendant un an avec „ des fraix immenſes d'Hommes & d'Argent. Et quand les Al- „ liés y ſont entrés, ſelon le Traité de la Grande Alliance, S. „ M. *Imp.* l'a ſoutenuë avec la même vigueur en *Italie*, y joignant „ une Armée conſidérable dans l'*Empire*; & nonobſtant que les „ Affaires de *Bavière*, & la Rebellion des *Hongrois* euſſent allu- „ mé la guerre dans tous ſes Païs Héréditaires, elle a non-ſeule- „ ment laiſſé ſes troupes & fait tout ce qui a pû dépendre d'elle „ pour l'intérêt de l'Alliance, mais même s'eſt privée des trou- „ pes qui lui étoient le plus néceſſaires, de ſorte qu'à peine y a- „ voit-il une petite Garniſon dans ſa Capitale qui étoit menacée.

„ Il eſt aiſé de juger qu'aucun Prince n'auroit pû montrer plus „ de fermeté & de zèle pour la Cauſe commune, & il n'y a point „ de différence de ces années-là aux autres, ſinon que les Régi- „ mens n'ont pû être ſi complèts, tout étant en trouble dans ſes „ Païs Héréditaires, & S. M. *Imp.* n'ayant pourtant pas manqué, „ dès-qu'ils étoient un peu tranquiles, & que l'Ennemi s'en étoit „ éloigné, d'y faire lever des recruës pour completter ſes Régi- „ mens, & même d'en créer de nouveaux pour renforcer ſes Ar- „ mées en *Italie*, en *Eſpagne*, dans l'*Empire*, & où il avoit été jugé „ néceſſaire.

„ Cette année S. M. *Imp.* ayant eu ſoin de recruter & d'aug- „ menter ſes Régimens, particuliérement l'Infanterie, & con- „ noiſſant la néceſſité de faire tous les efforts poſſibles pour finir „ cette Guerre, & obliger l'Ennemi à une Paix telle que la ſû- „ reté de l'Europe la demande, elle eſt prête de les redoubler de

„ ſon côté, ainſi qu'on le peut voir par le prémier Mémoire que „ j'ai donné, lequel ſurpaſſe non pas de 1600 hommes, comme „ il eſt dit dans la Réponſe, mais de plus de 14000, quand même „ on feroit monter les obligations de S. M. *Imp.* à 9000 hommes, „ ſelon qu'il eſt marqué dans la même Réponſe. Sur quoi pour- „ tant il n'y a aucun Traité par écrit, S. M. *Imp.* offrant à pré- „ ſent d'avoir 103920 hommes de ſes troupes en campagne, ſans „ même y comprendre les Garniſons de *Bavière*, celles des Pla- „ ces frontières, faiſant toujours nombre des Troupes qui ſervent „ dans ce Païs-là, dépendant du Général de les diminuer ou de „ les augmenter ſelon que la raiſon de guerre le demande.

„ S. M. *Brit.* aura la bonté de conſidérer que le mois de Fé- „ vrier, *nouveau ſtile*, eſt preſque écoulé, que la ſaiſon eſt beau- „ coup plus avancée en *Eſpagne* qu'ailleurs, qu'il n'y a encore au- „ cune diſpoſition faite, que les Troupes ont de très-grands arré- „ rages à prétendre, & qu'il y ait Paix ou Guerre il n'y a pas un „ moment à perdre. Car ſi c'eſt le prémier, nos ſeules bonnes „ diſpoſitions peuvent obliger l'Ennemi à nous accorder des con- „ ditions bonnes & ſûres, lorſqu'il verra qu'on eſt en état de con- „ tinuer la guerre avec encore plus de vigueur que les années „ précédentes. Et ſi la guerre dure, à peine aura-t-on le tems de „ faire là & ailleurs, les diſpoſitions néceſſaires.

„ Outre ce que j'ai déjà dit dans mon Mémoire, j'ai déclaré dans „ la Conférence avec les Miniſtres de la Reine au nom de S. M. *Imp.* „ qu'elle offroit d'avoir en *Eſpagne* 30000 hommes de ſes propres „ troupes, & que des dépenſes de cette guerre qu'on fait monter à „ quatre millions d'Ecus, elle en prendra un million pour ſon „ compte. On peut aiſément juger que c'eſt le plus grand effort que „ l'*Empereur* puiſſe faire, & que c'eſt auſſi un grand ſoulagement „ pour l'*Angleterre*. Si les deux Puiſſances Maritimes veulent fai- „ re les mêmes efforts que les années précédentes, on pouroit „ eſpérer de finir préſentement & heureuſement cette guerre, & „ d'obliger la *France* à une Paix ſûre & bonne, même pendant le „ Congrès, & quand elle verra ces vigoureuſes diſpoſitions de tous „ les côtés. Je prie Mr. le Secrétaire *St. Jean* de le vouloir repré- „ ſenter à la Reine, & de me procurer une Réponſe poſitive, é- „ tant fort preſſé de partir dans cette ſaiſon ſi fort avancée. Fait „ à *Londres* ce 18 Février 1712. Signé

EUGENE DE SAVOYE.

On ne ſe preſſa point de répondre à ce ſecond Mémoire, non plus qu'à quelques autres de ce Prince, qui conçut bientôt que toutes ſes remontrances étoient peines perduës, & qu'il n'y avoit plus rien à eſpérer de cette Cour. Ainſi S. A. S. prit ſon Audience de congé, dans laquelle la Reine eut toute la liberté de lui témoigner le cas tout particulier qu'elle faiſoit de ſon mérite perſonnel, témoignage qu'elle accompagna du préſent de ſon Portrait

trait enrichi de Diamans. Le Prince ne fut point la dupe des diſſimulations du Comte d'*Oxfort* & du Secrétaire *St. Jean*, car de retour à *la Haye*, d'où il ſe rendit à *Utrecht*, il déclara au Comte de *Sinzendorff*, „ qu'il étoit perſuadé que les Troupes *Angloiſes* „ n'agiroient point, cette Campagne, contre la *France*, au moins „ offenſivement, quelque ſemblant que la Reine fît de vouloir „ continuer la guerre avec vigueur, pour mettre la *France* à la raiſon". Le tems a fait voir qu'il ne s'étoit pas trompé.

S. A. S. ne s'arrêta que fort peu en *Hollande* & ſe rendit à *Bruxelles*, d'où elle donna ſes ordres pour aſſembler l'Armée près d'*Anchin*. Comme l'*Empereur* n'avoit plus beſoin de Troupes en *Hongrie*, il avoit fait paſſer 25000 Hommes dans les *Païs-Bas*, enſorte que cette Armée ſe trouva forte de 110 mille Hommes ſans les *Anglois*, qui montoient à 18000 Hommes de troupes Nationales. L'Armée du Maréchal de *Villars* n'étoit guères moins forte. Le plan des opérations de cette Campagne étoit de pénétrer dans le cœur de la *France*, & *Louis XIV*, qui en fut informé, ne fut pas ſans apréhenſion qu'il ne réuſſît (*a*). Le Prince *Eugène* acquit dans cette Campagne, au moins autant de gloire qu'en avoit remporté Mylord *Marlborough* dans la précédente. Nous en avons donné une Relation aſſez exacte dans le Tome précédent, nous ne nous arrêterons ici qu'à ce qui concerne la malheureuſe action de *Denain*, ſur laquelle nous croïons devoir entrer dans un plus grand détail. Voici comme en parle le Chevalier *Folard*.

Affaire de Denain.

„ Les Alliés ouvrirent la Campagne avec un apareil de Guerre „ tout à fait extraordinaire : cela étoit fort prudent : on ne va „ pas fort loin ſur le chemin d'une Capitale, quelque aplani qu'il „ puiſ-

(*a*) C'eſt ce que nous aprend le Chevalier *Folard* dans une Anecdote qu'il raconte ainſi. Nos „ affaires en *Flandres* prenoient un ſi mauvais train, que nous étions au moment de ſuccomber „ ſous les efforts de toutes les Puiſſances de l'Europe unies & conjurées contre nous, bien que „ l'*Angleterre* ſe fût détachée de la Ligue ; & le feu Roi ſentit bien que la priſe de *Landreci* laiſſoit la *Champagne* tout à découvert, en un mot tout le païs juſqu'à la Capitale du Royaume. Je „ ne ſai ſi ce grand Prince fit part de ſon deſſein au Maréchal de *Villars*, ou s'il le lui fit ſavoir „ après la priſe du *Queſnoi*. Je ne vois pas qu'il y ait lieu d'en douter un inſtant, mais je ſuis bien „ aſſuré qu'il ne s'ouvrit qu'à celui-ci, & au Maréchal d'*Harcourt*. Je tiens ce que je vais décrire „ d'un Seigneur digne de foi, & d'un Maréchal de *France*, auxquels Mr. d'*Harcourt* en fit confidence.

„ Le Roi lui dit donc, dans un entretien qu'il eut avec lui, qu'il regardoit le *Queſnoi* comme „ perdu dès le moment que ſon Armée couvroit *Cambrai*, & qu'il ne croioit pas que *Landreci* fût „ capable d'arrêter longtems l'ennemi. *Ma vie*, lui dit-il, *a été trop glorieuſe, & ma réputation „ trop nette pour en ternir l'éclat par une foibleſſe. Mon parti eſt pris, Maréchal, je ne m'engagerai point dans un païs où l'on puiſſe me chicaner, & m'obliger à ne rien faire. La priſe de* „ Landreci *& l'entrée dans la* Champagne *me déterminera, car c'eſt-là le champ qui décidera de „ la fortune de mon Royaume ou de ma gloire. Je ſuis donc réſolu de me mettre à la tête de mon „ Armée, & de la commander en perſonne. Je gagnerai la Bataille, ou je me ferai tuer en „ combattant. Je n'ai pas d'autre parti à prendre que celui-là ; c'eſt le plus honnête, le plus glorieux & le plus digne de moi.* Le Maréchal lui dit, Puiſque Votre Majeſté s'y trouve abſolument „ réſoluë, je la ſuplie de conſidérer qu'Elle me donne ſa meilleure Cavalerie ; qu'Elle agrée, s'il „ lui plait, que je ne lui ſois point un Serviteur inutile, & que je ne demeure pas les bras croiſés „ ſur le *Rhin* & ſans rien faire. Votre Majeſté combattra à la tête de ſon Armée en *Flandres*, je „ la ſuplie très-humblement de me permettre de lui amener toute ſa Cavalerie, d'être tous auprès „ d'Elle les armes à la main, de mourir, ou d'avoir part à la gloire, ſi nous ſortons victorieux. A „ cela le Roi répondit : *Je le veux, Maréchal, ſoyez en repos, j'aurai attention de vous avertir à tems*". (Dans ſes Remarques ſur *Polybe* Tom. III. *pag.* 176 dans les Notes col. 2. en bas.)

„ puiſſe être, ſi les préparatifs ne ſont conformes à la grandeur „ de l'entrepriſe. Après la priſe du *Queſnoi*, ils inveſtiſſent *Landrecy*, (ils n'avoient que ce pas à faire pour pénétrer la *France*) „ qui étoit une affaire de peu de jours avec des forces ſi formidables. Les gens éclairés croïoient même cette bicoque plus bicoque qu'elle n'étoit en effet, en faiſant abſtraction de ſes remparts & de ſes ouvrages.

„ Un deſſein, auſſi grand que celui qu'ils avoient, demandoit „ des meſures, des précautions priſes de loin, & une extrême défiance contre les entrepriſes hardies. D'un autre côté, notre Général (*Villars*) ſentoit bien que l'extrême prudence, ſi à la mode dans nos Armées en ce tems-là, par les infortunes précédentes, étoit dangereuſe dans la ſituation où il ſe trouvoit, & qu'un „ coup de néceſſité pouvoit ſeul le tirer d'intrigue : mais les ennemis l'en diſpenſérent, pour avoir négligé cette maxime, que „ la prévoïance contre les accidens, qui ſe préſentent naturellement à l'eſprit, eſt le fondement des grandes entrepriſes. *Villars* profite de cette négligence, il penſe à leur couper les vivres. L'idée de cette entrepriſe ne pouvoit venir que d'un „ homme de beaucoup d'eſprit, d'un grand ſens, & qui ajoutoit „ à tout cela une grande connoiſſance du Païs. Cet homme muni d'une ſi grande penſée, ouvre cet avis à la Cour & le fortifie de tous les raiſonnemens les plus propres, pour en faire „ ſentir l'importance & la néceſſité. La Cour l'aprouve & le Maréchal de *Villars* l'embraſſe. Il étoit trop habile pour le rejetter. Le projèt étoit grand, & l'éxécution délicate, ſujette à „ bien des obſtacles & à de fâcheux inconvéniens. Le Maréchal „ les ſurmonte tous par ſon adreſſe & par des meſures ſi ſécrétes, „ ſi ruſées, ſi fines, ſi juſtes & ſi bien concertées, que c'eſt un ſujèt d'admiration & un fonds inépuiſable d'inſtructions pour les „ gens de guerre.

„ Les Généraux ennemis ne ſe doutérent jamais de ce qu'on „ leur préparoit. Ils avoient établi leurs magazins à *Marchiennes* „ environ à 9 lieuës de leur ſiège. Auroit-il plus coûté aux Alliés de tranſporter au *Queſnoy* ce qu'ils avoient à *Marchiennes*, „ & le Prince *Eugène* n'avoit-il pas raiſon de le vouloir & de preſſer Meſſieurs les Députés des Etats de ſe déterminer là-deſſus? „ Cet avis leur parut trop précautionné, & ne ſentoit pas aſſez le „ mépris de nos forces.

„ On ſe contente d'une Ligne de communication de *Marchiennes* à *Denain*, on la fortifie avec beaucoup de négligence, „ en embraſſant pour cela plus de terrain qu'il n'en eût fallu pour „ une Armée de vingt-mille hommes. On jetta dans ce poſte important un Corps de dix-huit à vingt Bataillons, quelques Eſcadrons, & un Général d'une très-petite conſidération en matiére de guerre. Cette Ligne de *Marchiennes* à *Denain* & de là

vers

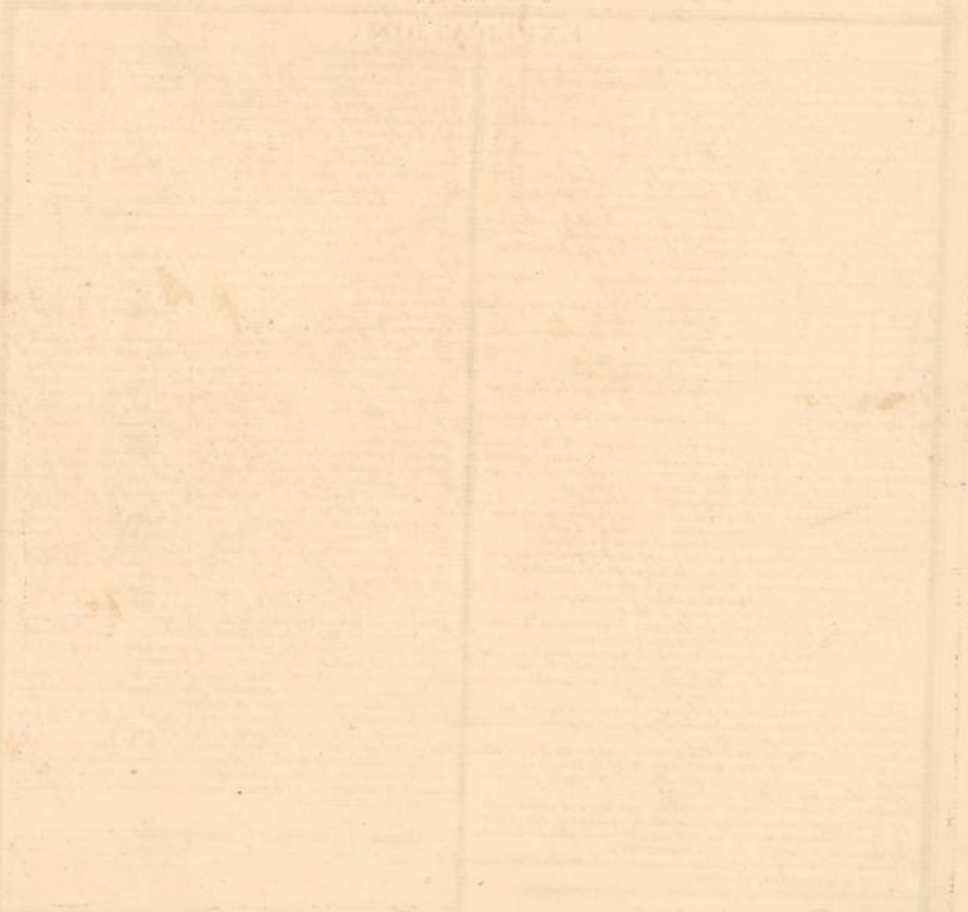

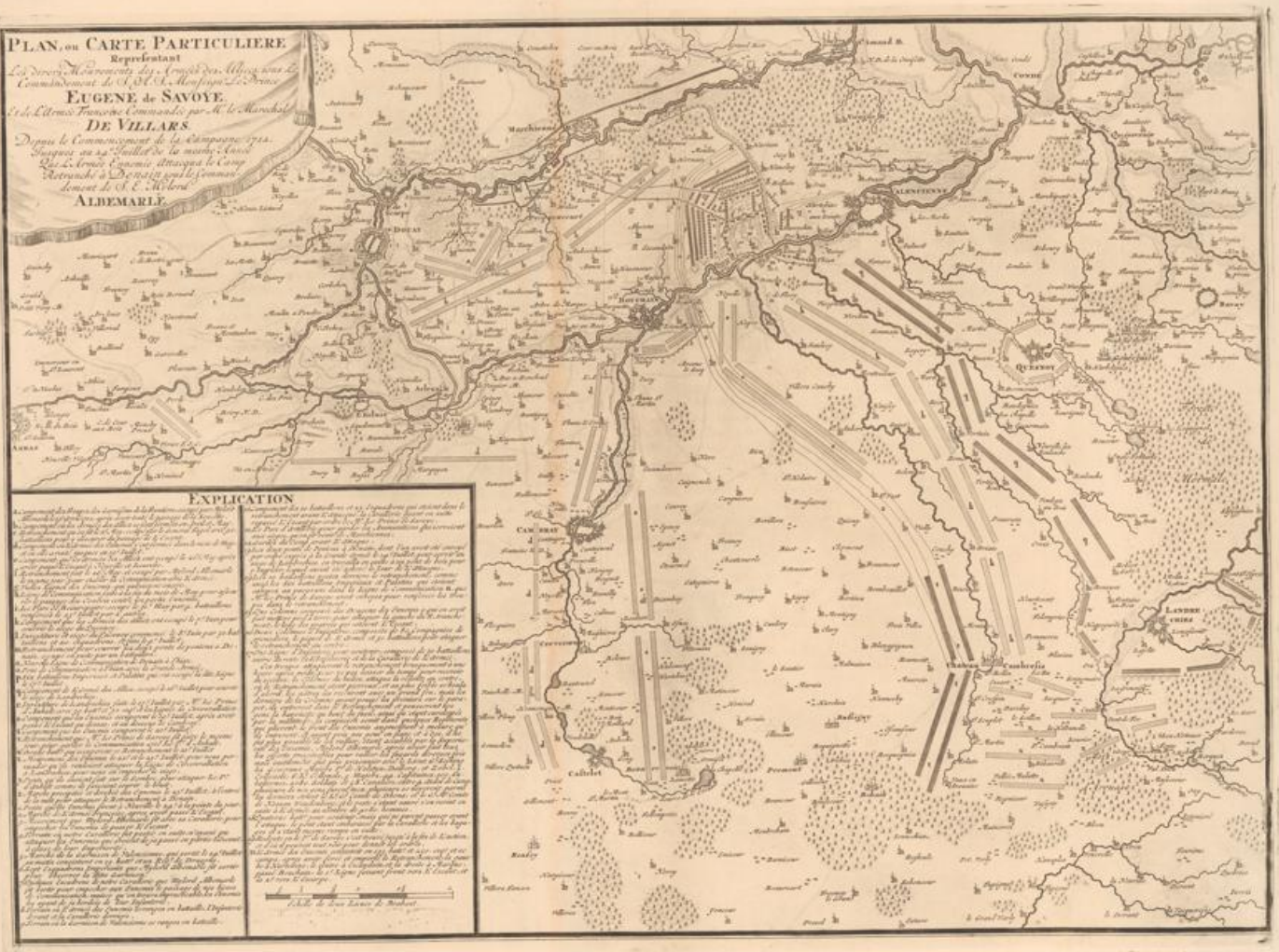
PLAN, ou CARTE PARTICULIERE
Representant
Les derniers Mouvements des Armées des Alliez sous le Commandement de S. A. S. Monseigneur Le Prince
EUGENE de SAVOYE.
Et de L'Armée Françoise Commandée par M. le Marechal
DE VILLARS.
Depuis le Commencement de la Campagne 1712.
Jusques au 24e Juillet de la mesme Année
Que L'Armée Ennemie attaqua le Camp
Retranché à Denain sous le Commandement de S. E. Milord
ALBEMARLE.
EXPLICATION
Echelle de deux Lieues de Brabant
Marchiennes
Douay
Valenciennes
Condé
Quesnoy
Cambrai
Landrecies
Chatelet
Arras

„ vers leur Armée, fut baptiſée du nom de *Grand chemin de Paris*. *Villars*, qui voit tant de négligence & de ſécurité dans ces „ gens-là, coupe ce chemin avec ſon épée comme un Nœud Gordien. Il fait un mouvement par ſa gauche, en donnant jalouſie par ſa droite avec tant de bonheur, d'intelligence, de ſecrèt „ & d'adreſſe pour cacher & eſcamoter ſa marche, qu'il arrive ſur „ l'*Eſcaut*, le paſſe ſur un Pont avec encore plus de bonheur, „ & envelope *Denain*. Après quelque incertitude de ce qu'il feroit par raport à ſes forces, qui n'étoient pas toutes arrivées, le „ Maréchal de *Monteſquiou* aïant remarqué la foibleſſe des retranchemens des Ennemis d'entre les deux Lignes, & je ne ſai quoi „ d'agité & de flotant dans leur contenance, le détermine à expédier promptement cette affaire. En effèt le tems preſſoit. „ *Monteſquiou* avoit rangé quarante Bataillons, non ſur pluſieurs „ lignes, ſelon la méthode ordinaire lorſqu'on ne peut combattre „ ſur un grand front, mais à la queuë des uns des autres, à peu „ près en colonnes, s'ils n'euſſent été ſur quatre de profondeur, „ & trop éloignés les uns des autres pour avoir le poids & la force „ de colonnes. Quoi qu'il en ſoit, ce Maréchal aïant reçu ſes ordres, ſe met à la tête de l'Infanterie, marche droit aux retranchemens, les attaque d'inſulte & les emporte ſans preſqu'aucune perte; les ennemis en foule cherchent leur retraite par leur „ Pont qui ſe rompt, & tout ce qui reſte en deçà eſt culbuté & „ précipité dans la riviére. Par cette action le *Chemin de Paris* s'évanouït, à la maniére des éclairs qui éblouïſſent & ſe diſſipent „ d'abord. Le Prince *Eugène*, qui étoit accouru au ſecours de „ ce poſte à l'inſtant de la déroute, éprouva la vérité de cet Aphoriſme d'*Euripide*, que *les Dieux ſe jouent de la prévoïance „ des Hommes, & trompent également leurs eſpérances & leurs craintes. Ils coupent court aux événemens que tout le monde attendoit, „ ouvrent des paſſages & des chemins inconnus, & font réuſſir des „ deſſeins en aparence impoſſibles.*

„ Si le Général d'*Albemarle* avoit été plus habile qu'il ne le „ parut dans cette action célèbre, qui changea toute la face des „ Affaires de l'Europe; ou que les Troupes des Alliés euſſent „ fait voir dans cette affaire que la cauſe de nos infortunes précédentes venoit bien moins de nos fautes, que de la grandeur de leur courage & de l'habileté de leurs Chèfs: ſi, dis- „ je, ces Troupes euſſent marqué un peu plus de vigueur, „ & Mylord un peu plus de conduite, dans ſa défenſe, le „ Prince *Eugène*, qui accouroit à ſon ſecours avec une incroïable diligence, arrivoit à tems, & je ne ſai ce qui en ſeroit „ arrivé. Que font ceux-ci, après une infortune ſi triſte & ſi „ terraſſante? Rien moins que ce qu'ils étoient en pouvoir de faire, & ce que les intelligens dans le métier s'attendoient qu'ils „ feroient; car leur ſalut, comme leur gloire, & la conſervation

„ de leurs conquêtes, naiſſoient de l'extrêmité où ils ſe trou-
„ voient. Combien d'expédiens ne s'offroient-ils pas pour rétor-
„ quer, contre l'Antagoniſte habile, le camouflèt reçu de ſi près,
„ ſi j'oſe emploïer ce terme, pour ſe remettre dans leurs prémiers
„ avantages, & rendre inutile la plus belle & la plus fine manœu-
„ vre qui ſe ſoit vûë depuis longtems !

„ La levée de leur ſiège & leur retraite ne ſont-elles pas des
„ preuves démonſtratives que le coup les avoit troublés, ou que
„ le Prince *Eugène* ne fut pas le maitre, dans une conjoncture ſi
„ favorable à faire paroitre ſon habileté, & la force de ſon coura-
„ ge & de ſon génie dans les affaires les plus embaraſſantes & les
„ plus hériſſées d'obſtacles en aparence inſurmontables ? Quelques
„ jours de jeûne, de diſette & de patience faiſoient renaitre la clar-
„ té parmi ces ténébres, & leur *Chemin de Paris*, ſi-tôt éclipſé,
„ auroit été rétabli : tant il eſt vrai qu'*il n'y a nul bien ſi grand que*
„ *l'homme ne puiſſe eſpérer, ni ſi aſſuré qu'il ne puiſſe perdre.* Et
„ cela arrive toujours lors qu'on penſe plus à la victoire qu'aux
„ précautions. Quelles pouvoient donc être ces reſſources & ces
„ expédiens ? Etoit-ce l'abandon de leur ſiège, & de tirer enſui-
„ te droit à *Arras ?* C'étoit l'opinion de bien des gens, mais qui
„ n'en eſt pas mieux fondée.

„ Que falloit-il donc qu'ils fiſſent ? Supoſons ce qui ne ſe trouva
„ pas, un peu de préſence d'eſprit, d'habileté & d'expérience dans
„ le Comte d'*Albemarle.* Il avoit, quoiqu'il en diſe, des forces
„ ſuffiſantes pour empêcher le paſſage de l'*Eſcaut*, & donner le
„ tems aux Troupes les plus voiſines d'accourir au ſecours. La
„ choſe étoit d'autant plus aiſée, que la Garniſon de *Valenciennes*
„ fit un contre-tems, & que nous ne fimes pas de notre côté aſ-
„ ſez de diligence. Car, pour le dire en paſſant, on ne voit guè-
„ res d'entrepriſes importantes qu'on puiſſe dire pures & nettes
„ de tout défaut. On ſe vit envelopé de mille difficultés & de
„ mille obſtacles auxquels on ne s'attendoit pas, pour n'avoir pas
„ fait attention que, dans les affaires d'une certaine nature, & où
„ il s'agit du paſſage d'une riviére, on ne doit pas ſeulement ren-
„ forcer & doubler l'attelage des Haquèts à Pontons, mais en-
„ core les faire marcher à la tête de tout. On les attendit trois
„ heures, & il étoit trois heures de jour lors qu'ils arrivérent.

„ Si le Comte d'*Albemarle* ſe fût précautionné ſur l'*Eſcaut*,
„ qu'il fût ſorti à la tête de ſa Cavalerie, & d'une partie de ſon
„ Infanterie, & qu'il ſe fût porté ſur cette riviére; car il en avoit
„ tout le tems ; l'entrepriſe n'échouoit-elle pas ? Nos gens aïant
„ jetté leur Pont, notre Cavalerie défila deſſus ; à peine fut-on
„ arrivé au-delà, qu'on rencontra un Marais qu'il fallut paſſer a-
„ vec des difficultés infinies, d'où l'on ſe forma dans la Plaine.
„ C'eſt une choſe ſurprenante que l'Ennemi eût négligé d'empê-
„ cher le paſſage de l'*Eſcaut*, ſi aiſé à défendre. Tout cela fait

„ voir

„ voir le bonheur attaché à l'étoile du Maréchal de *Villars*. Un
„ autre moins heureux auroit échoué par le tems qu'on perdit à
„ attendre les Pontons.

„ J'ai apris par des gens dignes de foi, & d'un Général des
„ Alliés de grande réputation, qu'il y avoit dans leur Armée
„ tout au moins pour dix ou douze jours de subsistance. Cela
„ ne suffisoit-il pas ? *Mons*, *Bruxelles* leur eût assez fourni de vi-
„ vres pour attendre de plus grands secours des Places de l'*Escaut*.
„ Pendant ce tems-là, ils pouvoient presser leur siège de *Landre-*
„ *cy*. Les Munitions de guerre pouvoient-elles leur manquer
„ pour cette entreprise ? Le *Quesnoi* n'en étoit-il pas tout rempli ?
„ Ce que les *François* en ont trouvé est connu de tout le monde.
„ En ménageant un peu moins leurs Troupes & l'Artillerie, *Lan-*
„ *drecy* tomboit en fort peu de jours, & pendant ce tems-là leur
„ Armée d'observation se portoit sur l'*Escaut* pour s'aprocher de
„ leurs vivres à leur droite. Le Maréchal de *Villars* auroit-il pas-
„ sé cette riviére pour les combattre ? Et quand elle n'eût pas été
„ un obstacle, la situation du Païs ne le permettoit pas. Il étoit
„ tellement coupé de ravines, de hauteurs, de ruisseaux, enfin
„ tellement bisarre & parsemé de chicanes, qu'il eût été fort dan-
„ gereux de s'y engager. Je laisse à penser si la Cavalerie eût été là
„ d'un fort grand usage. Qui empêchoit les Alliés de détacher
„ la plus grande partie de la leur, tous leurs Hussars & leurs
„ Grenadiers, & d'entrer en *France* ? Toutes nos forces n'étoient-
„ elles pas dans l'Armée du Maréchal ? Si ce grand Corps eût
„ tourné du côté de *Paris*, quelles troupes avions-nous pour lui
„ faire tête ? N'eût-on pas envoïé Couriers sur Couriers au Ma-
„ réchal pour lui faire tout abandonner, & n'eût-il pas été obli-
„ gé de courir au plus pressé ? Les Alliés ne voïoient-ils pas que
„ cette démarche hardie les menoit-là ? Ne falloit-il pas néces-
„ sairement que le Maréchal abandonnât tous les avantages que la
„ belle action de *Denain* lui fournissoit ?

„ Les *François* épuisérent-ils toutes les ressources qu'ils avoient
„ pour faire repentir leurs ennemis de l'audacieux projèt qu'ils a-
„ voient formé de pénétrer jusqu'à la Capitale ? Ne négligérent-ils
„ aucun des avantages d'une action qui leur fait tant d'honneur ?
„ Peut-on leur reprocher qu'ils firent le moins, lorsqu'ils pou-
„ voient le plus ? Je ne déciderai pas sur un point de cette natu-
„ re : les suites de *Denain* sont si avantageuses, si brillantes &
„ si profondes, qu'il semble qu'on n'y puisse rien ajouter. Ce-
„ pendant comme les fautes des grands hommes, quelque légè-
„ res qu'elles puissent être, peuvent nous être utiles, je crois
„ qu'on nous pardonnera la liberté de les observer, & de dire
„ ce que nous en pensons. Dieu est infaillible, mais les Hom-
„ mes ne le sont pas, & les plus grands laissent toujours quelque
„ queuë de gloire, quelque marque de l'imperfection humaine

„ dans leur conduite. La Providence le veut ainſi, pour leur faire „ ſentir qu'ils ſont hommes comme nous, quoiqu'au deſſus de „ nous par leurs belles qualités. Après ce petit choc de Morale, „ voyons s'ils pouſſérent auſſi loin leurs avantages qu'ils auroient „ pû, ou ſi nous ne nous trompons pas nous-mêmes dans ce que „ nous en penſons.

„ Déjà je veux prouver par les règles de la Guerre, comme „ par celles de la Prudence, qui eſt une de ces vertus qui entre „ dans toutes les autres, que le fait de *Denain* étoit infaillible, „ l'*Eſcaut* une fois paſſé. Supoſant que l'on eut trouvé ce poſte „ hors de toute inſulte, tout hériſſé d'obſtacles, & que l'on eut „ enfin jugé à propos de ne pas l'attaquer, on n'avoit qu'à le maſ- „ quer de toute l'Armée par une ligne tirée de l'*Eſcaut* à l'*Eſcaut*, „ c'eſt-à-dire, de l'inondation de *Valenciennes* à celle de *Bouchain*; „ cet eſpace étoit très-petit. Les ennemis auroient-ils bien eu la „ hardieſſe de déboucher en notre préſence? c'eut été folie. Pen- „ dant ce tems-là nous nous rendions également les maitres de „ *Marchiennes*, & de tous les poſtes où ils avoient établi leurs ma- „ gaſins. On peut voir par-là que, quand on n'auroit pas attaqué „ ce poſte, on n'eut pas moins fait ce que l'on fit, ſoit que les En- „ nemis ne s'y maintinſſent pas; on les réduiſoit également à l'ab- „ ſurde. Rien ne prouve davantage le bon ſens & la prudence „ du Prince *Eugène*, & le peu de jugement de ceux qui ne furent „ pas de ſon avis, qui étoit de faire tranſporter inceſſamment au „ *Queſnoy* ces prodigieux préparatifs de Guerre. *Denain* fut pour- „ tant pris: dans quelle heureuſe ſituation ne ſe trouva-t-on pas? „ Il ne s'eſt jamais vû, on n'a jamais ouï parler d'une choſe ſem- „ blable. L'ennemi environné de riviéres impratiquables, les Al- „ liés réduits à ne ſavoir où ſe tourner par la perte de leurs ma- „ gaſins; qui empêchoit de faire de plus grandes choſes, & d'en- „ treprendre ſur toutes les conquêtes de ſes Ennemis? Il n'y a- „ voit preſque qu'à ſe préſenter. Qui peut tenter pluſieurs cho- „ ſes à la fois, doit n'en négliger aucune, courir à toutes, & met- „ tre en œuvre l'eſcalade, le petard, & tout ce que nous devons „ & pouvons imaginer lorſque la fortune nous rit.

„ Il y avoit ſi peu de monde à *Douai*, qu'on l'eut infailliblement „ emporté d'inſulte, & par eſcalade, & en attaquant en même „ tems toutes les portes: à peine y avoit-il du monde pour les „ garder. Il falloit bloquer la Place dès le jour même, pour em- „ pêcher que rien n'y entrât, l'inſulter deux heures avant le jour, „ & faire une infinité d'attaques fauſſes ou vraïes; il s'en ſeroit „ trouvé quelqu'une qui auroit fait le coup. C'eſt ce qui arriva „ à l'eſcalade de *Modène* en 1707. Il n'y avoit que deux Bataillons, „ un dans la Citadelle, & l'autre dans la Ville. Le Général *Wal-* „ *lis* nous accabla de tant de différentes attaques, qu'il nous ré- „ duiſit à rien: de ſorte que nous fumes emportés en deux en-

„ droits,

„ droits, car toutes les portes furent petardées en même tems. Il „ s'en falloit pourtant bien que cette Place ne fût d'une auſſi „ grande garde que *Douai*.

„ Mais ſupoſons que *Douai* ne fût pas inſultable, on ne ſau- „ roit me nier que les autres Places ne le fuſſent. Il n'y avoit que „ deux Bataillons à *Lille*, qu'on fit entrer dans la Citadelle auſſi- „ tôt après la nouvelle de *Denain* : il n'y avoit donc qu'à y cou- „ rir & à s'y préſenter. *Tournai* n'en avoit pas davantage, & l'on „ en uſa comme à *Lille* : ajoutez qu'une partie des foſſés de la Vil- „ le étoient ſecs; auſſi s'attendoit-on de nous y voir bientôt. Les „ Bourgeois ne ſouhaitoient rien davantage. Il n'y avoit qu'un „ ſeul Bataillon à *Bethune*, & un foſſé ſec du côté de la porte „ d'*Arras*; autant à *Aire*; cent hommes à *St. Venant*; enfin tou- „ tes ces Places étoient comme abandonnées.

„ Si l'on me dit que vingt-mille hommes euſſent à peine ſuffi „ pour l'inſulte de toutes ces Places tout en même tems, & que „ l'on ſe fût extrêmement affoibli au Camp d'*Anchin* par une ſi „ grande diverſion de ſes forces, cette objection ſeroit peu digne „ d'un homme du métier, s'il s'étoit trouvé ſur les lieux; & quand „ même il en ſeroit à cent lieuës, ſupoſé qu'il fût au fait de la „ poſition des deux Armées, la Carte du Païs ne le mettoit-elle „ pas dans la route des raiſonnemens & des conſéquences? Nous „ étions trop avantageuſement poſtés pour rien craindre. Car „ quand même l'on auroit détaché la moitié de l'Armée, & au „ delà, jamais les Ennemis n'euſſent oſé tenter ni entreprendre „ ſur notre Camp.

„ Quand même on auroit détaché trente mille hommes de „ nos forces, on n'eût pas moins pris *Marchiennes* & nettoyé tous „ les poſtes, pris les magaſins de Vivres & de Munitions de Guer- „ re établis imprudemment ſur la *Scarpe*, parce qu'ils ſe trou- „ voient ſur nos derriéres ou à notre flanc, & à deux pas de nous. „ Les *François* ne s'en rendirent-ils pas d'abord les maîtres ? *Mar-* „ *chiennes* n'étoit pas un obſtacle contre le deſſein que je propo- „ ſois, & ce deſſein ne demandoit aucun des préparatifs qui é- „ loignent les entrepriſes importantes ou difficiles dans l'éxécu- „ tion. Peut-être eut-on manqué de petards, dont la mode eſt „ paſſée, mais dont on ne doit jamais être dégarni dans les Places „ frontiéres. On n'ignore pas que les échelles ſe trouvent par „ tout. Que ſi l'on ne vouloit pas ſe rendre maitre de *Lille* & de „ *Tournai*, à cauſe des Citadelles, tout au moins étoit-on aſſuré „ d'emporter d'inſulte *Douai*, *Bethune*, *Aire* & *St. Venant*, en- „ tiérement dégarnies.

„ Au reſte tout ce que je dis ici, ne tire pas à conſéquence con- „ tre la capacité du Maréchal de *Villars*. Il ne craint point les „ délateurs de ce côté-là. Il a donné des marques trop viſibles „ de ce qu'il vaut; mais ni lui, ni aucun Capitaine du monde n'en

„ a donné d'infaillibilité. Il lui ſuffit qu'il ſoit marqué au coin
„ des grands hommes, & qu'il en ait eu un autre en tête, qui
„ ne lui cédoit ni en habileté, ni en intelligence. On ne doit
„ pas être ſurpris, s'il n'a pas jugé à propos de pouſſer plus loin
„ les avantages qu'il ſembloit pouvoir tirer du prémier. Un re-
„ tour de fortune ranime, il eſt vrai, les courages rebutés par
„ les infortunes précédentes; mais il n'efface pas d'abord de l'ima-
„ gination les traces & le ſouvenir des malheurs paſſés. On craint
„ perpétuellement, par la connoiſſance que l'on a de l'état de ſes
„ affaires, du tems & des lieux, que l'ennemi ne prenne une ré-
„ ſolution déterminée, que nous prendrions nous-mêmes, ſi nous
„ étions en ſa place, parce que nous penſons mieux que lui. On
„ agit avec beaucoup moins de circonſpection après un coup d'é-
„ clat & d'intelligence, mais il nous en reſte encore aſſez pour
„ ne point entreprendre ce que nous voudrions bien. Voilà ce
„ qui nous tient encore flotans ſur l'éxécution des grandes entre-
„ priſes, qui ſemblent devoir être une ſuite néceſſaire de la pré-
„ miére. Tout ceci peut être regardé comme une critique de for-
„ tune à l'égard d'un grand Capitaine à qui elle préſente les oc-
„ caſions. Je ne prétends pas dire que ce qu'a fait Mr. de *Villars*
„ ſoit peu de choſe en comparaiſon de ce qu'il auroit pû faire,
„ puiſque ce qu'il a fait eſt très-grand, & que je ne ſuis pas aſſu-
„ ré qu'il eût pû entreprendre au-delà.

Juſtification de Mylord d'Albemarle.

La maniére, dont cet Officier critique parle de toute la manœuvre du Comte d'*Albemarle*, pouroit faire croire que ce Général avoit manqué à ſon devoir, où qu'il ſe ſeroit très-mal conduit dans cette occaſion importante, dont le ſuccès auroit mis le comble à la gloire que les Alliés avoient acquiſe dans dix Campagnes conſécutives, & auroit peut-être réduit à rien, les avantages que la *France* prétendoit tirer de ſa Paix particuliere avec la Cour *Britannique*. On a penſé en *Hollande* comme le Chevalier *Folard*, & le Comte d'*Albemarle* a été obligé de ſe juſtifier. Voici 16 Articles qui contiennent les diſcours du Public, qui donnerent occaſion aux Etats des Provinces d'*Utrecht* & de *Groningue* de demander qu'on éxaminât cette affaire.

1. Que Mylord d'*Albemarle* étoit encore au lit quand on lui aporta la nouvelle de l'aproche de l'Ennemi, & qu'à 10 heures du matin il n'en avoit pas encore bougé.

2. Qu'il a regardé l'Action d'une fenêtre de la maiſon où il étoit logé, étant en Robe de chambre.

3. Qu'il a été fait priſonnier dans la même maiſon, étant encore en Robe de chambre.

4. Que la nuit avant l'Action on avoit tenu Bal chez lui juſques à 4. heures du matin.

5. On demande enſuite, Pourquoi Mylord d'*Albemarle* ne s'eſt pas défendu?

6. Pour-

6. Pourquoi on n'a pas pris de meilleures mesures pour la conservation des Postes?

7. Pourquoi on n'a pas été averti plutôt à la grande Armée de la marche des Ennemis?

8. Pourquoi Mylord d'*Albemarle* n'a pas pris de meilleures mesures pour être averti de tous les mouvemens des Ennemis, puisqu'il commandoit un Corps séparé? D'autant plus qu'il y avoit déja quelques jours qu'on disoit que l'Ennemi avoit l'œil là-dessus.

9. Pourquoi il n'y avoit qu'un seul Pont? & pourquoi Mylord *Albemarle* n'a pas eu soin de faire ses remontrances là-dessus? ou n'en a pas fait construire d'autres? d'autant plus qu'on veut qu'il ait balancé long-tems avant que de s'être résolu à le faire faire, nonobstant qu'il y eût là-autour assez d'Arbres pour cela.

10. Pourquoi on a renvoyé la Cavalerie, qui devoit servir à soutenir l'Infanterie?

11. Pourquoi on n'a pas pris des mesures plus justes pour mettre la grande Armée en mouvement, afin de soutenir ce Poste dont tout dépendoit?

12. Pourquoi il n'y avoit pas plus de monde pour garder le Magasin à *Marchiennes*? ou pourquoi on ne l'a pas mis plutôt en sûreté?

Voilà les principales questions sur lesquelles rouloient tous les raisonnemens, & d'où on prit occasion de rejetter la faute sur les Chefs. A quoi je dois ajouter ce que le Vulgaire débitoit.

13. Qu'on a eu un bon Retranchement devant soi, où on auroit pû arrêter les Ennemis trois ou quatre heures; mais qu'on n'a fait qu'une décharge, après laquelle on a honteusement lâché le pié.

14. D'autres disent que le Retranchement ne valoit rien, qu'il n'étoit pas fermé, y ayant de grandes ouvertures.

15. Qu'on ne peut pas dire qu'on ait été surpris, puisque l'Ennemi n'a attaqué le Retranchement qu'à midi.

16. Que le Prince de *Savoye* a conseillé à Mylord *Albemarle* de se retirer, & qu'il n'y avoit pas autre chose à faire: & qu'en cas qu'il s'engageât, il en devoit répondre lui-même.

L'Apologiste de Mylord d'*Albemarle* dit à ce sujèt, *que comme dans ces sortes de désastres on rejette ordinairement la faute sur quelqu'un, Mylord d'*Albemarle, *qui fut fait prisonnier dans cette Action, se trouva tout d'un coup exposé aux faux bruits, aux impostures & aux calomnies les plus outrées de diverses personnes, qui mal informées, ou peut-être encore plus mal intentionnées, commencérent à décrier sa conduite de la manière du monde la plus injuste. Ces calomnies furent artificieusement semées parmi le Peuple, qui, examinant rarement une affaire, & jugeant presque toujours par l'événement, conçut dès-lors de mauvaises impressions, dont il n'est pas encore revenu.*

*Mylord d'*Albemarle *étant fait prisonnier, fut mené à* Valencien-

nes; & *les ennemis ne lui ayant pas permis d'écrire, il lui fut impoſſible d'informer* L. H. P. *des circonſtances de l'Action, ce qui fut un nouveau ſujèt de chagrin pour lui. Cependant, n'ayant rien à ſe reprocher, il ſe conſola dans l'eſpérance que Meſſieurs les Députés de l'Etat à l'Armée, & Mr. le Prince de Savoye, qui avoit été témoin oculaire de tout ce qui s'étoit paſſé, en feroient un fidèle raport à l'Etat. Ayant même obtenu permiſſion, peu de jours après, d'aller à* Tournay *pour mettre ordre à ſes affaires domeſtiques, il ſe contenta d'écrire aux Miniſtres, & à ſes Amis, pour leur aprendre ſa deſtinée, & pour ſolliciter ſon échange. Comme il ignoroit qu'on eût donné quelque atteinte à ſa réputation, choſe à laquelle il ne pouvoit pas naturellement s'attendre, il partit tranquillement de* Tournay *pour ſe rendre à* Orléans, *lieu qu'on lui avoit deſtiné pour y tenir ſa priſon. La Cour de* France *lui ayant enſuite accordé une permiſſion de ſix mois, ſur ſa parole, pour aller en* Hollande, *il revint inceſſamment à* Tournay, *où il aprit la prémière nouvelle des calomnies qui s'étoient répanduës pendant un mois contre lui. On peut aiſément juger de ſa ſurpriſe, & de la douleur que lui cauſa une nouvelle de cette nature. Vivement touché de l'injuſtice qu'on lui faiſoit, il n'auroit pas diféré de ſe rendre à* la Haye, *pour confondre ſes Ennemis & ſes Calomniateurs, ſi l'état de ſa ſanté le lui eût permis. Mais heureuſement ces derniers, en voulant lui faire du mal, travaillérent eux-mêmes à ſa ſatisfaction. Leurs Calomnies donnerent lieu à des informations plus exactes: les* Etats-Généraux *prirent à cette occaſion les Réſolutions du 4 & du* 9. *Août, & ces prémières recherches furent déjà très-favorables à Mylord d'*Albemarle, *puiſque Mrs. les Députés de* L. H. P. *à l'Armée, après avoir éxaminé à fond cette affaire, ſelon l'ordre qu'ils en avoient, déclarérent dans leur Réponſe du* 15 *du même mois, qu'*ils n'avoient pû rien découvrir à la charge de qui que ce ſoit; ſi ce n'eſt qu'on diſoit, qu'il y avoit eu des Troupes qui n'avoient pas fait leur devoir.

Le Prince Eugène, *ſurpris autant qu'on le peut être de ce qu'on publioit du Comte d'*Albemarle, *ne put s'empêcher de lui rendre la juſtice qui lui eſt dûë; comme on peut le voir dans la Lettre (a) que S. A. S. écrivit le* 1. *de Septembre à Mr. le Conſeiller Penſionnaire de* Hollande, *à qui il*

(a) J'ai apris, Monſieur, avec ſurpriſe & chagrin, l'injuſtice qu'on fait à Mylord d'*Albemarle*, & tous les impertinens diſcours qu'on tient ſur ſa conduite, à l'égard de l'affaire de *Denain*. Je ſai, depuis long-tems, que le Public mal-informé, juge par les événemens, & que les malheureux ſont toujours par lui accuſez; mais ce qui me ſurprend, eſt que ces Calomnies trouvent entrée parmi des gens d'un autre caractère; ce qui ne peut provenir que de ſes Ennemis. Je croirois manquer au caractère d'honnête homme, ſi je ne faiſois connoître la vérité dont j'ai été témoin. Il a fait dans cette occaſion tout ce qu'un Général prudent, brave, & vigilant peut faire: & ſi les Troupes avoient toutes fait leur devoir, la choſe ne ſe feroit pas paſſée ainſi: mais quand elles s'en vont après la prémiére décharge, ſans les pouvoir retenir, il n'y a pas un Général au monde qui y puiſſe remédier. Ainſi, Monſieur, je ne doute point que vous contribuërez dans cette conjoncture à déſabuſer ceux du Gouvernement qui pourroient être mal informés, & que vous ſerez perſuadé qu'on ne peut être avec plus de vénération,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur.

Etoit ſigné, EUGENE DE SAVOYE.

*il déclare en termes formels, que Mylord d'*Albemarle a fait dans cette occaſion tout ce qu'un Général prudent, brave & vigilant pouvoit faire ; & que ſi les Troupes avoient toutes fait leur devoir, la choſe ne ſe ſeroit pas paſſée ainſi.

*Le témoignage d'un auſſi Grand Prince, & d'un auſſi bon Juge dans ces ſortes de matiéres, ſufiroit ſeul pour faire l'Apologie de Mylord d'*Albemarle, *ſupoſé qu'il en eût beſoin. Auſſi L. H. P., ſur le raport de Leurs Députés à l'Armée, dont on vient de parler, & ſur des témoignages ſi légitimes, ne firent-Elles point difficulté de le juſtifier pleinement par une Réſolution du* 29. *d'Octobre.*

On auroit dû naturellement s'attendre, que tant de Juſtifications auroient ſatisfait tout le monde, par raport à cette affaire ; cependant comme bien des gens affectent de n'en paroitre pas entiérement contens, j'ai cru être obligé de déſabuſer juſqu'au public mal informé.

Pour cet effet, il donne d'abord une rélation de l'Action de *Denain* qui ne différe point dans les principales circonſtances de celles qui ont été raportées dans le Tome II. Enſuite il produit la Lettre ſuivante, dans laquelle on répond poſitivement aux 16 Articles raportés ci-deſſus ; la voici.

„ Ma ſurpriſe n'a pas été moindre que la vôtre, Monſieur, en „ aprenant de quelle maniére on a débité en *Hollande* les circon„ ſtances de l'affaire de *Denain*; & ſi j'euſſe pû prévoir tout ce qu'on „ en dit, auſſi bien que les doutes qui vous reſtent ſur ce ſujèt, „ ma Relation auroit été ſi bien détaillée, que je vous euſſe épar„ gné dès-lors, la peine de me demander de nouveaux éclairciſ„ ſemens. Mais qui auroit pû s'imaginer qu'une Affaire ſi publi„ que & ſi connuë, eût pû donner lieu à des Queſtions auſſi ri„ dicules que celles qu'on vous a faites, & dont vous avez bien „ voulu charger votre Lettre ? Cependant, pour lever tous vos „ ſcrupules, & ſatisfaire à toute ſorte d'eſprits, je me ſuis fait un „ plaiſir de recourir à de nouvelles informations, afin de ne vous „ rien laiſſer à deſirer ſur ce qui peut contribuer à vous éclaircir „ de tout dans la derniére éxactitude.

„ Mais puiſque vous m'aſſurez que je n'ai pas beſoin de m'arrê„ ter à vous prouver la fauſſeté des calomnies contenuës dans les „ trois prémiers chefs que le Peuple impute au Comte d'*Albe„ marle*, je viens au quatriéme, qui concerne le *prétendu Bal „ qu'on dit avoir été tenu chez lui, la nuit qui a précédé l'Action, „ & avoir duré juſqu'à quatre heures du matin.* A cela je n'ai point „ d'autre réponſe à faire, ſinon qu'alors, ni pendant tout le tems „ que Mylord a commandé à *Denain*, il n'y a jamais eu de Bal, „ ni rien d'aprochant ; & qu'il s'étoit même couché de meilleu„ re heure ce ſoir-là qu'à l'ordinaire.

„ 5. La cinquiéme Queſtion qu'on vous a faite, *pourquoi Mylord „ d'*Albemarle *ne s'eſt pas mieux défendu*, m'a cauſé d'autant plus „ d'indignation, qu'on y ſupoſe comme certaine, la choſe du

„ monde la moins véritable; mais j'eſpére, que par ce que j'ai à
„ vous dire ſur ce ſujèt, vous ſerez bien-tôt convaincu de l'injuſ-
„ tice criante qu'on lui a faite à cet égard.

„ J'oſe bien dire que perſonne au monde n'a été plus ſenſible-
„ ment touché ni plus véritablement mortifié que moi, de l'at-
„ teinte que ce malheureux accident a donné, par ſes ſuites fâ-
„ cheuſes, aux longues proſpérités de la Cauſe commune : mais
„ cela ne doit nullement m'empêcher de rendre au Comte d'*Al-*
„ *bemarle* la juſtice qui lui eſt dûë; puiſqu'il eſt conſtant qu'il s'eſt
„ très-bien acquité de ſon devoir dans cette malheureuſe Action;
„ y ayant fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Général ac-
„ tif, brave, & prudent. Ses Troupes ont été batuës, il eſt vrai;
„ mais qu'on me prouve qu'il y ait eu de ſa faute : Qu'on me faſ-
„ ſe voir qu'il ait négligé quelque choſe; qu'il ait fait de fauſſes
„ démarches; ou qu'il ait manqué de préſence d'eſprit : Car après
„ tout, Mylord d'*Albemarle* n'eſt pas le prémier Général qui ait eu
„ le malheur d'être batu. Les Hiſtoires Anciennes & Modernes
„ ne nous fourniſſent-elles pas aſſez d'éxemples de grands Capi-
„ taines, qui ont dû céder à la ſupériorité de leurs Ennemis? &
„ ne ſuis-je pas en droit de demander pourquoi on prétend plu-
„ tôt un miracle du Comte d'*Albemarle*, que de tant d'autres Gé-
„ néraux qui ont été dans le même cas? Y a-t-il donc quelque
„ ſujèt de ſurpriſe de voir une Armée de 133. Bataillons & de
„ 250. Eſcadrons, battre dans un mauvais Retranchement, un
„ Général qui n'avoit que ſeize Bataillons, même diminués de
„ plus d'un tiers, par des Détachemens, ou autres Commande-
„ mens?

„ C'eſt au reſte un grand bonheur pour le Comte d'*Albemar-*
„ *le*, que le Prince de *Savoye*, qui lui fait la juſtice de l'honorer
„ & de l'eſtimer au moins tout autant, depuis ce malheur, qu'il
„ ait jamais fait auparavant, ait été témoin de ſes Actions, & qu'il
„ ait été fait priſonnier à la vûë de S. A. S. Ce Prince, qui étoit
„ venu lui-même ce matin-là au Camp, après avoir reconnu les
„ Ennemis, & viſité le Retranchement, avoit aprouvé la diſpo-
„ ſition qui avoit été faite avant ſon arrivée, & donné lui-même
„ les ordres néceſſaires ſur tout ce que Mylord d'*Albemarle* lui a-
„ voit demandé, ou qu'il lui faiſoit demander de tems en tems.
„ Il les voyoit éxécuter, étant fort expoſé, d'une hauteur au-
„ delà de l'*Eſcaut*, où on avoit fait faire un Retranchement pour
„ couvrir les Ponts. Il vit le Comte d'*Albemarle* à la tête des Trou-
„ pes, s'expoſer au plus grand feu, tâchant de ranimer par ſon é-
„ xemple le Soldat effrayé par la multitude des Ennemis; & ce
„ fut encore ſous ſes yeux que ce Général, après la déroute des
„ Troupes & avant que de ſe rendre, fit tous ſes efforts pour ral-
„ lier les débris de ſes Troupes, que l'Ennemi culbutoit vers le
„ Pont.

„ Quant

„ Quant à ce qui regarde le reproche qu'on fait aux Troupes, „ à parler en général, de n'avoir pas fait leur devoir ; il seroit „ tout-à-fait injuste de s'en prendre au Général, lorsque sa dispo- „ sition a été bonne, & qu'il leur a donné bon exemple. Or „ il est inconteſtable que sa disposition a été telle, puisqu'elle a „ eu l'aprobation du Prince de *Savoye*, & généralement de tous „ ceux qui étoient présens à l'Action. Son exemple n'a pas été „ non plus moins digne d'un brave Général, & étoit certaine- „ ment des plus propres à redonner le courage au Soldat le plus „ timide. Je sai, sur le raport d'une personne d'honneur, qui n'a „ pas quitté Mylord d'*Albemarle* un moment pendant toute l'Ac- „ tion, les terribles mouvemens, quoique sans fruit, que ce Gé- „ néral se donna pour rallier les fuyards, dans le dessein de fai- „ re ferme contre les Ennemis au Village de *Denain*. On le vit „ alors au milieu du feu faire planter un Drapeau à ses piés sur le „ champ de Bataille, & faire battre la marche à la barbe de l'En- „ nemi déja victorieux, pour tâcher de rassembler quelque mon- „ de autour de soi, dans l'endroit même où il fut fait prisonnier „ un moment après. En un mot, on ne peut éxiger plus de fer- „ meté & de sang froid, que Mylord d'*Albemarle* en a fait paroitre „ depuis le commencement jusqu'à la fin de cette Action. C'est „ le témoignage que lui rendit publiquement le Prince *Eugène* „ de *Savoye*, le même soir, en des termes plus forts que ceux „ dont on se sert ici ; & comme je n'avance rien que de très-vé- „ ritable, je me flate d'avoir suffisamment répondu à ceux qui „ demandent si mal à propos, *pourquoi Mylord d'*Albemarle *ne s'est* „ *pas mieux défendu.*

„ 6. Je viens maintenant à ce que vous me demandez en si- „ xiéme lieu, *pourquoi on n'a pas pris de meilleures mesures pour la* „ *conservation des Postes détachés ?* J'avouë que j'ai peine à croire „ qu'il se trouve des gens assez hardis pour révoquer en doute, „ que le Prince de *Savoye* n'ait pris les meilleures & les plus jus- „ tes mesures pour se conserver toujours la communication avec „ *Marchiennes*. Son Alteſſe Séréniſſime a donné en tant d'occa- „ sions des marques éclatantes de sa grande habileté & de son ex- „ périence consommée dans le Commandement & dans la con- „ duite d'une Armée, qu'il n'est pas naturel qu'on la puisse soup- „ çonner de n'avoir pas usé de sa prudence ordinaire en cette oc- „ casion. Cependant, si après tant de démarches surprenantes & „ tant d'Actions glorieuses, également accompagnées de Pruden- „ ce & de Valeur, il se trouvoit encore des gens assez peu sensés „ pour désaprouver sa conduite, il seroit facile de les convaincre „ de l'imprudence la plus blâmable, & on ose par avance leur dé- „ clarer que ce sage & vaillant Prince n'a que trop de quoi con- „ fondre leur témérité, lorsqu'il jugera à propos de s'expliquer „ sur la conduite qu'il a dû tenir pendant le cours de cette Cam-

„ pagne, au milieu de tant de fâcheux contretems qui ont été „ ſuſcités à la Cauſe commune.

„ Je ne prétends pas juſtifier ici ceux qui n'ont point beſoin de „ juſtification : mon unique but ne tend qu'à vous faire voir, „ qu'on n'a négligé aucune des meſures qui pouvoient contribuer „ à la ſûreté des Poſtes détachés. Pour cet effèt, permettez-moi „ de vous faire reſſouvenir d'une partie de ce que je vous ai dé- „ ja dit dans ma Relation, & d'appuïer plus particuliérement ſur „ les choſes que je n'ai fait alors que vous inſinuer. Il vous ſou- „ viendra donc, que ce fut avant que l'Armée des Alliés décam- „ pât de *Marchiennes* & d'*Anchin*, le 26 de Mai, pour s'aller met- „ tre à *Noyelles*, à *Hâpre*, & à *Solemne*, qu'on prit la réſolution „ de faire camper un Corps détaché à *Denain*, afin de ſe conſer- „ ver la communication avec *Marchiennes*, d'où on devoit tirer „ les Vivres & les Munitions néceſſaires pour l'éxécution des Pro- „ jèts de cette Campagne.

„ Ce Détachement, ſelon la réſolution, devoit être de trente „ Eſcadrons, & de treize Bataillons, & on jugea alors que ce „ nombre de Troupes étoit ſuffiſant pour conſerver ladite com- „ munication. Mylord d'*Albemarle*, qui devoit commander ce „ Corps, eut ordre, quoique le nombre ne fût pas complèt, de „ le conduire à *Denain*, qui étoit l'endroit le plus propre & le „ plus commode qu'on avoit trouvé pour établir cette communi- „ cation. Il plaça ſes Troupes à ſon arrivée en deux Lignes dans „ le Retranchement, que le Général-Major *Ivoi* y venoit de tra- „ cer, & on fit travailler les jours ſuivans à le mettre autant qu'il „ fut poſſible dans ſa perfection.

„ Le grand Convoi d'Artillerie & de Munitions arriva le len- „ demain à *Marchiennes*; il étoit compoſé d'environ 200 Bateaux. „ Le Général Comte de *Vehlen* commandoit l'Eſcorte qui avoit „ accompagné ce Convoi; & cette Eſcorte conſiſtoit en huit Ba- „ taillons & ſix Eſcadrons de Troupes *Palatines*, quatre Batail- „ lons & cinq Eſcadrons des Troupes de *Wurtzbourg*, un Ba- „ taillon du Prince Royal, un du Prince *Maximilien* de *Heſſe*, „ & un Eſcadron d'*Oyen*.

„ La plûpart de ces Troupes reſtérent quelque tems à *Mar- „ chiennes* pour la garde des Bateaux, en attendant qu'on fît une „ autre diſpoſition pour les garder dans la ſuite, & les principaux „ Poſtes furent occupés par environ 700. hommes.

„ Le différend qu'il y avoit à l'égard des Troupes *Saxonnes*, par „ raport au rang, ayant enſuite été réglé, ſix Bataillons & dou- „ ze Eſcadrons de cette Nation partirent de *Denain* le 30 de Mai „ pour joindre la grande Armée; mais le Prince *Eugène* eut ſoin „ de remplacer ce monde des Corps de toutes les Nations de „ l'Armée, à proportion de leur contingent; de ſorte que, par „ ce moyen, le Corps détaché de *Denain* demeura toujours fixé à

„ trei-

„ treize Bataillons & trente Eſcadrons (*a*). Cependant le Comte d'*Albemarle* faiſoit travailler ſans relâche à une Ligne de communication, que le Général Major *Tvoi* avoit eu ordre de tracer, le long de la Plaine, depuis *Denain* juſqu'à *Beaurepaire*, pour aſſurer la marche des Convois.

„ Sur ces entrefaites le Comte de *Vehlen* ayant reçu ordre du Prince *Eugène* de ſe rendre le 31. à la grande Armée avec toutes les Troupes de l'Eſcorte qui avoit conduit le Convoi de *Tournay* juſqu'à *Marchiennes*; Mylord *Albemarle* eut ordre du même Prince de veiller à la ſûreté dudit Convoi, & détacha pour cet effet ſous le commandement du Brigadier *Berkhoffer* 4. Bataillons de ſon Corps, ſavoir, 1. de *Murray*, 1. du Prince Héréditaire de *Wolffenbuttel*, 1. de *Berner*, & 1. d'*Els*; envoyant ordre en même tems à trois Eſcadrons de *Schellard*, qui étoient à la pâture près de *Marchiennes*, d'être aux ordres dudit Brigadier.

„ Non

(*a*) *Ordre de Bataille de l'Armée campée à Denain. Fait le 4. Juin 1712.*

Général Son Ex. Mylord Comte d'ALBEMARLE.

Lieutenant-Général S. A. S. le Prince DE HOLSTEIN.

Majori-Généraux, Bomar, Noſſau-Weilnbourg, ſoey, Bonnewald, Comte de Croix. Brigadier Proſem.

1. Batt. Haſlinge.

1. Eſq. Savoye.
1. Eſq. Feltz.
1. Eſq. Palſi.
1. Eſq. Falkenſtein.
1. Eſq. Croix.
1. Eſq. Lobkowitz.
1. Eſq. St. Amour.

2. Batt. Albemarle.

1. Eſq. Oyen.
1. Eſq. Tilly.
1. Eſq. Obdam.

1. Batt. Holſtein.

4. Eſq. Carabiniers.

1. Batt. Welderen.

1. Eſq. Leib Regiment. } Danois.
1. Eſq. Litticau. }
1. Eſq. Saxons *commandé.*

1. Batt. Kettler.

2. Eſq. Hanovre *commandés.*
1. Eſq. Vander Nath.

1. Batt. Kavanach.

1. Eſq. Leib Regiment. }
1. Eſq. Albrecht. } Pruſſiens
1. Eſq. Dorfling. }

1. Batt. Berner.

1. Eſq. Lumley.
1. Eſq. Stairs.

1. Batt. Beveren, Wolffenbuttel.

Commandés à Beaurepaire ſous le Brigadier BERCKHOFFER.

A St. Amand.

2. Eſq. Schmettau.

1. Batt. Murray.
1. Batt. Erf-Prins Wolffenbuttel.
1. Batt. Berner.
1. Batt. Els.

3. Eſq. Schellard.

Dragons. } - 30. Eſquadrons.
Cavallerie. }
Infanterie, - 13. Bataillons.

„ Non content de cela, Mylord d'*Albemarle* s'y rendit lui-
„ même, & fit marquer en ſa préſence le terrain où ces Trou-
„ pes devoient camper tout proche de l'Abbaye de *Beaurepaire*, &
„ d'où elles devoient pourvoir à la garde des Bateaux, aſſurer le
„ paſſage des Convois, fournir les Détachemens néceſſaires dans
„ les Redoutes de la Ligne de Communication, & avoir en mê-
„ me tems une tête ſuffiſante pour réſiſter aux Ennemis, en cas
„ qu'ils entrepriſſent d'inſulter les Bateaux du Convoi : & il don-
„ na en même tems les ordres pour faire les travaux qu'il jugeoit
„ néceſſaires à *Beaurepaire*, pour la ſûreté de ſes Troupes, &
„ pour en rendre l'accès difficile aux Ennemis. Il ne reſtoit donc
„ plus pour le Camp de *Denain* que neuf Bataillons & vingt-ſept
„ Eſcadrons ; encore comprenoit-on dans cette Liſte le Régiment
„ de *Schmettau*, qui n'y étoit pas encore arrivé ; & il paroit ce-
„ pendant qu'on jugeoit encore alors cette quantité de Troupes
„ ſuffiſante pour la défenſe de ce poſte & de *Marchiennes*, & pour
„ la conſervation de la communication avec la grande Armée :
„ d'autant plus qu'il n'étoit pas queſtion alors de mettre ces poſ-
„ tes en défenſe contre toute l'Armée Ennemie, ce qui étoit d'ail-
„ leurs impoſſible, à moins que d'y conſtruire des Fortereſſes dans
„ les formes ; ce que le terrain ne permettoit pas, outre que ce-
„ la auroit conſumé infiniment de tems & d'argent.

„ Je ne m'arrêterai point à vous donner ici le détail des chan-
„ gemens journaliers, qui ſe firent depuis ce tems-là, ſoit à l'é-
„ gard des Poſtes qu'on occupa depuis, ſoit à l'égard des Régi-
„ mens qui furent changés, remplacés, & tantôt augmentés,
„ tantôt diminués ; tout cela vous ennuieroit infailliblement,
„ & ſeroit inutile à mon ſujèt. Je vous dirai ſeulement que la
„ grande Armée aïant paſſé la *Selle* le 7. de Juin, & s'étant poſtée
„ entre cette Riviére & celle de l'*Eſcaillon*, la droite vers la Cen-
„ ſe de *Fleury* & la gauche à *Château-Cambreſis*, pour couvrir le
„ ſiége du *Queſnoi*, il fut réſolu que le Corps de Mylord d'*Albe-
„ marle* reſteroit dans la même ſituation. Ce Général fut en mê-
„ me tems chargé du ſoin de faire tranſporter au Siège la groſſe
„ Artillerie, les Munitions, les Vivres, &c. ; & il s'en aquita a-
„ vec tant d'éxactitude, que rien ne manqua, ni à l'Armée, ni
„ au Siège.

„ Je ne crois pas qu'il ſoit non plus néceſſaire que je vous par-
„ le de ce qui nous arriva enſuite avec les *Anglois*, touchant la
„ Déclaration du Duc d'*Ormond* & celle des Plénipotentiaires de
„ la *Grande-Bretagne* à *Utrecht*. On jugea dès-lors qu'ils avoient
„ réſolu de nous quiter. Cela obligea les Chèfs à conſidérer avec
„ attention la ſituation où on ſe trouvoit alors, tant à l'égard du
„ Siège du *Queſnoi*, qui n'étoit pas encore fini, qu'à l'égard de la
„ grande Armée & du Corps détaché de *Denain* & de *Marchien-
„ nes*. On penſa ſur toutes choſes à la conſervation de ces deux

„ der-

„ derniers Poſtes; on prit de telles précautions pour la ſûreté des
„ Magaſins, la liberté des Convois, & la communication avec la
„ grande Armée, qu'on crut avoir lieu d'être en repos de ce cô-
„ té-là.

„ Les choſes reſtérent dans cet état à *Denain*, juſqu'à-ce qu'a-
„ près la ſéparation des Troupes *Angloiſes*, il fut réſolu de faire
„ le Siège de *Landrecies*: mais le Prince de *Savoye* aïant paſſé l'*Eſ-*
„ *caillon* le 16. de Juillet avec toutes ſes Troupes, pour ſe camper,
„ la droite à *Main* près de *Thian*, & la gauche à *Fontaine-au-Bois*
„ près de *Landrecies*; Mylord *Albemarle* eut ordre d'envoïer à la
„ grande Armée la moitié des Pontons qu'il avoit à *Denain*, pour
„ être emploïés à faire une communication ſur la *Sambre* & l'In-
„ ondation de *Landrecies*; deſorte qu'il ne lui reſta plus qu'un
„ Pont dans ce prémier Poſte.

„ Le 17. de Juillet les Troupes furent détachées de la grande
Armée pour inveſtir *Landrecies*, & en faire le Siége. Le Prin-
„ ce *Eugène*, conſidérant alors combien le Poſte de *Denain* étoit
„ devenu expoſé depuis qu'il avoit été obligé de s'en éloigner a-
„ vec la grande Armée, & voïant par-là ſes Troupes trop diſper-
„ ſées, renouvella les inſtances qu'il avoit pluſieurs fois faites, à
„ ce qu'on fît tranſporter au *Queſnoy* les Magaſins de *Marchiennes*.
„ Les Raiſons, qu'alléguoit S. A. S. pour inſiſter ſur ce tranſport,
„ étoient des plus fortes. Ce Prince faiſoit voir que le Corps dé-
„ taché du Comte d'*Albemarle* n'étant plus néceſſaire à *Denain*,
„ puiſqu'on pouvoit établir une autre communication pour les
„ Vivres par *Mons*, pouroit rejoindre la grande Armée, qui devien-
„ droit par ce Renfort non-ſeulement capable de ſoutenir le Sié-
„ ge de *Landrecies*, mais encore de s'opoſer à tems à tout ce qu'au-
„ roient pû entreprendre les Ennemis. Cependant, par malheur,
„ ce tranſport ne ſe fit point, ſans que je puiſſe vous en dire les
„ raiſons, parce qu'elles ne ſont point parvenuës à ma connoiſ-
„ ſance.

„ Les Magaſins étant donc reſtés à *Marchiennes* malgré l'éloi-
gnement de la grande Armée, & par conſéquent le Corps de
„ Mylord d'*Albemarle* à *Denain*; on ſongea aux moïens d'aſſurer
„ les Convois qu'on envoïoit de *Marchiennes* à l'Armée du
„ Prince de *Savoye*. Pour cet effet, on fit faire au-delà de l'*Eſ-*
„ *caut*, le long de la Plaine, une Ligne de communication, de-
„ puis *Denain* juſqu'à *Thian*, & on la fit garder par ſix Bataillons
„ *Impériaux* & *Palatins*, ſous le commandement des Lieutenans-
„ Généraux *Secquin* & *Haxhauſen*, & les Majors-Généraux le
„ Prince de *Holſtein* & *Sobel*: ces Troupes aïant été jugées néceſ-
„ ſaires en cet endroit-là, tant pour favoriſer la marche desdits
„ Convois, que pour conſerver la communication de *Denain* à la
„ grande Armée, & empêcher les Ennemis d'en ſéparer le Corps
„ détaché du Comte d'*Albemarle*, y aïant un Pont ſur l'*Eſcaillon*
„ à *Thian*.

„ On parloit dès ce tems-là des mouvemens qu'on a vû faire „ depuis aux Ennemis; & Mylord d'*Albemarle* connoiſſoit trop „ l'importance de ſon Poſte, d'où dépendoit la ſûreté de *Mar-* „ *chiennes*, pour ne pas mettre en œuvre toutes les précautions „ imaginables. Il n'ignoroit pas que les Ennemis avoient tou- „ jours l'œil ſur ces deux Poſtes, parce qu'ils regardoient la ruï- „ ne du Convoi de Bateaux comme un moyen infaillible d'arrê- „ ter les Progrès des Alliés cette Campagne, & de la rendre in- „ fructueuſe; & néanmoins ſon Corps diminuoit chaque jour. „ Des ſeize Bataillons & des trente-trois Eſcadrons, dont ce „ Corps devoit être compoſé, il ne lui reſtoit plus que dix Ba- „ taillons & vingt-deux Eſcadrons pour garder *Denain* & *Mar-* „ *chiennes*. Un Bataillon de *Primroſe*, & un de *Berner*, avec deux „ Eſcadrons de *Stairs* & de *Lumley*, étoient partis pour ſuivre le „ Duc d'*Ormond*. Un Bataillon de *Nieubourg*, un d'*Egeling*, un „ de *Murrai*, & un d'*Els*, avoient été commandés pour le Siè- „ ge de *Landrecies*. Deux Eſcadrons de Carabiniers étoient en cour- „ ſe avec le Général Major *Groveſtein*: deux Eſcadrons de *Schmet-* „ *tau* avoient été envoyés à *Mons*; & on ne pouvoit pas fai- „ re grand fonds ſur trois Eſcadrons de *Schellard*, qui étoient à „ *Marchiennes*, parce qu'ils n'avoient pas encore leurs recruës & „ remontes. On laiſſe à penſer, ſi le reſte ſuffiſoit pour garder „ *Denain* & *Marchiennes*, & fournir de plus aux Eſcortes, Dé- „ tachemens, & autres Commandemens qui ſe faiſoient néceſſai- „ rement tous les jours, & qui emportoient un ſi grand nombre, „ qu'il étoit impoſſible qu'un ſi petit Corps y pût ſuffire. Auſſi „ Mylord d'*Albemarle* ne manqua-t-il pas de faire là-deſſus tou- „ tes les remontrances néceſſaires au Prince de *Savoye*.

„ Ce Prince, dont l'Armée venoit d'être beaucoup affoiblie par „ le départ des Troupes *Angloiſes*, qui conſiſtoient en vingt-deux „ Bataillons & vingt-ſept Eſcadrons, & par le Détachement des „ trente-quatre Bataillons & des trente Eſcadrons qui faiſoient le „ Siège de *Landrecies*, ſans compter les Troupes détachées à *Denain* „ & à *Marchiennes*, tâcha de ſe conſerver le mieux qu'il fut poſ- „ ſible la communication avec ces deux derniéres Places. Pour „ cet effet, il ne pouvoit rien faire de mieux que de remplacer de „ tems en tems les Régimens qu'on avoit envoyés du Corps de „ Mylord d'*Albemarle* au Siège, & de faire camper au-delà de l'*Eſ-* „ *caut* dans le Retranchement, qui couvroit le Pont de *Denain*, „ le Bataillon du Prince Héréditaire de *Wolffenbuttel*.

„ Si la garde des Poſtes de *Denain* & de *Marchiennes* avoit été „ juſques ici à charge à l'Armée des Alliés en général, & à My- „ lord d'*Albemarle* en particulier, l'embaras devint bien plus grand „ pour ce dernier, quand l'Armée Ennemie eut paſſé l'*Eſcaut* pour „ s'approcher de *Landrecies*, faiſant mine d'en vouloir faire lever „ le Siège: car le Prince de *Savoye* ſe vit obligé de s'aprocher auſſi

„ du

„ du Prince d'*Anhalt*, ſans pouvoir mener avec lui les Troupes
„ du Comte d'*Albemarle*, que la conſervation de *Marchiennes* re-
„ tenoit à *Denain*. Ce fut ſur les avis que ce Prince avoit reçus
„ du Comte, que les Ennemis avoient fait le 18. de Juillet des
„ Ponts à *Ivry*, & qu'enſuite aïant trouvé que le paſſage n'étoit
„ pas praticable, ils avoient paſſé l'*Eſcaut* au-deſſus & au-deſſous
„ de *Cambray*, & étoient allés camper le lendemain au *Châte-*
„ *let*, que S. A. S., après avoir fait mettre ſon Armée ſous les ar-
„ mes, lui envoïa ordre de ſe tenir prêt à marcher avec ſon Corps
„ le lendemain matin; à quoi il ſe diſpoſa. Les Ennemis aïant
„ continué leurs mouvemens le 20, Mylord d'*Albemarle* reçut
„ une Lettre du Prince, où l'ordre de ſe tenir prêt à marcher au
„ prémier avis, en cas de néceſſité, lui étoit réïteré. En atten-
„ dant, ce Prince fit ſerrer vers la gauche toutes les Troupes de la
„ droite, laiſſant néanmoins quatre cens Chevaux & trois cens
„ Fantaſſins ſur la hauteur de *Famars*, pour obſerver la Garni-
„ ſon de *Valenciennes*, & recommandant à Mylord d'*Albemarle*
„ de faire la même choſe de ſon côté; ce que ce dernier fit, après
„ avoir fait rentrer les poſtes de dehors, afin que les Regimens
„ fuſſent plus complèts, & fait plier le Bagage à tout événement,
„ ſelon l'ordre qu'il en avoit reçu le 20. à cinq heures du ſoir.
„ Mais quoique Mylord n'ignorât nullement que l'intention du
„ Prince n'étoit pas de faire marcher les Troupes de *Denain* qu'à
„ la derniére extrémité, & lorſque les Armées ſeroient pour ainſi
„ dire aux mains : quoiqu'il comprît même qu'il ne devoit aban-
„ donner ſon Poſte que lorſque les Ennemis ſeroient tellement
„ engagés qu'ils ne pouroient plus ſonger à *Marchiennes*, il vo-
„ yoit toujours clairement qu'après ſon départ de *Denain*, les
„ Magaſins ne ſeroient plus à couvert des inſultes de la Garniſon
„ de *Valenciennes*.

„ Ce Général n'étoit pas moins perſuadé, que le Prince de *Sa-*
„ *voye* avoit prévû tous ces inconvéniens. Néanmoins pour n'a-
„ voir rien à ſe reprocher, il envoïa prendre ſes ordres ſur le nom-
„ bre de Troupes qu'il laiſſeroit pour la garde des Magaſins à *Mar-*
„ *chiennes*, ſuppoſé qu'on le fît marcher de *Denain*. Il fit en même
„ tems ſavoir au Prince, qu'il y avoit mis proviſionnellement qua-
„ tre Bataillons; mais qu'à ſon avis, ce nombre ne ſuffiſoit pas pour
„ garder tout ce qui étoit à *Marchiennes*, d'autant plus qu'on é-
„ toit informé que la Garniſon de *Valenciennes*, compoſée de 19.
„ Bataillons & de 4. Eſcadrons, étoit ſous les armes & avoit or-
„ dre de marcher au prémier avis. On trouva donc bon là-deſſus
„ de faire reſter à *Marchiennes* les deux Bataillons de *Vegelin* & de
„ *Hamilton*, qui y arrivérent le 23. de *Tournay*, avec un Convoi
„ de dix-ſept Bateaux; deſorte qu'il y avoit alors ſix Bataillons
„ & trois Eſcadrons à *Marchiennes*, & à *Denain* dix Bataillons &
„ vingt-trois Eſcadrons; ce qui faiſoit enſemble ſeize Bataillons &
„ vingt-ſix Eſcadrons.

„ Je dois encore ajouter à ce que j'ai dit ci-deſſus des ordres du „ Prince de *Savoye*, que comme rien ne paroiſſoit plus important „ que la conſervation de *Marchiennes*, S. A. S. avoit envoïé dire „ enſuite au Comte d'*Albemarle* de ne pas bouger de *Denain* juſ- „ qu'à nouvel ordre, ſur ce que les Ennemis reſtoient en ſuſpens „ du côté de *Câteau-Cambreſis*. Cependant, dans l'incertitude „ de ce qui pouvoit arriver, ce Comte écrivit encore ce même „ ſoir une longue Lettre au Général *Dopff*, ſur la ſituation où il „ ſe trouvoit, particuliérement à l'égard d'une grande quantité de „ Munitions qu'on avoit amenées dans le Parc de l'Artillerie, „ qu'on n'avoit point fait chercher, & dont il ſe trouvoit embaraſ- „ ſé. Voici la copie de cette Lettre & celle de la réponſe du Géne- „ ral *Dopff* (*a*), & l'une & l'autre vous feront juger de la gran- „ de attention de Mylord d'*Albemarle* à la conſervation de *Mar-* „ *chiennes*, & de quelle conſéquence lui paroiſſoit ce Poſte.

„ Comme les Ennemis s'arrêtoient quelque tems dans leur „ Camp d'au-deſſus de *Vieilli-Couchi* juſqu'à *Câteau-Cambreſis*, ſans „ avancer davantage, ſoit du côté de la grande Armée, ſoit vers „ celle du Siège; le Prince ſe contenta de faire tirer une Ligne „ depuis ſon aîle gauche juſques à la *Sambre*, pour ſe conſerver „ la communication avec le Prince d'*Anhalt*, & fit rentrer les „ Troupes dans le Camp dont ils venoient de ſortir. Ce Retran-

„ che-

(*a*) „ Sur les avis que j'ai reçû la nuit paſſée de Son Alteſſe le Prince de *Savoye* du mouve- „ ment des Ennemis, j'ai fait ſeller d'abord la Cavalerie, & ai fait tenir le tout prêt à marcher, „ & ſur le midi, ſuivant les ordres de Son Alteſſe, j'ai fait charger les Bagage, & diſpoſer les „ choſes de maniére à pouvoir joindre l'Armée au prémier ordre que je recevrai de marcher, en „ faiſant revenir tous les Poſtes de dehors, & qui gardoient la Ligne entre *Marchiennes* & *De-* „ *nain*, afin que les Régimens fuſſent complèts. J'ai reſté dans cette ſituation en attendant de „ nouveaux ordres, juſques au ſoir que *D'Ecurie* m'eſt venu dire de la part du Prince, que je ne „ devois pas bouger juſques à nouvel ordre. Je me ſuis donné l'honneur en attendant de deman- „ der les ordres du Prince, combien de monde je devois laiſſer à *Marchiennes*, pour garder les „ Bateaux d'Amunition, & que par proviſion j'y avois envoié quatre Bataillons. Je ſuis d'opinion, en „ cas que je doive marcher & ſuppoſant qu'alors je marcherai avec tout ce qui eſt ici, qu'il fau- „ dra rompre le Pont & abandonner le Retranchement de *Beaurepaire*, & de poſter ces quatre Ba- „ taillons le long de la Riviére, où ils ſeront de plus d'utilité pour garder le Magaſin, n'aiant „ qu'une avenuë vers la Cenſe de *Dompre* ſur la droite, le paſſage de *Hamaige* ſur la gauche, & „ le chemin en front à garder, ce qu'ils pouroient faire, ſelon moi, à moins qu'on ne trouve bon „ d'y laiſſer plus de monde : c'eſt pourquoi, Monſieur, je vous dépêche ce Courier, pour vous „ prier de bien vouloir demander les ordres poſitifs de Son Alteſſe là-deſſus, & de me les faire a- „ voir avant que je doive ſortir d'ici, en cas que je devrois marcher. Je vous prie de lui repré- „ ſenter auſſi que je ſuis ſurpris qu'on ne ſonge plus aux Munitions & Materiaux qui ſont encore „ ici dans le Parc de l'Artillerie, conſiſtant en Bombes, Grenades, Boulèts, & toute ſortes d'ar- „ tirail & de materiaux ; pour le moins y en a-t-il pour près de quatre cens charges de Chariots, „ ſavoir en cas que je doive marcher avec le tout, ce que deviendront ces Munitions, ſurquoi „ je ſerois bien aiſe de ſavoir auſſi les ordres du Prince, & ſi je ne dois emmener le Pont des Pon- „ tons qui ſera inutile, puiſqu'il n'y aura plus de communication après que je ſerai ſorti. Comme „ je n'écris pas au Prince, je vous prie que je puiſſe ſavoir ſes ordres ſur l'un & l'autre demain au „ matin par le retour du Courier, comme auſſi ſi *Hâpre* reſtera occupé ou non. Vous me feriez „ un ſenſible plaiſir, ſi vous vouliez bien ordonner à quelqu'un de vos Aides de Camp ou Secrétaires, „ de me faire ſavoir les nouvelles qu'il y a des Ennemis, & ce qui ſe paſſe. J'ai l'honneur d'être &c.

ALBEMARLE.

„ J'ai l'honneur, MYLORD, de recevoir la vôtre ; la nuit le Prince eſt ſorti deux heures paſſées „ à l'inſçu, ainſi je ne vous peux rien dire de ſes ſentimens, au ſujèt de votre Lettre ; mais je me „ donne l'honneur de vous joindre ici un Mémoire que je donnerai au Prince à ſon retour, par le- „ quel vous verrez la ſituation des Ennemis. Je ne dis rien de vous ni de votre Corps, puiſqu'il „ faut que vous reſtiez, & n'abandonniez votre Poſte que dans la derniére extrémité : ſans cela „ nous aurons bientôt la faim dans l'Armée. Au retour du Prince, je vous dirai quel parti il aura „ pris, & ce qu'il me dira ſur votre Lettre ; en attendant je ſuis avec beaucoup de ſincérité, &c.

DE DOPFF.

„ chement avoit été achevé le 21., & le Prince de *Savoye* l'avoit „ fait occuper par 12. Bataillons de l'Aîle gauche. Mais les En- „ nemis commençant à travailler ſur la *Sambre* à jetter des Ponts, „ à ouvrir les Trouées de *Femy*, & à faire, ainſi que vous avez „ vû dans la Relation, toutes les diſpoſitions comme s'ils euſſent „ voulu attaquer le Prince d'*Anhalt*, il étoit naturel qu'on jettât „ les yeux de ce côté-là, & qu'on ſe diſpoſât à s'oppoſer à ce qu'ils „ pouroient tenter contre le Siège de *Landrecies*, ſauf à prendre „ d'autres meſures, ſi les Ennemis en changeoient, puiſqu'on „ croïoit en pouvoir être averti aſſez à tems pour y aporter des „ remèdes.

„ Voilà, Monſieur, le récit exact & véritable de tout ce qui „ s'eſt paſſé depuis l'établiſſement du Poſte de *Denain*; à quoi je „ dois néanmoins ajouter, que pour plus grande précaution, My- „ lord d'*Albemarle* avoit ordonné au Brigadier *Berkoffer*, qui cam- „ poit à *Beaurepaire* avec les Troupes pour la garde de *Marchien- „ nes*, de ſe retirer en cas que les Ennemis vinſſent à lui avec des „ forces ſupérieures, & de faire camper ſes Troupes le long de la „ *Scarpe*, entre cette Riviére & le grand Marais, où l'Ennemi ne „ pouvoit venir à lui que par une ſeule avenuë; parce que le Prieu- „ ré de *Hamaige* & le Fort de *Riolet*, dont le prémier étoit ſur ſa „ gauche & l'autre ſur ſa droite, étoient occupés l'un & l'autre „ par nos Troupes. J'eſpére que cette derniére circonſtance fera „ connoitre qu'on avoit pouſſé les précautions juſques où elles „ pouvoient aller. On laiſſe à juger après tout ce qu'on vient de „ dire, ſi on pouvoit prendre de *meilleures meſures pour la conſer- „ vation des Poſtes détachés.*

„ Cependant s'il ſe trouve encore des gens qui ſouhaitaſſent „ de plus grands éclairciſſemens, touchant la diſpoſition faite aux „ environs de *Denain*, *Beaurepaire* & *Marchiennes*, les Lignes, „ Retranchemens, &c. on les trouvera entre les mains de Mr. le „ Général Major *Ivoy*, qui aïant fait la fonction de Quartier- „ Maitre-Général dans ce petit Camp, a eu la principale direc- „ tion de toutes ces choſes, ſous les ordres de Mylord d'*Albemarle*.

„ Par tout ce qu'on vient de raporter de la diſpoſition & des „ démarches faites de la part de Mylord d'*Albemarle*, tant avant „ l'action que pendant ſa durée, on croit avoir ſuffiſamment ré- „ pondu aux ſix prémiéres queſtions, ou objections, qu'on vous „ a faites. Vous allez voir qu'il ne ſera pas moins facile de répon- „ dre à celles qui les ſuivent.

„ On pouroit dire d'abord, à l'égard de la 7. qui porte, *pour- „ quoi on n'a pas été averti plutôt à la grande Armée de la marche „ des Ennemis*, que comme elle ne regarde préciſément que ceux „ qui ont été chargés de la Correſpondance de la grande Armée, „ on ne ſe croit point obligé d'y donner aucune réponſe. Mais „ comme je me fais une affaire de vous ſatisfaire ſur tout, je ne

„ veux point vous donner lieu de vous plaindre, que je me ſois „ diſpenſé de vous éclaircir ſur la moindre choſe.

„ Je ne puis néanmoins m'empêcher de vous dire, qu'il faut „ être fort peu verſé dans la connoiſſance de ce qui ſe paſſe dans „ un Camp, pour faire une telle Queſtion. Ceux qui l'ont faite, „ ignorent apparemment les précautions qu'un Général prend „ dans ſon Armée, quand il a en tête quelque entrepriſe, pour en „ dérober la connoiſſance à ſon Ennemi ; & qu'à moins d'avoir „ été du Conſeil, ç'auroit été un grand hazard qu'on eût pû devi- „ ner un projet auſſi important que celui que les Ennemis avoient „ formé contre *Denain.* On a pû voir ci-deſſus toutes les peines „ qu'ils prirent pour nous cacher leur marche. Ils n'ont fait en „ cela que ce qui ſe pratique journellement, & ils ont éprouvé „ eux-mêmes plus d'une fois, que quelques précautions que l'on „ prenne, il n'eſt pas toujours poſſible de ſe garantir de pareilles „ entrepriſes. Ils ſe ſouviennent encore, & je ne crois pas que per- „ ſonne de nous l'ait oublié, qu'en l'année 1705. nous ſurprimes „ & emportâmes leurs Lignes de *Heillisheym* en *Brabant ;* Que „ vers la fin de l'année 1708., après la Conquête de *Lille*, nous „ paſſâmes l'*Eſcaut* près d'*Audenarde* & de *Gaveren ;* & qu'en- „ ſuite de ce paſſage nous ſurprimes & forçâmes les trois Lignes, „ quoique couvertes de l'*Eſcaut ;* Que durant la Campagne de „ 1711. nous entrâmes dans leur Ligne derriére la *Cenſette* & nous „ en rendîmes maîtres, quelque dificiles qu'en fuſſent les paſſa- „ ges, qui, par leur ſituation avantageuſe, reſſembloient à autant „ de Forteresſes.

„ Mais à quoi bon remonter ſi haut ? n'avons-nous pas vû l'hi- „ ver paſſé, Mylord d'*Albemarle* éxécuter un projet plus difficile „ & d'une plus grande étenduë que l'entrepriſe ſur *Denain* ? lors „ qu'il marcha avec toutes les Garniſons des Places frontiéres juſ- „ qu'aux portes d'*Arras ;* qu'il inveſtit cette Ville depuis le *Crin- „ chon* juſqu'à la *Scarpe ;* & y ouvrit la Tranchée en plein jour, „ preſqu'au pied des Paliſſades du Chemin-couvert. Le Maréchal „ de *Monteſquiou* commandoit alors toutes les Troupes Ennemies. „ Il avoit ſans doute de bons Eſpions : apparemment même qu'il „ fut averti des préparatifs qui ſe faiſoient de notre côté, pour „ quelque entrepriſe d'éclat. Cependant, par les bonnes meſures „ qu'on prit pour lui cacher la marche des Alliés, ce Maréchal „ n'en reçut aucunes nouvelles, qu'ils ne fuſſent aux portes d'*Ar- „ ras.* En un mot, il eut le chagrin de voir bruler un Magaſin „ deſtiné à la ſubſiſtance de l'Armée *Françoiſe* avant la venuë des „ Fourages, ſans y pouvoir apporter le moindre reméde. A-t-on „ vû pour cela que les *Françoiss* l'ayent rendu reſponſable de cet- „ te perte, ou lui ayent reproché d'avoir été informé trop tard „ du deſſein de ſes Ennemis?

„ Ce que je viens de dire à l'article précedent, peut fort bien „ s'ap-

„ s'appliquer à la huitiéme Queſtion, où l'on demande, *pourquoi*
„ *Mylord d'*Albemarle *n'a pas pris de meilleures meſures pour être*
„ *averti de tous les mouvemens des Ennemis, puiſqu'il commandoit un*
„ *Corps ſéparé; d'autant plus qu'il y avoit déja quelques jours, que*
„ *l'on diſoit que l'Ennemi avoit l'œil deſſus*; Et les mêmes raiſons ſer-
„ vent également à le rendre inutile. On doit néanmoins y a-
„ jouter, que depuis que l'Armée Ennemie eut paſſé l'*Eſcaut*,
„ & fut allée camper à *Câteau-Cambreſis*, qui eſt diſtant de 7 ou
„ 8. lieuës de *Denain*, ce n'étoit plus à Mylord d'*Albemarle* à l'ob-
„ ſerver; puiſque la grande Armée, dont l'Aîle gauche n'étoit
„ qu'à une ou deux lieuës des Ennemis, ſe trouvoit alors entre
„ l'Armée de ces derniers, & le Corps détaché du dit Comte
„ d'*Albemarle:* ajoutez à cela, que ce dernier, ſuivant l'ordre du
„ Prince de *Savoye*, devoit ſeulement obſerver le Prince de *Tingri*
„ avec la Garniſon de *Valenciennes*.

„ Il ſeroit inutile d'inſiſter, que Mylord d'*Albemarle* devoit
„ pourtant obſerver le Maréchal de *Villars*, quoiqu'éloigné de
„ lui; puiſqu'il a avoué, & que le bruit même s'en répandit a-
„ lors, que ce Maréchal avoit l'œil ſur *Denain*, pour ruïner en-
„ ſuite les Magaſins de *Marchiennes*. Ce bruit courut en effet, &
„ même peu de jours après l'établiſſement du Poſte de *Denain*.
„ Mais il ne faut pas confondre les tems, & tout le monde ſait que
„ cela ſe diſoit lorſque les Ennemis étoient à *Monchipreux*, &
„ derrière la *Senſette* & l'*Eſcaut*; mais non pas depuis qu'ils eu-
„ rent paſſé cette derniére Riviére pour aller du côté de *Landre-*
„ *cies*, où ils firent toutes les diſpoſitions apparentes pour faire
„ croire qu'ils alloient attaquer le Prince d'*Anhalt*, bien loin de
„ laiſſer preſſentir alors qu'ils en vouluſſent au Comte d'*Albe-*
„ *marle*.

„ Au reſte, quoique ce Général, ſelon l'ordre dépêché du
„ Prince de *Savoye*, ne fût obligé qu'à obſerver les mouvemens
„ de la nombreuſe Garniſon de *Valenciennes*, il ne laiſſoit pas d'a-
„ voir ſes Eſpions à l'Armée de *France*, tout éloignée qu'elle é-
„ toit, & il avoit pris toutes les précautions qu'on pouvoit natu-
„ rellement prendre pour être averti des mouvemens de l'Enne-
„ mi, comme vous l'avez pû voir par ma prémiére Rélation. A
„ quoi il faut ajoûter qu'outre cela il avoit établi une correſpon-
„ dance réguliére avec Mr. de *Cronſtrom*, qui lui communiquoit,
„ de jour en jour, tous les avis qu'il recevoit du Païs Ennemi; &
„ une autre à St. *Amand* avec le Lieutenant-Colonel de *Goumoens*,
„ qui entretenoit une correſpondance fort réguliére, dont on a-
„ voit toujours été très-bien ſervi; auſſi-bien que de celle du Co-
„ lonel *Metral*, Commandant de *Bouchain*.

„ Non content d'avoir ainſi établi ſes correſpondances, My-
„ lord d'*Albemarle* poſta dans les dehors, autant de Détachemens
„ de Cavalerie que la ſituation de ſon Camp put le lui permettre;

„ on en mit de l'autre côté de l'*Eſcaut* entre la *Selle* & l'*Eſcaillon*; du côté de *Valenciennes*, hors la Ligne de Communication, „ vis-à-vis le Bois de *Walers;* ſur la hauteur, proche des Moulins „ de *Fenain* ; on en poſta même juſques ſur la hauteur près du „ Gibet de *Bouchain*, d'où l'on pouvoit découvrir toute la Plaine „ du côté de *Cambray* au-delà de l'*Eſcaut*. Tous ces différens Détachemens avoient ordre exprès de donner avis de l'aproche de „ l'Ennemi, auſſi-tôt qu'ils l'apercevroient.

„ Tout homme non prévenu, & qui voudra juger ſans paſſion, avouëra qu'on ne pouvoit pas prendre de plus juſtes meſures, ni donner de meilleurs ordres pour prévenir toute ſurpriſe. Si après cela les *Houſars* de l'Ennemi ont pris & arrêté ceux „ qui pouvoient aporter à Mylord d'*Albemarle* quelque avis de „ leur marche, de la part du Brigadier *Cronſtrom*, du Commandant de *Bouchain*, ou de celui de St. *Amand*; Si ces mêmes *Houſars* ayant paſſé la *Senſette*, ont coupé & fait priſonniers les Détachemens de Cavalerie dont je vous ai parlé, doit-on s'en prendre à ce Général, & le blâmer d'une choſe qu'il n'étoit pas en „ ſon pouvoir d'empêcher ?

„ Quant aux Eſpions, il étoit encore plus difficile, & preſque „ impoſſible à Mylord d'*Albemarle* d'avoir, par leur moyen, aucune nouvelle de la marche des Ennemis. Car ſans parler des „ précautions qu'on a déja vû qu'ils avoient priſes, pour empêcher qu'on n'eût le vent de leur marche vers *Denain* ; étoit-il „ naturel que des Eſpions, qui ne peuvent marcher qu'à pied, „ pendant la nuit, & par de grands détours, puſſent paſſer pluſieurs Riviéres, gardées par des Partis Ennemis, pour venir de „ ſi loin, donner aſſez tôt avis de l'aproche d'une Armée, qui „ marchoit avec tout le ſilence & toute la diligence poſſible ? On „ peut voir ce que dit là-deſſus Mr. *Cronſtrom*, dans la Lettre ci-„ jointe (*a*).

„ Pour

„ (*a*) Je n'ai pas voulu finir la journée, MONSIEUR, ſans vous donner l'éclairciſſement que „ vous ſouhaitez au ſujèt de la marche de Mr. de *Villars*, lorſqu'il alla attaquer le poſte de *Denain*. „ S'il y a quelqu'un qui puiſſe dire en avoir eu nouvelle poſitive à minuit, il me paroit qu'il auroit „ eu grand tort de ne l'avoir pas communiqué par-tout où il étoit néceſſaire. Il eſt bien vrai, que „ dès le ſoir précédent, & même pendant la journée, il y a eu des avis que les Ennemis ſe diſpo-„ ſoient à marcher ; j'en ai même donné la nouvelle, je ne ſai ſi elle eſt parvenuë à Votre Excel-„ lence ; mais de dire de quel côté ils devoient marcher, c'eſt ce que je crois que tout le monde a „ non-ſeulement ignoré, mais que, ſelon les apparences, on auroit plutôt cru qu'ils auroient marché „ par leur droite que par la gauche, ayant fait pour cette feinte tous les apprêts néceſſaires, afin „ de nous en perſuader, & même un mouvement conſidérable qui ſe fit du côté de la droite, le „ Comte de *Coigny* ayant ſur le ſoir paſſé la *Sambre*, & repaſſé enſuite avec la plûpart de ſes Dragons. On me dit deux ou trois jours après l'affaire, que Mr. d'*Ivoy* avoit donné avis de cette „ marche le ſoir auparavant aux Seigneurs Députés au *Queſnoy*. Je m'en ſuis informé, & j'ai re-„ connu qu'il avoit eu comme d'autres nouvelle de la prochaine marche, mais ſans pouvoir dire pour „ où. Ce qu'il y a de très-vrai, c'eſt que les Ennemis laiſſérent venir de leur droite pendant que „ Mr. de *Coigny* faiſoit ſa grimace, tous ceux qui avoient envie d'aller vers nos quartiers ; mais de „ la gauche & du centre nul homme n'a pû venir, tant on avoit pris des précautions juſtes & ſcru-„ puleuſes. La *Selle* étoit bordée à tous les paſſages ſi éxactement, que cinq ou ſix de mes gens, „ Habitans du Païs même, ont été arrêtés dans les poſtes, & quelques-uns fort mal traités. Le meil-„ leur Correſpondant de . . . . a été arrêté dans cette conjoncture, il n'a pas reparu depuis, & je „ ne ſai même ce qu'il eſt devenu. Voilà le fait. Nous avons fait de pareils coups contre les En-

„ ne-

„ Pour ce qui regarde la neuviéme Queſtion qui en renferme „ trois autres; ſavoir *pourquoi il n'y avoit qu'un ſeul Pont à* Denain? „ *Pourquoi Mylord* d'Albemarle *n'a pas fait ſes remontrances là-deſ-* „ *ſus, & pourquoi ce Général n'en a pas fait faire tout d'abord un* „ *de Bois; d'autant plus qu'il y avoit là autour aſſez d'Arbres pour* „ *cela?* Outre qu'on a déja dû voir une partie de la réponſe qu'on „ y peut faire dans la Rélation, on la trouvera toute entiére dans „ le petit détail qui va ſuivre ſur le même ſujèt.

„ Il y avoit eu autrefois un Pont de bois ſur l'*Eſcaut* à *De-* „ *nain*, mais il avoit été tellement ruïné les Campagnes précé- „ dentes, qu'il n'en reſtoit pas les moindres veſtiges. Le Comte „ d'*Albemarle* étant arrivé avec les Troupes à *Denain*, & la grande „ Armée étant campée à *Haſpres* entre l'*Eſcaut* & la *Selle*, on é- „ tablit la communication par les ponts de Pontons qui étoient „ à *Lourches* & au-deſſus de *Neuville*; on ne donna alors à My- „ lord d'*Albemarle*, ſavoir le 27. de Mai, que des Pontons pour „ faire auſſi un pont pour la communication avec la grande Ar- „ mée; mais après qu'on eut réſolu de faire camper cette Armée „ entre la *Selle* & l'*Eſcaillon* pour ſoutenir le Siège du *Queſnoy*, „ Mylord d'*Albemarle* demanda à en avoir pour faire deux, par- „ ce que tous les Convois d'Artillerie, de Munitions & de Vivres „ paſſoient alors par *Denain*. Le deuxiéme pont fut fait le 4. de „ Juin, & tous les deux y reſtérent juſques après la réduction du „ *Queſnoy*.

„ Il n'y a jamais eu moins de 70. ou 80. Pontons à l'Armée; „ mais ils y devinrent plus rares, après la ſéparation des *Anglois* „ qui en emporterent la moitié. On en avoit cependant beſoin „ pour former les ponts de communication ſur la *Sambre* & l'in- „ ondation de *Landrecies*, ſoit pour inveſtir, ſoit pour attaquer „ cette Place. Mr. *Dopff* qui, en qualité de Quartier-Maitre-Gé- „ néral de l'Armée, avoit la diſpoſition de ces choſes, manquant „ de Pontons, en envoya chercher juſques à *Marchiennes* & à *De-* „ *nain*. Un Sergent de Pontons vint de ſa part le 12. Juillet, „ demander à Mylord d'*Albemarle* la permiſſion de lever les Pon- „ tons de l'un des Ponts de *Denain*, pour les envoyer conjointe- „ ment avec ceux de *Marchiennes* à l'Armée; ce qu'il réïtera juſ- „ ques à trois fois, quoique ſa demande lui eût été refuſée dès „ la

„ nemis, & j'oſe même dire avec moins de précaution: lorſque nous entrâmes l'année paſſée dans „ la Ligne, les Ennemis étoient en poſſeſſion de tous les paſſages ſur la *Scarpe* & la *Sanſette*, & „ notre marche ſe fit avec tout le ſuccès deſiré; quoique le Païs entier fût généralement pour eux, ils „ n'en eurent avertiſſement que par quelques Déſerteurs. La nuit que nous allâmes inveſtir *Tournay* „ à l'improviſte, Mr. de *Villars* nous attendoit juſqu'au jour près de *La Baſſée*. Cela fait bien voir „ que les ruſes de Guerre réuſſiſſent ſouvent à l'agreſſeur, & qu'il eſt ſouvent très-difficile, quel- „ quefois impoſſible de s'en garantir; ſur-tout quand on occupe une grande étenduë de Païs. J'eſ- „ père, Monſieur, d'avoir ſatisfait à ce que vous deſirez de moi: je ſouhaite que ce détail puiſſe „ contribuer à faire rendre la juſtice qui eſt dûë à ceux qui ont fait leur devoir en cette occaſion, de „ même qu'en pluſieurs autres. Je ſuis, &c. CRONSTROM.

le 21. *Octobre* 1712.

„ la prémiére. Cependant Mylord d'*Albemarle* voïant l'empreſ-
„ ſement de ce Sergent, qui inſiſtoit toujours au nom de Mr.
„ *Dopff*, & ne ſachant pas quelle diſpoſition on auroit pû faire,
„ prit le parti d'envoyer un Exprès à Mr. *Dopff*, le priant de con-
„ ſidérer que ce ſecond Pont lui étoit néceſſaire pour la com-
„ munication avec l'Armée, & qu'ainſi il ne pouvoit s'en défai-
„ re ſans lui en remontrer la conſéquence. Mr. *Dopff* lui répon-
„ dit, que n'y aïant plus que 40. Pontons en tout, il ne pou-
„ voit pas en prendre moins de 30. pour faire la communication
„ ſur la *Sambre*, & l'Inondation de *Landrecies*, & par cette rai-
„ ſon il avoit été réglé qu'il n'en reſteroit que deux à *Bouchain*,
„ & les huit autres à *Denain*; mais que lorſque les choſes ſeroient
„ un peu réglées, il en renverroit quelques-uns. Mylord d'*Al-*
„ *bemarle* craignant de retarder le ſervice, laiſſa donc emporter
„ les Pontons le 14, n'en gardant que les 8. qui faiſoient un des
„ Ponts.

„ L'Armée aïant paſſé ſur ces entrefaites l'*Eſcaillon* le 16 pour
„ ſe mettre la droite à *Main* & *Thian*, & la gauche à *Fontaine-au-*
„ *Bois*, le Prince d'*Anhalt* inveſtit *Landrecies* le 17. Mylord crut
„ alors qu'on lui renvoïeroit ſes Pontons le lendemain, ſuivant
„ la promeſſe de le faire quand les choſes du Siège ſeroient ré-
„ glées; mais il les attendit inutilement ce jour-là, & les deux
„ ſuivans, ſavoir le 18. & le 19. Deſorte que voïant l'Armée En-
„ nemie & notre droite en mouvement, il réſolut de faire un ſe-
„ cond Pont de Bois.

„ Mylord d'*Albemarle*, accompagné des autres Généraux, fut
„ reconnoître un endroit propre pour ſa conſtruction, & le déſi-
„ gna au Sieur Quartier-Maitre-Général *Ivoi*. Mr. de *Bothmar*,
„ Général actif & laborieux, demanda à avoir la direction de
„ l'Ouvrage, ce que Mylord lui accorda volontiers: tous les Char-
„ pentiers des dix Bataillons qui étoient au Camp, & le nombre
„ néceſſaire de Travailleurs furent commandés pour y travailler;
„ mais le Corps de *Denain* aïant été le 20. & 21. ſous les armes,
„ & aïant fouragé le 22. ce travail fut interrompu, & on ne pou-
„ voit recommencer à y travailler qu'après ces mouvemens. On
„ prit dans l'Abaye de *Denain* tout le bois qu'on y trouva propre à
„ faire des Pilotis, & on envoïa les jours ſuivans 5 ou 600. hommes
„ aux Bois les plus proches, avec quantité de Chariots & de che-
„ vaux de Bagages des Officiers, car on n'en pouvoit pas trouver
„ des Païſans, pour chercher des Arbres, & les aporter à l'endroit
„ où ſe faiſoit le Pont. On étoit encore occupé à pouſſer cet Ou-
„ vrage avec toute la diligence poſſible le jour même que l'En-
„ nemi nous vint attaquer, & il auroit été achevé le même ſoir;
„ mais il n'avoit pas été poſſible de l'achever plutôt, vû la lar-
„ geur & la profondeur de la Riviére, conſidérablement augmen-
„ tées en cet endroit, non-ſeulement par les Eaux de la *Selle* qui

„ y tom-

„ y tombent à côté du Pont, mais encore par l'Inondation que
„ cauſoient les Ecluſes de *Valenciennes*.

„ Ce récit, ou je me trompe, répond pleinement à tous les
„ points de la Queſtion propoſée. On y trouve les raiſons *pour-*
„ *quoi* Mylord d'*Albemarle* n'avoit qu'*un Pont à Denain*, & on
„ voit que ce n'a pas été ſa faute. Il y paroît de plus qu'il n'a
„ point négligé de *faire ſes Remontrances là-deſſus*, & qu'il n'a
„ point *balancé* ni perdu aucun tems pour en faire faire de Bois,
„ dès qu'il n'a plus eu d'eſpérance de ravoir ſes Pontons.

„ Bien plus, j'entreprens de faire voir qu'on a le plus grand
„ tort du monde, de trouver à redire qu'il n'y eût qu'un ſeul Pont
„ à *Denain*, lorſque ce Poſte fut attaqué.

„ Pour comprendre ceci, il faut ſavoir qu'il n'y a qu'un ſeul
„ chemin pour ſe rendre de l'*Eſcaut* à *Denain*; & que ce chemin
„ n'eſt qu'une méchante chauſſée ruïnée qui conduit du Pont,
„ au travers du Village, vers la hauteur où campoient les Trou-
„ pes du Comte d'*Albemarle*. La diſpoſition du terrain ſur le-
„ quel court cette chauſſée eſt telle, que la Riviére cotoïe cette
„ chauſſée ſur la droite en partie, puis enſuite un grand Foſſé
„ qui fait le tour de l'Abbaye. A la gauche ce ne ſont que des
„ Foſſés, des Marais, & autres bas-fonds, ou des Prairies impra-
„ tiquables. On avoit même eu quelques jours auparavant, tou-
„ tes les peines imaginables à réparer cette chauſſée, que le débor-
„ dement de l'*Eſcaut* & de la *Selle* avoient entiérement ruinée.
„ Tous les environs en furent inondés à un tel point pendant
„ pluſieurs jours, qu'on ne put paſſer du tout pendant ce tems-
„ là, ou ſans un extrême danger. Ainſi il eſt conſtant qu'il au-
„ roit été tout-à-fait inutile d'avoir eu ce jour-là plus d'un Pont
„ pour le paſſage du ſecours, puiſqu'il n'y avoit qu'un chemin
„ pour aller de la Riviére au Village, qui ne pouvoit pas conte-
„ nir plus de monde de front, qu'un ſeul Pont ne pouvoit faire
„ dans leur paſſage.

„ D'ailleurs, tous les ſecours qu'on pouvoit attendre à *Denain*
„ (ſi on en excepte les Bataillons qui étoient dans le Retranche-
„ ment entre l'*Eſcaut* & l'*Eſcaillon*) devoient venir d'au-delà de cet-
„ te derniére Riviére, ſur laquelle il n'y avoit qu'un ſeul Pont à
„ *Thian*, par lequel les Troupes pouvoient déboucher. D'où je
„ conclus avec raiſon, que ce n'eſt pas faute de Ponts ſur l'*Eſ-*
„ *caut*, que Mylord d'*Albemarle* n'a pas été ſecouru à tems.

„ 10. La dixiéme Queſtion, ſuivant laquelle on ſouhaite ſa-
„ voir *pourquoi on a renvoyé la Cavalerie qui devoit ſervir à ſoute-*
„ *nir l'Infanterie ?* n'eſt pas une des moins ridicules. Eh! où ces
„ pauvres gens-là ont-ils pris que les 23. Eſcadrons, qui étoient
„ à *Denain*, étoient deſtinés au ſoutien de l'Infanterie? Certes s'ils
„ avoient vû le terrain où étoit le Retranchement, & qu'ils euſ-
„ ſent la moindre connoiſſance de la Guerre, ils en jugeroient

„ autrement. Mais ils me demanderont, ſans doute, ce que cette Cavalerie faiſoit à *Denain* ? C'eſt ce que je m'en vais leur apprendre.

„ Cette Cavalerie étoit, à la vérité, inutile pour défendre le Retranchement, c'eſt uniquement là l'affaire de l'Infanterie: mais elle étoit propre à quantité d'autres bons uſages, & Mylord d'*Albemarle* l'avoit emploïée très-utilement en pluſieurs occaſions en raſe campagne. On s'en étoit ſervi, par exemple, pour tenir en bride la Garniſon de *Valenciennes*, qui étoit de 19. Bataillons & d'un Régiment de Dragons, & pour l'empêcher de ſortir de la Ville. On l'emploïoit en tout ou en partie, à eſcorter les Convois venant à *Denain* de *St. Amant*, ou de *Marchiennes*, à faciliter leur paſſage, à empêcher les Partis Ennemis cachés dans les Bois de les inſulter, ou de ſe gliſſer dans nos Lignes. On s'en ſervoit pour faire des Détachemens pour les Poſtes avancés. En un mot, elle étoit propre à cent autres uſages; & elle auroit pû être ſur-tout de la derniére utilité, ſi on avoit pû être averti de la marche de l'Ennemi, avant qu'il eût pû faire paſſer l'*Eſcaut* à une partie de ſon monde à *Neuville;* mais elle devint entiérement inutile dans les Retranchemens, dès que la ſupériorité des Ennemis l'eut obligée d'y rentrer.

„ On m'objectera, peut-être, que cette Cavalerie auroit au moins cauſé quelque dommage aux Ennemis, lors même qu'ils eurent forcé le Retranchement. J'en conviendrai, ſi l'on veut; mais il faudra qu'on convienne en même tems avec moi, que cela n'auroit ſauvé ni *Denain*, ni *Marchiennes*, & que cette Cavalerie, qui n'avoit point de retraite, auroit été à la fin accablée par la ſupériorité des Ennemis, auſſi-bien que l'Infanterie, ſans qu'on en eût retiré aucun fruit. Qu'on me diſe après cela, ſi on n'a pas plutôt ſujèt d'avoir obligation au Prince de *Savoye*, d'avoir ſauvé par ſa prudence ce Corps de Cavalerie, & épargné la vie à tant d'honnêtes gens, que de demander ſans raiſon *pourquoi on a renvoyé la Cavalerie, qui devoit ſervir à ſoutenir l'Infanterie?*

„ 11. Autre Queſtion ridicule, que celle que vous me marquez pour la onziéme; on demande, dites-vous, *Pourquoi on n'a pas pris des meſures plus juſtes pour mettre la grande Armée en mouvement, afin de ſoutenir ce Poſte dont tout dépendoit ?*

„ Si vos Queſtionneurs avoient fait quelque attention à la Relation que je vous ai envoïée, ils vous auroient épargné la peine de lire des répétitions que je ſuis obligé de vous envoïer pour réponſe; les voici.

„ Parce que l'Ennemi avoit donné des marques ſi apparentes qu'il en vouloit au Siège de *Landrecies*, qu'on étoit perſuadé qu'il ne penſoit point alors à autre choſe. Parce qu'on ne fut averti de la marche du même Ennemi à la prémiére Armée qu'à

„ 7 ou

„ 7 ou 8. heures du matin, & même ſans aucune certitude s'il „ avoit paſſé l'*Eſcaut*, ou ſi ce n'étoit point une feinte pour attirer les forces des Alliés vers le Camp du Comte d'*Albemarle*, pendant qu'ils tomberoient ſur celui du Prince d'*Anhalt*. „ Enfin parce que la marche des *François* fut ſi prompte & ſi précipitée, depuis qu'ils eurent paſſé l'*Eſcaut*, qu'il auroit été impoſſible à l'Infanterie du Prince de *Savoye*, qui campoit à *Bermerain*, à trois lieuës de *Denain*, & qui devoit paſſer deux Rivières, ſavoir l'*Eſcaillon* & l'*Eſcaut*, d'arriver à ce dernier Poſte avant que l'affaire fût décidée.

„ 12. La douziéme Queſtion, *pourquoi il n'y avoit pas plus de „ monde pour garder le Magaſin de Marchiennes, ou pourquoi on ne „ l'a pas mis plutôt en ſûreté*, n'eſt pas plus raiſonnable que les autres, quoique compoſée de deux membres. On croit avoir déja ſuffiſamment répondu au ſecond; & quant au prémier, on pouroit demander avec bien plus de fondement, pourquoi on avoit tant mis de monde à *Marchiennes*, que pourquoi on y en avoit mis ſi peu; puiſqu'il eſt très-conſtant que la ſûreté des Magaſins ne dépendoit plus des Troupes de *Marchiennes*, après la défaite de celles de *Denain;* & encore plus facile de juger, que dès que les Ennemis ſeroient les maîtres de ce dernier Poſte, tout ce qui étoit à *Marchiennes* ſe pouvoit compter autant que perdu. Du reſte, pour avoir une réponſe plus ample à la prémiére partie de cette Queſtion, on peut avoir recours à ce qu'on a déja dit ci-deſſus ſur ce ſujèt, en parlant de la diſpoſition que Mylord d'*Albemarle* avoit faite pour la ſûreté des Magaſins & de la ſituation de *Marchiennes*.

„ Comme je me flatte d'avoir répondu avec aſſez de ſolidité „ aux Queſtions dont vous dites, *qu'on prend occaſion de rejetter „ ſur les Chèfs le mauvais ſuccès de l'affaire de* Denain, il eſt tems de réſoudre les objections qui les ſuivent, & que vous me mandez *que le vulgaire débite* ſur le même ſujèt. Mais je joindrai d'abord enſemble les deux objections qu'on fait en treiziéme lieu, parce qu'elles regardent toutes deux le Retranchement de *Denain*. La prémiére porte,

„ 13. *Qu'on a eu un bon Retranchement devant ſoi, où on auroit dû „ arrêter les Ennemis au moins trois ou quatre heures; mais qu'on n'a „ fait qu'une décharge, après laquelle on a honteuſement levé le pied.*

„ L'autre eſt conçuë en ces termes,

„ 14. *D'autres diſent que le Retranchement ne valoit rien, & „ qu'il n'étoit pas fermé, y aïant de grandes ouvertures.*

„ On ſuppoſe d'abord dans la prémiére de ces deux objections „ que le Retranchement étoit bon; cependant il ne valoit pas „ grand' choſe, quoiqu'on eût fait tout ſon poſſible pour le rendre tel qu'on le ſuppoſe; mais la nature du terrain ne permet-

„ toit pas de le faire meilleur, parce qu'on trouve par-tout là au-
„ tour, environ un pié en terre, une eſpèce de Tuf ou pierre blan-
„ che aſſez difficile à rompre & à ſe travailler, & dont les mor-
„ ceaux ne pouvant bien ſe lier avec la terre, s'éboulent facile-
„ ment ſous les piés, & comblent peu à peu le foſſé en applaniſ-
„ ſant à meſure le Retranchement. Auſſi puis-je vous dire avoir
„ vû de mes yeux le jour de l'action, que le Major, qui comman-
„ doit le Régiment qui attaqua l'endroit où étoit poſté le Régi-
„ ment de *Welderen*, monta le retranchement à cheval; d'où je
„ vous laiſſe à penſer, ſi c'étoit là un endroit où 10. Bataillons,
„ car il n'y en avoit pas alors davantage, puſſent faire tête pen-
„ dant trois ou quatre heures à 133. Bataillons & 250. Eſcadrons
„ Ennemis, diſpoſés de maniére à faire dix attaques de ſuite, s'il
„ avoit été néceſſaire.

„ Pour ce qui eſt de la réſiſtance des Troupes, je ne veux ni
„ juſtifier, ni cenſurer leur conduite, & je prendrai la liberté de
„ vous renvoïer à ce que j'ai dit ci-deſſus de la conduite perſonnel-
„ le de Mylord d'*Albemarle* pendant l'Action. Cependant je ne
„ puis m'empêcher de vous dire, que ce n'eſt pas avoir une idée
„ juſte des Retranchemens, de croire qu'ils contribuent à affermir
„ le courage du Soldat. Des gens expérimentés & qui entendent
„ le métier de la guerre ſavent bien le contraire; le Soldat, qui dé-
„ fend un retranchement, n'ignore pas que pendant qu'on en re-
„ pouſſe l'Ennemi au même lieu où il ſe trouve, on le force peut-
„ être d'un autre côté, & qu'alors tout eſt perdu; cette penſée
„ ſeule l'allarme à tout moment.

„ De plus, les mouvemens avec les Corps ne ſe font pas ſi ai-
„ ſément dans un Retranchement qu'en raſe Campagne. Perſon-
„ ne ne peut quitter ſon poſte pour ſecourir ſon voiſin, qu'il ne li-
„ vre un paſſage à l'Ennemi en lui donnant ouverture, & on doit
„ laiſſer le ſoin du ſecours aux Corps deſtinés pour ſecourir.

„ Tous ces inconvéniens & bien d'autres ſe rencontroient dans
„ la défenſe du Retranchement de *Denain*, ſans qu'on pût y remé-
„ dier; & en cela, la ſeconde des deux objections ci-deſſus n'eſt
„ pas mal fondée, à la réſerve des ouvertures, qu'elle critique mal
„ à propos, puiſqu'elles y ſont néceſſaires pour le paſſage de la Ca-
„ valerie. Mais pour revenir au Soldat en cette occaſion, il voïoit,
„ comme on vient de dire, que le Retranchement n'étoit pas des
„ meilleurs, qu'il n'y avoit qu'une Ligne, & qu'ils n'étoient qu'à
„ trois de hauteur, n'aïant perſonne pour les ſoutenir; qu'ils
„ n'étoient qu'en petit nombre, & qu'ils avoient toute l'Armée
„ Ennemie ſur les bras; que les Régimens ne ſuffiſoient pas à
„ beaucoup près pour border toute la Ligne, étant affoiblis par
„ les Détachemens & les Commandemens qu'éxige le ſervice;
„ qu'il ne leur reſtoit qu'un Pont pour toute retraite, & très-
„ peu d'apparence de ſecours: toutes ces conſidérations-là n'é-
„ toient

„ toient pas des plus propres à l'encourager à s'acquiter de ſon de-
„ voir.

„ 15. Je paſſe à l'objection qu'on vous a faite en quinziéme lieu,
„ qui porte : *Qu'on ne peut pas dire qu'on ait été ſurpris, puiſque*
„ *l'Ennemi n'a attaqué le Retranchement qu'à midi.*

„ Pour répondre à ceci, Monſieur, je dois vous faire reſſou-
„ venir de la ſituation où ſe trouvoit Mylord d'*Albemarle* à *De-*
„ *nain*; de la difficulté où il étoit de ſe défendre contre un ſi pro-
„ digieux nombre d'Ennemis, avec un ſi petit Corps de Trou-
„ pes; & de celle où il étoit en outre d'être ſecouru entre le tems
„ qui s'écoula, depuis qu'on eut avis de la marche de l'Ennemi, &
„ le moment de l'attaque : car pour cette marche de l'Ennemi,
„ je vous ai déja fait voir que ce n'étoit pas à lui de l'obſerver,
„ & qu'il ſuffit pour ſa juſtification que perſonne ne l'en ait aver-
„ ti. Après cela, c'eſt la même choſe ſi les Ennemis l'ont attaqué
„ à 8. heures du matin, ou à midi, & cela ne change rien à l'af-
„ faire, puiſque je vous ai fait voir que Mylord n'a rien omis pour
„ prévenir le mal, & qu'il a fait, ſelon le témoignage du Prin-
„ ce de *Savoye* & de tous les autres Chèfs, tout ce qu'on pouvoit
„ attendre d'un Général brave & prudent dans une telle occa-
„ ſion.

„ 16. Pour ce qui eſt du ſeiziéme Article qui dit, que *le Prin-*
„ *ce de* Savoye *a conſeillé à Mylord d'*Albemarle *de ſe retirer*, *&*
„ *qu'il n'y avoit pas autre choſe à faire*, *& qu'en cas qu'il s'engageât*,
„ *il en devoit répondre lui-même*, le contenu en eſt entiérement
„ faux. Vous avez dû remarquer ci-deſſus que bien loin d'avoir
„ conſeillé à Mylord d'*Albemarle* de ſe retirer, le Prince lui avoit
„ non-ſeulement réïteré pluſieurs fois les ordres de garder ce Poſ-
„ te, mais lui en avoit envoïé de nouveaux de bouche ou autre-
„ ment avant & pendant l'Action, ſoit dans le tems qu'il vint
„ trouver ce Général dans ſon Camp, ou lorſqu'il éxaminoit
„ ce qui ſe paſſoit de la hauteur au-delà de l'*Eſcaut*.

„ Voilà, Monſieur, ce que j'avois à répondre aux queſtions
„ & aux objections que vous vous êtes donné la peine de m'en-
„ voïer. Ce ne ſont point, comme vous voïez, des réponſes vagues
„ & ſans fondement : j'ai tâché de les apuyer de preuves éviden-
„ tes & de témoignages irréprochables, ſoûtenus de Piéces au-
„ thentiques & inconteſtables.

„ Au reſte, il eſt aiſé de conjecturer d'où ſont parties toutes ces
„ difficultés : elles ne peuvent venir que de deux ſortes de per-
„ ſonnes, auſſi peu équitables qu'éclairées, quoique dans le fond
„ d'un très-différent caractère, ſavoir des Envieux & des Enne-
„ mis particuliers de Mylord d'*Albemarle*, ou de certains eſprits vifs
„ & inquièts, leſquels accoûtumés de longue main par la proſpé-
„ rité de nos Armes, à mépriſer tout-à-fait nos Ennemis, ne
„ peuvent digérer le chagrin du mauvais ſuccès d'une affaire, ni

" s'en conſoler, qu'en s'en prenant à ceux qui en ont la direction, " ſans vouloir même éxaminer s'ils ſe ſont dûëment acquités de " leur devoir. Cependant on a lieu d'eſpérer, après tant d'éclair- " ciſſemens, que la force de la vérité détruira la paſſion & l'igno- " rance des uns, les faiſant revenir de leurs injuſtes préventions, " & empêchera au moins la malice des autres de continuer à ſe " déchainer contre elle avec autant d'injuſtice que de fureur.

„ Quant à Mylord d'*Albemarle*, fort ſatisfait d'avoir toujours " ſervi ſa Patrie avec tout le zèle dont il eſt capable, il ſe con- " tentera d'avoir rempli ſes devoirs en homme d'honneur dans " toute occaſion, & de n'avoir rien à ſe reprocher dans le mal- " heureux événement de *Denain*. Il tâchera même de ſe conſo- " ler, & de ſe laver des calomnies dont on a eſſaïé de le noircir, " en leur oppoſant la juſtice que lui rendent les Chèfs & les prin- " cipaux Officiers de l'Armée, & produiſant aux yeux de tout le " monde le témoignage avantageux, pour ne pas dire glorieux, " que le Prince *Eugène* de *Savoye* donne à ſa conduite dans une Let- " tre au Prémier Miniſtre de l'Etat, raportée ci-devant *page* 308. " Je ſuis, Monſieur, &c.

Après cette déroute, dont *Villars* ne profita point autant qu'il étoit à craindre, le Siége de *Landrecies* fut levé; cependant le Prince *Eugène* ſe crut encore aſſez fort pour tenter le ſecours de *Douai*, mais il trouva les Retranchemens du *Pont-à-Rache* ſi bien fortifiés & ſi bien gardés, qu'il ne put trouver jour à les attaquer; enfin il ſépara ſon Armée, & ſe rendit à *la Haye*, d'où il paſſa à *Vienne* pour concerter avec l'*Empereur* les opérations de la Campagne prochaine ſur le *Rhin*, puiſque S. M. *Imp.* ne pouvoit ſe réſoudre à accepter les conditions qu'on lui propoſoit à *Utrecht*, où les *Anglois*, les *Hollandois*, le Duc de *Savoye*, le *Portugal*, le Roi de *Pruſſe* firent reſpectivement avec les Rois de *France* & d'*Eſpagne*, une paix que les *Torys* vendirent cher, puiſqu'on aſſure que la ſeule reſtitution de *Lille* coûta plus de deux millions à *Louis XIV.*

Campagne de 1713. en Allemagne.

Nous avons raporté ailleurs (*a*) ce qui ſe paſſa ſur le *Rhin*, où *Louis XIV* opoſa encore au Prince *Eugène* le Maréchal de *Villars*, auquel il donna le Maréchal de *Beſons* pour ſecond. S. M. *Très-Chrêt.* leur donna l'élite de ſes Troupes, comme Elle le dit au prémier, lorſqu'il vint recevoir ſes ordres, „ Mr. le Maréchal, „ je vous ai donné le Commandement de mon Armée d'*Allema-* „ *gne*, qui eſt compoſée de mes meilleures Troupes: allez achever „ votre Ouvrage, & tâchez par la voïe des armes d'obliger l'*Em-* „ *pereur* à ſe prêter à la Paix". Le Maréchal répondit ſur ce ton qui lui étoit ſi familier, & que lui donnoient ſon égoïſme, ſon bonheur, & ſon genie Gaſcon: „ Je pars, Sire, afin d'aporter à „ Votre Majeſté proviſion de Lauriers, ſi je ne puis bientôt lui a- „ porter *le Rameau de la Paix.*

Il

(*a*) Tom. II. *page* 331.

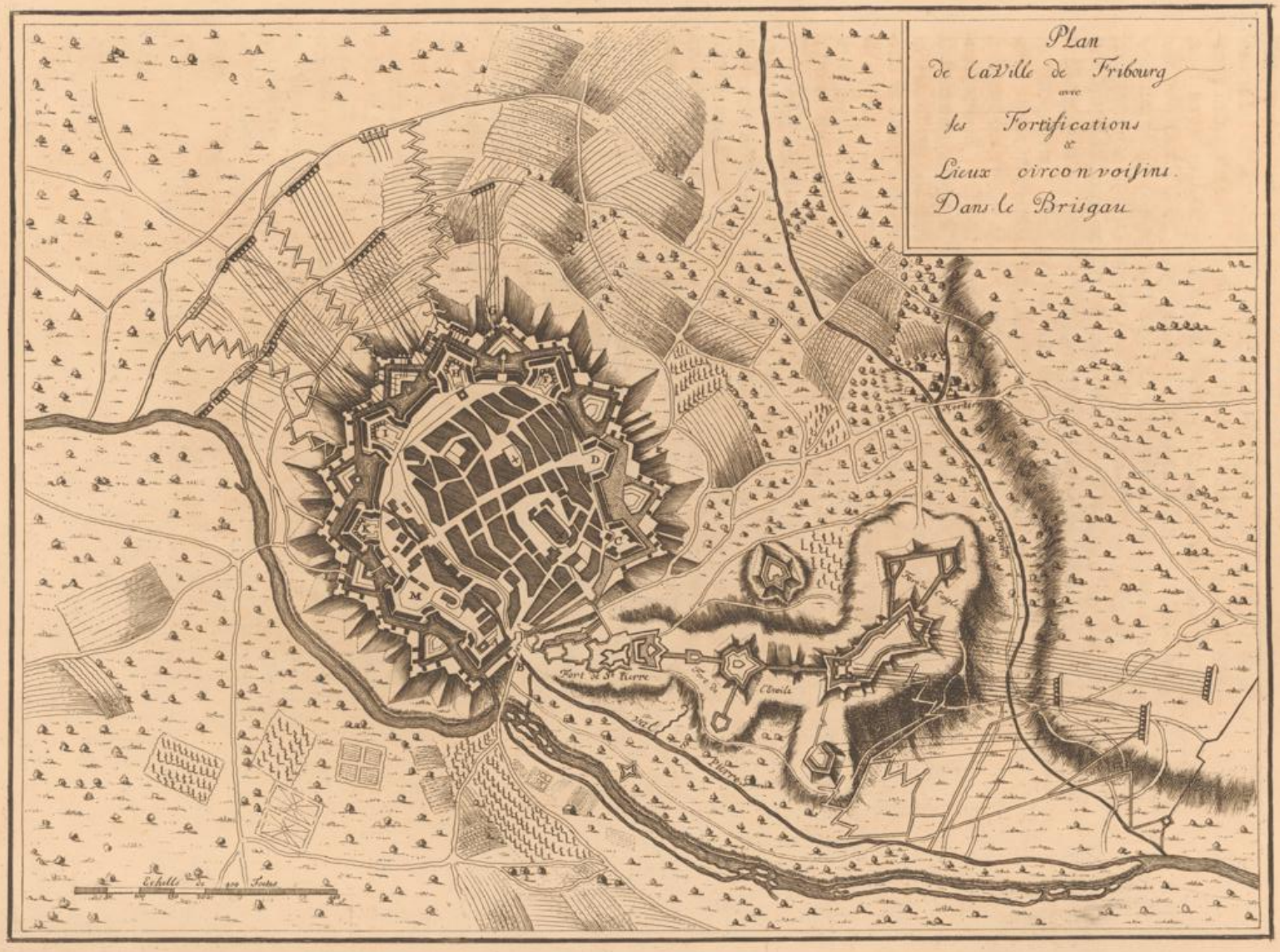

EXPLICATION.

Plan de la Ville de Fribourg.

A. Baſtion de S. Pierre.
B. Porte de Souabe.
C. Baſtion du Château
D. —— de la Porte St. Chriſtophe.
E. Porte de S. Chriſtophe.
F. Baſtion de Ste. Thereſe.
G. Porte des Precheurs.
H. Baſtion de S. Louis.
I. —— du Dauphin.
K. —— de la Reine.
L. Porte de S. Martin.
M. Baſtion du Roi.

a. Val de Walkirch.
b. Hertern.

Il auroit pû parler plus positivement, s'il avoit été bien informé des forces qu'on alloit lui opoſer. Celles de l'*Empereur* conſiſtoient en celles de ſes Alliés; les ſiennes étoient très-foibles, auſſi-tôt qu'il étoit abandonné des *Anglois*, des *Hollandois*, & des Princes de l'Empire, à qui ces deux Puiſſances païoient de gros Subſides pour avoir aſſez de Troupes en Campagne. Cependant la Diète de l'Empire accorda à S. M. *Imp.* trois millions de Ryxdalders, auxquels ce Prince joignit un million de Florins négociés en *Hollande*, ce qui mit la Cour de *Vienne* en état de compléter les Troupes, de remplir les Magaſins, & de faire les autres préparatifs pour l'ouverture de la Campagne. L'*Empereur* voulut ſe mettre à la tête de ſon Armée; mais le Prince *Eugène*, qui ſavoit qu'il faudroit avoir affaire à toutes les forces réunies de la *France*, qui n'avoit plus d'Ennemis ailleurs, ne put ſouffrir que ce Prince expoſât ſa Gloire aux événemens d'une Campagne dont il eſpéroit peu d'avantage. En effet, il ne put empêcher *Villars* d'aſſiéger & de prendre *Landau*, que le Duc de *Wirtemberg* défendit avec beaucoup de conduite & de valeur, de paſſer les Lignes d'*Ettlingen*, & d'aſſiéger *Fribourg*, que S. A. S. avoit couvert de bons retranchemens, gardés par 18000. hommes, commandés par le brave Général *Vaubonne*. Le Général *Harch*, qui commandoit dans *Fribourg*, tint depuis le prémier Octobre juſqu'au 19 de Novembre qu'il fut obligé de rendre cette Fortereſſe, dont la perte jetta l'allarme dans toute la *Suabe*, enſorte que les Députés de ce Cercle, joints à ceux des quatre autres aſſociés, firent des remontrances à l'*Empereur* pour lui repréſenter l'impoſſibilité, où étoient les Etats de continuer à ſoutenir la guerre, le priant de leur procurer une Paix prompte, ou de leur permettre de convenir d'une Neutralité, qui mît à couvert les Cercles d'une repétition des maux auxquels ils avoient été expoſés pendant la guerre de *Bavière*. Ces repréſentations eurent tout l'effet que pouvoient eſpérer ceux qui les firent, d'autant plus que la Cour ſe trouvoit déja aſſez diſpoſée à la Paix, par l'embaras où la jettoit l'épuiſement de ſes Finances, qui étoit tel que l'*Empereur* avoit été obligé de vendre aux *Genois* l'important Marquiſat de *Final*; outre que la lenteur des *Cercles* à fournir leurs Contingens déſoloit le Prince *Eugène*, que les *François* prévenoient toujours en Campagne. Mais S. M. *Imp.* ne vouloit point faire le prémier pas, après avoir rejetté les Propoſitions du mois d'Avril (*a*). Mais la *France*, qui malgré ſes derniers ſuccès, n'avoit pas moins beſoin de la Paix que l'*Empereur*, rompit la glace, en envoyant ordre à Mr. de la *Houſſaye*, Intendant d'*Alſace*, de ſonder le terrain. Il s'adreſſa au Prince *Eugène*, qui en écrivit à l'*Empereur*, vers le tems où les Cercles faiſoient leurs remontrances. S. A. S. en reçut pour réponſe, qu'il lui donnoit la liber-

(*a*) On les peut voir dans *Lamberti* Tom. VIII. *pag.* 68.

berté de s'aboucher avec ceux que la Cour de *France* nommeroit pour traiter de la Paix. Mr. de *La Houſſaye*, que le Prince informa de la réponſe de S. M. *Imp.*, la dépêcha par un Exprès à ſa Cour. S. M. *Très-Chrêt.*, à l'imitation de l'*Empereur*, nomma auſſi ſon Général Plénipotentiaire pour aſſiſter aux Conférences, & les deux Généraux choiſirent, pour les tenir, le Château de *Raſtat* dans le Marquiſat de *Bade*, où S. A. S. ſe rendit de *Ludwigsbourg*, Palais du Duc de *Wirtemberg*. Le Maréchal l'y vint trouver, & bientôt ces deux Héros convinrent des Articles du Traité de Paix (*a*) qu'ils ſignérent le 6. de Mars 1714. & échangérent le 7. Octobre ſuivant. Le Prince *Eugène* donna, dans cette occaſion, de nouvelles preuves de ſon talent pour les affaires du Cabinet, qui ne le cédoit point à ſa valeur à la tête des Armées, qui firent voir que l'*Empereur* n'avoit pas eu tort de *ſe confier en ſa fidélité, ſa prudence & ſa grande expérience dans les Négociations* (*b*). Cet événement fut encore conſervé à la Poſtérité à l'honneur de notre Héros, dans une Médaille, où l'on voit ſon buſte armé avec cette Légende :

EUGENI. FRANC. SAB. PR. SUPR. EXERC. CÆS. ITAL. DUX.

On lit ſur le revers ce Chronographe :

PACEM RASTAD BADENÆ SVBSCRIPSIT VII. SEPT.

Après tant de travaux guerriers, cette Paix ſembloit devoir fixer le repos du Prince *Eugène* ; & il ſembloit qu'il ne pouvoit plus rien ajouter à ſa réputation & à ſa gloire. Le Ciel en avoit décidé autrement : il voulut que ce Héros tirât encore l'Epée pour la défenſe de la Chrêtienté.

Il y avoit dix-ſept ans que le Sultan *Muſtapha* avoit été obligé de faire la Paix à *Carlowitz* avec l'Empereur *Léopold*, le Czar *Pierre-Alexowitz*, le Roi de *Pologne*, *Auguſte II*, & la Séréniſſime République de *Veniſe*. Son ſucceſſeur *Achmet III*, voulant donner de l'occupation à ſes Troupes, forma le deſſein de porter la guerre dans la *Morée*, & même dans la *Hongrie*, ſous prétexte de réparer les pertes que l'Empire *Ottoman* avoit faites à la Paix de *Carlowitz* ; mais adroit politique, pour ne pas dire un peu fourbe, il tâcha en ſe préparant de tromper & les *Vénitiens* & l'*Empereur*, Roi de *Hongrie*. C'eſt pourquoi il envoya un Ambaſſadeur à ce dernier, pour diſſiper l'ombrage qu'il paroiſſoit prendre des préparatifs qui ſe faiſoient ſur les Frontiéres de ſon Roïaume, pendant qu'une nombreuſe Flotte porta 50 à 60. mille hommes en *Morée*. Le Prince, comme Prémier Miniſtre, ou plutôt Préſident du Conſeil de Guerre, donna Audience à *Ibrahim* Aga, char-

(*a*) Il ſe trouve dans *Lamberti* Tom. VIII. *pag.* 594 & 620.
(*b*) Dans ſon Pleinpouvoir, *ubi ſupra* pag. 605.

chargé de la commiſſion d'amuſer la Cour de *Vienne*, mais le Prince *Eugène* le pénétra aſſez, pour conclure de tous ſes diſcours, quelle étoit l'étenduë des deſſeins du Sultan. Ainſi quand l'*Empereur* conſulta ſon Conſeil, ſur le parti qui étoit à prendre, ou de rompre, ou d'emploïer encore la voye de la Négociation; le Prince *Eugène* fut des prémiers à opiner pour la guerre, dans l'eſpérance que l'*Empire* & le *Czar* n'abandonneroient pas l'*Empereur*, dès qu'il ne prendroit les Armes que pour faire repentir le Sultan de la violation d'un Traité auſſi ſolemnel que celui de *Carlowitz*. Il repréſenta que „ S. M. *Imp.* ne pouvoit ſe diſpenſer de déclarer la Guerre aux *Turcs* en faveur de la République de *Veniſe*, „ qui, aïant conclu la Ste. Ligue avec l'Empereur *Léopold* de glorieuſe Mémoire, en avoit rempli toutes les conditions, en déclarant la Guerre aux *Turcs*, lorſque ceux-ci la faiſoient à S. M. „ *Impériale*. Que la gloire de la Maiſon d'*Autriche* y étoit intéreſſée, puiſqu'elle ne pouvoit, ſans ſe faire tort, voir oprimer „ de ſi fidèles Alliés ſans les ſecourir. Qu'outre l'honneur, l'intérêt s'y trouvoit compris, les Païs héréditaires de S. M. *Impériale* ne pouvant qu'être expoſés par les progrès des *Turcs*, „ d'un côté & de l'autre. Que s'ils venoient, par exemple, à s'emparer de l'Iſle de *Corfou*, de tout tems regardée comme le Boulevard de l'*Italie*, rien ne les empêcheroit de faire la conquête du Royaume de *Naples*, de pénétrer enſuite dans le *Milanez*, de-là dans le *Tirol*, & d'attaquer l'*Empire* du côté de l'Occident, pendant que leur Armée de *Hongrie* l'attaqueroit du „ côté de l'Orient. Qu'il ne falloit pas eſpérer de rien obtenir „ par la voye de la Négociation; que l'intention de la Porte n'étoit pas de demeurer tranquile, mais ſeulement d'amuſer l'*Empereur* juſqu'à ce qu'elle eût accablé les *Vénitiens*, à qui elle n'en „ vouloit que parce qu'elle ne les croïoit pas en état de lui réſiſter. Qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que l'*Empereur* fût troublé par aucun des Princes Chrétiens pendant une Guerre ſi ſainte & ſi juſte. Qu'outre les raiſons d'Honneur & de Religion qui „ les engageroient à ſe tenir en repos, il y en avoit d'autres qui „ réſultoient de la conſtitution particuliére où ils ſe trouvoient. „ Que la *France*, par exemple, tâchoit plus à ſe remettre de ſes „ pertes, qu'à tenter des avantages. Que le Duc d'*Orleans*, qui „ gouvernoit ce Royaume, étoit plus occupé à ſe maintenir dans „ la Régence, & à ſe garantir des Factions du dedans, qu'à remuer au-dehors. Qu'enfin la Cour de *Madrid* avoit aſſez affaire avec les *Catalans*, & que le Roi *Philippe* étoit encore trop „ peu affermi ſur ſon Trône pour penſer à attaquer perſonne.

Campagne de 1716. en Hongrie.

Ces raiſons & pluſieurs autres, qui n'étoient pas moins importantes, déterminérent l'*Empereur* à la Guerre, & ce Monarque nomma le Prince *Eugène* Général en Chèf de ſes Armées en *Hongrie*. On travailla d'abord aux préparatifs pour l'ouverture de la

Campagne, où ſuivant le Plan de S. A. S., il devoit y avoir trois Armées, une de 70 mille hommes ſous ſes ordres, une de 30. mille commandée par le C. *Guy* de *Stahrenberg*, & un Corps de 25. mille aux ordres du Général *Heiſter*, Gouverneur de *Javarin*. Dès le milieu d'Avril, les Troupes ſe mirent en mouvement pour la *Hongrie*, où elles ſe rendirent ſucceſſivement dans les Quartiers qui leur furent indiqués; mais divers incidens empêchérent le Prince *Eugène* de s'y rendre en perſonne avant le 1. de Juillet qu'il partit de *Vienne*. Il avoit fallu déterminer l'*Empire* à accorder des ſecours en Troupes & en Argent, & ce ne fut que le 17. de Juin que la Diète y conſentit. Il avoit fallu ſolliciter en Cour de *Rome* un de ces Indults, qui y trouvent toujours tant d'opoſitions, pour lever les Décimes & autres Droits extraordinaires ſur tous les Biens Eccléſiaſtiques des Etats Héréditaires. Il avoit fallu conclure une nouvelle Alliance offenſive avec la République de *Veniſe*; enfin outre cela, il avoit fallu faire paſſer la plûpart des Troupes du *Rhin* & même des *Païs-Bas* juſques ſur les bords de la *Save*, où elle ſe jette dans le *Danube*. Le 17. Juillet le Prince arriva à *Peterwaradin*.

Hali Paſcha, Grand-Vizir, fut le Général qu'*Achmet* envoya contre le Prince *Eugène*. C'étoit un homme de fortune qui ne manquoit ni d'Eſprit ni de Cœur, mais ſans expérience, non plus que les Troupes qu'il commandoit. Le Sultan lui avoit donné une de ſes filles en mariage, & il portoit aux Chrétiens une haine décidée. C'étoit lui qui avoit conſeillé la guerre contre les *Vénitiens* & qui avoit refuſé tout accommodement. Nous ne répéterons pas ici les opérations de cette Campagne, qui commença tard, mais n'en fut pas moins glorieuſe, puiſque notre Héros y remporta deux glorieuſes victoires à *Peterwaradin* & à *Belgrade*, & la conquête de *Temeſwar* & de ſon Banat, ainſi que celle de *Belgrade* même & du reſte du Royaume de *Servie*; on en trouve une Rélation éxacte dans le Tom. I. de cet Ouvrage (*a*). La prémiére de ces victoires, célébrée dans toute la Chrêtienté, mérita au Prince *Eugène* les Eloges publics du Souverain Pontife, qui lui envoya le préſent dont les Papes ont ſouvent honoré les Grands Hommes qui ont rendu des ſervices ſignalés à la Chrêtienté, & parmi leſquels on compte, avant notre Héros, les Empereurs *Frederic IV*, *Maximilien I*, *Charles V*, *Ferdinand I*, *Rodolphe II.* & pluſieurs Rois & Princes, comme un Doge *Franciſco Moroſini*, & un Roi de *Pologne Jean Sobieski*. Ce préſent conſiſte en un Bonnet & un Eſtoc bénits. Le prémier étoit de velours violèt, doublé & rebordé d'hermine; ſur le devant il y avoit un S. Eſprit en forme de Colombe formée par de petites Perles très-artiſtement placées; aux deux côtés du dedans étoient deux rubans d'or, le Cordon étoit de même tiſſu d'or. Il étoit ſurmonté de trois petites

Le Pape envoye au Prince le Bonnèt & l'Eſtoc bénits.

(*a*) *Page* 101 & 105. *& ſuiv.*

tes perles très-fines. L'Eſtoc étoit un glaive long de 4. piés & fort peſant, la poigné d'argent étant longue de 10 pouces, & peſant près de 14. Marcs, la lame étoit large de près de trois pouces (*a*). Ce préſent, que Sa Sainteté lui envoya en *Hongrie* par le Chevalier *Raſponi*, étoit relevé par un Brèf de Sa Sainteté qui donnoit à S. A. S. tous les Eloges que méritoient les ſervices qu'il venoit de rendre à l'*Empereur* & à toute la Chrêtienté, puiſqu'il avoit fait mordre la pouſſiére à plus de 100. mille *Turcs* & leur avoit enlevé deux Boulevars de l'Empire *Ottoman*, qui le devenoient de la Chrêtienté. Le ſouvenir de cette glorieuſe Campagne a été conſervé dans deux Médailles; l'une pour la Victoire de *Peterwaradin* repréſente le Buſte de l'*Empereur* avec cette Légende:

CAROLUS VII. D. G. ROM. IMP. SEMP. AUG.

On voit ſur le Revers l'*Empereur* aſſis ſur ſon Trône, avec la Couronne en tête & les ornemens Impériaux, & le Prince *Eugène* debout qui foule aux piés des Drapeaux Turcs & préſente à S. M. *Imp.* une queuë de cheval, au bout d'une pique ſurmontée d'un Croiſſant. On lit autour ce Chronographe:

PRIMITIAE DEVICTIS TVRCIS.

& dans l'Exergue: CC. MILL. CASTR. OCCUP. *v. Aug.*

Sur celle qui concerne la Bataille & la Conquête de *Belgrade*, on voit le Buſte armé du Prince *Eugène* avec la Toiſon d'or & la Légende:

EUGENIUS FRANC. DUX SABAUD. CAES. MAJEST. GENER. LOCUMT.

Le Revers repréſente ce Héros armé de pied en cap, à cheval, aïant l'Epée à la main. On voit dans l'éloignement ſur la gauche la Ville de *Belgrade*, & ſur la droite derriére le cheval une Bataille. La Légende Chronographe porte:

NON EST HIC ALIVD NISI GLADIVS GIDEONIS. *Judic.* VII.

Dans l'Exergue:

TURCIS FUSIS, CASTRIS OCCUPATIS, BELGRADO RECEPTO.

La défaite & la fuite de l'Armée *Ottomane* porta bientôt l'allarme juſque dans le Serail, enſorte qu'à peine le Prince *Eugène* fut de retour à *Vienne*, qu'il y reçut une Lettre que le Grand Vizir lui écrivit par ordre du *Sultan*, pour l'informer des diſpoſitions pacifiques de Sa Hauteſſe. S. A. S. avoit été reçûë de l'*Empereur* de la maniére la plus affable, avec laquelle ce Monarque lui adreſſa ces paroles: *La Gloire que vous venez d'acquérir, vous donne un nou-*

(*a*) Ce n'eſt pas là ce que ſignifie le terme d'*Eſtoc*, qui exprime une longue Epée mince ou étroite & pointuë.

nouveau relief, & surpasse de beaucoup celle que vos autres Campagnes vous ont déjà acquise. Je vous en remercie pour mon particulier, & je chercherai les occasions de vous en marquer une sincére & juste reconnoissance. Ce compliment fit d'autant plus de plaisir au Vainqueur de *Belgrade*, qu'il fermoit la bouche à ses envieux, qui taxoient sa conduite de témérité dans l'attaque des Retranchemens des *Turcs*. Il faut avouer que s'il n'y avoit pas de la témérité, il y avoit bien de la hardiesse dans cette entreprise, puisqu'elle a réussi: si le contraire fût arrivé, on l'auroit avec raison blâmé de témérité, mais il est certain qu'il s'y seroit fait tuer. C'est ainsi que les choses empruntent leur modification de la Fortune, plutôt que de la Prudence, qui les invente.

L'*Empereur* donna ordre au Prince *Eugène* de répondre au Vizir & de lui témoigner que „ S. M. *Imp.*, aïant été obligée, par „ ses engagemens avec la République de *Venise*, à prendre les Ar„ mes pour sa défense, consentiroit volontiers à rétablir la bonne „ intelligence, dès que ses Alliés traiteroient de la Paix avec Sa „ Hautesse, d'autant qu'elle étoit résoluë de ne la point faire sans „ leur concours". Le Grand Vizir répondit d'abord que Sa Hautesse étoit prête à traiter avec les *Vénitiens*, & que S. M. *Imp.* pouvoit nommer tel lieu de la *Hongrie* qu'Elle voudroit pour y tenir les Conférences sous la médiation des Ministres d'*Angleterre* & de *Hollande*, le Chevalier *Rob. Sutton* & le Comte de *Coliers*; & *Passarovitz*, petite Ville de la *Servie*, sur la *Morave*, fut choisie pour le lieu du Congrès, où l'*Empereur* envoïa le Comte de *Wirmont* & le Baron *Dalman*, les *Vénitiens*, le Chevalier *Ruzzini*, & le Grand Seigneur les Agas *Ibrahim* & *Mechmet*. Cependant l'ouverture de ce Congrès souffrit quelques difficultés de la part du Sultan, qui trouva exhorbitans les Préliminaires proposés de la part de l'*Empereur*, qui, suivant tous les Droits, pouvoit éxiger une indemnisation des fraix de cette Guerre, à laquelle la *Porte* l'avoit forcé, en violant le Traité de *Carlowitz* à l'égard des *Vénitiens*. Ainsi S. M. *Imp.* fut obligée de faire des préparatifs, comme l'année précédente, pour l'ouverture de la Campagne; mais la Cour d'*Espagne*, à l'instigation du fameux Cardinal *Alberoni*, vint au secours des Infidèles, & obligea celle de *Vienne* à modérer ses prétentions. Cet événement feroit ici une Episode assez déplacée, si je raportois comment, sous prétexte d'armer une Escadre pour envoyer, à la sollicitation du Pape, contre les Infidèles, au secours des *Vénitiens*, la Cour d'*Espagne* équipa & arma une Flote pour surprendre la *Sardaigne*, & ensuite s'emparer de la *Sicile*, afin de pouvoir, plus aisément & avec plus de sûreté, fondre sur le Royaume de *Naples*. Toute l'*Europe* a témoigné alors toute l'horreur qu'elle concevoit de cet injuste procédé, & d'un projèt qui ne pouvoit sortir que de la tête d'un Eccléfiastique ambitieux, qui sacrifie à ses vûës, Bonnefoi, Equité, Conscience & Re-

Religion. Quoiqu'il en ſoit, les Armées parurent en Campagne, & ne firent rien, parce que la *Porte* ſe preſſa de terminer les Conférences par un Traité qui fut ſigné le 21. Juillet 1718 ou 1096. de l'Hégire, jour que les *Turcs* ont dû mettre dans leurs Annales comme un des plus heureux, puiſque quand on aporta au Prince *Eugène* la nouvelle de la ſignature du Traité, S. A. S. dreſſoit le Plan de ſa marche pour attaquer le Grand Vizir, qui avoit tout au plus 80 mille Hommes, la plûpart Troupes d'*Aſie*, les plus lâches qu'il y eut jamais. Celui-ci craignoit tant cette viſite, qu'il avoit fait demander au Prince une ſuſpenſion d'armes pendant les Conférences; d'un autre côté, le Prince *Eugène* étoit ſûr de paſſer ſur le ventre à l'Armée *Turcque*, après quoi rien ne l'empêchoit d'aller chaſſer le Sultan de *Conſtantinople*, l'obliger de repaſſer en *Aſie*, & de céder aux Chrêtiens un Empire, que les *Ottomans* ne tiennent que de leur Diviſion. Quelle Gloire pour le Grand *Eugène!* Mais la Providence en avoit ordonné autrement, conſervant en deçà du *Boſphore*, cette verge dont elle ſe ſert pour châtier les iniquités des Puiſſances Chrêtiennes, juſqu'à ce qu'elle juge convenable de les jetter au feu.

Pendant que la guerre s'allumoit dans la Méditerranée, où l'*Angleterre* & la *France* prirent parti pour l'*Empereur* contre la Cour d'*Eſpagne*, le Prince *Eugène* travailloit à mettre en ſûreté les Frontières de la Chrêtienté, en faiſant d'*Orſowa* une Place preſqu'imprenable, & de *Belgrade* une Forteresſe inexpugnable: il en fit autant de *Temeſwar*.

L'*Empereur* avoit donné à S. A. S. le Gouvernement général des *Païs-Bas*, après que les Puiſſances Maritimes l'en eurent mis en poſſeſſion, ſuivant le Traité d'*Utrecht*. La Nobleſſe des Etats de la *Baſſe-Autriche* l'agrégea à ſon Corps, avec le Prince *Emanuel de Savoye* ſon Neveu, pour lui donner une marque de la haute eſtime qu'elle avoit pour lui. Ce n'étoit pas une de ces faveurs, qui proprement ne ſont que du vent & ne ſignifient rien, puiſque par-là ce Prince acquéroit le Droit d'aſſiſter aux Diètes de la Province, d'y opiner, & d'y préſider même à ſon tour. Ce Prince, dont la préſence n'étoit plus néceſſaire en *Hongrie*, revint à *Vienne*, où l'*Empereur* avoit beſoin de ſes avis, par raport à la Guerre avec l'*Eſpagne;* & il continua à donner à ce Monarque, dans ces conjonctures difficiles, des preuves de ſa capacité dans le Cabinèt, qui ne le cédoit pas à ſa valeur à la tête des Armées.

Vers le milieu de l'année ſuivante, le Grand Seigneur envoïa 1719.
à S. M. *Imp.* un Ambaſſadeur Extraordinaire, avec le même caractère dont S. M. *Imp.* avoit revêtu le Comte de *Wirmont*, en l'envoïant à la *Porte* après la concluſion de la Paix, & dans les mêmes vûës, qui étoient de renouveller à S. M. *Imp.* les marques de l'amitié que Sa Hauteſſe vouloit entretenir avec elle.

La maniére diſtinguée dont le Comte de *Wirmont*, Ambaſſadeur

de l'*Empereur* à la *Porte*, avoit été reçu à l'Audience de Sa Hauteſſe, porta S. M. *Imp.* à uſer de retour envers le Bacha, & en conſéquence on lui accorda l'Audience de ce Monarque auſſi-tôt qu'il la demanda. Il la commença par un très-beau diſcours, rempli d'expreſſions énergiques, & de louanges juſtes & véritables, quoiqu'exprimées d'une maniére un peu enflée & dans le goût Oriental.

Les préſens, dont le *Sultan* l'avoit chargé pour l'*Empereur*, étoient dignes de ces deux Monarques. On y admiroit entr'autres choſes ſix Chevaux tant Barbes qu'Arabes, d'une beauté ſinguliére, & couverts de harnois magnifiques, avec un plumèt de Heron garni de pluſieurs diamans d'une groſſeur extraordinaire.

De-là l'Ambaſſadeur Turc paſſa à l'Audience du Prince *Eugène*, à qui il fit part de l'eſtime ſinguliére que le *Sultan* faiſoit de ſa valeur & de ſa ſageſſe : *C'eſt pourquoi*, lui diſoit-il, *Sa Hauteſſe te regarde comme le prémier Vizir de l'Empereur des Chrêtiens, & ſouhaite d'avoir ton amitié, comme tu as déjà ſon eſtime, dont il veut te donner des preuves par les préſens qu'il m'a chargé de te remettre & qui ſont tous ſimboliques. Le Sabre eſt le Symbole de la valeur que tu as montrée dans tant de Sièges & de Batailles ; & les Turbans marquent l'étenduë de ton génie, la ſageſſe de tes conſeils, & la prudence que tu fais remarquer dans l'éxécution. Je te félicite en mon particulier*, ajouta-t-il, *de la gloire que tu as acquiſe dans ces deux dernières Campagnes : tu n'en pouvois acquérir une plus éclatante, qu'en vainquant les Armées Ottomanes, où l'on voit une ſi belle ordonnance, & qui, outre l'avantage du nombre qu'elles ont ſur toutes les autres Nations, ont auſſi celui de ne contenir que des Soldats braves & des Officiers expérimentés.*

Le Sabre & les Turbans, dont parloit ici le Bacha, étoient d'une richeſſe extraordinaire. C'étoit un Cimeterre à la *Perſienne*, dont le manche étoit garni de Diamans, la lame étoit bronzée & de fin acier de Damas, dans un fourreau d'or enrichi de Pierreries. Les Turbans étoient d'une étoffe magnifique, & très-artiſtement travaillés. Deux Chevaux, dont la beauté ne le cédoit point à ceux qui avoient été donnés à l'*Empereur*, faiſoient auſſi partie du préſent deſtiné au Prince *Eugène*. Tout ce que le Bacha dit, fut jugé très-ſenſé & plein d'eſprit ; & il s'acquita de toutes ſes fonctions avec tant de grace & d'adreſſe, qu'on jugea bien que le Sultan ne s'étoit pas mépris dans le choix qu'il avoit voulu faire d'un homme d'eſprit.

Ici commença la vie tranquile du Prince *Eugène*, que l'*Empereur* regarda depuis comme ſon Prémier Miniſtre, & c'eſt en cette qualité qu'il conſeilla à Sa Majeſté en 1721. d'apaiſer les troubles dont l'Empire étoit agité, depuis quelque tems, par les démêlés avec les Catholiques & les Evangeliques, auxquels l'inſolence des Jéſuites avoit donné lieu en donnant des conſeils de perſécution, dans les

Cours

Cours où ils avoient l'oreille du Souverain : & où ne l'ont-ils pas! Mais le Prince *Eugène*, chez qui les préjugés vulgaires & fanatiques n'ont jamais eu d'accès, fut le prémier à opiner à la satisfaction des Protestans. C'est ainsi que ce Prince eut toujours part aux affaires les plus importantes. Aussi l'*Empereur* s'en aperçut-il assez par les éloges qu'on donnoit & au dedans & au dehors de l'*Empire*, à la sagesse & à la douceur de son Gouvernement. S. M. *Imp.*, voulant récompenser les services de S. A. S., créa en sa faveur la Charge de *Vicaire-Général* de ses Etats héréditaires en *Italie*, qu'il ne faut pas confondre avec celle de *Vicaire-Général de l'Empire* en *Italie*, que possede le Duc de *Savoye*, Roi de *Sardaigne*; & comme S. M. *Imp.* la lui conféra à la place du Gouvernement des *Pais-Bas*, qu'Elle venoit de conférer à l'Archiducesse sa Sœur, Elle y annéxa des apointemens considérables, avec une prérogative extraordinaire, qui étoit que ceux, qui seroient nommés dans la suite aux Vice-Roïautés de *Naples* & de *Sicile*, comme aussi aux Gouvernemens du *Milanez* & du *Mantouan*, seroient obligés de prêter serment entre les mains du Prince *Eugène*, & de prendre leur attache de lui; *Charles VI* se plaisant ainsi à partager ses droits de Souverain, avec un Prince qui en étoit le plus ferme apui, & qu'il savoit bien qui n'en abuseroit jamais. Il ajouta à toutes ces faveurs le don de la Terre d'*Eberstorff* près de *Laxembourg*, afin d'avoir toujours auprès de soi un Prince, dont il sentoit bien qu'il ne pouvoit plus se passer.

En effèt, l'année suivante (1725.), le Roi d'*Espagne* aïant trouvé à propos de faire enfin la Paix avec la Maison d'*Autriche*, envoïa à *Vienne* le Baron de *Ripperda*, pour convenir des conditions d'un Traité sous les yeux mêmes de S. M. *Imp.*, qui chargea de cette importante Négociation le Prince *Eugène* & le Grand Chancelier le Comte de *Zintzendorff*, qui conclurent un Traité de Paix avec le Plénipotentiaire *Espagnol*, à la satisfaction des deux Puissances.

La mort d'*Auguste II.* de Glorieuse Mémoire, Roi de *Pologne* & Electeur de *Saxe*, dont le Règne avoit été un enchainement de vicissitudes étonnant, ralluma la Guerre en Europe, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins & pour des raisons qu'on n'a jamais pû comprendre, preuve notoire de son injustice; ce qui donna au Prince *Eugène* de nouvelles occasions de signaler son zèle pour son Auguste bienfaiteur, à la tête de ses Armées. Je n'entrerai sur ce sujèt dans aucun détail. Chacun sait que le Roi *Auguste* mourut en Février 1733. & on se souvient que *Charles XII*, Roi de *Suède*, le contraignit de céder la Couronne de *Pologne* à *Stanislas Leczenski*, Palatin de *Posnanie*, qu'il obligea les *Polonois* à reconnoitre pour leur Roi, en se disant le Défenseur de leurs Libertés, pendant qu'il violoit la plus importante, en leur donnant un Roi, qu'ils ont droit d'élire. Telles sont les grandes actions des Conquérans, qui ne les compassent pas toujours sur la règle de l'équi-

té. Après la Bataille de *Pultava* qui fit de l'*Alexandre du Nord*, un Roi errant & fugitif, *Auguſte* contraignit à ſon tour ſon antagoniſte à lui abandonner un Trône, qu'il ne devoit qu'à la vengeance & à la violence, & ſur lequel il ſe maintint juſqu'à ſa mort, qui rendit aux *Polonois* la liberté de ſe choiſir un Roi. Il ne ſe préſenta que deux Candidats, le nouvel Electeur de *Saxe*, fils du défunt, & *Stanislas* qui avoit vêcu dans l'éxil depuis 1712. & que ſon Beau-Père, le Roi de *France*, engagea à faire valoir ce qu'il apelloit ſes Droits au Trône de *Pologne*. Quels Droits ! Ce n'eſt pas ici l'endroit de les éxaminer. L'*Empereur*, l'Impératrice de *Ruſſie* & le Roi de *Pologne*, s'unirent pour employer leurs bons offices en faveur de S. A. S. E. de *Saxe:* c'en fut aſſez à la *France* pour ſe déclarer auſſi-tôt publiquement protectrice de *Stanislas*. Auſſi-tôt les Brigues, les Cabales, enfin le grand reſſort de tous les deſſeins de la Cour de *Verſailles !* ce n'eſt pas de *Rome* ſeule qu'on peut dire *omnia venalia Romæ;* une double élection, dans la Diète de *Pologne*, en fut une preuve. De-là la Guerre déclarée par des motifs auſſi pitoïables qu'elle fut injuſte. Mais c'étoit une occaſion de porter quelque coup à la puiſſance de la Maiſon d'*Autriche*, que le Prince *Eugène* avoit portée à un dégré qui ne pouvoit manquer de réveiller la jalouſie de celle de *Bourbon*, ſon ennemie héréditaire. Si l'on en avoit crû le Prince *Eugène*, on lui eut ôté cette fois-ci le plaiſir de ſe ſatisfaire, car aïant été déliberé dans le Conſeil de l'*Empereur* ſi on ſoutiendroit l'Electeur de *Saxe*, ou ſi on l'abandonneroit, S. A. S. dit, „ que la *France* étoit dans un dégré „ de puiſſance où il ne ſeroit pas aiſé de lui réſiſter; que ſes Fi„ nances étoient en bon état, la ſageſſe de ſon Miniſtère, & la „ longue paix dont cet Etat avoit joui, aïant à peu près réparé l'é„ puiſement où elles avoient été ſous le Règne précédent. Qu'au „ contraire S. M. *Imp.* n'aïant pas ceſſé, depuis la Guerre d'*Eſpa„ gne*, d'avoir des Armées en campagne, tantôt pour repouſſer les „ *Turcs* en *Hongrie*, tantôt pour chaſſer les *Eſpagnols* de la *Sicile*, „ ſes Finances n'avoient pû ſe rétablir & étoient reſtées épuiſées. „ Qu'enfin le peu d'aparence qu'il y avoit de faire entrer le Corps „ Germanique dans une querelle, qu'il ne manqueroit pas de re„ garder comme lui étant étrangère, devoit faire craindre que la „ *France* n'eût le tems d'envahir & de conquérir une partie de l'*I„ talie*, & des Places que l'*Empereur* a ſur le *Rhin*, d'autant plus „ qu'il ſembloit indubitable que l'*Eſpagne* & le Roi de *Sardai„ gne* ſe déclareroient pour elle, tandis que la *Hollande* & l'*An„ gleterre* témoignoient vouloir demeurer neutres. Que la *France* „ ne ſouhaitoit rien tant, que d'avoir occaſion d'attaquer l'*Em„ pereur;* mais qu'il falloit lui ôter le prétexte de le faire, en ne „ ſe mêlant point des affaires de *Pologne*. Que du reſte l'Electeur „ de *Saxe*, apuïé de la *Ruſſie*, étoit en état de ſoutenir ſon Elec„ tion contre les *François* & les *Polonois*, opoſant avec d'autant plus

„ de

„ de facilité, que la *Suède* ne paroiſſoit pas diſpoſée à vouloir en-
„ treprendre une diverſion contre la *Ruſſie* en faveur de la *Fran-*
„ *ce*, dont les *Suédois* aimoient bien à tirer des ſubſides, mais nul-
„ lement à partager les quérelles.

Quoique le ſentiment opoſé prévalût, le Prince *Eugène* n'en fit paroître aucun mécontentement; bien loin de-là, il ſe chargea volontiers des préparatifs, & il en arriva de cette réſolution comme de toutes celles de la Cour de *Vienne*, fort preſſée à conclure & fort lente à agir; enſorte que les *François*, qui ſavoient à quoi s'en tenir à cet égard, s'étoient préparés à tout événement: ils entrérent en *Allemagne* & y prirent quatre ou cinq Places, en proteſtant toujours qu'ils n'en vouloient pas à l'*Empire*, dont ils reſpecteroient la Neutralité; pendant que d'un autre côté, aïant le paſſage libre au travers du *Piémont*, ils entrérent dans la *Lombardie* & prirent une partie du *Milanez*, avant que l'*Empereur* pût leur opoſer un Bataillon. On peut croire quel mauvais ſang faiſoit le Prince *Eugène*, qui fut encore obligé d'entrer dans une dificile Négociation avec le *Divan*, à qui la *France* avoit fait inſinuer par le Comte de *Bonneval*, devenu le *Paſcha-Oſman*, que la *Ruſſie* avoit violé les Traités qu'elle avoit avec le *Grand Seigneur*, en faiſant entrer ſes Troupes en *Pologne*, ce qui donna lieu à la Lettre ſuivante que le *Grand Vizir* écrivit à S. A. S. qui étoit conſiderée à *Vienne*, comme le *Grand Vizir* de l'*Empereur d'Occident*.

Lettre du Grand-Vizir au Prince Eugène au ſujet de ces affaires.

„ Vous me permettrez, NOTRE TRES HONORE' AMI, „ de rappeller que la *Pologne* eſt limitrophe des Etats de la Séré-
„ niſſime *Porte Ottomane*, de S. M. l'Empereur des *Romains*, &
„ de la *Czarine* de *Moſcovie* notre Amie; & que, ſuivant les an-
„ ciens privilèges dont la République de *Pologne* jouït encore à
„ préſent, la Dignité Royale doit être déférée à celui qui eſt una-
„ nimement élu par les *Polonois*; comme auſſi, quand même il
„ ſurviendroit quelque déſunion parmi eux, que perſonne n'en
„ doit profiter pour s'ingérer dans leurs affaires, ni pour donner
„ atteinte à leur liberté, mais qu'ils doivent démêler les choſes
„ entr'eux.

„ Il eſt encore notoire, qu'auſſi longtems qu'un Royaume é-
„ tranger ne contrevient point à ſes Pactes, on n'eſt point en droit
„ de prendre part à ce qui s'y paſſe. Les *Polonois* ont auſſi établi
„ & ſtipulé entr'eux, que pour conſerver l'Ordre, la Dignité de
„ Roi de *Pologne* ne poura être renduë héréditaire, ni être con-
„ férée à un Etranger. Tout le monde convient unanimement,
„ que c'eſt de cette maniére que la Nation conſerve ſa liberté.

„ Or leur Roi, ſurnommé *Nal-Kyran* (*a*), étant décédé déjà
„ depuis quelque tems, & la ſuſdite République aïant élu, ſelon
„ la coûtume, un Roi d'entre ſes Habitans, on a apris avec éton-
„ ne-

(*a*) Ce qui ſignifie *Briſe-Fer*, & fait alluſion à la force extraordinaire du Roi *Auguſte*.

„ nement que la *Moſcovie* avoit envoyé des Troupes réglées en „ *Pologne*, pour opprimer la liberté des *Polonois*, & rendre déſor- „ mais le Royaume Héréditaire.

„ Mais vouloir altérer l'ancienne Liberté dont jouïſſent les *Po-* „ *lonois*, ſe mêler de leurs affaires, troubler leurs anciennes coû- „ tumes & conſtitutions, & leur faire violence, c'eſt une action „ indigne, & contraire à toute ſorte de droit & d'engagemens. De „ plus l'Article II. de la Capitulation accordée par la *Porte Otto-* „ *mane* aux *Moſcovites*, & publiée par le *Sultan*, porte expreſ- „ ſément ce qui ſuit.

„ *Mais ſi l'on entreprenoit de rendre la Dignité de Roi de* Polo- „ gne *héréditaire, ou ſi l'on tentoit quelqu'autre choſe tendant à bleſ-* „ *ſer l'ancienne Liberté, & les Conſtitutions établies dans la Répu-* „ *blique de* Pologne, *ou bien ſi le Roi de* Suède, *ou quelqu'autre Mo-* „ *narque Chrétien envoyoit des troupes dans le Territoire de* Pologne „ *pour y faire des conquêtes, dans ce cas-là, & après que la Subli-* „ *me Porte en aura été informée, il ſera permis au ſuſdit* Czar de „ Moſcovie, *autant qu'il plaira à Dieu, & que ſon intention ſera* „ *d'affermir & de maintenir la Liberté* Polonoiſe, *d'entrer dans les* „ *Etats de* Pologne, *afin de les protéger contre toute infraction de* „ *leurs anciennes Conſtitutions, & afin d'empêcher ceux qui y pour-* „ *roient venir, de faire un ſemblable tort ou préjudice au Royaume de* „ Pologne, *& détourner tout le mal qui en pouroit réſulter. Après* „ *qu'on aura ainſi remédié au danger le plus preſſant, les* Moſcovi- „ tes *n'y feront plus aucun ſéjour, mais le ſuſdit* Czar, *ſans faire le* „ *moindre tort aux Etats de* Pologne, *& ſans ſe mêler des affaires* „ *qui concernent leurs anciennes Conſtitutions, s'en retournera avec* „ *toutes ſes Troupes. Tout cela s'entend néanmoins uniquement dans* „ *le cas qu'il n'y entre aucun motif d'intérêt propre, mais que c'eſt* „ *ſeulement pour appuyer & affermir les Loix & les Conſtitutions des* „ Polonois, *de même que leur ancienne Liberté & Indépendance; ce* „ *qui eſt un Ouvrage univerſel où chacun eſt intéreſſé. De plus le* „ Czar de Moſcovie *n'entrera en aucune manière en* Pologne *pour* „ *ſon propre avantage & profit, ou pour gagner plus aiſément par ſon* „ *invaſion quelque prétexte de réſiſtance de la part de ceux qui ne lui* „ *ſont point affectionnés, auſſi longtems qu'il n'y aura pas effective-* „ *ment des Troupes étrangeres dans le Royaume, pour empêcher l'in-* „ *dépendance de la Dignité Royale de* Pologne, *la libre Election d'un* „ *Roi, ou pour violer les Libertés de la République.*

„ Comme tout ceci eſt très-expreſſément ſtipulé, que les *Moſ-* „ *covites* n'ignorent pas la teneur des Capitulations qu'ils ont en- „ tre les mains, & que cela ne les empêche point de faire de pa- „ reilles actions défenduës, nous n'avons pû regarder leur procé- „ dé que comme contraire aux Articles de la Paix perpétuelle, „ & à la tranquilité des Serviteurs de Dieu. C'eſt pourquoi nous „ avons envoyé à votre Ami, le prémier Miniſtre de la *Czarine* de

„ *Moſ-*

„ *Moſcovie*, une Lettre qui lui explique l'état des choſes, & nos
„ ſentimens à cet égard, afin que la *Czarine* ſa Maîtreſſe faſſe re-
„ tirer ſes Troupes de la *Pologne*, ſans altérer d'ailleurs en quel-
„ que maniére que ce ſoit la Liberté des *Polonois*.

„ Et puiſque, comme il eſt dit ci-deſſus, le Royaume de *Po-*
„ *logne* eſt ſitué entre les Etats ſuſmentionnés, nous avons ex-
„ pédié la préſente pour vous la faire tenir par le Réſident *Im-*
„ *périal* auprès de la *Porte Ottomane*, à qui elle a été remiſe en
„ main propre, afin que vous, NOTRE TRES HONORE' ET
„ TRES CHER AMI, veuilliez employer vos ſoins & vos bons
„ offices, pour porter l'*Empire Romain* à expédier des Lettres Mo-
„ nitoires à la Cour de *Ruſſie*, afin de l'obliger à ne point ſe mêler
„ des affaires qui concernent la Liberté des *Polonois*, & conſéquem-
„ ment à rappeller ſes Troupes de la *Pologne*.

„ Après que notre Lettre vous aura été renduë, nous eſpé-
„ rons que conformément à la conſtante & ſincére amitié qui ſub-
„ ſiſte entre nous, vous mettrez toute votre attention à mainte-
„ nir & à protéger la Liberté de la Nation *Polonoiſe* ſuivant les
„ Articles ſtipulés, à empêcher dorénavant les *Moſcovites* de s'en
„ mêler, & à faire expédier & envoyer de la part de l'Empereur
„ des *Romains* une Lettre en termes énergiques & ſignificatifs à
„ la *Czarine* de *Moſcovie*, & conforme à celle qui a été écrite
„ par la *Porte Ottomane*, pour lui recommander fortement le ra-
„ pel de ſes Troupes du territoire de *Pologne*.

„ Il eſt évident que l'oppreſſion & la violation des anciens Pri-
„ vilèges des *Polonois*, loin de produire quelque avantage, n'eſt
„ propre qu'à exciter des troubles.

„ Cela étant, & ſi la *Moſcovie* a eu deſſein, contre tous Droits
„ & Pactes, de donner atteinte & de détruire la Liberté *Polonoi-*
„ *ſe* en envoyant une Armée ſi nombreuſe dans le Royaume de
„ *Pologne*, ce procédé ne peut que choquer les gens raiſonnables
„ & qui ont du bon ſens. Or comme l'*Empire Romain* entretient
„ une bonne amitié & correſpondance avec les *Moſcovites*, il eſt
„ à croire que ſi de votre part on leur écrit des Lettres amiables
„ ſur l'affaire en queſtion, pour les exhorter & leur conſeiller de
„ renoncer à cette injuſte & indigne entrepriſe, cela contribuëra
„ à la tranquilité générale.

„ En attendant nous vous prions, NOTRE BON AMI, d'emploïer
„ tous vos ſoins à procurer le rétabliſſement du repos public, &
„ de faire tous vos efforts pour détourner les *Moſcovites* de leurs
„ deſſeins contre les *Polonois*, & pour qu'ils ne s'ingèrent plus
„ dans leurs affaires. Nous ſouhaitons & deſirons auſſi dans la ſin-
„ cérité de notre ame, que vous ne tardiez point à remplir de
„ cette maniére les loix de l'amitié, & qu'auſſi-tôt qu'il ſera poſ-
„ ſible vous faſſiez à ma Lettre une réponſe ſincére & catégori-

„ que, par l'Exprès qui vous a été envoyé. Au reſte, je prie Dieu
„ qu'il veuille vous conſerver longues années.

Donné dans notre Réſidence de Conſtantinople &c.

Dans les diſpoſitions où étoit la Cour de *Vienne* par rapport aux affaires de *Pologne*, le Prince *Eugène* ne pouvoit pas faire autrement, que de juſtifier ou d'excuſer le procédé des *Ruſſiens :* voici comment il s'y prit.

Réponſe du Prince Eugène au Grand-Vizir.

„ VOTRE EXCELLENCE conviendra que nous avons ſou-
„ vent donné des preuves très-évidentes de nos ſoins à obſerver
„ & à éxécuter inviolablement la Paix qui a été heureuſement con-
„ cluë à *Paſſarowitz*, entre le Séréniſſime & Très-puiſſant *Em-*
„ *pereur des Romains*, notre très-gracieux Seigneur, & la Subli-
„ me *Porte*, afin de prévenir par-là une grande effuſion de ſang,
„ la dévaſtation & la ruïne des Provinces & des Sujèts, & une
„ infinité d'autres maux inſéparables de la Guerre; enſorte que
„ le tems paſſé ſuffit pour faire juger à VOTRE EXCELLENCE
„ de nos ſentimens à cet égard. Car nous avons regardé comme
„ une choſe nullement glorieuſe, contraire à l'honnêteté, & or-
„ dinairement ſuivie d'une iſſuë malheureuſe, de préférer l'occa-
„ ſion de troubler le repos des Voiſins, à l'obſervation religieu-
„ ſe des Traités.

„ Nous avons lieu de nous promettre que VOTRE EXCEL-
„ LENCE ſera animée du même zèle; car, quoique des Perſon-
„ nes mal-intentionnées faſſent tous leurs efforts pour colorer leurs
„ plaintes injuſtes & malfondées aux dépens de la vérité, & pour
„ repréſenter à VOTRE EXCELLENCE l'état préſent des affai-
„ res en *Pologne*, tout autre qu'il n'eſt en effèt; nous avons néan-
„ moins trouvé dans la Lettre que VOTRE EXCELLENCE nous
„ a écrite derniérement ſur ce ſujèt, des marques ſi évidentes de
„ ſa ſincérité & de ſa grande ſageſſe, qu'il ne nous reſte aucun dou-
„ te qu'après qu'elle aura reconnu l'erreur, elle ne rejette à l'a-
„ venir les rapports peu ſincéres de certaines gens, qui ne cher-
„ chent qu'à faire illuſion à la Sublime *Porte*.

„ VOTRE EXCELLENCE a raiſon de dire que le Royaume
„ de *Pologne* confine avec les Etats du Séréniſſime *Empereur des*
„ *Romains*, de la Sublime *Porte*, & de l'*Impératrice de Ruſſie*, &
„ qu'ainſi il importe infiniment à ces Puiſſances que la Liberté
„ *Polonoiſe*, & particuliérement le Droit de Libre Election, de
„ même que les Loix du Royaume, ſur leſquelles cette Liberté eſt
„ fondée, ne reçoivent aucune atteinte, & que ce Royaume Elec-
„ tif ne devienne Héréditaire. Outre la juſtice & l'équité qui le
„ veulent ainſi, la ſage conſidération de leur propre intérêt obli-
„ ge les Princes voiſins à ne pas ſouffrir qu'on s'écarte tant ſoit peu
„ de cette Conſtitution.

„ Nous convenons pareillement volontiers avec VOTRE EX-
„ CELLENCE, qu'il eſt juſte que tant que les *Polonois* obſervent

„ les

„ les Conventions faites avec les Etrangers, ceux-ci ne s'ingèrent
„ point dans leurs Affaires domeſtiques, à moins qu'ils ne ſoient
„ ſollicités par des Membres & Concitoyens de la République, de
„ ſecourir leur Patrie agitée, & de ſauver ſa Liberté mourante.
„ De même il eſt indubitable qu'il n'eſt permis à aucune des Par-
„ ties contractantes de s'écarter malgré l'autre de ce qui a été ſti-
„ pulé de leur conſentement mutuel, & qu'ainſi les Articles de
„ la Paix concluë entre la Sublime *Porte* & la Séréniſſime Impé-
„ ratrice de *Ruſſie*, doivent être religieuſement & inviolablement
„ obſervés de part & d'autre. Cela étant ainſi, VOTRE EXCEL-
„ LENCE verra aiſément que les ſentimens des Princes voiſins
„ de la *Pologne* s'accordent parfaitement ſur les principes, ſuivant
„ leſquels on doit enviſager l'état préſent de ce Royaume. Car
„ dans les Conditions de Paix citées dans la Lettre de VOTRE
„ EXCELLENCE, il n'eſt pas moins expreſſément ſtipulé, que
„ les *Ruſſiens* pouront & devront ſecourir de leurs Troupes Au-
„ xiliaires la République de *Pologne*, en cas de beſoin, & lorſqu'ils
„ en ſeront requis par les *Polonois* mêmes ; qu'il leur eſt défendu
„ par les mêmes conditions de troubler ſa Liberté & ſon Repos,
„ ou de s'arrêter plus qu'il ne faut ſur le territoire de *Pologne* a-
„ près que le danger ſera paſſé. Il ne reſte donc qu'à éxaminer
„ lequel des deux cas mentionnés éxiſte préſentement ; ſi c'eſt
„ celui où, les *Ruſſiens* peuvent ſecourir la Liberté périclitante des
„ *Polonois*, & y ſont même obligés en vertu des engagemens ſo-
„ lemnels contractés il y a longues années ; ou ſi c'eſt plutôt l'au-
„ tre, où en vertu du ſuſdit Traité de Paix, il ne leur eſt pas per-
„ mis d'envoyer leurs Troupes en *Pologne*. Tout le monde con-
„ vient que le principal rempart de la Liberté *Polonoiſe*, c'eſt le
„ Droit illimité de proteſter, nommé communément *Liberum*
„ *Veto*. Le Primat du Royaume, dont le témoignage ne ſauroit
„ être ſuſpect aux *François*, ni à *Stanislas*, l'a reconnu lui-même,
„ lorſque ſur la fin du dernier règne il pria pluſieurs fois, non-
„ ſeulement le Très-Auguſte *Empereur des Romains*, mais auſſi
„ l'Impératrice de *Ruſſie*, de vouloir poſter leurs Troupes ſur les
„ frontiéres du Royaume, uniquement parce qu'il étoit à crain-
„ dre qu'on ne donnât quelque atteinte au *Liberum Veto*, & afin
„ que ces Troupes fuſſent plus à portée de prêter la main à la Li-
„ berté chancelante de la *Pologne*.

„ Ce n'eſt pas ici le lieu d'éxaminer ſi cette appréhenſion du
„ Primat étoit fondée, ou non ; mais il ne ſeroit pas raiſonnable
„ d'accorder préſentement au Primat, comme Régent du Roya-
„ me durant l'interrègne, une choſe qui, ſelon lui, ne peut même
„ être permiſe au Roi. L'expérience fait pourtant voir que pen-
„ dant l'interrègne, le Primat a non-ſeulement tenté, mais auſſi
„ effectué ce dont la ſeule appréhenſion, & le ſimple ſoupçon l'a-
„ voit porté à rechercher l'aſſiſtance de l'*Empereur* & des *Ruſſiens;*

„ auſſi n'a-t-il oſé le deſavouer dans les Lettres écrites à ceux de „ ſes Compatriotes qui ſe plaignoient de ſes injuſtices & de ſes „ violentes entrepriſes.

„ Pour empêcher donc que la Liberté de la Patrie ne fût op„ primée par ſes Fils dénaturés, la plus ſaine partie de la Répu„ blique a réïtéré auprès de S. M. *Imp.*, & chez l'Impératrice de „ *Ruſſie*, les mêmes inſtances que le Primat & pluſieurs de ſes „ Partiſans avoient faites peu auparavant, dans un tems où la Li„ berté publique couroit beaucoup moins de danger. Il n'eſt pas „ difficile de prouver tous ces faits par argumens de la derniére é„ vidence; & nous ne doutons nullement que la Séréniſſime & „ Très-puiſſante Impératrice de *Ruſſie*, pour confondre les faux „ bruits répandus par les *François*, ne communique à la Sublime „ *Porte* un grand nombre de Lettres des Grands de *Pologne*, qu'el„ le a entre les mains, & qui ſont des témoignages irréfragables, „ tant de la Liberté de la Patrie opprimée par le Primat & ſon „ Parti, que du ſecours demandé aux Puiſſances voiſines. Enſor„ te qu'il eſt abſolument certain que les *Ruſſiens* ne ſont pas ve„ nus comme Ennemis, contre l'intention de la République, ou „ à ſon préjudice; mais comme Amis, & inſtamment ſollicités „ par les *Polonois*, pour protéger la forme du Gouvernement & la „ Liberté du Royaume; vû qu'après tout c'étoit la même choſe „ que des Etrangers, ou des Compatriotes opprimaſſent la Liber„ té des autres. Ce ſeroit trop nous étendre, que de vouloir reca„ pituler ici toutes les menaces que les Partiſans du Primat ont „ employées contre ceux qui penſoient différemment, auſſi-bien „ que les meurtres dont l'Acte d'Election a été ſouillé. Le ſang „ humain qui a été répandu à l'occaſion de la prétenduë procla„ mation de *Stanislas*, fait voir combien elle a été libre & unanime.

„ Cependant la Vengeance Divine n'a pas donné le tems à ces „ gens pervers de ſe reconnoitre. Les bien-intentionnés ſe ſont „ réunis, pour aſſurer la Liberté publique par une nouvelle Elec„ tion. Tout s'eſt fait alors tranquilement & ſelon les Loix, ſans „ que les *Ruſſiens* ſe ſoient mêlés en aucune maniére de cet Acte. „ Et lorſque le Primat du Royaume, en violant le double ſerment „ qu'il avoit prêté, fit proclamer *Stanislas*, malgré la proteſtation „ de pluſieurs milliers de ſes Compatriotes, les Troupes auxiliai„ res de *Ruſſie* étoient encore fort éloignées de *Varſovie*.

„ Nonobſtant cela, ceux qui avoient à cœur le bien de la Pa„ trie, perſiſtérent dans leur ſentiment. Ils furent à la rencon„ tre des *Ruſſiens*; marque infaillible qu'ils s'y portoient de leur „ propre mouvement, ſans y être perſuadés par d'autres. Il leur „ étoit libre de prendre la fuite à l'exemple de *Stanislas*, ou de re„ tourner chez eux; & lorſque dans la ſuite ils proclamérent le „ Séréniſſime Electeur de *Saxe*, comme Roi de *Pologne* & Grand „ Duc de *Lithuanie*, l'Ambaſſadeur *Impérial*, de même que les

„ Mi-

„ Miniſtres de *Ruſſie* & de *Saxe*, ſe trouvérent enfermés à *Var-*
„ *ſovie*, enſorte qu'ils n'apprirent que par le bruit du canon, ce
„ qui ſe paſſoit de l'autre côté de la *Viſtule*, dans le même Camp
„ où *Henri de Valois* avoit été élu autrefois.

„ Maintenant il eſt aiſé de comparer ces deux Actes d'Elec-
„ tion. Celui d'*Auguſte III.* s'eſt fait ſans brigues, ſans corrup-
„ tion, ſans menaces, ſans violence & ſans meurtre; mais la Pro-
„ clamation de *Stanislas* a été accompagnée d'effuſion de ſang hu-
„ main.

„ La fureur des Partiſans de *Stanislas* ne s'eſt point bornée à
„ opprimer la Liberté de leurs Compatriotes & à troubler la tran-
„ quilité de la Patrie; le ſacré caractére d'Ambaſſadeur, reſpecté
„ chez toutes les Nations, n'a pas été exempt d'affront & d'in-
„ ſulte. Leur rage eſt même allée juſqu'à attaquer avec des Trou-
„ pes réglées, battre avec du canon, prendre d'aſſaut & piller les
„ Palais deſtinés à la demeure des Miniſtres Etrangers. Perſon-
„ ne, à moins d'ignorer le Droit des Gens, ne poura douter que
„ des injures ſi atroces ne doivent être vengées ſur les auteurs les
„ armes à la main.

„ Nous paſſons ſous ſilence les Loix du Royaume, qui fer-
„ moient à *Stanislas* le chemin au Trône de *Pologne*, & qui ont
„ été confirmées autrefois par le ſerment du Primat, & par le
„ conſentement unanime des Etats du Royaume. Nous ne di-
„ rons rien non plus des Traités faits à cet égard, dont *Pierre I.*
„ Empereur de *Ruſſie*, a été non-ſeulement Médiateur, mais mê-
„ me Garant. Tout ceci ſera ſans doute plus amplement expli-
„ qué à VOTRE EXCELLENCE au nom de l'Impératrice de *Ruſ-*
„ *ſie*, parce que cela la touche plus particuliérement. Ce ſont-
„ là des choſes arrivées publiquement il y a pluſieurs années, ſans
„ que la Sublime *Porte* ait cru que cela dérogeât en aucune ma-
„ niére à la Paix & à l'Amitié avec les *Ruſſiens*, non plus qu'à ſa
„ Gloire ou à ſon Honneur.

„ Auſſi les *François* n'ont rien pû oppoſer à la validité de ces
„ Traités, dans les motifs dont ils ont tâché de colorer leur in-
„ juſte rupture, ſinon qu'ils avoient été précédés par le bruit des
„ armes; comme ſi les Traités, précédés par le bruit des armes,
„ n'étoient que de vains noms, qui donnaſſent aux *François* le pou-
„ voir de les enfreindre impunément. Il ſeroit inutile d'en dire
„ davantage. L'Hiſtoire de *Pologne*, & les Conſtitutions du Ro-
„ ïaume, font voir évidemment que les Etrangers ne ſont point
„ exclus du Trône par les Loix; que, ſuivant elles, le Fils du Roi
„ ne doit pas être cenſé Etranger, mais Piaſte; & enfin, que le
„ Royaume de *Pologne* ne devient point héréditaire, quand le Fils
„ ſuccède au Père par les libres ſuffrages de la Nation. D'un au-
„ tre côté, *Stanislas* ne ſauroit ſe prévaloir de ce qui s'eſt fait avec
„ beaucoup d'irrégularité à la Diète de convocation, ou plutôt

„ qui a été injuſtement extorqué par des menaces & des violen-
„ ces. A plus forte raiſon que le Primat a été contraint d'avouer
„ lui-même, qu'il n'étoit permis à perſonne d'y dire librement
„ ſon avis; & que de plus il eſt manifeſte & notoire, que le Droit
„ illimité d'Election ne ſe borne ni aux Etrangers, ni aux Régni-
„ coles, mais qu'il compète à chaque Individu d'entre les Séna-
„ teurs & la Nobleſſe, & par conſéquent il ne ſauroit être reſtraint
„ ni aboli ſelon le caprice d'un petit nombre de Nonces, qui ex-
„ cèdent les bornes de leur commiſſion.

" Car la Liberté *Polonoiſe* conſiſte principalement en ce que cha-
„ cun, ſoit Piaſte ou Etranger, Fils du Roi, ou né d'un autre
„ ſang, à moins que d'être exclus par les Loix du Royaume, peut
„ être élu par les libres ſuffrages de la Nobleſſe de *Pologne*, mais
„ que qui que ce ſoit au monde ne ſauroit monter ſur le Trône
„ malgré la Nation.

„ Cela étant, il ſera très-facile à la Séréniſſime & Très-puiſ-
„ ſante Impératrice de *Ruſſie*, de s'accorder avec la Sublime *Por-*
„ *te* par rapport aux affaires de *Pologne*. Nous ſommes entiére-
„ ment perſuadés qu'auſſi-tôt qu'elle aura aſſuré la Liberté *Polo-*
„ *noiſe*, & rétabli la tranquilité de la République, elle ſera diſpo-
„ ſée à rappeller ſes Troupes de ce Royaume voiſin & allié.

„ De plus, le Roi de *Pologne*, nouvellement élu, ſe conduira
„ en tout envers la Sublime *Porte*, comme on poura le deſi-
„ rer d'un Prince ami & bon voiſin. Et nous, en ſuivant les ſen-
„ timens pacifiques du Très-Auguſte *Empereur des Romains*, no-
„ tre très-gracieux Seigneur, qui n'a rien plus à cœur que d'ob-
„ ſerver éxactement le Traité de *Paſſarowitz*, nous continuërons
„ d'employer tous nos ſoins, toutes nos peines & toute notre at-
„ tention, à prévenir tout ce qui pouroit occaſionner quelque
„ meſintelligence entre des Princes Amis, afin que par l'ajuſte-
„ ment de tous les Différends qui pouroient ſurvenir, on par-
„ vienne à maintenir une conſtante tranquilité & harmonie.
„ Donné &c.

Campagne de 1734. Pendant que ceci ſe paſſoit, les *François* ſe remuoient dans leurs quartiers d'hyver, & menaçoient hautement l'*Empereur* de venir porter le Théatre de la Guerre juſques dans l'*Autriche*. Le Prince *Eugène* ne déguiſa pas à S. M. *Imp.* la crainte, où il étoit, qu'ils ne paſſaſſent des menaces aux effèts, d'autant que maîtres d'une partie de la *Suabe*, & aſſurés du paſſage par la *Bavière*, rien ne pouroit les empêcher d'en venir à l'éxécution. Ce Monarque eut donc recours à l'Ange gardien de ſon Auguſte Maiſon, & chargea S. A. S. du Commandement de ſes Armées, & de la défenſe de ſes Etats Héréditaires & de l'*Empire*, qui prit la glorieuſe réſolution de ne pas abandonner ſon Chèf, ſi injuſtement attaqué & encore plus menacé. Ce Héros, que quatorze Luſtres accomplis invitoient au repos, ſe vit obligé de reprendre la Cuiraſſe & de reparoi-

paroitre ſur un Théatre où il avoit cueilli tant de Lauriers. A peine fut-il arrivé à l'Armée aſſemblée à *Heilbron*, que le Soldat témoigna la joïe qu'il avoit de combattre ſous celui qui l'avoit toujours conduit à la victoire. *Notre Père eſt venu*, s'écrioit-il, *les* François *n'ont qu'à paroitre, leur nombre ne nous épouvante pas, nous eſpérons ſous ſes ordres de les battre.* Auſſi-tôt qu'il parut à la tête du Camp, on n'entendit retentir l'air que du cri général *Vive notre Père!* Cette Armée ſe trouva n'être que de 35 mille hommes, & celle de l'Ennemi de 80. mille; mais la confiance dans la prudence & la valeur du Général, bannit la crainte du cœur du Soldat. Les Généraux de l'Armée *Imp.* étoient tous Officiers qui avoient donné dans mille occaſions des preuves de leur valeur & de leur habileté dans l'Art Militaire. Tels étoient le Prince *Alexandre de Wirtemberg*, le Prince de *Beveren*, depuis Duc de *Lunebourg-Wolfenbuttel*, le Veltmarechal Comte de *Harrach*, le Baron *Hautois*, Généraux de Cavalerie; les Généraux d'Artillerie le Prince d'*Aremberg* & le vieux Comte *Wallis*, les Veltmarechaux-Lieutenans Prince de *Hohenzolern*, Prince *Ferdinand de Bavière*, les Comtes *Philippi*, *Seher*, *Vaſquez*, *Wurmbrand*, *Czeycka*, Prince *Maximilien de Heſſe*, les Barons de *Schmettau*, de *Wutgenau* & de *Muffling;* les Généraux Majors *Chauvin*, *Pétraſch*, *Miglio*, *Stirum*, *Lichtenſtein*, *Batthyany*, le Prince *J. F. de Savoye*, neveu de S. A. S., & Mrs. *Onelli*, *Haſlingen*, *Wuſchletiſch*, *Botta*, *W. Wallis.* Autant d'Eléves de notre Héros, qui ſe ſont rendus dignes d'un tel Maitre, & qui ont rendu & rendent encore d'importans ſervices à l'Auguſte Maiſon.

Le Prince conduiſit d'abord l'Armée Impériale dans les Lignes d'*Etlingen*, ouvrage de *George I.* Electeur de *Hanovre*, depuis Roi de la *Grande-Bretagne*, qui les fit conſtruire en 1707.; mais cette Armée étoit trop foible pour garder & défendre des Lignes auſſi étenduës, ainſi il falut prendre le parti d'une prudente retraite, ce qui fut heureuſement éxécuté, après avoir fait retirer l'Artillerie qui bordoit ces Lignes. Le Maréchal de *Berwick*, le Baron d'*Asfeld* & le Comte de *Belle-Iſle* commandoient trois différens Corps d'Armée dont le moindre étoit plus fort que toute l'Armée du Prince *Eugène*, qui, en ſe retirant, renforça la Garniſon de *Philipsbourg*, & fut occuper le Camp d'*Heilbron.* Les trois Corps de l'Armée Ennemie ſe réunirent dans les Lignes, qu'elles raſérent; après quoi elles ſe mirent en marche pour pénétrer dans l'*Empire.* Tout fut en allarme, chacun croïoit voir les *François* à ſa porte, ce qui diſſipa bientôt l'oiſive lenteur qui retient ſouvent les Troupes inutilement dans leurs quartiers juſqu'au mois d'Août. La fraïeur les mit en mouvement, & les Troupes des Cercles, de *Heſſe*, de *Hanovre*, de *Brandebourg* ſe preſſérent d'avancer vers *Heilbron*, d'où le Prince *Eugène* rompit le deſſein que les *François* avoient de ſe jetter dans la *Suabe*, en prenant des Poſtes avantageux, em-

baraſſant les chemins par de grands abatis d'arbres & uſant de tant de chicanes, qu'il les obligea à ſe rabattre ſur *Philipsbourg*, pour en faire le Siège, quoique ce fût une Fortereſſe de l'*Empire*, & que le Roi *Très-Chrêtien* eût déclaré poſitivement à la Diète qu'il ne lui enleveroit pas un pouce de terre.

Philipsbourg aſſiégé.

Philipsbourg eſt une des plus fortes Places de l'Europe par ſa ſituation & par ſes ouvrages. Elle eſt environnée d'un côté par le *Rhin*, & de l'autre des Marais & des Ravines en défendent l'abord. La Garniſon étoit de quatre mille Hommes, bien pourvûë de Munitions de Guerre & de Proviſions, pour une longue défenſe. Le Gouverneur étoit le Baron de *Wutgenau*, un des plus habiles Officiers pour la defenſe des Places.

L'attention de toute l'*Allemagne*, que dis-je ? de toute l'*Europe*, ſe fixa ſur cette entrepriſe. Le bruit qui ſe répandit, qu'infailliblement il y auroit une Bataille, & que S. A. S. la hazarderoit pour délivrer une Place de cette importance, devant laquelle le Duc de *Berwick* fut tué d'un coup de Canon, le ſeptième jour après l'ouverture de la Tranchée (*a*); ce bruit, que la renommée porta de tous côtés, attira dans le Camp *Impérial* le Roi de *Pruſſe* & le Prince ſon Fils, le Margrave de *Schwet*. Les Princes d'*Anhalt*, de *Furſtemberg*, de *Lichtenſtein*, de *Louwenſtein*, de *Heſſe-Rhinsfeld*, d'*Hilbourgshauſen*, de *Gotha*, de *Waldeck*, de *Bade-Dourlach* &c. s'y rendirent auſſi. Il en fut de même du côté des *François*, où une infinité de Seigneurs de la prémiére diſtinction ſe rendirent à la ſuite du jeune Prince de *Conti*, qui y fit paroitre autant de courage que d'intrépidité. Voïons ce qui ſe paſſa, voici ce qu'en dit un Ecrivain fidèle autant que judicieux (*b*).

„ Le Prince *Eugène* partit de *Bruchſal*, le 26 de Juillet, bien
„ eſcorté, & fut reconnoitre les Ennemis dans leurs Lignes. Tout
„ ce qu'il en put découvrir, ſe trouva conforme au rapport des Dé-
„ ſerteurs, qui s'accordoient tous à dire qu'on n'avoit jamais vû
„ de retranchemens auſſi terribles. Ils étoient de l'invention du
„ Baron d'*Asfeld*, depuis Maréchal de *France*, le plus grand
„ Ingénieur de ce ſiècle. Ils formoient une eſpèce d'arc, dont le
„ *Rhin* étoit la corde, & *Philipsbourg* la flêche. Il y avoit trois
„ foſſés & trois parapèts, bordés de cent dix pièces de gros canons,
„ de quantité de Mortiers & de Pierriers. On avoit pratiqué tout
„ le long des Parapèts, des trous d'environ ſix pieds de diametre,
„ ſur douze de profondeur, & à une demie-toiſe les uns des autres.
„ Cette invention n'étoit pas nouvelle, *Céſar* l'avoit pratiquée au-
„ trefois, & depuis lui l'Archiduc *Leopold* & le grand *Condé* l'avoient
„ miſe en uſage au ſiége d'*Arras*. Mais les trous creuſés par *Con-*
„ *dé* au ſiège d'*Arras*, plus de ſeize-cens ans après *Céſar*, étoient
„ com-

(*a*) Le 11. de Juillet à 8. heures; il étoit fils du Roi *Jacques II.* & d'*Arabelle Churchill*, Sœur du Duc de *Marlborough*, il étoit âgé de 65. ans.

(*b*) L'Auteur Anonyme de l'Hiſtoire du Prince *Eugène*, Tom. V. *pag.* 272 *& ſuiv.*

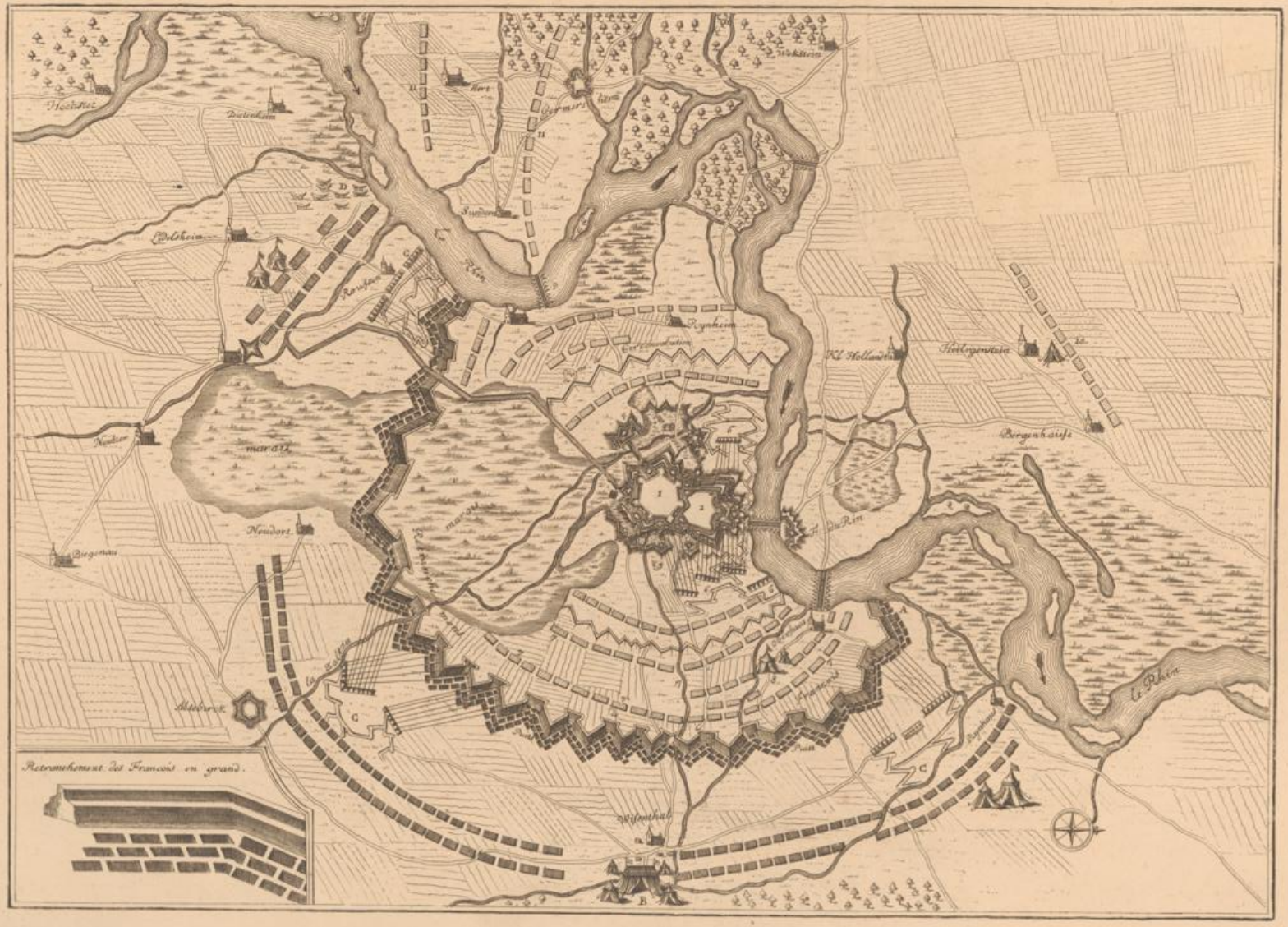

RENVOIS.

Plan de Philipsbourg *assiégé par les* François *en* 1733.

1. La Ville de Philipsbourg.
2. Ouvrage à Couronne.
3. Ouvrage à Corne.
4. Ouvrage à Corne de Thungen.
5. Fort de l'Etoile.
6. Tranchées & Batteries.
7. Armée Françoise qui couvre le Siège.
8. Quartier général des François.
9. Ponts de Bateaux François.
10. Cavalerie Françoise & Train de l'Armée.
11. Troupes aux ordres des Généraux de Belle-Isle & Quat.

A. L'Armée Impériale.
B Quartier du Prince Eugène.
C. Batteries Impériales.
D. Pontons des Allemans sur des chariots.

„ comme ceux de ce Romain, de figure ronde, & furent bientôt „ comblés par les échelles & les faſcines ; mais ceux du Baron „ d'*Asfeld* ſe terminoient en cone, & ne pouvoient par conſéquent „ être ſi bien comblés par des faſcines jettées à la hâte, que les „ pieds des chevaux ne trouvaſſent encore aſſez de vuide pour en- „ foncer. Le dernier retranchement étoit entrecoupé de bon- „ nes traverſes garnies d'un feu prodigieux de mouſquetterie, de- „ ſorte que de quelque côté qu'on jettât les yeux, on ne voyoit „ que la mort, ſans eſpérance de pouvoir forcer une Nation bra- „ ve, défenduë par tout ce que l'Art avoit pû lui fournir de plus „ redoutable.

„ Le Prince *Eugène* jugea qu'il y auroit de la témérité & de „ la folie à vouloir tenter l'attaque de ces Lignes. Le Roi de „ *Pruſſe* en convenoit lui-même, quelque deſir qu'il eût d'ailleurs „ de ſe trouver à une bataille ordonnée par le Prince *Eugène*. On „ avoit donc en quelque ſorte oublié qu'on étoit venu délivrer „ *Philipsbourg*, & le Prince *Eugène* ne ſe propoſoit preſque plus „ que de traverſer les convois que les Aſſiégeans tiroient de l'*Al-* „ *ſace Françoiſe*, lorſque le Duc de *Wirtemberg*, qui étoit dans un „ poſte avancé avec un Corps de quelque 20000 hommes, don- „ na avis qu'il avoit découvert un endroit du Camp des *François*, „ où il n'y avoit qu'un ſimple Parapèt, fort peu de troupes, & „ point de canon ; les *François* aïant négligé de fortifier cet endroit „ à cauſe qu'il étoit couvert d'un marais qu'ils croïoient imprati- „ cable, & qui ne l'étoit pourtant pas, à ce que diſoit le Duc de „ *Wirtemberg*.

„ Sur ce rapport, le Prince *Eugène* ordonna que l'Armée eût „ à ſe pourvoir de faſcines, & à ſe tenir prête à marcher au prémier „ commandement. Le lendemain on battit aux champs, toute „ l'Armée ſe mit en marche, & vint camper à *Weiſſenthal*, où le „ Prince *Eugène* établit ſon Quartier-Général. La droite s'étendoit „ vers *Waghauſel*, & la gauche à *Graben*, deſorte que l'Armée „ *Impériale* formoit une eſpèce de demi-cercle, qui enfermoit le „ camp des *François*.

„ Ceux-ci étoient dans une ſituation bien délicate : c'étoit fait „ d'eux, ſi les *Impériaux* euſſent donné bataille, & qu'ils l'euſ- „ ſent gagnée ; il n'en ſeroit pas échapé un ſeul, enfermés qu'ils „ étoient entre le *Rhin* & l'Armée *Allemande*. Ils avoient à la vé- „ rité un Pont ſur le fleuve, mais s'ils euſſent eu du deſſous, la „ garniſon de *Philipsbourg* leur auroit bien coupé ce paſſage ; & „ quand elle ne l'eût pas fait, le déſordre, ſuite naturelle d'une „ défaite, ne leur auroit pas permis de s'en ſervir. Le Prince *Eu-* „ *gène* comprit d'un coup d'œil toutes ces conſéquences, la queſ- „ tion étoit d'en poſer les principes, c'eſt à quoi S. A. S. penſa. „ Elle fit ſonder le marais, & en attendant, l'Armée ſe mit ſous „ les armes. Les *François* en firent de même, prévoïant bien

„ qu'on avoit envie de les attaquer; mais il n'en arriva rien. Le
„ marais fut jugé impraticable, & le Duc de *Wirtemberg* fut obli-
„ gé de convenir qu'il s'étoit trompé en ſoutenant le contraire.
„ Le grand deſir que ce Prince avoit de combattre, lui avoit fait
„ illuſion. Ce deſir étoit tel, que s'il n'avoit tenu qu'à ce Prin-
„ ce, on en ſeroit bientôt venu aux mains, y eût-il eu dix fois plus
„ d'obſtacles qu'il n'y en avoit. *Eugène* n'avoit garde de ſe prêter
„ à une vivacité ſi déplacée. Il ſentoit toute la difficulté qu'il y
„ auroit de forcer l'Ennemi dans ſon camp. On lui propoſa de
„ faire paſſer des troupes dans des bateaux ſur le *Rhin*, à la fa-
„ veur du feu de la Place; mais le Maréchal d'*Asfeld* y avoit
„ pourvû, en laiſſant un Corps de plus de 30000 Chevaux au-
„ de-là du fleuve, ſoutenus de 10000 hommes d'Infanterie *Suiſſe*,
„ qu'il pouvoit renforcer à chaque inſtant, ſans compter de bon-
„ nes batteries qui fouëttoient ſur le *Rhin*, & qui auroient cou-
„ lé à fond les barques du Prince *Eugène*, ſuppoſé qu'il eût pû
„ venir à bout d'en recouvrer aſſez pour tranſporter ſes troupes,
„ & de les y faire entrer, malgré la Cavalerie *Françoiſe* & les
„ *Suiſſes*, qui bordoient le *Rhin* du côté où il auroit fallu débar-
„ quer & ſe rembarquer enſuite; car il étoit queſtion de paſſer &
„ de repaſſer le *Rhin*, pour venir attaquer les *François* du côté de
„ ce fleuve. Quelle apparence, qu'après s'être fait un ſi grand nom
„ dans près de quarante Campagnes marquées de ſuccès preſque
„ continuels, *Eugène* voulût échoüer dans une affaire dont l'iſſuë
„ devoit être indubitablement contre lui? Qu'auroient penſé les
„ *Turcs*, eux qui l'appelloient le *Général invaincu* (*a*)? Les *Fran-*
„ *çois* ne ſe ſeroient-ils pas vantés cette fois, d'avoir vengé dans
„ une ſeule journée, les affronts immortels qu'ils reçurent en
„ combattant contre ce Héros aux Champs de *Chiari*, de *Hoch-*
„ *ſtedt*, de *Turin*, d'*Oudenarde*? &c. Mais que ſeroit devenu
„ l'*Empire* dans le cas que je ſuppoſe, & qui, à moins d'un mi-
„ racle, ne pouvoit manquer d'arriver? Après la défaite de l'Ar-
„ mée *Impériale*, les *François*, maitres de *Philipsbourg*, ne ſe ſe-
„ roient-ils pas répandus dans la *Suabe* & dans la *Franconie*? N'au-
„ roient-ils pas été juſqu'aux portes de *Vienne*? Qui les en au-
„ roit empêché? Où trouver ſi-tôt une nouvelle Armée? L'*Al-*
„ *lemagne* ne manque pas de Soldats, je l'avouë; mais il faut de
„ l'argent, & toute l'Europe ſait que la Cour de *Vienne* n'en a-
„ voit pas de reſte. Il n'y avoit pas plus de Magaſins que d'argent.
„ Il falloit toute l'induſtrie & l'habileté du Chef, pour faire ſub-
„ ſiſter les troupes ſur le *Rhin*: qu'auroit-ce été dans le cœur de
„ l'*Empire*, où l'on s'étoit encore bien moins préparé? Les *Fran-*
„ *çois* au contraire, avoient de bons Magaſins en *Alſace*, & Maitres
„ de la campagne, ils pouvoient aiſément tirer leurs vivres de cet-
„ te Province. L'Electeur de *Bavière* avoit 40000 hommes ſur
„ pied,

(*a*) Manuſcrit Allemand.

„ pied, qu'il tenoit continuellement en haleine, ſe faiſant par ce „ moyen reſpecter dans l'*Empire*, & rechercher de la *France*. „ Mais ſi l'Armée *Impériale* eût été défaite à plate coûture, qui „ ſait quel parti ce Prince auroit pris alors ? Peut-être n'atten- „ doit-il que cet inſtant fatal pour ſe déclarer, & pour éxécuter „ le plan que ſon prédéceſſeur s'étoit fait du tems de la guer- „ re d'*Eſpagne ;* plan que la défaite d'*Hochſtedt* rendit inutile, „ & que la Maiſon de *Bavière* ne perdra peut-être pas ſi-tôt de „ vûë.

„ Quoi qu'il en ſoit de toutes ces conjectures, il reſte pour „ certain que le Prince *Eugène* ne pouvoit prendre un meilleur „ parti, que celui de ne rien hazarder dans l'état où étoient les „ choſes.

„ Cependant il fit élever pluſieurs batteries contre les Aſſié- „ geans, & les canonna avec une vigueur extraordinaire, pen- „ dant que le canon & les mortiers de la Place portoient la dé- „ ſolation dans leurs tranchées ; mais tout cela n'étoit rien en „ comparaiſon de l'incommodité que leur cauſoient les cruës du „ *Rhin*. L'inondation étoit telle, qu'on étoit obligé de relever „ la tranchée en bateaux, & que tout le camp des *François* étoit „ plein d'eau ; le parc de leur Artillerie penſa être ſubmergé. Je „ ne ſai ſi ce que les *Allemands* ſouffrirent devant *Belgrade* en „ 1717, eſt comparable à ce que les *François* ſouffrirent devant „ *Philipsbourg* : du moins eſt-il ſûr que les prémiers n'eurent pas „ les eaux à combattre, & que les derniers prirent *Philipsbourg* „ ſans être obligés de livrer bataille. Ce n'eſt pas qu'ils ne le ſou- „ haitaſſent bien. Les Soldats, laſſés de ſe voir en bute au canon „ du Prince *Eugène* & à celui de la Place, demandoient à grands „ cris qu'on les menât au combat. Les *Impériaux* n'étoient guè- „ res moins incommodés du canon des *François*, quoique le Prin- „ ce *Eugène* eût fait élever un parapèt fort haut pour couvrir ſon „ camp.

„ Enfin *Philipsbourg* fut pris, ſans que le Prince *Eugène* pût l'em- „ pêcher. J'en ai donné, ſi je ne me trompe, d'aſſez bonnes „ raiſons, & je crois qu'elles ſufiront pour réfuter ceux des En- „ nemis de ce Héros qui ont oſé le blâmer, comme s'il n'étoit „ venu ſe camper devant l'Armée de *France*, que pour être témoin „ de la priſe de cette Place.

„ Après qu'elle eut capitulé, *Eugène* leva ſon camp de *Weiſ-* „ *ſenthal*, & retourna à ſon ancien poſte de *Bruchſal*.

„ Le Maréchal d'*Asfeld* parut d'abord vouloir aſſiéger *Mayen-* „ *ce*. Le Prince *Eugène* accourut pour couvrir cette Place, & le „ Maréchal abandonna ſon deſſein.

„ Le reſte de la Campagne ſe paſſa en mouvemens de part & „ d'autre. Les *François* firent tout leur poſſible pour pénétrer en „ *Suabe* par la Forêt Noire, ou dans le *Wirtemberg ;* mais ils trou- „ vè-

„ vèrent le Prince *Eugène* par-tout, & leurs projèts s'évanouï-
„ rent. Ils avoient assez acquis de gloire devant *Philipsbourg*,
„ pour se consoler des obstacles que le Prince *Eugène* apportoit
„ aux autres conquêtes, qu'ils avoient en vûë de faire avant la fin
„ de cette Campagne.

Le Prince retourna à *Vienne*, où il trouva que les Puissances Maritimes avoient fait passer quelques propositions préliminaires pour parvenir à un accommodement, sous leur médiation. Elles n'avoient point voulu prendre part à cette Guerre; & après avoir fait voir qu'elle n'étoit pas dans les cas de l'Alliance qu'elles avoient avec la Maison d'*Autriche*, elles avoient pris le parti d'une neutralité, qui étoit d'autant plus avantageuse à l'*Empereur*, qu'y ayant compris les *Pais-Bas*, la Cour de *Vienne* n'étoit pas obligée de partager ses forces, pour en envoyer une partie au secours de ces Provinces. Les propositions, qu'elles avoient fait remettre à la Cour *Impériale*, furent éxaminées & pésées dans le Conseil, dont S. A. S. étoit Préident. Après avoir fait un tableau de la situation des affaires dans le *Nord*, en *Italie*, sur le *Rhin*, & exposé jusqu'où alloit l'épuisement des Finances de S. M. *Imp.*, il se déclara pour la Paix; & eut la satisfaction d'inspirer ses sentimens à cet égard à tout le Conseil, où il y avoit des gens que l'intérêt particulier auroit pû faire pencher pour la continuation de la Guerre. Mais on ne fut pas de même d'accord sur les conditions. L'*Empereur*, mécontent de ce que les Puissances, qui les proposoient, avoient en quelque maniére désaprouvé sa conduite, en refusant de prendre part à la guerre, ne voulut pas qu'elles eussent la gloire de rétablir la Paix; ainsi cette Négociation traina, & l'on fut obligé de penser aux préparatifs de la Campagne suivante. Le Prince *Eugène* épuisa, en quelque maniére, cette science des expédiens qui lui étoit particuliére, & qui avoit si souvent tiré la Cour de *Vienne* des plus grands embaras, pour rassembler 60 Régimens *Impériaux* & fournir à leur subsistance pour l'ouverture de la Campagne, en attendant les Contingens qu'avoient promis plusieurs Princes, Cercles & Etats de l'*Empire*.

Campgne de 1735.

Cette foible Armée s'assembla entre *Etlingen* & *Obstat*, d'où le Prince, qui s'y rendit vers la fin d'Avril avec le Général *Batthyany* & ses Ajudans Généraux, la conduisit à *Bruchsal* dans le voisinage de *Philipsbourg*. Arrivé dans ce Camp, il fit détourner la *Saltza* & deux autres petites Riviéres qui se jettoient dans le *Rhin*, & qui formèrent une large inondation, derriére laquelle sa petite Armée n'avoit rien à craindre de celle des *François*, qui s'assembloit en force sous les ordres du Maréchal de *Coigni*, qui avoit succédé au Baron d'*Asfeld*, non parce qu'il étoit plus habile Géneral que lui, mais parce qu'il avoit plus d'amis en Cour. Le Comte de *Belle-Isle* commandoit sur la *Moselle*, & les *François* s'étoient répandus dans l'Electorat de *Trèves*, où ils vivoient à discrétion; c'est

c'eſt pour les en chaſſer que S. A. S. y envoya le Comte de *Seckendorf*, qui prit *Traerbach* en paſſant, & ſe comporta enſuite ſi vaillamment à l'action du *Salm* (*a*), où le Prince *George de Heſſe*, les Princes de *Waldeck* & *Ferdinand de Brunſwick*, le Baron *Scher* & le Général *Diemer* ſe diſtinguèrent extraordinairement; mais alors le Prince *Eugène* n'étoit plus à l'Armée, dont il avoit remis le Commandement au Prince de *Wirtemberg*, pour ſe rendre à *Vienne*, où l'*Empereur* l'avoit apellé pour délibérer avec lui ſur les nouvelles propoſitions, que la *France* avoit fait faire par le Sr. de la *Beaume*, que le Cardinal de *Fleury* avoit envoyé ſecretement à *Vienne*.

Cette Eminence avoit été entrainée dans cette Guerre malgré elle, par les conſeils que donnoient au Roi des Courtiſans, qui s'ennuïoient de l'oiſiveté d'une ſi longue Paix. Il eſt vrai que tout pronoſtiquoit un heureux ſuccès. Le Tréſor étoit rempli, on pouvoit former des Armées auſſi fortes qu'on voudroit, parce que les Provinces regorgeoient d'habitans, les Arſenaux, les Magaſins étoient remplis. D'un autre côté, on n'ignoroit pas le dérangement qui étoit dans les Finances de l'*Empereur*, qui n'avoit que foiblement entretenu ſes vieilles Troupes, depuis la concluſion de ſa derniére Paix avec les *Turcs*. On pouvoit compter ſur de puiſſans ſecours de l'*Eſpagne*; la Reine, charmée de trouver cette occaſion de mettre une Couronne ſur la tête de ſon Fils aîné *Don Carlos*, n'étoit point d'humeur, ni capable de léſiner, ou de regréter la dépenſe qu'il faudroit faire. Enfin le Cardinal étoit en quelque maniére aſſuré des *Hollandois* & des *Anglois* par les intrigues de ceux, qui avoient l'oreille des Miniſtres de ces deux Puiſſances. Effectivement on réuſſit par-tout, excepté dans l'endroit où l'on auroit le plus ſouhaité un heureux ſuccès, c'eſt-à-dire, dans le *Nord*, puiſque l'Electeur de *Saxe* y triompha, & que le Roi *Stanislas* fut obligé une ſeconde fois, d'abandonner la Couronne & ſa Patrie. Pendant les deux prémiéres Campagnes, le Cardinal avoit trouvé le moyen de ſe lier d'amitié, ou plutôt d'intérêt avec un des principaux Miniſtres de S. M. *Imp.*, qui portoit envie au crédit du Prince *Eugène*, qui lui paroiſſoit trop grand; il craignit qu'il ne l'emportât ſur le ſien, ſur-tout dans un tems, où l'*Empereur* avoit beſoin de ſa tête & de ſon bras. S. A. S. ennuïée de ſe voir à la tête d'une Armée, trop foible pour l'aider à augmenter la gloire de ſes précédentes Campagnes, & ne voulant point riſquer dans un jour les Lauriers moiſſonnés pendant tant d'années, donna lieu aux prémiers fruits que cette Eminence tira de ſon étroite liaiſon avec le Miniſtre en queſtion, en prenant le parti d'opiner pour la Paix; enſorte que, depuis ce tems-là, le Cardinal profita ſi bien de ſon aſcendant ſur l'eſprit de cet homme

(*a*) Le 20. Octobre 1735.

me, qu'il dirigeoit tout à l'avantage de ſon Maitre dans le Conſeil de l'*Empereur*.

Ce Miniſtre favori, un des grands Politiques de ſon tems, ayant été témoin de l'ardeur avec laquelle le Prince *Eugène* avoit pris le parti des Pacifiques dans les conſeils, tenus à la fin de 1734. ſur les prémiéres ouvertures de paix, faites par les Puiſſances Maritimes, en informa l'Eminence *Françoiſe*, & ils concertérent enſemble les conditions auxquelles on pouroit déterminer l'*Empereur* à y donner les mains; & ce furent celles dont le Sr. *De la Beaume* fut porteur. Mais le Miniſtre ne voulant pas être reſponſable des ſuites de cette paix, conſeilla à l'*Empereur* de conſulter le Prince *Eugène*, bien réſolu d'être toujours de l'avis de S. A. S. lorſqu'on délibéreroit ſur les Propoſitions de l'Agent de *France*. L'*Empereur*, chagrin du mauvais ſuccès de cette Guerre en *Italie* & dans l'*Empire*, & impatient de faire épouſer ſa Fille aînée au Duc de *Lorraine*, aſpiroit après la Paix; le Roi de *France*, ou plutôt ſon Miniſtre voïant le coup manqué en *Pologne*, ne deſiroit guères moins un accommodement. Ainſi la Négociation ne traina point, & à peine le Prince fut de retour à *Vienne*, que les fameux Préliminaires de 1735. y furent ſignés, pour en faire la baſe d'un Traité, qui ne fut conclu que trois ans après, & qui fut indignement violé trois ans après ſa ſignature.

On frapa à l'occaſion de cette ſignature une Médaille, ſur laquelle on voïoit d'un côté le buſte de l'*Empereur* avec la Légende:

CAROLUS VI. R. I. S. A. PACATOR ORBIS.

Sur le revers on voïoit l'Arc-en-Ciel, s'apuïant ſur les Villes de *Paris* & de *Vienne*, & dans le lointain la Déeſſe de la Paix, un Rameau d'Olivier à la main. La Légende étoit:

NOVA FOEDERA SPONDET.

Dans l'Exergue:

ARMISTITIO INTER CÆS. ET REG. GALL. PROMULG. M. OCTOB. MDCCXXV.

La ſignature des Préliminaires mit fin à la Campagne, & termina les travaux Militaires de notre Héros, qui, vers le commencement du mois d'Avril ſuivant (*a*), fut attaqué d'une maladie dangereuſe, qu'on attribua à ſes fatigues continuelles, jointes à un âge de ſoixante douze ans & demi (*b*). Toute la Cour en fut allarmée, mais le Médecin de S. M. *Imp.* le tira d'affaire, du moins on le crut ainſi, puiſque le 20. du mois, il donna à dîner à douze perſonnes de diſtinction, qu'il fut recevoir au prémier dégré

(*a*) Les Préliminaires furent ſignés le 3. d'Octobre 1735.
(*b*) Il étoit né le 18. Octobre 1663.

dégré & reconduiſit ſuivant ſa coûtume. Cependant ce fut le dernier jour d'une vie ſi glorieuſe, puiſque s'étant couché au retour d'une viſite qu'il avoit faite à une Dame de la Cour, chez laquelle il paſſa l'après-midi en compagnie, ſon homme de Chambre le trouva, le lendemain, mort dans ſon lit. Son Corps fut ouvert en préſence des plus habiles Médecins & Chirurgiens de la Cour & de la Ville. On trouva tous les inteſtins encore ſains & frais, excepté le cœur qui paroiſſoit un peu flêtri; c'eſt-à-dire, en termes de l'Art, que l'*humide radical ſe trouva deſſeché*, & l'on aperçut dans le goſier un reſte d'humeur viſqueuſe & flegmatique, qui étoit ce qui l'avoit ſuffoqué.

Le corps de cet immortel Héros aïant été embaumé, fut mis ſur un Lit de parade ſuivant l'uſage, revêtu de ſon Uniforme, comme Colonel d'un Régiment de Dragons, & l'on plaça à la tête, aux piés & ſur les côtés, les Armes, le Colier de la Toiſon d'Or, ſon Bâton de Commandement, &c. &c. Toutes les cloches de la Ville ſonnèrent pendant les trois jours qu'il reſta ainſi expoſé, au bout deſquels l'*Empereur* le fit enterrer dans l'Egliſe de *S. Etienne*, avec toute la pompe & la magnificence poſſibles.

On donne ici le deſſin du Catafalque, qui fut conſtruit à cette occaſion dans cette Egliſe. Il avoit ſoixante-dix piés de hauteur, étoit orné de douze Colonnes de l'ordre Compoſite, dont une partie ſoutenoit le Corps de l'ouvrage, & les autres étoient à côté chargées de Trophées d'Armes, & de Drapeaux de toutes eſpèces. Sur le Faîte du Catafalque paroiſſoit le Prince *Eugène* à cheval, couronné des mains de la Victoire. Leurs Majeſtés *Impériales*, toute la Cour & la plus grande partie de la Nobleſſe *Autrichienne* aſſiſtérent à ſes Funerailles, qui furent telles que, depuis très-longtems on n'en avoit point vû de pareilles. Le Père *Pickart* prononça ſon Oraiſon funèbre avec beaucoup d'éloquence; & le Comte *Paſſionei*, alors Nonce du Pape à la Cour *Impériale*, ſon intime ami, à préſent Cardinal, compoſa ſon Eloge en *Italien*, mais n'eut pas occaſion de la prononcer. On fit pluſieurs Epitaphes à notre Héros; voici celle qui remporta la Palme (*a*), au jugement de pluſieurs perſonnes très-capables d'en juger, à la tête deſquelles nous pouvons mettre *Rouſſeau*, le Comte de *Zintzendorff*, & le Chevalier *Carelli*.

(*a*) Elle eſt de Mr. DOUXFILS de *Bruxelles*; nous y ajoûtons la Traduction, quoique ces morceaux perdent toûjours à être traduits. L'Epitaphe fait face à l'Eſtampe du ſuperbe Catafalque que l'Empereur fit élever, dans l'Egliſe de *S. Etienne*, à ce plus grand Capitaine de ſon ſiècle & de pluſieurs autres, ſous la direction du Chevalier *Lucas Hildbrand*, prémier Ingénieur & Architecte de la Cour *Impériale*.

IMMORTALITATI SACRUM.

QUEM EUROPA VIVUM MIRATA TOTIES,
QUEM VITA FUNCTUM PLORATURA DIUTIUS,
HOC MARMOR TEGIT STRENUUM HEROA,
SERENISSIMUM PRINCIPEM
E SUESSIONUM COMITIBUS
FRANCISCUM EUGENIUM.
QUI MARTI ET MINERVÆ
PRO LEOPOLDO, JOSEPHO, CAROLO
DIES LONGÆVOS SACRAVIT,
IMPERATORIS ET IMPERII
SUPREMUS EXERCITUUM PRÆFECTUS;
BELLICI CONSILII MODERATOR,
REGIS ARCANORUM COMES;
INTER CERTANTES ANIMOS
ÆQUITATIS ACERRIMUS VINDEX:
PACIFICATOR SOLERS ET JUSTUS,
VIGILANS ET INTREPIDUS MILES.
CUJUS AD ASPECTUM
TIMORE FRENDET DANUBIUS,
PAVET ERIDANUS,
CURSUM SEQUANA SISTIT.
SUI VICTOR ET HOSTIUM,
ETIAM, RELUCTANTE FOEDERATO,
TRIUMPHANS.
DOMUS AUSTRIACÆ AMOR ET FULCRUM,
QUÆ MÆRORE PERCITA,
GRATO ANIMO, NON FASTU,
HOC PERENNE MONUMENTUM PONEBAT.

A L'IMMORTALITE'.

Sous ce marbre repoſe un Héros
Que l'Europe a ſi longtems admiré,
Et qu'elle regrettera toûjours.
Né de l'illuſtre Maiſon de Savoye,
Son nom ſeul fait ſon éloge;
C'eſt le Prince Eugène,
Qui dans les Champs de Mars & dans l'Ecole de Minerve
A ſacrifié ſes jours
Pour les Empereurs Charles, Joſeph, Leopold,
Généraliſſime de leurs Armées & de l'Empire,
Préſident du Conſeil de Guerre,
Conſeiller intime d'Etat,
Conciliateur équitable des differends,
Adroit & prudent Négociateur,
Capitaine vigilant, Soldat intrépide,
A ſa préſence
On a vû trembler le Danube,
Le Pô pâlir d'effroi,
La Seine arrêter ſon cours.
Vainqueur de ſoi-même & des Ennemis,
Juſqu'à triompher
Malgré l'oppoſition d'un Allié jaloux;
En un mot,
L'amour & le ſoutien de l'Auguſte Maiſon d'Autriche,
Qui pénétrée de douleur
A fait ériger ce monument éternel,
Non par une vaine gloire,
Mais par le motif d'une parfaite reconnoiſſance.

FIN.

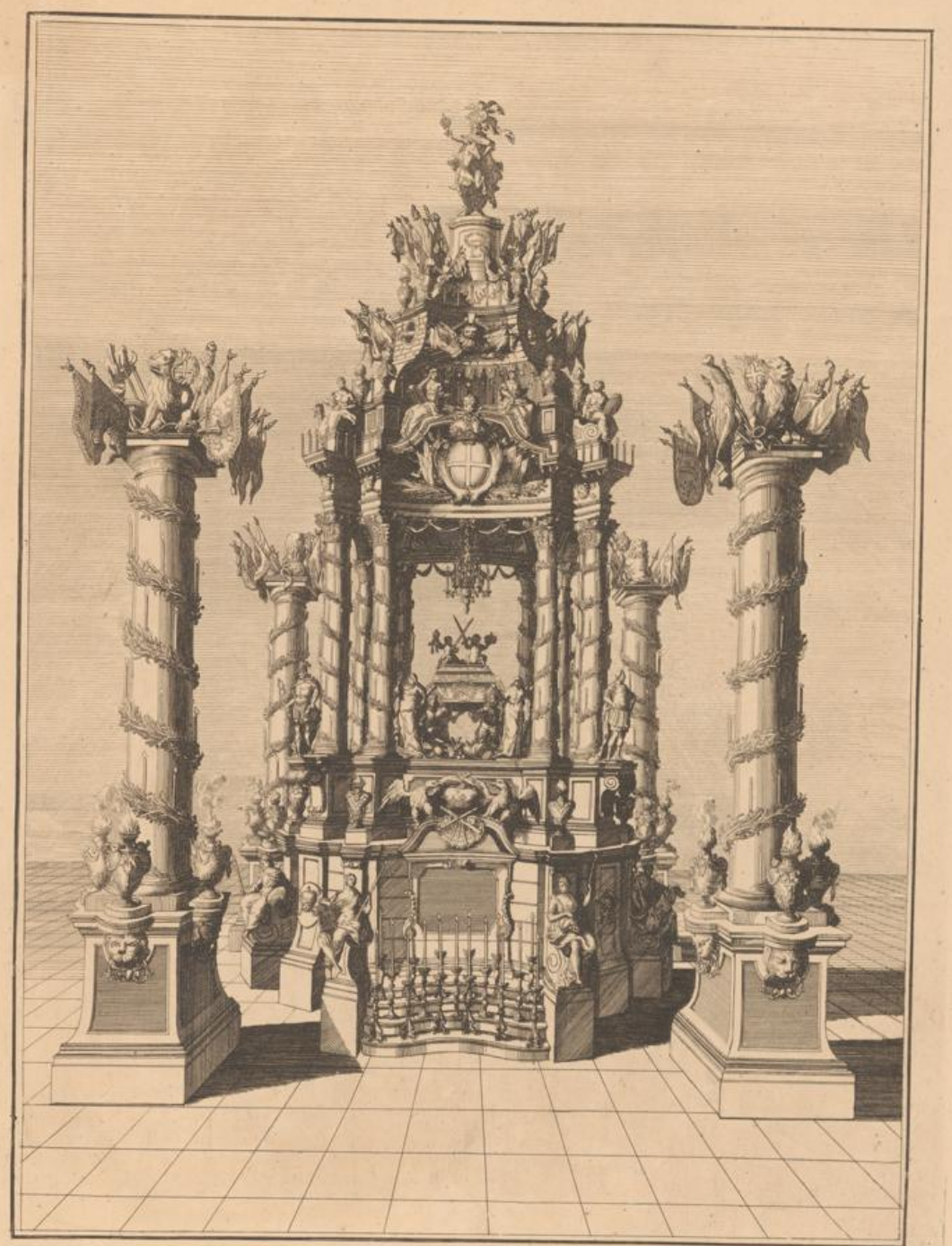

RDK

Artikel Suche Systematik | Hilfe Einstellungen Über das RDK

Vollsetzsuche

Gehe zum Artikel

Bd.: 03 / Sp.: 0377

Castrum doloris

3. Joh. Luk. v. Hildebrandt, 1736, Wien.

Artikel Galerie

C = Castrum doloris

Edmund W. Braun
Erscheinungsjahr: 1952

Bildlegende: 3. Castrum doloris für Prinz Eugen von Savoyen († 1736) in St. Stephan, Wien. Entwurf und Ausführung: Joh. Lukas v. Hildebrandt (1668-1745); Stich: Salomon Kleiner und Jerem. Jak. Sedelmayer, Wien. Phot. Staatl. Graph. Slg. München.

Bildkommentar: Castrum doloris für den Prinzen Eugen

Seitenscan: Bd. 3, Sp. 377/378

Verweise: Bd. 3, Sp. 377/378

K 207

J. 3

Alle vorl. 27.5.38. we

1 Kupfer (3 Porträts) hinter d. Titelbl., ohne Zählung ✓
✓ S. 172 1 Taf. ohne Zählung
✓ S. 270 1 " " " P.v. (all (?)
✓ S. 294 1 " " " " "
✓ S. 300 1 " " " P.v. (all (?) gelöscht
✓ S. 330 1 " " "
✓ S. 350 1 " " "
✓ S. 358 1 " " " [am Schluß.]

16.04.2012 16:32

K. Nr. 207.

Inches
Centimetres
TIFFEN Color Control Patches
© The Tiffen Company, 2007
Blue
Cyan
Green
Yellow
Red
Magenta
White
3/Color
Black

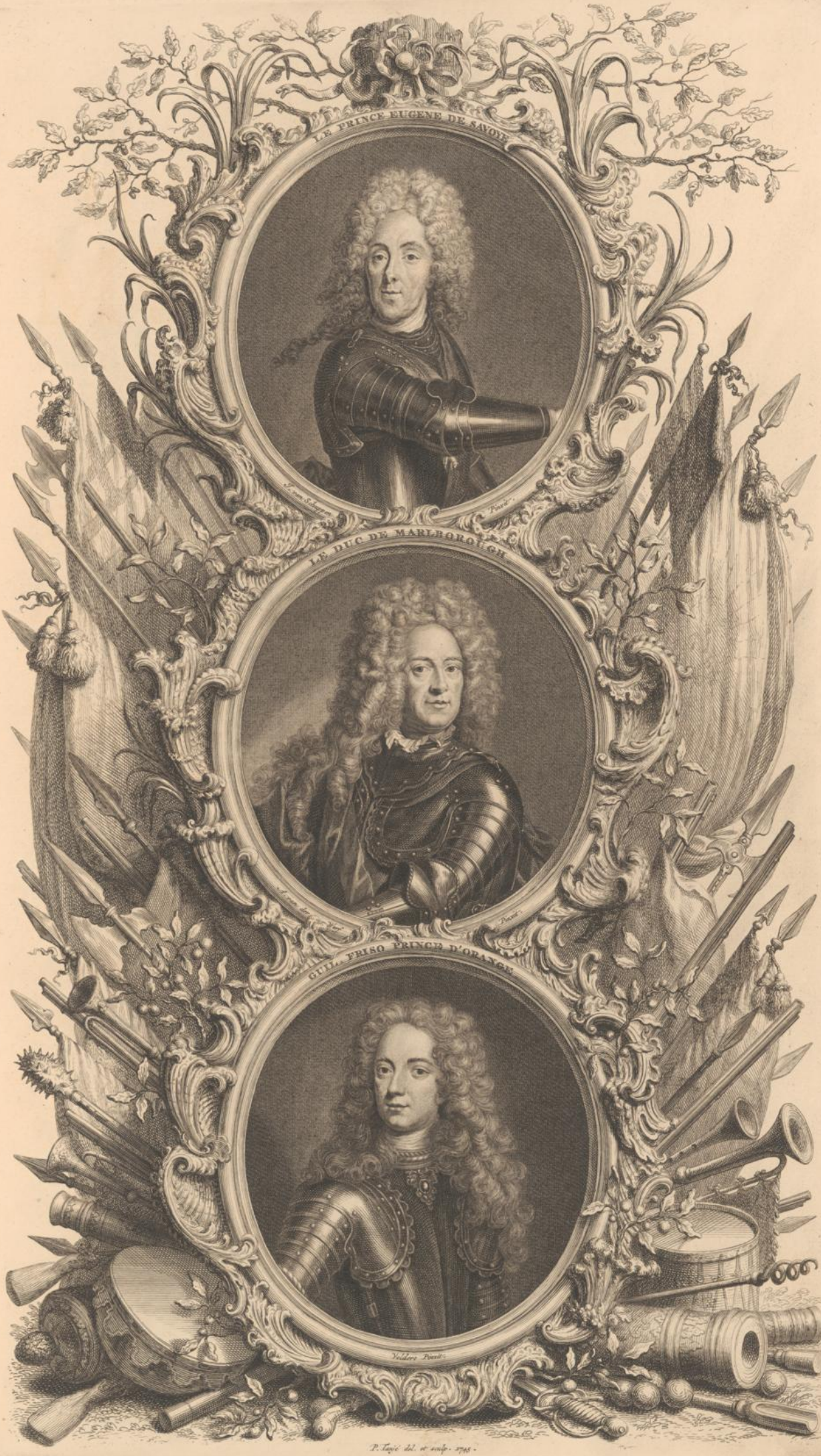
LE PRINCE EUGENE DE SAVOYE
LE DUC DE MARLBOROUGH
GUIL. FRISO PRINCE D'ORANGE
P. Tanjé del. et sculp. 1745.

NOUVEAU PLAN DE LA BATAILLE DONNÉE PRÉS DE HOCHSTET le 13 Août 1704. entre l'Armée Imperiale avec ses Alliez & celle de France & de Baviere.

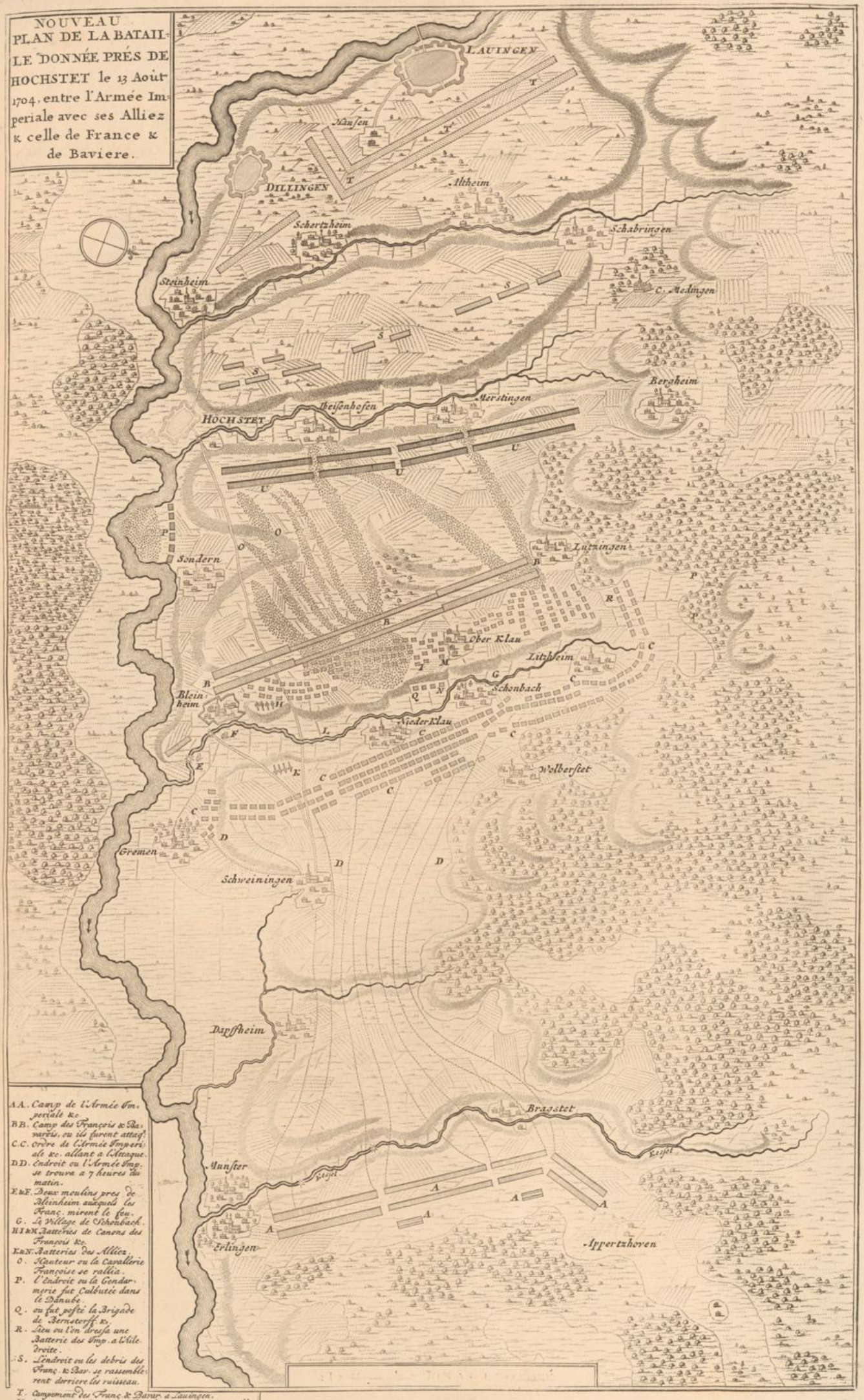

AA. Camp de l'Armée Imperiale &c.
BB. Camp des François & Bavarois, ou ils furent attaq.
CC. Ordre de l'Armée Imperiale &c. allant a l'Attaque.
DD. Endroit ou l'Armée Imp. se trouva a 7 heures du matin.
EtE. Deux moulins pres de Bleinheim auxquels les Franç. mirent le feu.
G. le Village de Schonbach.
HtH. Batteries de Canons des François &c.
KtK. Batteries des Allies.
O. Hauteur ou la Cavallerie Françoise se rallia.
P. L'Endroit ou la Gendarmerie fut Culbutée dans le Danube.
Q. ou fut posté la Brigade de Bernetorff &c.
R. Lieu ou l'on dressa une Batterie des Imp. a l'Aile droite.
S. L'endroit ou les debris des Franç. & Bav. se rassemblerent derriere les ruisseau.
T. Campemente des Franç & Bavar. a Lauingen.
U. Campem.t des Imper. & Alliez la nuit après la Bataille.

PLAN DU SIEGE DE LILLE.

Dressé par un des premiers Ingenieurs qui commandent aux Attaques.

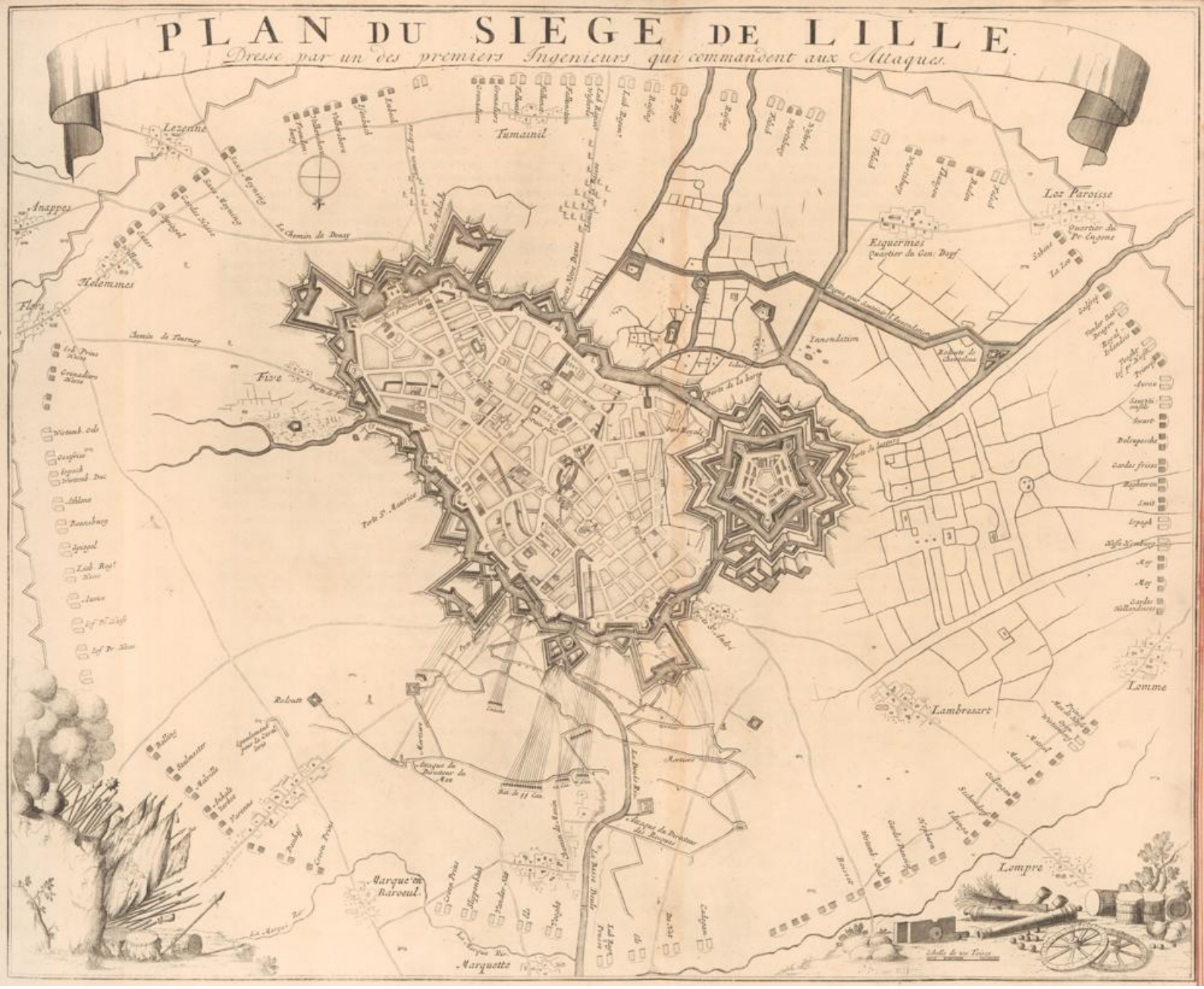

PLAN du SIEGE
de
BOUCHAIN
et de la Situation de
L'Armée des Alliez
commandée par
S. A. le Pr.ce et Duc de Marlborough
et de celle de France commandée par
Le Marechal Duc de Villars.
a.o 1711.
CAMBRAY
Avêne le Gobert
Cagniode
Nave
Escaudevre
Thun St Martin
Thun l'Evêque
Railecourt
Neuville
Sailly
Saucour
Hainecourt
Blecourt
Cuviller
Bantigny
Espignoy
Abancourt
Bac au Bencheul
Fressi
Aubigny
Fresnain
Wasneaubac
Wavrechin
Marque
Marquette
Fressin
Mongecourt
Villers au Tertre
Raucourt
Erchin
Le Warde
Guenain
Decy
Sin
Douay
Waziers
Fort de la Scarpe
Pont à Rache
Rache
Flines
Coustiches
Fossé de Flines
Warlin
Marchienne
Bouvignies
Hornain
Helennes
Walers
Avelus
Escaudin
Abescous
St Cales
Hersin
Evre
Fenain
Sommain
Bruille
Escaillon
Manuy
Auberchicour
Annische
Chapt de Vicognette
Marquette
Roeux
Mastaigne
Lourche
Douchy
Nouvelle
Lieu St Amand
Pallencourt
Quartier du Marechal Villars
Enbanglet
Quartier du Duc de Marlborough
Avêne le Secq
Haspre
Cte de Floris
Tuvy
Carun
Thun l'Evêque
Cuviller
Bantigny
Abancourt
Fressin
Mongecourt
Villers au Tertre
Raucourt
Le Warde
Manuy
Montignie
Lalain
Anekin
Prequencour
Bruille
Escaudin
Douchy
Nouvelle
Lourche
Denain
B. de Channoinesses
Chapt de Vicognette
Marchienne
Bouvignies
Warlin
Fossé de Flines
Flines
Coustiches
Rache
Pont à Rache
Fort de la Scarpe
Sommain
Fenain
Hornain
Helennes
Walers
Avelus
Escaudin
Abescous
Hersin
Evre
Roeux
Mastaigne
Douchy
Nouvelle
Lieu St Amand
Fontaing
Cte de Bouchenen
Wavrechin
Wasneaubac
Fresnain
Aubigny
Enbanglet
Pallencourt
Quartier du Duc de Marlborough
Avêne le Secq
Haspre
Cte de Floris
Tuvy
Carun
Thun l'Evêque
Cuviller
Bantigny
Abancourt
Bac au Bencheul
Espignoy
Hainecourt
Saucour
Blecourt
Thun St Martin
Escaudevre
Flivet
Cagniode
Avêne le Gobert
Nave
Railecourt
Sailly
Neuville
Cambray
Bouchain

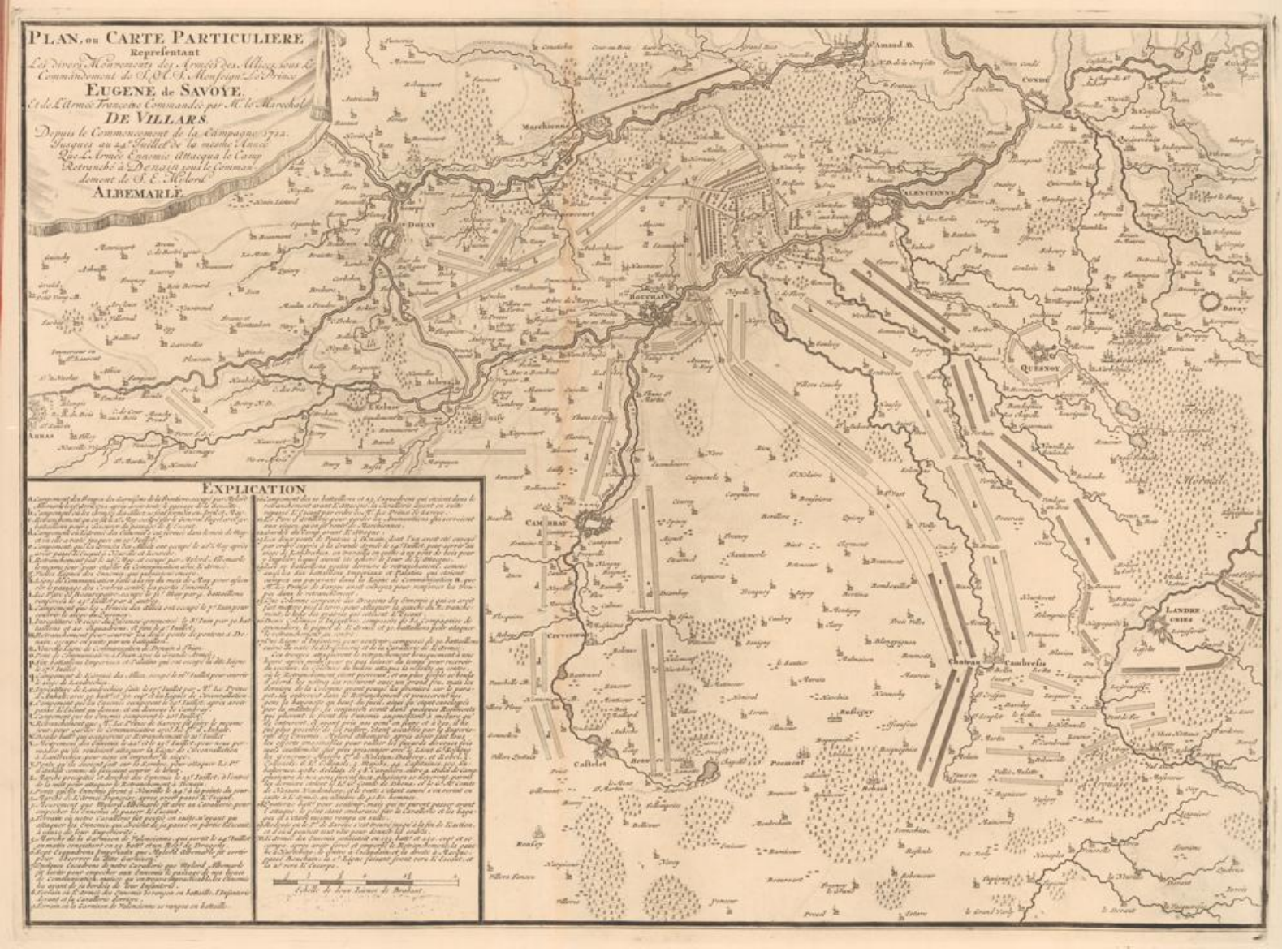
PLAN, ou CARTE PARTICULIERE
Representant
Les divers Mouvements des Armées des Alliées sous le Commandement de S. A. S. Monseigneur Le Prince
EUGENE de SAVOYE.
Et de L'Armée Françoise Commandée par M. le Marechal
DE VILLARS.
Depuis le Commencement de la Campagne 1712.
Jusques au 24e Juillet de la mesme Année
Que L'Armée Ennemie attacqua le Camp
Retranché à Denain sous le Commandement de S. E. Milord
ALBEMARLE.
EXPLICATION
Marchienne
Douay
Bouchain
Valenciennes
Condé
Quesnoy
Cambray
Crevecoeur
Castelet
Chateau Cambresis
Landrecies
Bavay
Abbas
Mormelle
Poement
Rosiers
Bussigny
Rouvray
Ronsey
Echelle de deux Lieues de Brabant

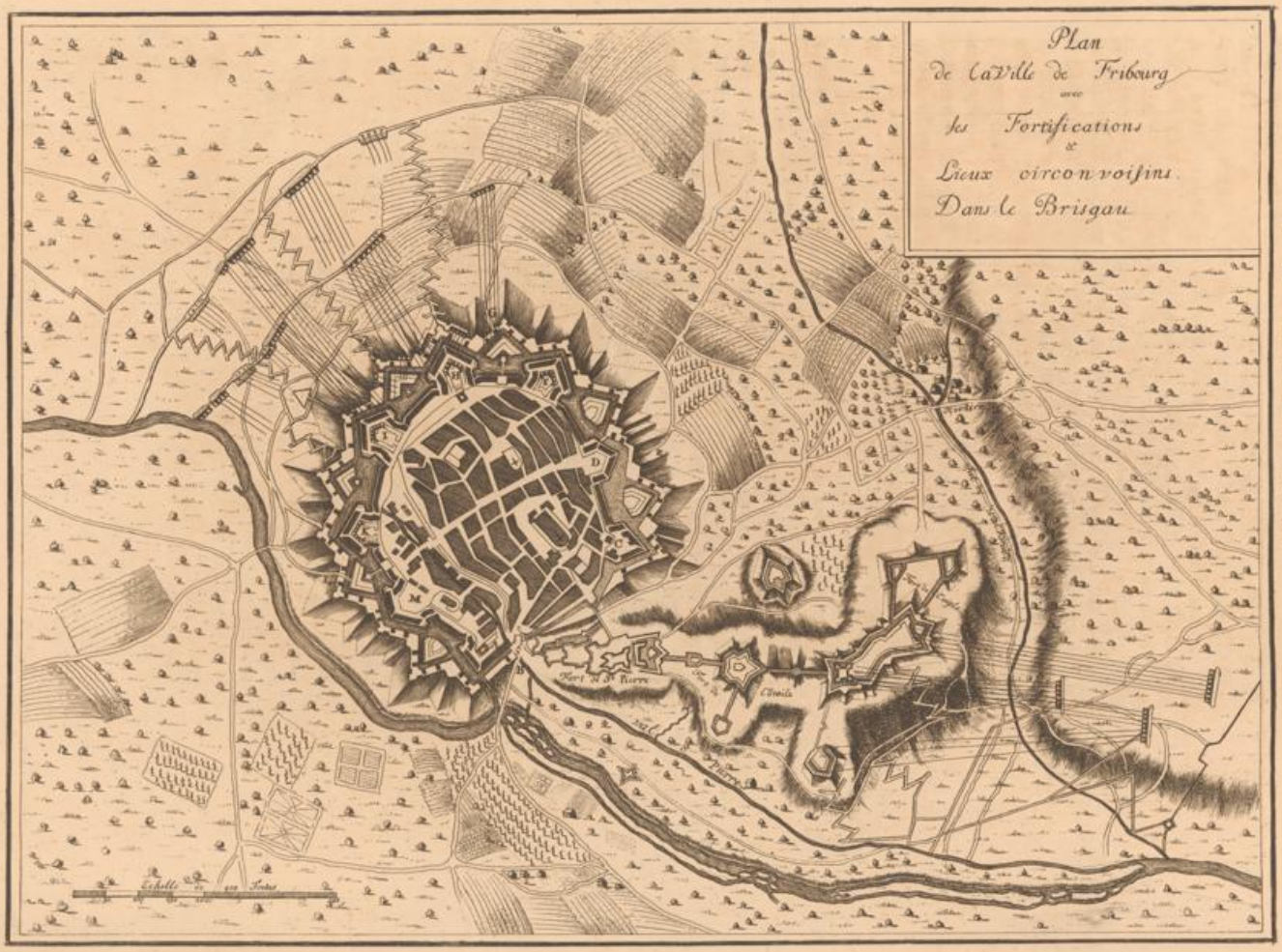

EXPLICATION.

Plan de la Ville de Fribourg.

A. Baſtion de S. Pierre.
B. Porte de Souabe.
C. Baſtion du Château
D. —— de la Porte St. Chriſtophe.
E. Porte de S. Chriſtophe.
F. Baſtion de Ste. Thereſe.
G. Porte des Precheurs.
H. Baſtion de S. Louis.
I. —— du Dauphin.
K. —— de la Reine.
L. Porte de S. Martin.
M. Baſtion du Roi.

a. Val de Walkirch.
b. Hertern.

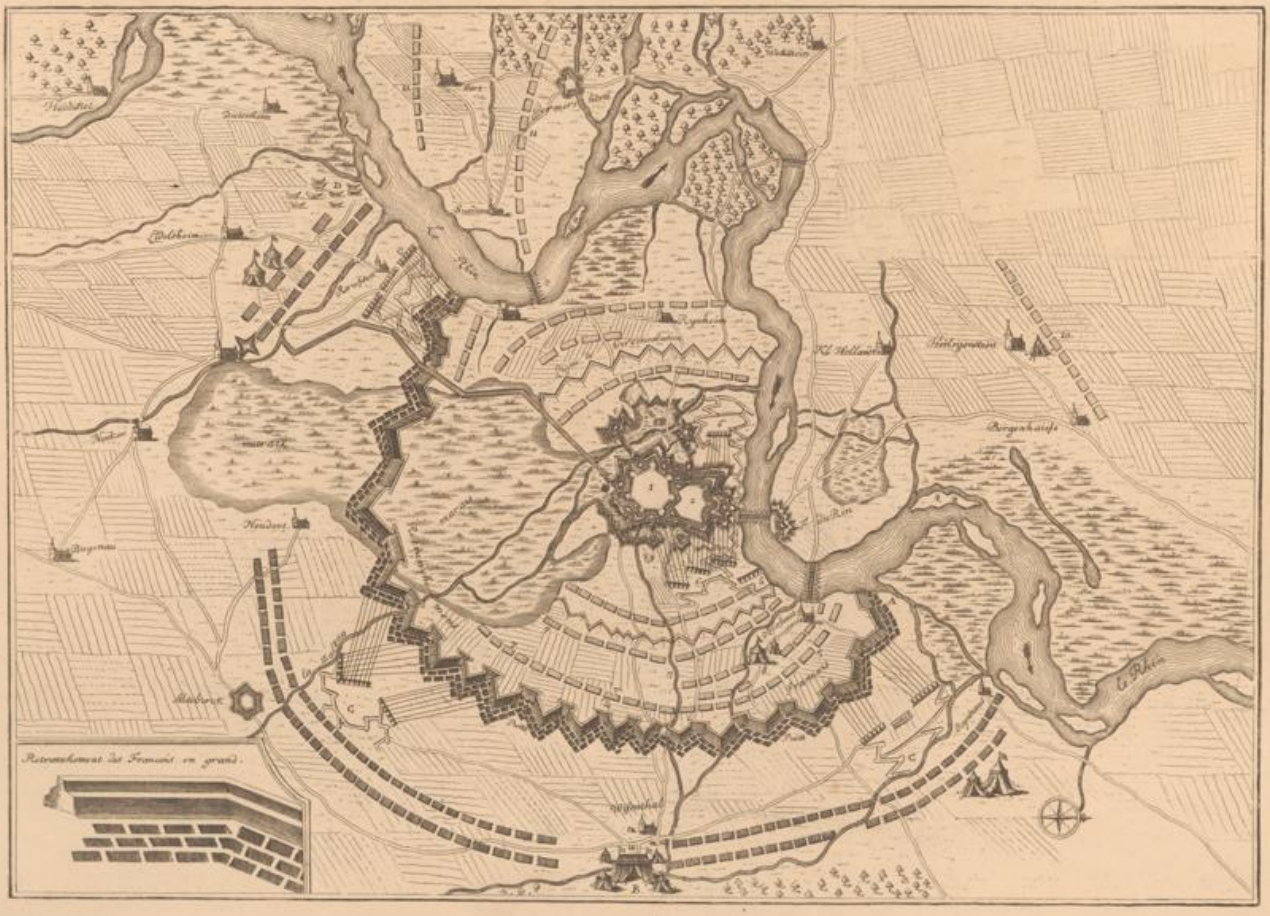

RENVOIS.

Plan de Philipsbourg *assiégé par les* François *en* 1733.

1. La Ville de Philipsbourg.
2. Ouvrage à Couronne.
3. Ouvrage à Corne.
4. Ouvrage à Corne de Thungen.
5. Fort de l'Etoile.
6. Tranchées & Batteries.
7. Armée Françoise qui couvre le Siège.
8. Quartier général des François.
9. Ponts de Bateaux François.
10. Cavalerie Françoise & Train de l'Armée.
11. Troupes aux ordres des Généraux de Belle-Isle & Quat.

A. L'Armée Impériale.
B Quartier du Prince Eugène.
C. Batteries Impériales.
D. Pontons des Allemans sur des chariots.